





R 271.79

C 749 b

F

U. 12 1881 - '82³

BULLETIN

de la

CONGREGATION

TOME XII.

N^os 143 - 166

1881- 1882





Oct. 1881.

BULLETIN.

Maison - Mère.

Retraite annuelle.

Comme on l'annonçait à la fin du dernier Bulletin, à cause du grand nombre des Pères appelés à la Maison-Mère, il y a eu pour eux, cette année, deux retraites au St Cœur de Marie. La première a commencé le jeudi, 4 août, fête de St Dominique. Les retraitants y étaient au nombre de 30. C'étaient les P. P. Aymorin, Guilloux, Muller, Grizard, Lefèuvre, Lejeune (Eug.), Limbour, Gommenginger, Cogniard, Meillorat, Costes, Clauß, Hacquard, Degressel, Mallet, Kraemer, Allain, Verdier, Désirige, Heinly, Berkessl, Sorber, Sancel, Kienlen, Pallier (Edouard), Rolle, Schaffner, Paris, Vatappy (Jean) et Planeix.

Le R. P. Emonet, chargé par le R. P. Vicaire Général de leur adresser la parole, a rappelé, dans des conférences simples et pratiques, la nécessité et les moyens principaux de se sanctifier, à l'exemple de notre Vte Père : la fidélité aux voeux, qui sont à la fois notre grand devoir d'état et le gage de notre félicité en cette vie comme en l'autre ; l'exacte observation de la Règle, qui, comme la chevelure de Samson, tant qu'elle

est gardée dans son intégrité, nous rend invincibles au monde et au démon ; l'attachement à notre vocation et à la Congrégation ; l'esprit d'humilité, de charité, de sacrifice, qui doivent distinguer les vrais membres de la Congrégation ; et enfin la ferveur et l'union habituelle à Notre Seigneur, dont notre V. Père a été pour nous un si parfait modèle.

Bien qu'il fut dès lors assez fatigué, le C. R. Père alla au St Cœur de Marie pour quelques jours, afin de recevoir les directions des retraitants.

— Le samedi 20 août, s'est ouverte la seconde retraite, spécialement destinée aux membres du Chapitre ainsi qu'aux novices appelés à la Profession. On l'a commencée un jour plus tôt que d'habitude, de manière à pouvoir faire l'élection du nouveau Supérieur général le jour même de la fête du St Cœur de Marie.

Quelques heures avant l'ouverture des exercices, vers 3 h., le R. P. Vicaire général réunit à part les capitulants ; et après avoir fait connaître ce qui avait arrêté le Conseil par rapport à l'ordre des premières séances du Chapitre, il ajouta relativement aux élections quelques observations que nous pouvons un jour d'hui faire connaître sans indiscretion.

Ayant appris, dit-il, que plusieurs pensaient à lui pour la charge de Supérieur général, il avait cru en conscience devoir écrire à Rome au Cardinal Préfet de la S. C. de la Propagande, pour lui soumettre les raisons qui, selon lui, devaient s'opposer à sa nomination. Son Eminence, tout en louant sa délicatesse de conscience en cette circonstance, n'avait pas cependant jugé à propos d'intervenir auprès du Chapitre, afin de ne gêner en rien la liberté des votes. Mais elle l'avait engagé à exposer lui-même ses raisons devant les membres de l'assemblée.

« Ces raisons, dit le C. R. Père, je viens donc vous les faire connaître, afin que vous y pensiez devant Dieu.

« La 1^{re} et la plus forte se tire de la pensée du V. Père lui-même. Si j'avais dû être Supérieur général, c'était bien

à sa mort en 1852. Tous nos confrères m'auraient alors choisi d'une voix unanime, comme ayant été l'un des premiers promoteurs de l'œuvre des noirs. Je m'adressai au V. Père pour connaître de lui la volonté de Dieu. Il ne voulut pas d'abord se prononcer; mais enfin, sur mes instances, il consentit à nous donner sa pensée; au bout de trois jours de prières et de réflexion. Or, il désigna, comme vous le savez, notre Père défunt; et l'expérience a bien montré, en effet, que c'était là le choix de Dieu. C'est donc une indication que je ne suis pas appelé à diriger la Congrégation.

« La 3^e raison, c'est que le E.R. Père défunt ne m'a pas déclaré non plus que je dusse lui succéder. Dans les conversations intimes que nous avons eues souvent sur la Congrégation, dans ses derniers moments, il m'a bien dit une fois: ils vous éliront; mais il n'a pas ajouté que je dusse accepter, et n'a pas insisté pour cela.

« La 3^e raison, c'est que je n'ai pas, en effet, les qualités nouvelles pour un Supérieur général, notamment la science au-dessus de l'ordinaire que demandent nos Constitutions; tout le monde le sait assez.

« La 4^e raison, c'est mon âge avancé, bientôt 71 ans, et mon état de fatigues. Depuis que je suis Vicaire général, c'est à peine si j'ai eu quelques semaines de bonnes; aussi je n'aurais rien pu sans le secours des Pères de l'administration qui m'ont secondé avec zèle et dévouement.

« Une 5^e raison, qui s'ajoute à la précédente, c'est la difficulté de réunir de nouveau le Chapitre général, quand je viendrai à manquer, ce qui ne peut tarder beaucoup.

« Et enfin, une 6^e raison, c'est que je ferai, je crois, un bien plus grand en n'étant pas Supérieur général, que si je l'étais. J'ai aidé de mon mieux notre défunt Père; je tâcherai de faire de même auprès de celui que vous nommerez, en m'efforçant de donner l'exemple de l'obéissance et de la soumission; et par là, je crois que je serai plus utile,

car c'est là ce qu'il y a de plus important dans une Congrégation religieuse :

« Pensez-y donc bien, dit en terminant le C. R. Père, afin de choisir celui que le Bon Dieu lui-même nous destine... »

Tous alors se retirèrent en silence ; mais sans paraître bien convaincus par les raisons du bon Père. C'en effet, l'on aurait pu répondre d'abord que les circonstances n'étaient plus les mêmes qu'à la mort du V. Père ! Quant à son âge, il n'était pas non plus un obstacle ; car on sait que malgré ce violentes crampes d'estomac, son père est allé jusqu'à 86 ans ; et sa vénérable mère porté encore aujourd'hui assez allègrement le poids de ses 97 ans. D'ailleurs, les Pères qui l'avaient secondé jusque-là, comme Vicaire général, seraient toujours à sa disposition, et au besoin il pourrait leur ajouter d'autres auxiliaires. Et, enfin, ayant été comme le bras droit du C. R. Père défunt, ainsi que du V. Père lui-même, il pouvait mieux que tout autre continuer les traditions et diriger la Congrégation et ses membres, selon les desseins de Dieu sur elle.

— Quelques heures après cette réunion privée des membres du Chapitre, eut lieu l'ouverture de la retraite.

Outre Mgr. Duboin et Mgr. le Berre, y prenaient part les R. R. P. Collin, Gravière, Delaplace, Libermann, Burg, le Navasseur-Léon, François, Peurreux, Duby, Simonet, Simonet, Guilmot, Brunelli, Barillec, Duparquet, Koubert, Strub, Hervé, Riehl, Corbet, Orinel, Lachbach, Sundhausen, Houvellys, Ott, Jéyou, Ligermann, Bessonat, de Courmont, Bertels, Carragnat, Chuel, Sene, Roserol, Ruentz, Thomas, Otten, Voegeli Jean, Ussel, Dunoyer, Sonnier, Voegeli Marc, et Ducloux... Les novices, admis à la Profession et dont les noms sont cités plus loin, portaient à 70 le nombre des retraitants.

Malgré son état de fatigues, le R. P. Vicaire général voulut donner lui-même les conférences de la retraite. Après en avoir montré l'importance spéciale ; en raison de l'acte si grave pour l'avenir de l'Institut, auquel elle devait servir de préparation, il exposa successivement les dispositions dont

nous devions nous armer de plus en plus pour répondre aux desseins de Dieu sur nous. — Esprit de foi dans la Congr., car son développement et ses fruits et par dessus tout l'approbation de la St^e Eglise témoignent qu'elle est vraiment l'œuvre de Dieu. L'esprit de foi aussi dans notre vocation à l'Institut, car n'est-ce pas Dieu lui-même qui nous y a appelés par un concours providentiel de circonstances; et que de grâces n'y recevons-nous pas chaque jour? Confiance dans la Congr. pour le même motif, qui elle est l'œuvre de Dieu; confiance en nos supérieurs, qui le représentent pour nous; et cela malgré les épreuves et les difficultés intérieures ou extérieures; car ces épreuves mêmes sont, dans les desseins de la Providence, le moyen de sanctification le plus efficace, si nous savons en profiter. — Amour et attachement filial pour la Congr. et la Maison-Mère, fondés sur l'esprit de foi et par amour pour Dieu lui-même. — Par suite, donation entière de nous-mêmes à Dieu dans la Congr. et par la Congr., afin qu'elle se serve de nous pour la gloire de Dieu et le salut des âmes; car c'est à elle à se servir de nous en vue de cette double fin, et non pas à nous à nous servir d'elle pour notre satisfaction personnelle. — Et enfin, union à Notre Seigneur dans tout l'ensemble de notre vie, suivant l'exemple et les avis si souvent renouvelés de N. V. Père; c'est là ce qui fait la force et le bonheur du vrai missionnaire, du fervent religieux!.

Dans les premières conférences qu'il fit sur cet important sujet, le T. R. Père semblait oublier sa fatigue et ses souffrances, tant il les dominait par son énergie. Cependant à la fin du treizième jour, il se trouva tellement abattu qu'il craignit de ne pouvoir aller jusqu'au bout. Il choisit alors, pour les conférences suivantes, quelques extraits des écrits du V. Père, rentrant dans le plan général de ses instructions; et après en avoir fait lecture, il y ajoutait quelques exhortations. Il put ainsiachever la retraite, tout en recevant, dans l'intervalle des conférences, les directions des Pères et des novices.

La veille de la solennité du St. Cœur de Marie, les premières Vépres de la fête furent remplacées par la cérémonie de clôture de la retraite et la prestation du serment obligatoire avant le chapitre. Après le chant du Veni creator, le R. P. Vicaire adressa quelques paroles appropriées à la circonstance; puis tous les retrouantls renouvelèrent ensemble leurs saints engagements. Le P. Delaplace lut ensuite à haute voix la formule du serment prescrit aux capitulants par les Constitutions; puis tous allèrent, deux à deux, le prononcer à genoux devant l'autel, au pied du crucifix et la main sur les Sts. Evangiles. Et l'on termina par le Salut solennel du C. S. Sacrement, donné par Mgr. Duboin.

Chapitre général.

Réunion - Composition - Election du Supr^e et du Conseil -

Installation du C. R. Père - Profession et Consécration à l'apostolat. - Dernières séances du chapitre.

Sa cérémonie imposante du samedi soir avait à la fois clôturé la retraite et ouvert le chapitre. Les capitulants furent dès lors séparés du reste de la C. S., pour tous leurs exercices et durant tout le temps des réunions capitulaires.

La grand Messe de la fête du St. Cœur de Marie fut célébrée à 8 h ½. Mgr. Duboin y officia pontificallement. Elle fut précédée du chant du Veni creator, afin d'appeler les grâces et les lumières de l'Esprit saint sur le chapitre, et spécialement sur l'acte important de l'élection qui devait avoir lieu après l'office. Ajoutons, à cette occasion, que M. l'abbé Lagarde, Vicaire général de Paris, avait bien voulu, à la demande qu'on lui en avait faite, autoriser tous les Pères à dire chaque jour, à la St. Messe, à la même intention, l'oraison de Spiritu Sancto, jusqu'à la clôture de l'assemblée.

Après la Grand Messe, vers 10 h., tous les capitulants se réunirent dans la salle des conférences du Noviciat, choisie comme lieu des séances. Au milieu de la salle, sur un trône

Convenablement orné, était l'urne contenant le cœur et la langue de notre V. Père, précieuses reliques qui rappelaient à tous que l'on devait s'inspirer de sa pensée et de son esprit dans ce qui allait s'accomplir.

Tout autour de la salle étaient rangés les membres du chapitre; en face du président, des fauteuils avaient été préparés pour les deux évêques qui en faisaient partie; et des deux côtés, à droite et à gauche étaient des tables pour les secrétaires et les scrutateurs.

L'assemblée comptait 32 membres, ce qui fait un pour dix en égard au nombre actuel des Pères de la Congr^e. En voici les noms, avec leurs titres d'assistance au Chapitre, d'après l'ordre suivi au Bulletin pour les Provinces et les Etés.

1^e: Le R. P. Vicaire Général;

2^e: Comme membres du Conseil général - les R. R. P. P. Collin, Gravière, Delaplace, Libermann et Burg;

3^e: Comme fonctionnaires généraux: les P. P. Barillec, Secrétaire, Teureux, Procureur général, Grizard, Maître des novices clercs, Eschbach, Procureur de la Congr^e à Rome;

4^e: Comme Supérieurs de V. Provinces, comptant au moins sept Pères: les P. P. Jégon, Sup. de Langonnet; Hubert, Sup. de Cellule; Orinel, Sup. de Beauvais; Houvéty, Sup. des Etés d'Irlande; Eigenmann, Sup. de la Côte de Braga; Mgr Duboin, Vic. apost. de la Sénégambie; Mgr Le Berre, Vic. apost. des Deux-Guinées; les P. P. Roserot, Sup. principal de Maurice; Corbet, Sup. de Pondichéry; Brunetti, Sup. de la Guadeloupe; Simonet, Tréfet apost. de la Guyane; Simonet, Sup. principal d'Haïti; Strub, Sup. principal aux Etats-Unis;

5^e: Comme délégués des V. Provinces, comptant au moins 16 Pères:⁽¹⁾ les P. P. Besserat, délégué des Etés de Paris et de Chevilly; Riehl, délégué de la Sénégambie; Guilmin, délégué de Maurice; Hervé, délégué de la Guyane; François, délégué d'Haïti, Ott, délégué des Etats-Unis.

6^e: à titre de remplaçants: du P. Baur, Sup. de la Mission du Zanguebar, le P. Léon Lévavasseur, du P. Grasser, Sup. de la Martinique, le P. de

(1) La circulaire N° 53 avait attribué un délégué aux Etés de Cellule et de Langonnet; mais ensuite on a reconnu qu'il y avait une erreur relative au nombre des Pères appartenant de droit à ces deux Etés.

Courmont, et enfin du P. Robo, délégué de la même Province, et décédé, le P. Sundhauser.

Après la récitation du Veni Sancte, le R.P. Président présenta à l'agrément du Chapitre les noms des Pères qui y avaient été appelés comme remplaçants. Ceux-ci furent ensuite introduits et prièrent serment en séance. On lut alors les Constitutions relatives à la tenue du Chapitre, et la liste des capitulants; puis on soumit à sa ratification le choix fait par le Conseil des Secrétaires et scrutateurs de l'assemblée, ainsi que des membres de la Commission préparatoire des matières des séances. Les P.P. Barillec et Sundhauser furent nommés secrétaires, les P.P. Eigenmann et Roserot scrutateurs.

Aux termes des Constitutions, on commença par l'élection du Supérieur général. Et dès le premier tour de scrutin, le R.P. Frédéric Le Tavasseur fut nommé à l'unanimité moins deux voix.

Toutes les cloches de l'Establishement firent entendre aussitôt leurs sons joyeux; et la Côte toute entière, Pères, Frères, novices et scolastiques, se réunit dans la grande salle du Scolasticat, pour la proclamation de l'élection. La salle avait été décorée avec goût par les scolastiques. Au fond, sous un baldaquin, se trouvait le buste du V. Père, qui semblait ainsi présider à la fête. Toute l'assistance traduisait par un sourire de joie les sentiments de bonheur qu'elle éprouvait. Il n'en était pas de même du C. R. Père, les traits de son visage, tout en marquant la résignation, dénotaient une profonde impression. Il monta en chaire et nous adressa ces quelques paroles, d'une voix entrecoupée par l'émotion.

« Voici donc votre Supérieur général... Malgré mes infirmités, mon grand âge, les Pères du Chapitre viennent de me nommer à cette charge et de m'en imposer le lourd fardeau. Si l'est vrai de dire : infirma mundi elegit Deus, c'est bien certaine en cette circonstance. Cependant, puisqu'on n'a pas en égard à mes observations, il faut bien s'y résigner. Nous avons bien prié pour que la volonté de Dieu s'accomplisse; c'est donc qu'il

août 1881.

7.

l'a voulu; et c'est là ma grande consolation.

« Ce qui me rassure aussi, c'est la pensée que tous s'efforceront de me rendre le fardeau léger. Je compte sur eux. Je compte tout spécialement sur les Pères de la Maison. Mère qui continueront à m'aider avec tout le dévouement que je leur connais.

« Je compte aussi sur nos bons Frères qui coopèrent au bien de la Congr. par leurs prières et par leurs travaux. Ils nous rendent partout de grands services. Leur généreux concours est précieux pour les missionnaires dans leur dur labeur de l'apostolat. Je compte également sur nos chers scolastiques; c'est la semence de la Congr., ce sont les hommes de l'avenir. Je suis leurs bonnes dispositions; je compte donc sur eux.

« Et maintenant, comme notre V. Père et notre Père défunt, je me dévouerai pour le bien de la Congr., jusqu'à extinction. »

Plusieurs fois les paroles du bon Père furent interrompues par l'émotion; et tous aussi partageaient la même impression. Avant de se retirer, il nous donna sa première bénédiction, et de tout son cœur, ajouta-t-il lui-même:

— Aussitôt après, le R.P. Collin adressa à Rome au P. Brichet, une dépêche télégraphique pour faire demander, au nom du Chapitre, la confirmation du C.R. Père.

« Ce télégramme, écrit à ce sujet le P. Brichet, m'arriva vers 3^h 1/2. J'allai immédiatement trouver le Cardinal Siméoni. Son Eminence m'accueillit le sourire sur les lèvres, en me disant: « Eh bien! vous avez un Pape. » — « Eminence, lui répondis-je, celui que nous désirions tous, et que nous vénérons comme un Père sa été élu à la presque unanimité. »

— En même temps je lui présentai le télégramme. Le bon Cardinal daigna alors m'autoriser à dire qu'il confirmait pleinement l'élection en me chargeant de présenter au nouvel élu ses félicitations les plus sincères. Mgr Muzotti, secrétaire de la Propagande, devait voir le soir même le S. Père. Il voulut bien se charger d'annoncer à sa Sainteté la bonne nouvelle, en lui présentant les humbles hommages du nouvel élu, et

demandant pour celui-ci une bénédiction toute spéciale). „ (lett.
du 28 août 81.) — Dans la soirée, un télégramme du P. Brichet nous annonçait cet heureux résultat.

— A 3 h. de l'après-midi eut lieu la cérémonie de la Profession présidée par le C. R. Père. Après le chant du Veni Creator, le P. Corbet, après avoir félicité les futurs Frères du bonheur qu'ils avaient de se consacrer à Dieu, a montré les précieux avantages du sacrifice du religieux, mais aussi l'importance et la nécessité de faire ce sacrifice sans réserve et d'y être à jamais fidèle.

Après cette allocution, eurent lieu entre les mains du C. R. Père la Profession et l'émission des premiers vœux des 23 novices qui avaient pris part à la retraite. Tuis, les P. P. Taragnat, Thomas, Otten, Ussel, Dunoyer et Sommier prononcèrent leurs vœux perpétuels. Mgr Le Berre donna ensuite le salut solennel du C. S. Sacrement, qui termina vers 6 h. cette belle et tou- chante cérémonie.

Le lendemain, à 8 h. 1/2, fut célébrée selon l'usage la Messe solennelle de Requiem, pour les chers défunts de la Congr. Elle fut chantée par le P. François.

A 10 h. les membres du Chapitre se réunirent sous la pré-
sidence du C. R. Père, pour procéder à l'élection des membres du Conseil. Furent élus les R. R. P. P. Collin, Simonet, Libermann, Delaplace, Burg et Barillec; parmi eux, on choi-
sit ensuite comme Assistants, les R. R. P. P. Collin et Simonet,
puis comme 1^{er} Assistant le R. P. Collin. Le résultat de cette élec-
tion fut annoncé aux réfectoires, après le dîner, devant les diver-
ses catégories de la Côte.

Le lundi soir, à 5 h. eut lieu, à la chapelle, devant toute la Côte, l'installation du C. R. Père. Après le chant du Veni Creator, il lut à haute voix, la profession de foi de Pie IV, en y ajoutant le triple serment prescrit par les Constitutions. Puis tous les membres, Pères et Frères allèrent lui prêter obéissance à genou, en disant: « Mon C. R. Père, je vous promets respect et obéis-
sance comme au représentant de Notre Seigneur lui-même »

Les 23 nouveaux Profés devaient faire ensuite leur consécration solennelle à l'apostolat. Le P. François chargé, comme l'un des plus anciens missionnaires, de faire l'allocution d'usage, fit ressortir, dans un style vif et image, les épreuves du missionnaire dans l'exercice du s^e ministère; mais aussi ses joies et ses consolations. La bénédiction solennelle du C. S. Sacrement fut donnée par M^{gr} Dubois. Le P. Roserot chanta auparavant à la tribune un morceau de plain-chant, composé à l'occasion de la nomination du C. R. Père par le P. Léon Levarascur.

Durant la récréation qui suivit le souper, toute la C.^{te} se réunit autour de la statue de la C. Ste Vierge élevée au milieu du bosquet du Noviciat. Cet endroit avait été brillamment illuminé. On y exécuta plusieurs motets en l'honneur de la bonne Mère, puis on termina par le chant entraînant du morceau composé, il y a cinq ans, pour la même cérémonie : « Adieu, frères, adieu... »

Le lendemain, le Chapitre se réunit de nouveau, à 10^h, pour délibérer sur les vœux et motions présentés à son examen. A 11^h. 1/2 tout était terminé. Le Conseil général et la Commission préparatoire avaient émis l'avis, à l'unanimité, de poser tout d'abord en principe que l'on ne devait en rien toucher aux constitutions établies et approuvées depuis si peu d'années. Ce principe fut adopté d'une voix unanime par l'assemblée. On lui soumit ensuite divers vœux qui furent acceptés sans difficultés. On les fera connaître à l'occasion.

Le soir, à 5^h, on se réunit une dernière fois pour lire le procès-verbal de la séance précédente, et à la suite des différents procès-verbaux, tous ajoutèrent leurs signatures, en confirmation de tout ce qui avait été fait au Chapitre. Une commission spéciale avait préparé une adresse à envoyer au S^r Père au nom du Chapitre. Tous la signèrent également. En terminant, le C. R. Père ajouta qu'une grande consolation pour lui, durant l'assemblée, c'étaient l'union, l'accord, la bonne entente qui n'avaient cessé de régner entre tous pendant les séances. Il recommanda aux Supérieurs et aux autres Pères de

conserver toujours ces dispositions si importantes pour le bien de la Congrégation, en les entretenant également autour d'eux dans les Etés, selon la devise de l'Institut: cor unum et anima una. Il prononça alors la clôture des séances, et l'on se sépara vers 6^e du soir?

A la suite de cette réunion, nous ajoutons diverses pièces qui s'y rapportent et qu'on lira avec intérêt.

Acte de l'élection du C.R. Père.

Le dimanche, 28 août, fête du St Cœur de Marie, 1881, après la retraite annuelle, s'est réuni le Chapitre général de la Congr^e, à l'issue de la Grand Messe, à Cherville, près Paris, sur la convocation et sous la présidence du R. P. Frédéric Le Vavasseur, Vicaire général de l'Institut;

Sont présents tous les membres du Chapitre; au nombre de 32, lesquels ont tous prêté le serment prescrit par les Constitutions, avant de prendre part aux séances.

Après les prières d'usage pour implorer de nouveau les lumières du St Esprit, et le Coeur Immaculé de Marie, le R. P. Président expose qu'il y a tout d'abord, d'après nos Constitutions, à procéder à l'élection d'un nouveau Supérieur Général, en place du C. R. Père Schwindenhammer, que la Congr^e a eu la douleur de perdre le 6 mars de cette année après un Supériorat second de plus de 28 ans;

Et afin que tout se fasse régulièrement, il fait donner lecture des Constitutions 13^e et 7^e, concernant les règles à observer dans les chapitres; puis les deux Secrétaire et les deux scrutateurs du chapitre étant nommés, on procède au vote pour l'élection du Supérieur Général, suivant qu'il est tracé par les Constitutions précitées;

Les billets de vote étant régulièrement recueillis et comptés par les scrutateurs, sont trouvés au nombre de 32, nombre égal à ceux des capitulants. Aujout ensuite été dépouillés par les

scrutateurs et inscrits par les Secrétaires, ils donnent, dès le premier tour de scrutin le résultat suivant :

R. P. Frédéric Le Vavasseur 29 voix sur les 32 votants.

R. P. Frédéric Le Vavasseur se trouve en conséquence élu Supérieur Général à la presque unanimité des suffrages.

En foi de quoi a été rédigé le présent acte et après avoir été lu et approuvé en séance ; signé par le R. Père Assistant et les Secrétaires du Chapitre, pour être transmis à Son Eminence le Card. Préfet de la S. C. de la Propagande et obtenir la confirmation du nouveau Supérieur général par le St. Siège.

Fait à la Maison du St. Coeur de Marie, Chevilly, le 28 août 1881.

Signé : M^{me} Collin, Ass. q^l.

Barillec, Sec. q^l Sundhauser, Sec.

Ce procès verbal était accompagné d'une lettre du R. Père Collin, sollicitant la confirmation du nouveau Supérieur Général. Son Eminence a bien voulu y répondre, en renouvelant par écrit et d'une manière l'expresse, la confirmation déjà accordée, par elle de vive voix. Cette lettre a été donnée à la suite de la Circulaire du T. R. Père annonçant son élection. Voici celle que le T. R. Père lui a écrite lui-même.

Lettre du T. R. Père

à S. Em. le Card. Préfet de la S. C. de la Propagande.

Paris, le 8 septembre 1881.

Eminence Réverendissime,

Le R. P. Brichet m'a annoncé que vous avez daigné confirmer mon élection comme Supérieur Général de la Congrégation. Je m'empresse de vous exprimer humblement tous mes sentiments de gratitude pour votre extrême bienveillance, et de solliciter le secours de vos pieuses et ferventes prières dans la lourde charge qui m'a été imposée.

Selon l'avis de Votre Eminence, j'ai exposé de mon mieux à tous les Pères du Chapitre les divers motifs qui, à mon sens, devaient s'opposer à ce que leur choix se portât sur moi. Malgré tout ce que j'ai pu leur dire, leurs suffrages se sont réunis sur ma personne.

Je n'avais plus qu'à me soumettre à l'expression de la volonté divine, et à prendre ma croix avec courage.

Ce qui me donne confiance, ce sont les bonnes dispositions qui, grâce à Dieu, animent en général tous nos Pères. Notre V. Fondateur, le P. Libermann a donné à notre Cong^e l'esprit qui devait l'animer; son successeur, le R. P. Schwindenhammer en a fixé l'organisation par des Constitutions que Votre Eminence a daigné confirmer de sa haute approbation. Je n'aurai qu'à maintenir et continuer ce qu'ils ont si bien fait avec l'aide de Dieu.

Dans notre Chapitre, tout s'est passé avec un grand esprit de paix, d'union, de charité. Cela a été pour tous et pour moi en particulier, d'une grande consolation. Rien de nouveau n'y a été décidé; on a été d'avis unanime de s'entérer en tout aux Constitutions votées au dernier chapitre et approuvées par Votre Eminence, sans y rien changer en quoi que ce soit.

Avant de se séparer, le chapitre a tenu à faire et à signer une Adressé à l'Auguste Vicaire de Jésus-Christ, afin de lui exprimer tous nos sentiments de filiale vénération et d'inaltérable dévouement. Je serais bien reconnaissant à Votre Eminence, de la déposer aux pieds de Sa Sainteté, en lui demandant en retour, pour tous les membres de notre Cong^e, ses maisons et ses œuvres, et spécialement pour nos Missions d'Afrique, sa Bénédiction apostolique.

Votre Eminence a eu la bonté de m'obtenir du St^e Père, pour la durée de ma fonction de Vicaire général de l'Institut, la continuation des pouvoirs accordés précédemment à notre Supérieur général défunt. Je lui serais bien reconnaissant d'en demander pour moi le renouvellement. Je joins, à cet effet, à cette lettre une supplique que je prierais Votre Eminence de vouloir soumettre à Sa Sainteté. Les facultés qui y sont demandées sont des plus utiles pour nos missionnaires. La rédaction en a été préparée d'après celle que Votre Eminence avait eu la bonté de faire. Elle-même en 1869.

Dans l'espoir d'une réponse favorable, je prie V. Eminence de daigner agréer etc..

Le Vasseur, Sup. q!.

Réponse de Son Eminence.
(Traduction de l'Italian.)

Très Révérend Père,

M. R. P. Collin m'a envoyé le procès-verbal de l'élection de Votre Paternité Révérendissime comme Supérieur Général de la Congrégation de l'Esprit et du Coeur de Marie; et vous-même, par votre lettre du 8 Septembre dernier, vous m'avez donné avis de votre élection, en me transmettant une adresse du Chapitre au St. Père, et en me demandant la concession des pouvoirs accordés à votre prédécesseur.

Je me réjouis grandement de ce que le choix du Chapitre dans l'élection du Supérieur Général soit tombé sur une personne aussi digne que Votre Paternité Révérendissime et je suis assuré que moyennant les lumières de votre longue expérience et le secours de la grâce de Dieu, vous pourrez gouverner sagement et rendre votre Institut de plus en plus florissant, et de cette manière, procurer à l'Eglise, principalement dans les Missions, l'aide et l'assistance que la malice des temps présents rend de plus en plus nécessaires. A cette fin, je vous communique les facultés que vous avez sollicitées.

J'ai le plaisir de vous faire connaître qu'ayant présenté au St. Père l'adresse du Chapitre général, Sa Sainteté a été fort satisfaite des nobles sentiments de zèle apostolique et d'attachement au St. Siège, dont il s'est montré animé, pour accroître de jour en jour davantage la gloire de Dieu et travailler au salut des âmes. Sa Sainteté a daigné en conséquence accorder sa Bénédiction apostolique à tous les membres du Chapitre dont les noms figurent au procès verbal, et particulièrement à Votre Paternité Révérendissime qui ils ont choisi pour Supérieur Général.

Rome, de la Propagande le 8 octobre 1881.

Votre très- affectionné

Jean Card. Simeoni, Préf. S. C. Prop.

Adressé du Chapitre au St. Père.

Beáissime Pater,

Sedales Congregationis Sancti spiritus et Immaculati Cordis
Mariæ Virginis, in Capitulum pro electione novi Superioris coa-
dunati, ad pedes Sanctitatis Vestrae se humiliiter provolvunt in-
signium devotionis plenique obsequi quo erga sedem Apostolicam
Petrique successorem afficiuntur.

Quum ab exordio nostrae societatis, Cathedrae Romanae
errandi nesciae, arctissimis vinculis devincti fuerimus, ob exi-
mum in illum amorem Ven. S. D. Francisci. Mariae Pauli Si-
lbermann, cupus ut nostrum omnium Patrio, spiritu alimur el-
ducimur; quinque sub eiusdem successore quem adhuc defle-
mus, in hac filiali cum supremo Ecclesiae Capite unione per-
manserimus, nos ad unum omnes Romano Pontifici maxime ad-
dictos devotosque esse semperque futuros valde gloriavimus;
ideoque etiam angelicam Sancti Thomae doctrinam, quae jam,
Vestra Sanctitate auctore, quasi novum lumen in cœlo fulget,
toto mentis jubilo amplexi sumus eamque in nostris philoso-
phiae et theologiae scholis e purissimis laustam fontibus doce-
mus atque tuemur. Quos animi nostri versus nobiscum in re-
giones vel maxime remotas circumferimus fidelesque populos
eisdem imbuendos eravimus.

Quia propter quaecunque Romanae Ecclesiae bona vel
mala accidere possunt, nos omnes laetitia vel dolore solent im-
plere: gaudium quo Slavonici populi suac cum Petri cathedra uni-
onistam splendida testimonia cor vestrum perfuderunt etiam cordibus magna fuit:
voluptati; uerbum illum dolorem quem Sanctitas Vestra per-
cepit ex conviciis perditae plebis ejusque impensis in successorem
vestrum omnium ore celebrandum clamoribus, cum ejus corpus
transfretetur, indigne prolatio, eundem et nos omnes uno corde
persensimus. Denum ut uno verbo complectantur omnia. oculi
nostris sunt semper ad Petri sedem conversi, ut, quae. Si sunt
placita, semper faciamus; quae damnat, damnemus, quae docet aut pree-
cipit tenemus et opere compleamus.

Dum hos nostri cordis sensus iterum significamus, Sanctitatis
Vestrae pedes humillimes deosculantes, Apostolicam Benedictionem im-
ploramus pro nobis omnibusque nostrae Societatis alumnis, pro
felici successu piorum operum quibus incumbant, praesertim
vero prædicationis evangelicae inter infideles nigros curae
nostrae concorditos, demum pro infra scripto superiori generali
noviter electo ut Deus ipsius regumen in bonum Societatis
nostrae et ad sui Nominis gloriae dirigat,

Sanctitatis Vestrae,

obsequentiissimi servi ac devotissimi filii,

(ouvent les signatures.)

Réponse de S. E. le Cardinal Jacobini,

Secrétaire d'Etat,
à l'adresse du Chapitre.

(Traduction de l'Italien.)

Très-Révérend Père,

Le saint Père a reçu avec une vive satisfaction l'a-
dressé que vous lui avez transmise, au nom de votre Congr^e,
pour protester contre les insultes faites aux cendres de son
glorieux prédecesseur, et déclarer que l'attachement de tous
les membres de l'Institut au St Siège sera d'autant plus vif
que la guerre à ses droits et à son autorité sera plus acharnée.

Je vous en remercie bien vivement au nom de l'auguste
Pontife, en vous annonçant en même temps qu'il accorde de tout
cœur la Bénédiction Apostolique comme gage de sa bienveil-
lance à tous ceux qui font partie de votre Institut religieux
se méritant.

Sa Sainteté, adhérant de bon cœur à la demande que vous lui
avez en même temps adressée, bénit avec une paternelle affec-
tion votre Paternité Révérendissime, en invoquant sur vous, de
la miséricorde divine, la plénitude des lumières célestes, afin que
vos travaux deviennent de plus en plus féconds et fructueux,
pour le plus grand bien de la Congr^e que vous avez été appelé
à diriger.

Je profite de cette occasion pour vous offrir ma considération distinguée !

De votre Paternité Réverendissime,
le très- affectionné dans le Seigneur,

Rome, 30 sept. 1881.

Louis Card. Jacobini.

Lettres diverses
adressées au C. R. Père après son élection.

S'élection du C. R. Père fut annoncée, dès le 30 août, dans les journaux religieux de Paris, *L'univers* et *Le Monde*. Il en fit part lui-même, dès que cela lui fut possible, aux Cardinals et aux Evêques avec lesquels la Congr. se trouve particulièrement en rapport par ses œuvres, ainsi qu'au Ministère de la Marine et des Colonies et à celui des cultes. De toutes parts sont arrivées aussitôt des lettres nombreuses de félicitations pour lui-même et pour la Congr. On y voit que partout on s'attendait au choix qu'a fait le chapitre ; c'était, suivant la parole de Mgr Fava, un devoir de piété filiale de la part de la Congr..

Parmi ces lettres, nous nous bornerons à citer celle que le Vénérable Cardinal Archev. de Paris a bien voulu écrire tout aussitôt au C. R. Père, de sa propre main

Paris, le 1^{er} sept. 1881

Cher Supérieur,

Je me réjouis sincèrement de votre nomination à la charge de Supérieur Général. Je désirais qu'il en fût ainsi, et si j'avais fait partie du Chapitre, je vous aurais donné ma voix. Je ne suis point étonné si votre modestie est un peu effrayée de cette grave mission; Dieu vous viendra en aide et vous donnera lumière, force et prudence.

Je vous envoie ma bénédiction de tout mon cœur, et vous re-nouvelle l'assurance de mon affectueux dévouement.

+ J. Hipp. Card. Guibert, Arch. de Paris.

— Nous n'avons pas besoin d'ajouter que dans toute la Congr^e, la nouvelle de l'élection du C. R. Père a été accueillie avec des sentiments de bonheur et de joie. De nombreuses lettres arrivent encore chaque jour à la Maison-Mère, exprimant ces sentiments sous des formes diverses. Tantôt ce sont des lettres particulières des Supérieurs et des membres, et tantôt des lettres collectives des C^{te}s, signées de tout leur personnel, Pères et Frères. Toutes sont remplies des mêmes témoignages d'affection filiale, de dévouement absolu et d'obéissance.

A l'heureuse nouvelle, un des plus anciens missionnaires de la Congr^e, a senti se réveiller la verve poétique de ses premiers printemps; et, de l'île lointaine où il exerce l'apostolat avec une ardeur toujours nouvelle, en gagnant des cœurs à la Mère Admirelle, qui autrefois lui rendit la parole, il a adressé au C. R. Père l'acrosticque suivant, qui vient parfaitement couronner cette relation:

Mon Dieu, voici l'élù de votre droite
 On l'avait deviné : Mais de la voie étroite.
 Nul ne l'eût fait sortir, sans votre choix, Seigneur,
 L'autant lui plaisait sa place et sa simple assistance
 Rien que le second rang auprès du supérieur !
 Enfin, Vous le voulant, il incline son cœur
 Sous le fardeau pesant que votre Providence
 Remet entre ses mains : Il ne sait qu'obéir ;
 Stendant ses deux bras sur la croix salutaire,
 Vué qu'il est, Seigneur, à toujours vous complaire,
 Et sur vos pas, sanglants à souffrir ou mourir.
 Rendez-le doux et fort, Jésus, Rôle suprême,
 Et faites-le pour nous comme un autre vous-même.
 Il ne pouvant rien, tout seul, mais par vous pouvant tout,
 Dans la force d'en-haut, il ira jusqu'au bout.
 Pour la gloire de Dieu qu'il brille dans l'Eglise,
 Et qu'approvée de Rome, il redise en tous lieux,
 Rejoignant les cœurs, cette noble devise :
 Être ici tout à tous, pour mener tous aux cieux.

Charles-Louis B....

Maladie du C. R. Père.

On avait espéré qu'une fois débarrassé des fatigues et des préoccupations multiples que devaient naturellement occasionner la réunion du Chapitre général et les nombreuses affaires à traiter à cette époque, le C. R. Père se remetttrait en peu de temps, comme cela a eu lieu plusieurs fois déjà par le passé. Malheureusement il n'en a pas encore été ainsi. Le manque d'appétit et de sommeil, et par suite son état d'affaiblissement allèrent toujours en augmentant; et il tomba même bientôt sérieusement malade.

Vers le milieu de septembre, vint s'ajouter à son extrême fatigue, une violente douleur au côté droit, qui, chaque jour croissait en intensité, et dont on ne pouvait découvrir la cause. Enfin, au commencement d'octobre, il apparut une certaine grosseur à l'endroit sensible! On reconnut alors que c'était un abcès qui se formait lentement. Bientôt, en effet, la tuméfaction se développa et prit un volume considérable. Mais, comme l'abcès paraissait assez profond et large, malgré tous les moyens employés, on ne parvenait pas à produire un épanchement à l'extérieur. M^e le Dr Coffin, qui depuis le commencement soignait le C. R. Père avec le plus grand dévouement, proposa d'appeler en consultation M^e le Dr Tillaux, chirurgien à l'hôpital Beaujon et l'un des plus habiles praticiens de la capitale. Le rendez-vous fut fixé au vendredi de 7 octobre à 3 h. M^e le Dr Tillaux reconnut aussitôt, comme M^e Coffin, la présence d'une abcès flegmonneux. Sans perdre un instant, il prit son bistouri et pratiqua immédiatement une large et profonde ouverture de trois doigts, qui fit sortir une quantité de matières purulentes.

L'opération quoique exécutée rapidement et avec de l'exactitude, ne fut pas sans faire éprouver une vive douleur à notre bien-aimé malade; mais le dégorgement du flegmon lui donna tellement un mieux sensible; et le soir, le C. R. Père pouvait dor-mir sur son côté droit, ce qu'il n'avait point fait depuis plus

d'un mois. Depuis lors la poliurie n'a cessé de couler assez abondamment, elle commence cependant à se tarir. Un moment on a craincu que c'en fut un abcès au foie, ce qui eût offert une grave complication. Mais un examen sérieux et réitéré au microscope, de la part des deux Docteurs, a dissipé cette crainte.

Le C.R. Père avait dû cesser de dire la st^e Messe depuis le jour de l'opération, et quelques jours auparavant, son breviaire à l'ordinaire suivant, le R.T. Lmonet lui porta la st^e Communion dans sa chambre. Mais deux ou trois jours après, il put aller assister au St. Sacrifice et communier dans l'oratoire des Frères, ce qu'il n'a cessé de faire chaque jour depuis lors.

Hier samedi, 22 octobre, se sentant un peu plus de forces, il a pu dire la st^e Messe, sans en être trop fatigué. Aujourd'hui encore, il a eu ce bonheur. Prions de plus en plus avec ferveur pour que le Bon Dieu lui rende la santé et le conserve de longues années encore à notre filiale affection !!

Admissions aux vœux.

Admissions aux vœux perpétuels.

Tax décisions des 31 mai, 25 juin, 17 et 19 juillet, ont été admis aux vœux perpétuels:

les P.P. Otter, de la Maison-Mère,

Dunoyer, de la Côte de N. D. de Langonnet,

Caragnat, de la Côte de St. Sauveur, à Cellule,

Ussel, de la Côte de N. D. d'Espérance, à Merville,

Sommier, de la Côte de St. Joseph, à Mesnières,

Strub Pierre,

Montel Etienne, } de la Mission de la Sénégambie,

Renault Arge,

Neu, de la Mission des Deux-Guinées,

Picardia Cado, de la Province de Maurice,

Gris, de la Côte de St. Pierre (Martinique).

Taoc, de la Côte de St. Pierre (Martinique),
 Trinault, } de la Côte de St. Pierre (Guadeloupe),
 Robert, }
 Schurter François, }
 Pillard, } de la Mission de la Guyane.

Les P. F. Anatole de Willelume, } de la Côte de St. Paul,
 Timoléon Montialoux, }
 Louis de Gonv. Quérout, de la Côte de St. Pierre (Guadeloupe).

Aux vœux de cinq ans.

Ont été admis, par décisions des mêmes jours, à renouveler leurs vœux pour cinq ans :

Les P. P. Pallier Édouard, de la Côte de N. D. de Langonnet,
 St Yves, de la Côte de St. Sauveur de Cellule,
 Mallet, de la Côte du Sé-Cœur, à Langogne,
 Voegtlj. Jean, de la Côte de St. Nicolas à Rambervillers,
 Hogan, de la Mission de la Cimbelbaie,
 Burg Aloïse, de la Province de Maurice,
 Gaepfert Emile, } de la Mission de Mayotte et Nossi-Bé,
 Montel Pierre, }
 Huirzlin, de la Mission du Zanguebar,
 Laurent, de la Côte de N. D. de la Melirande (Martinique),
 Mac-Cabe, } de la Province des Etats-Unis,
 Quinn, }
 Séné, de la Mission de Sénégambie; (déc. au 22 août 1880.)
 Les P. F. Léonine Leroy, de la Côte de Langonnet,
 Fructueux Debrionde, }
 Alype Welter, } de la Côte de Cellule,
 Victorien Riberolle, }
 Francois d'Assise Goic, } de la Mission de la Sénégambie,
 Hubert Grunwald, }
 Alomar Schelder, de la Mission des Deux-Guinées,
 Donatien Meyer, de la Côte de la Guadeloupe.

Admissions de Nov-clercs à la Profession.

Par décision du 17 août, ont été admis à la Profession, 23 novices-clercs. Ils ont émis leurs premiers vœux le jour de la fête du St. Cœur de Marie, 28 août. Ce sont :

- Les P.P. Brégen Alain-Marie, du dioc. de Quimper,
 Kieffer Philippe-Jacques, du dioc. de Strasbourg,
 Prono Julien, du dioc. de Vannes,
 Gourion François-Marie, du dioc. de St-Brieuc,
 Hassler Blaise,
 Gutk Edouard,
 Houdé Michel, } du dioc. de Strasbourg,
 Kraft Georges,
 Acker Georges,
 Brunet Eug. Désiré-Louis, de l'archid. de Cambrai,
 Levadoux Antoine, du dioc. de Clermont,
 Tarsus Alphonse, du dioc. de St-Claude,
 Schmitz Jr. Edouard-Hippolyte, du dioc. de Cologne (Prusse rhén.),
 Griffin Jean, du dioc. Limerick (Irl.),
 Rabany Antoine-Charles, du dioc. de Clermont,
 Haaby Marie-Auguste, du dioc. de Strasbourg,
 Raimbault Jean-Bt, du dioc. d'Angers,
 Amann Charles,
 Kuentz Jr. Prosper-Augustin, } du dioc. de Strasbourg,
 Girard François, du dioc. de Clermont,
 O'Toole Hugues, du dioc. d'Ossory (Irl.),
 Bernard chev. Benjamin-Clément, de l'archid. de Cambrai,
 Mac-Dermott Patrice, de l'archid. de Cashel (Irl.)

— Ces jours du mois assignés à ces nouveaux Profès pour la St. Messe à dire deux intentions du C.R. Père, ont été fixés comme il suit :

- P.P. Brégen et Kieffer (Irl.) le 1^{er}. — P. Prono, le 3. — P. Gourion, le 4. — P. Hassler, le 6. — P. Gutk, le 11. — P. Houdé, le 12. — P. Kraft, et Acker, le 13. — P. Brunet, le 14. — P.P. Levadoux et Tarsus, le 15. — P.P. Schmitz et Griffin, le 16. — P. Rabany, le 17. — P. Haaby, le 18. — P. Raimbault, le 19. — P.P. Amann; Kuentz et Girard, le 20. — P. O'Toole, le 21. — P. Bernard, le 27. — P. Mac-Dermott, le 30.

Admissions de Novices-Frères à la Profession.

Par diverses décisions ont été admis de même à la Profession, les Novices-Frères dont les noms suivent :

au Noviciat central du St-Cœur de Marie, le 8 sept. 1881. (D: du 19 août.)
 les F.F. Elisée Stein,
 Diocore Pfeffer, } du dioc. de Strasbourg,
 Fabien Stemmer, de l'archid. de Cologne,
 Radislas Breidel,
 Scandre Voegli, }
 Jean-Élimaque Bannwart, } du dioc. de Strasbourg.
 Lucius Rottaan,

à Notre-Dame de Rockwell, le 28 août. (D: du 17 août.)
 les F.F. Dunstan Dunne,
 Achillee Bunbury, } du dioc. de Kildare,
 Nicéphore Barrett, du dioc. de Waterford,
 Daimas Colgan, du dioc. de Kildare,
 Gontran Meekan, } du dioc. de Rathroe,
 Nicaise Meekan, }
 Moel Mulherrin, du dioc. de

à Marienstadt, près Morcilton (Etats-Unis), le 28 août (D: 25 juin).
 les F.F. Fabius Wimmers, du dioc. de Cincinnati,
 Ammon Teitz, du dioc. de Pittsburg.

(1) Ce frère doit s'appeler non pas Fabien, mais Fabius, selon le nom qu'il lui a été donné à son admission à l'Oblation (Bull. n° 133, p. 695.), et pour empêcher de le confondre avec le F. Fabien, admis également à la profession au St-Cœur de Marie.

Admissions à l'Oblation.

Par décision du C. R. Père, ont été admis à l'Oblation :

au Grand Sécolasticat, le 2 oct. (D: du 29 sept. 1881.)
 M. Bénard Paul Joseph, Pat. de rel. B.^e Henri Suso.
 au petit Sécolasticat de Blackrock, le 1^{er} nov. (D: du 27 oct.)
 M. M. Boeken Hubert, Pat. de rel. Marie-Louis,
 O'Callaghan Matthieu, Pat. de rel. St-Louis-de-Gonzague,
 Farell Jacques, Pat. de rel. St-Joseph.

- au Noviciat central du St Cœur de Marie), le 8 sept. (ou 1^{er} sept.)
 Le Post. Kattenborn Guillaume, en rel. F. Sylvestre..
 au Noviciat de St Sauveur, à Collonges le 29 sept. (ou du 17 sept.)
 Le Post. (Débiton Antoine), en rel. F. Digne,
 Weckel François Joseph, en rel. F. Ménétré.
 - au Noviciat des Etats-Unis. (ou du 9 oct.)
 Le Post. Recslo Antoine, en rel. F. Smitien.
-

Nominations et placements.

Par diverses décisions du C. R. Père, ont été opérées les nominations, mutations et placements qui suivent:

Nominations de Fonctionnaires généraux, Supérieurs et Directeurs.

Ont été nommés, dans l'administration générale:
 Préfet général des Frères, le R. P. Collin,
 Dr. des Scolastiques, le R. P. Emonet,
 Économie général, le P. Besserat,
 Sous-Procureur général, le P. Ott,
 Sous-Préfet général de santé, en l'absence du R. P. Libermann, Président du; le P. Grizard.

Les autres fonctions restent les mêmes, tant au Secrétariat qu'à la Procure, etc. Seulement, le R. P. Emonet est chargé, comme Secrétaire, des correspondances avec les Cétes de France; le R. P. Collin demeure chargé de celles avec les autres Cétes.

— Ont été nommés, en second lieu:
 Supérieur de la Maison-Mère, à Paris, le R. P. Collin,
 et Directeur du Séminaire, le P. Léon Sévassier;

Supérieur de la Côte du St Cœur de Marie, le R. P. Emonet,
 et vice-Supérieur, le P. Grizard; le R. P. Burg demeure chargé du Noviciat des Frères.

Supérieur de la Côte de St Joseph de Beauvais, le P. Nimbou,
 en remplacement du P. Grivel, apposé à la Maison-Mère.

à cause de son état de santé;

Supérieur de la Côte et du collège du Sacré-Cœur de Langogne, en remplacement du P. Ott, placé à la Maison-Mère, le Père Guilmot, revenu récemment de Maurice. Par la même décision, la Côte de Langogne, qui relevait précédemment de celle de Cellule, en a été séparée et rattachée directement à la Maison-Mère, comme les autres Côte, (8 sept. 1881.)

Supérieur principal de la Guyane; en même temps que Supérieur local de la Côte de St-Sauveur de Cayenne, le P. Guyodo, en remplacement du R. P. Emonet;

Supérieur principal de nos maisons d'Haïti, et Supérieur particulier du collège de St-Martial, à Port-au-Prince, en remplacement du P. Simonet, le P. Taragnat. Le P. Simonet a été spécialement déchargé de cette fonction à cause de sa surdité; il a été heureux alors de se dévouer à sa première Mission, celle de la Sénégambie, pour laquelle il doit partir prochainement.

Supérieur de la Côte et du collège de l'Immaculée Conception, à Pondichéry, le P. Roserot, précédemment à Maurice, en remplacement du P. Leroy, destiné à la Mission du Zangueba.

Préfet du petit scolasticat de la Côte du St-Esprit, à Braga, le P. Costes, qui auparavant remplissait la même fonction à Cellule;

Sous-Préfet du petit scolasticat de Cellule, le P. Latappy Léon, le P. Thubert réunissant, comme par le passé, la charge de Préfet à celle de Supérieur de la Côte.

Préfet du petit scolasticat de Rockwell, le P. Muc-Orer molt, nouveau profès.

Placements dans les Côte d'Europe.

Ont été placés à la suite de la retraite annuelle :

à la Côte du St-Coeur-de-Marie. Le P. Martin, revenu d'Haïti, et le P. Bernard, nouveau profès. Le P. Martin est sous-directeur du Noviciat des Clercs, en remplacement du P. Pascal, et fait les cours de Physique et de Chimie au Grand Scolasticat.

Le P. Pascal est passé au Grand Sécolasticat, comme Econome et professeur de Droit canon et d'Histoire. Le P. Bernard y est chargé du cours de théologie dogmatique.

à la Maison-Mère à Paris : le P. Meillorat, appelé après trois années passées à Mesnières, à reprendre le cours de dogme au séminaire, en remplacement du P. Cogniard ; le P. Talier de Langonnet, comme aide pour les travaux du secrétariat, en place du P. Otten ; et le F. Boniface, second Tortier.

à N. D. de Langonnet : le P. Kienlen et le P. Mueloux, précédemment employés, le premier à l'œuvre des Clercs à Beauvais, et le second à l'orphelinat de Mesnières, et trois scolastiques, M. M. le Borgne, le Cointre et Ladrin, et un postulant, M. Van Gent.

à St. Ilan. Provisoirement, le P. Orinel, en la place du Père Thuat, en traitement à Paris, pour les yeux ; et un postulant scolastique M. Mogenet ;

à la Côte de Cellule : le P. Voegtli (Marc), envoyé du Grand-Sécolasticat où il professait le dogme, pour faire la classe de seconde, en remplacement du P. Costes, et cinq scolastiques : M. M. Moïel, Marrou, Chourré, Camus et Duron ;

à la Côte de Langogne : quatre scolastiques, M. M. le Gallo, Wira, Falconet et le Citol. Le P. Rolle de Merville, destiné pour la Mission de Sénégal, y a été également envoyé en attendant son départ ;

à la Côte de Beauvais le P. Muespaels et M. Maunier, scolastique, et l'ancien F. Narcisse Coinet, réadmis à l'essai, sur ses instances.

à N. D. d'Esperance à Merville : le P. Brunet, de la dernière profession, en la place du P. Issel, parti pour Pondichéry, trois scolastiques, M. M. Breidel, Sarache et Michel, et le P. Fructueux, précédemment employé à Cellule ;

à St. Joseph de Mesnières : les P. P. Kieffer et Kuentz, nouveaux Profès ; M. Gross (Martin), scolastique ; le F. Fridolin, en disponibilité à la Côte du St. Cœur de Marie, depuis son retour du Sénégal, le F. Fuscién, de la Côte de Paris, enfin deux nouveaux Frères Profès, les F. et F. Elisée et Séandre.

au collège de Rambervillers : le P. Degressol, précédemment

Sept. 1881.

employé à Mesnières, M. Michel, envoyé de Cellule et M^r le Cleach, scol.

En Irlande : à Blackrock : le P. Cogniard, auparavant professeur de Dogme à Paris, et le P. O'Coole, nouveau profès;

à Rockwell : Outre le P. Mac-Dermott, quatre scolastiques, M. M. Frasley, Mac-Enany, Ball et Dickopff.

Destinations et départs pour les Clés d'outre-mer.

Voici, d'après la date de leurs départs, les membres qui jusqu'à présent, ont reçu leur destination pour les Missions et les colonies.

Se sont embarqués : Pour la Réunion, le 21 août à Marseille ; le P. Allain, précédemment à Mesnières.

Pour Pondichéry : le 4 septembre, à Marseille, le P. Vosel, de la Clé de Merville ; le 2 oct., avec le P. Corbel, le P. Roserot, le P. Rabany, nouveau profès, M. Ripsaux, scolastique, et enfin, le 30 oct. le P. Schaffner ;

Pour les États-Unis : le 10 sept. au Havre, le P. Muller, revenu de la Mission de Sierra-Léone, et le P. Griffin (Jean) de la dernière Profession ; puis le 10 oct., le P. Strub et le P. Otten, de la maison de Paris. Le P. Griffin est destiné au collège de Pittsburgh, et les deux autres Pères à la colonie de St-Joseph, dans l'Arkansas.

Pour Sierra Léone le 15 sept., à Liverpool, les P.P. Hassler et Huimbault, nouveaux Profès ;

Pour la Sénégambie : le 20 sept. à Bordeaux, Mgr Dubois, le P. Sene, et le P. Lossebat, revenu pour quelques semaines en France le mois précédent. — Était déjà reparti pour la même Mission, le 5 sept., le P. Kiehl.

Pour Haïti : le 21 sept. à St-Nazaire, le P. Zaragnat, provisoirement employé à Cellule, les P.P. Haaby et Acker, nouveaux profès, puis le 21 oct. le P. François.

Pour la Trinidad, à la même date par le même navire, les P.P. Schmitz et Gouriou, de la dernière Profession ;

Pour la Martinique, le 25 sept. à Bordeaux, le P. Hootier,

employé précédemment au collège de Langogne, le P. Trono, nouveau Profès.

Pour la Guadeloupe, le même jour, le P. Girard, de la dernière Profession; puis le 25 oct. au même port d'embarquement, le P. Brunelli et le P. Tarsus, nouveau Profès.

Pour la nouvelle fondation d'Hubilla, dans la colonie portugaise de Mossaniedes, le 5 oct. à Lisbonne, le P. Duparquet, les P.P. Charles (Wünenburger) et Antunes, les F.F. Gérard et Rodrigue, tous quatre de la Côte de Braga, puis le F. Lucius, nouveau Profès. Le Gouvernement portugais, qui se montre très-bien disposé pour cette œuvre, leur a accordé généreusement le passage avec le transport gratuit de tous leurs bagages jusqu'au lieu de leur résidence.

Pour St-Pierre et Miquelon, le 11 oct. à Liverpool, le P. Verdier, précédemment à Braga, et le F. Jean Climaque, de la dernière Profession.

Pour Zanzibar: le 16, à Marseille, le P. Hoacuard, revenu en France pour raison de santé! Sont destinés pour la même Mission, le P. Veroy, de Pondichéry; le P. Picarda (Cado), de l'île Maurice; et le P. Gauffert (Emile), de l'île Mayotte;

Pour le Gabon: le 31, à Liverpool, par un navire de commerce se rendant directement au Gabon, Mgr Le Berre, et le P. Heintz, employé au Grand Sécolastical depuis son retour de Pondichéry, ainsi que le F. Diocore, nouveau Profès. A sa destination pour la même Mission, le P. Picarda (fr. Mie), de la Guadeloupe,

Pour le Congo: par la même occasion, les P.P. Krafft et Seradoux, de la dernière profession.

Rétraites aux Cétes religieuses.

Plusieurs de nos Frères, particulièrement ceux qui étaient venus en France pour le Chapitre, se sont employés avec zèle, après notre retraite annuelle, à donner ces mêmes exercices à diverses Cétes religieuses. La première rétraite des Sœurs de St-Joseph, celle

de Sensis, a été prêchée par le P. Simboult (30 août - 6 sept.). Le P. Hubert aidail pour les confessions de près de 215 religieuses qui y prenaient part.

A leur Maison-Mère, il y a eu deux retraites successives, selon l'usage. La prédication de la 1^{re} a été confiée au P. Corbet. Commencée le 8. sept., elle s'est terminée le 15. Elle comptait 315 retraitantes. En l'absence de M. L'agarde, vicaire général de Paris, leur supérieur ecclésiastique, et vu l'état de souffrances du C. R. Père, qui n'a pu assister à aucun exercice, le P. Corbet a reçu le matin du jour de la clôture, les voeux perpétuels de 27 Sœurs; et le soir, 46 novices ont fait leur profession entre les mains du R. P. Emonet.

La seconde était, cette année, exclusivement destinée aux Supérieures et devait être prêchée par le C. R. Père! Il s'est fait remplacer par le P. Hubert. Le nombre des Supérieures qui ont pris part à ces exercices était de 104. (18 au 25 sept.)

Quant aux autres retraites des Sœurs de St Joseph, elles ont été prêchées: celle de Cluny, par le P. Grizard (11-18 sept.); celle de Querilly, par le P. Otten (16-23 sept.); celle de Lyon, par le P. de Courmont (20-27 sept.); celle d'Alençon, par le P. Hoeintz, et celle de St Yon, près Rouen, par le Père Brunetti (28-50 oct.), qui, peu de jours après a donné également celle de Châlons (9-16 oct.).

La retraite annuelle des Sœurs de l'Immaculée Conception, à Paris, a été prêchée par le P. Otten (14-21 aout).

Le R. P. Delaplace a été allé, cette année, donner les exercices spirituels aux institutrices laïques, sorties de l'école normale, dirigée à Beauvais par les Sœurs de St Joseph. (4-oct.) Malgré les difficultés des temps, cette retraite a été bien suivie et a produit des résultats consolants.

La retraite annuelle des Sœurs Servantes du St Coeur de Marie a été prêchée par le P. Delaplace à leur maison de l'arue (9-10 aout), et à Paris, par le P. Simonet (16-25 sept.).

Ajoutons encore les retraites données à divers pensionnats dirigés par les Sœurs de St Joseph: celle de Maisons-Alfort;

prêchée par le P. Sébeinty (11-14 oct.), qui en a aussi donné une à l'Orphelinat manufacturier de Vitry, dirigé par les Sœurs Servantes de Marie.

Nécrologie.

Depuis le dernier Bulletin, nous avons eu à déplorer la perte de trois de nos confrères, du P. Espinasse à St-Louis du Sénégal, du P. Le Gano, à la Guadeloupe; et enfin du bon P. Sedhui, emporté à Cayenne par une fièvre pernicieuse le 10 sept. dernier.

Nous renouons ici une Notice nécrologique sur les deux premiers défunts, réservant au prochain Bulletin celle du P. Sedhui.



Le P. Espinasse,
décédé à St-Louis du Sénégal,
le 30 août 1881.

Le P. Espinasse est mort victime de la fièvre jaune, qui, cette année, encore, a ravagé le Sénégal. Malgré les vifs regrets que doit nous causer la perte de ce jeune confesseur, nous avons cependant bien à remercier la Providence d'avoir préservé nos autres Pères au milieu du terrible fléau, qui a emporté tant d'Européens.

Le P. André Espinasse naquit à Cellule le 6 mai 1852, dans la maison même qui devait plus tard servir de berceau à l'Etablissement de St-Sauveur. Ses parents étaient fermiers de la sœur Emmanuel, fondatrice de l'œuvre. C'est dans leur humble habitation, donnée ensuite à cette œuvre, que furent reçus les premiers Frères qui allèrent à Cellule en 1856; et ils y demeurèrent jusqu'à ce que la Cité put être régulièrement établie. Le P. Espinasse connut ainsi la Congrégation dès sa première enfance. Ensuite il étudia à l'école primaire sous la direction du F. Martin. Plus tard, à cause de la condition spéciale de sa famille,

on l'autorisa, par une permission unique, à suivre, comme externe, les cours du petit séminaire jusqu'en 5^e. C'est à cette époque (28. sept. 1866) qu'il entra au petit séminaire. Ses parents en furent heureux. Onze ans après, le 26 août 1877, il avait le bonheur d'emmener ses premiers vœux.

Quelques jours après sa profession (5 sept. 1877), il débarquait à Bordeaux avec le F. Taurin, pour la Mission de St^e Marie du Gabon, dans laquelle, disait-il, il avait toujours désiré être envoyé. Il y fut d'abord chargé du soin des enfants, puis de la desserte de l'^{hôpital} l'étage de la langue ponguee absorbait le reste de son temps. Mais bientôt ses forces déclinèrent sensiblement; et sa faible santé ne pouvant se faire au climat du Gabon, il fut obligé, bien à regret, de quitter cette chère Mission, le 6 mars 1880.

On espérait que le climat du Sénégal lui serait plus favorable. Il s'y trouva en effet beaucoup mieux, et fut heureux d'y demeurer, malgré la nécessité où il était d'étudier une nouvelle langue indigène. Après avoir occupé divers postes, à Gorée, à St. Louis pour aider ou remplacer les Pères fatigués ou malades, il avait été en dernier lieu nommé curé à Rufisque, après la mort du P. Murty. Quand éclata la fièvre jaune à St. Louis, il fut heureux d'aller porter secours aux Pères de cette ville, surchargés de travail. Il était alors à Dakar, remplaçant provisoirement le P. Losselet. Au premier appel, il partit pour St. Louis le 18 août, et fut dès son arrivée, chargé du soin de l'^{hôpital}.

« Me voici de nouveau, écrivait-il quatre jours après, à l'^{hôpital} de St. Louis. On y a demandé du secours; cela me revenait de droit. Je suis accablé de travail. Depuis que je suis ici, je puis dire que je n'ai pas eu une heure de sommeil. Nuit et jour il faut être à l'^{hôpital}. Pendant que j'écris cette lettre, on vient m'appeler encore pour des malades. Je suis obligé de terminer là brusquement...»

« Quelques jours plus tard, ajoute le P. Guérin, le cher P. Espinasse fut lui-même pris de la fièvre. Sa maladie n'a duré que trois jours. C'est un des cas les plus violents.

« C'est dans la nuit du vendredi, vers 11^h du soir, que ce cher-confrère est tombé malade. Il couchait dans une chambre contiguë à la mienne. Tout-à-coup j'entends frapper au milieu de la nuit. — « Venez ici, me dit le P. Espinasse... » — je cours chez lui, et le trouve grelottant de froid dans son lit. Je le couvre de mon mieux; et il me dit d'aller me recoucher. Je m'en allai donc, mais ne dormis que d'un œil... Vers minuit, j'entendis le cher Père qui faisait des efforts incroyables pour vomir. J'accourus aussitôt; et la pensée me vint seulement alors, que ça pouvait bien être la fièvre jaune. On lui administra aussitôt les remèdes convenables, mais tout demeure inutile. Dès la première visite, le médecin reconnut que notre confrère était très-gravement atteint.

« Le bon Père le sentait lui-même. La veille de sa mort, il me dit : — « J'en ai encore pour vingt-quatre heures... Récitez le chapelet avec moi... » — Au bout de la 3^e dizaine. — « En voilà assez, je n'en suis plus... » — Le 30, au matin, vers 10 heures, il secria : « C'est fini ! le sacrifice est fait. Adieu, mon cher confrère. Je n'avais pas encore mérité d'aller au Bon Dieu. J'en ai rien fait... » — Un peu plus tard, il répéta encore : « C'est fini ! » — puis, en parlant de son père et de sa mère : — « Dites-leur de prier pour leur enfant... que le fils qu'ils ont au scolasticat, ne se décourage pas... »

Ce sont les dernières paroles que j'ai entendues du cher Père. Il était 11^h 10m. environ. On est venu m'appeler alors en toute hâte à l'hôpital, où il m'a fallu rester plus d'une demi-heure, pour administrer et confesser des malades. Quand je suis rentré, notre confrère n'était plus. Il avait rendu son âme à Dieu vers 11h. 3 quarts. » (lett. du 7 sept. 1881.)

Le P. Renault, qui a assisté le P. Espinasse à ses derniers instants, complète ainsi ces détails. — Notre cher défunt a conservé sa connaissance jusqu'à son entrée en agonie qui n'a duré que 10 minutes. J'étais alors le seul Père présent, tous les autres étant occupés auprès des malades. Je lui ai donné une dernièreabsolution; et il s'est éteint tout doucement. Il avait reçu les derniers sacrements la veille. Ce cher confrère a sacrifié

sa vie pour les âmes. Nous avons la confiance qu'il joint au ciel de la récompense de son sacrifice. (lett. du 31 août 1881.)



Le P. le Goad,
mort à la Basse-Terre (Guadeloupe) le 13 août 1881

A son entrée au Grand Séminaire, au mois de sept. 1854, le P. le Goad se trouvait orphelin depuis déjà plusieurs années; il ne lui restait plus qu'une sœur qui lui fut ravie peu de temps après. La Congrégation devint donc, à double titre, sa famille adoptive.

Né à Brasparts, dans le diocèse de Quimper, le 16 mars 1853, il y fit sa 1ère communion à l'âge de 10 ans $\frac{1}{2}$; et passa vers l'âge de 13 ans au petit séminaire de Pont-Croix. C'est à la suite d'une visite du P. Horner dans cet établissement qu'il demanda son admission au Grand Séminaire. Le jeune Jean-Jacques le Goad, écrivait son ancien supérieur, a toujours été estimé parmi les élèves les plus réguliers et les plus pieux du petit séminaire! Il a un caractère très-facile et est universellement aimé de ses condisciples. De tout temps il a pensé à se faire missionnaire. Lors du voyage du P. Horner, ses idées se fixèrent vers la Congrégation; il y va bonement, sans enthousiasme exagéré, et avec une grande droiture. (lettre 4 août 78.)

Après sa Profession, au mois d'août 1879, il fut envoyé à la Guadeloupe, où il vient de succomber au grand regret de tous ses confrères. Voici la lettre qu'il a écrite sur ses derniers moments le P. Morin, supérieur intérimaire de la Côte.

Mon très-Réverend et bien cher Père,

Une bien triste nouvelle va contribuer à votre cœur - Le P. le Goad, atteint d'une méningite aiguë, qui s'est compliquée d'hépatite, a succombé le samedi 13 de ce mois. Une insolation aurait peut-être occasionné le mal. Pendant les huit jours que le pauvre Père a passés dans les souffrances, nous avons eu le temps de lui administrer les sacrements, de lui faire faire les vœux perpétuels, et de nous édi-

à la vue de sa pleine et entière résignation au bon plaisir de Dieu. Aux prières des agonisants que j'ai récitées plusieurs fois au pied de son lit, il répondait toujours autant que ses forces le lui permettaient, et c'est dans l'accomplissement de cet acte de piété que l'agonie est venue le saisir. Il vrai dire, le bon Père n'a pas eu d'agonie ; il s'est éteint quelques instants après que l'on eût récité la récitation des prières, et j'ai dû remplir auprès de lui le triste ministère de lui fermer les yeux.

Toute la Côte regretté en lui un bon religieux, un charmant confrère, et un professeur cheri et respecté des élèves. La population de la Basse-Terre a assisté en masse à ses funérailles, qui ont eu lieu dimanche soir. Les autorités y étaient représentées, et le Directeur de l'Intérieur, jusqu'à présent fort réservé en fait de marques de sympathie pour le collège, a assisté en personne à la cérémonie ! M. le Gouverneur nous a envoyé une lettre de condoléance. (lett. du 22 août 1881.)

Mouvements récents des Cts.

Rambervillers. — La chapelle de l'établissement de Rambervillers a été fermée le 11 octobre, par un arrêté du Préfet des Vosges. Le Commissaire de police est allé, muni de cet arrêté, y apposer les scellés. Le collège, quel'on a voulu évidemment atteindre par là, n'en continue pas moins ses cours avec succès. On conduit, en attendant, les élèves à l'église de la paroisse.

L'arrêté est fondé sur ce que la chapelle a été ouverte sans autorisation du Gouvernement, contrairement à la loi du 18 germinal, an X. Et cependant ce n'était qu'une chapelle intérieure pour les élèves, sans aucune entrée sur la voie publique. A ce titre, combien de chapelles et même d'églises peuvent se trouver menacées ? (lett. du 11 oct.) Aussi cette mesure a-t-elle produit une vive impression.

Irlande. — Le collège de Blackrock a eu, aux examens publiés, un succès prodigieux. Sur 207 élèves présentés à ces

examens, il y en a 173 qui ont réussi. Le principal collège des jésuites n'en a présenté que 155, et n'a eu que 66 nominations. (lett. 25 oct. 1881.) Ces prix valent aux élèves de Blackrock la somme de 46,675 £, et à l'établissement lui-même 13,000 £, total 59,675 £.

Séminaire français. — Le Séminaire français a, cette année, une magnifique rentrée. On compte sur près de 90 élèves. (lett. du Père Eschbach, 28 oct. 1881.)

Sénégal. — La terrible épidémie qui a ravagé la ville de St. Louis pendant près de deux mois, est enfin disparue, grâce à Dieu, elle ne s'est pas étendue comme on l'avait craincé, à Gorée et à Dakar.

Bourbon. — Le nouvel évêque de St. Denis, Mgr. Coldefy, devait partir pour Bourbon le 18 sept. avec son vicaire général et M. l'abbé Dupérier. Au dernier moment, une dépêche du Ministère de la Marine l'a rappelé à Paris. C'était pour l'entretenir de la question des jésuites. On est, paraît-il, très-invité dans les sphères gouvernementales, des sympathies témoignées à ces religieux par le clergé de la colonie, à la suite de la fermeture de leur chapelle de St. Denis. Après avoir vu le Ministère, Mgr. Coldefy est reparti pour Rome, attendre le paquebot du 16 oct., qu'il a dû prendre à Naples.

Maurice. — Le Conseil général a cru, bien qu'à regret, devoir prendre la résolution d'abandonner le collège du Port-Sous, à cause de la difficulté de fournir le personnel nécessaire. Cette décision a été annoncée à Maurice par la malle du 18 sept. Elle aura sans doute causé, parmi les catholiques de la colonie, une vive impression de peine et de regrets.

Guadeloupe. — Mgr. Blanger repart pour la Guadeloupe le 6 nov., avec M. l'abbé Maston, son vicaire général. Des amis de ce prélat ont fait des démarches pour lui obtenir un siège en France, mais sans résultat jusqu'ici. Il n'a pas sans doute la confiance des hommes du jour; cela est plutôt à son honneur.

Retours en France. — Sont revenus en France, en ces derniers temps, spécialement pour raisons de santé :

Le 5 sept., le P. Sutzy, de la Mission de Sierra-Léone;

Le 14 oct., le P. Dunne, du collège de Pittsburgh, aux Etats-Unis;

Le 22 oct., le P. Muespach, de St-Tierre et Miquelon, ainsi que le P. Léopold;

Le 25 oct., le P. Marie-Amand, un vétéran de la Mission de Sénégambie.

Comme on l'a vu plus haut, le P. Muespach a été depuis envoyé à Beauvais, pour y remplacer le P. Dreyer, attaché à cette Côte après sa Profession et revenu malade au St-Cœur de Marie. Quant au P. Léopold, il a été envoyé à Cellule (26 oct.)

Avis.

— Ce N° commence, on le voit, un nouveau tome du Bulletin. La Table des matières du Tome précédent sera envoyée prochainement; on fera bien de le faire relier dès la réception de cette table.

— On recommande d'envoyer sans retard, de toutes les Côte, provinces ou Missions, sur feuille à part, l'Etat du personnel, avec indication des fonctions principales, etc. Il faut y joindre, pour les maisons d'éducation, le relevé exact du nombre des enfants ou élèves, par classes ou catégories.

— Prière aux Supérieurs des maisons de France d'envoyer dans la quinzaine, le Bulletin de leur Côte en le reprenant à la date de publication de leur dernier Bulletin.

— De nouvelles formules de Comptes et Budgets, abrégées et simplifiées, ont été adressées aux Côte. Le C. R. Père fait aux Supérieurs et aux Economies un devoir d'être exacts à envoyer à temps leurs comptes et budgets d'après ces formules.

— Depuis le 24 oct., le C. R. Père a été plus souffrant. Il n'a pu continuer à dire la s^e Messe, cependant, il va chaque

jour y assister et faire la st^e Communion : Aujourd'hui, fête de la Toussaint, il y a, grâce à Dieu, un mieux sensible. Espérons que cette amélioration se soutiendra !

1^{er} Novembre 1881.



Nov. 1881.

B U L L E T I N



Maison - Mère.

Cause du Vénérable Père.

Suite du procès Neperant. 18^e-51^e séance. Déposé du Card. Desprez, de Mgr. Fava, du C. R. P. actuel eté. Nouveau Notaire, Mr. Benoist. Téléimage au tombeau du V. Père. Maladie de M. Couil... Mort de M. M. Gentil et Durand et de plusieurs témoins.

Voilà un an que le Bulletin n'a plus parlé du procès de béatification de notre Vénérable Fondateur. Tous nos confrères seront heureux sans doute d'avoir des nouvelles de cette cause, qui nous est si chère à tous.

Au Bulletin de l'an dernier où il en était question, nous exprimions l'espoir que les séances de la Commission d'examen se succèderaient désormais sans interruption. (C. XI, p. 771.) Cette espérance s'est heureusement réalisée; du moins jusqu'à ces derniers temps. Depuis le 19 nov. 1880, où avait eu lieu la 17^e réunion, jusqu'au 25 juillet dernier, le tribunal s'est assemblé à peu près chaque semaine.

Dans la 18^e session, tenue le 26 nov. 1880, commença la déposition du C. R. Père Général actuel. A lui seul, il a occupé toutes les réunions qui se sont succédées jusqu'au 11 fév. de cette année, c. à. d. 11 séances de 4 ou 5 heures chacune. Cette précieuse et importante déposition a vivement impressionné les membres

du tribunal. Nul, en effet, n'a connu si intimement et si longtemps notre saint Fondateur.

— Le mercredi, 6 janvier, ces Messieurs voulurent bien, malgré la neige abondante qui tomba une grande partie de la journée, venir célébrer avec nous la fête de l'Epiphanie. Le digne M. Coriol, Vicaire général et président de la Commission, chanta la Grand' Messe, et tous partagèrent notre dîner de Communauté. Il n'y manquait qu'un des juges, M. le chanoine Latroucherie, toujours malade. Après le dîner, ces Messieurs tinrent une séance, en place de la réunion réglementaire du vendredi.

— Quelques jours plus tard, Son Ém. le Card. Desprez, Archevêque de Toulouse passait à Paris, pour aller à Cambrai présider les funérailles du Card. Régnier, et il descendit à la Maison-Mère. C'était une heureuse occasion pour avoir son haut témoignage dans la Cause du V. Serviteur de Dieu, qui avait autrefois contribué pour une grande part, à son élévation à l'épiscopat, en le proposant pour le siège de St-Denis, lors de l'érection des évêchés coloniaux. Malgré son court séjour à Paris, Son Eminence voulut bien accéder à la demande du Postulateur, et d'accord avec lui, choisilla date du 18 janv. En égard à sa dignité cardinalice, les membres du tribunal se rendirent eux-mêmes, à l'heure convenue, dans les appartements de l'éminent prélat, pour recevoir sa déposition, qui prit environ deux heures, de 2^h à 4^h. de l'après-midi.

Le mois suivant, nous avions comme témoin un autre prélat, Mgr. l'Ev. de Grenoble. Avant d'aller à Bourbon avec Mgr Desprez, il avait passé quelque temps au Séminaire du Sacré-Cœur. C'est à cette occasion qu'il connaît le V. P., dont il fut le pénitent, et pour lequel il est toujours demeuré plein de vénération. Le vendredi, 4 févr., Mgr voulut bien, à la demande du Postulateur, prêter le serment préliminaire obligatoire, à l'occasion de son passage à Paris pour aller dans le Nord, et, à son retour, le vendredi 18 janvier, il fit sa déposition.

— Après cette réunion, il y eut, dans le cours des séances, une interruption d'un mois, par suite de la mort bien regrettable du notaire de la cause, M. l'abbé Durand, dont nous dirons quelques mots plus loin. Ce n'est que le 18 mars que l'on put avoir une nouvelle séance. Elle eut pour objet l'installation du nouveau notaire, M. l'abbé Auguste Benoist. Cet ecclésiastique est un ancien missionnaire du Canada. Nous sommes d'autant plus heureux de l'avoir pour cette fonction, qu'il demeure tout à côté du séminaire dans la maison du Patronage de Ste-Mélanie. Le chancelier de l'Archidiocèse, M. l'abbé Petit, voulut bien venir, pour la circonstance, remplir lui-même la charge de notaire provisoire, comme il l'avait fait pour les premières séances. Trois séminaristes : M. M. Ferry, Le Calvez et Grillon assisterent et signèrent comme témoins officiels. Immédiatement après cette réunion, il y eut une seconde, dans laquelle on reçut le commencement de la déposition du R. Père Collin, qui prit encore la séance du vendredi suivant 25 mars.

La 34^e session, tenue le 1^{er} avril, fut consacrée à recevoir la déposition du R. Hervé. Vint ensuite le tour du R. Peureux, qui occupa deux séances. Cependant déjà on se trouvait à la limite des trois années fixées, selon l'usage, par la S. C. des Rites pour l'achèvement du procès ; et la liste des témoins à entendre était loin d'être épuisée. Il était donc de toute nécessité de solliciter à Rome une prolongation. On obtint, par recrit du St. Siège, un délai d'une année.

La 37^e séance, qui eut lieu le 4 mai, commença par la lecture de ce recrit, qui fut enregistré au procès-verbal. On reçut ensuite les serments de M. l'abbé Drach, curé, - archiprêtre de Beauchamp et du R. P. Ducourneau, supérieur de la résidence des Maristes de Rimouski, et enfin s'acheva la longue déposition du R. Père Trédézé Vavasseur.

Le R. P. Ducourneau, dont on vient de parler, prêchait alors le mois de Marie à l'église paroissiale de N. D. des Blanches-manteaux. On s'était tenu pressé, à cette occasion, de

l'inviter à venir faire sa déposition, car il a connu assez partiellement le V. Père. On l'a reçue dans la 38^e séance, tenue le 13 mai; et, dans la suivante, (18 mai), on entendit celle de M. Germain Ville, l'apôtre si connu des soldats, qui avait déjà prêté serment le commencement.

— La Rev. Mère Séraphine, Supérieure générale des Sœurs de l'Immaculée Conception de Castres étant alors à Paris pour quelques jours, le Promoteur, M. l'abbé Bernard, après s'être entendu avec le P. Barillec, la cita d'office à comparaître, comme ayant déposé dans le procès ordinaire; et elle put ainsi faire sa déposition immédiatement après avoir prêté serment. Cette séance eut lieu le 27 mai, dans le grand parloir du séminaire, la porte donnant sur la chapelle restant ouverte.

La Sœur Ludovic, religieuse de St Joseph, d'origine irlandaise, prêta serment par la même occasion, et déposa huit jours après le 3 juin, dans la 41^e réunion.

Elle avait été citée spécialement comme co-témoin, pour être interrogée sur la querison extraordinaire dont elle avait été favorisée en 1870, grâce à l'intercession du V. Père. (Bull. v. viii, p. 393.) Bien qu'elle n'eût à déposer que sur ce fait particulier, elle demeura plus de 2 heures en séance.

Le vendredi suivant (10 juin), ce fut le tour du R. P. Burg, l'un des rares témoins qui aient connu le V. Père au grand séminaire de Strasbourg, où il était alors directeur.

Jusqu'alors la plupart des séances s'étaient tenues dans le salon attenant à la chapelle privée du V. Père défunt, mais on fut obligé de rendre cet appartement à son ancien usage, à cause de l'arrivée de M^{me} Blanger, qui devait l'occuper pendant son séjour à la Maison Mère. On transporta donc l'autel dans l'oratoire des Frères à l'entresol; et c'est là qu'ont eu lieu depuis les réunions du tribunal.

Le premier témoin qui y déposa fut M. du Chayla. La position qu'il a longtemps occupée au Ministère de la marine

et des colonies, où il était spécialement chargé des affaires religieuses, l'avait mis en rapports particuliers avec le V. Père, après la fusion. Mais vu son état d'affaiblissement et de fatigues, il dut se borner à quelques paroles. On profita de l'occasion pour recevoir le serment de M. l'abbé Maston, vicaire général honoraire de la Guadeloupe et curé du Moule, qui se trouvait alors au séminaire. Il a autrefois connu le V. Père à Paris et à N. D. du Gard; et au triduum d'actions de grâces célébré dans la chapelle du pensionnat des Sœurs de St. Joseph à la Guadeloupe, il a fait, d'après ses souvenirs personnels, un panégyrique remarquable.

Dans la 44^e session, 25 juin, on entendit M. l'abbé Gamon, prêtre de St. Sulpice et sous-directeur de la solitude à Issy, l'un des Sulpiciens les plus remplis d'estime et d'admiration pour les vertus de notre pieux Fondateur. Le vendredi suivant, le Père Duby a terminé sa déposition, qu'il avait déjà commencée le 3^e du même mois. Le R. P. Emonet et M. Eugène Schwinzenhammer vinrent en outre, sur l'invitation du Postulateur, prêter en ce même jour le serment préalable exigé des témoins.

Le 10 juill. M. Drach et M. l'abbé Maston ont successivement occupé la séance. Le premier apportait, avec son propre témoignage, celui de son illustre père, qui eut, on le sait, des rapports si intimes avec notre Vénérable Fondateur. C'était le jour où se célébrait, à la Métropole, le service funèbre pour le repos de l'âme de M^{gr}. de Séguir, dont nous avons eu le bonheur d'avoir le précieux témoignage dès le commencement du procès.

Les deux sessions suivantes eurent lieu de nouveau au grand parloir. On reçut d'abord, le 15 juillet, le serment, puis la déposition de la R. Mère Marie de Jésus, Supérieure générale des Sœurs de St. Joseph, citée d'office par le Promoteur. Ce même jour, la R. Mère Marie du St. Sacrement, Supérieure générale des Sœurs Servantes du St. Coeur de Marie, fit aussi serment, puis elle revint pour sa déposition, le 22 juillet. L'une et l'autre ont peu connu personnellement le V. Père,

mais ce qui pouvait rendre leur témoignage important pour la cause, ce sont les grâces et guérisons obtenues dans leurs cœurs par l'intercession du Serviteur de Dieu.

— Depuis longtemps, les membres du tribunal désiraient se rendre au St Cœur de Marie, pour y visiter le tombeau de notre V. Père et prier auprès de ses restes, car dans leur pensée cette visite était un pieux pèlerinage! On décida d'un commun accord que le lundi, 25 juillet, tous se rendraient à Chevilly pour y passer la journée et qu'on y tiendrait une dernière séance avant les vacances. Ce jour-là, malheureusement, il tomba, dès le matin, une pluie battante, qui ne cessa presque pas de toute la journée! Mais ces Messieurs ne se laisserent pas décourager par le mauvais temps. A l'heure fixée, dès avant 6 heures du matin, M. Conil arrivait au séminaire, où il fut bientôt rejoint par M. M. Peretti et de Bonniot, et à 6 h. 1/4, ils partirent pour Chevilly dans une première voiture avec M. l'abbé Benoist et le P. Vancel. M. Conil fut heureux de célébrer la st^e Messe à la chapelle funéraire; et ces autres Messieurs la firent à la grande chapelle. Vers 10 h., arriva une seconde voiture, avec le R.P. Vicaire général, M. l'abbé Bernard, et les R.R.P.P. Emonet et Barillec. Le dîner se fit au réfectoire du Grand Scolasticat. L'après-midi, vers 2 h., on tint la séance convenue. Elle eut lieu dans la chapelle funéraire, au-dessus du tombeau du V. Père. On y entendit la déposition du P. Mallat. Ce cher Père avait été appelé de Langogne, à l'âge de 20 ans, pour rendre compte du fait de la guérison d'une religieuse des Filles de Marie, obtenue à N. D. de Bagamoyo, en 1874. C'est lui qui, la voyant pendue et comme à l'article de la mort, avait prié pour elle le V. Père, et à son avis la guérison de cette cœur est, sans aucun doute, un vrai miracle. Son récit, d'après ce qu'on a pu remarquer ensuite, a vivement intéressé et impressionné les membres du tribunal.

Le soir, il y eut bénédiction du St Sacrement, à l'occasion de

la fête de l'apôtre St. Jacques, qu'on célébrait en ce jour. Elle fut donnée par M. le Vicaire général, et après le souper, tous reprirent en voiture le chemin de Paris.

— On pensait pouvoir reprendre la suite du procès vers le mois d'octobre, lorsqu'on apprit que le digne et pieux président du tribunal, M. l'abbé Conil, était tombé gravement malade dans le midi de la France, où il était allé prendre les eaux. D'une autre part, M. M. les Chanoines faisant la fonction de juges, ne pouvaient seuls tenir séance, n'étant plus que trois de valides. Il eût cependant été très-regrettable d'être privé de la déposition de Mgr Le Berre, Vicaire apostolique des Deux-Guinées, et de celle du P. François, venus l'un et l'autre en France pour le Chapitre général. Déjà à leur précédent voyage en Europe en 1877, on n'avait pu recevoir leur témoignage, faute de pouvoir réunir le tribunal; et si l'on manquait de nouveau cette occasion, quand pourrait-on la retrouver? Cependant, il n'y avait pas de temps à perdre, car le P. François devait repartir pour Haïti le 20 oct., et Mgr Le Berre, de son côté, allait s'embarquer peu de jours après pour le Gabon. Le R.P. Barillec alla donc trouver M. l'abbé Caron, qui avait été chargé, dans le principe, de suivre le procès à titre de Vicaire général de Paris, et le pria de vouloir bien, avec l'autorisation de Son Eminence le Card. Arels, remplacer provisoirement M. Conil. Cette demande fut favorablement accueillie; et nous fûmes ainsi avoir deux séances consécutives les 14 et 15 oct. La première, tenue le vendredi, fut consacrée à entendre la déposition du P. François; commencée vers 2 h 1/4, elle ne se termina qu'à 5 h. 1/2. Dans la seconde, comparut Mgr Le Berre; c'était la 51^e session.

Maintenant, quand pourrons-nous continuer le procès? Nous ne le savons encore. Les nouvelles reçues de M. Conil sont de plus en plus mauvaises, et son état semble même hautainement désespéré. Ce serait pour nous une bien grande perte, car il apportait à la cause de notre V. Père un gîte

et un dévouement dont nous ne saurions être trop reconnaissants. Aussi, le recommandons-nous tout particulièrement aux pères de nos confières.

Nous nous faisons un devoir de reconnaissance d'ajouter ici quelques lignes à la mémoire des deux autres membres du tribunal, que la mort nous a ravis depuis l'an dernier, M. Gentil et M. Durand.

M. l'abbé Gentil avait été nommé comme juge, au mois d'octobre de l'année dernière, en remplacement de M. l'artiste décédé quelques mois auparavant. Cet excellent chanoine, ancien disciple du V. Père et ami dévoué de la Congrégation, se faisait à l'avance un bonheur de remplir, pour son édification personnelle, le pieux mandat qui lui avait été confié. Mais, hélas ! il n'a pu avoir, même une seule fois, cette consolation. A peine avait-il été installé dans sa fonction qu'il tomba malade ; et il mourut le 23 déc. de l'an dernier, des suites d'un asthme accompagné d'une fluxion de poitrine. Il n'avait encore que 54 ans. Pendant sa maladie, le C. R. Père actuel et le P. Barillec allèrent le visiter plusieurs fois.

Une perte plus regrettable encore, au point de vue du procès, c'est celle du notaire, M. l'abbé Durand, emporté presque subitement par une fluxion de poitrine, le 8 mars de cette année, le jour même de l'enterrement du C. R. Père défunt, à l'âge de 50 ans. Ce digne ecclésiastique s'était mis en rapport avec nous à l'occasion de son ouvrage sur les Missions catholiques. Malgré le cours qu'il avait à faire à l'Université catholique de Paris, où il était professeur des sciences géographiques, il accepta avec plaisir l'office de notaire du procès. C'est sans contredit la plus lourde charge, et c'est aussi pratiquement la plus importante ; car tandis que les autres membres n'ont qu'à interroger ou écouter, le notaire, lui, est obligé d'avoir toujours la plume à la main pour écrire ce qui se dit. Besogne

qui ne laisse pas de devenir fatigante quand elle se prolonge sans interruption pendant de longues séances. Or, le bon M. Durand remplissait cette fonction avec un vrai dévouement et à la satisfaction de tous. Toujours plein de complaisance, il était entièrement à notre disposition pour les réunions du tribunal. Il avait d'ailleurs une grande facilité de rédaction; et écrivait très-rapide-
ment. Le dévouement qu'il a montré pour la Cause du T. P. ne sera pas, nous en avons la confiance, resté sans récompense auprès de Dieu. (Voir une notice publiée sur M. Durand par l'Univers, 28 juin 1881.)

Nous avons aussi dans le cours de l'année perdu plusieurs témoins importants. Le premier, M. l'abbé de Geslin, chanoine titulaire de Paris et archiprêtre de la Métropole, est mort le 19 janvier dernier, après une longue maladie. Il avait prêté serment le 15 nov. 1878, pour le procès actuel, mais il n'avait pu encore venir déposer à cause de son état de santé.

Quelques jours après, 22 janv., nous apprenions la mort de Mgr de Girardin, ancien Directeur de l'œuvre de la St^e Enfance; puis le 9 juin, celle de Mgr de Séur, et le 26 du même mois, celle de M. Germain Ville. Les deux premiers auraient heureusement fait leur déposition dès le commencement du procès; et M. Germain Ville venait aussi de faire la sienne peu auparavant.

Il n'en a pas été de même à notre regret du R. P. le Sasseur, le seul témoin que nous eussions de la Compagnie de Jésus. Ayant déjà comparu dans le procès ordinaire, il devait également être appelé pour celui-ci. C'était chose convenue avec lui; et on allait le lui rappeler, quand on apprit qu'il venait de passer dans l'éternité.

Mais ce que nous avons bien regretté, c'est d'avoir été privés de la déposition du T. P. défunt. Plusieurs fois il en avait été question, et il s'y était même préparé. Mais à cette époque on ne put avoir de séance; et plus tard sa maladie ne lui permit plus à lui-même d'apporter son témoignage devant le tribunal. Mais du ciel où il est allé rejoindre, nous en avons la

confiance, celui qu'il avait remplacé près de nous ici bas, il ne manquera pas de plaider avec plus de puissance encore les intérêts de cette Cause, dont l'introduction restera un des beaux actes de son supériorat

Cé^{te} du St^r Coeur de Marie.

août 1877 - nov. 1881.

1. Personnel. installé du R. P. Emonet, Sup. — 2. Fête du 2 Fév. — 3. Visites du C. R. P. défunt. Sa dernière lettre à la Cé^{te}. — 4. Prières lors de sa maladie. — 5. Osuaire et chapelle funéraire.

— 1. Le dernier N° du Bulletin a fait connaître les modifications du personnel des Pères de la Cé^{te} du St^r Coeur de Marie. Le R. Père Emonet, auquel le C. R. Père en a confié la direction première, à titre de Supérieur, a pris possession de sa charge le 25 septembre dernier. C'était le dimanche où s'ouvrirait la retraite annuelle des novices et des scolastiques. Le R. P. Emonet a inauguré sa nouvelle charge, en la prochainant lui-même; et il a présidé aussi, de la part du C. R. Père, la cérémonie de clôture. Depuis lors, il va chaque semaine deux ou trois jours à Chavilly, où il s'occupe spécialement du soin des scolastiques; le reste du temps, il demeure à Paris, pour aider aux travaux de la Maison-Mère. Il est aidé et remplacé en son absence par le P. Greizard, Directeur des novices-clercs, et qui « comme l'an dernier, le titre de vice Supérieur.

Voici les autres principales fonctions: Directeur du Grand Scolasticat, le P. Gerrer, chargé en même temps du cours de morale; Sous-Directeur, le P. Kraemer, professeur de philosophie et de droit canonique; Econome et professeur des cours accessoires, le P. Pascal; professeur de dogme, le P. Bernard.

Directeur et Maître des Novices-Frères, le R. P. Burg; sous-Directeur, le P. Paris, Econome de la Cé^{te}.

Le P. Martin, qui était sous-Directeur des Novices-Pères et

faisait le cours de sciences au scolasticat, ayant reçu récemment sa destination pour Haïti, a été remplacé, jusqu'à nouvel ordre, par le P. Le Beller, qui se trouvait en disponibilité à la Maison-Mère.

— 2. Il a déjà été parlé dans la première partie des Bulletins précédents, des faits les plus importants qui se sont passés dans la Côte du St-Cœur-de-Marie, à cause de leur intérêt général pour la Cong^e. Voici ce qu'ajoute le bulletin local.

— « Parlons en 1^{er} lieu de la fête du 2 février. C'est un jour que nous célébrons chaque année avec un sentiment particulier de piété filiale, comme ayant le bonheur de posséder dans la Côte les restes mortels de notre V. Père.

« En 1877, la Grand'Messe fut chantée par le P. Coquet, alors en France pour raisons de santé. Après le dîner, les Pères, les Frères et les aspirants des différentes catégories se rendirent au tombeau du V. Père, où l'on récita en commun, sous la présidence du R.P. Supérieur, cinq Pater, Ave et Gloria Patri. Ce petit pèlerinage se fait ainsi tous les ans, d'après une décision du C.R. Père général défunt. A 5 h 1/2, toute la Côte se réunit dans la salle des Frères, où le R.P. Delaplace fit la conférence traditionnelle, en commentant quelques passages des actes des Apôtres relatifs à St Paul, et dont il fit l'application à Notre V. Blé Père. A cette fête de famille prenait part M. l'abbé Cacheleux, ancien aumônier des Sœurs de l'ouvrage, l'ami et le disciple de notre V. Père. Durant la récréation, il nous raconta des traits pleins d'intérêt sur le berceau de la Cong^e à la Neuville; il nous rapporta en particulier, qu'un jour il eut entre les mains toute la fortune du V. Père et de son Institut; .. .

« L'année suivante, ce fut le P. Cogniard qui fit la conférence d'usage. En 1880, le P. Audrin officia à la Grand'Messe et fit la conférence du soir, où il nous montra notre St Fondateur comme modèle du missionnaire. La présence des Grands-Scolastiques portait au nombre de 200 environ la réunion des enfants du V. Père autour de son tombeau.

« Enfin cette année, la Grand'Messe a été chantée par le

P. Hacquard, revenu récemment du Zanguebar. Le temps ayant rendu les allées impraticables, on se réunit dans la salle du Grand scolasticat; pour y faire les prières d'usage. Le R. P. 1^{er} Assistant profita de la réunion pour nous donner des nouvelles de la santé du C. R. Père défunt, et nous faire quelques recommandations de sa part: « Térveur, charité, sacrifice, voilà, nous dit-il, ce que vous demande notre bon Père Général, qui eût été heureux de se trouver en ce jour au milieu de ses chers enfants. » — La conférence du soir a été faite par le Père Léon Le Vavasseur, » (Bull. 136, t. xi, p. 867.).

— 3. « Les quelques paroles qui nous avaient été adressées de la part du C. R. Père, nous rendaient son absence encore plus pénible. Dans ces derniers temps, ses visites au St^e Cœur de Marie étaient, à notre regret, devenues bien rares. L'une de celles qui compte parmi les plus douces en souvenir, ce fut la visite qu'il nous fit le 10 fév. 1878, jour auquel il complétait la 25^e année de son élection comme Supérieur général. Vers 2 h., il arrivait à Chevilly. Ses différentes catégories de la Cité viennent aussitôt exprimer à ce Père bien-aimé leurs sentiments de piété filiale. Un quart d'heure après les Vépres solennelles, les Pères et les novices se rendent en surplus au bûcher d'ordre désigné pour la construction du Grand scolasticat; et peu d'instants après le C. R. Père bénit la première pierre du futur bâtiment, ainsi que le terrain sur lequel il doit être élevé. Les novices vont alors dans la chambre du C. R. Père, et le P. Directeur lui exprime les vœux de tous, en lui disant que le matin le noviciat a pu offrir 25 messes à son intention. — « Mes chers fils, répondit le C. R. Père, je vous remercie des vœux que vous faites pour ma santé. Vous dites: ad multos annos. Je ne crois pas que ce vœu se réalisera; mes forces ne me permettront pas désormais une longue carrière. Du reste, quelques années, et cela suffirait, pour achever les travaux que j'ai entrepris pour le bien de la Cong^o. Mais il en sera ce que le Bon Dieu voudra. Pour vous, efforcez-vous de devenir de bons membres de la Cong^o. Le temps du Noviciat est un temps précieux, c'est le moment de travailler à devenir des religieux fervents, renoncés, vivant de la vie surnaturelle. »

« Le C. R. Père revint encore à Chévilly le 19 mars, pour présider la clôture de la retraite et la Profession des Frères. Le 10 février de l'année suivante (1879), ne pouvant venir au St. Cœur de Marie, il écrivit au R. P. Supérieur : « J'aurais été bien content de recevoir les vœux et souhaits des différentes catégories du personnel qui compose la chère maison du St. Cœur de Marie. Bien que je sois mieux et que le temps soit devenu meilleur, j'en crois pas prudent de faire ce voyage en ce moment. Veuillez exprimer mes regrets à ce sujet ; mais ajoutez que j'y viendrai en esprit, et que je vous accompagnerai au tombeau du V. Père, si le temps vous permet d'y aller, pour prier ensemble. Je demanderai avec vous que le V. Père soit notre intermédiaire auprès du Sacré-Cœur de Jésus et du St. Cœur de Marie, pour nous obtenir, à moi les vertus et les dons du St. Esprit, et à nous toutes les dispositions intérieures nécessaires pour devenir, novices et Frères, de saints religieux et missionnaires des pauvres âmes, par la prière, le travail et surtout la souffrance. »

« Le C. R. Père vint encore à Chévilly pour la fête de St. Joseph, le 19 mars 1880, puis le 26 septembre de la même année pour présider la clôture de la retraite des novices et des scolastiques. Il donna lui-même la bénédiction du C. S. Sacrement. Cefut sa dernière visite et son dernier acte dans la Cité. Après souper, il nous adressa quelques mots d'exhortation avant de partir, dans la cour intérieure : - « Priez, nous dit-il, pour notre pauvre France qui se prépare bien des calamités. Offrez-vous en victimes d'expiation pour tant de crimes qui se commettent. »

— 4. « Un secret pressentiment nous faisait craindre de ne plus le revoir parmi nous. En effet, le 12 janv. nous apprenons qu'il a reçu la veille les derniers sacrements. Nous commençons alors avec ferveur, ainsi que les scolastiques et les Frères, des prières communes : Pater, Ave, Gloria Patri et Sub tuum, récitées à la visite du St. Sacrement, afin de faire, s'il était possible, violence au Ciel. Mais les nouvelles deviennent très alarmantes; nous ajoutons, au noviciat, une neuaine de trois messes par

jour l'adoration diurne du St. Sacrement, que nous faisions depuis le commencement de l'année, est aussi continuée à cette intention de la manière la plus fidèle, malgré le froid intense qui se fait sentir. Tous les jours, nous allons dire une messe au tombeau du V. Père ; les novices sont heureux de céder leur intention de Messe libre de chaque mois, en faveur de notre cher malade. Nous multiplions aussi nos pèlerinages au tombeau de notre pieux fondateur, en le priant pour la Congrégation et pour celui qu'il avait choisi lui-même pour y tenir sa place.

Le soir du 17 janvier, le P. Directeur nous donne lecture d'une lettre du R. P. 1^{er} Assistant, annonçant que l'état du St. R. Père s'aggrave de jour en jour, au point de ne plus laisser d'espoir de guérison. Nous faisons le lendemain, malgré le mauvais temps, le pèlerinage de H.O. des Victoires, afin de toucher le cœur Immaculé de notre bonne Mère. Quelques jours après, une députation de novices fait encore, par des chemins couverts de neige, le pèlerinage du St. Coeur à Montmartre. À la suite des solennités des quarante heures, nous continuons l'Adoration du St. Sacrement durant la nuit du mardi au mercredi des cendres. Mais le dimanche, 6 mars, nous apprenons que nous sommes devenus orphelins. Le Bon Dieu avait voulu appeler à Lui notre bien-aimé Père Général.

« Comme on l'a déjà vu dans un Bulletin précédent, les novices se rendirent à Paris pour assister au service funèbre célébré le surlendemain à la Maison-Mère. Ce fut pour tous une grande consolation d'entendre le pieux et éloquent témoignage rendu à la mémoire de notre cher défunt par l'illustre évêque de Grenoble. Nous espérions en cette circonstance une autre consolation, dont nous avons été malheureusement privés, celle de conserver sa dépouille mortelle à côté des restes de notre V. Père dans l'ossuaire de la Côte. Nous nous en dédommageons en allant de temps en temps prier auprès de sa tombe au cimetière de la paroisse. — C'est un acte de piété filiale que les membres du Chapitre ont voulu accomplir eux-mêmes en commun,

le jour de la clôture de la retraite et la veille de l'élection du Supérieur Général. A l'invitation du R.P. Vicaire général, tous se firent un religieux devoir de se rendre au tombeau du C.R.Père défunt, afin d'y prier en commun pour le repos de son âme, et aussi pour s'inspirer de son esprit et de sa pensée dans le choix de son successeur.

— 5. Il ne sera pas sans intérêt de dire ici quelques mots du monument élevé dans la propriété pour recevoir les ossements des membres défunts.

La partie principale de l'ossuaire a été construite en 1877. Elle est divisée en trois compartiments, comprenant chacun deux caveaux superposés. Dans le caveau supérieur du milieu sont déposés les restes vénérés de notre pieux Fondateur. On les y a transportés le 7 août 1878, avec la châsse qui les renfermait, telle qu'elle avait été arrangée précédemment. On y transféra, en même temps, dans les caveaux contigus, les ossements des P.P. Plantay, Chevalier et Surat, et des F.F. Blaise et Auguste, que l'on avait apportés de N. D. du Gard, avec le corps du V. Père, ainsi que les restes de l'abbé Rohrbacher, l'illustre auteur de l'Histoire de l'Eglise, retirés précédemment du cimetière de Villejuif. (Cire n° 38. p. 31.). Le caveau inférieur du milieu est destiné à recevoir le corps du C.R. Père défunt, dès qu'on pourra l'exhummer du cimetière de la paroisse.

Toute cette partie de l'ossuaire se trouve sous le seuil de la chapelle. Cette année, on a construit en avant, des deux côtés, de nouveaux caveaux, selon le plan fait dès le principe par M. Eugène. Il y en a trois de chaque côté; ce qui donne en tout 12 caveaux. Mais ces caveaux étant assez grands, on peut facilement y mettre les ossements de plusieurs corps.

Au-dessus de l'ossuaire s'élève une gracieuse chapelle en style gothique, dont la voûte élancée porte le regard et l'âme vers le Ciel. C'est également M. Eugène qui en a donné le plan et dirigé l'exécution. Parmi les divers vocables proposés pour cette chapelle, le C.R. Père défunt avait choisi et fixé

lui-même N. D. des Sept-Douleurs. C'est le sujet qu'on a pris pour le tableau de l'autel. Sur le rétable se trouvent des anges portant les divers instruments de la Passion.

Le Bulletin de la Maison-Mère a déjà parlé de la bénédiction de cette chapelle, faite le dimanche 18 août 1878, un peu avant l'ouverture de la retraite annuelle. Depuis lors, tous les Pères qui viennent au St^e-Cœur de Marie considèrent comme un honneur de pouvoir y célébrer la sainte Messe.

Le 7 sept. suivant, après les formalités nécessaires auprès de l'autorité civile, on a fait procéder à l'exhumation des Pères et des Frères enterrés depuis une dizaine d'années au cimetière de Chevilly, pour les transporter dans notre ossuaire. Ce sont les corps des P. P. Corbet, fr. Blé, Schmiederer, et Neckel, du F. Jean-Marie et de M. Thuerre, scol. Leurs ossements étaient assez intactes. Après les avoir soigneusement desséchés et appropriés, on les déposa séparément dans de petites caisses marquées du nom de chacun, comme on avait fait pour les ossements apportés précédemment de N. D. du Gard, et on les plaça dans les caveaux voisins de celui de notre V. Père. Le dimanche 15 sept., après les Vêpres du jour, toute la Cité vint en procession auprès du monument, le R. P. Supérieur bénit les caveaux, et l'on récita en commun le De profundis pour le repos de l'âme de ces chers défunt. Des inscriptions extérieures, placées sur le devant de chaque caveau, indiquent les noms de ceux dont les ossements y sont déposés.

Nous espérons pouvoir joindre à ce Bulletin une vue de cet ossuaire et de la chapelle qui le surmonte.

Noviciat des Clercs.

1. Nombre. Décès de M. Richert (Médard) - 2. Ordin.^{re}. Mgr. Dubois, Mgr. Le Berre. - 3. Ministère ext. Cérémonies. - 4. Pèlerinages: Longpont. N. D. des Vict. Montmartre. - 5. Décoris à la chapelle. - 6. Fêtes. Jm^e Concept. Soirée des adieux des nouveaux Profés.

— Bull. local. — 1. Jusqu'en 1879 on a pu constater une progrès-

impression favorable sur la population, malgré son indifférence religieuse.

« Le 18 mars 1877, après les Vêpres pontificales célébrées dans notre chapelle, Mgr le Berre se rendit processionnellement, au chant du *Benedictus*, à l'église paroissiale pour donner la confirmation. Il adressa aux assistants, arrivés en nombre ce jour-là, quelques paroles de piété, dans lesquelles il n'oublia pas sa chère Mission d'Afrique. Après le salut solennel du St^e Sacrement, Mgr fut reconduit à la C^{té} avec la même solennité, au chant du *Magnificat*. — Le 18 février de la même année, après un service funèbre, célébré en l'honneur de Pie IX, dans notre chapelle, il y eut une autre Messe solennelle chantée à l'église paroissiale par le R. P. Supérieur. Les Pères, quelques novices et une députation de Frères, allèrent augmenter le nombre des assistants, car en ce même jour fort peu de paroissiens se présentèrent à l'église ; on remarqua toutefois le maire, son adjoint et un fabricien. — Le 9 novembre, quelques Pères, des novices et un certain nombre de scolastiques se sont rendus à l'église paroissiale de l'Haÿ, pour assister à la consécration d'un autel faite par Mgr Richard. »

— 4. « Tous les ans, durant l'Octave de la Nativité, nous nous rendons, autant que faire se peut, au célèbre pèlerinage de N. D. de L'Orne-Garde à Longpont. Les Pères y remplissent d'ordinaire les fonctions à l'autel, donnent le sermon, tandis que le novice des Frères Marianistes de Ris, avec qui nous nous rencontrons d'habitude, se charge du chant.

« Un autre pèlerinage, qui est de tradition au noviciat, avant l'ouverture de la retraite du commencement de l'année, c'est celui de N. D. des Victoires à Paris. Les novices y vont faire la St^e Communion, pour attirer les grâces du Coeur Immaculé de Marie sur leur année de noviciat.

« Nous faisons aussi tous les ans le pèlerinage du St^e Coeur à Montmartre, durant le mois de juin. Cette année, par un bonheur exceptionnel, tous les novices ont pu faire ce pèlerinage et y dire la Ste Messe, le jour de la fête de St Louis de Gonzague. Le Cœur est partagé en deux bandes, dont l'une est parisié.

à pied vers 3 h., et l'autre en voiture à 4 h. quelques-uns ont eu la faveur de dire la sainte Messe à l'autel de St. Martin, dans la crypte de la nouvelle basilique, inaugurée par S. Em. Mgr. l'Archev. de Paris, le 1^{er} jour du mois de juin, les autres, ont célébré dans la chapelle provisoire. A 8 h. 1/2, tous se sont rendus à la crypte pour assister à la Messe de Cé, célébrée par le P. Directeur. Pendant cette Messe, nous avons exécuté deux cantiques à plusieurs parties et un motet au S. Sacrement. Nos prières et nos intentions de Messe furent surtout pour nos Missions et les missionnaires.

— 5. « Le dernier Bulletin du Noviciat, en annonçant la construction du petit oratoire affecté aux novices, signalait en même temps quelques décors, pieux souvenirs de la Neuville, dont on a enrichi cette chapelle. Depuis, un novice a exécuté un stuc qu'on a encadré dans l'ogive surmontant la porte d'entrée. On y voit un ange vêtu de blanc, tenant en main un livre qui contient ces paroles : « Levate oculos vestros... Euntes docete... Audessus de l'ange, on lit : angelus apicæ », deux autres stores ornent les fenêtres qui se trouvent de chaque côté de l'autel. L'un représente St. Stanislas, patron du noviciat communiant de la main des anges, durant son voyage à Rome ; et l'autre la parution de N. S. à la B. Marguerite Marie. L'an dernier on a installé à côté de ces deux stores, deux niches en bois sculpté, exécutées également par des novices pour recevoir les statues de St. Joseph et de St. François-Xavier. »

— 6. « Jusqu'ici on avait l'habitude, à la fête de l'Immaculée Conception d'allumer quelques lumières à la grotte de Lourdes, érigée au fond du bosquet du noviciat; parfois on en faisait autant devant la statue du Sacré-Cœur, le jour de la fête. Cette année, les novices se sont concertés entre eux pour célébrer ces solennités avec plus d'éclat. En prenant quelques courts moments sur leurs récréations, ils préparent 300 lanternes vénitiennes pour l'Immaculée Conception. Après souper, toute la Cé fut invitée à se rendre à la grotte de N. D. M. Lourdes. Elle présentait un aspect féerique. Les lumières, habilement disposées, formaient la façade d'un monument de style

gothique. La statue de la St^e Vierge, placée dans une niche bleue de ciel, occupait l'ogive supérieure, et tous les cordons de lumières aboutissaient à elle comme à leur centre. Tout autour on lisait ces mots sur un transparent. « Je suis l'Immaculée Conception. » Un chœur de musiciens exécuta en parties et avec accompagnement d'harmonium les litanies de la St^e Vierge ; un beau cantique à deux voix, et enfin le Magnificat en faux-bourdon. Un novice lut ensuite la formule de consécration au Cœur Immaculé de Marie, rédigée par notre V. Père. »

« Le jour du Sacré-Cœur, on fit également quelque chose de ce genre. Mais au lendemain de la solennité du St. Cœur de Marie, les mêmes novices, qui étaient alors les jeunes Pères de la veille, voulurent se surpasser. Il est de tradition, depuis plusieurs années, qu'après le Salut de départ qui se fait le lendemain de la Profession, on organise le soir une petite fête pour célébrer les adieux des nouveaux Profés. Jusqu'ici, cette réunion s'était faite devant la grotte de N. D. de Lourdes. Cette année, elle a eu lieu au milieu du bosquet, dans le rond-point principal, où s'élève la statue de Marie, qu'on vénère sous le titre de Mère des missionnaires. L'illumination était fort belle. L'allée de tilleuls, conduisant au centre du bosquet, mais surtout le rond-point étaient tout illuminés par des lanternes vénitiennes. La statue de la St^e Vierge, fraîchement peinte, semontrait éblouissante au milieu de ces flots de lumières. Quand tout le monde fut réuni, les nouveaux Profés entonnèrent un beau cantique à Marie Immaculée ; puis on chanta le Magnificat en faux-bourdon. Un soliste exécuta ensuite le chant des adieux, dont toute l'assistance répétait le refrain avec enthousiasme ; et enfin, les jeunes Profés, agenouillés en couronne autour de la bonne Mère des missionnaires, entonnèrent d'une voix émue le chant du Sub tuum, pour placer leur apostolat sous la maternelle protection de Marie. »

Grand Scolasticat.

1. Translation à Chevilly. Bâtiment. — 2. Chapelle de N. D. de l'orette à l'an-goumet. — 3. Visite de Mgr Bécel. — Ordin. — 4. Nombre des décls. — 5. Retraites annuelles et Oblat. — 6. Adresse au E. R. Père. — 7. Discours de M. M. Griffon (abück), l'esténechal; Blériot Emile; Bubendorf Jules.

— 1. « Le Bulletin général a déjà annoncé, en son temps, la translation du 3^e Scolasticat de Langonnet à Chevilly. (C. ET. p. 526.) Les malheureux événements de 1870-71, nous avaient forcés d'aller chercher un asile au fond de la catholique Bretagne; et, pendant près de 10 ans, nous étions restés à N. D. de Langonnet. Les anciens bâtiments du Scolasticat de Chevilly, déjà fort étroits avant 1870, pour le nombre de leurs habitants, étaient devenus absolument insuffisants par suite de la continue augmentation des aspirants. Enfin, une nouvelle maison fut construite en 1878; et en 1879 elle était prête à nous recevoir. »

« C'est un grand bâtiment de 68 m. 60 c. de long, sur 10 de large, et 12 de haut environ. Il a deux étages dans toute sa longueur, et au milieu, s'élève un pavillon, qui donne un 3^e étage. »

« Au rez-de-chaussée se trouvent la salle d'études, la salle de physique et 18 cellules. Les étages donnent en outre 114 chambres. »

« À l'extrémité de ce bâtiment, on a construit un autre, perpendiculaire au premier, qui renferme le réfectoire du Scolasticat, la cuisine et ses dépendances, et au-dessus les infirmeries, occupant un espace de 20 m. de long sur 10 de large. »

« Le rez-de-chaussée est en moellon, le reste en briques fabriquées dans la propriété même. L'architecte des Sœurs de St Joseph, Ab. Rainchon, a bien voulu aider de ses conseils la direction du travail. »

« L'ordre de notre départ, depuis longtemps attendu, arriva le 27 aout à N. D. de Langonnet. dès le lendemain, 30 scolastiques quittaient la Bretagne. Plus d'une larme furtive vint mouiller les yeux de nos voyageurs, quand ils virent disparaître.

versoë la colline, et les vieux murs gris de l'abbaye, et les grands arbres du parc, et le petit clocher de St. Michel.

« A Cherville, nous attendait une immense maison neuve, mais vide de tout ameublement et encore encombrée de débris, de chaux et de mortier. Ce devait être à nous de la disposer entièrement. On se mit quinze et courrouxement à l'œuvre; et, 15 jours après l'arrivée de cette première caravane, le reste de la Côte put venir s'installer dans le nouveau Scolasticat.

« Notre place d'ailleurs est bien ici, au centre de la Congrégation qui nous a reçus pour ses enfants, à l'ombre protectrice du Tombeau de Notre V. Père au sein de la Maison-Mère, que nous devons aimer toute notre vie. Si c'est avec quelque regret que nous avons dit adieu aux landes hospitalières de la vieille Armoricaine, nos cœurs d'enfants ne peuvent qu'être heureux d'un changement qui nous a replacés sous les yeux de celui qui est pour nous ici bas le premier représentant de N. S. lui-même, et dont nous voulons être toujours les fils les plus soumis et les plus dévoués. »

— 2. « L'angonnet gardera longtemps le souvenir du séjour des Jés. Scolastiques dans son sein; les divers monuments qu'ils ont contribué à élever dans le parc de l'abbaye, le rappelleront à l'avenir. Outre le chemin de Croix, la grotte de lourdes et l'oratoire du Sacré-Cœur, dont il a déjà été parlé dans le bulletin, une belle chapelle élevée en l'honneur de N. D. de Lorette, et construite sur le modèle de la Ste. Maison de Nazareth, dira à la postérité combien ils ont aimé Marie et travaillé pour son honneur! Cette gracieuse chapelle fut bénite le 30 avril 1879, avec une grande solennité, par le R. P. Libermann.

« Ce même jour fut bénie aussi une belle statue de la S^e Vierge, érigée dans la cour intérieure: »

— 3. « Quelques semaines après cette petite fête, Mgr l'Évêque de Tarnes, alors en tournée pastorale dans les cantons de Gourin et du Faouët, arrivait à l'Abbaye. Il resta trois jours parmi nous; arrivé le 17 mai, il ne partit que le 20 du même mois.

Pendant son séjour, Mgr. Bécel nous témoigna à plusieurs reprises sa bienveillante affection, et nous exprima la peine que lui causait l'annonce de notre départ probable.

« Le 18 mai, Sa Grandeur conféra les 5^es ordres à 14 sous-diacres, à 24 minotés et à 55 tonsurés; et le lendemain Elle administra le Sacrement de Confirmation à un grand nombre d'enfants du petit Scolasticat, du collège et de la colonie.

« L'ordination du 18 mai avait été précédée, en juin 1878, d'une ordination de 26 sous diaires, à St-Brieuc. 2 scolastiques reçurent plus tard le même ordre à Quimper le 21 déc. 1878.

« Depuis notre arrivée à Chevilly, un certain nombre d'ordinations ont été faites au G^d Scolasticat. Ainsi, le 12 oct. 1879, jour de la clôture de notre retraite annuelle, Mgr. Richard, Vic. ap. du Cap Oriental ordonnait parmi nous 2 sous diaires, 2 minotés et 1 tonsuré. Le 22 mai 1880, 16 scolastiques ont été promus au sous diaconat dans la chapelle du séminaire du St Esprit; et le 21 nov., Mgr. Maret, primicer du Chapitre de St-Denis, venait conférer les ordres mineurs à 23 de nos confrères et la tonsure à 16 autres. Le 24 avril 1881, Mgr. de Forges, ancien auxiliaire de Rennes, venait lui aussi ordonner 21 sous diaires, 19 minotés, et 26 tonsurés. Enfin le 11 juin suivant, 21 scolastiques de la dernière année de théologie allaient à Paris recevoir le diaconat à la chapelle de la Maison-Mère. »

— 4. « Pendant les 4 années qui nous séparent de la publication de notre dernier bulletin, le nombre des scolastiques s'est accru sensiblement. En 1878, 118 aspirants prenaient part à la retraite du commencement des cours; l'année suivante, ce nombre fut porté à 134; en 1880, il atteignait 135. Malheureusement, cette progression ne s'est pas soutenue, et il n'y a pas à s'en étonner dans les temps actuels. Cependant, pour la retraite, on était encore 120. »

— 5. « Nos retraites d'ouverture d'année ont été prêchées, non sans fruits, en 1878, par le P. Jouan de la C^e de M. M. de Langonnet; en 1879, par le P. Supérieur de la C^e de St-Hilaire; en 1880, par

le P. Eochbach, supérieur du séminaire français. Cette année, 1881, les exercices, instructions et conférences, ont été donnés par le R. P. Emonet, qui a ainsi inauguré par là sa charge de supérieur de la Clé du St Cœur de Marie. Depuis, il vient chaque semaine passer quelques jours au milieu de nous, reçoit les scolastiques en direction à tour de rôle et partage avec le P. Gerrier les conférences spirituelles.

« A la suite de plusieurs de nos retraites, ainsi qu'aux fêtes de St Joseph et de la Pentecôte de ces différentes années, ont eu lieu des réceptions de scolastiques titulaires. La plus nombreuse fut celle du 19 mars 1879; 12 postulants y prononcèrent leurs premiers engagements. »

— 6. « Le Grand Scolasticat a pris une part toute spéciale au deuil et aux regrets causés à toute la Congrégation par la perte douloreuse de notre C. R. Père Supérieur Général défunt. L'heureuse élection de celui que la Providence a choisi pour le remplacer, nous a remplis d'une joie d'autant plus grande que déjà ce bon Père avait bien voulu, dès après sa nomination comme Vicaire général, venir nous visiter chaque semaine et nous encourager dans notre vocation. Aussi chacun de nous aurait-il voulu pouvoir, à l'exemple des membres profès, aller lui prêter au pied de l'autel serment d'amour et de fidélité; mais ce que la règle ne nous permit pas alors de faire publiquement, nous le fimes au fond de notre cœur et le lendemain, lorsque ce bien-aimé Père vint nous entretenir quelques instants, un scolastique lui lut au nom de tous une adresse, dans laquelle nous lui protestions que, nous aussi, nous voulions être toujours pour lui des fils dévoués, soumis et obéissants comme à Notre Seigneur lui-même, dont il est le représentant pour nous. »

— 7. « Depuis l'année 1877, nous avons eu à déploier la perte de quatre de nos confrères.

« Le premier que nous ravit la mort, fut M. Griffin Patrick. Né le 17 mai 1855 à Sundays-Wall, diocèse de Cork (Irlande), il avait été admis à l'Oblation au Petit Scolasticat de Blackrock

le 25 mars 1872, puis envoyé au G^e Scolasticat à N. D. de Langouret en septembre 1873. Il était à la fin de sa dernière année de théologie, lorsqu'il fut atteint de la maladie de poitrine qui devait le conduire au tombeau. Malgré sa grande faiblesse, il put recevoir le vœu-dictionnaire le 18 mai 1879. Depuis lors, son état alla en empirant. Il partit pour la Côte de St. Ilan avant la fin de l'année scolaire ; mais quelque temps après son arrivée dans cette maison, le médecin déclara qu'il ne restait plus au mal espoir de sauver le malade. Ce cher Scolastique ne se méprenait pas lui-même sur la gravité de son mal. Le frère qui l'avait accompagné à St. Ilan, nous écrivait quelques semaines après :

« M. Griffin a expiré le 21 juillet à 8 h 30^{me} du matin, presque sans agonie et sans douleurs. Ne le voyant pas venir prendre son déjeuner comme à l'ordinaire, je m'empressais d'aller le voir, quand je vis le Fr. Infirmier allongé en grande hale checher le P. Supérieur. Je cours à sa chambre, et je trouve le cher Confrère aux prises avec la mort. On eut juste le temps de l'admission. Son dernier soupir expirait avec la dernière parole du prêtre prononçant l'absolution in articulo mortis. M^r Griffin avait toujours été au G^e Scolasticat un des membres les plus réguliers et les plus édifiants, et nous ne saurions douter qu'il ne jouisse de la récompense due à ses vertus et à ses saints désirs. »

— « Le 20 déc. de la même année, un autre Scolastique M. Séchénechal s'éteignait doucement au sein de sa famille en Normandie. Il était né le 20 mai 1851 à Hamelin, diocèse de Coutances. Voici comment la triste nouvelle de sa mort fut annoncée au R. P. supérieur, par M^r le vicaire de St. Marlin de Landelle :

« Mon très-Révérend Père, la famille Séchénechal me prie de vous annoncer la perte qu'elle vient de faire en la personne de M. l'abbé Séchénechal leur fils, Scolastique de votre Congrégation. Cet excellent jeune homme avait passé 2 années au Grand Scolasticat de N. D. de Langouret, où il avait reçu la tonsure et les ordres mineurs ; mais sa santé s'empirant de plus en plus, il fut obligé de rentrer dans sa famille, où il est demeuré depuis le mois d'août 1877 jusqu'à sa mort, arrivée le samedi 20 courant, 1879. Pendant tout le temps de sa maladie, M. Séchénechal s'est rendu à une manière irréprochable, à l'église et partout, il faisait l'éducation de tous ceux qui le voyaient. Aussi, à la nouvelle de sa mort,

chacun disait : « Si celui-là n'est pas sauvé, personne ne le sera... » C'est le meilleur témoignage qu'on puisse rendre à sa vertu. Sa mort a été sainte comme sa vie ; sa dernière parole a été une invocation à Marie... »

— « Le 11 juillet 1880, le P. Hubert, supérieur de l'a^e c^e de cellule, recevait le dernier soupir de M. Émile Blériot. Ce scolastique, né le 17 janvier 1859 à Marseille, dioc. de Beauvais, était le cousin de M. Lenté, qui le fit venir au collège de M. D. de Langonnet. Il entra après sa rhétorique au 2^e Scolasticat, et prononça ses premiers engagements le 10 mai 1877. Au terme de sa 2^e année de théologie, on crut devoir l'envoyer à Cellule, à cause de sa santé toujours frièle. Il y exerça les pénibles fonctions de surveil lant des moyens, sans jamais se plaindre de la peine. Un jour pourtant, ses forces trahirent son courage, et il dut s'allier pour ne plus se relever. quelques semaines après, un dimanche soir, il s'endormait dans le Seigneur. Il avait eu le bonheur d'émettre, peu de temps auparavant, les si^{es} vœux de religion entre les mains du P. Hubert. »

— « Deux mois ne s'étaient pas écoulés qu'en nous annonçait la mort de M. Jules Bubendorff. Ce scolastique, né le 17 nov. 1859 à Ranspach-le-bas, (dioc. de Strasbourg) avait pris le Saint-Habil le 1^{er} nov. 1876 à M. D. de Langonnet. Sans se laisser arrêter par une grave maladie, qu'il avait eue pendant sa rhétorique, il vint commencer sa philosophie en octobre 1879. Mais le mauvais état de sa poitrine l'obligea bientôt à retourner dans sa famille au bout de quelques semaines. Et, enfin, au mois de sept. 1880, il rendit à Dieu une âme purifiée par de longues et pénibles souffrances. »

Noviciat des Frères.

1. Nombre. — 2. F. Gaudin décédé. — 3. Petit postulat. — 4. Retraîtés.

— « Depuis la publication de notre dernier Bulletin, le nombre des novices. Frères a bien diminué ; puisque, d'après ce bulletin, le noviciat comptait alors jusqu'à 47 aspirants, tandis que, au

commencement de cette année, il n'y en avait que 23. Actuellement leur nombre s'est un peu relevé, il y en a 28, mais c'est bien peu encore en raison des besoins : motif de plus pour prier le Père de famille d'envoyer de bons ouvriers dans sa vigne.

« La plupart de nos vocations nous viennent de l'Alsace et de l'Allemagne ; cette année, nous en avons vingt de ces provinces. » — 2. « L'an dernier, la mort nous a enlevé un jeune aspirant qui pourrait être proposé comme modèle à tous nos novices - Frères. C'est le F. Gaudin (Eugène Eschbach). Il naquit à Ingersheim, en Alsace et était parent du T. R. Père défunt. Après la mort de ses pères et mères qu'il perdit encore bien jeune, il fut placé au collège de St Reny, dirigé par les Frères Marianites. Il y termina ses études primaires et entra dans le commerce. Le temps du tirage au sort approchant, il se présenta pour l'examen du volontariat et il y fut admis. Sa bonne conduite et ses connaissances, le firent estimer et aimer de ses chefs, et lui promettaient un avenir séduisant pour un jeune homme. Mais Dieu l'appelait à une autre milice. Fidèle à sa voix, le jeune militaire, aussitôt son année de volontariat terminée, vint frapper à la porte du noviciat des Frères, où il fut reçu le 7 août 1879.

« Dès le commencement, il s'appliqua à imiter la vie cachée du divin ouvrier de Nazareth, proposé comme modèle aux novices - Frères de la Congrégation. Rien d'extraordinaire ne paraissait dans sa conduite extérieure. Mais au témoignage de ses directeurs et de ses chefs d'emploi, il était d'une grande piété, observait son règlement avec une rigoureuse fidélité, témoignait un grand respect et une soumission filiale à ses supérieurs, avait pour ses confrères une affection véritable et bien entendue, et se prêtait aux travaux, quels qu'ils fussent, avec un ardeur et une générosité sans égale. Ne voyant que le devoir, il n'osait même pas assez se ménager, et il fut atteint d'une maladie de poitrine, qui le mena lentement au tombeau. Tendant cette maladie longue et pénible, on ne l'a jamais entendu proférer un mot de

plainte ! Il s'acquittait de ses exercices de piété avec une scrupuleuse fidélité, et observait avec une grande délicatesse de conscience le règlement qu'il avait demandé au R. P. Directeur. Le jour de sa mort, le F. Infirmier étant allé le voir à 4 h. du matin, le cher malade lui exprima le grand désir qu'il avait de recevoir la s. e Communion. Peu après, il entraîna agonie, et à 6 h. 1/2, il rendait sa belle âme à Dieu. C'est le 14 nov. 1880 que le F. Gaudin s'est endormi dans le Seigneur, après 1 an et 4 mois de Cé. „

— 3. « Il y a deux ans environ, on a commencé au S. Cour de Marie, avec l'autorisation de la Maison-Mère, une petite œuvre, qui semble promettre d'heureux résultats. C'est un petit postulat de Frères. On y reçoit des enfants de treize ans et au-dessus; ils y restent jusqu'à seize à dix-sept ans, puis on les fait passer au noviciat. Ces petits postulants ont un règlement un peu différent de celui des Frères; et on leur accorde plus de temps pour l'étude, ce qui permet de développer leur instruction. Leur nombre est actuellement de dix; plusieurs nouvelles demandes d'admission ont été faites; mais vu la situation politique, on est plus difficile pour les accepter. »

— 4. « Cette année, la retraite de St Joseph a été prêchée par le P. Hoeintz, nouvellement arrivé de Pondichéry. Le R. Père, alors Vicaire général, voulut bien venir pour les directions des retraintants; mais il était tellement souffrant le jour de la St Joseph, qu'il ne put présider la cérémonie de clôture. Neuf postulants furent admis à la prise d'habit. Les F. F. Octave et Siméon émirent leurs vœux perpétuels, et le F. Eugène ceux de cinq ans.

« Pour la seconde retraite, c'est le P. Guilmot qui a bien voulu édifier les Frères par ses pieuses exhortations. Sept nouveaux profès ont émis leurs vœux, le jour de la clôture. Cette fois encore, les Frères ont été privés de la présence du C. R. Père Général, de plus en plus souffrant. C'est le R. P. 1^{er} Assistant qui a présidé en son nom la cérémonie. »



Séminaire du St Esprit.

Tuill. 1877 Nov. 1881.

1. Nombre des élèves. — 2. Ordinations. — 3. Ministère: Céles religieuses. —
4. Sts Servantes du St Esprit de Marie. — 5. Ordre de N. D. Préservatrice. — 6. Patronage
M. Adeline Félix Comte. — 7. St Famille. Allemands. Conversion d'une Calviniste par
le P. Chauvel. — 8. Adorale perpétuelle. — 9. Prédications diverses. — 10. Cérémonial du P. le
Barasdent. — 11. P. Thivré examinateur du clergé de Paris. — 12. Visites d'évêques. —
13. Peintures de la chapelle. Chemin de croix etc

— Bull. de la Ch. 1^{re} Le nombre des séminaristes avait sensiblement diminué de 1876 à 1879. Il est un peu remonté à la rentrée de l'année 1880-1881, et malgré les événements, il a encore augmenté cette année actuellement, il est de 58. Si deux diacres n'avaient été avancés pendant les vacances, sur la demande de leurs évêques, et si nous n'avions perdu deux autres élèves, l'un rapatrié à la Martinique, pour cause de sanicé, et le second décédé dans sa famille à la suite d'une fièvre cérébrale, le nombre serait de 62.

— L'esprit du séminaire s'est annoncé d'ailleurs très satisfaisant. On remarque même un progrès sensible dans la fidélité à accomplir les divers points du règlement.

— 2. Nous avons eu dans notre chapelle nos ordinations habituelle celle de décembre 1877, fut faite par Mgr Maret, évêque de Suras, premier du Chapitre de St Denis; elle comptait 12 prêtres, dont 8 du Séminaire. L'allocution du Salut de départ fut faite par le C. R. Père général actuel

— Le 15 juin 1878, nous avions, pour l'ordination de la Trinité, Mgr Ordóñez, évêque de Riobamba, et chassé du Brésil par les François-Maçons, qui avaient même voulu attenter à ses jours par le poison. 2 prêtres seulement du séminaire y prenaient part. Ses exercices de la retraite furent donnés par le P. le Bozec, et le P. Delaphosse parla au Salut de départ. L'année suivante 1879, au mois de juin, seconde ordination par Mgr Ordóñez; elle comprenait 7 prêtres, dont six du Séminaire. La retraite avait été prêchée par le P. Guyodo, qui donna aussi le salut de départ.

Pour les ordinations de Noël de 1878 et de 1880, on eut de nouveau recours à l'obligeance de Mgr. Maret, toujours disposé à nous rendre service. A la première, sa Grandeur imposa les mains à 4 jeunes prêtres du séminaire. Les exercices préparatoires et le salut d'aileurs en furent prêchés par le P. Cogniard. A la seconde, il y eut 9 prêtres, dont 6 du séminaire. C'est le P. Aymeric qui donna la retraite et le sermon de départ.

Le 20 déc. 1879, Mgr. Soubiranne, auxiliaire de l'Archevêque d'Alger, et aujourd'hui évêque de Belley, ordonna dans la chapelle 13 prêtres, dont 9 séminaristes. Le salut de départ fut prêché par le P. Otten. L'ordination de la Trinité (22 mai 1880) fut faite par Mgr. Duboissi; parmi les 5 prêtres de ce jour, il n'y en avait qu'un du séminaire; mais un grand nombre d'autres ordinands. La retraite avait été donnée par M. l'abbé Taitlet, alors aumônier des Sœurs de l'Adoration réparatrice.

Enfin, cette année, Mgr. Blanger, évêque de la Guadeloupe, nous a fait deux ordinations, l'une à la Trinité, et l'autre le 14 août. Le P. Léon LeVavasseur a prêché le salut de départ à la première et le R. P. Emonet à la seconde.

Les Pères de la Cité continuent leur ministère extérieur à peu près comme par le passé. Depuis le mois d'octobre, les Sœurs de St. Joseph ont à Paris une 3^e maison, au Petit-Montrouge. C'est un orphelinat qu'avait fondé M. l'abbé de Gérolin, et que l'Archevêché leur a remis. La plupart des directrices de l'œuvre sont entrées au noviciat de St. Joseph. Le R. P. Emonet a été chargé de la confession des religieuses de cette nouvelle œuvre.

L'unionnerie du pensionnat des Sœurs de l'Immaculée Conception, successivement confiée aux P. P. Cyprien et Otten, a été, depuis le mois d'octobre dernier, remise aux P. P. Ott et Pallier. Le premier est spécialement chargé des confessions, et le second des catéchismes et des instructions. Les diverses retraites de 1^{re} communion des enfants ont été prêchées, en 1878, par le P. Corbet, (2-5 juin); en 1879, par le P. Moricet (25-29 mai), en 1880, par le P. Krentzler (9-13 mai), et enfin, cette année, par le P. Oden.

— « Le P. de Courmont est chargé depuis plusieurs années de la confession des Sœurs et des Novices de l'Adoration réparatrice. Il a remplacé dans cette fonction, à Pâques 1876, l'aumônier de la Cité, M. l'abbé Bailly, auquel son état de santé ne permettait pas de la continuer. Ces religieuses tiennent du reste, essentiellement, ainsi que les Carmélites, à avoir un confesseur autre que leur chapeau lui; et les rapports de leur pieuse et vénérée fondatrice avec le P. Freyd les rattachent particulièrement à notre Congr.^o. »

« Le C. R. Père actuel était jusqu'ici leur confesseur extraordinaire. Sur leurs pressantes instances, il est allé plusieurs fois leur adresser la parole dans leur salle de chapitre.

« Des instructions ont été données dans leur chapelle pour une réunion des associés, le 26 juill. 1878, par le P. Hervé, et le 27^{me} 1881, par le R. P. Delaplace, qui a aussi prêché une retraite aux religieuses en 1879. Cette même année, le P. Cogniard, chaque vendredi de Carême, leur a fait une courte instruction. Assez longtemps du reste, pendant la maladie et l'absence de M. Bailly, nous avons eu la charge de l'aumônerie de la chapelle. Le P. Duby est toujours heureux d'y remplir quelque fonction au pied du St^e Sacrement. »

— 4. « La petite Congr. des Sœurs Servantes du St^e cœur de Marie continue à se développer sous la direction du R. P. Delaplace. Depuis qu'il en a été parlé au bulletin, elle a donné des Sœurs à quatre nouveaux établissements: à l'école Rocroi St^e Léon à Paris, fondée et dirigée par M. l'abbé Berthé (oct. 1877), au collège Albert le Grand, fondé à Arcueil par les P. Dominicains du tiers-Ordre enseignant (sept. 1879), puis au collège municipal de Bayeux (oct. 1879), et enfin à l'orphelinat St^e Félicité à Vitry, près Paris.

« En 1879, le conseil municipal de Paris les a remplacées par des laïques à l'infirmérie du collège Rollin qu'elles avaient depuis trois ans. La perte de cette œuvre a été, comme on vient de le voir, largement compensée. Ajoutons que le noviciat de l'arue se compose actuellement de plus de 20 sujets parmi elles règne un grand désir d'aller se dévouer un jour, à la suite des Sœurs de St^e Joseph et de l'Immaculée Conception, dans que que coin de nos vastes Missions d'Afrique. »

— 5. « L'orphelinat de N. D. Préservatrice s'est également développé depuis ces dernières années, grâce au dévouement du P. Besserat. Malheureusement, la santé de ce cher Père n'est pas à l'égal de son zèle ; et d'après l'avis pressant du médecin, il a dû, au mois d'octobre dernier, s'éloigner durant quelque temps de la Maison-Mère et de ses chers enfants, afin d'aller demander à l'air natal les forces nécessaires pour continuer son œuvre et les travaux de la Procure.

« Cet établissement compte actuellement 110 enfants, tous animés d'un excellent esprit. Les résultats obtenus sous le rapport de la conduite et du travail sont aussi bien consolants. Parmi les écoliers se trouvent 10 latinistes, qui suivent, comme par le passé, les classes du petit séminaire de St-Nicolas du Chardonnet. A la dernière distribution des prix, des trois jeunes gens, qui parmi eux, suivaient la classe de cinquième, l'un a obtenu quatre premiers prix et le second en a eu trois ; un autre, qui était en 6^e, a remporté aussi quatre prix.

« Quant à la section des jeunes apprentis, on a cru devoir la supprimer provisoirement, à cause de la difficulté des temps. Toutefois, cette année même, un des immortels de l'Académie française, M. St-Marc Girardin, a fait auprès du P. Besserat plusieurs démarches pour solliciter la création d'une œuvre de ce genre, sur une plus vaste étendue, pour les apprentis. Il a même publié à ce sujet, dans le journal *Le Soleil*, deux articles très-élogieux sur l'établissement de N. D. Préservatrice. (Le Soleil, nos des 16 déc. 1880 et 24 janv. 1881.)

— 6. « C'est le P. Lancel qui s'occupe du Patronage Ste-Mélanie, aidé de M. l'abbé de Broglie. — Le R.P. Barillec, lisons-nous dans un rapport sur l'œuvre, qui en était aumônier depuis plus de vingt ans, a dû lui retirer, au commencement de l'année 1880, son concours actif, qu'un surcroît d'occupations lui rendait impossible de donner régulièrement... Pas n'est besoin de dire, ajoute le Président dans ce rapport, combien le R.P. Barillec a été regretté ; tous nous garderons le souvenir de sa patiente affection et de son inaltérable dévouement. » (Procès-verbal du 24 oct. 1881.)

« Depuis quelque temps l'œuvre a éprouvé une diminution

dans le nombre des présences ; cependant les meilleurs enfants sont demeurés fidèles. En général, si le nombre des inscrits est inférieur à celui des dernières années, du moins l'esprit général est aussi bon qu'on peut le souhaiter.

« Pour faciliter aux enfants la participation aux offices de la semaine sainte, on résolut, en 1878, de faire célébrer dans la chapelle de l'œuvre les offices du Jeudi et du Vendredi saints ; ce projet a parfaitement réussi. On a choisi une heure assez matinale pour ne pas gêner le travail que les apprentis commencent dès 6 h., et donc à 5 h. que se font ces offices, et dès la première année, plus de 50 enfants sont venus y assister.

— « Comme précédemment, il y a eu chaque année, pour les enfants pauvres du quartier, deux cérémonies de 1^{re} communion de Confirmation, précédées chacune d'une retraite préparation de trois jours, prêchée chaque fois par le P. Lancelot. C'est plus d'une centaine d'enfants, qui ne pouvant, à cause de leur travail, suivre les célébrations de la paroisse, seraient restés sans instruction religieuse et sans 1^{re} communion.

« Ces distributions de prix viennent au mois d'avril de chaque année, récompenser les enfants les plus assidus et les plus réguliers. Pour présider ces cérémonies, on a en successivement, ces dernières années, M. Dupont, inspecteur général des mines de l'abbé d'Hoult, vicaire général de Paris, M. de Supprenant, ancien ingénieur des mines, président de la Société géologique de France, et enfin M. l'abbé de Courcy, chanoine de Paris, vice-promoteur du diocèse. N'oublions pas de signaler à cette cérémonie la présence de plusieurs élèves de l'école polytechnique ; au jour de la Fête-Dieu, ils viennent aussi habituellement, selon les traditions de leurs ancêtres, porter le dais et former autour du St Sacrement une couronne d'honneur. »

— « Malgré les difficultés et les entraves qu'oppose à toutes les institutions chrétiennes l'esprit irreligieux du siècle, l'œuvre de la Ste Famille continue des pieuses réunions dans la chapelle du Patronage de Ste Mélanie ; mais elles sont habituellement peu

nombreuse. Le P. Delaplace s'en occupe néanmoins toujours avec zèle.

« Depuis la fermeture de la chapelle des Pères jésuites de notre rue, bon nombre d'allemands viennent chez nous demander un confesseur, surtout aux fêtes principales de l'année. Le P. Ott en est dévoué à ce ministère avec empressement pendant les deux années qu'il a passées à la Maison-Mère. Le P. Ott en est maintenant chargé.

« Ses soins que le P. Chuet est venu prendre à Paris pour ses yeux, lui ont offert l'occasion de travailler à une conversion remarquable. Chez l'oculisté qui le traite pour l'amurose dont il est atteint, il rencontra une demoiselle calviniste, Mlle Grivlet de Canda, fille d'un médecin protestant et rose-croix dans la franc-maçonnerie. Elle avait elle-même dans sa secte le titre d'évangéliste et est en effet assez instruite. La conversation s'engagea peu à peu sur les questions religieuses. La jeune protestante proposait chaque matin au P. Chuet ses doutes et ses objections; mais bientôt frappée de l'unité de l'église, de la beauté de notre culte, et surtout du dévouement du missionnaire catholique; elle se rendit à l'appel de la grâce et résolut, malgré toutes les difficultés, de se faire catholique. Elle avait d'ailleurs toujours eu, nonobstant les erreurs calvinistes dont elle était imbue, une vénération toute particulière et on peut dire un sentiment de dévotion pour la C. Ste Vierge; et c'est là sans doute ce qui lui aura valu cette grâce extraordinaire de conversion. Mgr le Benne, pendant son séjour à Paris, a reçu son abjuration, lui a fait faire sa 1^{re} Communion et l'a confirmée le 8 sept. dernier, dans la chapelle des Dames auxiliaires des âmes du purgatoire, où elle faisait une retraite. Depuis sa conversion, elle continue d'être très-fervente...»

— 8. « Au dernier bulletin (1877), on avait déjà annoncé un changement apporté dans notre chapelle pour l'époque des exercices de l'adoration perpétuelle, fixée alors au commencement de juillet. Mais celle date était un nouvel inconvénient, à cause de l'approche

des vacances des séminaristes et en même temps de leurs examens de fin d'année qui pouvaient tomber à cette époque). On a donc prié nouveau l'Archidiocèse de nous fixer un autre mois de l'année, le plus tôt que possible au commencement de l'année scolaire.

En 1878 et 1879, ces exercices ont encore eu lieu au mois de juillet et les prédications furent données d'abord par le P. Corbet (7-8-9 juil.) puis l'année suivante par un P. Jésuite de la maison de Ste Geneviève, le R.P. Vérel.

En 1880, c'est un de nos confiés, le P. Jouan, qui a prêché ces mêmes exercices, placés pour la première fois quelques jours après la rentrée des élèves. (24-26 oct.) Cette année (26-28 oct.), M. l'abbé Brettes, 1^{er} vicaire de M. M. de Clignancourt et ami de notre Père, a donné à cette occasion, trois magnifiques sermons, qui ont attiré pendant ces jours dans notre chapelle un nombreux auditoire. On a même dû placer des chaises pour les hommes bas du choeur. »

— 9. « Pour compléter ce qui concerne le St. ministère, relatons diverses prédications données par les Pères de la Cité. Le P. Léon Lavaissieux a prêché cette année à l'Archiconfrérie de St. Joseph de Beauvais, le jour des Espousailles de la B. St. Vierge. En outre, il a donné à St. Jacques une instruction, à l'époque de l'Adoration perpétuelle, le 21 janv. 1879.

Le P. Hervé a fait un sermon, pour l'œuvre de la St. Emp. à St. Étienne du Mont (22 mai 1878). Il a aussi prêché au Panthéon cette année, le 10 janv., pendant la novaine solennelle de St. Genouïve.

« Mais le P. Cogniard est celui des Pères qui a eu le plus à exercer, sous ce rapport, son zèle infatigable : Ainsi il a donné deux instructions chez les Carmélites, de la rue Denfert-Rochereau, les 28 et 30 mai 1879. Vers la fin du Carême de 1879, il s'est rendu dans le Nord, à Avesnes, pour préparer les fidèles aux fêtes pasciales et prêcher les exercices du Jubilé. Cette année encore, au mois d'août, il s'est rendu à Avesnes et a donné aux Sœurs de St. Thérèse, les exercices de la retraite, qui ont été présidés et

éclôturés par Mgr l'auxiliaire de Cambrai. (29 août-2 sept.) Enfin le 15 avril 1881, il a prêché la Passion à Châtillon près Paris.

— 10. « Sc P. Léon de Tavarasse - s'occupe toujours de ses travaux liturgiques et va faire paraître incessamment, avec autorisation du C. R. Père, la 6^e édition de son Cérémonial. Avec les éditions précédentes, cela fait plus de 30 mille exemplaires répartis partout en France et le monde, sans parler de ses autres ouvrages sur les cérémonies, les Fonctions pontificales, le Cérémonial des Ordinations, celui des consécrations des Evêques et des églises, ont déjà eu aussi plusieurs éditions. Il avait été question d'un cérémonial à faire par les Sulpiciens pour le diocèse de Paris; mais il ne paraît pas que ce projet doive aboutir. »

— 11. « Tous les ans, au mois de novembre, l'Archevêché nous demande un des professeurs du séminaire pour les bureaux d'examen des jeunes prêtres du clergé de Paris. C'est une charge qui ne laisse pas d'imposer à celui qui en a l'honneur, une assez lourde besogne; car les matières d'examen embrassent chaque année, le dogme, la morale, l'Écriture St^e, la Patrologie, le droit canon, l'Histoire ecclésiastique, la prédication; et l'examinateur doit être prêt à interroger sur toutes ces branches. Sc P. Hervé a été désigné pour cette fonction, au départ du P. Orinel pour Beauvais. Il continue depuis lors à la remplir chaque année. »

— 12. « Durant ces dernières années, nous avons eu au séminaire, pendant un temps plus ou moins long, les Evêques de nos trois grandes colonies, de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion.

Le 25 mai 1880, Mgr Carménier arrivait de la première de ces îles, avec son Vicaire général, M. l'abbé Cudenec, et il nous quitta définitivement le 22 oct.; emmenant avec lui son neveu, M. l'abbé Riou, qu'il avait ordonné peu de temps auparavant.

Le 23 février de cette année, nous recevions Mgr Coldefy, qui venait d'être nommé évêque de la Réunion. Ce prélat nous a fait ensuite plusieurs autres visites, et s'est échangé pour son nouveau diocèse le 16 octobre.

Enfin le 27 mai, nous arrivait Mgr Blanger, avec M. l'abbé

Mastón, son Vicaire général. Il nous quittait le 5 novembre pour se rendre à St-Nazaire, où il débarquait le 6 pour la Basse-Corse. En reconnaissance de l'hospitalité qui lui a été donnée au séminaire, ce généreux Prélat nous a fait don d'une magnifique chapelle épisopale, crose, riguière et bougeoir, etc., d'une valeur de 900 f. C'est pour la maison un présent d'autant plus utile, qu'on était jusqu'ici obligé d'emprunter ces objets à un orfèvre, chaque fois qu'on avait une ordination ou une autre cérémonie pontificale.

« Nous avons reçu, en outre, les visites de Mgr Delannoy, évêque d'Aire et de M. Mouton, son vicaire général (26 mars - 8 oct. 78 - 30 juin 1879); de Mgr Fava, évêque de Grenoble, (17 sept. 78 - 19 oct. 79 etc.); de Mgr Ignace Galfione, vicaire ap. des Seychelles (27 oct. 1880); de Mgr Guillonax, Arch. d'Haïti (1^{er} juin 78 - 1^{er} août 1881); de S. Em. le Card. Desprez, arch. de Toulouse, une première fois, lorsqu'il vint recevoir la barrette à Paris, (19 mai 1879) puis, au mois de janvier de cette année.

« Nous devons aussi signaler au Bulletin plusieurs visites faites par S. Em. le Card. Howard, au C. R. Père défunt très lié avec nos Pères de Rome, cet excellent Prince de l'Eglise aimait à venir s'entretenir quelques instants avec le C. R. Père, avant de retourner dans la Ville Sainte, de son cher séminaire français, comme il aimait à l'appeler. Nous avons eu également, en différentes circonstances, les visites de M. M. S. S. Rœss, Freppel, Bécel, de Briey, etc.,

— 13. — On a parlé au dernier Bulletin du séminaire des travaux de peinture et de décoration de la chapelle. Au bout de deux années, nous avons eu la satisfaction de les voir terminés pour les fêtes de Noël 1878. Au dire des personnes compétentes, M. Eugène, dans la composition des dessins et dans leur exécution, et les Fr. Luc, Eugène et le regretté Fr. Antoine, dans l'ornementation, ont véritablement accompli là un très-beau travail. De généreuses offrandes ont largement contribué à en couvrir la dépense, qui, grâce au travail des Frères, a été relativement peu élevé.

„ Maintenant que les peintures sont terminées, il reste à placer nouveaux vitraux ; car les anciens jurent par trop, on peut le dire, avec le reste de la chapelle, et d'ailleurs ils sont tellement déteriorés, qu'il est urgent de les remplacer.

„ On a posé dans le sanctuaire un nouveau chemin de croix en rapport avec les décorations. Les tableaux des stations sont cadres dans des moulures en plâtre ornées de peintures. Ce chemin de croix a été canoniquement érigé le 1^{er} vendredi de carrière, fév. 1880, par un Père Franciscain, de la Maison de la rue des Jumeaux, qui, à cette occasion, a fait une solide instruction sur la Croix.

„ Ces dernières vacances on a, en outre, repeint la chapelle St-Cœur de Marie, et on a refait entièrement le parquet. Ce noble travail, qui était depuis longtemps nécessaire, a été également exécuté, en grande partie du moins, par les Frères, sous direction de M. Eugène.

„ Mentionnons aussi pour terminer, un très-beau buffet, placé en 1877 dans la grande sacristie, et que nous devons à l'habileté des Frères menuisiers du St-Cœur de Marie. »



Nécrologie.

Le P. Sedhui,

décédé à Cayenne le 10 septembre 1881.

Le cher P. Sedhui, dont nous avons annoncé la mort au dernier bulletin, compte parmi ceux de nos confrères qui ont fourni la plus grande et la plus méritoire carrière dans les Missions coloniales. Il a passé 29 ans et 3 mois sous le rude climat de la Guyane française, n'ayant fait qu'un seul voyage en Europe durant cette longue période de labours et de fatigues sans relâche.

- Né à Cysoing, dans l'archidiocèse de Cambrai, le 24 oct. 1824, P. Charles-Joseph Sedhui entra dans le Congr. N. D. du Gard,

le 20 avril 1849. Il fit sa Profession au Noviciat de Monsivay le 25 mars 1852, et ses vœux perpétuels, lors de son voyage en France, le 26 août 1866.

Dès sa Profession, il reçut sa destination pour la Guyane; et il s'y dévoua dès lors tout entier. C'est le 1^{er} jour du mois de Marie 1852, qu'il s'embarqua à Bordeaux pour cette Mission, avec le T. Mignon et le F. Thomas. Nous ne pouvons, dans cette notice, entrer dans le détail de ses travaux apostoliques; il faudrait pour cela faire l'historique de la Mission elle-même, car durant les 29 années qu'il y a passées, le P. Ledhou a occupé successivement, comme titulaire ou remplaçant, à peu près les 15 paroisses et les diverses stations de la Guyane, disséminées depuis Mana jusqu'à l'Oyapock, sur une étendue de 100 lieues de côte!

Il est cependant des endroits où son zèle s'est exercé plus longtemps et avec une sorte de préférence. Telles sont avant tout les paroisses de Rémire et de Mana, dans lesquelles il a travaillé avec après le P. Neu, de pieuse mémoire. C'est à lui qu'on doit la belle plantation de caféiers qui existe à Rémire! Il s'était occupé de puis avec grand zèle et grande affection de l'œuvre et de l'habitation de Mondelice. Mais, dans ces dernières années, son lot de cho fut l'hospice du Campo St. Denio, situé à 1 kilom. de la préfecture associé. On y trouve une collection de toutes les infirmités humaines de toutes les nations, l'épreuve; aliénés, vieillards, incurables transportés, libérés, etc. Quatre parties du monde y sont représentées; seule l'Australie n'y a pas apporté jusqu'ici son contingent de misères. Pour la nature, c'est peu attrayant; voilà cependant le secret de l'attrait particulier qui y portait le P. Ledhou. C'est que ce cher Père était un vrai missionnaire, recherchant de préférence, selon l'esprit de la Congr., les emplois les plus pénibles, aimant à se dévouer pour les pauvres et les malheureux. Voici, en effet, les témoignages que nous donnent à cet égard le R. P. Smonet et le P. Hervé, qui l'ont eu successivement sous leur direction.

— « Je ne sache pas, écrit le P. Smonet, qu'un missionnaire

nuisse pousser jusqu'à un degré plus absolu l'abnégation de lui-même, au point de vue de la santé, du bien être et même de l'existence! Pour ma part, pendant les 9 années que j'ai passées dans la Mission de la Guyane, je l'ai employé le plus souvent à remplacer les malades et les absents. Il a été ainsi changé de poste, pendant ce temps, une quinzaine de fois. Il a été envoyé dans tous les endroits les plus malaisés, là où le s^e ministère étais le plus pénible, et là où il est le plus difficile de se procurer même le plus strict nécessaire, surtout quand on n'y est qu'en passant, et qu'il faut tout porter avec soi. Or, non seulement je n'ai jamais vu le P. Sedhui hésiter, dans ces circonstances, à affronter fatigues et privations de tout genre, mais plus la mission qu'il recevait était pénible de sa nature, ingrate et fatigante, plus il étais heureux. Je me suis même demandé parfois, si je n'avais pas à me reprocher d'avoir abusé de cette disposition de si généreuse et héroïque abnégation. Que de fois dans nos réconciliations, et en l'absence de ce cher confesseur, nous avons fait de cet esprit de sacrifice chez lui le sujet de nos entretiens! C'était bien le religieux, tel que le demandent nos S^{te}s Règles: in manus superiorum paratus ad omnia.

.. D'après ce qui précède, on ne sera pas étonné de nous entendre dire, qu'il fut un modèle accompli d'obéissance. Il obéissait à la lettre, aveuglément, sans jamais de retard, sans se préoccuper de ses fatigues et de ses indispositions. Un jour, me trouvant en ville, je me décidai à l'envoyer en mission dans un quartier. La chose était pressée, je me rends donc auprès d'un chef d'administration et demande pour le P. Sedhui un ordre d'embarquement. Cette pièce arrive à la préfecture apost. avant moi. Le portier, voyant passer le P. Sedhui, lui montre cette lettre d'embarquement. En rentrant quelque temps après, je trouve le cher Père avec son sac de voyage, tout prêt à partir. Il n'était pas possible de jamais d'apercuevoir si l'obéissance qu'il recevait lui causait de la peine ou de la répugnance! J'ai vu, grâce à Dieu, nombre de religieux, vraiment obéissants; cependant je ne sais si j'ai jamais trouvé une obéissance aussi verséante, aussi avangle, aussi renoncée.

« Une pensée était dominante chez lui, celle de se rendre utile le plus possible à sa chère Congrégation pour le salut des âmes. Peu lui importait après cela de passer les nuits sans sommeil, de souffrir et d'être malade. Il s'était rendu utile, c'était assez. Quelque fâcheuse ailleurs sa charge, il la remplissait avec une exactitude qui n'a jamais été trouvée en défaut.

« Ces dix jours qui ont précédé sa maladie, m'écrivit une sœur de St. Joseph, il les avait consacrés à confesser plusieurs centaines de petites filles, n'ayant pas encore fait la 1^{re} Communion; il avait mis à ce travail un soin et une patience qui ont grandement édifié toutes ces religieuses. Peu de temps auparavant, il avait prêché le Jubilé dans la paroisse de Kourou desservie par le P. Delpuech durant l'absence du curé. Ce Jubilé, m'écrivit le P. Delpuech, a produit des fruits qui vont de là de tout ce qu'on avait pu espérer. Le Bon Dieu a visiblement bénî la charité et le généreux dévouement du P. Sédhui. »

« Cette exactitude que notre cher défunt apportait à remplir ses charges et fonctions, il l'apportait à l'accomplissement de son règlement particulier. Il est assurément bien rare qu'un missionnaire porte plus loin cette fidélité. En récréation, ce Père parlait peu, sa conversation était cependant pleine d'esprit. Il en était de même de ses lettres familiaires, elles étaient courtes, spirituelles et toujours édifiantes.

« Il a fallu plus d'une fois modérer son amour du vêtement pauvre; il fallait un commandement pour lui faire abandonner un vieux chapeau, une vieille soutane. Plusieurs fois il m'a demandé comme faveur de porter, au moins à la campagne, des chapeaux dont je ne croyais plus pouvoir me servir. »

— Le P. Hervé, prédecesseur du R. P. Emonet dans la charge de Préfet apostolique de la Guyane, ajoute les lignes suivantes:

« On peut généraliser tout ce que dit le P. Emonet par rapport à l'esprit d'obéissance et aux autres vertus du P. Sédhui. C'est un témoignage que lui rendent tous ses supérieurs et tous ses confrères.

" J'ajouterais spécialement, par rapport à son zèle, qu'il était d'une activité sans égale. Pendant qu'il était desservant de paroisses situées à 3 et 4 lieues de Cayenne, il venait, selon la Règle, passer quelques jours de la semaine au milieu de ses confrères, afin de jouir de la vie de l'Été. Mais ce n'était nullement pour se reposer. Alors il était dans cette occupation soit au ministère de la paroisse de la ville, soit à l'évangélisation des hommes et des femmes détenus dans les geôles ou des malades à l'hospice civil. Pendant les récréations, il s'asseyait rarement; et à peine étaient-elles finies, qu'au lieu de prendre un repos dont il devait avoir besoin, il se mettait en route pour aller visiter ces trois derniers établissements d'apostolat.

" Quant à son esprit de sacrifice, il est difficile de s'imaginer ce qu'il a eu à souffrir, en fait de privations de toutes sortes, de dangers et sur terre et sur mer, de fièvres incessantes. Ses paroisses, dans la Guyane, étant à grande distance les unes des autres, ont chacune leur climat particulier, leurs fièvres spéciales; et il faut au missionnaire qui les fréquente un nouveau travail d'acclimatation dans chacune. Aussi le bon Père avait-il depuis longues années et très-fréquemment des accès de fièvres paludées qui durraient plusieurs jours et semblaient immédiatement mettre ses jours en danger.

" Dans ces moments pénibles, je l'ai entendu souvent me commander avec instance qu'on lui fit les funérailles des pauvres. « Mon Père, m'a-t-il dit plusieurs fois, je vous en prie ne m'accordez pas un enterrement de 1^{re} ou de 2^e classe, j'en veux que la 4^e classe. » — Son oubli de lui-même l'avait rendu cher à tous les prêtres de la colonie, qui se confessaient à lui volontiers.

" Il pratiquait aussi le détachement des parents d'une manière qui pourrait même peut-être passer pour exagérée. Plusieurs fois je fus obligé de lui faire un devoir de leur écrire au moins de temps en temps, à la suite de lettres que je recevais de leur part pour demander de ses nouvelles. .

— Ce déchirement des parents, dont le P. Hervé vient de parler, le P. Ledouze le montra et le pratiqua d'une manière effective durant le voyage qu'il fit en France en 1866. A peine était-il au sein de sa famille, où il était allé par obéissance, qu'il écrivit à la Maison-Mère : « Je suis arrivé dans ma famille un peu fatigué; aujourd'hui je me sens plus fort. Mais je ne m'ennuie pas mal. Je suis toujours à Cayenne, malgré tout ce que peuvent faire mes frères pour me distraire par leurs prévenances continues et délicates. » (4 juin 1866.)

On voit que ce zélé missionnaire se trouvait là comme hors de son élément. Aussi peu après, il écrivait encore au C. R. Père : « Je suis convaincu que votre volonté n'est pas de me laisser longtemps dans le sein de ma famille. Je me rappelle trop bien vos bonnes instructions. Le médecin et tous les prêtres me disent que je ne suis point suffisamment rétabli pour retourner en Mission. Mais d'un autre côté, la pensée des souffrances de nos Pères de l'Amérique m'accable de douleurs; et où je ne suis point assez fort en septembre, votre bon cœur ne me laissera pas retourner... Ordonnez, mon très-Réverend et bien-aimé Père, et notre serviteur vous obéira. Quand bien même vous renverseriez mes espérances les plus chères, N. Seigneur, je l'espére, me fera la grâce de vous obeir avec joie. » (fin juin 1866.)

Toutes les lettres de ce bon Père à la Maison-Mère, depuis le commencement jusqu'à la fin de sa vie ressuscitent même esprit de foi, de générosité, de simplicité du fervent religieux et du zélé missionnaire. On en jugera par les extraits suivants :

Il écrivait peu après son arrivée en mission, au mois de juill. 1852 : « Me voici à Cayenne depuis cinq semaines, et tout à la volonté du bon Dieu manifestée par celle de notre P. Supérieur. — Ma nourriture, disait N. S. est de faire la volonté de mon Père : « Hélas! que ne puis-je le dire aussi, non une fois, mais mille fois, toujours, en tout et partout!.. Je suis toujours occupé des prisonniers noirs. Plusieurs se disposent très-bien à la 1^{re} communion... Nous attendons qu'on décide si nous irons dans les quartiers. Partout la moisson est blanche. Mon âme est dans la paix. Avec mon Supérieur, je n'ai rien de caché; je suis profondément convaincu que tout ce qui est fait en dehors de la plus humble obéissance, ne peut être agréable au bon Dieu. Pour les autres frères, nous vivons dans la plus grande charité, comme enfants de la meilleure des mères. Nous observons rigoureusement le silence, et nous ne parlons pas sans permission en dehors des récréations. » (juill. 1852.)

Voici ce qu'il écrivait au C. R. Père en 1871, après sa retraite annuelle :

« Après les orages d'une année entière, qu'on est heureux de ces jours de calme et de recueillement intérieur ! Moi, surtout toujours en course, toujours changeant de lieux et d'occupations, combien j'avais besoin de secouer la poussière des grands chemins !.. Grâce au divin Coeur de Jésus, au Coeur immaculé et maternel de Marie, j'ai coupé, j'ai pansé, et je suis bien résolu à vivre en bon religieux. Quant au corps, les courses me font du bien ; et je me porte généralement bien ; quant à l'âme, c'est bien de ma faute, si tant d'âmes à sauver n'enflamment pas mon cœur de l'amour de N. S., qui a versé pour elles jusqu'à la dernière goutte de son sang précieux ! »

— « Aussi, suis-je bien déterminé, écrit-il l'année suivante, à tous les sacrifices que le Bon Dieu demande de moi, afin d'être non point religieux quant au nom, mais selon l'esprit de nos saines Règles. — Je ne fais pas grande merveille, vous le savez ; je ne reste nulle part ; et quand on me rappelle, pour me laquiner, tous mes titres de gloire de grand aumônier du camp St-Denis, de Géôle, de la discipline, de vicaire, de curé, etc., je me souviens du bon petit Jésus qui n'avait pas où reposer sa tête. » (Sept. et déc. 1872.)

— « Je suis de nouveau à Rémire, écrit-il ailleurs, Hélas ! cette église de Rémire, qui était la fleur la plus belle et la plus parfamée du jardin du divin Maître dans la Guyane, a bien perdu de son éclat et de son parfum. Le vent pestilental qui souffle aujourd'hui par le monde entier y a fait beaucoup de mal. Ramener la paroisse à son ancien état de fermeur, principalement par les confréries, c'est là le vœu de mon cœur. L'église de Rémire est sous le vocable de l'Immaculée-Conception ; Marie ne peut l'abandonner ; et, vous, mon Très-Révérend et bien-aimé Père, veuillez vous intéresser aux labours de votre indigne enfant, en lui accordant, à lui et à sa paroisse, notre paternelle bénédiction. » (28 juill. 1875.)

— Ces sentiments de foi et de piété, loin de s'affaiblir avec les années, devenaient au contraire plus vifs et plus ardents. « Chaque année, écrivait-il au C. R. Père dans ses dernières lettres, je remplis un devoir bien doux en vous rendant compte de mon âme, mais cela ne suffisait pas à mon amour et à ma profonde vénération, si chaque mois je ne recevais, par mes supérieurs, vos conseils et vos salutaires avis. » (19 oct. 1876.)

« Notre retraite a été une vraie retraite pour moi : j'ai pu y consacrer

huit jours, sans être dérangé ni inquiété d'aucune façon extérieure. ¹⁹
 chère semaine ; à semaine trop courte, que j'aurais voulu la voir se prolonger ! Ses lumières et les grâces n'ont pas fait défaut. J'ai pu travailler - d'une manière solide aux murs d'enceinte et les fortifier de nouveau. J'ai pu orner l'intérieur, afin que le bien-aimé s'y plaise et y trouve ses délices. A moi, maintenant, d'être un soldat vigilant et toujours prêt au combat. C'est dans une retraite qu'on voit et qu'on comprend combien on aime peu ce Dieu, qui lui, cependant, a tout sacrifié pour nous. Que je voudrais, tout indigné que j'en suis, rendre à Dieu amour pour amour, me sacrifier à chaque instant du jour, pendant toute ma vie à sa gloire ; par la pratique des vertus ! » (lett. 2 nov. 76 et 29 sept. 77.)

Le sacrifice que ce cher Père offrait si généreusement à Dieu devait bientôt se consommer. Voici les détails que donne à ce sujet le P. Guyodo dans une lettre du 2 oct., adressée au R.P. L'emonet :

« J'ai à vous apprendre une bien triste nouvelle, c'est la mort de notre bon P. Ledoux. Il est tombé malade le dimanche 14 sept., à 5 h. ½ de l'après-midi au Camp St. Denis, après avoir terminé tout son travail. Il put néanmoins se rendre à Enghien. Une forte fièvre démpara de lui aussitôt. Le lundi, quand j'arrivai de Châlons, où je venais de faire le Jubilé, le pauvre Père avait toujours la fièvre. On fit venir le médecin : M. Gourier, qui ordonna de l'enoyer à l'hôpital. Avec les soins et les médicaments, la fièvre parut céder. Nous pensions que c'était fini comme les autres fois. Cependant le malade était inquiet et agité. Mr. le docteur ne se prononçait pas. Le vendredi soir, son état me fit une mauvaise impression, je le trouvai assez grave. La tête était plus en moins ferme, sans cependant qu'il déraisonnât. Je lui proposai de se confesser ; - « laissez, dit-il, jusqu'à demain, j'aurai mes idées plus nettes. » Le lendemain, samedi, dès 5 h. du matin, M. l'abbé Chenuier, curé de l'hôpital, me fit appeler ; la nuit avait été mauvaise et agitée ; et la tête, loin de s'éclaircir, était plus embarrassée que la veille. Le cher Père répondait, mais il ne pouvait coordonner ses idées. Je le confessai, lui administrai l'extrême-onction. J'attendis, pour lui donner le St. Viatique, un moment plus lucide ; mais hélas ! depuis ce moment, il perdit de plus en plus connaissance ; et il n'a pu recevoir cette dernière consolation. Il est mort le samedi 10 sept. à 2 h. 15'. Nous l'avons transporté à la Préfecture ; et le lendemain, nous le conduisions, avec

ne foule immense à sa dernière demeure. — Le bon Père quoiqu'il fût valide, laisse parmi nous un grand vide. Il remplissait avec une exactitude admirable, sa fonction d'aumônier du Camp; et si on voulait lui faire l'avis, il n'y avait qu'à lui demander un petit service... On peut regarder-le P. Sedhai comme un modèle d'obéissance et de dévouement. Il en aura retrouvé la récompense au ciel. ,

Maladie du C.R. Père.

Nous avons remis à la fin du Bulletin à parler de la santé de notre C.R. Père; afin d'en donner des nouvelles plus récentes, sans doute dans l'espoir que les dernières nouvelles seraient peut-être meilleures. Depuis le dernier Bulletin, il a été, en effet, à diverses reprises, beaucoup plus souffrant; et même de manière à nous donner de vives inquiétudes. Grâce à Dieu, il y a maintenant une amélioration assez sensible.

Le dimanche 23 oct., le C.R. Père avait pu encore dire la messe, et il voulut, dans la journée, essayer de reprendre la célébration du St Office. Mais la nuit suivante, il se trouva pris d'une fièvre assez forte. Le médecin en était lui-même étonné. L'en vit bientôt la cause en inspectant la plaie du malade. C'était un érysipèle qui se formait autour de cette plaie. Au bout de quelques jours cependant cette inflammation disparaît et la fièvre tomba. Depuis lors elle est revenue de temps en temps, mais toutefois sans autant de force et de gravité.

Jusqu'à cette époque, on ne connaît pas encore au juste la source et la nature du mal. On a pu depuis lors les connaître avec certitude; et c'est déjà un point important d'acquis. Le mardi 29 nov., à midi, il y a eu une consultation de trois docteurs, M. Eillant, chirurgien de l'hôpital Beaujon, M. Coffer, le médecin ordinaire de la Maison, et M. Henri Libermann, qui a été heureux de joindre ses soins à ceux des autres médecins. Ils ont été d'accord à reconnaître tous les trois, comme divers indicateurs, l'aisance déjà présumée, qu'il y avait une carie à l'une des côtes,

la 10^e du côté droit. On l'a constaté d'une manière sûre en sondant la plaie avec un stylet. C'est là sans doute une chose assez grave, surtout à l'âge où se trouve notre cher malade. Cependant nous nous hâtons d'ajouter qu'il n'y a en cela rien qui doive faire désespérer. Les médecins ont toujours bon espoir, et nous promettent, sinon une guérison complète, du moins une guérison relative ; permettant au C. R. Père, de vaguer, à peu près comme à l'ordinaire, aux affaires de sa charge. Ils ont d'ailleurs constaté, par des auscultations faites avec soin, qu'il n'y avait absolument rien, comme on l'avait craint d'abord, ni au foie, ni à aucune autre partie de la poitrine.

Dans celle même consultation du 9 nov., les trois docteurs firent d'avis qu'il était nécessaire de faire une contre-ouverture vers le fond de l'abcès, afin qu'il puisse vider plus facilement. Le C. R. Père dut donc se résigner à une seconde opération. Elle fut faite deux jours après, le vendredi 11 nov., par M. Tillaut, en présence des deux médecins, M. M. Coffin et Libermann. Ce dernier voulut bien apporter avec lui un pulvérisateur pour essayer d'insensibiliser la partie malade par des injections d'éther. Mais le moyen ne réussit guère. Cependant, quoique douloureuse, l'opération ne fut pas autant qu'on l'avait craint. L'incision faite, le chirurgien passa par les deux ouvertures un petit tube en caoutchouc, percé de distance en distance, afin de servir comme de drain pour l'écoulement de l'abcès. On l'a laissé dans la plaie une vingtaine de jours, mais comme il en émettait une inflammation parfois assez vive dans la partie malade, et qu'il ne paraissait pas produire tout le résultat qu'on en attendait, M. Tillaut est venu le retirer hier soir 29 nov. Il a déclaré à cette occasion que la plaie était en bon état et a confirmé l'espoir de guérison qu'il avait déjà donné.

Il y a, en effet, dans l'état de notre cher malade, un mieux réel. Le jour de la Nédicace (13 nov.) il est descendu de sa chambre et est venu nous surprendre en récréation, ce qu'il a fait plusieurs fois depuis, lorsque le temps l'a permis. Le sommeil est généralement meilleur. Ce qui manque malheureusement toujours, et qui cependant est essentiel pour permettre au malade de reprendre le

dessous, c'est l'appétit. Aussi ses repas étaient-ils pour lui, disait-il, sa plus grande pénitence. Le dégoût de la nourriture n'est plus aussi grand; et elle ne lui pèse pas sur l'estomac. Nous pouvons donc espérer que le C. R. Père se remettra peu à peu. Pions dans ce but avec une nouvelle ferveur. Depuis le 25 oct., on récite, chaque jour, à cette intention, à la Maison-Mère, le Pater, l'Ave et le Sub tuum, à la visite du St Sacrement. On peut faire cette même prière dans les différentes Céles, en union avec la Maison-Mère.

— Les Sœurs de St Joseph sont associées à nos vœux avec un sentiment particulier de piété filiale. Elles ont voulu faire célébrer une neuaine de Messes à N. D. des Victoires, à l'autel de l'Archiconfrérie; ainsi qu'au Sacré-Cœur à Montmartre.

L'archevêché nous a également donné à cette occasion des marques particulières de sympathie. Mgr Richard est venu le 5 novembre visiter le C. R. Père de la part de son Em. le Card. Archevêque de Paris. Il lui a apporté en même temps une feuille de pouvoirs, semblable à celle qu'avait le C. R. Père défunt, lui accordant les pouvoirs voulus pour le diocèse de Paris, avec faculté de les communiquer aux membres. M. l'abbé Lagarde, M. Jeard, Sup^rg^{al} des Sulpiciens, M. Biel, Directeur du Séminaire de St Sulpice à Paris, etc., sont également venus lui faire visite dans le cours de sa maladie.

Nouvelles diverses.

Personnel. — Le P. Simonet et le P. Aurelien se sont embarqués à Bordeaux pour la Sénégalbie le 5 novembre. Le P. Aurelien est destiné à remplacer à l'école communale de Dakar le P. Hugolin, que sa santé empêche d'y retourner.

Deux jeunes Pères sont également destinés pour la même Mission; mais on attend pour les faire partir que l'épidémie ait complètement cessé; et quoique les dernières nouvelles soient meilleures que les précédentes, Mgr Dubois a cependant énclⁱ d'attendre encore.

— Le P. Stoll est arrivé de Pondichéry à la Maison-Mère le 12 nov. Il a été, peu de jours après, placé à Cellule.

— Le P. Martin, dont la santé réclamait les pays chauds, a été reparti pour Haïti le 21 nov. Ainsi qu'on l'a vu au Bulletin de l'Ordre de Marie, il a été remplacé provisoirement au noviciau par le P. Le Beller.

— Le P. Le Beller était resté à la Maison-Mère en disponibilité, pour se préparer à son second examen de baccalauréat ès lettres. Il l'a passé à Paris le jour de la fête de St^e Catherine (25 nov.) et a heureusement réussi. C'est un encouragement pour les frères qui auraient à subir des épreuves pour les besoins de nos maisons d'éducation.

+ Nous venons d'apprendre la mort du bon et digne Mr. Cony, décédé à Limalon (Hénault), dans la nuit du samedi au dimanche 27 nov. Le zèle et le pieux intérêt qu'il a montré pour la cause de Notre V. Père nous font un devoir de prier pour le repos de son âme. Nous le recommandons donc tout spécialement aux prières des Chêts.

— Congo. — Au moment de livrer ces feuilles au lithographe, nous recevons des lettres du Congo, qui nous donnent des nouvelles du voyage du P. Augouard à Stanley-Pool. Notre confrière est arrivé au bout de son expédition le 3 août. Il y a rencontré M. Stanley, qui l'avait précédé depuis 5 jours; mais les indigènes refusaient à recevoir l'illustre voyageur américain, ne voulant d'autres blancs que les français. Sur tous les villages flottait, en effet, le pavillon de la France. Or, que le P. Augouard s'est annoncé comme français, il a été accueilli par le roi du principal village. Après avoir examiné les lieux pour l'établissement d'une Mission, il a redescendu fleuve et est arrivé à Banane le 25 août. Son voyage a duré tout 52 jours et s'est heureusement accompli.

Avis

- Quelques Côtes de France n'ont pas encore envoyé leur Bulletin. Il est à faire parvenir immédiatement.
- Il est temps aussi aux autres maisons d'Europe et à celles des Missions des côtes occidentales d'Afrique, de songer à faire éta envoyer leur Bulletin, pour qu'il puisse arriver à temps.
- Avec ce N°, on expédie la table du dernier tome.
- On rappelle que les supérieurs ne doivent pas manquer d'accuser-eux-mêmes réception des Bulletins, ainsi que des autres échos envoyés de la Maison-Mère.
- On rappelle aussi l'état du personnel à envoyer de chaque Maison d'Europe et de chaque des Provinces d'outremer.

Maison-Mère, le 1^{er} oct. 1881.

N°145



Déc. 1881.

BULLETIN



Cté de N. D. de Langonnet.

nov. 1877 - déc. 1881.

1. Petit Scol. Nombre. Adm^e. Retraites. — 2. M. M. Argast et Wurstbora
éccédés. — 3. M. Senté, mort, remplacé par P. Dévigne. Programme modifié. —
4. Collège. Nombre. Bon esprit. 1^{re} Com^e. — 5. Distribution des prix. — 6.
Noviciat des Frères. Retraites. — 7. Décès. Gauthier et le Moing, agrégés. Acci-
ent au moulin. — 8. Inondation inouïe. — 9. Service p^r le C. R. P. Régnat etc. —
10. Visite de Mgr Bécel. Ord^r. Conf^r. — 11. Reliques de St. Maurice! Leur trans-
lation solennelle. — 12. Vie de St. Maurice. Anniversaire! — 13. Visite du Père
Besserat. — 14. Indulgences de Rome p^r le culte de St. Maurice.

— 1. « Le Petit-Scolasticat de N. D. de Langonnet est toujours
dirigé par le P. Pellerin, qui a pour aide le P. Dunoyer, comme
sous-Directeur. L'un et l'autre ont été assez souffrants ces
dernières années. Le P. Pellerin fut atteint en 1877, d'une fluxion
de poitrine, qui l'obligea à laisser au P. Sundhauser sa classe
la seconde depuis la fête de l'Ascension jusqu'à la fin de l'année
scolaire. Cette année, le P. Dunoyer a été pris de même,
vers le milieu de la semaine sainte, d'une pneumonie com-
pliquée, qui l'a condamné à plusieurs mois de repos. M^r.
Juin, novice, le remplace dans sa classe de troisième. »

« L'nombre des scolastiques, qui était de 79 en 1877, s'éleva
l'année suivante à 83, pour redescendre à 70 en 1879. Actuellement

ils sont au nombre de 58. En septembre derniers, 13 rhétoriciens
allaient au Collège scolastique; ils ont été heureusement remplacés par
le même nombre de jeunes clercs de St Joseph de Beauvais.

Pendant l'année scolaire 1877-78, dix de nos jeunes postu-
lants ont revêtu le st habit religieux, à la Toussaint, et 13 à
l'Ascension. Le nombre des admissions des scolastiques titulaires a
suivi successivement diminué. En 1879, il y en a eu 17, en 1880 16
et cette année 15 seulement. Espérons du moins que la quinzaine
pleuira au nombre.

La retraite des petits-scolastiques et des élèves a été pré-
vue, en 1877, par le P. Pellerin, et les années suivantes par les
P. P. Sundhauser, Lejeune et Le Mouarin. Cette année (1881) c'est
le P. Thomas, nouveau préfet du collège, qui en a donné les in-
structions; le P. Lejeune, de Gournin, restera à l'abbaye par
suite d'un accident de voiture, faisait les conférences.

— 2. Nous avons eu à regnoter, depuis notre dernier Bulletin
le décès de deux scolastiques, l'un et l'autre d'Alsace.

Le premier, Argast, Antoine, né le 23 juillet 1861, à Han-
spach-le-Bas, était entré au petit scolasticat le 4 déc. 1874, en huit.
Il a été emporté par une méningite le 11 avril 1878. Pendant son se-
jour parmi nous, il a toujours été bien édifiant. Aussi lui a-t-il
donné sans difficulté l'habit religieux sur son lit de mort.

Le second, M. Joseph Wurstbom était de Forstheim, canton
de Wœrth. Né le 26 février 1860, il vint à Langonnet à l'âge de
14 ans, le 23 sept. 1874, et fut reçu titulaire le 4 juin 1876.
Se trouvant fatigué par suite d'une trop rapide croissance, on
l'envoya dans sa famille pour se rétablir, le 8 mai 1878. Il
aurait bien voulu rentrer au scolasticat à la fin de l'année, et
il profita même d'un mieux qu'il éprouvait pour aller à la
Maison-Mère à Paris, au mois de janvier 1879. Mais là,
après l'avoir fait examiner par M. le Dr Coffin, on le trouva
atteint d'une maladie de poitrine, et il dut, à son grand regret
reprendre le chemin de l'Alsace. Il s'est éteint doucement
dans le Seigneur le samedi 5 juillet 1879, après avoir terminé la

vœux perpétuels entre les mains de M. le curé de sa paroisse, délégué à cet effet par le C. R. Père. Arrivé ici sans connaître le français, cet enfant avait eu assez de difficultés dans ses classes; mais son ardeur au travail suppléant à tout, il était déjà devenu un bon élève de 1^{ère}. Il a toujours été bien pieux et bien régulier. C'est le quatrième aspirant que le petit sécolasticat, però depuis sa fondation, deux titulaires, M. M. Guntell et Westborn, sont morts dans leurs familles, et les deux autres, postulants, M. M. Besserat et Argast, sont décédés dans la Côte.

— 3. « Le Bulletin général a déjà annoncé la mort du bon Mr Lenté, que nous avons eu la douleur de perdre le 16 avril 1880. Un certain nombre de membres du clergé des environs sont venus assister à son enterrement; plusieurs avaient fait leur troisième sous lui. (t. XI, p. 751.)

« Cet ecclésiastique agrégé était également le directeur titulaire de l'établissement depuis sa fondation. Il a été remplacé par le cher P. Dénigne, professeur de sciences naturelles, que son diplôme de bachelier-ès-sciences, sans parler de celui de docteur en médecine de la faculté de Paris, mettait en mesure d'être présenté pour ce titre.

— « L'entrée en fonction du P. Dénigne a été marquée par une modification assez importante au programme des classes inférieures, introduite, à titre d'essai, avec approbation de la Maison-Mère: C'est la suppression du latin dans les classes de 8^{me} et de 7^{me}. On ne le commence plus qu'en 6^{me}, selon le programme actuel de l'Université.

« Ce système nous donne l'avantage de pouvoir renforcer les commencements sur l'étude du français, et c'est pour nous un point important, à cause de nos jeunes postulants d'Alsace, où l'on n'apprend plus cette langue dans les écoles primaires. Il faut remarquer d'ailleurs qu'il n'y a là rien de nouveau. On n'a fait ce contraire que revenir à l'ancien système suivi de tout temps, et avec succès, par les Pères de la Compagnie de Jésus. »

— 4. « Comme on l'a dit plus haut, le P. Thomas, professeur

de 4^{ème}, est Préfet du collège. Il est aidé dans cette fonction, comme sous-Préfet, par le P. Vulquin, qui est chargé de la classe de rhétorique !

— « Malgré les obstacles qui opposent au recrutement de cette œuvre l'éloignement des grands centres de populations, la difficulté des communications et la concurrence des petits séminaires voisins, le nombre des élèves s'est maintenu ces trois dernières années, entre les chiffres de 140 à 150.

« L'esprit de ces enfants est réellement bon. Ils sont animés d'une tendre dévotion à la Ste Vierge et à son glorieux époux. La dévotion au Sacré Cœur est aussi en grand honneur parmi eux; chaque premier vendredi du mois, on les voit en grand nombre faire la communion préparatrice.

« La fête de St. Louis de Gonzague se célèbre avec la plus grande solennité. Ce qui lui donne un charme toujours nouveau, c'est la cérémonie de la 1^{re} communion.

— « Mentionnons aussi une petite loterie organisée parmi les élèves, et dont le produit a été affecté à l'œuvre des jeunes clercs de St. Joseph de Beauvais. Il s'élève à 318 francs, somme assez forte pour les petites bourses de nos enfants.

— 5. « Nos distributions des prix attirent toujours un nombreux public. celle de 1880, qui eut lieu le lendemain de la translation des reliques de St. Maurice, a été entourée d'une solennité particulière : la semaine religieuse de l'Assomption parla tout en ces termes : « C'est le lundi, 9 août, qu'a eu lieu la distribution solennelle des prix de l'Institution de N. o. de Langonnet. S. G. Mgr. Nouvel avait dû, bien à regret, quitter la Cé. dès le matin, appeler à Quimper par les devoirs de sa charge pastorale. Mgr. Bécel et Mgr. Dubois présidèrent la fête scolaire. Les jeunes élèves ont montré un talent vraiment remarquable dans la représentation d'une tragédie en cinq actes et en vers, intitulée : Les Flavius, due à la plume élégante du R. P. Longchamp. S. J. Nous remercions les ébats mants acteurs des douces impressions qu'ils ont su faire passer de leur cœur dans le nôtre, et nous félicitons sincèrement les maîtres qui lesont si bien formés.

« L'année précédente, on avait joué une autre pièce du même auteur Bourimes, qui eut aussi beaucoup de succès. M. Achille du Clesieux, qui assistait à la fête, voulut offrir un magnifique volume de ses œuvres à l'élève le plus méritant.

« Cette année, cette même cérémonie qui a eu lieu le 2 août, a été présidée par M. l'abbé Kerdaffec, curé-archiprêtre de Pontivy. Ses élèves ont représenté une pièce qui a été vivement applaudie : « La vengeance d'un chrétien ».

— 6. — Avec le séminaire et le collège, le noviciat des Frères forme la troisième œuvre principale de N. D. de Langonnel. Ses vocations, malheureusement, deviennent rares par suite des tristes temps que nous traversons. Difficiles à recruter, elles le sont aussi à conserver. Nous avons encore cependant 16 aspirants, dont 6 titulaires. Le P. Jégou, supérieur de la C^e, est Maître des Novices. Frères, comme par le passé.

« Dans ces dernières années, les deux retraites annuelles des Frères ont été données par les P. P. Dégressol, Jouan, le jeune, Jégou, Sundhauser-Walter et Dévigne. Cette année, la première a été prêchée par le P. Le Douarin. Le jour de la clôture, dimanche 2 oct., les F. F. Anatole et Timoléon, de la C^e de St-Hlan, ont eu le bonheur d'émettre leurs vœux perpétuels, entre les mains du P. Supérieur, délégué à cet effet par le C. R. Père. Une seconde retraite a été donnée, comme d'habitude, à la colonie de St-Michel, du 25 oct. au 1^{er} nov., pour ceux qui n'avaient pu prendre part à la première. C'est le P. Jégou qui a fait les instructions, et le P. Duezoux les conférences. Espérons que l'année religieuse, commencée sous d'heureux auspices, sera féconde en fruits de grâce et de bénédiction. »

— 7. — Outre le bon F. René, dont la mort a été annoncée en son temps (t. XI p. 132.), nous avons perdu deux agrégés. Au mois de juin 1879, est décédé l'ancien F. Daniel, Pierre Gauthier, le 23 juillet de l'année suivante, Jean-Louis Le Moing, un autre agrégé, fut victime d'un affreux accident. Employé au nettoyage du grain, il voulut imprudemment remonter une courroie.

sur sa poulie. Il fut pris à l'arbre de couché par son tablier de cuir et fracassé dans un instant contre les poutres voisines⁽¹⁾. Ce pauvre homme n'avait pas à s'occuper des courroies ; cette besogne était réservée au F. menuier qui ne lui aurait jamais permis de s'en approcher. Une mort si terrible nous affligea beaucoup, mais nous nous hâtons d'ajouter que ce bon agriculteur était d'une piété édifiante. Il se confessait au moins tous les quinze jours et communiait 2 ou 3 fois par semaine. Son grand regret c'était de n'avoir pas assez de temps pour prier. Il faisait 6 ou 7 fois le chemin de croix tous les dimanches et jours de fêtes, et disait 2 ou 3 rosaires. Il était docile et aimé de tous. C'était un modèle de dévotion. Il y avait 5 ans que nous le possédions au milieu de nous. Sa mort a été une véritable perte pour la maison.

— 8. a Nous avons failli avoir un autre accident le mois suivant à la suite d'une inondation extraordinaire qui est venue subitement jeter l'alarme dans toute la vallée de l'Ellée. Les annales de Langonet ne contiennent rien de pareil. C'était dans la nuit du 21 au dimanche 22 août. Un orage terrible s'abattit sur la contrée. La pluie tomba à peu près toute la nuit et dans toute la matinée surtout avec une intensité sans pareille. Jusqu'aux Vêpres, à 1h. 1/4, rien encore ne faisait pressentir la terrible situation qui allait nous être faite. Mais, au sortir de la chapelle que voyons-nous ? L'eau envahissait déjà une grande partie du jardin; elle allait entrer dans toute la maison. Aussitôt nous organisons le travail. Partout des escales de sauvetage, et bientôt tout ce qui était de nature à souffrir quelque dommage est en lieu sûr. Le St. Sacrement de la chapelle de St. Joseph, qui est envalisé, elle surtout, est enlevé et déposé à la chapelle du Sé-Cœur. Mais l'eau monte toujours, les planches, les barriques, les pièces de bois prennent la direction de Quimperle. Les sauveteurs sont là et les arrêtent de leur mieux. Il est 5h. 1/2 et l'eau a atteint la hauteur de 0,50^e, au rez-de-chaussée et dans la cour intérieure de l'abbaye. Un torrent s'établit par le

⁽¹⁾ Le C. R. l'aurait prescrit à cette occasion de prendre des mesures de sécurité contre de tels accidents, comme par exemple d'enfermer l'arbre de couché dans une boîte ou cylindre de manière à rendre les accidents en q.q. sorte impossibles.

l'oulois - de la cuisine et celui de la porterie). Le mur du scolasticat, instruit le long de la voie d'entrée, s'effondre au tiers; le tablier du pont de la Cordonnerie part également, ainsi que le pont de Pont-chambeau, qui entraîne avec lui en tombant un petit pâtre des environs. A 8 h. du soir, le 2^e pont voûté de l'entrée de l'abbaye s'écroule sur un tiers environ de sa largeur. La belle galerie, à droite en entrant, n'a pas de mal. Mais la serre, la cordonnerie, la cave, sont tous dessus dessous.

« Nos communications directes avec Quimperlé sont rompus. Le lendemain pas de courrier! A 6 h. cependant, la baisse se fait sentir; et comme l'après-midi est beau, il est évident pour nous que nous sommes hors de grand danger. Un Frère postulant, toutefois, voulant sauver quelques objets à la cordonnerie, est entraîné par le courant dans la cour des Scolastiques. Mais grâce à l'intervention de ceux-ci et surtout de St. Joseph, à la statue duquel notre malheureux Frère s'est accroché, des cordes lui sont tendues et bientôt il est hors de danger. A 7 h. Salut, Miséricorde, parce Domine! Le souper fut pris dans le corridor et au collège.

En somme, les dégâts, quoique nombreux n'ont pas eu une gravité excessive! Nous bénissons donc N. Seigneur et la St^e Vierge, St. Joseph et St. Maurice, de n'avoir pas permis un plus grand désastre. Au dehors, malheureusement, le petit pâtre dont on a parlé plus haut, fut noyé; son cadavre fut retrouvé quelques jours après. Pendant ce temps, la supérieure des St^es de St. Joseph arrachait un autre enfant à la mort, au péril de sa vie; elle-même à son tour réussit à peine franchir un pont pour regagner sa cité, qu'il s'écroula sous la masse d'eau qui le pressait.

« Aussitôt après, on s'est mis activement aux réparations les plus urgentes. Pendant assez longtemps, on ne pouvait traverser la rivière que sur des passerelles provisoires en planches; c'est le samedi, 21 mai, que le bouquet traditionnel a été planté sur le pont principal de la grande entrée! Les trois ponts ont été reconstruits solidement, le pont principal en pierre de taille, les deux autres avec des tabliers en fer forgé. » (lett. 23 août 1880.)

— 9. « Bien qu'éloignés de la Maison-Mère, nous avons suivie avec anxiété les phases de la longue maladie du C.R. Père qui était doucement notre Père, puisque c'est à lui qu'est due la fondation de Langonnet. C'est dans la soirée du dimanche 16 mars, que la nouvelle de sa mort nous est arrivée ! Le P. Supérieur parut aussitôt pour la Maison-Mère avec le P. Fr. Bozec.

Le jeudi suivant, 10 mars, nous avons célébré pour le repos de son âme, le service funèbre prescrit par les Constitutions. M. le Grand, curé-doyen de Gourin, a bien voulu chanter la Messe. Un grand nombre d'écolastiques se pressaient dans le chœur.

« Inutile de dire avec quels sentiments de bonheur et de joie nous avons reçu la nouvelle de l'élection de celui que le St. Cœur de Marie nous a donné pour Père : Tous ont voulu lui exprimer en union avec le P. Supérieur, leurs dispositions de respectueuse affection ; de filiale obéissance et d'entier dévouement. »

— 10. « Depuis le dernier Bulletin de Langonnet, Mgr le vicaire de Nantes, qui est toujours pour nous plein de bienveillance et de bonté, nous a honorés deux fois de sa visite : La première fois, c'était le 17 mai 1879, sa Grandeur est restée trois jours au milieu de nous. (Semaine religieuse de Nantes, 29 mai 1879.)

« Monseigneur arriva vers 4^h de l'après-midi. Des salves d'artillerie, mêlées au son des cloches, annonçaient sa venue. La pluie ne permettant pas d'aller processionnellement à sa rencontre on le reçut à la porte principale de la chapelle. quand il eut pris place au trône qui lui avait été préparé, le R.P. Sibermann, supérieur de l'établissement, lui souhaita la bienvenue : Enfin il salua l'Em. de Dieu, le représentant de Jésus-Christ et de son vicaire infalli-ble pasteur fidèle et dévoué dont les exemples aussi bien que les paroles enseignent à tous ces deux grandes choses : la charité et la Foi : Et avelas cum fide. Monseigneur répondit avec effusion de cœur et en des termes qui prouvaient l'affection qu'il porte à l'établissement N.O. de Langonnet. Le lendemain sa Grandeur fit une ordination pour les grands scolastiques et conféra le sacrement de Confirmation à une centaine d'enfants du collège et de la colonie de St. Michel.

"Après cette cérémonie, Monseigneur adressa aux enfants une touchante allocution.

"Vers 11 h, les diverses Cél^es de l'Abbaye, s'étaient donné rendez-vous dans la cour intérieure de l'établissement. Déjà belle par elle-même avec ses grands cloîtres et ses nombreuses colonnades, cette cour s'était embellie encore, en ce jour de fête, de guirlandes et de festons; des arbustes plantés çà et là la transformaient pour ainsi dire en un vrai bosquet. Au milieu de la cour s'élevait depuis quelques jours seulement une magnifique statue de la S^e Vierge portant un Enfant-Jésus sur le bras droit et le sceptre royal dans la main gauche. En face de cette statue on avait dressé un trône pour Monseigneur, autour se rangèrent Pères, Frères, scolastiques et collégiens.

"Tout à coup la musique militaire du Collège jette dans les airs ses puissants accords, auxquels viennent se mêler des vivats cent fois répétés par un chœur de plus de soixante voix. Puis, on entendit un orchestre choisi, qui préludait savamment à un chœur intitulé: "Les jeunes apôtres", suivi d'un excellent discours d'un jeune scolastique.

"Le lendemain, 20 mai, Sa Grandeur, escortée d'une brillante cavalcade venue de Triziae, quittait l'Abbaye de N. D. de Langonnet, emportant les témoignages les plus sincères de reconnaissance de tous ceux que sa présence avait rendus si heureux..."

— 11. "Une autre fête, la plus belle qu'on ait eue à Langonnet, est celle qui a eu lieu à l'occasion de la translation des reliques de St. Maurice ! Ces reliques étaient conservées dans l'ancien couvent de Carnoët, près de Quimperlé, où le saint était déposé... Mr. Lorois, le député, propriétaire actuel, avait bien voulu promettre au R. P. Libermann et au P. Séjoune une partie de ces restes si précieux pour nous. Au mois de Sept. 1879, le Secrétaire de l'évêché de Quimper, M. l'abbé Peyron, voulut bien venir jusqu'à Langonnet et se mettre à la disposition de la Cé. pour authentifier, choisir et sceller les reliques. Les P. P. Jégou et Sundhauser l'accompagnèrent à cet effet à Carnoët. M^e. et M^{me} Lorois, écrivait le P. Jégou, ont été très-aimables pour nous, et nous

ont laissé nous-mêmes faire le choix des reliques et les sceller dans une petite boîte en bois, que nous avons laissée à la chapelle en attendant le jour de la translation. Bien entendu, nous avons été de la plus grande discréction. Nous avons donc pris un morceau de l'humerus, mesurant 0,08^e de longueur sur 0,12^e de circonférence. Nous préparons une belle châsse pour renfermer cette relique. Il y avait seulement dans le reliquaire un tibia, un humérus et une partie du crâne. Enlever une de ces trois pièces principales, c'eût été une soustraction par trop considérable, que la population de l'endroit n'aurait pu comprendre. (Sei. 21 sept. 1879.)

Il convenait de donner à la cérémonie de la translation toute la pompe possible. La fête a été, en effet, magnifique : voici un extrait du compte-rendu qu'en a publié la semaine religieuse de Vannes. Il est précédé d'une courte notice sur St. Maurice, qui peut avoir d'autant plus d'intérêt pour nous, qu'en nous avons le privilège de faire la fête de ce saint abbé :

En l'année 1136, le monastère Cistercien de l'Assomption, au diocèse de Léhon, envoya un essaim de moines en Bretagne, pour y fonder une nouvelle maison de prières. Le lieu choisi pour la fondation s'appelait Langonnet ; il appartenait au diocèse de Quimper, il dépend aujourd'hui du diocèse de Vannes. Comme toutes les maisons de Cîteaux, le monastère de Langonnet fut placé sous la protection et le vocable de Notre-Dame. Six ans après sa fondation, la nouvelle Clé ouvrait ses portes à un jeune prêtre, qui devait en faire la gloire et le plus bel ornement.

Maurice l'était son nom. Né au village de Grostaner, aujourd'hui Croixanvec, près de Noyal-Pontivy, au diocèse de Vannes, Maurice avait fait de brillantes études, et il s'était bientôt acquis une telle renommée de science, qu'il fut élevé à la haute dignité d'écolâtre. Mais au moment où un brillant avenir allait s'ouvrir devant lui, il avait renoncé généreusement au monde pour venir chercher Dieu, et Dieu seul dans la solitude du cloître.

En 1145, c'est-à-dire deux ans après sa profession, Maurice fut choisi pour abbé de Langonnet, et il gouverna cette maison de Dieu, pendant trente années consécutives, puis il renonça à la dignité

abbatiale pour vivre dans l'humilité de l'obéissance comme le dernier des religieux. Mais le Seigneur ne laissa pas longtemps sous le bûcheau cette lumière brillante et ardente. Maurice fut contraint de prendre la direction d'une colonie de 12 moines de Langonnet qui vinrent fonder un nouveau monastère dans la solitude de Carnoët, près de Quimperle. C'est là qu'il passa les quinze dernières années de sa vie et qu'il s'endormit du sommeil des justes, le 29 sept. 1191, fête de St Michel.

« De nombreux miracles opérés par Maurice, soit pendant sa vie, soit après sa mort, ne tardèrent pas à le faire placer au rang des saints, et la fête du bienheureux abbé se célébrait dès le XIII^e et XIV^e siècle dans plusieurs diocèses de la catholique Bretagne, avec l'approbation soit tacite, soit formelle du St. Siège apostolique.

On sait ce que devinrent les maisons religieuses à la fin du siècle dernier. Comme tant d'autres monastères, Langonnet perdit ses religieux. Pendant la première moitié de notre siècle, les bâtiments assez bien conservés du reste, reçurent une destination bien peu en harmonie avec les intentions de leurs anciens maîtres; mais Notre-Dame veillait sur le bien-être religieux de son serviteur Maurice. En l'année 1858, la solitude de Langonnet bressaillit d'allégresse; elle était repeuplée par une jeune et fervente Congrégation religieuse: les Réverendes Pères du St. Esprit et du St. Cœur de Marie y fondèrent un établissement renfermant une école secondaire, un séminaire et un noviciat de Frères pour ceux qui se destinent aux Missions.

Depuis 22 ans qu'ils sont à St. O. de Langonnet, les enfants du Vœu Père Libermann projetaient de raviver dans cette partie de la Bretagne la vénération que nos pères avaient pour St. Maurice; après bien des démarches, ils ont pu, grâce à l'intervention bienveillante de Mgr l'évêque de Quimper, obtenir une portion assez considérable des restes du St. abbé de Langonnet et de Carnoët, et la translation de ces restes précieux de Lohans-Carnoët à Langonnet s'est faite le dimanche 8 août, avec une solennité extraordinaire.

« Dire l'énorme succès occasionné par cette fête dans les trois diocèses de Tréguier, de Quimper et de Vannes, ne serait pas chose facile. Une foule que l'on peut évaluer à 20,000 âmes, était accourue de vingt et trente lieues à la

ronde dans ce coin reculé de la Bretagne ! Trois évêques et environ 150 personnes honoraient Langonnet de leur présence. Vers huit heures et demie du matin Grandeur Mgr. Bécel, évêque de Vannes, et Mgr. Nouvel, évêque de Quimper avec les prêtres, les séminaristes et les fidèles, quittant l'abbaye, allaient rencontrer des Reliques sur la route du Faouët. Après vingt ou vingt-cinq minutes de marche, à un détour de ce chemin si pittoresque et si accidenté ils rencontraient l'immense procession accompagnant le char de triomphe qui portait les précieux restes de saint Maurice !

« Nécessairement, en effet, la procession s'était formée à l'abbaye. Cependant toutes les paroisses qui se trouvent sur son parcours s'étaient manifestées admirables par leur piété et leur zèle à vénérer les saintes reliques de Quimperlé, à Guerrien, à Lévennec, au Faouët, partout, élargie et avaient rivalisé d'ardeur dans cette pacifique démonstration d'amour et de vénération.

« Quant la procession de Langonnet eut opérée sa jonction avec celle de Carnac, les évêques se revêtirent de leurs ornements pontificaux, puis la croix à l'an et la mitre précieuse en tête, ils suivirent le St. corps qui s'acheminait vers l'abbaye. Les collines qui, des deux côtés dominent la vallée de l'Ellé, n'importe que la route sur un parcours d'environ deux kilomètres, étaient largement couvertes de chrétiens respectueux, pieusement agenouillés ou chantant joyeusement au milieu des croix, bannières, banderolles et oriflammes de toutes couleurs, au bruit de la mousqueterie, aux accords de la fanfare, son des cloches et au chant des cantiques.

« Arrivé à l'abbaye, le pieux cortège se dirigea vers la grande allée allée des Moines, bien connue de ceux qui ont visité N. D. de Langonnet. Au fond de cette allée s'élevaient une magnifique tente avec tribune et estrade au fond de laquelle était un autel richement décoré. Du reste, les avenues par où défila la procession, les arcs de triomphe, l'allée des Moines, les bâtiments du couvent, la grande église, la chapelle provisoire bâties des prélates, tout était orné avec un goût qui ne laissait rien à désirer. Arbustes transplantés, grands mât surmontés de pavillons, guirlandes feuillages, guirlandes de corail, guirlandes de nuances variées, armoiries festives, armoiries de Bretagne, armoiries de N. D. S. S. les évêques, inscriptions pieuses, couronnes, bouquets, onflammes, bannières, banderolles, globes

'or, d'argent, d'azur et de toutes couleurs, tentures et riches ornements, ut étais prodigé avec une liberalité sans pareille. Plus d'un cœur, sous l'empire d'une pieuse émotion, a dit de dire, comme celui du pèlerin qui rit ces lignes; après cela le ciel!

À l'arrivée du S^e Corps, dans la chapelle provisoire, commençait le S^e Sacrifice. Mgr l'Évêque de Vannes avait voulu laisser en l'autel de ce l'élever pontificalement à son vénérable collègue, A. gr. Duboin, de la Cong^e du S^e Esprit et du S^e Coeur de Marie, Évêque de l'aphanée in partibus infidelium, Tréfet apost. du Sénégal et Vicaire apostolique de la Sénégalambie).

« Après l'Évangile, un enfant de Basse-Bretagne, M^r l'abbé Bernard, chanoine et vice-Doyen du Chapitre de Ste Geneviève, commentant avec beaucoup d'ampleur cette parole du roi Prophète : Tous mes songes, Seigneur, qui est semblable à nous ? nous tint pendant 3 quarts d'heure sur le charme de son éloquente parole, et chacun, en se retirant, a dû dire : oui, je serai catholique et Breton toujours !

« A 3 h. de l'après-midi, la foule des prêtres et des laïcs, sous la présence des trois Évêques, se réunissait de nouveau dans l'enceinte de la chapelle improvisée, autour des reliques vénérées, pour assister aux Vépres chantées par Mgr Bécel, au sermon prononcé en langue bretonne par M. l'abbé Le Moing, recteur de Langonnet, et à la bénédiction du S^e Vierement, présidée par Mgr Nouvel. Le temps qui s'était maintenu assez beau jusqu'à ce moment s'assombrit pendant les Vépres, et une ondée assez forte vint éprouver la patience de cette pieuse population. Elle est restée calme, tranquille, et elle a écouté, sans broncher, parole de Dieu qui captivait son cœur.

« À la fin de la cérémonie, nous nous sommes de nouveau, prêtres et fidèles, inclinés sous la bénédiction des trois pontifes qui ont élevé en même temps leurs mains sur nos têtes; puis la procession s'est acheminée vers l'église. Alors au chant du Te Deum, et du Te Deum, Jerusalenum, Dominum, saint Maurice a pris sa place sous l'autel latéral, du côté de l'Epître. Là, pendant de longues années, nous l'espérions, ses os tressailleront tous les jours contact du sang de l'Agneau sans tache; de là, il bénira tous les uns les habitants de Langonnet et des pays environnans qui viendront lui payer le tribut de leur amour. » (Sem. rel. de Vannes, 19 août 1880.)

— « Il y avait près d'un mois que la cérémonie avait eu lieu ; quand l'administration s'avisa de réclamer. Le sous-préfet de Pontivy écrivit au maire de Triziac pour lui demander des renseignements et notamment s'il avait autorisé la procession. Le maire répondit, après avoir consulté le P. Supérieur, que la procession avait passé seulement sur les extrémités de sa commune ; qu'elle avait traversé Quimperlé, Guerrier, l'an Vénégan et le Faouët sans autorisation préalable, mais du reste sans difficulté ; et qu'à l'abbaye malgré la nombreuse assistance, elle n'avait donné lieu à aucun désordre. Et l'affaire en resta là. » (lett. du 13 sept. 1880.)

— 12. « A l'occasion de cette cérémonie, nous avons fait publier à Quimperlé une petite Vie de St-Maurice, composée par le R.P. Plaine, de l'abbaye de Ligugé, qui a eu dernièrement la bonne fortune de découvrir une biographie du St. abbé, écrite par l'un de ses contemporains. On en a vendu un grand nombre d'exemplaires.

— « Cette année, la fête de St. Maurice n'a été célébrée avec grande solennité. Ab. l'abbé Kerdaffroc, curé-archiprêtre de Pontivy, a présidé tous les offices, et le P. Lejeune, de Gourin, a prononcé le sermon en langue bretonne selon l'usage. Le temps malheureusement a été des plus mauvais. Il a été impossible de faire de procession à cause de la pluie. Nous avons eu cependant un certain nombre de pèlerins, beaucoup de confessions et de communions. »

— 13. « Quelques semaines après, 9 juill., nous recevions avec joie le P. Bessonat, envoyé comme visiteur de nos deux C^{ts}, par le R.P. Vicaire Général. Nous avons été vraiment heureux de cette visite ; quoiqu'elle ait dû se faire assez rapidement. Le 19 au matin, après avoir rempli sa mission conformément aux Règles et Constitutions, ce cher Père nous quittait pour se diriger vers St. Iean. »

— 14. « Afin d'exciter davantage les fidèles au culte de St. Maurice ; la maison-Mère a bien voulu nous faire obtenir de Rome des indulgences spéciales. Nous terminons notre Bulletin par ce Réscrit :

Beatissime Pater,

Vincentius Jégo , presbyter Congregationis S. Spiritus et Immaculati
Cordis Marie, superior domus religiose vulgo N. D. de Langonnet, in diocesi
Venerensi sita, ad pedes Sanctitatis Vestrae humiliter pro voluntate exponit:

Quum anno 1880 ex antiqua Carnoetensi abbatis Diocesis Corioopitensis
S. Mauritii abbatis notabilis reliquia in predictam domum N. D. de Langonnet,
cujus per triginta annos M. Mauritius observantissimus abbas fuit, volens
niter translata sit; quum praeterea haud paucis ad illius invocationem
impostulatio a Deo beneficio, erga S. Mauritium in dies crescat pia fidelium
derotio, quo magis hocce inter incolas circumiacentis regionis promoveatur,
supradictus orator supplex petit ut Sanctitas Vestra sequentes indulgencias
etiam defunctis applicabiles concedere dignetur:

1º Indulgentiam centum dierum demel in die lucrandam ab omnibus
utriusque sexus Christifidelibus, qui supradictas Reliquias devote visitare
et recitantes orationem dominicam cum salutatione angelicâ, addita in-
vocatione: S. Mauritii, ora pro nobis;

2º Indulgentiam annum totidemque quadragesimarum lucrandam ab
omnibus utriusque sexus Christifidelibus, qui devote interfuerint annuae suppliciori-
ni que fit in memoria translationis reliquiarum ejusdem S. Mauritii abbatis;

3º Indulgentiam plenariam, servatis de jure servandis, lucrandam
ab iis qui in supradicta religiosa domo tribus diebus spiritualibus exercitus pie
reaverint;

4º Indulgentiam pariter plenariam lucrandam ab omnibus utriusque sexus
Christifidelibus qui, die anniversaria translationis supradictorum Reliquiarum,
servatis de jure servandis, ante easdem Reliquias pie oraverint.

Et Deus.

Sanctissimus Dominus Noster Leo Papa XIII in audiencia habita die
2º Augusti 1881 ab infra scripto Secretario Sacrae Congregationis Indulgentiarum
et erisque Reliquiarum prepositae benigne annuit in omnibus justa petita, servatis de
jure servandis.

Traesenti in perpetuum validitudo absque ulla brevis expeditione! Contrariis
quibuscumque non obstantibus. Datum Romæ ex Secretaria eiusdem Sacrae Congregatio-
nis die 20 Augusti 1881.

A. Card. Belio

Pius Delicatus secretarius.

Maison de St Michel.

Nov. 1877 - Dec. 1881.

1. Personnel. Nombre des colons. — 2. Association du St Cœur. — Dévolution à St Joseph. — 3. Visites de Mgr Le Brene, Mgr Bécel. — 4. Pèlerinages des cercles cathol. — 5. Fête de St Maurice. — 6. Inspections.

— 1. « A l'occasion de la fondation de la maison de Gourin en 1879, le P. Lejeune fut remplacé comme Directeur par le P. Guillard, et le P. Rumbach vint aider ce dernier en qualité de Sous-Directeur.

« L'an dernier, lors de la suppression de la colonie pénitentiaire de Mortagne, qui était dirigée par les Pères Trappistes, 60 nouveaux colons nous furent envoyés; mais depuis ce temps la diminution continue comme par le passé. Au milieu de cette année nous n'en avions plus que 330; et actuellement leur nombre est réduit à 300.

« Malgré les temps difficiles que nous traversons, le bien se fait parmi ces pauvres enfants. Ce n'est pas que nous n'ayons de temps à autre des difficultés, elles sont inhérentes à l'œuvre; mais relativement à tout ce qui se trame en ce moment contre la religion et ses œuvres, nous sommes encore privilégiés. »

— 2. « En 1877, on a établi parmi les colons une association du Sacré-Cœur de Jésus, qui a fait et fait encore le plus grand bien. Les enfants qui en font partie sont divisés en trois catégories. Dans la 1^{ère}, dite des Volontaires, sont admis tous ceux qui en font la demande et qui désirent se bien conduire. Ceux d'entre eux qui se sont bien conduits pendant 6 mois environ sont ensuite reçus comme aspirants. Et enfin viennent les Sécessionnaires, qui forment la troisième branche de l'association. Pour être reçu Sécessionnaire, l'aspirant doit être au tableau d'honneur et avoir fait preuve d'une conduite exemplaire pendant un certain temps. Il doit, en outre, prendre connaissance des obligations qu'il va contracter et signer de sa main qu'il s'y engage volontairement. Ces engagements, comme on le pense bien, n'obligent pas sous peine de peccâche, ce sont de simples résolutions en rapport avec les devoirs de tout bon chrétien. »

„ Ses cérémonies de réception de font deux ou trois fois l'an. La 1^{re} réception qui a eu lieu le 8 déc. 1877, comprenait 51 enfants. Les dimanches et les jours de fête les régionnaires portent ostensiblement la médaille du Sé. Cœur qui leur a été donnée le jour de leur réception. Les aspirants, ainsi que les volontaires, ne reçoivent pas la médaille, mais participent aux autres faveurs de la région; c'est le nom donne à l'association. A la tête des régionnaires, il y a un président et deux assistants; ils sont aidés eux-mêmes par des conseillers et des zélateurs.

— „ Sa dévotion de nos enfants envers St. Joseph est aussi bien grande. En 1878, pour donner un nouvel éclat à la fête du 19 mars, on a couronné solennellement la statue du glorieux époux de Marie. Ses morts édifiantes de ceux que Dieu appelle à lui, sont sans doute, les faveurs spéciales dont le Sacré cœur et St. Joseph se plaisent à gratifier les enfants qui leur sont éroués. „

— „ Parmi les visites extraordinaires que nous avons eues, nous mentionnerons d'abord celle de Mgr l'Éc. Berne, le 17 nov. 1877. sa Grandeur voulut bien adresser quelques mots aux enfants; ils étaient heureux de voir un évêque missionnaire. „

„ Mgr l'évêque de Vannes nous fit aussi l'honneur de visiter et béniché dans son passage à R. D. de Langonnel, en 1879. Plusieurs de nos enfants reçurent de ses mains le sacrement de Confirmation. Le prélat les félicita de leur bonne tenue dans l'instruction qu'il fit à la fin de la cérémonie. Dans l'après-midi du lundi, 19 mai, sa Grandeur monta à la colonie. Après une cantate exécutée en son honneur par les colons avec beaucoup d'ensemble, un des enfants lui fit un petit compliment auquel le digne prélat répondit en termes tout-paternels. Divers jeux, mats de corde, tournois, etc., puis une soirée dramatique, occupèrent le reste de la journée; et la fête se termina par un feu de joie et une retraite aux flambeaux. Avant de se retirer, Monseigneur laissa aux enfants une somme de 100 \$ pour menus plaisirs. Il est inutile de dire que le présent et les paroles du bon Pasteur furent salués du cri spontané de Vive Monseigneur! „

— 4. « Les Cercles catholiques des cantons voisins, Le Faouët, Gourin, Guéméné, Rostrenen, Carhaix ont voulu, en 1878, faire un pèlerinage en commun à N. D. de Langonnet. Ce pèlerinage a eu lieu durant les vacances, le premier dimanche du mois d'août. La musique de la colonie a fait les frais de la fête, et nos enfants ont donné le soir une petite représentation qui a été bien goûlée par les spectateurs. »

« La Messe de communion des pèlerins a eu lieu à 9 h. Avant le départ tous se sont réunis au pied de la grotte de N. D. de Lourdes. »

— 5. « La colonie de St Michel apriit une partie toute spéciale à la grande fête de la translation des reliques de St Maurice. Le matin de la solennité, les colons se réunirent à l'abbaye, pour aller au devant des restes glorieux du saint Abbé. Comme au jour de la Fête Dieu, bannières, oriflammes, drapeaux, etc., tout était arbore. Pendant la messe pontificale, la musique de la colonie alternait avec celle du collège. »

« Pour terminer cette belle journée de fête, une soirée marseillaise fut donnée à la colonie par les enfants, en présence de N. N. S. S. les évêques de Vannes, de Quimper et de Mgr. Dubois, et un gigantesque feu de joie, allumé sur les hauteurs de St Michel, couronna cette belle journée. »

— 6. « Nous avons eu, en août 1878, l'inspection de M. Fournier, et le 18 juillet de l'année suivante, celle de M. Jousselin; l'un et l'autre ont été satisfaits de l'ensemble. Ce dernier est un ancien élève du P. Guilloux, lorsqu'il était professeur au collège d'Avron; il était déjà venu inspecter la colonie en 1868. Il a paru content de tout ce qu'il a vu et n'a exprimé qu'un regret, qu'il a mentionné dans son rapport; c'est la suppression des corrections corporelles et de l'usage de la verge: « Je ne comprends pas une éducation sérieuse sans ce moyen, nous dit-il nettement; et sous ce rapport je partage complètement la manière de voir de mon maître, M^r. Lucas, l'ancien directeur du Val-d'Yervres, qui s'y entend, en fait d'éducation correctionnelle. » (lett. 18 juil. 1879.)

« M^r. Jousselin est revenu le 29 juin dernier; cette fois.

avre il a paru emporter un bon souvenir de la maison.

Le mois précédent (23 mai), nous avions l'inspection de M. Guionic, inspecteur de la circonscription. C'est un excellent homme et est très-disposé pour nous. Sa visite a duré cinq heures, dans l'intervalle, il avait bien voulu partager notre modeste repas de Côte.

Il y a dernièrement nous avons eu le Procureur de la République de Pontivy, accompagné de deux gendarmes en grande tenue. Il a fait un discours sur les doctrines du jour, tout en nous donnant les plus grands éloges. (lett. 9 juin 1881.)

Enfin, le 2 juillet dernier, l'Inspecteur général, M. Acollas, est venu nous visiter à son tour. Son inspection a été très-vite faite ; il a beaucoup insisté sur l'instruction des jeunes détenus. Vers 1 h., il a vu les enfants réunis dans la cour, en costume de manche, avec musique, clairons et tambours. Il leur a adressé quelques paroles, puis leur a accordé un congé. Il a invité ceux qui avaient des réclamations à lui faire à sortir des rangs, personne ne bougeait. Une deuxième invitation n'eut pas plus de succès. Alors le P. Juillard, prenant la parole, engagea ceux qui voulaient voir M. l'Inspecteur à monter au bureau. Ils allèrent en ce moment demander leur grâce et la liberté de rentrer dans leurs familles. Il n'y avait pas eu, de leur part, une seule plainte sur la maison. A 2 h. M. Acollas nous fut satisfait de sa visite. (lett. 2 juill. 1881.)

Côte de St Corentin, à Gourin.

Oct. 1879 - Déc. 1881.

1. Humble installation. Personnel. - 2. Petit oratoire. - 3. Communauté des Sœurs St Joseph. - 4. Missions. Débuts consolants. - 5. Missions communes. - 6. Id. Trop seul. - 7. Id. P. Légerme accident. - 8. Bien opéré : Ouvrir. - 9. Service de la R. Prie. - 10. M. de Kerjeug, bienfaiteur.

Bull. local. - 1. a re Bulletin de Nov. 1879 (p. 515) a déjà annoncé, sa partie générale, la fondation d'une maison de Missionnaires à

Gourin, et les motifs qui l'ont déterminée. C'est le 1^{er} Oct. 1879 que le Père Lejeune, envoyé directement de la Maison-Mère, arrivait au presbytère de Gourin pour en préparer l'installation. Le P. Le Bozec, qui en avait été nommé Supérieur, avait dû rester à Paris pour donner en quelques soins à sa santé délabrée. Le P. Lejeune était donc seul; et le lendemain 2 oct., il disait la Messe de fondation de l'œuvre naissante dans la chapelle élevée par les Sœurs de St Joseph dans notre ancien établissement, sans savoir encore où la nouvelle C.é. fixerait provisoirement sa tente. C'était la fête des Anges Gardiens, et l'anniversaire du jour où 39 ans auparavant les portes de la Neuville s'ouvraient devant les premiers enfants du St. Coeur de Marie.

Le curé Doyen de Gourin, M. Le Grand, fut heureux d'offrir aux nouveaux missionnaires la plus cordiale et la plus généreuse hospitalité; en attendant l'installation de leur C.é. Une maison bien humble et de bien chétive apparence était l'unique pied-à-terre qui s'offrait pour le moment; et encore, était-elle présentement inhabitable. C'était un bâtiment assez étroit, situé au fond de l'enclos des Sœurs, mais d'ailleurs complètement séparé de leur demeure. Elles le mirent avec empressement à notre disposition. On activa les travaux d'appropriation; et le P. Jouan, qui arriva de N.O. de Langonnet le 20 oct. avec quelques meubles et le jeune domestique qui devait nous servir de sacristain et de commissionnaire, put se loger tant bien que mal dans la maisonnette en réparation. Au bout d'un mois, la clôture et les travaux se trouvaient achevés; et le 24 nov. M. le Curé de Gourin voulut bien venir bénir notre humble demeure.

La C.é. de St Corentin se fondait ainsi avec trois Pères. Le Père Le Bozec, Supérieur et aumônier des Sœurs de St Joseph, les P.P. Lejeune et Jouan, plus spécialement destinés aux missions des campagnes et le jeune Louis Leloux provisoirement chargé du service matériel. »

— ? « Notre dénuement dans ces premiers commencements était, on peut dire, complet. Une salle petite, obscure, humide, servait à la

fois de parler, de réfectoire, de salle de lit et même de chambre à coucher pour l'un des Pères. Il nous fallait au moins un oratoire, d'autant plus que la chapelle des religieuses est encore à une certaine distance, et pas toujours également accessible. Nous demandâmes à bâti dans ce but, à bien peu de frais, pour 300 francs, un petit appentis. L'autorisation de la Maision-Mère nous arriva le 2 juill. 1880; et le 6 août, M. le Grand, curé-doyen de Gourin, usant des pouvoirs gracieusement accordés par Mgr. l'évêque de Vannes, bénissait liturgiquement notre modeste oratoire, et y célébrait la 1^{re} messe. C'était pour nous l'^e un complément inappréciable; N. Seigneur est depuis lors avec nous; et nous avons la consolation de faire à ses pieds nos exercices de règle: l'oratoire est petit, mais propre et tout à fait favorable au recueillement et à la piété.

— 3. « La nouvelle fondation avait, dès le début, deux œuvres distinctes: une œuvre nécessaire, la direction de la 1^{re} des Sœurs de St-Joseph, et une œuvre principale, l'évangélisation des paroisses rurales de la Bretagne.

« L'œuvre locale présente un ensemble d'occupations assez multipliées. Le postulat et le noviciat sont assez nombreux; et le pensionnat prend chaque jour de nouveaux développements. Le P. le Bozec, auquel son état de fatigue et d'anémie ne permettait pas de se livrer aux travaux des missions, se trouvait tout naturellement désigné pour cette œuvre. Il s'y est consacré avec un zèle et un dévouement qui lui ont acquis la pieuse reconnaissance des religieuses. Grâce à Dieu, sa santé s'est refaite, quoique lentement, et pas aussi solidement qu'on peut désirer. »

— 4. « Le but spécial et principal de notre 1^{re}, ce sont les missions et les retraites à donner, plus particulièrement dans les campagnes bretonnes. Quelques mois avant la fondation de notre maison de Gourin, le P. le Jeune avait été appelé à prêcher un carême à l'église de N. D. du Carmel à Brest. Il débute le jour même de la fête de St-Joseph, en parlant du St Patriarche. Le jour de la Passion, il prêcha en breton à St-Louis, puis à St-Marc; l'aumônier des Carmélites le fit aussi parler aux religieuses. Au mois de décembre, il fut appelé à prêcher une neuaine préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception,

à St Martin de Morlaix : En octobre, il avait déjà donné la retraite annuelle aux petits scolastiques et aux collégiens de N. D. de la gonne.

« Le P. Jouan, de son côté, a prêché une neuvième dans la chapelle même des Servis de St Joseph à Gourin ; puis, il a répondu à l'appel de M. le Recteur de St Cugdual qui reclamait son secours pendant les fêtes de Noël. Dieu a permis d'agréer ces prémices.

« En 1880, le même Père est allé au loin donner la station quadrigimale à Cucaudes, au diocèse de Carcassonne, où il obtenu un beau succès. Le P. Sejeune est demeuré en Bretagne, et a enjoué pour sa part à évangéliser les deux paroisses de Plonquin et de Ploudalmézeau, diocèse de Quimper, dans lesquelles il a aussi recueilli beaucoup de consolations. »

— 5. « Mais ce n'était là que nos débuts. dès que nous avons été en nous, on nous a appelés de divers côtés, et nous avons eu peine à faire à toutes les demandes. Ainsi du 1^{er} mai au 20 juillet, les P. Sejeune et Jouan n'ont point donné, soit ensemble soit séparément moins de 40 stations, retraites, jubilés ou adorations.

« Au mois de mai 1880, ils ont prêché tous deux une mission de huit jours, à l'occasion de l'adoration à Milizac, paroisse 1800 âmes au diocèse de Quimper. Le bon Dieu a bénit leurs travaux au delà de toute espérance.

« Cette année, au mois de juin, ils ont donné ensemble également les exercices du jubilé à Kerlaz (8-16 juin), puis à Touldergat (26 juillet), et du 5 au 10 juillet, les mêmes exercices du jubilé avec ceux de l'adoration perpétuelle à Plonevez-Porzay, toujours au diocèse de Quimper. Du 27 août au 4 sept., ils ont encore donné les exercices du jubilé à Ruelgoat, paroisse du même diocèse, quoique ce soit un des petits centres les plus indifférents de la basse Bretagne, presque tout le monde n'est approché des sacrements. Du 9 au 9 oct., ils ont prêché ensemble le jubilé au Saint, non loin de Gourin. Là encore le bon Dieu a été visiblement avec eux. »

— 6. « Le P. Jouan a prêché seul, d'abord à St Anne d'Auray, sermon de pèlerinage, suivi de plusieurs jours de confessions, (18-19)

la retraite de 1^{re} Communion, qui sera de retraite annuelle aux élèves du pensionnat des Sœurs de St Joseph, à Gourin, (16-20 mai 1880); la retraite des Sœurs de St Joseph à Brest (7-15 août 1880), puis les deux retraites de leur Maison-Mère à Paris. Au mois d'oct., il a donné les mêmes exercices aux Sœurs Servantes du St Cœur de Marie, aux novices de St Joseph, à Châlais. Puis, après avoir prêché le triduum de l'adoration perpétuelle dans la chapelle du Séminaire du St-Esprit, à Paris, il alla, au mois de nov., donner la retraite du pensionnat des Sœurs de St Joseph à Compiègne. De retour en Bretagne, il alla prêcher à St Malo les deux retraites successives des Frères du 26 janv. au 10 févr. 1881. Les mois suivants, viennent les exercices de la retraite pascale et de celle de la confirmation dans deux paroisses du diocèse de St Brieuc, à Bégard, (23 mars - 3 avril 1881) et à Tréglamus (16-24 avril). La première est une paroisse de 3000 âmes; c'est assez dire que le travail était écrasant; car aux prédications, il fallait joindre six ou sept heures de confessionnal, chaque jour. Les mois suivants, il prêche une retraite de prière d'habit à Gourin (4-8 mai), puis le jubilé de Tréduder (29 juin au 3 juill.), dans le diocèse de St Brieuc.

Le même Père est allé aider encore cette année, pour les confessions à St Anne d'Auray du 23 au 27 juillet. Puis du 5 au 12 août, il a prêché la retraite annuelle, à Gourin aux sœurs de St Joseph réunies des diverses maisons de la Basse Bretagne. Du 12 au 19 sept. il a donné les exercices du jubilé au Moustoir-Tréhervant, dans le diocèse de St Brieuc. Le recteur de la paroisse a été émerveillé des résultats obtenus. Tout récemment enfin le même Père est retourné dans les côtes du nord prêcher une mission à Trégonnan (25 oct.). Il a travaillé pendant dix jours à évangéliser cette bonne population avec une énergie et un succès très-marqués, etc.,

— J. a le P. Légerme, de son côté, prêché du 9 au 13 mai 1880, la retraite de 1^{re} communion aux enfants de la paroisse du Faouët, sans pour l'un d'un sermon pour le mois de Mai. Un peu plus tard, il était à son tour appelé à St Anne par Mgr Bécel,

pour la fête de la glorieuse Patronne de la Bretagne¹. Il y a prêché le grand sermon breton de la fête, et test dementé plusieurs jours, afin d'aider pour les confessions. Il a dû rester au confessionnal, dans la même journée, plus de 15 heures. Au mois d'août et de septembre de la même année, il a prêché les retraites des Sœurs de St Joseph à Gourin, (12-19 août), puis à Châteaubourg, (24 août au 1^{er} sept.) et celle des Frères à N. D. de Langonnet, (26 sept. - 3 oct.). Il a aussi prêché à la paroisse de Langonnet, deux retraites préparatoires aux fêtes de l'Assomption et de Noël.

« Cette année, il a eu la station quadragésimale à prêcher en breton et en français à Douarnenez, puis l'adoration et le jubilé de Spézet, paroisse de 3000 âmes, au diocèse de Quimper. Là il n'a fait parler cinq fois par jour. Vint ensuite la retraite annuelle et de 1^{re} communion des élèves du pensionnat des Sœurs de St Joseph à Gourin, (23-26 mai), laquelle fut encoré suivie de prédications et de confessions à St Anne d'Auray, (3-9 juin) et du 26 juin au 3 juillet, le jubilé de Landudec, au dioc. de Quimper. Les 9, 10 et 11 juillet, le même Père a prêché le bividuum célébré à l'occasion de l'anniversaire de la translation des reliques de St Maurice à Langonnet. Du 3 au 10 août, il a donné les exercices de la retraite annuelle aux Sœurs de St Joseph à Brest. Enfin du 12 au 20 octobre, il a prêché seul la partie française du jubilé dans son pays natal, et n'a eu qu'à se féliciter de la pieuse docilité de ses compatriotes. Nous ne parlons pas de diverses prédications isolées données par lui à Guiscriff, ou Faouët, à Châteauneuf, etc.

« Il devait aller avec le P. Jouan prêcher le jubilé de Trégonnan, quand il a eu le bras cassé, par suite d'un accident de voiture. Ne pouvant recouvrir à Gourin tous les soins convenables, il fut envoyé à Langonnet, où il a dû prendre deux mois de repos forcé. En ce moment le bras est remis, mais encore sans force...»

— 8. « Nous avions plusieurs autres demandes de jubilés et de retraites. Mais il nous a été impossible d'y accéder. C'est le cas de dire: *Messis quidem multa, operarii autem pauci*

« C'est ce qui n'a été entrepris jusqu'ici n'a été visiblement bénit de Dieu ; et il est certain que cette œuvre, pour peu qu'elle soit favorisée, peut même nous attirer — de bonnes vocations. Parlant où nous passons, nous rencontrons des âmes qui ne demandent qu'à être guidées et dirigées dans le travail admirable que la grâce opére en elle. Si toutes ne se déterminent pas immédiatement à obéir à leur attrait ; ce sont des germes qui tôt ou tard finissent par fructifier ». Mgr l'Évêque de Quimper, que le P. Lejeune, en occasion d'entretien particulier, avait à l'abbé, lors de la profession de la Sœur St François-de-Sales Holley, se montra de plus en plus sympathique à l'œuvre des missions bretonnes ; et l'on peut compter sur sa protection aussi bien que sur celle de Mgr l'Év. de Vannes, qui paraît tout disposer à nous recommander au clergé de son diocèse. L'extrait suivant d'une lettre de sa Grandeur en fait foi : « Je témoignera au P. Lejeune, écrivait-il au C.R. Père défunt, à l'origine de l'œuvre, tout l'intérêt que ménitent sa personne et la fondation dont il est chargé. Il a toute mon approbation ». M. le curé de Jourin le secondera de son côté. Au besoin, j'interviendrai moi-même directement. » (lett. 29 août 79.)

— A la nouvelle de la mort du C.R. Père arriva le dimanche 6 mars, à Jourin. Mais elle ne parvenait au P. Lejeune à Douarnenez que le lendemain. C'était au sortir du confessional, où il avait entendu ce jour-là au moins 150 marins. Surtout quand on est seul et loin des siens, une telle nouvelle est un vrai coup de foudre. Les ecclésiastiques des environs nous ont témoigné à cette occasion leurs plus vives sympathies.

— Le P. Bozec, malgré un temps affreux et son état de fatigue partit à minuit pour Paris, et put ainsi partager avec ses confrères le bonheur d'accompagner notre regretté frère Général jusqu'à sa dernière demeure. Que ce cher Père veille du haul des cieux sur ses enfants de Jourin !

— Le bon Dieu nous a aussi ravi dans la personne de M. Louis de Kerjegu, déporté, un homme sur l'appui moral et matériel duquel notre petite Côte avait compté. Il nous connaîtait, il nous aimait et avait vu avec plaisir notre établissement dans le pays.

Bien l'a appeler à lui dans une gare de chemin de fer, à deux pas de sa demeure, au sortir de la Meuse, muni d'une dernière absolution. Le P. Supérieur s'est rendu à son enterrement le samedi 17 avril 1880, et le P. Jeune a représenté la Côte, le samedi suivant au grand service de bénédiction. La population s'est bien montrée dans ces deux circonstances. 28 prêtres assistaient à l'enterrement et une trentaine au second service.

Côte de St-Plan.

Déc. 1877 - Déc. 1881.

1. Nombre des colons. Retraites. Têtes Compt. — 2. Croisés dans le decours de l'année.
3. Retraites. Accident du Fr. Odilon. — 4. Agrégés décédés. Mr. Guillemin, paroisse — 5. Joseph Guillemin, Pierre Hamon. — 6. Service du C. R. Père.
7. Pèlerinages à St-Briac. — 8. Fête-Dieu. — 9. La St-Léon. Noëes d'or. — 10. Distribution des primeaux. — 11. Inspections diverses. — 12. Visite de Mgr. David, Mgr. Érignac, etc. — 13. Id. du Préfet, du Gouverneur de Flandres. — 14. Concours agricole succès.

— 1. & 2. Au 1er juillet 1878 l'effectif de notre colonie était de 239 en 1879, de 202, et en 1880, de 199. Au mois de nov. l'an dernier, nous étions remontés au chiffre de 231, ayant reçu 20 enfants de la colonie supprimée de la Grande Érappe de Mortagne ; au 1er juillet de cette année, nous en avions même 235. Mais nous sommes bientôt descendus au chiffre de 203, par suite du transfertement d'un certain nombre de nos jeunes colons au nouveau pénitencier fondé à Belle-Isle-en-Mer.

— Cette œuvre, on le sait, n'est pas sans difficultés. Le bien se fait pas selon les vœux et les efforts. Cependant, on peut dire que les cinq sections qui déparent nos enfants, les trois dernières formées des plus jeunes, marchent bien en général. Les deux autres sections, celles des grands, laissent toujours à désirer ; néanmoins, ça va mieux cette année.

— Tous les ans une petite réunion préparatoire à la communion

pascale est prêchée aux colons et aux orphelins, pendant les 3 derniers jours de la semaine sainte. On a profité de ces pieux exercices pour leur faire gagner le jubilé ! La communion jubilaire a été faite par tous le lundi de Pâques.

« Chaque année, nous avons, en outre, les retraites de 1^{ère} communion, données le plus souvent par le P. Bangratz. En 1879, 46 de nos enfants, 9 orphelins et 37 colons, sont allés recevoir la confirmation à la cathédrale de St-Brieuc. L'an dernier, nous l'avons eue à l'église paroissiale de Langueux ; cette année, on a de nouveau conduit les jeunes confirmants à la cathédrale. »

— « Durant ces trois dernières années, nous avons perdu 7 de nos colons ; plusieurs sont morts de phthisie. Nous avons eu la consolation de les voir mourir dans de bonnes dispositions. St-Hlan aura été pour ces chers enfants la porte du ciel. »

— 2. « Au dernier Bulletin, le nombre de nos orphelins montait à 40 ; depuis il s'est élevé à 56 ; à l'heure qu'il est, il n'est plus que de 45. Dans le courant de l'année, il en est parti 32, mais par contre, il est arrivé 19 nouveaux. Sur ces 45 orphelins, 9 sont alsaciens et ont été envoyés par M. le Marquis de Gouvello.

« Nous espérons trouver parmi eux des vocations religieuses ; quelques-uns étaient même entrés au noviciat des Frères, à Langonnet, depuis 1877 ; ils n'ont pas malheureusement persévéré. »

« En 1878, nous avons reçu pour l'orphelinat, du Ministère de l'agriculture et du commerce une subvention de 1000 f., à titre d'encouragement à l'enseignement technique. En 1877, nous avions reçu 4000 f. Maintenant, il va sans dire qu'il n'y a plus rien à espérer. » (lett. du 26 nov. 1878.)

— 3. « Les Frères de St-Hlan ont eu successivement, selon l'usage, du 26 janvier au 9 février de chaque année, leurs deux retraites annuelles. En 1878, elles ont été données par le P. Guyot, l'année suivante par le P. Chuet, en 1880, par le P. Moricel, et enfin cette année, par le P. Jouan. »

« Le jour de la clôture de la première retraite, 9 février, coïncidant avec l'anniversaire de la mort de N. V. Père, la conférence

éjudice a été faite chaque fois par le prédicateur de la retraite cette année ; le P. Jouan a fait ressortir d'une manière frappante les traits de ressemblance qui existent entre l'apôtre St. Paul et Notre St. Fondateur. » (lett. 14 fév. 1881.)

— « Tout récemment, le cher Fr. Odilon a été victime d'un grave accident. C'était le 6 oct. à 4 h. du soir. Il revenait en voiture de St. Brieuc, lorsque arrivé tout près de la colonie, le cheval s'éffraya, sans qu'on put le maîtriser. La voiture versa, et le Frère, assis sur le siège de devant, fut jeté sous le véhicule. On accourut aussitôt pour le relever. Il avait la jambe droite cassée près de la cheville. En ce moment il gau encore le lit. Nos offices sont bien tristes depuis lors, car c'est ce ton Frère qui touchait l'harmonium à la chapelle. » (lett. 6 oct. et 10 déc. 1881.)

— 4. Au commencement de cette année, nous avons perdu M. l'abbé Guillerm, ancien novice et prêtre agrégé à la Clé. Il s'est éteint doucement, d'épuisement et sans souffrance, le lundi 24 janv. 1881, après avoir reçu les jours précédents tous les sacrements de la religion. Le lundi d'avant, il avait pu encore dire la St. Messe.

« Cette vie, telle mort ; ainsi en a-t-il été de ce bon M. Guillerm, vie patiente et toujours résignée, mort douce et tranquille. Il a conservé presque jusqu'à sa dernière heure sa lucidité d'esprit. Avant de recevoir l'indulgence in articulo mortis, il disait : « je suis prêt, je suis prêt. »

« Depuis environ un an et demi, il avait recommencé à célébrer la St. Messe, qu'il n'avait pu dire durant un certain temps à cause de son infirmité. On aimait à le voir à l'autel ; il était si fidèle et observait si bien les cérémonies. Son action de grâces se prolongeait souvent pendant une heure entière. Chaque année il passait paisiblement sa retraite avec les Frères. Cette année-ci il l'a finie au ciel, étant mort l'avant-veille du jour de l'ouverture. »

« Sa promenade favorite de chaque jour était le cimetière ; c'est là qu'il récitait son chapelet et qu'il disait son breviaire ; c'est là qu'il aimait à méditer. Sa mort ne l'a donc pas surpris.

„ Sa patience ne s'est jamais démentie au milieu de ses nombreuses infirmités. Jamais un mot de plainte. Toujours bon, toujours souriant, il était un vrai modèle de charité fraternelle. „

„ Son enterrement eut lieu le 25 janvier, à 10 h. Malgré une neige épaisse et un froid de 7 degrés, plusieurs paroissiens de son environs ont tenu à venir à ses funérailles. Le P. Bangratz fit la levée du corps, et le P. Guyot chanta la Messe. M. Olivier du Closieux notre honorable maire, assista à toute la cérémonie, et suivit le cercueil un cierge à la main. „

„ Né le 4 mars 1827, M. Guillerm allait achever sa 54^e année; il avait été ordonné prêtre en sept. 1860. Sur sa demande, le P. R. Père défunt lui avait accordé, en sa qualité d'ancien novice, de faire les vœux privés de religion. » (lett. 24 janv. 4 févr. 1881.)

— 5. « Deux ans auparavant (1879), étaient morts deux autres agrégés Frères, après une vie également bien pieuse et bien édifiante.

„ Le premier, Joseph Guillermot, mourut le 9 janvier dans les dispositions les plus consolantes. Jusqu'à son dernier soupir, sa patience et sa résignation ont été celles d'une âme entièrement à Dieu. Du reste, pendant tout le temps qu'il a passé à St. Iean, ce cher agrégé a montré une grande dévotion envers H. D. de l'Espérance et St. Joseph. Né en 1815, il était dans sa 64^e année. Il entra à Langonnet en 1862, et l'année suivante, il vint à St. Iean où il est resté jusqu'à la fin: dans ses dispositions testamentaires prises au sujet de sa petite fortune, il n'a pas oublié sa chère Clé de St. Iean. » (lett. 9 janv. 1879.)

— La même année, le 23 oct. est expiré doucement le cher agréé et ancien Frère Léoniste, Pierre Hamon, né le 18 juin 1809 à Lanvellec (Côtes-du-Nord). Il n'a été malade que deux jours. La veille de sa mort, il demanda lui-même à être administré, et il suivit avec esprit de foi les prières que l'on faisait auprès de sa pauvre couchette. Tailleur de son état, ce bon agrégé travaillait seul, comme un ermite, mais sans perdre une minute. Le travail et la prière, c'était sa vie. Toujours on le voyait le chapelet à la main; et chaque jour il faisait pieusement le chemin de la croix. Pendant

l'été; lorsque la cloche avait sonné l'heure du coucher, Pierre se rendait au cimetière, où il prolongeait souvent ses prières et ses méditations jusqu'à minuit. » (lett. 23 oct. 79).

— 6. « A la douloureuse nouvelle de la mort du C. R. Père, le Père Bangratz s'est empressé de partir pour la Maison-Mère, afin de représenter la Côte à ses obsèques. Après son retour, le jeudi 17 mars, nous avons célébré le service solennel prescrit par les Constitutions. Et pour montrer dans cette circonstance à nos nombreux enfants ce qu'il était pour nous notre cher et regretté défunt, nous avons voulu donner à la cérémonie funèbre toute la pompe possible. Le chœur, jusqu'à la hauteur des fenêtres, était tendu de noir. Aux quatre coins du catafalque étaient de petites colonnes portant des urnes funéraires; au pied pendait une couronne blanche. L'office commença par le chant du 1^{er} nocturne de l'office des morts, parfaitement exécuté par les 12 prêtres qui y assistaient. La Messe de Requiem fut chantée par le R.P. Sup^r du grand séminaire de St. Brieuc, ayant pour diacre et sous-diacre M. & M. les vicaires de Langueux. Parmi les assistants, on remarquait M. et Mme du Clézeux, venus exprès de St. Brieuc, et le maire de la Commune. » (lett. 23 mars 1881.)

— 7. « Deux jours après, le jour de la fête de St. Joseph, nous faisions notre pèlerinage traditionnel à l'église de St. Guillaume à St. Brieuc. Nous en avions également un autre, chaque année, à N.D. d'Espérance, au commencement de Sept., durant l'octave du couronnement de N.D. d'Espérance. Toute la colonie prend part à ces deux pèlerinages; il y a communion générale de nos enfants.

« Cette année, c'est le P. Supérieur qui a chanté la grand'Messe le jour de la fête de St. Joseph. À 3 h. a eu lieu le salut solennel, précédé d'un beau sermon par un Père mariste, professeur au grand séminaire. Comme ce pèlerinage se faisait quelques jours après la mort du C. R. Père, tous les enfants de la colonie ont offert la sainte Communion pour le repos de son âme.

« Ses tambours ayant été supprimés dans les régiments, les notres ont fait une sensation d'autant plus vive quand on les a

étaient retentir à travers les rues de St-Brieuc. Toute la ville était sur pied, et grands et petits nous ont accompagnés et conduits à aller et au retour.

Le 19 mars, les enfants prennent leur repas dans le sous-sol la chapelle du grand séminaire, gracieusement mis à leur disposition par les Pères Maristes. Durant les vacances, ces bons Pères viennent en retour, célébrer avec nous chaque année la fête du St-Eur-de-Marie. Leur Supérieur chante ordinairement le grand Te Deum.

« Au second pèlerinage que nous avons au mois de septembre, les enfants vont prendre leur réfection dans une forêt voisine de St-Brieuc. Inutile de dire combien tous aiment à faire ces pieux pèlerinages. » (lett. 23 mars 1881.)

— 8. « La fête Dieu, que nous célébrons chaque année, le jour même où elle est fixée, est aussi une belle fête pour nos enfants, l'attire beaucoup de monde. La musique, les décorations, des chants en exécutés et même le bruit du canon servent à renforcer l'éclat de la solennité..

« Le grand reposoir qui élève le F. Antoine, menuisier, ne suffit pas à la piété de nos enfants; les huit sections constituent chaque son petit autel à part, surmonté d'une statue. Un de ces autels a attiré cette année surtout l'attention et l'admiration de tous les assistants. On y avait agencé d'une manière vraiment ingénieuse divers instruments artisanaux, et ustensiles de la forge, au milieu des produits de nos champs et des fruits de nos jardins.

« De 8 à 12 prêtres du dehors et quelques laïcs de distinction, d'autres M. M. Achille du Chéieux, du Plessis, Simon, moeller général, Guépin, régisseur du château de Quintin, Tel, ancien chef de bureau à la Préfecture de St-Brieuc, viennent venir à cette cérémonie.

« Ces quatre années, le St-Sacrement a été porté par M. l'archidiacre de la cathédrale de St-Brieuc; M. le Recteur de Languéac, le R.P. Prieur des Dominicains, supérieur du collège St-Omer à St-Brieuc et par M. l'abbé Blanchet, chanoine honoraire, vicedoyen de Quimiac.

— 9. « Chaque année, sur l'invitation de l'honorable famille du Clésieux, toute la colonie se rend, le dernier dimanche de sept., fête de St. Sébastien, à la chapelle du château, musique en tête. On y chante les Vêpres, qui sont suivies du Salut du St. Sacrement. M. le Comte tient surtout, à ce que, l'office terminé, l'on exécute un chant de la chanson du Saint-patrick, dont les paroles sont de sa composition.

— « En 1878, M. Achille du Clésieux nous a fait don d'une banière du jeune Saint martyre, qui a été bénite par le P. Banigratz pendant que les musiciens faisaient retentir l'air de leurs joyeux accords.

— « Cette année, le 2 février, il y a eu au château, une fête nouvelle et extraordinaire ; à l'occasion des noces d'or de M. Achille du Clésieux. Le P. Banigratz a célébré dans la chapelle du manoir la St. Messe, à laquelle tous les invités se sont approchés de la Table Sainte. Dans l'après-midi tous se sont rendus à la colonie ; où ils ont été reçus par la musique et par les enfants réunis dans la cour. » (Lett. du 21 fevr. 1881.)

— 10. « Depuis que le comité de surveillance de la colonie est établi en fonctions, nous avons dû donner plus d'éclat à nos distributions de prix. Ces Messieurs du Comité y ont été chaque fois invités, et se sont faits toujours un devoir d'y assister.

« Cette fête, célébrée pour la première fois avec solennité, en 1878, a été bien goûtée par les membres du Conseil de surveillance et par le chef de division de la Préfecture, M. Bakon, que M. Piedevache et M. Pradal, conseiller de Préfecture, avaient amenés avec eux. M. Piedevache a donné un prix d'honneur de 30 F., M. le Dr Grosvallet, notre médecins, en a donné un autre de 20 F., pour l'enfant ou les enfants qui se seraient le plus distingués par la propriété. Le tout a été agréablement varié de morceaux de musique instrumentale et vocale bien exécutés et non moins goûtés par les assistants. » (Lett. 26 juill. 1878.)

— En 1880, la distribution des prix a été présidée par Mgr. Dubois, qui se trouvait alors de passage à St. Flour; il avait à sa droite Mgr. Maupied, prélat de sa Sainteté.

„ Cette année-ci, c'est M. Cavalier, Directeur de la prison centrale de Rennes, qui a eu l'honneur de la présidence. Il avait à ses côtés M. Pradal, conseiller de la Préfecture et M. Piedevache, conseiller général du département. Au commencement il a adressé une charmante allocution à nos enfants. Ses morceaux exécutés par la musique instrumentale ont été bien réussis; mais ce qui a ravi ces Messieurs, c'est une chanson intitulée : « Les moulins », où trois colons imitent à merveille le bêlement de ces bêtes. Avant de partir, M. M. Cavalier et Piedevache ont remis une petite somme d'argent pour être distribuée aux enfants les plus sages. » (lett. 3 août 1881.)

— Si, à ce 1^{er} août 1878, nous avions l'inspection de M. Tournier, qui avait en l'amabilité de nous prévenir la veille, nous priant de le faire descendre à St Brieuc, le matin, et sans invitant à déjeuner avec M. le Directeur de la 90^e circonscription pénitentiaire ! Il a été très-aimable pendant toute son inspection, qui a été sommaire et rapide. Pour l'ensemble, il a été satisfait. » (lett. 13 août 1878.)

„ En 1879, nous avons eu la visite de M. Marquet, Directeur des prisons de Rennes. Le lendemain il nous revint avec M. Joussetin, l'Inspecteur général. On les reçut au son des tambours, clairons et de la musique instrumentale. Dans la matinée, de 9 à 11 h., les détenus ont fait les évolutions militaires devant ces Messieurs; plusieurs fois M. l'Inspecteur s'est montré très-satisfait. Dans l'après-midi, a eu lieu la visite des ateliers, de la cuisine, du réfectoire, de l'infirmerie et des dortoirs, et enfin l'examen des colons libérables dans le courant de l'année :

„ Ses procédés de M. Joussetin ont été, pendant toute cette inspection, tout-à-fait corrects; et il a montré des sentiments très-chrétiens. Il n'a pas examiné un seul enfant sans lui faire faire le signe de la croix; à tous il a fait réciter les principales prières, Pater, Ave, Credo, etc.. Dans les deux chapelles qu'il a voulu voir, il s'est agenouillé et a prié avec ferveur. » (lett. 5 juill. 1879.)

„ Quelques jours après, nous avons eu une nouvelle inspection faite par M. Vanier, le médecin sanitaire qui s'était fait accompagner de celui de la colonie, M. le Dr Grosvallet. Cet inspecteur a été comme les deux autres, tout à fait convenable. » (lett. 5 juil. 1879.)

« Le directeur de la Maison centrale de Rennes, M. Pavatier successeur de M. Marquet, est venu nous faire sa 5^e visite à la fin de juin 1880. Arrivé à 8 h. 1/2, il a assisté à la G^e Messe. Puis il a rencontré nos enfants dans la cour et a été ravi de la régularité de leurs mouvements. « C'est bien beau tout cela, m'a-t-il dit, je ne m'attendais pas à une si agréable surprise. » En s'adressant aux enfants il leur a dit qu'ils devraient apprécier le dévouement des Frères et des Frères qui se sacrifient pour leur éducation, etc. — Après l'inspection des colonies, il a visité les divers locaux, et a constaté avec plaisir que l'on avait fait toutes les améliorations indiquées en 1879, par l'Inspecteur général. (lett. 26 juin 1880.)

— « Enfin, le 24 juin dernier, nous avons eu la visite de M. Émile A. Collas, inspecteur général des établissements pénitentiaires. Ce Monsieur s'est montré aimable et courtois, mais aussi très-imbus des idées du jour. Il a beaucoup insisté sur l'enseignement de la morale avec sanction corporative immédiate, et voici l'exemple typique qu'il en a donné : « Un jeune détenu a la cravate mal mise, le nœud est mal fait. Vous lui dites : cela n'est pas bien, et vous lui apprenez à faire un nœud régulier. Puis, vous partez de là pour lui parler de la régularité dans sa mise, de la propriété, etc. Voilà la morale et sa sanction immédiate ; le Gouvernement tient beaucoup à cet enseignement. — Toute morale, en vérité, est punie sanction ! » (lett. 29 juin 1881.)

— 12. « En dehors de ces visites officielles, nous avons eu l'honneur d'en recevoir plusieurs autres de distinction. Mentionnons d'abord celle de notre premier pasteur, Mgr David. Sa Grandeur est venue une première fois en septembre 1878, mais pour quelques instants seulement. Elle est revenue au mois de septembre 1880, avec Mgr l'évêque de Châlons, auquel elle tenait à faire voir notre colonie agricole. Arrivés à 3 h., nos illustres hôtes nous ont quittés vers 5 heures, après avoir goûté de nos fromages, qu'ils ont trouvés excellents. (lett. 22 sept. 1880.)

— Quelque temps auparavant, nous avions eu la visite de M. Sénoul, le sympathique et éloquent conférencier. (de bon matin,

l'ancien G^rde. des Scaux arrivait en compagnie de M. du Closieuex sur la demande de ce dernier, on réunit les jeunes détenus dans la cour, on joua un morceau de musique ; puis M. Ennouf adressa une courte allocution aux enfants : « Je vous félicite de votre bonne tenue, leur dit-il ; prenez de bonnes habitudes, tâchez de devenir de bons chrétiens, et vous serez plus tard d'excellents citoyens, capables de servir la patrie » (lett. 6 juill. 1880.)

— à cette année, le 14 juin, M. le vicomte de Kéligal, notre vaillant député, est venu aussi visiter la colonie. Quelques jours après, c'était un autre député des Côtes du Nord, mais anti-religieux, M. Armez, qui fut conduit par le Trésorier-payeur général de St Brieuc, et par M. Duserte, l'héritier du fameux « glais-Bizoin, ancien député, remarquable par la fréquence et l'originalité de ses interruptions à la Chambre » (28. juin 81 — Soleil. 9 nov. 1877.)

Mentionnons aussi à la même époque, la visite de courtoisie de M. l'abbé Fré laut Ducours, notre Vicaire général, en compagnie de M. Piedevache, Conseiller général et ancien maire de St Brieuc ; (lett. 28 juin 1881.)

— 13. « Cette année aussi, nous avons eu deux fois l'honneur de recevoir M. Bertereau, Préfet du département. La première fois, il est venu simplement avec son secrétaire particulier, M. Bakon, chef de division à la Préfecture, et le directeur du bazar de Lomballe. Il n'a fait que parcourir les jardins, sans visiter les ateliers. Dans sa seconde visite, le 15 juin dernier, il conduisait M. le Gouverneur de la Flandre occidentale (Belgique). Celui-ci était venu à Paris pour s'informer auprès du Gouvernement dans quel département il trouverait une culture agricole modèle : on lui désigna celui des Côtes-du-Nord, et notre Préfet ne crut pas pouvoir lui faire voir quelque chose de mieux que la colonie de St Iean. A l'arrivée de ces Messieurs, tous les colons, tambours, clairons et musique en tête, se tenaient prêts pour les recevoir. Après le défilé, M. le Gouverneur leur adressa une courte harangue, en les félicitant de leur bonne tenue, et les exhortant à profiter de leur séjour dans

notre excellente maison. On visita ensuite les salles de classe, les voûtes, la cuisine et la chapelle. M. le Gouverneur trouva tout parfait. Mais à l'aspect de notre immense champ de choux et de notre bœuf, il s'étonna de l'enthousiasme. En nous quittant, il nous remercia vivement du charmant accueil qu'il avait reçu et invita le P. Bang à aller le voir en Belgique. (lett. 28 juin 1881.)

— 14. « Plusieurs de nos visiteurs de cette année nous ont été gênés par suite du grand concours régional agricole qui a eu lieu à St-Brieuc. Nous avons pris part à l'exposition, mais à cause de la supériorité de nos produits, nous avons été déclarés hors concours, d'après notre grand regret, car de cette façon, nous n'avons reçue que l'honneur, sans même pouvoir rentrer dans les dépenses versées pour l'exposition. Il est vrai que cela nous a valu une lettre élogieuse du Président du jury, qui a été reproduite dans l'Indépendance bretonne. »

« Nous avons obtenu spécialement pour notre culture maraîche une médaille de vermeil, une médaille d'argent pour notre exposition de fleurs, 2 mentions honorables, une médaille de bronze donnée par le Ministère de l'agriculture et du commerce, sans parler de 100 F. gagnés à l'exposition des animaux de basse-cour. »

— « Au comice agricole, qui a eu lieu en automne dernier, nous avons encore remporté une médaille de vermeil, et des prix en argent. » (lett. 1 juill. 9 sept. 1881.)

+

Nécrologie.

Le Fr. Ange Lemarchand,
décédé à Dakar le 13 novembre 1881

Le bon Fr. Ange (Eudovic Lemarchand), qui depuis l'année dernière était chargé en premier de l'école publique de Dakar, vient de succomber aux atteintes d'une fièvre bilieuse compliquée.

Ce frère était né à Rennes le 20. sept. 1849. Son père, qu'il perdit en 1851, était contrôleur-receveur des contributions indirectes dans cette ville ; sa mère, Elisabeth Huart de Châteauport, lui fut ravie par la mort huit ans après son père. Le plus jeune de 16 enfants, Ludovic fut placé sous la tutelle de son oncle paternel, inspecteur de l'Enregistrement et des domaines. Il fut d'abord confié par lui aux Frères des Écoles chrétiennes ; puis, grâce à sa sœur aimée, qui l'avait élevé et qu'il considérait comme une seconde mère, il fut mis en apprentissage comme ajusteur-mécanicien à Nantes. Se trouvant seul et sans soutien, il se laissa entraîner par de mauvais camarades. Sa pieuse sœur, pour le remettre en bonne voie, lui conseilla d'aller passer quelques jours à la Grappe de la Moelleraye. Elevé dans des sentiments religieux, il accepta volontiers. Son intention était d'y faire seulement une courte retraite, puis d'aller rejoindre un de ses parents, capitaine au long cours. Mais Dieu, qui l'attendait dans ce saint asile, lui toucha le cœur, et sur sa demande, il fut reçu comme novice de chœur. C'était au commencement de 1869.

Arriva la guerre de 1870. Le jeune aspirant trappiste fut forcé de prendre les armes comme mobile. Il passa huit mois à Paris, pendant le siège, et y fut nommé caporal. À l'expiration de son service, il s'empressa de retourner à la Moelleraye. Mais sa santé se trouvant fatiguée, il fut obligé de quitter ce monastère au bout de cinq ans. Cependant avant de renoncer à la vie de trappiste, il voulut faire à Thymadeuc un nouvel essai. Il y entra comme oblat le 11 nov. 1876. Mais il dut quitter à la fin de fév. 1877. Alors, sur le conseil du R.P. Abbé de Chimaudeuc, il vint frapper à la porte du noviciat de N.D. de Langonnet le 4 mars 1877. Reçu novice quelques mois après, le 1^{er} nov., il se fit souvent remarquer par une conduite irrégulière ; et au moment de sa profession, le 19 mars 1879, il fut heureux de se consacrer de tout cœur au bon Dieu dans notre Institut, où il avait enfin trouvé sa place.

Employé au collège comme professeur du cours préparatoire, il s'acquittait facilement de ses fonctions. Il avait un grand caractère,

sur ses jeunes élèves, dont il était très-aimé ! Il faut dire qu'il avait dans ses allures et son ton quelque chose d'un peu dégagé, qui rappelait son séjour au régiment; mais ce genre même contribuait à lui donner plus d'autorité sur les enfants.

On venait de prendre en 1879 la direction de l'école communale de Dakar. Le Fr. Ange fut choisi l'année suivante pour cet emploi. Il fut heureux de s'y dévouer, et partit pour le Sénégal avec le P. Le Pen, le 5 oct. 1880. L'œuvre dont il fut chargé n'était pas sans difficultés. Ce bon Frère s'y consacra avec un zèle qui fut couronné de succès. Dès la fin de la première année, l'administration le félicita, les examens, des progrès qu'il avait fait faire aux enfants.

Durant les vacances, on l'envoya se reposer à St-Joseph. Cela peu de temps après son retour, au bout d'un an à peine de séjour en Mission, que le Bon Dieu l'a rappelé à lui, le 13 nov., fêt de St-Stanislas Kostka, patron de la jeunesse.

Voici les détails donnés sur sa mort par le P. Lossedat, dans une lettre au G. K. Père : « Le Fr. Ange était arrivé à St-Joseph, bien portant en apparence vers le milieu d'octobre dernier, en compagnie du Fr. Ausonne, qui lui-même venait d'être souffrant. Le 30 oct., avant d'aller au lit, il vint me trouver et me dit : « Mon Père, je suis pris... » Je lui dis d'aller se reposer, et je fis appeler le médecin, qui déclara chez le Frère une fièvre bilieuse hématurique. Quelques jours après, son état devintant plus inquiétant, je passai la nuit auprès de lui. Le bon Frère voulut alors faire une confession générale de toute sa vie. Il la fit dans les dispositions les plus édifiantes. On voyait qu'il avait reçu une grande abondance de grâces. Il en exprimait lui-même sa vive reconnaissance à Dieu devant les Pères et Frères, avec une grande effusion de cœur. Deux jours après, je lui administrai l'Examen et lui portai le St-Viatique la veille de sa mort, quand j'avais plus à craindre les vomissements. Il avait toute sa reconnaissance, quelques-uns croyaient même à un mieux sensible. Hélas ! c'était le mieux de la mort, comme l'on dit communément. Le dimanche 13 nov., vers midi, il parut plus mal. J'appelai

F. Ausonne et Joseph avec le F. Jules. Comme j'avais déjà fait la recommandation de l'âme, nous récitâmes des prières, nous ôtâmes le chapelet, etc. Je les quittai pour aller chanter les Vêpres. Immédiatement après, je fis l'enterrement du Chésorier-Payer, mort de phthisie. Pendant cet office, le cher F. Ange rendait son âme à Dieu, à 5 h. 44 du soir.

« Tous les soins corporels, continua le P. Rossedat, avaient été donnés au défunt, rien ne lui a manqué. Nous nous succédions auprès de sa couche. Monseigneur était allé souvent le voir, et quelques heures avant sa mort, le chen Frêne avait reçu sa bénédiction. Ses obsèques ont eu lieu le lendemain à 7 h. du matin. »
(lett. du 24 nov. 1881.)

Maladie du T.R. Père.

A l'approche des fêtes de Noël et du jour de l'an, nous eussions été doubllement heureux d'apporter aux Pts, au sujet de la santé du T.R. Père, des nouvelles en rapport avec les joies de ces solennités. Sa Providence ne l'a pas permis. A la fin de novembre, où se terminait le dernier Bulletin, il y avait une amélioration assez marquée dans l'état de notre cher malade. Mais quelques jours après, le samedi 3 déc., il a été pris d'une petite fièvre qui ne l'a presque pas quitté depuis lors et qui l'a beaucoup fatigué. Pour lui procurer un peu de sommeil, il a fallu recourir aux narcotiques et aux calmants. La pluie est à peu près dans le même état; parfois cependant elle se fait vivement sentir, et la suppuration est notablement plus abondante, surtout depuis deux jours.

Le lundi 12 déc., M. le Dr. Tillaud est revenu voir le T.R. Père avec M. Coffin. Ils n'ont rien trouvé de plus grave dans le mal lui-même, et n'ont conseillé que des toniques et des fortifiants. Le R.P. Sibermann, arrivé la veille de Meonières pour prêcher la retraite d'ordination du séminaire, assistait à

la consultation. Son frère, le M^r Henri Libermann, est venu aussi quelques jours après, il nous donne toujours bon espoir. Il est un fait cependant que l'on ne peut empêcher de reconnaître, c'est qu'un noble cher malade va jusqu'ici en s'affaiblissant.

Jusqu'à ces derniers temps, le G. R. Père descendait chaque matin à l'oratoire des Frères, à l'entresol, pour entendre la St. Messe et communier. Mais on craint que cela ne le fatigüe trop et même qu'il ne faille exposé à se trouver plus mal, suite des froids de l'hiver. On a placé, comme autrefois, un autel dans la tribune, avec laquelle sa chambre a communiqué par une double porte; et à celle de ces portes qui donne sur la chapelle, on a établi un panneau, vitré, pouvant s'ouvrir. Il peut ainsi facilement de sa chambre même assister au St. sacrifice et recevoir la St. Communion. En y dit à cet effet la Messe tous les jours, depuis le dimanche 11 Décembre. C'est là son soutien et sa consolation dans cette longue et pénible maladie. Ne pouvant travailler pour la Congr., il offre ainsi, chaque jour, en union avec N. Seigneur, sa vie et ses souffrances, pour elle et pour toutes ses œuvres.

Nouvelles diverses.

Cambébasie. Nos Pères ont été contraints de quitter O'marum, par suite d'une persécution excitée contre eux par les ministres luthériens. Ils se sont retirés à Wallwick-Bay. Lett. du 27 oct. 1881.

Martinique. Distribution des prix très solennelle, le 17 nov. — La fièvre jaune a fait de nouvelles victimes à St. Pierre. Tous nos Pères heureusement vont bien.

Départs. Je suis embarqué à Marseille : — le 27 nov., pour Char-de-mayor, le F. Joachim. — Le 11 déc., pour Mayotte et Mossi-Bé, les P. Guilloux, Sominier et Houdé.

Maison Mère, le 20 déc. 1881.

N°146.



Janv. 1882.

BULLETIN

Maison-Mère.

La Congr. et N. D. des Victoires.

Au milieu des épreuves qui affligen en ce moment l'Eglise, et dans les douloureuses anxiétés que nous cause la grave maladie de notre C. R. Père Général, c'est pour nous une consolation de consacrer les premières pages du premier Bulletin de cette année à un St et Immaculé Coeur de Marie. Le dimanche, 8 Janvier, jour de la solennité de l'Epiphanie, a ramené, en effet, pour la Maison-Mère, un pieux usage établi depuis longtemps, celui d'aller, ce jour-là, recommander la Congr. et ses Missions à l'Archiconfrérie de N. D. des Victoires. M. l'abbé Dumax avait bien voulu nous le rappeler, en demandant un des Pères pour prêcher et présider l'office. On s'empêtra sa d'accéder à sa demande. L'an dernier, le C. R. Père avait fait inviter M. l'abbé Durand, notaire du procès du V. Père, à cause de l'intérêt qu'il portait à nos Missions. Cette année, le R. P. Simonet, qui n'avait encore jamais prêché à N. D. des Victoires, se trouvait naturellement désigné pour cette fonction. Il était accompagné des P. P. Duby, Ott et Pallier (Édouard). M. Eugène et ceux des Frères que leurs emplois ne retenaient pas à la maison ou qui avaient pu se faire remplacer, les avaient déjà précédés.

Après les Héries chantées par le P. Duby, le R. P. Emonet monta en chaire, et captiva aussitôt l'attention de son auditoire par ces paroles de son exorde : « Il y a 37 ans, dit-il, que j'adressai une lettre à N. D. des Victoires pour lui demander une grâce ; je l'ai obtenue ! Aujourd'hui, je suis heureux, pour la première fois que je monte dans cette chaire ; de déposer tout d'abord aux pieds de Marie l'expression de ma reconnaissance et de mon amour.

Le R. Père avait pris pour sujet le rôle de l'enfance dans la régénération de l'humanité. C'est en se faisant petit enfant, par amour pour nous, que Notre Seigneur a commencé le rachat du monde ; ainsi c'est par le soin de l'enfance, le baptême, l'instruction et l'éducation des enfants infidèles, que le missionnaire commence l'œuvre de la régénération des populations payennes. A cette occasion, le R. P. Emonet a parlé spécialement de nos Missions d'Afrique, en les recommandant chaleureusement aux prières et à la charité des pieux associés de l'Archiconfrérie. Au récit de quelques souvenirs glanés dans sa carrière de Missionnaire, on a vu des larmes aux yeux de bien des assistants.

M. l'abbé Dumax, qui se trouvait avec les Pères au banc d'œuvre, alla faire ensuite les recommandations d'usage. Il consacra d'abord quelques paroles à la mémoire du R. Père Supérieur général défunt, qui avait été sous-président de l'Archiconfrérie, et s'était toujours fait un plaisir de venir présider par lui-même ou par des délégués les exercices de cette soirée à l'Archiconfrérie. Fidèle à cette pieuse tradition, on avait tenu à la maintenir. Il exprima au R. P. Emonet ses vifs remerciements de ce qu'il avait voulu venir édifier l'assemblée par sa parole sympathique et éloquente. Puis il recommanda aux prières des associés la Congrégation général, et en particulier nobis. R. Père général actuel, en rappelant que c'était lui qui avait eu le premier la pensée de fonder l'œuvre des noirs.

Après la recommandation accoutumée, on récita une

izaine de chapelet. Ses Pères et Frères présents à la réunion n'avaient pas qu'ils étaient les représentants de la Congr., et ils prièrent avec ferveur pour toutes ses œuvres, pour tous ses membres, et surtout pour notre C. R. et bien-aimé Père. La bénédiction fut suivie donnée par le R. P. Emonet. Pendant ce temps, les P. P. Duby et Olt parcourraient les rangs de l'assemblée, la bourse à la main. La quête a été plus abondante que jamais; le P. Olt rappelait plaisamment que la bourse commençait à lui peser, quand l'officier qui le précédait lui en remit une autre. La quête a produit 193 F., c'est au moins 100 F. de plus que les autres années. Il est assez rare qu'elle atteigne ce chiffre, la plupart des personnes qui assistent habituellement à l'office du soir n'étant pas en général de la classe la plus riche.

Et l'issue de la cérémonie, M. l'abbé Dumax manifesta sa satisfaction de ce que le R. P. Emonet s'était parfaitement fait entendre de tous les assistants, ce qui n'est pas facile à tous, vu la disposition du vaisseau; puis il le pria de lui envoyer pour les annales le texte écrit de son sermon.

Côte du St. Cœur de Marie à Bordeaux.

Sept. 1878 - Janv. 1882.

1. Ministère du P. Sup. — 2. Id. du P. Sécurier. — 3. Id. du P. Objere. — 4. P. P. Lorice et Presseux. — 5. Nombreux Pères de passage. — 6. Décès : P. Dubourg, M. Reuanet.

— 1. Les œuvres de la Côte de Bordeaux se continuent toujours humainement et sans bruit, mais non sans résultat pour le salut et la sanctification des âmes. La principale de ces œuvres, l'association des mères de famille, canoniquement érigée dans la chapelle depuis l'origine, a pour directeur le P. Supérieur. Elle compte environ 150 membres. Si elle est moins florissante qu'autrefois, cela tient en grande partie à ce que plusieurs des curés de Bordeaux, portés sur l'exemple de nos Pères, en ont établi de semblables dans leurs

paroisses. Le nombre des associées se maintient d'ailleurs au même chiffre à peu près que les années précédentes, malgré les difficultés des temps. Chaque année, il y a une neuvaine préparatoire à la fête de Ste Anne, une des patronnes de l'œuvre, puis une autre à l'approche de la fête de la Maternité de la St. St. Vierge, qui est la fête patronale de l'association.

Le P. Gravière s'occupe aussi de la conférence de l'amour de Dieu et du prochain, établie dans la chapelle de la Cité. Il est le confesseur ordinaire des religieuses de la St. Agonie, établies par lui au Condu, des Sœurs de la Doctrine chrétienne et de celles de St. Joseph de Cluny, aux quelles il a prêché cette année la retraite annuelle.

— 2. Le P. Lefèuvre est spécialement chargé des confessions dans l'orphelinat de garçons, fondé et établi à Gradignan, par M. l'abbé Moreau; il y va à cet effet une fois chaque semaine. Ce cher Père confesse, en outre, un bon nombre d'écclesiastiques, surtout à l'époque de la retraite pastorale. C'est lui aussi qui est ordinairement demandé pour prêcher des missions, des retraites de 1^{re} communion et de confirmation dans les paroisses des environs. En 1879, il a prêché la retraite des Sœurs de St. Joseph. Cette année (1881), il a donné en divers endroits un carême, quatre retraites jubilaires et deux de 1^{re} communion.

— 3. Le P. Dhyèvre est confesseur des Frères des Ecoles chrétiennes. Il a, en outre, le soin spécial d'un orphelinat de jeunes filles dirigé par des Sœurs de la Providence, dans la paroisse de la Trinité, près de Bordeaux; il y va ordinairement une fois par semaine. Le P. Picard, qui s'intéresse à cet orphelinat, est venu le 6 déc. 1878, nous remercier, à la Maison-Mère, des soins que nos Pères donnent à cette œuvre utile. Le seul regret que l'on avait, disait-il, c'est que les Pères ne puissent y consacrer plus de temps.

C'est le P. Dhyèvre qui a donné dans la chapelle de la Cité les exercices de la retraite à la Société des mères de famille. Malheureusement, ce cher Père est arrêté, depuis près d'un an, dans l'exercice du ministère de la prédication, par une

laryngite chronique. Cela ne l'a pas empêché, cependant de prêcher une retraite de 1^{re}-communion.

— 4. Le P. Moricet, qui avait débûlé dans la Congr. par la Côte du St. Cœur de Marie de Bordeaux, est revenu, en 1882, après 19 ans d'absence en diverses missions, y consacrer le reste de ses forces. Il donne, à son tour, les instructions à la chapelle, et y aide pour les confessions. Depuis quelques mois, il remplace un aumônier dans un hospice de vieillards pour la St. Messe et les instructions.

— Quant au P. Pressevaux, son état de fatigue ne lui permet pas de s'occuper de ministère ; il ne peut que dire la St. Messe. Cependant, depuis un pèlerinage qu'il a fait cette année à Lourdes, il a éprouvé une sensible amélioration.

— 5. La maison de Bordeaux a pour la Congr. une utilité spéciale ; c'est d'offrir les soins de l'hospitalité à ceux de nos confrères qui vont en Mission ou en reviennent. Le journal de la Côte compte plus de 40 Pères ou Frères de passage, rien que pour l'année 1881, et en moyenne 25 pour chacune des deux années précédentes.

— 6. Le Bulletin a déjà parlé de la mort du bon P. Dubourg, arrivée pendant la semaine Sté de l'année 1879. Un ancien agrégé, M. l'abbé Rouanet, a succombé également le 11 janvier 1880. Depuis près de deux ans, il avait cessé de faire partie de la Congr. Cependant, comme beaucoup de nos confrères l'ont connu, nous mentionnons ici sa mort, en le recommandant aux prières. — « Le bon M. Rouanet, écrivait le P. Gravière le lendemain de sa mort, est décédé hier, à dix heures du soir, à l'hospice où il était aumônier. Je l'avais vu deux fois dans la journée ! Il avait reçu tous les sacrements la veille. C'est une fluxion de poitrine qui l'a enlevé. Sa maladie n'a duré que trois jours. Il avait été dévoué à nos œuvres. Avant de mourir, il a témoigné du regret de n'avoir pas persévéré dans la Congr. (lett. du 1^{er} janv. 1880.)



Cté de St Sauveur, à Cellule.

Sept. 1878 - Janv. 1882.

1. Petit séminaire. Nombre, esprit, retraites. — 2. jubilés, par M. Choardon, vic. gl.
 — 3. Fête de l'Immac. Concept. 1879 — 4. Séances acad. Promenade à Langogne. — 5.
 Fête du P. Hubert — 25^e anniv. de l'établ. — 6. Distrib. des prix. — 7. Installations
 diverses. — 8. Scol. et Nombre. — 9. Frères. Retraites. Nov. Orph. — 10. N. O.
 de la Vocation. Indulg. — 11. Mgr. Férou. Mgr. Boyer. Bénéfice p^r l'établ. — 12. Visite
 de Mgr. Dubois, etc. — 13. Ouragan. Chute du Fr. Bérenger. — 14. Décès du P.
 — 15. Décès de 2 scol. M. M. Bichain, Emonet.

Ext. du Bull. de la Cté — 1. « L'œuvre du petit séminaire qui forme
 l'œuvre principale de l'établissement, est toujours prospère. On
 peut même dire, que le malheur des temps ne lui a point ou pres
 que point porté préjudice. Le nombre des élèves se maintient, de
 puis 1878, entre 160 et 180; cette année, il s'élève à près de 170,
 sans compter les scolastiques.

« Les rentrées se font régulièrement. En 1878, malgré une pluie tor-
 rentielle, tout le monde était réuni à l'heure réglementaire. Le
 P. Supérieur félicita les enfants d'avoir ainsi couragusement
 opéré leur rentrée à la nage. Cette année, nous n'étions pas
 sans crainte de perdre des élèves, vu les tracasseries de toute
 sorte exercées contre les maisons d'éducation religieuse. Grâce
 à Dieu, tout s'est bien passé; Cellule est le seul établissement
 de la contrée à n'avoir rien perdu en nombre. Les classes supé-
 rieures sont très-nombreuses; à partir de la 4^e, elles comptent
 de 30 à 40 élèves.

« L'esprit des enfants est excellent; cela se connaît d'autant
 plus facilement qu'ils arrivent déjà façonnés par la main des
 vicaires ou des curés qui les adressent à l'établissement.

« Chaque année, quelque temps après la rentrée, les élèves
 et les scolastiques ont une retraite commune, mais avec des con-
 férences à part pour ces derniers. Elle commence habituellement
 le 28 oct. au soir, pour se clôturer à la fête de la Toussaint.

En 1878, le P. Supérieur invita M. l'abbé Ossedad, missionnaire du diocèse, à la prêcher; mais ordinairement c'est un Père de la Cong^e qui en donne les exercices. En 1879, ce fut le P. Daull; en 1880 le P. Caragnat; et l'an dernier, nous avons été heureux d'avoir le R. P. Delaplace. Tous ces prédateurs ont été, à divers titres, goûtés par les élèves, et eux-mêmes ont éprouvé, dans cet apostolat de quelques jours, les plus douces consolations.

— 2. « D'autres circonstances nous ont valu d'entendre une parole toujours écoutée avec bonheur, parce quelle part du cœur et va au cœur; c'est celle de M. l'abbé Chardon, vicaire général de Clermont. Ce digne ecclésiastique, rempli pour la maison de Cellule de la plus grande bienveillance, nous avait déjà prêché les jubilés des années 1869 et 1875. Il voulut bien s'arracher à ses nombreuses occupations, pour venir encore nous prêcher celui de 1879. Pendant six jours consécutifs, à partir du 27 mai au soir, il fit deux instructions par jour; le reste de son temps était partagé entre les confessions et la direction. La veille de son départ, le directeur de l'académie lui exprima dans un discours latin les remerciements de tous. M. le vicaire général répondit par une de ces improvisations qui décelent le cœur d'un père.

« Connaissant toute sa bonté, le P. Supérieur ne crut pas excessif de recourir encore à lui l'an dernier, pour le jubilé extraordinaire accordé par le Souverain-Pontife. Ce saint père arrivait à Cellule, selon qu'il était convenu, le vendredi 20 mai. Chaque matin, il faisait une première instruction à la messe de 7 h. et une le soir, après la récréation qui suit le souper; la bénédiction du Très-Saint Sacrement suivait immédiatement. Tous les Pères assistèrent aux instructions. Du reste, il n'y avait à regretter qu'une chose, c'était de ne pas entendre plus souvent cette parole forte et pénétrante. Le jeudi, 26, fête de l'Ascension, eurent lieu la communion générale et la clôture du jubilé. Comme les jours précédents, M. le Vicaire général dit la 1^{re}-Messe et fit une instruction. grand' messe fut célébrée par le P. Supérieur. Au compliment latin qui lui fut fait au souper par un élève, pour le remercier du nouvel

élan de ferveur imprime au petit séminaire durant ces quelques jours. M. l'abbé Chardon répondit qu'il était heureux de la franchise et de la simplicité qu'il remarquait dans l'a jeunesse de Cellule, qu'il la suivait avec bonheur dans ses études et ses succès, même au grand séminaire ; et il exprima l'espoir que tous continueraient à garder et à propager ce bon esprit dont la maison de St Sauveur avait toujours fait preuve. »

— 3. « En 1880, le 25^e anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, fut, pour tout l'établissement de Cellule, l'occasion d'une nouvelle manifestation d'amour et de piété en l'honneur de la Vierge blanche ! Le P. Supérieur disposa lui-même les enfants, par un triumvirat d'instructions, à gagner l'indulgence plénière, accordée par le St. Père pour la fête :

« Le matin du jour solennel, après une instruction du P. Veroy, eut lieu l'installation accoutumée des nouveaux dignitaires des deux Congrégations de la St. Vierge et des St. Anges. Selon l'usage, les académiciens assistèrent à la St. Messe Supérieur, au milieu du chœur sur des fauteuils. Pour couronner cette double fête de la piété et du travail, un feu d'artifice vint mêler, le soir, le feu varié de ses flammes aux concerto de la musique et aux détonnations des fusées. Parmi les dessins et les emblèmes, dont la cour était ornée, il y en avait un que nous aimons à mentionner ; c'était un tableau de la St. Vierge, guidant au milieu des flots orageux la nacelle de la vocation. »

— 4. « Les séances et les proclamations académiques, qui reviennent chaque année, sont toujours de grandes fêtes pour les élèves. Ce qui les rend particulièrement chères, c'est l'occasion qu'elles offrent de faire donner aux enfants de précieux encouragements par les personnages de distinction qui veulent bien venir présider ces solennités.

« L'une de ces séances fut présidée le 30 juin 1879, par Mgr. Bonjean vicaire apost. de Ceylan. Mgr. Boyer, évêque de Clermont, ne pouvant y venir en personne, se fit représenter par M. Désjardins, Supérieur du grand séminaire et vicaire général, qui l'chargea

de témoigner de son attachement pour le petit séminaire. Mais les deux années suivantes, sa Grandeur daigna venir elle-même présider ces solennités littéraires.

La première de ces séances avait roulé sur le prosélytisme ; la seconde, tenue le 19 mars 1880, eut pour objet le Sacré-Cœur de Jésus ; la 3^e, présidée encore par Mgr Boyer, le 6 juin 1881, fut consacrée à la dévotion de l'Auvergne à Marie.

Pour récompenser nos jeunes académiciens, on prolongea jusqu'à Langogne leur promenade traditionnelle : C'était le 8 juin 1881. Le P. Supérieur, qui les y avait devancés, les attendait à la gare avec le P. Ott, Supérieur du Collège du Sacré-Cœur. Sur leur arrivée, valut un jour de joie à ce dernier établissement. Le lendemain, en effet, eut lieu, en commun, un pèlerinage à N. D. de Rue, où le P. Ott dit la st^e Messe, et de là on fit une excursion à l'abbaye de N. D. des Neiges, d'où les R. R. T. Trappistes ne voulaient pas laisser partir leurs visiteurs sans leur offrir une collation.

— 5. — L'année 1880, en ramenant le 23 novembre, fête de St. Clément, patron du P. Supérieur, réservait à tous nos enfants une autre joie, celle de célébrer, par anticipation, ses noces d'argent, ou le 25^e anniversaire de son sacerdoce, qui tombait le 22 décembre. Toutefois, au milieu de la persécution commencée contre les communautés religieuses, les œufs ne pouvaient se livrer complètement à la joie, il n'y eut donc ni invitation ni réjouissance extérieures.

L'année suivante, 1881, amenait une autre fête d'un caractère historique pour l'établissement : le 3 avril était le 25^e anniversaire de la fondation du petit séminaire. Mais, hélas ! toutes les maisons de l'Institut portaient encore le deuil d'un Père bien-aimé. Aussi personne ne songea-t-il à des réjouissances publiques.

La fête eut donc un caractère exclusivement religieux. Pour en consacrer le souvenir, on fit ce jour-là la bénédiction d'une statue de l'Enfant-Jésus, offerte par le séminaire et placée la veille sur le faîte de la chapelle, à l'opposé de la croix qui surmonte la grande porte d'entrée. La cérémonie, fixée à 5 h. du soir, après les chants et les prières pour l'ouverture du jubilé dans le diocèse, fut malheureusement

contribuée par une pluie torrentielle. A l'issue de la bénédiction du vin l'abîme de l'Établissement, le P. Supérieur prononça une instruction parfaitement appropriée à la circonstance et dont voici quelques passages :

« Cantate Domino, quia magnificè fecit. (Is. xii, 6.) Si le deuil récent qui nous afflige ne nous permet pas de donner au 25^e anniversaire de la fondation de cette maison la solennité extérieure que cette fête eut méritée, il ne saurait nous faire oublier l'auteur de notre prospérité et nous empêcher de lui rendre grâces. Le vénéré défunt père qui nous rendons hommage en évitant l'éclat de cette fête, serait le premier à nous encourager à remplir cet acte de gratitude vers l'infinie Bonté.

« Faissez-moi donc, mes chers enfants, dérouler sous vos yeux, un tableau rapide et partant très-incomplet, des bienfaits dont cet établissement a été l'objet: bienfaits matériels, moraux et surnaturels, c. à. d. bienfaits de toutes sortes, car ici le Seigneur n'a rien fait qui ne soit magnifique et de tout on peut dire avec vérité: Magnificè fecit.

Il y a 25 ans, qu'était le sol que nous foulons? Une terre ouverte à tout venant, rétrécie au nord et au sud entre deux petits cours d'eau mal entretenus, bornée à l'est et à l'ouest par deux mauvais chemins, la plupart du temps impraticables; sur ce terrain, une modeste habitation, flanquée de pauvres bâtiments d'exploitation qui avoisinaient quelques petits héritages d'agriculteurs besognous: telle était la topographie de cette partie de Cellule, quand le C.R. Père que nous pleurons, vint examiner ce qui on nous y proposait.... Les Frères Maristes avaient déjà fait un essai, et s'étaient retirés devant les difficultés...

Il n'est pas à propos de dire à quel prix ce séjour s'est transformé peu à peu. Les voies et communications sont devenues faciles et agréables, et rien ne manquera bientôt à ce village; alors obscur, aujourd'hui quasi célébre. Mais, je crois pouvoir assurer que le petit séminaire de Cellule n'a pas été éloigner à ce progrès matériel.

Dans l'établissement, ce progrès a été chaque année en s'accentuant; nombreux et grands bâtiments, (dont le manque d'ordonnance accuse nos débuts pénibles et hésitants, comme l'ordre, la grâce et le confortable des dernières constructions prouvent la bénédiction céleste et notre confiance dans l'avenir) notre clôture établie, les cours d'eau qui étaient une cause de gêne et d'insalubrité,

revenus par l'encaissement et la vocation, cause d'agrandissement et d'assainissement; tout, jusqu'à la disposition des plantations et des jardins, donne à St Sauveur l'aspect d'une grande institution. De l'ensemble, cette transformation s'est introduite dans les détails; et ainsi, sous la bénédiction du divin Jésus et de sa Providence, l'établissement de Cellule, dans un quart de siècle, a pris rang parmi les mieux installés....

« Mais ne perdons pas de vue que la prospérité matérielle ne sera jamais qu'un moyen de faire le bien. Or, tout était à craindre, et le démon, jaloux du bien projeté par les nouveaux venus, s'efforcera d'accumuler des préjugés fâcheux dont un seul, en s'accréditant sincèrement, suffirait pour perdre l'œuvre naissante, l'insalubrité du marais, l'insuffisance de l'installation, du personnel, puis du régime, et jusqu'à la modicité du prix de la pension. Une seule chose n'a jamais été attaquée, et c'est notre plus beau titre de gloire: l'esprit de piété de la maison.

« Peu à peu, il s'est établi comme une alliance qui réunit étroitement le diocèse à la Congr. Celle-ci est devenue, sur les plages lointaines, comme l'apôtre de celui-là, tandis qu'en lui préparant, en moins de quinze ans, une légion de fervents fidèles et une centaine de prêtres, celle-ci a prouvé qu'elle rend au centuple le bien qu'elle reçoit. Nous pouvons donc bien répéter en ce jour ce que déclarait en août 1878 M. l'abbé Beauregard, au nom de Mgr l'évêque de Clermont: « Cellule n'est pas seulement un petit séminaire colonial, mais un vrai petit séminaire diocésain. »

« Mais ce qui doit par-dessus tout être le sujet de notre reconnaissance, c'est l'esprit-surnaturel, si abondamment octroyé par la libéralité divine aux directeurs et aux dirigés... Est-ce qu'il ne m'est pas permis d'attribuer à l'union de vos maîtres dans l'obéissance et le sacrifice, le bien opéré parmi vous, l'esprit de famille qui vous distingue, la piété qu'on a toujours reconnue en vous, et dont vos associations pieuses sont le principal élément, enfin la direction imprimée à votre avenir vers la carrière ecclésiastique, et qui, sur une population de 1300 étudiants, nous donne l'immeasurable joie de compter déjà plus de 250 de nos anciens, honorés, à divers titres, en divers lieux, du divin sacerdoce?

« C'est là votre œuvre, ô Jésus, vivifiez-la. Opus tuum, Jeu, vivificat illud!

« Et nous, chers enfants, ne cessez jamais de reconnaître les bienfaits de Dieu sur vous; soyez toujours fidèles aux inspirations de la grâce; et, en enfants reconnaissants, partout, dans vos familles, dans vos paroisses, en France et dans nos colonies, à l'étranger et dans les Missions lointaines, partout où vous conduira-

l'étoile de notre vocation aimiez à proclamer bien haut les bienfaits de Jésus sur la maison qui vous élève et sur vous. Annuntiate hoc in universa terra. *

« Un magnifique Céleste et le Salut solennel du T. St Sacrement terminèrent dignement ce mémorable anniversaire ! »

— 6. « La nombreuse assistance qui se presse à nos distributions des prix, chaque année, témoigne du progrès de l'établissement depuis sa fondation. Voici comment s'exprimait la gazette d'Auvergne au sujet de celle de 1879 : « La distribution des prix du petit séminaire de Cellule a eu lieu mardi 29 juillet, sous la présidence de Mgr d'Evanie (Mgr Boyer, alors coadjuteur de Mgr Féron) au milieu d'un concours considérable de familles et d'ecclésiastiques. Parmi ces derniers, on remarquait M. l'abbé Chandon, vicaire général, le vénérable Supérieur du grand séminaire, M. M. les chanoines Garigue et Duchêne, etc. Les élèves de l'héritique ont interprété avec un rare succès, une pièce en cinq actes, qui, sous le titre d'Andalouma, nous a donné une idée des abominables mœurs des populations de la côte orientale d'Afrique aux XIX^e siècle et de l'influence qu'est parvenue à exercer sur ces malheureuses races l'apostolat catholique. On a beaucoup admiré cette pièce historique, due à l'un des professeurs de l'établissement, et nous avons entendu plusieurs assistants émettre le désir qu'elle fût livrée à la publicité. Nos séances comme celle du 29 juill. sont la meilleure preuve de l'esprit religieux du pays où elles se produisent, et de l'estime dont jouit l'établissement qui les provoque. »

« Les deux dernières distributions de 1880 et de 1881 ont été, comme la précédente, présidées par notre digne évêque, Mgr Boyer. C'est un témoignage de sa haute bienveillance pour la maison. L'an dernier, le Fr. Corbet voulut bien y assister aussi. Sa présence attira un nombre plus considérable d'ecclésiastiques, qui, après 15 années d'absence, venaient revoir leur Père, d'autrefois, dont ils avaient tant pleuré le départ. Les élèves exécutèrent la représentation du drame intitulé, les Flavins, dû à la plume du Père Longchamp... »

— 7. Ces trois années on réussit à reproduire dans le matériel, des

améliorations devenues nécessaires. Le pauvre réduit, qui servait autrefois de cuisine, a été remplacé par un petit pavillon. Un grand réservoir établi à l'étrange supérieur, distribue l'eau de tous côtés dans la maison. Un nouveau puits creusé dans la cour à l'extrémité du mur de division des deux sections des grands et des petits, et muni d'une pompe à manivelle, sortie de nos ateliers, peut étancher abondamment la soif provoquée des écoliers. De nouvelles stalles et une chaire pour la grande chapelle sont sorties du nouvel atelier de menuiserie. Le 15 avril 1880, M. Chardon bénissait une nouvelle statue de Jésus-Christ, donnée par une pieuse personne. En mai dernier, M. Pasty, grand scolastique, décorait le maître-autel, etc., etc.,

— 8. « Quant au petit scolasticat, le dernier Bulletin a déjà parlé de son installation. Depuis cette époque, le nombre des scolastiques a sensiblement diminué. En 1879, il y en avait 58, en 1880, 52; et cette année, il n'y en sont que 40. C'est que, depuis le retour du grand scolasticat à Cherville, les nouveaux aspirants ont été, en grande partie dirigés sur l'angonnet par la « Maison-Mère ».

« Leur concours avec les élèves du petit séminaire, sert à exciter leur émulation. Lors de la dernière séance littéraire, Mgr Boyer ne put s'empêcher de faire remarquer aux séminaristes qu'ils avaient été dépassés par les scolastiques, lesquels, sans doute, ajouta sa Grandeur, mettaient une plus grande application à l'étude... »

— 9. « Notre petit noviciat de Frères comptait en 1880, 12 aspirants, venant pour la plupart, les uns de l'Auvergne, les autres de l'Allier. Il a diminué depuis; cependant il fournit toujours de temps à autre quelques vocations pour le noviciat central de la « Mère ».

— « Les retraites annuelles ont été prêchées aux Frères en même temps qu'aux Pères, en 1878, par le P. Supérieur, et l'année suivante, par le P. Aymonin. En 1880, le P. Costes fut chargé de cette mission; et enfin, l'an dernier, ce fut le P. Séjoune. Le P. Hubert se réserve habituellement de faire le soir une conférence aux Pères et aux Frères réunis.

« Quant à l'orphelinat, le défaut d'installation n'a pas permis de voir s'augmenter le nombre qui, actuellement, est de 22.

enfants; le P. Stoll est aujourd'hui chargé de la direction de cette œuvre; avec l'aide du Fr. Léopold.

— 10. « Le Bulletin a déjà parlé de l'œuvre de N. D. de la Vocation et des indulgences dont elle a été enrichie par le Pape Léon XIII (Bull. C. XI. p. 445.). De nombreuses lettres de félicitation ont été depuis lors adressées au P. Hubert au sujet de cette pieuse association. — Cette œuvre, écrivait Mgr Pie, est l'une des plus importantes de l'heure présente; et c'est une bonne, sainte et féconde idée d'y intéresser le patronage de la Reine du sacerdoce. — Mgr de Segur se proposait de faire sur ce sujet un petit opuscule pour les enfants; malheureusement le temps ne lui a pas permis de réaliser ce dessin.

« Le pieux sanctuaire, qui est le centre de l'œuvre, s'embellit peu à peu. Le Fr. Ignace, aidé de Mr. Putz, l'a décoré aux vacances dernières. Il est d'usage que les rhétoriciens ne quittent pas la maison, sans lui laisser un monument de leur pieuse reconnaissance. C'est ainsi que pendant les trois années qui se sont écoulées, l'autel s'est enrichi de deux anges adorateurs tenant en main chacun un candélabre d'or; la nef, d'un lustre de cristal, de moyenne grandeur; et le piedestal de la statue d'un magnifique bouquet transparent d'or, à fleurs nacrées, au milieu duquel serpente une banderolle avec cette inscription.

N. D. de la Vocation, priez pour nous...»

— 11. « Ses vocations nombreuses fournies au grand séminaire de Clermont par la maison de St. Sauveur, sont un des motifs qui la recommandent tout spécialement à la bienveillance du premier pasteur du diocèse. Depuis le jour où nous vîmes à Cellule, jusqu'à la fin de sa longue carrière, Mgr Féron ne cessa, on peut dire de nous prodiguer des marques de son paternel intérêt, selon l'assurance qu'il nous en donna lors de sa visite officielle, en 1862. Le 9 mai de l'année 1869, le P. Supérieur recevait de sa Grandeur la lettre autographe suivante: « Reconnaissant des services que nous rend votre excellente maison, j'ai vivement désiré pouvoir non pas compenser les sacrifices que vous

l'aires dans notre intérêt sacerdotal, mais du moins pouvoir les encourager; et à force de mettre ordre dans nos finances, je me propose de vous offrir pour cette année la somme de 2000 f. qui vous sera renouvelée prochainement. C'est peu assurément, mais peut-être à l'avenir, me sera-t-il permis d'espérer un peu plus. Recevez, etc.

« Ce regretté Prélat succombait 40 ans après, le 24 déc. 1879. Sa classe de Rhétorique toute entière fut déléguée pour représenter le petit séminaire à ses obsèques, et le 2 janvier, nous célébrâmes sur le repos de son âme un service solennel dans notre église. Mgr Féron, né à St. Grégoire-de-Vierzé (Eure) le 30 nov. 1793, avait été préconisé le 20 janv. 1834. Il occupa le siège de Clermont 6 ans.

« Son digne successeur, Mgr Boyer, nous promit dès sa première visite, le 30 nov. 1878, alors qu'il n'était encore que coadjuteur, le même concours pour nos œuvres. Dans sa visite du 19 mars de l'année suivante, il déclara qu'il voulait être l'émule de son prédécesseur, dans le dévouement à la maison, et il l'est effectivement. Depuis lors, si nous en exceptons le 19 mars 1881, où la m^g se trouvait plongée dans le deuil, aucune de nos grandes réunions n'a été passée, sans que nous ayons eu l'honneur de sa présence.

— 12. « Rappelons aussi, à ce sujet, la visite que nous fit Mgr Duboin, en compagnie du P. Leman en 1878, à l'occasion de la saison qu'ils furent à Vichy. Le 15 juin, ce prélat repassa par l'abbaye; et malgré son état de fatigue, il fut heureux de venir enfin en aide au digne évêque de Clermont, en continuant la réunion pastorale qu'une indisposition passagère l'avait obligé d'interrrompre.

« Le 27 mai 1880, un autre évêque missionnaire acceptait l'invitation que lui adressait le P. Supérieur d'honorer le petit séminaire de sa présence; c'était Mgr Mâchebauf, originaire de Riom, vicaire apost. du Colorado. »

— 13. « Parmi les faits divers à mentionner dans notre Bulletin, dont l'ouragan si terrible du 20 fév. 1879. Tout Cellule fut

pour ainsi dire bouleversé, depuis le clocher de l'église, qui perdit presqu'entièrement sa toiture; jusqu'au château de M. de Forget, dont les murs d'enclôture s'effondrèrent sur une longueur de plus de 30 mètres. Chez nous, les hangars furent détruits ou découverts, presque tous les toits dégarnis; les énormes ardoises de la maison se volaient comme des plumes, emportées par le vent. Jamais, de mémoire d'homme, on ne vit chose pareille à Cellule.

Un accident d'un autre genre vint, au mois de décembre 1881, nous causer de la frayeur. Le Fr. Bérenger fut un jour trouvé à demi-mort sur le sol. Monté sur un toit pour réparer une cheminée; ce bon Frère avait glissé et était tombé d'une hauteur de huit mètres. Relié tout meublé, il fut transporté à l'hôpital où les soins assidus lui furent prodigés par M. Michel Grosset, ancien élève, devenu officier de santé; et, grâce à Dieu, il n'est resté au cher Frère, comme souvenir de sa chute, qu'une légère claudication.

— 14. « Le Myrotis, ou le recueil périodique des souvenirs de St-Sauveur, dont nous avons extrait la plus grande partie de ce Bulletin, a consacré plusieurs pages de son N° de mai 1881 à la mémoire du Fr. L'Ère Schwindenhammer, sous cet titre. Defunctus adhuc loquitur. C'est à lui, en effet, que Cellule doit tout ce qu'il est.

La dououreuse nouvelle de sa mort nous arrivait le jour même à 3h. de l'après-midi. Le P. Supérieur fit réunir aussitôt tous les Frères chez lui et les larmes aux yeux, nous lut la triste dépêche. Nous nous mîmes alors à genoux et récitâmes le De profundis; puis chacun se rendit à la chapelle afin de prier pour le repos de l'âme de notre regretté Frère. Au salut du soir, le P. Hubert, le visage encore tout empêtré de tristesse, annonça aux enfants et au public la mort de notre Fr. L'Ère, dont il retracca la vie en quelques mots. Le lendemain, on célébra le service solennel. Le P. Supérieur voulut chanter lui-même la Messe peu avant son départ pour Paris. Nous eûmes de nombreux témoignages de condoléance. Mgr Boyer reçut la biuste nouvelle le lendemain, pendant une séance qu'il présida au grand séminaire. Au salut, qui suivit la réunion, Sa Grand

Et d'une voix émue : « Nous venons d'apprendre, à l'instant même, la mort du Supérieur général des Pères du Saint Esprit du Saint Cœur de Marie. Nous allons réciter une messe funéraire pour le repos de l'âme du Père aux enfants duquel plusieurs d'entre vous doivent une reconnaissance personnelle. Monseigneur offrit encore le saint sacrifice à l'intention regretté défunt, et écrivit à la Maison-Mère une lettre de condoléance. »

« Pour nous, c'est avec un saint respect que nous conservons le calice et les ornements dont le G.R. Père fut présent à Celleule, ainsi que le dernier ornement dont il se servit pour la S^e Messe. »

— 15. « Le bulletin du St^e Cœur-de-Marie a déjà consacré un article aux derniers instants de M. Blériot (Émile), grand écolastique, décédé à Celleule, le 11 juill. 1880. Nous avons seulement perdu en outre, l'année suivante, deux petits scolastiques de St^e Sauveur. »

Le premier, M. Bichain, élève de Rhetorique, est mort à Paris dans sa famille, à la suite d'un refroidissement.

Un témoignage des Pères, qui l'ont plusieurs fois visité pendant sa maladie, il s'est montré animé des meilleures dispositions. Toujours patient au milieu de ses grandes et longues souffrances, il était heureux de mourir enfant de la Vierge. Le P. Barillec, qui lui avait fait faire sa première communion au patronage St^e Mélanie, et avait dirigé vers le Cong^r. sa vocation naissante ; lui a porté plusieurs fois la sainte communion et donné l'extrême Onction, et avec l'autorisation du G.R. Père, il lui a fait émettre ses vœux de religion ; près lui avoir administré les derniers sacrements. Le P. Hubert et les P.P. Lejeune et Costes allèrent aussi le voir à leur passage à Paris. Ce dernier lui fit une seconde visite le 10 sept. L'après-midi, ce cher enfant rendait le dernier soupir. Le P. Costes conduisit lui-même ses restes mortels au cimetière d'Ivry, accompagné de quelques enfants de l'orphelinat de N. D. Préservatrice,

et déposa sur sa tombe les dernières prières.

« M. Joseph Bichain était né le 24 nov. 1861, au diocèse de Besançon : Du patronage St^e Mélanie il passa à l'orphelinat de St. D. Préservatrice, où il commença ses études, et de là au Petit Scolasticat de Cellule ; il était un modèle pour ses compagnes. »

— « Le second décès que nous avons eu à déplorer, est celui de M. Joseph Emonet, neveu du R. P. Second Assistant. Atteint depuis l'hiver dernier d'une sorte de malaise que l'on attribua à la croissance, ce jeune scolaire, alors élève de 3^{me}, alla chercher en Savoie les forces qu'il avait perdues. A peine un peu rétabli, il demanda à rentrer en même temps que ses compagnes. Mais peu de temps après, la maladie dégénérât en dysenterie, et le 27 oct., le P. Supérieur crut prudent de lui faire faire ses vœux et de lui donner le St. Viatique et l'Extrême Onction. Le jeudi, 3 nov., appelé en toute hâte, il accourt assez à temps pour dire les prières des agonisants et fermer les yeux au mourant.

« La douceur et la piété de ce cher enfant l'ont fait bien reçus de tous. — Il est mort, écrivait le P. Hubert, en religieux admirablement disposé et offrant tous les signes de la prédestination. C'est un enfant qui change de vie. « vita mutatur, non tollitur ; » c'est ma confiance ; il a déjà son habitation dans le Ciel. » (3 nov. 81.)

« M. Joseph Emonet était né à Moëgière, diocèse d'Annecy, le 17 avril 1862. Entré à Cellule le 21 sept. 1876, il avait reçu le St. habit religieux le jour de la Pentecôte de l'année suivante.

Côte du Sacré Coeur à Langogne.

Oct. 1878 - Janv. 1882.

1. Élèves, Nombre. — 2. Retraites, bon esprit, vocations. — 3. Rapports avec le clergé, nouveau curé, Vicaire. — 4. Id. avec le Préfet etc. — 5. Petite veuve. Mort d'un élève. — 6. Académie, Grotte et statue de Lourdes. Loterie. Statue du St. Coeur. — 7. Chants, Musique. — 8. 1^{re} Comm^e, Confirmation. Mgr^t Bonnel. — 9. Distribution de prix. — 10. Visites d'évêques, Mgr^t Coates. — 11. Id. de Pères. — 12. Ministère l'extérieur. — 13. Réparations.

Bull. de la C. — 1. « Depuis le dernier bulletin, on s'est demandé plus d'une fois si le collège de Langogne répondrait bien aux espérances qui avait fait concevoir son acceptation. Le nombre des élèves avait déjà diminué à la rentrée de l'année scolaire 1878-79; cependant au mois de décembre, il atteignait encore la centaine. L'année suivante fut moins bonne. Le petit séminaire d'Aubenas en Ardèche, qui n'est pas éloigné de Langogne, venait d'être confié définitivement aux Pères Maristes; à eux seuls, ils recevaient plus d'élèves que chacune des autres maisons d'éducation du diocèse. Nous-mêmes, à la fin du dernier trimestre, n'en avions plus qu'une soixantaine environ; c'est qu'il avait fallu, dans le cours de l'année précédente, en congédier un certain nombre; et pendant les grandes vacances, quelques familles avaient reçu l'avis de n'avoir plus à présenter leurs enfants.

« Cet acte de vigueur parut d'abord bien sévère! Les familles murmurèrent tout haut, le clergé parut surpris. Mgr l'Évêque lui-même sembla nous reprocher un excès de sévérité. Cependant nous n'eûmes pas à nous en repentir, et dès l'année suivante, Mgr Costes, voyant sur les lieux-mêmes les bons résultats de cette mesure, nous en exprima sa satisfaction: « Je vous félicite, mon Père, dit sa Grandeur au P. Ott, vous n'avez pas craint de servir, et c'est grâce à votre fermeté que ce collège commence une nouvelle ère de prospérité. » (11 avril 1880.)

« A cette époque, en effet, nous comptions 52 nouveaux, en tout près de 100 élèves. En même temps, M. l'abbé de Ligonnès, missionnaire diocésain, répétait dans diverses réunions ecclésiastiques, que, s'il avait des enfants à placer dans un établissement, ce n'était pas à Mende, ni à Marvejols, mais au Sacré-Cœur qu'il les confierait. La dernière rentrée a été très-bonne également. Dès le premier jour nous avions un plus grand nombre d'élèves que l'année précédente. A moins de catastrophe politique, l'avenir du collège du Sacré-Cœur paraît donc assuré. » (lett. 12 oct. 80.. 4 oct. 81.)

— 2. « Les retraites annuelles ont particulièrement contribué à ranimer et à maintenir la piété, et avec elle, le bon esprit parmi

nos enfants. Celle de 1878-79, différée au 17 nov., se terminait le jour de la Présentation de la Ste Vierge. Le R.P. Alexandre, frère du Père Mallet, et gardien du couvent des Franciscains, de Limoyes, leur donna les exercices. « Jamais, disaient les élèves, on n'avait eu une si belle retraite au collège. » - Ses retraites des années suivantes ont été données, en 1879, par le P. Ray, de la Cité de Cellule, en 1880, par le P. Jeune, de la même Cité, en 1881, une seconde fois par le R.P. Alexandre, devenu gardien du couvent de Brives.

« Le premier jubilé, accordé par le Pape Léon XIII, en 1879, ainsi que celui de l'an dernier, ont été prêchés par le P. Supérieur de Cellule. Ses instructions solides et pratiques, non moins que ses entretiens privés avec les enfants, produisirent d'excellents fruits.

« Cette même année, au mois de mars, les congréganistes de l'Enfant Jésus achetaient un beau petit Sacré-Cœur pour l'offrir au P. Supérieur; au mois de juin, ils faisaient encore venir à leurs frais une belle statue de l'Enfant Jésus, qui orne aujourd'hui leur autel.

« Dans l'intervalle, le 23 avril, fête de St Georges, nos élèves étaient en vacances; cependant la veille au soir, un bon nombre des musiciens arrivaient pour fêter le P. Ott, alors supérieur, au nom de leurs condisciples, et ne bien retournaient que dans la soirée du lendemain. Autant de preuves du bon esprit qui anime nos enfants.

« Mais ce qui nous remplit de confiance, c'est leur dévotion au divin Cœur de Jésus, sous la protection duquel est placé l'établissement. Tous les vendredis, un certain nombre d'entre eux vont s'agenouiller à la Table Sainte; l'ivraie a été séparée du bon grain, et maintenant nous pouvons dire de nos élèves qu'ils sont dignes de porter le beau nom d'Enfants du Sacré-Cœur.

« Cela nous donne aussi l'espoir que les vocations pour la Congrégation manqueront pas. Il y en a en ce moment plusieurs qui se préparent, et quelques-unes semblent bien décidées. Deux familles nous ont offert d'elles-mêmes leurs enfants comme scolastiques; on n'a pas cru cependant pouvoir les accepter encore, vu leur peu

d'avancement dans leurs classes. » (lett. 4 oct. 1881.)

— 3. « Un puissant appui pour notre œuvre; c'est le sympathique intérêt du clergé.

« Nous avons perdu, il y a deux ans, l'ancien curé de Langogne; M. l'abbé Bazalgette. Ne pouvant plus, après 27 années de travaux, porter le poids de l'administration, il donna sa démission. Quelques jours après, le 8 oct. 1879, une lettre datée de Villefort, où il s'était retiré le 1^{er} du mois, nous annonçait sa mort. Le lendemain, le P. Supérieur se rendait dans cette localité, avec M. M. les vicaires de la paroisse, pour chercher les restes du vénérable défunt. A 1h., toute la Cité se trouvait à la gare pour attendre le convoi funèbre et le conduire à l'église paroissiale, où Mgr Bonnet, évêque de Viviers et ancien élève de la maison, alors dans sa famille à Langogne, chanta les Vépres des Morts et fit l'absoute. Le jour suivant, nos élèves assistèrent encore à la Messe d'enterrement qui fut dite par sa Grandeur.

« Un mois après, (9 nov. 1879,) arrivait le nouveau curé, M. l'abbé Chappelle: 25 ans auparavant il avait été vicaire dans la paroisse; il n'y était donc pas inconnu. Sa réception fut un véritable triomphe. Dans tous les discours qui se firent à cette occasion, pas un seul où l'on ne fit l'éloge de la Congr. et du collège. Le lendemain, M. le curé nous fit sa première visite. Il aimait à venir au Collège; et nous n'avons qu'à nous louer de nos bonnes relations avec lui.

« Sur les trois vicaires de la ville, deux ont été changés peu de temps après. Tous paraissent aussi bien disposés à notre égard. Ces Messieurs nous donnent d'ailleurs la plus grande marque de confiance, en venant s'adresser aux Pères du collège pour leurs affaires de conscience. » (lett. du 19 mai 1880.)

— 4. « Du côté de l'administration préfectorale et académique, il n'en est pas tout-à-fait de même. En nov. 1878, une lettre confidentielle, envoyée de Mende, avisait le P. Supérieur qu'à la Préfecture on allait chercher à nous créer des difficultés à cause des élections municipales. Le P. Supérieur en avertit M.

de Colombet, maire de Langogne et Sénateur, alors à Versailles. Celui-ci nous rassura en nous affirmant que nous n'avions rien à craindre. Quelque temps après, le bruit courut dans le pays que le Préfet allait nous faire partir; et les paysans de le croire! Jusqu'à un bon maire de campagne qui vint un samedi nous demander s'il était bien vrai que nous quittions le mardi suivant, comme il l'avait entendu dire; car alors il allait emmener son fils... Plusieurs parents se préparaient déjà à chercher leurs enfants. Le mardi arriva, les enfants restèrent, et nous aussi.

« Cependant des personnes mal informées ou mal intentionnées répandirent la nouvelle que la petite vérole se trouvait au collège. Aussitôt grand émoi à la préfecture! Bonne occasion de fermer l'établissement. M. Granet télégraphia aussitôt au maire de Langogne: « Est-il vrai que la petite vérole régne au collège? » — De la mairie on répond sur le champ et par la même voie: « jusqu'à présent aucun cas de petite vérole au collège signé, Costé, 1^{er} adjoint et médecin du collège. » — Et tout resta tranquille.

« Quelque temps après, le 2 mai 1879, nous recevions la visite de M. l'Inspecteur d'académie, grand ami du préfet. Il voulut tout voir et tout examiner, depuis la classe de rhétorique jusqu'au dernier cours de français, demanda à plusieurs élèves ce qu'ils voulaient devenir — ce qui n'était pas de sa compétence — et finalement se retira satisfait. Il nous contesta seulement le droit de garder le titre de collège, réservé aux écoles universitaires. Nous étâmes prudent de céder; et le mardi 6 mai, notre portier effaçait le titre de collège du Sacré-Cœur, bûré sur pierre au dessous de la porte d'entrée. » (lett. 9 mai 1879.)

— 5. « Les terreurs de M. le Préfet de Mende, à l'occasion de la petite vérole, nous amènent à parler de la protection spéciale dont le Sacré-Cœur nous a couvert. Alors que pendant plus de six mois, du mois d'oct. 1878, au mois d'avril 1879, l'épidémie ajoutait partout ses ravages aux rigueurs d'un hiver sans pareil, et que

dans des paroisses de 8 à 900 âmes, il y avait à enregistrer chaque jour 5 ou 6 décès, nous avions seulement 7 cas de variole insignifiante. M. le Dr. Coste, notre médecin, nous en a plus d'une fois exprimé son étonnement. Pour nous, nous aimons à attribuer cette préservation quasi miraculeuse à la protection du cœur de Jésus, et de N. D. de Pradelles, que nous avions honorée dans un pèlerinage à son sanctuaire! Aussi nous sommes nous empressés d'aller l'y remercier. Le 1^{er} juillet, tous nos enfants s'approchaient du tribunal de la pénitence, et le lendemain, fête de la Visitation, par un temps pluvieux, tout le collège se rendait à N. D. de Pradelles. Le P. Supérieur célébra la st^e Messe à l'autel privilégié, pendant qu'un autre Père la disait à l'autel du Sacré Cœur. Tous les élèves furent la st^e Communion.

„ Ceux qui eurent à souffrir de la varicelle, furent les P. P. Dessaint, Tillard et Planeix; les trois grands scolastiques employés dans l'établissement et trois élèves. Tous se remirent promptement.

„ Cependant le dernier jour de février 1880, notre meilleur élève de seconde mourrait dans sa famille; heureusement il s'était fait remarquer depuis le commencement de l'année par une piété solide et une conduite exemplaire. Tous ses condisciples lui ont donné des marques non équivoques de leur affectueuse et religieuse sympathie, en faisant spontanément une communion générale pour le repos de son âme. »

— 6. « Afin d'exciter l'émulation parmi les enfants, nous avons établi une petite académie littéraire du Sacré Cœur, à l'instar de celle de Cellule. Elle a été inaugurée le jour de la Toussaint 1879.

„ Dans le cours de cette même année, nous avons construit une belle grotte de N. D. de Lourdes. Pendant près de deux mois, sacrifiant à l'envi récréations et promenades, les élèves amenèrent à peu près toutes les pierres d'une distance de plus de trois kilomètres, les traînant sur des chariots, ou les portant sur leurs épaules jusque dans l'enceinte du collège. Pour subvenir aux dépenses, on a fait une loterie, qui a été tirée le jour de l'Ascension, sous la présidence

du P. Hubert. Nous devons ici un tribut de reconnaissance aux enfants de Merville, qui avaient pris 600 billets, et à nos confrères de Cellule, qui se sont chargés de plus de 900 et nous ont envoyé plusieurs lots.

« Aujourd'hui, cette grotte, ornée d'une belle statue de Marie s'élève majestueusement au fond de la grande allée qui longe nos cours; le rocher a 5 à 6 mètres de large, sur 6 à 8m. de haut. Le dimanche soir, 20 juillet, avaient lieu la bénédiction et l'inauguration du petit monument. Chants religieux, musique choisie, brillante illumination, préparée par les soins du P. Hostier, feu d'artifice, jet d'eau en activité, grand concours des habitants de la ville, rebruité aux flambeaux, rien ne manqua à la fête; et nos enfants, comme le public, furent heureux des charmes de cette soirée en l'honneur de N. D. de Lourdes.

« Le samedi-Saint avait lieu également l'inauguration d'une statue du Sacré-Cœur, de grandeur naturelle, placée dans le vestibule de la maison au bas de l'escalier, et de sept autres statues plus petites, disposées dans la chapelle! Toutes sont dues, partie au produit d'une quête faite en ville, partie à la générosité si connue de M^e Soridan. »

— « Plus tard, au mois de Juin, nous faisions l'acquisition d'un nouvel harmonium, l'ancien étant bien usé et trop faible pour soutenir le chant. Le mois suivant, à la fête du Patrinage de la Très-St^e Vierge, nous avons pu abandonner le chant de Lambillotte usité dans le diocèse, et inaugurer à la satisfaction générale celui qui est adopté dans la Congr. Pluseurs de nos élèves ont tenu à avoir l'office complet, d'autres le paroissien et les autres le Cantus diversi.

« Notre musique n'a pas peu contribué à rehausser la splendeur de nos fêtes. Invitée à jouer, le jour de la Fête-Dieu, elle l'emportait sur l'orchestre de la ville. Le dimanche 8 juin, nos jeunes musiciens donnerent en l'honneur de N. D. de Lourdes, à un public nombreux et choisi, une soirée qui dura trois heures et rapporta 80 francs.

« En juillet, le conseil municipal de Tradelles refusait la musique de l'angogne, qui s'était offerte à jouer sans rétribution aucune, et votait 100 f. pour celle du collège, si cette-ci voulait bien s'y rendre pour la fête de l'Assomption. »

— 8. « Parmi les solennités qui, chaque année, viennent réjouir nos enfants et les porter à la piété, il faut mentionner spécialement la fête de l'Immaculée Conception ; celle du St Sacrement, le jour de l'adoration et surtout la fête du Sacré Cœur. Ces jours-là, tous aiment à s'approcher de la Table Sainte. C'est pour nous une véritable consolation. »

Il en est de même du jour de la 1^{ère} Communion. Celle de 1880 surtout a laissé une profonde impression au St. Cœur. C'était le 24 juin, jour de la Nativité de St. Jean-Baptiste. Tous, parents et étrangers furent édifiés de la tenue des enfants. M. Bonnel, un laïc, qui est ici professeur depuis plus de 20 ans, disait n'avoir jamais vu au collège une si belle 1^{ère} communion. Quelques jours après (dim. 27 juin), Mgr l'Évêque de Viviers donnait la Confirmation. A 8 h., Monseigneur célébra la St. Messe dans notre chapelle. Tous les enfants y communierent. Puis eut lieu la Confirmation, précédée et suivie d'une chaleureuse instruction faite par sa Grandeur. A 11 h., le prélat vint au milieu des enfants dans la salle d'étude ornée pour la circonstance. Il répondit de la manière la plus aimable au compliment qui lui fut adressé par un élève ; et voulut bien dîner au collège où il resta jusqu'en soir. »

— 9. « Nos distributions de prix attirent aussi une grande affluence de personnes, surtout d'écclesiastiques des diocèses voisins. C'est ordinairement M. le Curé doyen qui les préside. En 1878-9, elle eut lieu le 24 juillet par un temps magnifique : jamais il n'y avait eu autant de monde ; plus de 80 ecclésiastiques étaient présents. Tout le conseil municipal y vint en corps, y compris M. de Colombet. Le drame de l'Expiation fut représenté avec succès, la musique et le chant applaudis. Le Professeur, abandonnant les grands discours académiques, se contenta

d'adresser quelques mots appropriés à la circonstance.

La veille, avait eu lieu une réunion des anciens élèves au nombre de 27. A l'issue de la séance, ils remirent au P. Supérieur une somme de 300 francs pour favoriser les élèves pauvres et bien méritants.

Les pièces exécutées les années suivantes furent, en 1880, la tragédie intitulée *Les fils de Nemours*, et l'an passé *les Flavins*. A la dernière distribution, le clergé était encore plus nombreux. M. le doyen avait offert de sa propre bourse le prix de meilleure conduite; au dîner, il porta un toast à la prospérité du collège. Ce fut le P. Corbet, alors de passage à Langogne, qui lui répondit. Sa parole sympathique lui gagna tous les coeurs; et, après le repas, les anciens élèves de la maison l'invitèrent à présider la réunion qu'ils allaient tenir avant de se séparer.

— 10. « En dehors de ces cérémonies extérieures, nous avons assez souvent la visite des ecclésiastiques du diocèse. Nous devons mentionner spécialement celles de M. Moure et de M. Laurans, tous deux autrefois supérieurs du collège, de M. de Ligonnès, ancien élève du séminaire français, et du R.P. Abbé de N. D. des Neiges.

Dans la seule année 1879, nous avons été honorés de la présence de quatre évêques. Le samedi 9 mars, nous avions d'abord Mgr Grandin, évêque de St-Albert dans le Mackenzie. Ce digne prélat parla aux enfants de ses Missions et les tint pendant une heure suspendus à ses lèvres. Il termina par un cantique qu'il chanta lui-même dans l'idiome des Pauvres-Rouges. Le passage de cet évêque-missionnaire, qui demeura trois jours au milieu de nous, produisit la meilleure impression sur l'esprit des élèves, qui longtemps après parlaient encore de Mgr Grandin et des Pauvres-Rouges.

Le 31 juillet, c'était le savant évêque de Rhômes, Mgr Bourret, qui tenait à revoir le collège témoin de ses premières études.

Souvent aussi Mgr Bonnet, évêque de Viviers, originaire

de Langogne, vient auprès de son vénérable père; c'est à ces occasions que nos enfants, en 1879, 80, et 81, s'inclinaient pour recevoir sa bénédiction paternelle et ses encouragements. Le 9 juillet 1880, sa Grandeur, en s'adressant à nos élèves, s'exprimait ainsi: « C'est pour moi un plaisir nouveau de me trouver avec vous. Je suis non seulement votre compatriote, votre condisciple, mais encore votre ami, l'ami de chacun de vous. »

« Chaque année, nous avons également le bonheur de recevoir le premier Pasteur du diocèse, Mgr Costes. Ainsi le 13 avril 1880, Sa Grandeur disait la st^e Messe dans notre chapelle, et le 5 juin 1881, fête de la Pentecôte, elle était encore au milieu de nous. En réponse au discours de réception qui lui fut lu, parlant des élèves que le collège du Sacré-Cœur avait fournis au grand séminaire, Monseigneur dit: « Ce sont les meilleurs. »

« Déjà en septembre 1878, les Rév^{ds} Pères Jésuites qui dirigent le grand séminaire avaient rendu le même témoignage sur les sujets que nous leur avions préparés.

— II. « Comme la maison de Briveaux, celle de Langogne sert de pied à terre à beaucoup de nos confères qui vont en Mission ou en reviennent par la Méditerranée. Nous avons déjà relaté la présence du T. Corbet à notre distribution des prias de l'année dernière. Huit jours après Mgr Grandin, le T. Gommenginger arrivait avec un petit noir, cousin germain du roi du Rio-Tongo, et renouvelait l'enthousiasme produit par le cantique de Mgr l'Évêque de St-Albert et par les Peaux-Rouges. Le 28 avril, passaient le T. Baur et F. Marcellin, se rendant à Marseille. »

« En 1880, avant de s'embarquer pour Pondichéry, les T.P. Rochette, Delclaux, Giron (Antoine) et Faugière, demeuraient une journée au Sacré-Cœur, et en 1881, le T. Brunette, de la Côte de Rome. La même année, le T. Schaffner est resté plusieurs mois avec nous, à son retour des Indes, afin de reprendre de nouvelles forces, au contact de l'air vif de nos montagnes. »

Au mois de sept. dernier, le P. Rabany, se rendant à Pondichéry, s'arrêtait aussi à Langogne. Enfin, quelques semaines après, nous recevions le P. Stoll, revenant de la même Mission... n

— 12 " Le ministère extérieur ne nous ferait pas défaut, si nous pouvions en accepter. Nous remplissons les fonctions d'aumônier auprès auprès de l'importante confrérie des Pénitents de la ville. Le P. Heintz en avait d'abord été chargé, les P. P. Hostier et Didier lui ont aidé à y donner, en 1878, la station de novembre. Depuis son départ, le P. Didier le remplace. Pendant les vacances de Pâques de 1879, le P. Heintz a encore prêché le Jubilé dans la paroisse de Planechamps, et deux sermons de 1^{re} communion à Luc. Deux Pères ont prêché les 40 heures à la paroisse; le Père Hostier, l'adoration à la Bastide; et le P. Desaint, la St. Julian à Fontaines. Un autre Père a dû remplacer, pendant quelques dimanches, un curé de la Haute-Loire, appelé à l'évêché. Deux Pères montèrent, le 15 août, au sanctuaire de N. D. de Pradelles, pour y entendre les confessions.

" On peut voir par là que M. M. les curés ne craignent pas de nous mettre à contribution. Malheureusement il nous est impossible de répondre à toutes les demandes. Ainsi, en 1879, nous ne pûmes accepter la station de Jubilé, offerte par M. le curé de Chambon; les P. P. Desaint et Didier ont pu cependant prêcher celui de 1881 dans le diocèse du Puy.

" Outre l'aumônerie de la confrérie des Pénitents, nous avons la direction spirituelle des religieuses de Notre-Dame, qui, au nombre de 52, dirigent un pensionnat et les écoles communales. Le P. Planeix est chargé de ce ministère depuis le départ du P. Hostier. Nous avons aussi les confessions des Filles des Ecoles chrétiennes, confiées au P. Mallet.

" dès l'arrivée du P. Ott à Langogne, en 1878, Mgr Costes lui a envoyé les pouvoirs réservés aux curés doyens du diocèse; il le nommait en même temps confesseur extraordinaire

de toutes les cts qui se trouvent dans la paroisse : des Frères des Ecoles chrétiennes, du couvent de Notre-Dame, des religieuses Trinitaires de l'hospice ; des Sœurs de l'Ermitage, qui soignent les malades à domicile ; et confessent ordinaire des religieuses de Saint Joseph. A son départ, Monseigneur a bien voulu continuer les mêmes pouvoirs au P. Guilmot.

— 13. « Nous ne pouvons terminer ce bulletin sans parler des réparations faites à l'établissement et qui, depuis bientôt un an, lui ont donné un air de jeunesse qu'il avait perdu depuis longtemps. Lorsque nous avons pris la direction de l'œuvre, (sept. 1875) tout était dans un complet délabrement. Les murailles dégradées faisaient sur les visiteurs une impression fort peu agréable. Le P. Ott le comprit ; et, encouragé par le conseil municipal de la ville qui, sur sa demande, lui offrit une somme de 500 f., il commença aussitôt les travaux les plus indispensables.

« En dehors des réparations faites aux bâtiments, on a fait planter de sapins le petit bosquet qui domine le jardin, et dans le jardin même, une longue allée de tuyas, tout près de la ville, pour nous échapper un peu aux regards d'un public indiscret. Ces sapins ont très-bien pris. Malheureusement plusieurs tuyas sont morts. Pour obéir aux prescriptions de la Maison-Mère, nous avons pratiqué au petit parloir une seconde porte qui permet de s'y rendre sans franchir la clôture. De plus, on a remplacé dans les dortoirs les alcôves par des lits en fer ; blanchi et approprié le grand corridor depuis, orné de cartes et de cadres en tout genre, par les soins du P. Mallet ; disposé deux chambres convenables, toujours à la disposition des Pères de passage ou des étrangers qui nous arrivent.

« La chapelle elle-même a été réparée et décorée grâce au pinceau du P. Véroy qui, pendant son séjour à Cellule, vint donner son concours au P. Hostier durant les vacances de Pâques. Tout enfin a été restauré ou renouvelé. Aussi les gens de Langogne sont-ils aujourd'hui fiers de leur collège. »

Nouvelles diverses.

Mutations. — Le P. Ott, qui avait été appelé à la Maison-Mère comme sous-Procureur général au mois d'octobre dernier, n'a pu malheureusement continuer cette fonction, à cause des fatigues et maux de tête qui lui sont survenus. Il a été remplacé dans cette charge, le 31 décembre, par le P. Lancel, employé au Secrétariat depuis sa Profession.

Le P. Lancel a été remplacé lui-même dans son emploi au Secrétariat par le P. Édouard Pallier, occupé jusqu'à ce jour au collationnement des écrits de notre V. Père. Ce dernier travail a été confié au P. Aymonin, venu de Beauvais le 3 nov.

Le P. Chuet, qui était à la Maison-Mère, depuis plusieurs mois, pour le soin de ses yeux, est retourné à St-Isan avec le P. Bangratz le 24 janvier.

Le P. Dunne, demeuré au St-Cœur-de-Marie, depuis son retour des Etats-Unis, a été envoyé le 3 janvier à Blackrock.

Retours en France. — Sont arrivés à la Maison-Mère :

de la Guadeloupe, le 29 déc., le P. Picarda (Jean-Marie), destiné à la Mission des Deux-Guinées; et le 27 janvier, le P. Conyngham, pour raison de santé;

de l'île Maurice, le 31 déc. le P. Jauny et le P. Vital, précédemment employés au collège supprimé de St-Louis;

de l'île Bourbon, le 28 janv. le P. Daull, atteint depuis longtemps de fièvre bilieuse;

de la Trinidad, le P. Salomon, le 27 janvier;

et des Etats-Unis, le 3 janvier, le P. Rumold; et le 29 janv. le P. Salles.

Départs. — Les P. Rolle et Amann, qui avaient depuis la retraite annuelle leur destination pour la Sénégambie, mais dont le départ avait été suspendu à cause de la fièvre jaune, ont pu enfin

se rendre dans cette Mission. Ils se sont embarqués à Bordeaux le 5 janvier.

Cimbebasie. Nous venons de recevoir les premières lettres du P. Duparquet depuis son dernier départ; elles sont de Mossamédes et datées du 29 novembre. Son voyage et celui de ses compagnons s'est très-heureusement accompli. Ils ont reçu le meilleur accueil à St-Paul de Loanda, tant de l'évêque que du Gouverneur; à Mossamédes ils ont été aussi parfaitement accueillis. Ils devaient, sous peu de jours, partir pour l'intérieur, à Fouilla, où le Gouvernement portugais leur a fait une concession de 2000 hectares de terrain.

Gabon et Congo. Mgr Le Berre, ainsi que les Pères partis avec lui, tant pour la Mission de la Guinée que pour celle du Congo, sont heureusement arrivés à leur destination.

Martinique. La laïcisation y fait des progrès. Il vient d'arriver dans la colonie 20 instituteurs laïcs, destinés à remplacer les bons Frères de Lamenais dans les écoles publiques des villes de St-Pierre et de Fort-de-France. (Lett. du P. Grasser 10 janv.)



— Nous avons commencé ce Bulletin dans les plus vives anxiétés; nous l'acheverons dans le deuil. Notre très-hévérend et bien aimé Père a succombé; on le sait, le lundi 16 janvier, par suite de sa longue et cruelle maladie. Un Bulletin spécial donnera prochainement des détails sur ses derniers moments si pleins d'édification pour nous.

— Quelques jours après le vendredi 20 janvier, les membres présents du Chapitre se sont assemblés pour l'élection d'un Vicaire général. Les suffrages se sont réunis, dès le premier tour de scrutin, sur la personne du R. P. Monet, déjà nommé Assistant général au dernier Chapitre.

Avis.

On a récemment envoyé aux Célés des feuilles contenant les offices et messes propres accordés l'an dernier à la Congr.

Les offices ont été séparés en différentes parties correspondant à celles du breviaire. Chacun doit conserver avec soin les feuilles qui lui ont été remises.

Dans les messes, il s'est malheureusement glissé une omission. A la postcommunion du St Cœur-Cœur-de-Marie; les mots Beata Maria Mater tua ont été omis après keto corde. On a fait faire un second tirage de la feuille du milieu, contenant l'erreur; et des exemplaires en seront envoyés aux Célés.

Maison Mère, le 31 janvier 1882.



Février 1882.

B U L L E T I N

— ← → —

(suite de l').

Les derniers instants,
la pieuse mort et les obsèques
du T.R. Père.

1. Affaiblissement progressif. Abandon à Dieu. — 2. Union à N. S. — Prières. Messe et Communion chaque jour. — 3. Noël. Désir de l'extrême Onction — Sa démission de Sup. gl. — 4. Mort de sa mère. — Extrême — Onction. Derniers avis. — 5. Id. aux élus, etc. — 6. Rell. du R. P. Collin. — 7. Dernière consultation des médecins. Plus d'espoir. — 8. Visites de M. M. Lagarde, Jeard, etc. Recommandation à N. D. des Victoires. — 9. Croquet et indulg. de la bonne mort. Bénéd. du St. Père. — 10. Prières d'élofflement. Prières des agonisants. — 11. Dernier jouv. Prières. Mort paisible. — 12. Prières près du corps. — 13. Précautions de conservation. Photog. empreinte moulée. — 14. Avis du décès aux élus. Journaux. — 15. Service et Oration funèbres par Mgr Fava. — 16. enterrement. — 17. Service de huitaine. 18. par les doeurs de St. Joseph.

— Tous nos confrères ont hâte sans doule d'avoir des détails sur les derniers instants du Père bien-aimé qui vient d'être si tôt enlevé à notre filiale affection. Nous nous empressons de satisfaire à leur pieux désir. Dans une brochure imprimée,

qui doit être prochainement transmise aux élés, on trouvera une rapide esquisse de sa vie si bien remplie, avec la belle oraison funèbre prononcée à ses obsèques par Mgr. Favre. Soi, dans ce modeste Bulletin, nous nous bornons aux choses plus intimes, à ces circonstances particulières qu'on aime à se redire en famille sur les moments suprêmes d'un Père tendrement aimé et vénéré. Et, pour plus de simplicité, nous suivrons les notes écrites, jour par jour, dans le cours de sa maladie.

— 1. — 21-24 déc. — A l'époque où se terminait le dernier Bulletin, parlant de l'état de santé du G. R. Père, (20 déc. 1881), nous n'avions plus, humainement parlant, que bien peu d'espoir de guérison : Les jours suivants, ces faibles lucides d'espérance dévanoissaient de plus en plus devant les ravages toujours croissants d'un mal inexorable. Dès le 21 décembre, on remarque un accroissement considérable dans la suppuration de la plaie ; et souvent il s'y ajoute des hémorragies abondantes. Quatre fois le jour, on renouvelle le pansement ; et c'est à peine suffisant. Tout cela affaiblit de plus en plus notre cher malade, c'est la vie qui s'échappe de son côté entrouvert, comme à flots ininterrompus.

Dès le commencement, le G. R. Père avait eu certains pressentiments qui il ne se relevait pas de cette cruelle maladie. Le 4 nov., dans les lettres qu'il dictait pour les Filles de Marie à Bourbon, il leur parlait, ainsi qu'à sa respectable mère, comme devant bientôt mourir. Le R. P. Delaplace hésitait à écrire un jour les mots de Père mourant qui lui étaient dictés ; il fit appeler au R. P. Collin, surveillant à ce moment. Le G. R. Père reprit alors : « Écrivez mourant, quoi qu'on en dise... »

Soin d'être attristé de la marche progressive du mal, il en est au contraire satisfait, parce que cela le rapproche tout au-tant du Ciel. Jamais il n'a désiré sa guérison ; on peut plutôt dire qu'il la craignait. Auoir n'aime-t-il pas trop qu'on

prie pour l'obtenir. « Ce qu'il faut, dit-il, se borner à demander, c'est l'accomplissement du bon plaisir de Dieu. Le Bon Dieu ne sait-il donc pas ce qu'il faut? Laissons le donc faire, et aban-donnons-nous à la Sainte volonté. » — Les scolastiques et les novices sont venus un jour lui demander sa bénédiction, au retour d'un pèlerinage à N. D. des Victoires. Sachant les dispositions du bon-Père, ils lui ont dit que, malgré tout leur désir de le voir guérir, ils étaient contentés de demander à la St^e Vierge l'accomplisse-ment de la divine volonté. Il les en a félicités cordialement.

— 2. « Depuis le 1^{er} octobre environ, le T. R. Père n'a pu dire son breviaire! Jusque-là, quoique très-fatigué, il avait continué à le réciter par morceaux; mais la fatigue extrême dont il était accablé l'avait obligé à le laisser entièrement. Le 23 octobre, se trouvant un peu mieux, il voulut essayer de le reprendre; cependant, sur l'avis des Pères Assistants, il se borna à réciter son chapelet, selon qu'il le pouvait, pour remplacer le st office.

« Mais aujourd'hui et depuis le commencement de novembre, le bon Père se trouve tellement fatigué que la récitation même du chapelet lui devient à peu près impossible. » Heureusement, dit-il, j'ai trouvé une bonne manière d'y suppléer, c'est de baisser les pieds de la St^e Vierge à chaque grain, au lieu de réciter les prières, que ma pauvre tête ne peut plus suivre. »

À ce pieux exercice qui occupe une grande partie de ses journées, il ajoute de courtes invocations, qu'il répète de temps en temps, en offrant à Dieu ses souffrances. Il a demandé à cet effet au P. de Comminges de lui donner une note des prières indulgencées, les plus faciles à retenir.

Chaque jour aussi, jusqu'à ces derniers temps, le P. Pallier (Edouard) allait sur sa demande, lui faire deux petites lectures dans le Nouveau-Testament, l'Imitation de J. Ch. et la vie du saint dont on fait l'office. Mais, depuis le 20 décembre à peu près, la fatigue qui l'accable l'oblige de se priver de cette consolation.

La seule qui lui reste, c'est d'entendre la St^e Messe et de

faire chaque matin la st^e communion. L'installation du petit auquel l'on a établi, selon son désir, à la tribune, en face de sa chamb^e à coucher, et communiquant avec elle par une porte vitrée, lui donne pour cela toute facilité. — « Oh! que Notre Seigneur est bien bon! disait-il après cet arrangement qui le comblait de joie, jusqu'ici, malgré sa fatigue; il a tenu à rester à jeun et à lever pour la st^e communion. C'est le R. P. C^rmonet qui lui dit ordinairement la st^e Messe, à 6^h. 3/4.

Le reste de la journée, il le passe sur son fauteuil ou sur son lit. Ce qu'il fatigue beaucoup, c'est qu'il est obligé, par suite de sa plaie, de garder toujours à peu près la même position. On aurait pu craindre, vu cette activité et cette habitude de travail incessant, si remarquables en lui, que ces longues et monotones journées sans pouvoir s'occuper de quoi que ce soit ne fussent pour lui d'un poids bien lourd. Jamais cependant il n'a laissé apparaître la moindre peine à cet égard. « Le bon Dieu, dit-il, lui a fait la grâce de ne pas s'ennuyer. » — On voit que le cher Père se tient uni à N. S. sur la croix, dans cet esprit de sacrifice et d'immolation qu'il nous a si souvent prêché. — « Le bon Dieu qui nous aime, disait-il à ce sujet n'écoutait pas les réclamations de la nature; c'est par amour qu'il fait souffrir. Il le faut bien pour contempler et posse^{re} Notre Seigneur. Oh! pour cela, il n'est rien, non rien que je ne sois disposé à souffrir! »

— 3. — 24-26 déc. — La nuit de Noël et celle qui a suivi ont été très-mauvaises. Pas de repos, de la fièvre et de vives douleurs. Dans la journée, l'hémorragie de la plaie a été plus abondante encore; et c'est en grande partie du sang presque pur qui s'en échappe.

Le 26 déc., jour de St. Etienne, le bon Père appelle dans la matinée les deux Pères assistants avec le P. Banillec, qui s'occupe spécialement des soins à lui donner, et il leur dit: « Maintenant, vous le voyez, il y a deux choses bien sûres. La première, c'est que le mouvement de la machine est entravé; la seconde, qui en résulte nécessairement, c'est que cela ne peut plus aller bien loin.

Comment cela finira-t-il et dans combien de temps ? C'est là l'inconnu. Cela pourra encore durer plus ou moins longtemps, je j'ai la vie dure ; mais enfin la fin est sûre. Je désire que l'on mette mon lit dans la grande chambre, là où était celui du V. Père mourant, et que l'on ne tarde pas à me donner l'extrême-onction...»

On se rend aussitôt à ses désirs sur le premier point. Mais pour l'extrême-Onction, on craint que la nouvelle ne produise prématurément dans les étés de pénibles impressions ; t, comme d'ailleurs rien ne paraît presser, on lui dit que « on verra après avoir consulté le médecin. Il en avait déjà parlé, il y a deux mois, le 24 oct., à la suite de souffrances plus vives qu'il avait éprouvées à cette époque ; le mieux survenu ensuite avait fait différer. Dans la soirée du jour de Noël, il insiste de nouveau : « Pourquoi donc attendre, dit-il, puisqu'il faut bien toujours arriver là ? Pourquoi me refuser les grâces attachées aux sacrements, moi qui en ai tant besoin ? » On cède alors à ses instances, et la cérémonie est fixée au lendemain.

C'est alors que le bon Père, pour se mieux disposer à ce grand acte par un renoncement complet à tout sur la terre, voulut mettre à exécution un pieux désir de son humilité, que l'on n'a connu qu'après sa mort. Il appela en particulier le R. P. Delaplace, et lui dicta confidentiellement sa démission de Supérieur général, dans la lettre suivante adressée à tous les membres de la Cong.

« Paris, 26 décembre 1881.

« Mes bien chers Pères et mes bien chers Frères,

« Me sentant avancer au dernier moment qui ne me laissera plus aucune possibilité de vous exprimer mes pensées, je vais essayer de vous les laisser en ce moment où je me trouve un peu plus capable de les suivre.

« Le fondement de tout est le bon plaisir de Dieu ; surtout et en dernier lieu à notre mort. Maintenant que je suis dans les douleurs

qui vont m'y conduire; il me semble comprendre d'une manière beaucoup plus vive et complète que tout consiste dans le bon plaisir de Dieu, car la croix n'est pas autre chose. Le vénérable M. Tard, venant me voir l'autre jour, me dit une parole qui ne m'impressionna pas d'abord beaucoup, mais qui m'est restée; cette parole est celle-ci: « tout est dans la croix, vous y êtes, c'est là qu'il faut mourir. » Malheureusement, pendant la vie, nous ne voyons pas assez notre fin dernière dans les desseins de Dieu, qui sont en dernier terme, notre formation surnaturelle. Or, cette formation ne peut se faire que par l'immolation au bon plaisir de Dieu, c'est-à-dire, l'accomplissement de la divine volonté. Nous devrions donc, en toutes choses, n'être occupés qu'à nous immoler à cette adorable volonté. Mais, ce n'est pas ce que nous faisons, malheureusement; nous nous laissons aller aux choses, cherchant le bon plaisir de Dieu de la manière la moins courtoise pour nous. Il en résulte que la vie naturelle domine et que la pauvre âme a une grande faiblesse à donner à la grâce ce que la croix ou le bon plaisir de Dieu demande pour l'achever spirituellement.

« C'est là ce qui m'arrive. J'avais sans cesse à la bouche, et sincèrement dans le cœur aussi, le bon plaisir de Dieu; mais je le cherchais en évitant la croix, c'est-à-dire l'acceptation des souffrances qui l'accompagnent. Car la croix n'est autre chose que souffrir. Le bon plaisir de Notre Seigneur par la croix n'est que l'acceptation de ce bon plaisir dans toute son étendue. Or, il ne peut être qu'une chose, c'est de nous faire mériter ce qui nous unit à lui. Donc, nécessairement, les derniers moments qui nous conduisent à la possession de Notre Seigneur in se doivent être des moments de douleur. J'y suis, et je puis vous dire que, malgré toute sa bonne volonté, son courage, et son désir de contenter Notre Seigneur, on est capable de bien peu de chose; et l'on est bien exposé à faiblir et à trouver que souffrir c'est trop. Si j'avais été plus mortifié, je serais plus courageux certainement. Laissez-moi donc

vouz donner, comme dernier conseil, que vous devez mettre avant tout, l'amour des souffrances; parceque c'est l'amour de la croix, ou du bon plaisir de Dieu, ce qui est une même chose. De là il faut donc conclure que ce qu'un homme fait de plus précieux sur la terre, c'est d'aimer la souffrance, qui est le plus grand bien, parce que c'est la croix; car la croix sans souffrances devrait la croix sans la croix.

« Je n'ai pas voulu terminer ma vie sans laisser aux archives ma démission; et cela pour trois raisons:

La 1^{ère}, pour fuire volontairement et d'une manière expresse le sacrifice de ma supériorité à Dieu;

La 2^{ème}, pour avoir le mérite d'offrir d'une manière expresse aussi à Dieu les consolations que me promettait d'une manière assurée, l'avoir d'une administration pleine de paix, d'union et d'affection mutuelles. Sans doute j'aurais eu mes jours mauvais, mais les peines, qui en sont inseparables, auraient été toujours adoucies par mes relations avec ceux qui m'auraient secondé.

La 3^{ème}, c'est le sacrifice de l'immense désir de faire quelque chose pour vous autres.

Voilà les pensées que je dicte au P. Delaplace. Pour qu'il ne soit pas question de ma démission avant ma mort, ce qui pourrait avoir quelque inconvenient, je laisse entre ses mains la minute. Il la donnera au premier Assistant quand je serai mort.

« Que le Bon Dieu, mes bien chers Pères et mes bien chers Frères, vous bénisse comme je le lui demande. »

Signe F. Le Vavasseur, Sup. qf.

« Comme l'a fait observer le R. P. Vicaire, dans la circulaire récemment adressée par lui aux C. P., cette démission n'a pu évidemment avoir aucun effet extérieur; et le C. R. P. Le Vavasseur n'en conserve pas moins le titre, et le rang de Supérieur général, à la suite de notre Vénérable Père et du C. R. P. Schwindenhammer. Mais c'est un acte qui demeurera, dans l'avenir, comme un éclatant

témoignage de l'esprit d'humilité, de sacrifice et de renoncement dont il était rempli. Avant de paraître devant Dieu, il a voulu lui faire autant qu'il était en son pouvoir, le sacrifice complet de lui-même. Et, en effet, on a remarqué ensuite qu'à partir de ce moment, le bon Père n'a plus fait acte de supérieur général. Dans deux ou trois circonstances, on a eu recours à lui pour quelques décisions. Il répondait simplement : « Voyez et arrangez cela entre vous autres... » — Et pour tous les soins à lui donner, la nourriture et les remèdes à prendre, il ne faisait plus rien de lui-même ; et montrait en tout la soumission, la docilité la plus complète.

— 4-27 déc. — Ce matin, arrivent les lettres de Bourbon et de Maurice ; et, parmi les nouvelles qu'elles nous transmettent, on lit avec émotion celle de la mort de l'excellente et pieuse mère du G.R. Père. Pour d'autres, on eut peut-être craint la pénible impression d'une semblable nouvelle, et l'on eut évité d'en parler. C'est ce que conseilla aussitôt le médecin, quand on lui apprit la chose. Mais, pour le bon Père, nous connaissons trop son grand esprit de foi et d'abandon à Dieu, pour nous redouter à cet égard. Et, en effet, quand on lui annonça ce douleurieux événement, il se borne à cette douce exclamation : « Oh ! ma bonne Mère !.. Ah ! tant mieux ; elle n'aura pas la douleur d'apprendre ma mort ; et je la verrai bientôt au ciel!... ,

Sa cérémonie de l'extrême-onction avait été fixée à 4h.30¹¹ quelque temps après l'épuise. Une demi-heure auparavant, le G.R. Père fait appeler le P. Léon Le Vasseur, qui le confesse depuis le départ du P. Lannuier pour Rome en 1853¹², afin de purifier de nouveau son âme par la grâce de l'absolution. Il demande ensuite un rituel pour se préparer à la cérémonie, et règle lui-même l'arrangement de la chambre. Il fait disposer son lit au fond de l'appartement devant le grand Christ d'ivoire, et s'assied devant le lit sur un fauteuil, et tout cela avec autant de calme et de paix que s'il se fût agi d'une chose tout ordinaire :

A l'heure indiquée, arrivent tous les Pères et les Frères

¹¹ C'est le R.P. Monet qui le confessait durant son séjour à N. S. du Gard, en 1852 et 1853.

mésents à la Maison-Mère, avec une députation de séminaristes, les diacres, pour représenter le Séminaire. Le R. P. Smonet devait alors au T. R. Père, si l'il veut bien que le P. Léon le Vauvassier, son confesseur, lui donne, l'Extrême-Onction, le R. P. Collin pouvant dominer son émotion. « Oui, très-bien », répond-il ; et le P. Léon commence la cérémonie, assisté du P. Lamey. Le vénéré malade suivait lui-même les prières sur le vituel et y répondait d'une voix tranquille avec l'assistance.

Les dernières vœux n'achèvées, le R. P. De la Place, qui se trouvait à ses côtés, lui demande de vouloir bien nous donner sa paternelle bénédiction, ainsi qu'à toute la Congrégation. Notre bien-aimé Père avait jusque-là complètement maîtrisé son impression. Mais alors son cœur déborde; il éclate en soubirs, en sanglots, et reste quelques secondes sans pouvoir les contenir. Il parvient enfin à dominer son émotion, qui s'était communiquée à tous ; et il nous dit ces paroles, que nous nous faisons un devoir de reproduire aussi exactement que nous avons pu les recueillir :

« Mes bien chers Pères, mes chers Frères et mes chers enfants, je meurs content et heureux, comptant sur la bonté et l'infinie miséricorde du bon Dieu.

« Cependant, je puis vous dire que si j'avais à recommencer, je vivrais tout autrement. Je ne puis parler beaucoup, à cause de mon état de fatigues... Il y a une chose dont on n'est pas assez pénétré, à laquelle on ne s'attache pas assez : c'est à chercher et à accomplir en tout et toujours la sainte volonté de Dieu, son bon plaisir... Et cependant tout est là.

« Voyez, en ce moment, je souffre parfois terriblement ; j'ai bien de la peine à supporter mes souffrances. Je suis obligé de demander sans cesse au bon Dieu la grâce dont j'ai besoin pour cela. Eh bien ! si j'avais été plus généreux, plus mortifié, j'aurais maintenant plus de force, plus de courage devant ces dernières souffrances.

« Il ne faut donc vouloir et chercher en tout que ce que

„ le bon Dieu veut, et il faut l'accepter et l'accomplir toujours, qu'il en coûte, et surtout quand il en coûte. Voilà le véritable amour de Dieu, l'amour de sacrifice, l'amour par la croix. „ Voilà, mes bien chers Pères et Frères, mes chers amis, la dernière parole que je vous laisse. „

Nous étions restés à genoux, recueillant avec un religieux respect ces derniers avis de notre Père mourant. Quand il a fini de parler, tous les fronts s'inclinent, et il nous bénit avec effusion.

— 5. Cependant le bon Père n'oublie pas ses enfants éloignés. Après la cérémonie, il fait de nouveau appeler le R.P. Delaplace et lui dicté aussitôt, pour tous les membres de la Congrégation, cette lettre si touchante, que le R.P. Vicaire a publiée à la suite de sa dernière Circulaire. Nous essayons de voir la reproduire ici, parce que tous, Pères, Frères et aspirants ne souhaitent trop s'en pénétrer. C'est vraiment le testament spirituel du T.R.Père mourant; et à ce titre, les avis qu'il renferme doivent être sacrés pour tous ses enfants.

„ Mes bien chers Pères et mes bien chers Frères,

„ Je viens de recevoir l'Extrême-Onction, et je ne veux pas mourir sans vous dire un dernier mot d'adieu. Sa mort pour moi est un bien grand bonheur; je compte sur la miséricorde de Dieu, je n'ai jamais pu avoir peur de rien.

„ Ce que je vous recommande par-dessus tout, pour l'avenir de la Congrégation dont vous répondez devant Sui et l'Eglise, c'est ce que je vous ai sans cesse répété quand j'ai eu l'occasion de vous parler: 1^e: l'esprit de foi; 2^e: la confiance en Dieu et le St Cœur de Marie; 3^e: l'amour du sacrifice. Tant que nous verrons la Congrégation comme l'œuvre de Dieu et Dieu en elle, nous n'aurons rien à craindre. Comme conséquence, notre confiance dans sa protection et sa conduite nous rendra capables de tout. Et comme conséquence dernière, nous serons capables d'aimer par le sacrifice de nous-mêmes; ce qui est la croix, le bon plaisir du Coeur de Jésus, est tout.

„ Dans ces quelques paroles je vous laisse tout ce qu'il

est possible de vous dire de plus utile. (Suit la démission du T. R. Père ; déjà donnée dans la lettre précédente du 26 déc.)

„ Inutile de vous dire que je serai avec vous autant qu'on peut l'être au ciel.

„ Que le Bon Dieu vous bénisse tous, mes bien chers Pères et mes bien chers Frères, par le St Cœur de Marie, comme je le lui demande !"

signé : F. Le Varasseur, sup. q. l.

— Dans la journée et les jours suivants, le T. R. Père fait écrire également plusieurs lettres des plus touchantes à différentes personnes qu'il avait dirigées et qui lui demandaient des derniers avis ou se recommandaient à ses ferventes prières. Il les encourage et les bénit avec une charité toute paternelle, en leur promettant de ne pas les oublier au ciel.

— 6. Dès le lendemain, on s'empresse d'annoncer aux frères la touchante cérémonie qui vient d'avoir lieu. Voici la lettre lithographiée adressée à ce sujet par le R. P. 1^{er} Assistant :

J. M. J.

Maison-Mère, le 28 déc. 1881

„ Mes chers confrères,

„ Nos Bulletins et les lettres de la Maison-Mère vous ont appris la grave maladie de notre T. R. et bien-aimé Père. Sentant lui-même la gravité de son état, il avait demandé depuis déjà quelque temps à recevoir l'extrême-onction. Quoiqu'il n'y ait encore, au jugement du médecin, aucun danger imminent, nous n'avons pas cru devoir plus longtemps de nous rendre à ses désirs, pour ne pas le priver des grâces allachées à ce sacrement.

„ L'extrême-onction lui a donc été donnée hier soir, jour de la fête de St Jean l'Evangéliste, en présence de tous les membres de la Cité, Pères et Frères, et des séminaristes diocésains. Connignant de ne pouvoir surmonter mon émotion, j'ai prieé, d'accord avec lui et le R. P. Emontet, le P. Séon Le Varasseur, qui le confesse depuis de longues années, de remplir ce pieux office.

„ Je n'ai pas besoin de vous dire, mes chers confrères, avec

que les sentiments de foi, de piété et d'abandon à la volonté de Dieu, notre cher malade, a reçu ce sacrement. Après la cérémonie, nous l'avons prié de nous bénir. Il nous a alors adressé quelques paroles des plus touchantes, en nous recommandant surtout la générosité et l'esprit de sacrifice dans l'accomplissement de la sainte Volonté de Dieu. On vous transmettra, d'ailleurs, plus tard ces paroles intégralement avec les détails relatifs à sa maladie.

« Nous voilà donc, mes chers frères, menacés de devenir encore bientôt orphelins ! C'est une cruelle épreuve que le bon Dieu nous envoie. Qui elle nous excite à devenir plus fervents, plus fidèles, plus attachés à notre sainte vocation.

« Pions avec une nouvelle ardeur pour notre bien-aimé Père malade, auquel nous devons tant ; pour la longue et douloureuse épreuve ; et soyons toujours pleins de confiance et de générosité.

« Votre tout dévoué dans le St. et Immaculé Coeur de Marie.

„ M^e. Collin, assistant. »

— P. S. — Ce matin du même jour, le C. R. Père a reçu la nouvelle de l'amour de sa vénérable mère, décédée à l'île Maurice le 15 novembre. Nous la recommandons tout particulièrement aux prières des Célestins.

— Nous n'avons pas besoin de dire quelle pénible émotion produisit cette lettre dans toutes les Célestins. Malgré l'état si grave du C. R. Père depuis plusieurs mois, on aimait à se persuader que le ciel nous le conservait. Maintenant tout espoir semblait donc perdu. Aussi de toutes parts on répond par une expression unanime de douleur et de peine, tout en s'abandonnant à la sainte et adorable volonté de Dieu.

— 7-29 déc.-2 juan. — Ainsi qu'en l'a dit plus haut, selon les désirs de notre cher malade, on avait fait mettre son lit dans la grande chambre. Mais ensuite, s'apercevant que cela pouvait donner un peu plus de travail aux Frères, il le fait remettre dans la chambre à coucher. Il cause déjà, dit-il, beaucoup trop de bracage et d'embarras ; il ne veut pas en donner davantage. Inutile.

d'ajouter que le bon Père est le seul à trouver qu'on en fait trop pour lui ; tout le monde est d'autant plus heureux de lui donner quelques soins, qui au moindre service il répond chaque fois par quelques mots de remerciements affectueux : « Oh ! merci, grand merci !... Vous êtes bien bon, etc. »

Pour aider le Fr. Joseph, spécialement chargé de le soigner, on fait venir du St. Cœurs-de-Marie le Fr. Evode, qui accepte avec bonheur. Il commence sa fonction le vendredi 30 déc. La nuit suivante n'a été pour notre cher malade l'une des plus mauvaises qu'il ait passées. Il n'a pas voulu laisser veiller le Frère. Cependant, vers minuit, n'en pouvant plus, il le réveille et fait appeler le R.P. Barillec. A la fièvre et aux élancements de la plaie, s'ajoutent les douleurs de sa hernie, avec un érysipèle commencé depuis deux ou trois jours et qui lui cause d'atroces souffrances. On parvient enfin à calmer un peu le mal, et le lendemain matin, il entend la St. Messe et fait la St. Communion comme à l'ordinaire. Il voulait même se lever pour cette sainte action, ainsi qu'il l'a toujours fait jusqu'ici. Mais sur l'avis qu'on lui en donne, il se résigne à demeurer au lit jusqu'à l'arrivée du médecin.

M. Coffin, qui lui prodigue des soins avec le plus grand dévouement, exprime le désir d'avoir une nouvelle consultation de M. Tillaux. Cette consultation a lieu le lundi 2 janvier, à 5 h.. Après avoir tout examiné avec soin et avoir conféré l'un avec l'autre, les deux docteurs concluent d'un commun accord qu'il n'y a absolument rien à faire, et qu'on n'a qu'à laisser le malade s'éteindre doucement... C'est donc la condamnation officielle de notre bien-aimé Père. Humainement parlant, plus d'espoir ; mais le bon Dieu est tout puissant. Oh ! si l'daignait faire un miracle en notre faveur !

On fait connaître avec simplicité au C.R. Père, quoique d'une manière un peu adoucie, le résultat de la consultation. Ses médecins lui disent eux-mêmes que tout ce qu'on pourrait essayer de nouveau ne servirait qu'à le faire souffrir. Il prend alors la main

du Dr^e Tillaux en disant: "je vous remercie, cher docteur, je suis bien content." — Bien loin, en effet, d'être surpris ou attristé il se réjouit de quitter bientôt cette triste vie. Il s'est même plaint, quelques jours plus tard, qu'on ne lui ait pas dit plus carriément et sans détour que tout était fini. « Mais c'est là, dit-il, ce que je désirais, ce que j'attendais. Pourquoi donc n'ose-t-il pas être très-franchement? »

— 8.-2-8 janv. — Les douloureuses nouvelles de l'état désespéré du C.R. Père produisent au dehors, parmi les nombreuses personnes en rapport avec lui ou avec la Cong., comme dans nos Cts, de vives impressions. M. l'abbé Lagarde vient de nouveau le visiter et lui apporter les bénédictions de son Em. le Card. Arch.vêque. Depuis le temps de la commune de Paris, où le C.R. Père eut occasion de lui donner des encouragements et des conseils dont il avait alors bien besoin, M. le Vicaire général garde pour lui des sentiments d'affection et de vénération. Il se retire de sa visite aussi édifié que touché.

Le supérieur général de St-Sulpice, M. Icard, est venu aussi le voir plusieurs fois. N'ayant pu revenir pour le premier de l'an, à cause d'un mal de jambe qui l'obligeait alors de garder la chambre, il écrit au P. Léon LéVasseur pour lui dire toute la part qu'il prend à notre affliction et le prier d'offrir à notre cher malade tous ses sentiments de vieille amitié et d'affection dévouement. Il a pu venir le dimanche 8 janv.; et à cette occasion il a exprimé au C.R. Père son vif désir de voir toujours régner une parfaite union entre la Compagnie de St-Sulpice et notre Cong. M. Icard faisait allusion à quelques explications échangées, il y a quelques années, entre les Sulpiciens et nous, à l'occasion de leur maison de Rome et du dessein qu'ils paraissaient avoir eu de faire plus ou moins concurrence au séminaire français; et il déclara de nouveau que la Compagnie n'avait aucunement cette pensée. Le C.R. Père lui répondit que ce désir d'union et de mutuelle charité était aussi le nôtre. Nous ne pouvions oublier que notre Vte Père et ses premiers disciples étaient tous sortis de St-Sulpice; et

nous ne pouvions par conséquent avoir pour cette société que des sentiments de reconnaissance et d'affection, etc.

Le dimanche de la solennité de l'Epiphanie, le R. P. Simonet est allé, avec plusieurs Pères et Frères, à l'exercice de l'Archiconfrérie à N. D. des Victoires, où il a prêché et présidé l'office. Avant de partir, il a demandé sa bénédiction au C. R. Père, en lui disant qu'on allait bien prier pour lui. « Demandez surtout, a répondu celui-ci, que je sois fidèle jusqu'au bout; car c'est là l'important. » M. l'abbé Dumax, qui a fait les recommandations d'usage, a sollicité tout spécialement pour lui les prières des pieux associés de l'Archiconfrérie, en rappelant que c'est à lui qu'on devait la première pensée de l'œuvre des noirs.

De tous côtés, dans nos C. tés, comme au dehors, on prie aussi avec ferveur. On aime à espérer contre toute espérance. Les Sœurs de St Joseph, qui, depuis le commencement, s'associent à nos anxiétés et à nos veux, les religieuses de la Réparation, celles de l'Immaculée-Conception, les Sœurs Servantes du St Coeur de Marie, beaucoup d'autres C. tés religieuses et grand nombre de personnes du dehors font neuvièmes sur neuvièmes. Beaucoup offrent à Notre Seigneur leur vie, pour obtenir, s'il est possible, la conservation d'une vie plus précieuse, sans nul doute, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Deux Messieurs sont venus le voir l'un de ces jours. Ils ont manifesté un si grand désir de le revoir encore une dernière fois, qu'on les a laissés monter un instant. Ils l'ont embrassé, sans pouvoir dire un mot, tant ils étaient émus. L'un d'eux, M. Deshayes, était un de ses vieux amis d'enfance. Il disait ensuite au F. Dosithée, en le remerciant de les avoir introduits: « Que je suis content de l'avoir vu un instant! Quel saint! Des hommes comme cela, la terre n'est pas digne de les conserver. »

— 9-8-15 juan. — Le ciel, en effet, semble vouloir bientôt nous ravir notre Père. Plusieurs signes annoncent une fin prochaine: La plaie rend moins; mais ses lèvres livides accusent un commencement de gangrène. L'estomac se refuse absolumen-

à toute nourriture ; c'est à peine s'il peut supporter quelques cuvettes de lait. Ses intestins sont également très-irrités, ce qui occasionne une forte diarrhée depuis plusieurs jours. Un autre symptôme plus grave se manifeste aujourd'hui, c'est un hoquet presque continu, qui ne permet au pauvre malade aucun repos, ni le jour ni la nuit. Le docteur essaie divers remèdes pour le faire cesser, tout est inutile. Rien de plus pénible et de plus douloureux à entendre. Pour lui cependant, il ne s'en inquiète en aucune façon et semble n'y pas faire attention.

Le mardi, 10 janvier, vers midi, il paraît tout pâle et décomposé. On craint un accident et on lui propose l'indulgence de la bonne mort. — « Vous nous effrayez bien inutilement, répond-il. Malheureusement ce n'est pas encore le dernier moment. J'ai l'âme trop chevillée au corps. Le hoquet est bien un signe de mort, mais positif ponduis. Je crois que j'en ai bien encore huit jours. »

Le lendemain, cependant, on lui fait remarquer que cette indulgence peut bien se renouveler, et il accepte avec bonheur la recevoir. Mais il veut auparavant s'y préparer par le sacrement de Pénitence. Il fait appeler le P. Léon Levaras, se confesse avec de grands sentiments de regrets de tout ce qu'il peut avoir à se reprocher, et reçoit ensuite du même Père l'indulgence de la bonne mort. Il récite lui-même le confite et répond aux prières d'une voix ferme, quoique coupée par le hoquet, et quand tout est achevé : « Eh bien ! maintenant, il va de ma paix. »

Le jour suivant, une grâce nouvelle met le comble à sa reconnaissance envers Dieu. On expédie au P. Schobach cette grammaire : « Père Général mourant imploré bénédiction papale. — Et quelques heures après arrive la réponse : « Bénédiction accordée », — le R. P. Collin démpresse de communiquer celle déposée à notre cher malade ; il la reçoit avec une vive impression.

— 10 — 13 janv. — Jusqu'ici, le C. R. Père n'a pas voulu qu'on veillât ; c'était, disait-il, se fatiguer inutilement. On se bornait

à faire coucher quelqu'un dans la chambre à côté de la sienne. C'était régulièrement le bon Fr. C'vode, plus habitué aux soins à lui donner. Mais depuis le 12 janv. on le veille toutes les nuits. Un Père et un frère se partagent cet office : Il se montre si bon, si patient, si renonçant des moindres services qu'on lui rend, qu'on est heureux d'aller s'édifier auprès du bon Père.

Le vendredi 13 janv., un certain nombre de novices viennent à Paris avec les P.P. Grizard et Gerner, pour lui demander sa bénédiction. Ils entourent son lit de douleur ; et le R.P. Emonet leur de les bénir, comme il avait déjà bénit hier plusieurs scolastiques. Malgré le hoquet qui lui coupe la voix, il leur adresse ces quelques mots : « Vous voyez où j'en suis. Je souffre parfois beaucoup. Demandez bien pour moi la fidélité jusqu'au bout. La St. volonté de Dieu, son bon plaisir, voilà ce qu'il faut chercher en tout ; il n'y a rien hors de là. Soyez de bons novices, bien généreux, bien fervents. Puis, tous se-mettent à genoux et il les bénit avec effusion.

Sa respiration de notre cher-malade devient de plus en gêne : le vendredi, il a eu deux crises de suffocation. Le samedi, il en éprouve de plus fortes encore. C'est une sorte d'agonie qui commence. Le médecin voit qu'il ne peut qu'à peine aller au-delà de 36 heures. A 11 h., craignant qu'il ne vienne à être emporté dans l'une de ces crises, on appelle tous les Pères et Frères alors disponibles, et l'on récite auprès de son lit les prières de la recommandation de l'âme. Il s'y unit d'intention. Le R.P. Emonet lui demande ensuite de nouveau sa bénédiction pour la Congr. et ses œuvres, pour tous ses membres présents et absents. Il la donne de tout cœur, en rappelant ces paroles de nos Stes Règles, qui forment la devise de la Congr., cor unum et anima una.

Dans l'après-midi il appelle en particulier le R.P. Emonet, et lui donne ses dernières recommandations pour le bien de la congrégation.

Dim. 15 janv. — C'est aujourd'hui la fête du St. Nom de Jésus. C'est un beau jour pour aller au ciel, lui dit-on. Mais il ne croit pas encore le dernier moment arrivé. La journée, en effet, se passe assez paisiblement. Le hoquet n'est plus si fort ni si fréquent ; et

la respiration paraît un peu plus libre. Cependant le bon Père ne peut plus absolument rien avaler. L'eau même ne passe plus; c'est à peine s'il peut en prendre de temps en temps quelques gouttes pour s'humecter la bouche. Et cependant il a la gorge toute desséchée; elle est, dit-il, comme un parchemin. La voix devient rauque; on a parfois de la peine à saisir ses paroles.

— Mardi 16 janvier — Aujourd'hui encore, le bon Père commence la journée par la sainte Messe et la sainte Communion. On craignait beaucoup qu'il ne lui fût pas possible d'avaler la sainte Hostie; cependant il a pu sans trop de difficulté en recevoir une parcelle, comme les jours précédents. On la lui a donnée avec la formule du Victimique. Ce devait étre, en effet, sa dernière Communion ici-bas. Il semble que sa piété, sa fermeur, son amour pour Notre Seigneur sont plus vifs, plus ardents que jamais. Malgré son état de faiblesse, il suit avec attention, de son lit de douleur, toutes les parties du saint Sacrifice, faisant avec le prêtre le signe de la croix, et laissant échapper de sa poitrine embrassée ce souffle et ces soupirs ardents qui trahissaient habituellement sa fermeur. — « Ce sera sans doute, lui dit-on, votre dernier jour. Vous toucherez au terme... » « Oh! je le voudrais bien, répond-il,

Dans la journée, en effet, il est pris de plusieurs crises d'éloignement. A 7 h., au moment où l'on sortait de la visite du saint Sacrement pour aller au réfectoire, il en éprouve une plus forte. La respiration devient plus difficile et plus pénible. Ses deux Pères assistants et quelques autres Pères montent auprès de lui. On récite de nouveau les prières des agonisants; et, à la demande qu'on lui en fait, il bénit une dernière fois la Congrégation, ses membres et ses œuvres. Pendant la récitation, les autres Pères et Frères se succèdent auprès de son lit de souffrance. De temps en temps, on lui suggère quelques invocations pieuses; quoique ayant déjà de la peine à parler, il les répète aussitôt avec un vif sentiment de foi et de confiance. Il baise surtout avec amour son crucifix, chaque fois qu'on le lui présente.

Cette nuit, sans nul doute, sera la dernière pour notre bien-aimé malade

Le R. P. Emonet tient à ne pas le quitter ; il reste avec le F. Didyme. Le bon Père envoie lui-même se reposer plusieurs autres Pères et Frères qui étaient rentrés auprès de lui après la prière du soir. Vers 9 h. 1/2, il dit au R. P. Emonet : « J'ai un extrême besoin de boire » — « Je crains, lui répond celui-ci, que cela ne renouvelle vos crises d'étouffement. » — « Non, répond-il, les entraves ont disparu, nous n'avons plus rien à craindre. » — En effet, les quelques gouttes d'eau qu'il avale ne lui causent plus de suffocation.

Mais bientôt la respiration se ralentit, le cher Père ne peut plus parler ; la fin semble approcher. Le R. P. Emonet lui donne une dernière absolution et lui fait plusieurs fois baiser son crucifix, en lui suggérant des actes d'amour pour Dieu. Il fait en même temps appeler les R. R. P. Delaplace et Barillec, qui s'empressent d'accourir avec le F. Joseph. C'est, hélas ! le moment suprême. On récite avec émotion les dernières prières des agonisants pour le bon Père mourant. Tout porte à croire qu'il conserve encore sa connaissance, car il ramène lui-même son bras droit sur sa poitrine. Cependant la respiration devient de plus en plus lente et difficile ; ce ne sont plus que de faibles soupirs intempestifs ; et enfin à 10 h. 3/4, tout mouvement a cessé. Le bon Père a rendu sa belle âme à Dieu paisiblement, sans convulsions et sans efforts.

On récita au pied de son lit, les prières du rituel pour les trépassés, puis six Pater, Ave et Gloria Patri, afin de gagner en sa faveur les nombreuses indulgences plénières attachées au scapulaire de l'Immaculée Conception.

Habituellement, on le sait, dans cette dernière lutte de la vie contre la mort, les mourants ont les yeux grands ouverts. Il n'en a pas été de même de notre bien aimé Père. Pendant l'absence du F. Didyme, sorti pour appeler d'autres Pères, il ouvrit les yeux sur le R. P. Emonet alors à genoux près de son lit, puis les referma graduellement. Il s'est ainsi éteint les yeux à peu près fermés, comme s'il se fut endormi d'un paisible sommeil. C'était bien, en effet, le sommeil du juste. Le R. P. Emonet

lui a abaissé entièrement les paupières, et lui a rapproché les lèvres.

— 18. — Le lendemain matin, à la prière, la douleuruse nouvelle est annoncée à la Côte. Tous les Pères offrent le st sacrifice de la messe et les Frères et les séminaristes font la ste communion pour le repos de l'âme de celui que les uns et les autres pleurent et regrettent comme le meilleur des Pères.

Dans la nuit, les Frères ont arrangé son corps, et l'ont placé dans la grande chambre, revêtu de la soutane et des habits sacerdotaux. Au milieu de la journée, après la visite du médecin des morts, on le transporte au grand parloir, et on le dépose sur un lit funèbre, simplement orné de tentures blanches et de quelques candélabres. Les séminaristes se succèdent deux à deux en duplex, auprès du vénéré défunt. Plusieurs s'offrent même spontanément pour y passer les deux nuits suivantes. Tous les membres de la Côte viennent aussi fréquemment prier et s'édifier auprès des restes mortels du bon Père. Le souvenir de ses vertus et surtout de sa grande charité, cette suave expression de paix et de douceur que gardent encore ses traits décolorés, produisent chez tous un seul et même sentiment, celui de la vénération, un seul et même désir, celui de suivre ses exemples sur la terre pour partager un jour sa récompense au ciel.

Cette douce et pieuse impression est également produite sur les personnes du dehors qui viennent de tous côtés porter leurs regrets et leurs prières aux nôtres. Ses religieuses de St Joseph s'empres- sent de venir, par groupes nombreux, déposer au pied du Père vénéré, qu'elles pleurent avec nous, le tribut de leur filiale re- connaissance. Le souvenir de ce qu'avait fait autrefois le G.R. Père Le Vavaosseur pour leur pieuse Fondatrice, dont il avait été, durant quelque temps le directeur, le bien qu'il avait déjà com- mencé à produire à leur Maison-Mère par ses ferventes exhortations, le faisaient regarder comme un second père que la Pro- vidence leur donnait pour remplacer celui qu'elles avaient perdu l'an dernier et auquel elles sont si redouables. Ce nouveau couf-

de la mort n'en est que plus sensible pour elles.

Les religieuses de l'Immaculée-Conception, les Sœurs Servantes du St. Coeur de Marie, viennent aussi, tour à tour, s'associer à notre deuil, avec les enfants qu'elles dirigent. Des ecclésiastiques, des laïcs, beaucoup de personnes pieuses se pressent également autour de la dépouille mortelle du vénéré défunt. Beaucoup demandent à faire toucher des chapelets, des médailles et d'autres objets de piété à ses mains aujourd'hui glacées, qui ont été l'instrument de tant de grâces célestes. Les Sœurs de l'Adoration réparatrice ont offert, les premières, une belle couronne en perles, en témoignage de leur pieuse gratitude. Plusieurs autres sont ensuite apportées dans le cours de la journée ; par des personnes pieuses, Mme de Kerneguen, Mlle Lory, Mme Bénéch, Mlle de Morhénry, etc. Mais la plus belle, sans contredit, est donnée par les séminaristes. Quoique leur bourse soit généralement assez légère, ils se sont cotisés spontanément pour offrir au Père bien-aimé, qui les aimait tant lui-même, ce souvenir de leur filiale et reconnaissante affection. C'est une magnifique couronne toute en perles blanches, on la suspend à la tête du lit funèbre.

— 13. — L'enterrement ne devant avoir lieu que le quatrième jour après le décès, on a cru prudent de prendre des précautions pour assurer davantage la conservation du corps. M^e le Dr^r Coffin y a injecté, à cet effet, une certaine quantité d'alcool rectifié, mélangé de creosote, par une des artères du poignet droit.⁽¹⁾ Nous nous hâtons d'ailleurs d'ajouter que jusque-là il n'y avait aucune odeur, comme il n'y en a pas eu non plus les jours suivants. Les bras et les mains sont même demeurés d'une souplesse et d'une flexibilité remarquables.

Dans la journée on a fait ensuite tirer la photographie du regretté défunt, sur son lit funèbre ; mais le temps est très-sombre, et malgré tous les soins de M. Eugène, l'essai ne réussit pas au gré de nos désirs.

(1) Cette opération facile à faire et peu dispendieuse, permet, d'après ce qu'a assuré M. Coffin, de conserver un corps dans difficultés durant quinze jours ou trois semaines au moins.

Un autre procédé, employé avec plus de succès, nous permettra d'avoir bientôt dans toutes nos maisons la représentation fidèle de celui que nous pouvons regarder, avec notre V.H. Père ; comme fondateur de la Société du St. Cœur-de-Marie. Le Fr. Vital, revenu récemment de Maurice, et que l'on sait très-habile dans la sculpture, a pris dans la nuit, avec l'aide du Fr. Luc, l'empreinte de son visage, ainsi que celle de sa main droite, et à fait ensuite, près cette empreinte, une moulure parfaitement réussie : l'estatut de la figure, et jusqu'aux moindres rides de la peau, y sont exactement rendus. Le bon Frère s'occupe maintenant de faire un moule, qui permettra de le reproduire en buste, facilement et à peu de frais.

— 14. Dès le lendemain du décès, on s'est empressé de l'annoncer par télégramme à nos Ch. d'Europe. Durant la journée, on fit lithographier la lettre suivante, adressée par le R.P. Collin à toutes nos maisons

« Paris, le 17 janvier 1882.

« Mes bien chers Pères et mes très-chers Frères,
« Pour la seconde fois depuis un an, nous sommes orphelins. Notre très-Reverend et bien-aimé Père général a rendu sa belle âme à Dieu hier soir à 10 h. 3/4. Il a eu le bonheur de communier tous les matins jusqu'au dernier jour de sa longue et douloureuse maladie, et une demi-heure avant d'expirer, il avait encore sa pleine connaissance. Toutes les circonstances semblent s'être réunies pour rendre on ne peut plus affligeante pour tous la perte que vient de faire notre famille religieuse. Mais nous puiserons la force de nous résigner dans le souvenir des vertus de notre regretté défunt, si abandonné en toute chose à la divine volonté.

« Je n'ai pas besoin de vous recommander d'accomplir avec ferveur, pour le repos de son âme, ce que prescrivent les Constitutions. Vous prierez aussi tout particulièrement pour l'élection du Vicaire général, élection si importante dans les circonstances difficiles où nous nous trouvons. — Tout à vous, etc.

M. Collin.

Tous les Supérieurs de nos maisons de France, à l'exception des P.P. Gravière et le Bozec, retenus par leur état de santé, s'empresserent d'accourir aussitôt pour rendre avec nous les derniers devoirs à un Père universellement regretté.

On envoya aussi dans l'après-midi aux principaux journaux religieux de Paris, l'Univers et le Monde, la communication de cette douloreuse nouvelle. Ils s'empresserent de l'annoncer dès le soir même, dans les termes suivants :

Nécrologie.

Le C. R. P. Frédéric de Vavasseur.

« La Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur-de-Marie, si éprouvée l'année dernière par la mort de son Supérieur-général, le C. R. Père Schwindenhammer, vient de faire une perte nouvelle et bien douloureuse dans la personne de son remplaçant. Le C. R. Père Frédéric de Vavasseur, appelé au généralat il y a à peine cinq mois, a succombé dans la nuit de lundi 16, à une longue et cruelle maladie que rien ne faisait prévoir au moment de son élection, quoiqu'il fût déjà dans sa 71^e année.

« Originaire de l'île de la Réunion, c'est à lui qu'on doit la première idée d'une Congrégation destinée spécialement à l'évangélisation des noirs; et c'est cette idée qu'a réalisée le Vénérable P. Ebermann, en fondant en 1840 la Société du St-Cœur-de-Marie. Le R. P. de Vavasseur en est donc justement considéré comme l'un des fondateurs. Il n'a cessé d'en être l'âme et le cœur, en lui consacrant avec un dévouement admirable, sa longue et laborieuse existence. L'abnégation et le zèle, qui formaient le cachet de sa vie, l'ont rendu cher et précieux non seulement à tous ses enfants, mais encore à tous ceux qui l'ont connu.

« Cette perte sera vivement sentie en particulier par le clergé des colonies, dont il a été pendant plus de trente ans le guide et le père au séminaire du Saint-Esprit.

« Le service funèbre aura lieu le jeudi 19 janv., à 10 h. du matin, dans la chapelle du séminaire du Saint-Esprit, 30, rue St Bonon.

« P. S. Les personnes qui ne recevraient pas de lettre de faire-part, sont priées de considérer cette annonce comme en tenant lieu. »

Dès le jour même, on écrivit en outre des lettres particulières à Son Eminence le Cardinal Préfet de la Propagande, au Nonce

apostolique; aux Cardinaux et Archevêques de Paris, de Rouen et de Toulouse, à M^{gr}. Fava et à M^{gr}. Melannoy, aux évêques des diocèses dans lesquels nous avons des maisons, ainsi qu'au Ministre des colonies, pour leur faire part du coup qui venait de nouveau nous frapper. Tous ont bien voulu répondre depuis par des lettres aussi élogieuses pour notre regretté défunt que bienveillantes pour la Congr.

— 15 M^{gr} l'évêque de Grenoble, dès la première nouvelle du décès qu'on lui avait annoncé par télégramme, avait fait envoyer une dépêche par M. l'abbé Mérecoze, pour demander l'heure du service funèbre. On savait qu'il avait le désir d'y venir. Cependant, vu les menaces récemment portées contre les évêques qui quitteraient leurs diocèses sans l'autorisation ministérielle et les suspicions dont l'éminent prélat est tout particulièrement l'objet, on craignait qu'il ne pût s'absenter. Une nouvelle dépêche télégraphique reçue le mercredi soir, nous annonce son arrivée pour le lendemain matin à 5 h. Sa Grandeur arrive en effet à l'heure indiquée avec M. Mérecoze. C'est là, dit-elle, un devoir de filiale reconnaissance dont elle n'avait pas cru pouvoir se dispenser.

Un peu avant 9 h., le corps est déposé dans le cercueil, et à 10 h. commence le service, célébré par M^{gr}. Fava devant l'absence de l'illustre évêque de Grenoble prononce l'oraison funèbre du vénéré défunt. Ce beau discours, qui retrace en abrégé toute la carrière du S. R. Père, a duré plus d'une heure; tout l'auditoire l'a écouté avec le plus vif intérêt et la plus religieuse attention.

Une nombreuse assistance remplissait entièrement notre chapelle, quoiqu'on eût laissé le chœur disponible pour les hommes, depuis la table de communion jusqu'à près du Calvaire. Parmi les ecclésiastiques, on remarquait M. l'abbé Lagarde, Vicar général de Paris et archidiacre de Notre-Dame; M. l'abbé Jindre, également Vicar général et archidiacre de St-Denis; M. Petit, chanoine et secrétaire général de l'Archevêché; M. l'abbé du

Fougerais, Directeur général de l'œuvre de la St. Enfance ; M. Flabbe, Odumax, sous-Directeur général de l'Archiconfrérie de N. D. des Victoires ; M. M. Peretti et de Bonniot, chanoines de la Métropole, et membres du tribunal établi pour la cause du V^e Père, avec M. M. Bernard et Benoist, faisant partie du même tribunal ; M. l'abbé Davin, chanoine de Versailles, M. l'abbé de Broglie, plusieurs curés et autres ecclésiastiques de Paris, M. Quinard, ancien Promoteur du diocèse et curé d'Anteuil, Duby, curé de St. Nicolas des Champs, Brette, vicaire de Clignancourt, de Beuvron, aumônier du Val-de-Grâce, et plusieurs anciens élèves du Séminaire ou de la Cong^g, exerçant aujourd'hui le saint ministère à Paris ou dans les diocèses voisins, entre autres M. Crétin, vicaire à St. Germain-en-Laye.

On voyait aussi dans l'assistance les supérieurs ou des représentants de la plupart des Ordres religieux et des Clercs ecclésiastiques de la capitale : M. Jeand, Supérieur général de St-Sulpice, accompagné de M. Biel, directeur du séminaire de Paris, le R. P. le Doré, Supérieur général des Jésuites, avec le P. Hamon, supérieur de leur maison de la rue St-Jacques ; un des Assistants généraux de la Cong^g des Lazaristes, avec le Secrétaire général, M. Témartin, le R. P. Houlet, du tiers-ordre enseignant dominicain, Directeur de l'école d'Arcueil, des Pères Jésuites, Liquoriens, Capucins ; des Frères de la Société de Marie, de St-Vincent de Paul, des Ecoles-chrétiennes, etc.

Parmi les membres du clergé qui assistaient in regis à la cérémonie, se trouvait confondu l'ancien évêque de Bourbon, aujourd'hui chanoine de l'ordre des évêques à St-Denis, Mgr. Soulé. Ce prélat, qui demeure non loin de nous, à l'école Sté Geneviève, actuellement dirigée par l'un de ses anciens amis, M. l'abbé Darblay, est venu plusieurs fois demander des nouvelles du C.R. Père durant sa maladie ; et, quand il a su sa mort, il a pris soin de s'informer de l'heure du service funèbre. On avait en conséquence préparé un prie-Dieu pour lui dans le sanctuaire, pour le cas où il se présenterait en habit de

chœur; mais il est allé simplement se mêler à la foule.

Quant aux laïcs, nous mentionnons notamment M. le baron Le Vavasseur, avec d'autres membres de cette famille, parents du G.R. Père; M. Guy de Ferrières, président du Tribunal civil de St-Denis, à la Réunion; M. le duc de Trévise; M. Loubière, ancien Gouverneur de la Guyane; M. Faucon, chef de bureau à la direction des Colonies; M. de Savignon, compatriote et ami d'enfance du G.R. Père, M. de Gaillande, vérificateur des Douanes à Rouen et aussi l'un de ses intimes amis; des représentants des conférences de St-Vincent de Paul, de l'œuvre de la Propagation de la foi, etc., etc.

La nef ainsi que la tribune du milieu étaient remplies par un grand nombre de dames et de religieuses de divers Instituts, de St-Joseph, de St-Vincent de Paul, de l'Immaculée-Conception, des servantes du St-Cœur de Marie, sans parler d'autres personnes de toute condition, venues de bonne heure afin de s'assurer une place.

— 16. Pour l'enterrement, on a suivi ce qui avait été pratiqué l'an dernier, aux funérailles du G.R. P. Schwindenhamer. Peu après le service funèbre, le cercueil est transporté à Chevilly dans un modeste fourgon de 5^e classe. Le P.P. Grizard et Gennet l'accompagnent en surplis dans la voiture mortuaire. Toute la Côte du St-Cœur-de-Marie vient au devant du corps jusqu'à la route de Fontainebleau et le conduit processionnellement jusqu'à la chapelle de l'établissement. Tous sont heureux de rendre à leur tour aux restes mortels d'un Père vénéré, le tribut de leur tendre affection. La bière est déposée dans la chapelle sous un catafalque, et l'on chante les matines et laudes des morts. Toute la reste de la journée et dans la matinée du lendemain, les membres de la Côte se succèdent pour prier auprès du précieux dépôt confié pour quelques heures à leur piété filiale. Durant la nuit, les scolastiques continuent ces prières sans interruption, suppliant la miséricorde divine pour leur bien-aimé Père défunt, mais l'invoquant aussi, dans leur cœur, afin de devenir ses dignes enfants.

Le service d'enterrement devait avoir lieu le vendredi 20 janv., à 9 h. 1/2. Dès la veille, quelques Supérieurs des maisons de France s'étaient rendus à Chévilly. Les autres y vont le matin de bonne heure, avec les Pères et les Frères de la maison de Paris. M. M. les curés de Villejuif, de Chévilly et des paroisses environnantes, ainsi que plusieurs religieuses de différentes C. tés, de Châlais, Sarue, Villejuif, avec un certain nombre d'autres personnes, viennent unir leurs prières aux nôtres. Le temps un peu froid, mais sans pluie, favorise ce pieux concours. C'est, par ailleurs, un vrai temps de deuil. Le ciel est gris, sombre, et sans soleil depuis plusieurs jours. Ce matin, les plantes et les arbres se sont revêtus d'une couche épaisse de givre, comme un blanc linceul.

Ce service est célébré par le R. P. Emonet, assisté des P. P. Sundhauser et Jauny, comme diacon et sous-diacon. Après l'absoute, on se dirige processionnellement, au chant funèbre du Misericorde, vers le cimetière de la paroisse. Le cercueil est porté par quelques Pères, aidés par des Frères, et relayés ensuite par des novices et des scolastiques. Les petits postulants marchent à côté, portant les couronnes offertes en hommage à la mémoire du regretté défunt.

La fosse qui doit recevoir sa dépouille mortelle a été creusée tout à côté de celle du Père également vénéré que nous avons eu la douleur de perdre l'an dernier, et préparée de la même manière. On y a disposé un petit caveau en briques, qui doit être recouvert d'une grande pierre tombale pour protéger la bière. C'est encore le F. Juste qui a exécuté ce travail.

Les tombes de ces deux Pères bien-aimés se trouvent à main gauche en entrant, à l'ombre de la grande croix du cimetière. Ils reposent là tout près l'un de l'autre, après avoir si longtemps travaillé de concert pour la gloire de Dieu, le bien de la Congrégation et le salut des âmes. Dans cinq ou six ans, nous l'espérons, nous aurons le bonheur de transférer leurs restes dans l'ossuaire de la C. t. du St Cœur de Marie;

et de les déposer — à côté de ceux de notre Vénérable Père

Pour rendre plus sensible encore cette pensée de l'intime union de ces deux chers défunts dans la vie et en la mort, on voit, d'après le plan proposé par M. Eugène, entourer leurs tombes d'une simple et même grille en fer. Et au bas de la croix en pierre, élevée au milieu, on fera graver, sur une plaque en marbre, ce texte emprunté par l'église au livre des Rois pour la commémoration des ss. Apôtres Pierre et Paul. *Quonodo in vita sua dilexerunt se, ita et in morte non sunt separati... De même qu'ils ont été unis dans la vie par les liens de la charité, de même ils n'ont pas été séparés dans la mort.* Aux deux côtés de la croix, seront deux petites pyramides en pierre, couronnées de vases de fleurs, et portant les épigraphes des vénérables défunts.

Le C. R. Père Le Vavaudcœur avait fixé lui-même celle de son regretté prédecesseur. Elle est ainsi conçue :

Louis - Ignace Schwindenhammer,

3^eme Supérieur Général

de la Congrégation du St Esprit et du St Coeur de Marie,

décédé le 6 Mars 1881

Misit me ut perficiam opus ejus. (Jean. IV., 34.)

Opus consummavi quod dedisti mihi (Jean. XVII. 4.)

Sur la tombe du C. R. Père que nous venons de perdre, on doit mettre l'inscription suivante :

Pierre Louis Frédéric Le Vavaudcœur,

3^eme Supérieur Général

de la Congrégation du St Esprit et du St Coeur de Marie,

décédé le 16 Janvier 1882.

Mibi vivere Christus est et mori lucrum. (Phil. 1. 21.)

Taupeiris evangélizare misit me. (Luc. IV. 16) — Sic statim in domino, carissimi. (Phil. IV. 4.)

Ces paroles résument sa vie toute entière, les ardentas aspirations de son âme et les derniers conseils qu'il nous a laissés.

— 17. Le service de huitaine, prescrit par les Constitutions, a été célébré à la Maison Mère le jeudi 26 février à 9 h. La Messe n'a été chantée par le P. Léon Le Vavasseur. Un certain nombre de personnes de la ville; quelques ecclésiastiques et plusieurs religieuses des communautés voisines sont venus s'y assister.

Le lendemain, un autre service a eu lieu à Chevilly. C'est le P. Grizard qui a officié.

Les Sœurs de St. Joseph ont voulu elles-mêmes offrir à la mémoire de celui qu'elles regardaient aussi comme leur vère, le tribut de leur piété filiale, en célébrant à leur Maison-Mère, pour le repos de son âme un service solennel, comme elles l'avaient fait l'an dernier, à la mort du R. P. Père Schwindenhammer. Le sanctuaire de leur belle église était tout couvert de tentures noires; et au haut de la nef était dressé un grand catafalque, tout brillant de lumières. M. l'abbé Vayarde, Supérieur ecclésiastique de ces religieuses dans le diocèse de Paris, a tenu à chanter lui-même la Messe, célébrée à 8 heures. Le R. P. Emonet y assistait avec les R.R.P. P. Delaplace, Barillec et Daby. Quelques séminaristes les y avaient accompagnés pour faire les fonctions de diaconie et sous-diaconie, etc.

— Depuis la mort du C.R. Père, plusieurs feuilles religieuses de Paris et de la Province ont consacré à sa mémoire des articles névrologiques plus ou moins considérables. Malgré l'étendue du discours de Mgr. Favre; l'Univers l'a donné en entier dans ses colonnes, en le faisant précéder de quelques lignes, dues à la plume de M. Rastoul, qui assistait aux obsèques.

La Semaine religieuse de Paris a publié aussi la plus grande partie de ce discours (n° du 28 janv.) Dans son numéro précédent, elle avait donné sur le C.R. Père une courte notice, qui a été ensuite successivement reproduite par les Annales de l'Archiconfrérie de St. des Victoires, (n° de fév. p. 48) par la France illustrée de M. l'abbé Roussel, (n° du 11 fév.), etc. Le P. Bailly

192.

en a publié une autre dans le 'Pelerin' (28 janv.)

Ces deux dernières publications ont joint à la notice un portrait du C. R. Père, fait d'après sa photographie et assez bien réussi, surtout celui de la France illustrée. Nous espérons pouvoir le donner en tête de la brochure, contenant l'éloge funèbre prononcé par Mgr l'évêque de Grenoble et qui doit être prochainement envoyée aux Cétes.

Les Missions catholiques doivent également reproduire ce même portrait, en y joignant un article sur le C. R. Père au point de vue spécial des Missions.

Pretiosa
in conspectu Domini
mors
sanctorum ejus.

Avis.

Opuscl.-27

— Ainsi qu'il est dit dans la notice précédant le discours de Mgr Fava, on a la pensée de publier, dès qu'il sera possible la biographie du C.R.P. le Vavasseur. Nous prions nos confrères de vouloir bien aider à l'exécution de ce travail d'un si grand intérêt pour tous, en envoyant les renseignements et les détails qu'ils pourraient avoir à fournir ou qu'ils seraient à même de recueillir. Ces renseignements doivent être envoyés à part de la correspondance, en forme de simples notes⁽¹⁾.

— Grand nombre de nos confrères ont demandé la photographie de notre cher Père défunt, qui n'avait pas encore été distribuée jusqu'ici. Nous sommes heureux de pouvoir leur dire que l'on s'occupe de satisfaire à ce pieux désir. On prépare en ce moment de petites feuilles portant avec sa photographie quelques-unes de ses dernières paroles.

—(1) Il serait bon de joindre à ces renseignements les lettres du C.R. Père pouvant offrir un intérêt particulier, au point de vue de sa vie de son esprit ou de ses vertus.

Maison-Mère, 15 fév. 1882.



N°148.

Mars 1882

BULLETIN

Maison-Mère.

Election du R. P. Emonet
comme Vicaire général de la Congr.
20 janv. 1882.

Toutes les C'tés ont reçu la lettre circulaire adressée par le R. P. Emonet aux membres de la Congr. sous la date du 5 janvier, à l'occasion de son élection comme Vicaire général. L'élection avait été fixée par le conseil au vendredi 20 janv., manière à laisser aux supérieurs des maisons de France une facilité de retourner pour le dimanche dans leurs C'tés.

La réunion des Pères appelés à prendre part à cet acte, s'est tenue en la Maison-Mère à Paris, quelques jours après l'enterrement du C. R. Père défunt, à 3 h. de l'après-midi, sur la convocation et sous la présidence du R. P. Assistant. S'y trouvaient, conformément aux Constitutions, tous les membres faisant partie de droit du Chapitre général et alors présents à la Maison-Mère, à savoir : R. R. T. P. Collin et Emonet, Assistants généraux; Delahaye, Libermann, Burg et Barillec, Consultateurs; les P. Turenne et Grizard, le premier, comme Procureur général,

et le second comme Maître des novices clercs ; les P. P. Hubert, Supérieur de la C^eté de Cellule ; Sundhauser, Supérieur de la C^eté de Rambervillers ; et Jégou, Supérieur de la C^eté de N.D. de Langl.

Après la récitation des prières d'usage, le R. P. Collin désigna comme Secrétaires, avec l'approbation de l'Assemblée, les R. R. P. P. Delaplace et Barillec, chargés de cette même fonction à la Maison-Mère ; et comme Scrutateurs, les P. P. Guizard et Jégou, les plus jeunes des membres de la réunion.

On procéda alors immédiatement aux votes, suivant qu'il est prescrit dans les Constitutions, et, dès le premier tour de scrutin, les suffrages se réunirent sur la personne du R. P. Emonet. Le R. P. Collin lui céda aussitôt la présidence, en le déclarant Vicaire général de la Cong.

Le R. P. Emonet dit qu'il lui fallait bien accepter la charge qui lui était imposée ; et qu'il l'acceptait avec confiance, reconnaissant dans les suffrages de ses confrères l'expression de la volonté divine : « Je compte, d'ailleurs, ajouta-t-il, sur les bonnes dispositions de tous pour me faciliter la tâche qui m'est confiée ; je compte surtout sur le concours du R. P. Collin et des autres membres de l'Administration générale, dont j'ai pu apprécier, depuis mon arrivée à la Maison-Mère, le dévouement et la parfaite union, conformément à notre devise : cor unum et anima una.

Aussitôt après, on a fait appeler au salon, où l'on se trouvait réuni, tous les Pères présents dans la C^eté, pour leur communiquer le résultat de l'élection ; et le R. P. Vicaire nous a tous embrassés avec une paternelle affection.

Pouvoirs

accordés par le St^e Siège au R. P. Vicaire général
et communiqués par-lui aux Pères.

5 fév. 1882.

Déjà lors de la nomination du R. P. Emonet comme Assistant, le C^e R. Père défunt avait fait demander pour lui à la S. C^e de

la Propagande, par le P. Eschbach, l'autorisation d'accepter cette fonction. La charge de Préfet apostolique de la Guyane, que le St. Siège lui avait confiée, rendait cette autorisation nécessaire. Son Eminence le Cardinal Simeoni voulut bien l'accorder tout aussitôt; et il ajouta avec beaucoup de bienveillance que le R. P. Emonet ne devait cependant pas donner encore sa démission de Préfet apost. de Cayenne, mais attendre, en faisant prolonger son congé en France, que la question du choix de son successeur fut arranjée de concert avec le Gouvernement. (lett. 19 nov. 1881.)

Aussitôt après l'élection du Vicaire général, le R. Père Collin en informa le Cardinal Préfet de la S. C. de la Propagande, par lettre du 24 juan., en le priant, au nom des Pères du Chapitre, de vouloir bien confirmer, pour la nouvelle charge confiée au R. P. Emonet, l'autorisation précédemment accordée pour son élection comme Assistant. Son Eminence y a donné son plein assentiment; et elle a daigné même obtenir par écrit du Souverain Pontife, pour le R. P. Vicaire général, avec la faculté de rester en France tant qu'il conservera le titre de Préfet apostolique de la Guyane, les pouvoirs et priviléges précédemment accordés aux Supérieurs généraux de l'Institut.

Nous donnons ici le texte de ce rescrit, qui a pour la Congrégation et tous ses membres un intérêt d'autant plus grand qu'il étend et élargit, sur plusieurs points, les pouvoirs que nous avions antérieurement.

Ex Audientia S. Sini diei 5 Februarii an. 1882.

S Smis Dominus Noster Leo Divina Providentia P. P. XIII, referente me infra scripto S. Congregationis de Propaganda Fide Secretario, R. P. Ambrosio Emonet Praefecto Apostolico Gujanæ Gallicæ, nuper electo Vicario Generali Congregationis S. Spiritus et Immaculati Coris Mariae sequentes facultates benigne concedere dignatus est, durante munere, prout concessae fuerant ejus praedecessori, cum potestate eas omnibus suae societati addictio communicandi, prout in Domino opportuniū judicaverit.

1º Manendi extra limites Praefecture apostolicae Gujanæ Gallicæ.

2º Benedicendi cruces, sacra numismata et coronas precatorias cum applicatione consuetarum indulgentiarum et etiam earum quae D. Birgittae nuncupantur.

3º Applicandi crucibus indulgentias Viae Crucis, ab iis Christi fidelibus lucrandas qui physice vel moraliter impediti stationes Viae Crucis visitare nequeunt, dummodo ante has Cruces vel orationes proprias Viae Crucis vel alias vocales preceo arbitrio Benedicentis statuendas recitaverint.

4º Benedicendi et imponendi scapulare coeruleum Beatæ Mariae Virginis et scapulare rubrum, nec non scapularia Sanctissimæ Trinitatis et Septem Dolorum Beatæ Mariae Virginis.

5º Legendi et retinendi libros in Indice positos, iis non exceptis, qui contra religionem ex professo tractant, non tamen obscenis ex professo.

6º Benedicendi paramenta et sacra utensilia in quibus sacra unctione non requiritur, sive pro Ecclesiis vel Capellis Congr̄is, sive pro iis, quarum cura ab ordinariis locorum memoratae Congregationi committitur.

7º Permittendi sodalibus et etiam Presbyteris missiones aut colonias Congregationi concretitas petentibus aut ex iis redemptibus, caribus vescendi, diebus probatis, durante maritimo itinere.

8º Permittendi predictis Missionariis celebrationem Missarum in mari super altari portatili, etiam sine adstantia presbiteri aut diaconi dummodo vel lum adit irreverentiae periculum.

9º Permittendi pro diversis dominis Congregationis ut omnes et singuli Communianti quocumque titulo adscripti sacram Communionem suscipere possint in Missa Noctis Nativitatis Domini, caute tamen ut nullum adit irreverentiae periculum.

10º Fruendi indulto altaris privilegiati ter in hebdomada.

11º Benedicendi coronas precatorias Septem Dolorum et Immaculatae Conceptionis, siisque applicandi proprias Indulgentias.

12º Benedicendi cingula in honorem S. Iosephi C. Sponsi B. M. V. cum applicatione indulgentiarum propriarum, et induper eisdem cingulis indulgentias et privilegia applicandi cingulis, quae alumni recipiunt in die restitutae ad exercitandam eorum devotionem in S. Josephum utpote Societatis Patronum.

Notum Romæ ex Act. S. Congregationis die et anno ut supra.

Gratia quocumque titulo.

J. Mazotti, Secr̄us

— Le R. P. Vicaire général nous autorise à déclarer ici, de sa part, qu'il communique à tous les Pères les Pouvoirs contenus en ce Réscri^t, suivant les déclarations précédemment promulguées au Bulletin (Tome IX, p. 1 et suiv.).

1^e: Ces pouvoirs, relatifs aux bénédic^{tions} et applications d'indulgences, sont accordés à tous les Pères; cependant, dans l'intérieur de nos C^lés, ainsi que dans nos chapelles, l'exercice en est principalement réservé au Supérieur; et les simples membres ne doivent alors en user qu'avec son autorisation expresse ou présumée.

2^e: Cette dernière restriction s'applique spécialement au pouvoir de bénir les ornements et vases sacrés dont il est question au n^o 6. Il convient que cette bénédiction soit faite par le Supérieur ou son remplaçant. D'après les précédents Réscri^{ts}, elle leur était même absolument réservée.

3^e: Parmi les pouvoirs qui ont été notablement étendus, on remarquera celui qui concerne la bénédiction des cordons de St Joseph. On sera heureux sans doute de voir que les nombreuses indulgences accordées à ce pieux insigne de dévotion envers l'auguste époux de Marie peuvent être appliquées au cordon qui fait partie de notre costume.

4^e: Quant à la lecture et à la conservation par devers soi des livres à l'index, la permission n'en peut être accordée, selon nos Constitutions, que pour des raisons spéciales et sur une demande écrite du membre qui en a besoin. (C. 53. III.)

5^e: Enfin, il n'est pas inutile de faire remarquer que le Réscri^t ci-dessus ne mentionne que les pouvoirs accordés à titre temporaire et renouvelable. Il en est plusieurs autres qui ont été accordés à la Congr^e, ou à celui qui remplit la fonction de Supérieur général, sans désignation de personne, et qui continuent toujours de subsister. Telles sont, par ex., les concessions d'indulgences le jour de la Profession ou dans nos retraites, les facultés relatives aux ordinations, le pouvoir de nous confesser mutuellement, et autres indiquées au catalogue publié dans le Bulletin n^o 75. (Tome IX, p. 1.)

La Fête du 2 février à la Maison-Mère.

Il y avait à peine quinze jours que nous étions orphelins quand nous avons eu à célébrer la fête du 2 février. Au souvenir de notre V.º Père s'associait naturellement le regret du Père bien-aimé qui le faisait si bien revivre parmi nous, et que nous avions en la douleur de perdre. Dès avant sa mort, il avait lui-même désigné le R. P. Simonet pour faire au cœur de Marie la conférence traditionnelle. Depuis son élection comme Vicaire général, cette tâche lui appartenait à un titre particulier.

Dans cette conférence, le R. P. Simonet a réuni, avec beaucoup d'à propos, le souvenir de nos trois Supérieurs défunts, en caractérisant la mission de chacun d'eux dans la Congrégation. En abordant son sujet, il s'est inspiré de cette parole de St Augustin dans un sermon sur St Cyprien : Ecclisia praeul dubium Eccllesia fuit, non domino cadentis, sed desiderio recedentis, semper cupiens videre praesentem tam bonum Rectorem atque Doctorem.

« Il y a trente ans, dit-il, la maladie et la mort de notre St Fondateur nous avaient tous jetés dans une profonde affliction. Voilà que cette affliction s'est changée en joie, et que le jour de sa mort est devenu pour nous un jour de fête.

« Aujourd'hui cependant, cette fête est mêlée de tristesse car la Congrégation porte le deuil pour la 3ème fois : elle est triste sans aucun doute, non pas de ce que son bien-aimé Supérieur général n'est plus ; car elle ne saurait s'affliger de ce qu'il a trouvé la vie dans la mort, in morte vita ; pour lui, il l'a répété bien des fois, mourir était un gain, morti lucrum. Non domino cadentis, la perte n'est pas pour lui ; elle est pour la Congrégation qui en a été privée ici bas, sed desiderio recedentis, tandis qu'il aurait voulu avoir toujours à sa tête un si bon supérieur et si bon Maître, semper cupiens videre praesentem tam bonum Rectorem atque Doctorem.

„ La Congr^e est donc triste, et voici que notre affliction s'est convertie en douce joie, parce que nous avons la confiance que notre bon Père jouit au Ciel, avec notre pieux fondateur et son vénéré successeur, de la récompense de ses travaux. Quo^s affligerat sollicitudo certaminis, consolata est corona victoris. Et ainsi ce jour de deuil devient aussitôt un jour de sainte réjouissance, die que isto gaudere nobis concessum est, non lumenet.

„ Chacun de nos trois Supérieurs défunt^s a eu une mission providentielle par rapport à la Congr^e, et aujourd'hui nous devons les comprendre dans un même sentiment de reconnaissance, d'amour et de vénération.

„ Dieu a fait, par eux, pour la Congr^e, ce qu'il a fait par lui-même, dans la création de l'homme. Dans cette création, il y a eu, en effet, de la part de Dieu, comme une triple action : la formation du corps de l'homme, la création de son âme, l'infusion de la grâce. Or, il semble que chacun de nos Supérieurs généraux a eu, dans la formation et dans la Constitution de notre Institut, une mission analogue à chacune de ces actions divines.

„ Le Vénérable Père, en effet, a donné à la Congr^e son âme, son esprit, sa vie propre. Il lui a inspiré ce souffle de vie surnaturelle qui il avait lui-même reçue de Dieu si abondamment. *Inspiravit in faciem spiraculum vitae.* Cet esprit se trouve renfermé dans sa Règle provisoire, ses écrits divers, ses exemples surtout.

„ Mais Dieu, qui a pétri le corps de l'homme de sa main divine, ne dédaigne pas de susciter pour l'organisation des Congrégations religieuses, en tant que corps, des hommes ayant à cet effet une mission spéciale. Car, de même que la constitution physique et le tempérament influent considérablement sur la vie d'un individu, sur ses inclinations vertueuses ou vicieuses, ainsi la bonne organisation d'une Congrégation religieuse a une importance considérable pour le maintien de son esprit, pour la conservation de la ferveur et de la régularité

Or, pour notre Cong^r, cette mission a été évidemment celle du C. R. Père Schwindenhammer. C'est lui qui lui a donné un corps de règle, une organisation propre à conserver en elle l'esprit de notre St. Fondateur. Aussi semble-t-il nous dire à chaque instant: gardez la Règle et la Règle vous gardera.

Quant au C. R. Père Le Vavasseur, il a eu, on peut le dire, par rapport à la Cong^r, le rôle de la grâce. Sa grâce, elle est à la fois prévenante et concomitante. Or, c'est le C. R. Père Le Vavasseur qui a eu, on le sait, la première idée d'une œuvre pour les noirs. Il a fait don de cette idée à notre Vénérable Père; et c'est ainsi qu'il a été comme la grâce prévenante dans la Cong^r du St-Cœur de Marie. Il a fait don ensuite au C. R. Père Schwindenhammer, pour le développement de la Cong^r, de son activité, de son zèle, de son dévouement. Il lui a sacrifié, pour mieux l' aider, ses idées et ses vues personnelles avec une admirable abnégation, le secondant dans sa mission, comme le fait en nous la grâce concomitante.

En outre; dans son court passage à la supériorité, le C. R. Père Le Vavasseur a été dans la Cong^r, comme la grâce sensible, cette grâce qui console, rassure, encourage, fortifie. Aussi bien qu'il ait été peu de temps Supérieur général, nous n'avons nullement à regretter son élection. C'était dans les desseins de Dieu, le complément de sa mission providentielle au sein de la Cong^r.

« Ce que nous avons maintenant à faire, ajoute le R. Père Vicaire, c'est de conserver avec soin l'héritage qui nous a été transmis avec tant de sollicitude par nos Pères défuntos. Cet héritage, c'est l'esprit de notre Vile Fondateur, que le C. R. Père Schwindenhammer a comme en chassé dans les Constitutions, et que le R. Père Le Vavasseur nous a laissé après lui. »

— Cet esprit, le R. P. Vicaire le résume en ces deux points qui ont fait l'objet principal de son entretien:

C'est en 1^{er} lieu, un esprit de modestie et d'humilité; un au zèle le plus fort et le plus constant;

C'est en 2^{eme} lieu, un esprit de sacrifice et d'abnégation,

uni à une vie toute de paix et de suavité.

Cel^e était notre Vénérable Père ; tels aussi doivent être ses enfants.

Cette conférence, que tout le monde a écoutée avec le plus vif intérêt, a duré environ trois quarts d'heure. La Côte toute entière, Pères et Frères, novices et scolastiques, y assistait. On était assis dans la grande salle du scolasticat, disposée et ornée avec soin, pour la circonstance. Cette douce journée, favorisée d'un beau temps, s'est terminée par le salut solennel du Très-Saint-Sacrement, donné par le R. P. Vicaire. Nos frères absents n'ont pas été oubliés dans les prières. On a prie pour la Congr pour ses membres et toutes ses œuvres, et spécialement pour nos chères Missions d'Afrique.

Côte de St Joseph de Beauvais.

Mai 1878 - Janv. 1882.

- 1. Archiconfrérie Messager. Confirme affiliée — 2. Frères. Pensionnat. Institut agricole. École normale. — 3. Conférences de St Vincent de Paul. — Loterie, dons des ministres — 4. Cercle cathol. Nombre, bien. — 5. Clercs de St Joseph — 6. Visites. Évêques, religieux, etc. — 7. Ministères divers. Pouvoirs. — 8. Mort de Mgr Obrie. — 9. Services pour nos sup^{rs} défunts

Bull. de la Côte. — 1. « L'œuvre principale de notre Côte, encore qu'elle ne soit pas la plus saillante, est et sera toujours l'Archiconfrérie de St Joseph. Or, le concours des pèlerins est assez faible. Le sanctuaire de l'Archiconfrérie étant en même temps la chapelle de l'établissement des Frères, doit, pour des raisons disciplinaires que l'on comprend, demeurer et demeure fermé sur la rue, la plus grande partie de la journée ; alors il n'est accessible que par l'intérieur de la cour des Frères, et de là, une situation peu faite pour attirer les fidèles. De plus, aux offices, les élèves des Frères, dont le chiffre va toujours en augmentant, remplissent la chapelle ; et les clercs de St Joseph eux-mêmes

n'y trouvent plus de place, encore moins les étrangers.

La difficulté de cette situation est telle que, n'avait été le Messager de St Joseph, l'Archiconfrérie serait déjà tombée de déperissement si le Messager est donc le sang dont la circulation maintient la vie au corps. Aussi nous efforçons-nous de l'alimenter de la façon la plus substantielle. Ce bulletin se tire à 5,500 exemplaires, et comme il est envoyé à des confréries particulières affiliées à l'Archiconfrérie, à des communautés, pensionnats, groupes divers de lecteurs, on peut dire qu'il passe en cent mille mains. Il en est de même de l'Almanach de St Joseph qui est imprimé, chaque année, à 10,000 exemplaires.¹⁾

On a pu remarquer depuis quelque temps, que le Messager renferme souvent des nouvelles de nos Missions, des correspondances et des articles intéressants dus à ceux de nos Pères qui y sont employés. C'est une publicité qui profite à la fois au Messager et à nos Missions elles-mêmes. Notons toutefois que nous ne pouvons donner à cette revue un caractère de bulletin officieux de la Congr^e, encore qu'elle soit rédigée par un Père. Il y a dans le choix des articles une discréption très-prudente à garder pour n'éveiller aucune susceptibilité.

Le chiffre des confréries particulières affiliées à l'Archiconfrérie s'élève aujourd'hui à 840, et celui de nos associés à environ 1 million et demi. En janvier 1879, il y avait 780 confréries affiliées; c'est donc depuis une augmentation de 60.

Il est envoyé, chaque année, au banquier entre quatre et cinq mille intentions de messe, et demandé à peu près le même nombre de cierges ou lampes, les recommandations et actions de grâces se chiffrent par millions; les ex-voto, tant ceux que marbres, varient de 20 à 30. Le budget de l'œuvre est de 32,000 F., sans compter celui des élèves de St Joseph, qui dépasse cette somme.

1) Avec l'autorisation du R. P. Embour, le P. Simbou vient de faire paraître une vie populaire de Pie IX, déjà publiée en articles dans le Messager. Cet ouvrage intéressant et spécialement recommandé par Mgr Tava, se vend au profit de l'œuvre.

— 2. « La 1^{re} œuvre annexée à l'Archiconfrérie est celle de l'aumônerie des Frères. Actuellement, ce sont les P. P. Gommenzinger et Lutz, qui sont chargés de ce service; où précédent les P. P. Orinel, Buguel et Aymonier ont aussi fait un grand bien. Il y a là, avec 40 ou 50 Frères des Ecoles chrétiennes, et 20 ou 30 domestiques, trois catégories d'élèves, formant un effectif d'au moins 450. Ce sont, pour la plupart, de grands jeunes gens, capables de recevoir une solide direction. »

« Notons surtout l'institut agricole, comptant, cette année, 145 jeunes gens qui appartiennent soit à la noblesse, soit à des familles de grands cultivateurs. Notons également l'Ecole normale qui a 120 aspirants au brevet d'instituteur. Cette école normale est encore entre les mains des Frères, comme celle des filles entre les mains des Sœurs de St. Joseph. Mais la loi, la divine loi, oblige le département à créer des écoles normales laïques de jeunes gens et de demoiselles; et voici qu'on a voté un million dans ce but. Actuellement, on ne dépense de ce chef que 20,000 f. par an. Après la dépense d'un million en constructions, il faudra encore deux choses: le matériel scolaire et puis le personnel. Celui-ci coûtera certainement pour les deux écoles plus de 100,000 f. par an. Qu'on dise encore si tout cela n'est pas gratuit! En attendant il nous est toujours donné de faire quelque bien à cette jeunesse scolaire. »

— 3. « A l'aumônerie des Frères se joint la direction religieuse d'une Conférence de St. Vincent-de-Paul, recrutée parmi les plus grands jeunes gens. Son budget annuel est de 1500 à 2000 f. en argent, sans compter les vieux habits. Chaque vendredi, les jeunes conférences de St. Vincent de Paul vont, sous la direction d'un professeur ou d'un aumônier, visiter les familles pauvres de la ville et faire ainsi l'apprentissage de la véritable charité. La Conférence habille les enfants indigents pour la messe et l'école; surtout pour la 1^{re} communion. Elle a même voulu souscrire pour une demi-lourde de 250 f. en faveur d'un élève de St. Joseph, se destinant au

dioce se. On fait tous les ans une loterie qui remonte la cuisse d'une somme de 1000   1200 f.

« Au sujet de cette loterie, il nous est arriv  l'an dernier une aventure assez  trange. La Pr fecture n'avait donn  l'autorisation qu'elle refusait   celle de la St  Enfance. La pensee nous vint alors de fraterniser, en invit nt cette  uvre   greffer 3000 billets sur notre loterie autoris e. Ce compromis marcha   merveille, lorsqu'une descente de la police nous fit voir que notre avis n' tait pas partag  de tout le monde. Nous donn mes   la police les renseignements qui nous parurent   propos, et m me on proposa de les mettre par  crit; mieux encore nous r dig mes nous-m mes le proc s-verbal. C' tait un b ail tout fait: la police fut reconnaissante. Aussit t, sans attendre la r ponse du minist re, nous battimes le tirage, de sorte que la police, revenant quinze jours apr s, se trouva en face de la r alit  des faits accomplis. — Trop tard, Messieur le tour est jou . — Et vous le dites en riant, r pliqua M. le Commissaire, vous feriez mieux de le regretter. — Comment cela? — Vous allez voir... » — Et en disant, le bon Commissaire fit de balancer deux magnifiques vases de S vres, offerts par M. Ferry et Cunquet. Ils ´taienr splendides   la vue et tout embaum s du parfum  lectoral, car on ´tait alors en juillet. Quoi qu'il en fût, on ne refusa pas les dons. Il ´tait trop tard pour l'an dernier, il ne l'est pas pour cette ann e. Et comme   la pr fecture on voulait encore nous interdire la loterie, il a suffi d'annoncer que le gros lot a ´t  donn  par le minist re pour faire tomber toute difficult . »

— A. Notre cercle catholique tient toujours; et m me les temp tes, les assauts l'ont grandement aff rm . Ses offices sont beaucoup plus fr quent s que dans les commencements, les communions plus nombreuses. Qu'il suffise de dire que nous sommes arriv s   avoir parmi nos bons ouvriers, un groupe de 5   6 qui, se levant de grand matin, assistent chaque jour   la St  Messe avant de commencer leur journ e de travail et dont entr s pieusement

ans la Confrérie du St. Rosaire. Le chiffre des membres se tient entre 80 et 100, et un règlement sévère y est observé. Mgr Denuelle avise l'œuvre de tout son pouvoir; le clergé et les meilleures familles la soutiennent de leurs souscriptions et de leurs sympathies.

Il se fait au cercle, outre un sermon à la Messe du Vendredi, des conférences le soir sur des sujets divers, littéraires, industriels, scientifiques, religieux. Chaque soir, il y a aussi, pour les adultes, des cours de lettres, de sciences et de dessin linéaire; de temps en temps, des soirées amusantes. Il y a encore, chaque année, un pèlerinage à un sanctuaire de la Très-Sainte-Vierge, un tirage d'un arbre de Noël, quelques grands saluts, une réunion solennelle présidée par Monseigneur.

« Nous sommes entrés également dans la voie des institutions coopératives et économiques. On achète le charbon par wagon, du vin et autres denrées en gros, que l'on donne aux ouvriers au prix coûtant. Il y a là pour eux des économies notables, et l'assurance d'avoir de bonnes fournitures. C'est aussi que les pensées religieuses, charitables et utilitaires se donnent la main pour consolider cette belle institution. »

— 5. « L'œuvre importante des Clercs de St. Joseph est enfin égagée des difficultés de ses commencements. Fondée en 1875 avec 7 apostoliques, elle en comptait 12 en 1877, et aujourd'hui notre chiffre est de 40.

« Parmi ceux qui sont sortis fidèles à leur vocation, 28 sont entrés dans la Congrégation; deux autres ont choisi l'ordre de St. Benoît, deux le séminaire d'Haïti, à Pont-Château, un l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, et 10 se sont répartis entre les trois séminaires de Beauvais, de Versailles et de Strasbourg.

« Durant ces cinq à six dernières années, St. Joseph a bien bâti sa petite pépinière de futurs apôtres que des acquisitions et constructions pour une somme de plus de 100,000 francs ont dû être faites et payées, en dehors des besoins courants, qui ont nécessité une somme à peu près égale. C'est donc un budget annuel de 30 à 40,000 francs que St. Joseph nous envoie, sans que

nous ayons chez nous le premier centime.

« Avec de telles ressources on ne manquera pas de se demander pourquoi nous n'aurions pas, non seulement les 50 apostoliques que nous espérions au début, mais un nombre plus élevé. C'est qu'alors le chiffre de 50 nous paraîtrait même impossible à atteindre. C'eut été une témérité de préparer des locaux, coûtant très-cher, et qui n'eussent pas été remplis. Si cours des événements ne nous permet pas de songer pour le présent à des agrandissements. Mais si St Joseph nous laisse au cœur la ferme espérance que dans un avenir peu éloigné, nous aurons une centaine d'apostoliques. Nous pourrons alors assurer à nos ecclésiastiques un contingent annuel de 20 à 30 sujets. Il n'est personne d'entre nous qui ne voit le caractère providentiel de notre œuvre, arrivant au moment où le recrutement de nos maisons de formation, pour des raisons diverses, est devenu si difficile. Aussi comptons-nous sur le concours efficace de nos frères.

« Quant aux dispositions de ces chers enfants, on ne peut que répéter ce que dit le dernier compte rendu de l'œuvre. (Compte rendu de 1880, p. 2 et 3.)

« Nous avons le bonheur de constater que l'esprit de l'œuvre apostolique, de générosité et de sacrifice de nos jeunes gens, loin de se laisser effrayer par la tempête qui gronde, grandit au contraire et s'élève, sous la grâce de St Joseph, à la hauteur de ce saint enthousiasme qu'on aime à trouver dans le cœur de la jeunesse. Quand nous avons exposé les périls qui attendent en ces mauvais jours les ministres de Dieu, surtout dans la vie religieuse; nous avons invité, comme au temps de Gédéon, ceux qui sentiraient faiblir leur courage, à embrasser une autre voie. Mais St Joseph n'a pas permis qu'un seul de ses enfants regardât en arrière. Tous ont senti grandir leur courage, tous veulent être, aux jours du péril, dans la phalange des vaillants d'Israël. »

— Les Sœurs de St Joseph ont bien voulu, avec l'autorisation de la Mère, nous prêter leur concours pour l'œuvre des Clercs. Quatre religieuses sont chargées du service de la cuisine, de la lingerie

it de l'infirmerie : C'est un secours bien utile pour nous. Elles ont commencé leur emploi au mois d'octobre 1880. Le R. P. Barillec avait été envoyé au mois de juillet précédent pour examiner, de la part du R. P. Père, les projets d'installation et de clôture ; et tout a été régulièrement établi conformément aux Constitutions.)

— 6. « Parmi nos nombreux visiteurs, le premier à signaler, est le Visiteur de règle qui nous a été envoyé de la Maison-Mère, le R. P. Delaplace. Il est venu au mois de mai de l'an dernier, et a profité de son voyage pour recueillir dans le diocèse des souvenirs et témoignages précieux sur la fondatrice des Sœurs de St. Joseph, la Rev. Mère Savonhey, dont il s'occupe d'écrire la vie.

— Parmi les autres visites à mentionner, vient d'abord celle de son ém. le Cardinal Archevêque de Rouen, le 19 nov. 1879.

« Peu après, Mgr Hasley nous faisait lui-même sa visite d'adieu. On sait que ce digne Evêque, après un an et demi d'épiscopat sur le siège de St. Lucien, a été appelé à l'archevêché d'Avignon. Il a bénit avec effusion les apostoliques de St. Joseph, auxquels il s'était beaucoup intéressé.

« Mgr Danel, sacré le 1^{er} mai, 1880, à Lille, faisait son entrée à Beauvais le 10, au milieu d'un concours immense et des plus sympathiques. Ses Clercs de St. Joseph se firent un honneur de contribuer à la pompe de cette réception solennelle. Le lendemain à 7 h., notre nouveau Pasteur venait dire sa première Messe au Sanctuaire de St. Joseph et mettre son épiscopat sous le patronage de son glorieux Patron et du Protecteur de la sainte Eglise. (Message de juin 1880.)

« Le dimanche 16 mai, nous avions au salut de l'Archiconfrérie de St. Joseph, et le soir à notre Côte, trois évêques : Mgr Danel, Mgr Obre et Mgr Delannoy, qui avait bien voulu accepter avec empressement de venir présider notre fête de la Pentecôte. Ce prélat a donné le salut du St. Sacrement, qui a revêtu une solennité inaccoutumée.

— N. N. 55. les Evêques ont bien voulu visiter l'œuvre apostolique des Clercs de St. Joseph, où les plus avancés de nos enfants

leur ont adressé quelques vers latins improvisés pour la circons-
tance. (Compte-rendu de l'œuvre, p. 7 et suiv.)

« Le 7 septembre de la même année, c'était Mgr Duboïn qui venait renouveler la consécration de son vicariat apostolique à St-Joseph, et le priier de féconder les œuvres de ses missionnaires. Sa Grandeur reportait le 13 pour la Maison-Mère.

« En juillet dernier, 1881, l'Archevêque de Port-au-Prince, Mgr Guilloux, est venu parler aux enfants de sa chère et belle mission d'Haïti. La vue du bien immense à réaliser en ce pauvre pays a personnifié deux élèves de 4^e de suivre sa Grandeur au petit séminaire de Pont-château. L'esprit de Dieu souffle où il veut; et parce que les vocations sont diverses, nous ne pouvons que nous réjouir en voyant nos apostoliques obéir à son appel.

« Parmi les religieux des divers ordres qui nous ont honorés de leur présence, nous citerons encore le R^e Père Edmond, restaurateur de l'ordre des Picmontais, fondateur et abbé titulaire de l'abbaye de St-Michel, à Frigolet près Tarascon, à jamais mémorable dans les fastes de la persécution de novembre 1880, et le très-Honoré Trézile avec son Assistant général, le cher Frère Joseph, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique. Le très-Honoré Trézile a été heureux de retrouver dans les rangs de nos apostoliques un grand nombre d'élèves dont la première instruction avait été faite par des Frères des Écoles chrétiennes. Il a vu aussi avec plaisir un de ses Frères de Beauvais, le cher Frère Adelin, venir faire la classe d'analyse aux élèves; en 1879, nous avions même toutes les classes de français faites par ces religieux. Nous regrettons beaucoup que leur Célé de Beauvais ne soit pas assez riche en personnel pour nous continuer ce précieux concours.

« Dans les derniers jours de l'année 1880, nous avons reçu la visite d'un honora ble journaliste de Beauvais, rédacteur du Journal de l'Oise, excellente feuille catholique de la localité. Il a publié dans son journal le récit de cette visite, inséré ensuite dans le compte-rendu de l'œuvre des élèves.

"Tous nos confrères connaissent notre œuvre des vieux timbres. A l'occasion d'une autre visite faite par le digne chanoine du Fougerais, Directeur général de la St^e Enfance, une entente a été établie pour donner à cette œuvre une plus grande extension." (Compte rendu 1880.)

— 7. a. En dehors des œuvres intérieures de notre établissement et du pensionnat des Frères, l'Evêché ne demande qu'à nous confier divers ministères. Sa Grandeur, Mgr Nennel, a bien voulu même, à l'exemple de Mgr Gignoux et de Mgr Hasley, accorder à tous les Pères qui seraient envoyés pour remplir un ministère quelconque dans la Côte, le diocèse, ou dans les maisons des Sœurs de St Joseph, tous les pouvoirs nécessaires pour la prédication ou la confession. (lett. 3 nov. 1881.)

"Malheureusement notre petit nombre et nos occupations multipliées nous permettent guère de nous occuper d'œuvres extérieures. Cependant, durant son séjour à Beauvais, le P. Aymonin, qui se trouvait plus libre, a prêché le jubilé dans les importantes paroisses de Méru, Nanteuil-le-Haudoin, St^e Geneviève, St^e Just-en-Chaussée, Bresles, Grand-Fresnois, Cauvigny, Mouchy, etc."

"Le P. Orinel avait été nommé par Monseigneur membre de la commission de révision des travaux de conférences ecclésiastiques. Le P. Limbour seconde toujours M. Claverie dans son ministère de consolation auprès des prisonniers. Dans une circonstance où les prisons de Beauvais détenaient à la fois quatre condamnés à mort, il fut désigné pour accompagner l'un d'eux sur l'échafaud. Le patient était disposé à son suprême sacrifice, lorsque, le jour de l'exécution, arriva la grâce accordée par la clémence du Président de la République.

"Enfin, nous remplaçons très-fréquemment les prêtres qui manquent dans les paroisses. Il y a aujourd'hui dans le pauvre diocèse de Beauvais plus de 120 paroisses sans curé. Il est vrai que plusieurs de ces paroisses sont peu considérables.

— 8. "Le 2^{me} dimanche de l'Avent, jour où l'Eglise de

Beauvais solennisa l'Immaculée Conception de Marie, Mgr Obreⁱ, évêque de Zara in partibus infidelium, ancien vicaire général et auxiliaire de Mgr Gignoux, est décédé âgé de 76 ans. C'est Mgr Obreⁱ qui, au nom de Mgr Gignoux, traita avec la Maison Mère des conditions de notre entrée dans le diocèse. Ce prélat nous est toujours demeuré très-sympathique et franchement dévoué. L'œuvre des Clercs de St Joseph lui inspira, à ses débuts, un certain ombrage. Mais il suffit à cette œuvre de se voir attaquer par d'autres côtés, pour qu'elle trouvât en lui un ardent défenseur. Sa Grandeur voulut même, peu de jours avant sa mort, bien constituer discrètement l'inigne bienfaiteur. L'archiconfrérie a chanté un service solennel pour le repos de son âme, en reconnaissance des services toujours empressés que Mgr de Zara avait rendus à l'œuvre dans le cours de son administration.

— 9. — Un autre deuil venu, trois mois après, nous causa une douleur plus profonde. Nous perdions notre G.R. Père Supr Général, le fondateur de notre Ct^e de St Joseph de Beauvais. Un service solennel fut chanté pour le repos de son âme, dans la chapelle de l'archiconfrérie, le mercredi 9 mars. Nous lui avons donné le plus de pompe possible. Ses Frères, leurs élèves, les Clercs de St Joseph, des personnes du dehors et plusieurs ecclésiastiques du diocèse, y assistaient. Mgr Dennel, Mgr Millière, Mgr Claverie se sont fait un devoir de nous offrir leurs condoléances.

“ Nous avons aussi reçu de leur part les félicitations les plus sympathiques et les plus empressées à la nouvelle de l'élection du G.R.P. Le Vavaiseur. Mais hélas! ce bon Père n'a fait que passer. Le vendredi 19 janv., jour où se faisaient ses obsèques à la Maison Mère, un service solennel était célébré pour lui dans le sanctuaire de l'Archiconfrérie, où il avait prêché, il y a quelques années, les grandeurs et les bontés de notre glorieux Patron. »

Cté de N. D. d'Espérance à Merville.

Nov. 1878 - mars 1882.

1. Collège. Nombre. Esprit. — 2. Petit Scolt. Nombre. — 3. Ministère. Eglise paroissiale brûlée. — 4. Fêtes. 2 fév. Immaculée Conception. 1ère Communion. Adoration. — 5. Distribution des prix. Jubilé. Visite du R.P. Luronet. — 6. Services funèbres p. les Supérieurs défunts. — 7. Mort du Card. Régnier. Mgr Duquenay. — 8. Construction achevées Statue de N. D. d'Espérance. Oratoire des Soeurs de St Joseph. — 9. Préparation au baccalauréat.

— 1. « Depuis son inauguration, le 14 sept. 1876, l'œuvre de N. D. d'Espérance s'est développée peu à peu, malgré la proximité d'autres institutions toutes très-florissantes. Nous avons, en effet, dans un rayon assez restreint, les quatre collèges d'Estaires, de Bailleul, d'Hazebrouck et d'Aire; sans parler des grandes maisons d'éducation des départements du Nord et du Pas-de-Calais. Ici même, à Merville, il y a une école communale laïque, épatornée par les républicains de l'endroit. Néanmoins, nous espérons beaucoup pour l'avenir.

— Durant l'année 1880-81, nous avons eu de 115 à 120 élèves; à la rentrée d'octobre 1881, le nombre de nos pensionnaires s'est accru de 18 nouveaux, en 1880, nous en comptions 35; c'est donc un total de 53, sans compter les externes et les demi-pensionnaires.

« Mais ce qui nous console surtout, c'est le bon esprit de nos enfants. Naturellement doux et polis; ils sont encore assidus au travail, et animés d'une foi sincère, pieuse et agissante. Outre les œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sté Enfance, pour lesquelles ils puissent sans se lasser, dans la bourse de leurs menus plaisirs, ils ont commencé, en 1880, une petite conférence de St Vincent de Paul, destinée à venir en aide aux pauvres de la ville.

« Leur générosité se manifeste aussi par les dons gracieux

qu'ils font tous les ans à la chapelle, à l'occasion de la fête du P. Supérieur, le 15 juillet. En 1879, ils ont donné un beau ciboire, l'année dernière, ils ont offert un riche tapis qui couvre l'autel et tout le sanctuaire. C'est là, en même temps, une marque de l'attachement qu'ils ont pour nous; et en effet, ils répondent à notre dévouement pour eux par une affection vraiment filiale.

« Les exercices de la retraite leur ont été donnés, à la fin d'octobre 1879, par le P. Rolle. En 1880, elle fut prêchée par le P. Lorber; et l'année dernière le même Père a priété son cours au P. Supérieur. Les enfants suivent toujours ces exercices avec piété et recueillement. Nous les voyons avec consolation fréquenter assidûment la Table Sainte, montrer un attrait marqué pour les cérémonies de l'Eglise, qu'ils sont heureux d'accomplir. »

— 2. — À côté du collège, croît modestement le Petit Sébastien de St Louis de Gonzague. Quelques-uns des premiers aspirants n'ont pas persévééré; mais d'autres, mieux disposés, les ont successivement remplacés, de sorte qu'ils sont toujours une quinzaine. Une prise d'habit a eu lieu le 19 mars 1880, pour deux débroux, porté à huit le nombre des titulaires.

« Le 25 du mois suivant, le Bon Dieu évoila une victime dans ce petit troupeau. Un postulant, Germain Barbure, s'en dormit doucement dans le Seigneur. Enfant pieux et dévoué, nous avons la confiance qu'il n'a quitté la terre que pour aller au ciel.

— Au mois d'août 1879, nos petits scolastiques ont fait une promenade de trois jours, de Merville à Dunkerque, distante de 60 kilomètres. Après avoir passé la nuit chez les parents du P. Supérieur, ils arrivèrent le lendemain à Dunkerque, où le digne Supérieur de N. D. des Dunes voulut bien leur offrir l'hospitalité.

« Cette excursion fut bientôt suivie d'un pèlerinage à N. D. de Tancrède, à Aire sur la Lys, dans le Pas de Calais.

« Les vacances de Pâques de l'année suivante furent marquées par un autre pèlerinage, également dans le Pas de Calais; c'était à Amblete, paroisse de Saint-Benoît-Joseph-Labre. »

— 3. « En dehors de nos occupations régulières, l'occasion ne nous manque pas d'exercer le st^e ministère à l'extérieur. Souvent en effet, M. le Doyen de Merville et M. M. les curés des environs nécessitent notre concours. Durant les vacances de Pâques, 1880, nous avons remplacé un curé malade d'une paroisse voisine d'Amiens. En 1881, l'expulsion des religieuses et la publication du jubilé nous ont valu des demandes encore plus nombreuses, qui continuent toujours, mais les exigences de nos fonctions nous obligent souvent de refuser. »

— « Un terrible accident, arrivé à Merville, nous a donné l'occasion de témoigner notre reconnaissance à notre bon Doyen. La nuit même de la dernière fête du St-Cœur de Marie, un incendie éclata dans l'église paroissiale à 2 h. du matin. Le feu prit aux orgues et se propagea rapidement. En moins de quatre heures, tout l'édifice était devenu la proie des flammes; le C. S. Sacrement et les ornements de la sacristie ont pu seulement sauver. Dans des circonstances si douloureuses, nous nous sommes fait un devoir de nous prêter, autant que possible, aux exigences d'un ministère rendu très-difficile par suite du manque d'un local. Grâce à Dieu, le service religieux de la paroisse est aujourd'hui organisé dans une église provisoire. »

— « Pour entretenir les bons rapports que nous avons avec les ecclésiastiques des environs, nous avons cru utile de les inviter à dîner à l'occasion des fêtes de la Pentecôte. La première de ces réunions eut lieu le mardi 3 juin 1879. Il s'y trouvait 3 doyens, 2 chanoines, le supérieur des Rédemptoristes de Boulogne, M. M. les curés et les vicaires des environs et M. M. les professeurs du petit séminaire d'Haubourdin. La réunion a été des plus cordiales. (lett. du 3 juin 79) »

« Les deux dernières années, cette réunion a été avancée au lundi, le nombre des convives a été relativement restreint, parce que

ce jour-là, on faisait les offices dans un certain nombre de paroisses ; mais la fête a revêtu peut-être un caractère plus intime . . .

— 4. « Chaque année aussi, nous célébrons avec honneur l'anniversaire de la mort de notre V^etre Fère : le clergé de la paroisse et nos généreuses bienfaitrices s'unissent à notre joie en ce jour ; car tous sont pleins d'attachement pour la Congrégation et de vénération pour notre saint Fondateur. L'^eP. Supérieur a fait la conférence d'usage sur les vertus et les exemples de celui que Dieu nous a donné pour modèle.

— „ Le 29 juin, 1880, la solennité de St-Pierre et de St-Paul a été marquée par la bénédiction d'une statue du Sacré-Cœur, placée au centre des cours de récréation.

„ L'année suivante, à la fête patronale de l'établissement, l'Immaculée Conception de la S^este Vierge, il y eut réception de Congréganistes et proclamation solennelle à la chapelle des nouvelles charges et dignités de l'association.

„ Le 24^e jour de Noël, on procéda au tirage d'une petite loterie due à la généreuse initiative de nos enfants, et dont le produit alla grossir le denier de St-Pierre de l'Eglise de Cambrai.

— « Tous les ans, la Fête-Dieu ramène dans le collège la touchante solennité de la 1^{re} Communion : le 12 juin, les enfants s'approchaient de la S^ete Table ; aux repas de la journée, selon une coutume de la maison, les petits élus prennent place à la table des Pères. C'est au P. Rollé qu'est échue, l'année dernière, le doux ministère de leur préparation au divin banquet.

„ Une autre cérémonie ne contribue pas peu à raviver l'amour envers la divine Eucharistie ; nous voulons parler de l'adoration perpétuelle. Ces pieux exercices furent célébrés en 1879, le 25 mai, et sur la demande du président de l'adoration nocturne de Ville, on fut d'avis de la faire diurne et nocturne. En 1880, elle eut lieu dans notre chapelle les 9 et 10 février. Les élèves font chacun une heure d'adoration partagée en deux

fois; mais il y a d'ailleurs classe comme à l'ordinaire). En 1881, M. Lebeau, professeur de philosophie au collège de Ronbaix, fit avant le salut de clôture une magnifique instruction. »

— 5. « La distribution des prix ferme la série annuelle de nos fêtes. À celle du 4 août 1879, le P. Supérieur prononça un discours dans lequel il développa quels étaient le but de la maison, son esprit, son caractère, son organisation, ses espérances.

« L'année suivante, le thème de son discours fut la part des parents dans l'éducation des enfants. La solennité fut présidée par M. le Chanoine Dehaene, supérieur du petit séminaire Hazebrouck, qui fut heureux de pouvoir se rendre, malgré son âge avancé et sa santé affaiblie, à l'invitation du Père Supérieur, son ancien élève. A l'issue de la cérémonie, une vingtaine d'ecclésiastiques nous firent l'honneur de partager notre dîner. »

« L'année dernière, la distribution fut précédée de la célébration du jubilé. Ce fut le P. Rolle qui eut la mission de donner les instructions préparatoires. Le vendredi, 29 juillet, eut lieu le jeûne général; le samedi fut comme un jour de retraite, pendant lequel nous fîmes processionnellement à l'église paroissiale les deux visites prescrites; le dimanche, 31, communion. Le R. P. Emonet, venu la veille au soir, pour présider la fête. Du lendemain, voulut bien faire l'instruction de clôture précédant le salut. Le mardi, 2 août, avant la distribution, il fit, dans un beau discours, l'éloge du travail et exprima en terminant la peine que nous ressentions de l'absence de M. le Doyen, alors à Tourcoing auprès de son frère mourant, et la part que nous prenions à ses angoisses. »

« dès le soir de la distribution, partaient, avec le R. P. Emonet, les P. P. Gervier, Lorber et Rolle les deux derniers, pour faire leur retraite annuelle; quant au P. Gervier, il était venu nous faire une agréable et trop courte visite. Quinze jours après, le Père Gossel nous quittait pour se rendre à Pondichéry.

« Les Pères et les Frères, restés dans la Cité, firent leur

retraite annuelle pendant la semaine qui précédait la fête du St Cœur de Marie. »

— 5. « Le lendemain de ce beau jour nous apprimmes que nos vœux étaient exaucés par l'élection comme Supérieur général du G. R. P. le Vavasseur. Ad multos annos ! disions-nous du fond du cœur. Hélas ! nous étions loin de penser alors que nous aurions dans ce bulletin à rappeler un double deuil.

« C'est le dimanche 6 mars, à l'issue des Répues, que nous arriva la pénible nouvelle de la mort du G. R. P. Schwindenhammer. La C^{te} fut quelques instants plongée dans une muette et douloureuse surprise. Nos élèves lisant sur nos visages le sujet de notre trouble, s'associaient, sans la connaître, à la cause de notre douleur. Enfin, le P. Supérieur leur annonça publiquement, au salut, la mort de notre G. R. Père. M. le Doyen et nos bienfaitrices furent aussi bien affectés de cette nouvelle. M. l'abbé Beequart serait même parti avec le P. Supérieur pour assister aux funérailles, si des circonstances aussi bien-douloureuses ne l'eussent retenu.

« Le jeudi 17 mars, eut lieu dans notre chapelle le service funèbre. Tous nos amis s'y étaient donné rendez-vous. M. le Doyen voulut célébrer le 22 mars, un service solennel à l'église paroissiale de Menville. Nous avions envoyé des lettres de faire part aux prêtres des trois arrondissements de Lille, Hazebrouck et Dunkerque. Ces Messieurs se sont tous fait un pieux devoir de recommander notre cher défunt aux offices du dimanche suivant et de nous exprimer, de vive voix ou par écrit, leurs plus sincères condoléances.

« Il en fut de même à la mort du G. R. P. le Vavasseur, et le jeudi, 26 juillet, eut lieu le service solennel. M. le Doyen et ses vicaires, M. Loridan, vicaire de Gravelines, ainsi qu'une foule nombreuse d'amis vinrent prier avec nous et nos élèves pour le repos de notre bien-aimé Père. Nos bienfaitrices ont voulu, elles aussi accorder à leur vénéré défunt le secours de leurs prières, et M^e Loridan, en particulier, a fait dire plusieurs messes.

— 7. « Après ces regrets donnés à nos deux Supérieurs défunts, c'est un devoir de justice d'accorder un souvenir à la mémoire de Son Em. le Cardinal Régnier, enlevé le 4 janv. 1881, à l'affection de son diocèse. Afin de payer notre dette de reconnaissance pour l'accueil bienveillant qu'il avait fait à nos Pères, nous avons célébré le jeudi 13 janv., un service solennel pour le repos de l'âme de l'Eminent Prélat..

« Son successeur, Mgr Duquesnay, se montre bien disposé à notre égard. Nous avons d'autant plus lieu de nous réjouir de sa nomination, qu'il fit partie des réunions de St-Jean, présidées par notre V. Père et qu'il fut l'ami intime du T. R. P. LeNavasseur. Voici ce qu'il écrit au T. Supérieur qui lui avait adressé une lettre de félicitations et présenté les hommages de la Clé: « J'accepte vos pieux hommages avec le même cœur qui vous anime et je n'hésite pas à vous promettre tout mon appui. J'ai beaucoup connu votre Vénérable Fondateur, et il me sera doux d'être utile à ses chers fils. Je vous bénis et tous les vôtres. »

— Ajoutons ici que le 26 déc. dernier nous avons célébré un autre service solennel pour le repos de l'âme du cher Père Payen. Ce regretté confesseur avait laissé le plus doux souvenir au sein de la population de Merville. Aussi est-ce avec empressement que de nombreux fidèles sont venus rendre un dernier hommage à sa mémoire et prier pour le repos de son âme. »

— 8. « Les constructions, précédemment projetées, ont été terminées en 1880. Dans le cours de la même année, on avait placé au frontispice du grand bâtiment le groupe et l'inscription de notre céleste patronne, N. D. d'Espérance. C'est un groupe que le V. Père défunt a fait faire à Paris. Il représente la Très-Sainte Vierge, acceptant des enfants que lui offrent leurs parents pour la vie religieuse et apostolique. La niche a été faite par le bon Fr. Jean. L'échoppe a été en outre agrandie par l'ouverture d'une petite chapelle latérale, et s'est enrichie de deux stalles en bois de chêne et de deux anges adorateurs, donnés par les élèves au T. Supr. pour sa fête.

« Nos Sœurs de St-Joseph, qui nous prêtent leur concours pour le service de l'établissement, ont obtenu elles-mêmes une faveur précieuse pour leur petite église : celle d'avoir un oratoire où elles ont tous les jours la st-Messe. Le St-Sacrifice y a été célébré pour la 1^{re} fois le 27 décembre 1878. Depuis, elles ont obtenu la faculté d'y conserver le Corps-St-Sacrement. » (11 juin 1879.)

— 9. Une lettre du P. Vanhaecke, arrivée depuis le bulletin de Merville, nous informe que, selon le désir exprimé par la Maison-Mère, cinq des membres de la Côte se préparent aux examens du baccalauréat. C'est un exemple à imiter dans nos autres établissements. Dans le diocèse de Cambrai on s'impose aussi, paraît-il, de grands sacrifices dans le même but. On retire du ministère tous les prêtres diplômés pour les mettre dans l'enseignement, et l'on fait préparer les jeunes professe qui n'ont pas encore leurs grades. Ce sont des efforts qui sont rendus nécessaires, tous le savent, par le dernier projet de loi. (lett. 19 fév. 1880.)

Nouvelles diverses.

Maison-Mère. — Le lundi 6 mars nous célébrions une douleur anniversaire, celui de la mort toujours bien regrettée du G. P. Père Schwindenhammer. Selon les Constitutions, on a célébré en ce jour, à la Maison-Mère, un service solennel pour le repos de son âme; la Grand'Abbesse a été chantée à 10 h. par le R. P. Vicaire. Bien qu'on se fut borné à le faire annoncer dans la Semaine religieuse de Paris, bon nombre de personnes pieuses, de religieuses de St-Joseph et des autres Communautés que nous dirigeons, sont venues s'associer à nos prières et payer à la mémoire de notre défunt Père ce dernier tribut de leur pieuse reconnaissance.

La Côte du St-Cœur de Marie, qui fait, d'après les Constitutions, partie intégrante de la Maison-Mère, a célébré aussi un service anniversaire à la même intention.

Orphelinat de N. D. Préservatrice. Depuis longtemps, nous étions menacés de voir couper le fond du jardin du séminaire et la propriété servant à l'orphelinat de N. D. Préservatrice, par le prolongement de la rue de l'Abbé de l'Espée, projeté en faveur de l'école normale. Pour éviter le percement de cette rue et l'expropriation forcée qui en eût été la conséquence, le Conseil général a cru devoir, sur les instances du Directeur de l'école normale, faire avec lui un arrangement pour la cession du terrain menacé. La promesse de vente a été signée le 7 février, dans des conditions avantageuses pour nous.

Par suite de cette cession, l'orphelinat de N. D. Préservatrice a dû être licencié. Un bon nombre des orphelins, plus de 40, ont été envoyés par leurs familles à Mesnières; et la plupart des latinistes sont allés au petit séminaire de N. D. de Langonnet.

Rambervillers. La chapelle de notre établissement de Rambervillers a pu enfin être réouverte le 24 février, 1^{er} vendredi de Carême, d'après un arrêté préfectoral du 18 du même mois. Les détails au Bulletin de la Cité qui va paraître incessamment.

Sénégal. Mgr Duboin écrit de Dakar le 6 février: — « Une colonne expéditionnaire part aujourd'hui pour Sédbiou. Les indigènes ont attaqué le poste. Les sœurs ont été obligées de se réfugier chez un commerçant. Il y a eu déjà 5 à 6 morts du côté des français. Je n'ai rien appris de la part de nos missionnaires. Le P. Sacombe, (venu à Dakar pour sa retraite), accompagne la colonne. » — D'après une dépêche, publiée par les journaux, les noirs, assiégeant Sédbiou, seraient au nombre de plus de 500 et bien armés; et la garnison, cernée de toutes parts, aurait inutilement tenté une sortie. (Univers, 7 mars 1882.) Espérons que la Providence aura protégé nos confrères et les religieuses.

Retours en France. Vennent de rentrer en France :
 De la Martinique, le 13 fév., le P. Montel (Marien);
 De Pittsburgh, le 17, le P. Rodriguez;
 De Nossi-Bé, le 22, le P. Mauger;

Départs. Se sont embarqués : Au Havre, le 25 février,
 le P. Ott, nommé Supérieur du collège du St-Esprit à Pittsburgh,
 par décision du 2 du même mois;

A St-Mazaire, le 5 mars pour la Guadeloupe, le P. Tambour;

Mutations. Ont été placés :

A St-Han, le P. Sixte, de la Côte de N. O. de Sangonnet;

A Cellule; le 28 février, le P. Rumold;

A Langogne, le 3 février, le P. Jauny;

A Beauvais, le P. Lutz, le 9 déc., en attendant que sa santé lui permette de retourner à Sierra-Léone; puis le P. Dauby, le 1^{er} mars, en remplacement du P. Muespach, rentré à la Maison-Mère, le 7 mars;

A Rambervillers, le 3 mars, le P. Mauger, en remplacement du P. Tambour; et le 5 mars, M. Le Gallo, Grand scolaistique, arrivé la veille de la Côte de Langogne;

A Rockwell, le 8 fév., le P. Conyngham.

N.B. Les Côte d'Afrique sont priées d'envoyer sans retard leurs Bulletins.

Maison-Mère, le 8 mars 1882.

N°149.



Avril 1882.

BULLETIN

Maison Mère

Admissions aux vœux.

Par décisions du Conseil général, en date des 17 déc., 13 janvier et 7 mars, ont été admis :

aux vœux perpétuels,

les P.P. Murphy, de la Côte de Rockwell, (17 déc.)

Ridet, de la Mission de Sénégal (7 mars)

les F.F. Libérius Sonntag, } de la Côte du St. Cœur de Marie; (7 mars)
Magloire Gallais, }

aux vœux de cinq ans;

le P. Schleweck, de la Côte de St. Martial (Haïti), (17 déc.)

les F.F. Flavien Kipp, de la Miss: de Sénégal (7:)

Théophile Ourvoies, de la Côte de St. Ilan, (13 janv.)

Brandain Coffey, de la Côte de Rockwell, (7:)

Gordien Tempoulo, de la Côte de Langonnet, (7 mars)

Fuscien Jenny, de la Côte de Mesnières,

Edmond Mac Sweney, de la Côte de Rambervillers,

Wenceslas Senger, de la Côte de Marienstadt (Etats-Unis).

à la Profession, le 19 mars,

au Noviciat central du St. Cœur de Marie (D. du 7 mars)

les F.F. Edouard Defrance, du dioc. de Paris,

Savinien Weekmann, du dioc. de Strasbourg,
Ardouin Nühlen, du dioc. de Münster;

Au Noviciat de l. o. de Langonnet, (9 mars)
Le F. Jean-de-Mathieu Le Roy, du dioc. de Vannes.

Admissions de Scolastiques.

Par diverses décisions ont été admis à l'oblation, le 19 mars:

au Grand Scolasticat, (D. du 26 fév.)

M. M. Folic Clément-Simon, P. de rel. Marie-Joseph,
Noiret Grégoire; P. de rel. St-François-Xavier,
Déchesne Louis, P. de rel. St-François-de-Sales,
Buléon Joachim-Pierre, P. de rel. St-François-Xavier,
Ferri Dominique, P. de rel. St-Stanislas Kostka,
Despratz Louis-Jean-Marie, P. de rel. St-Stanislas Kostka;
Allaire Olivier-Célestin-François, P. de rel. Marie-Joseph
Le Masson Yves-Marie-Jean, P. de rel. Marie-Joseph
au Petit Scolasticat de Langonnet. (D. du 23 fév.)

M. M. Baudoux Eloi, Tat. de rel. St-Louis de Gonzague,
Démarrquet Charles, P. de rel. Jean-Marie;
Ropars Gabriel, P. de rel. St-Joseph,
Couscaint Hubert-Guillaume, P. de rel. Marie-Antoine
Solliec François-Louis, P. de rel. St-Augustin,
Wunderlich Marcus, P. de rel. St-Joseph,
Endelin Isidore, P. de rel. Joseph-Marie,
Quesva Alex^{de}-Etienne-J., P. de rel. St-Louis-de-Gonzague
Kocher Joseph-Julien, P. de rel. St-Jo-Baptiste,
Le Grand François-Marie, P. de rel. Yves-Coréntin,
Dietlin Jean-Achille, P. de rel. St-Jean-Baptiste,
Stiebler Charles, P. de rel. St-Jean-l'Evangéliste,
Le Worck Marc-Louis, P. de rel. Joseph-Marie.

Au Petit Scolasticat de Cellule (D. du 26 fév.):

M. M. Sauner Grégoire-Emmanuel, P. de rel. St-Alphonse de Liguori
Auriol Antoine, P. de rel. St-François-de-Sales,
Joguet François-Gabriel-Urbain, P. de rel. St-Léon;

M. M. Gergat Mathias, P. de rel. St. François-Xavier,
Courtine Benoît, P. de rel. St. François-Xavier,
Faure Jean-Pierre, P. de rel. St. Joseph
Au Petit Scolasticat de Merville (O. du 10 mars):

M. M. Ackermann Achille, P. de rel. St. Alphonse de Liguori,
Demärel Albert-Alfred-Victor, P. de rel. St. Joseph,
Suryngbedauw Remy-Julien, P. de rel. Marie-Joseph.

Au Petit Scolasticat de Mesnières, pour Paques (O. du 23 fév.):

M. M. Deck Etienne, Pat. de rel. St. François-de-Sales,
Wilt Joseph, Pat. de rel. St. Louis-de-Gonzague,
Merlen Jean, P. de rel. St. Augustin,
Meistermann Paul, P. de rel. Marie-Joseph,
Chierry Paul, P. de rel. Marie-Mathieu.

Au Petit Scolasticat de Blackrock, le 25 mars, (O. du 6 mars):

M. M. Fitz Maurice Gérald, P. de rel. Marie-Joseph,
O'Gorman Jean, P. de rel. Marie-Louis,
Kearney Jean, P. de rel. St. Liguori.

Au Petit Scolasticat de Pittsburgh, le 2 fév. (O. du 6 nov. 1881)

M. M. Barth Joseph, P. de rel. St. Aloïsius,
Heilmann Georges, P. de rel. St. Joseph,
Fitzgibbon David, P. de rel. Jean-Marie,
Brady John, P. de rel. Jean-Berchmans.

Admissions de Novices Frères.

Ont été admis comme novices-Frères, également le 19 mars:

au noviciat du St. Cœur de Marie', (O. du 11 mars):

Les Poste Rotisan Georges, en rel. F. Martial,
Vézier Pierre, en rel. F. Pierre,
Hölzhauser Charles, en rel. F. Amarante,
Straesser Alfred, en rel. F. Aquilin,
Vézier Paul, en rel. F. Aimé

au noviciat de R. O. de Langonnet, (O. du 16 fév.):

Les Poste Cavan Jean-Marie, en rel. Nectaire,
Dantec Jean-Marie, en rel. Nestor.

Clé de St Joseph à Mesnières.

Sept. 1878 - Fév. 1882.

1. Ce que c'est que Mesnières. — 2. Prise de possession. — 3. ancien personnel.
 M. Dubloc. Soeurs de St Joseph. — 4. Orphelinat. Nombre. Sections. — 5. Collège. Classes
 sup^{me} cessées. — 6. Suppression projetée. Gardé sur instances des familles. — 7. Petit-Saint
 — 8. Rapports ext^{re}. Pouvoirs de l'arch^t. Canoniciat à M. Dubloc. — 9. Fêtes de St Joseph. Bén^{it}
 de sa statue. — 10. Combaud de M. Frigot 2^e sup^{me}. — 11. Mort de 3 dommés. — 12. Breve obtenu.
 — Appendice. Notice sur Mesnières.

Extrait du Bull. et des corresp. — 1. En commençant le premier Bulletin de Mesnières, il n'est pas sans intérêt de donner quelques détails sur ce bel établissement

« C'est en 1835, que le pieux abbé Éude, secondé par de généreux souscripteurs, acquit le château de Mesnières, dans le but d'y transférer un orphelinat qu'il avait commencé à Rouen. Ce château est une magnifique construction du milieu du XVI^e siècle ; toute en pierres blanches du pays. Un large perron, d'une vingtaine de marches, donne accès à un pont jeté sur l'un des anciens fossés qui jadis entouraient le manoir. On entre alors dans la cour d'honneur, dont les façades sont décorées d'armoiries, de bustes, de colonnades et de bas reliefs, finement ciselés. Au fond s'ouvre la galerie couverte, dite galerie des cerfs, parce qu'il s'y trouve huit cerfs remarquablement sculptés, et portant des cornes naturelles.

« Trois corps de bâtiment entourent la cour d'honneur et sont flanqués de grosses tours avec encinelage et machicoulis, défendant les angles extérieurs de ce vaste carré : le quatrième angle est occupé par une tour d'une architecture et d'une forme particulières. C'est là qu'est l'ancienne et jolie chapelle du manoir, bénite en 1546 par Jean de la Machonnoye, évêque *in partibus* d'Hippone et supérieur des Augustins de Rouen. Elle a cinq fenêtres; les vitraux en sont assez remarquables, malheureusement leurs couleurs

s'effacent par suite de l'action du temps. Six statues du style de la renaissance, et de grandeur plus que naturelle, en décorent le sanctuaire.

La chapelle principale de l'établissement, beaucoup plus grande et bâtie par nos prédecesseurs, a été bénite en 1864. Elle se distingue par d'admirables boiseries, provenant des ateliers de sculpture établis dans la maison.

Une des salles les plus remarquables est celle où se trouve actuellement le parloir. C'est une vaste pièce de 12 mètres de côté et de 8 mètres de hauteur. Le plafond est orné de peintures à fresque qui font l'admiration des visiteurs.

Tout à côté, l'on entre dans la salle, dite des quatre Tambours ; quatre énormes volutes dorées qui encadrent nombreux sujets allégoriques, lui ont fait donner ce nom. On y remarque les portraits des anciennes châtelaines, œuvres d'art et de goût, qui doivent sans doute à ce caractère d'avoir pu traverser toutes les révolutions. À côté d'elles, une fort belle toile, du commencement du siècle dernier, représente le château avec ses anciennes dépendances. Mentionnons encore une vingtaine d'autres tableaux de valeur diverse, parmi lesquels on estime surtout une copie des joueurs de Carravache, et une autre copie de Rubens : la Décollation de St. Jean-Baptiste.

Le domaine de Messières, dont dépendaient autrefois toutes les vicomtés d'alentour, a été successivement occupé par les familles de Valliquerville, de Bailleul, de Boissay et de Fautereau. Il passa ensuite aux sires de Biencourt, qui en furent les derniers possesseurs.

Trois hommes célèbres y ont laissé le souvenir de leur passage : Henri IV qui, d'après la tradition, aurait occupé une des chambres du rez-de-chaussée, Claude de Vert, le fameux liturgiste janséniste⁽¹⁾ et le Notre, qui aurait

(1) Dans son commentaire sur les rubriques du missel, Claude de Vert rapporte que, se trouvant dans la chapelle du château avec une nombreuse assistance de messieurs et de dames, le chapelain dit à la messe, en se tournant vers les fidèles après l'offertoire : Orate fratres et sorores.

habité une des chambres de la tour du Sud. Ce qui n'est point douteux, c'est que le célèbre dessinateur de Versailles traca les gracieuses avenues du parc de Mesnières.

« Ce parc, de 20 hectares, est entouré d'un mur en briques, de plus de 3 mètres de hauteur assez bien conservé. Les deux tiers du terrain sont en champs et en prairies; le troisième, comprenant les points accidentés, est en bosquets. Le tout est agréablement coupé d'allées bordées de marronniers, de sycomores et de tilleuls. C'est un des lieux les plus pittoresques de la belle-valley de Bray ». Voilà la royale demeure qu'il a plu à Dieu de donner comme abri à de pauvres orphelins. »

— 2. C'est le 20 sept. 1878, le lendemain de l'arrivée des premiers membres de la Cte, que nous avons pris possession de l'établissement. A 1h. de l'après-midi on réunit tout le personnel dans la grande salle au-dessous de la chapelle. L'ancien Supérieur, M. l'abbé Dubloc, prit d'abord la parole. Il exprima ses vifs sentiments de reconnaissance envers la Cong^e, pour avoir bien voulu se charger de la direction de l'œuvre. Puis il montra que c'était bien la Providence qui nous avait appelés à y travailler; que la volonté de Dieu s'était manifestée à cet égard par les circonstances extérieures et par l'organe de l'autorité ecclésiastique du diocèse; que tous, par conséquent, devaient accepter ce changement de direction avec confiance et esprit de foi, etc.

Le P. Supérieur remercia M. Dubloc des bonnes paroles prononcées par lui à notre endroit. Il dit que nous étions venus pour le secouder lui et ses généreux collaborateurs. Il loua leur zèle et leur dévouement, et assura les enfants qu'ils trouveraient en nous des Pères qui les aimeraient et se dévoueraient pour eux, et que nous conserverions les traditions de la maison autant qu'elles pourraient se concilier avec les usages de la Cong^e. S'adressant ensuite spécialement au personnel des dommés, ou des laïques voués à l'œuvre, il leur dit que nous regardions comme des nôtres, ceux qui

ndraient bien rester avec nous, et qu'en conséquence nous les aîterions comme des frères. (lett. du 27 sept. 1878.)

La convention, qui remettait à la Congr. l'établissement Mesnières, fut signée le 5 oct. suivant par un sous-seing privé entre le C.R. Père et les anciens directeurs de l'œuvre. Cependant Mgr le Cardinal Arch. de Rouen, dont on avait réservé l'approbation, crut devoir faire des objections sur plusieurs points, ce qui donna lieu à de nouvelles et longues négociations, dans lesquelles nous n'avons pas à entrer ici, mais qui, plusieurs fois, firent mettre en question la continuation de l'œuvre. Enfin, les difficultés purent s'applanir; et l'accord fut définitivement conclu et signé, avec le consentement de son Eminence, le 14 févr. 1879.

— 3. Les anciens membres de l'œuvre étaient au nombre de 11, en outre des professeurs et employés rétribués. A l'exception de 4, tous voulaient y rester attachés. Ce sont pour l'établissement de précieuses auxiliaires. Ils s'y dévouaient depuis 15 ou 20 ans pour les plus jeunes. Ils s'y étaient vraiment donnés, selon le nom sous lequel on les désigne; car ils n'ont jamais reçu de rétribution. A ces donnés, il faut ajouter un pensionnaire, M. Bodin, qui rend beaucoup de services, surtout au point de vue de la ferme et des commissions. On le regarde à juste titre comme un bienfaiteur de l'œuvre, à laquelle il a apporté un véritable dévouement.

Il en est de même de M. le chanoine Dubroe, l'ancien supérieur de l'établissement, un des prêtres les plus vénérables du diocèse. Son Em. le Card. Arch. de Rouen voulut le nommer chanoine titulaire de la Cathédrale; il préféra demeurer à Mesnières, et le demanda humblement comme faveur au C.R. Père par la lettre suivante: « Mon C.R. Père, celui qui a l'honneur de nous écrire a vécu 54 ans au milieu des orphelins; il habite Mesnières depuis la fondation de l'orphelinat. Sa santé usée le rend incapable de ministère, et ne lui permet plus d'autre occupation que la prière et l'étude: Il demande que, libéré de sa garde,

par le fait des arrangements conclus avec le C. R. Père, et sortira de la Société civile quand le moment en sera venu, il lui soit loisible de rester dans l'orphelinat à titre de donné...»

Bien qu'il soit actuellement, selon sa demande, en dehors de la direction de l'établissement, il reste toujours le principal bienfaiteur d'une œuvre à laquelle il a consacré sa fortune et sa vie...

Les autres ecclésiastiques qui étaient à Mesnières, sont entrés dans le ministère paroissial, où l'Archevêché leur a offert des postes honorables, en récompense de leurs travaux et de leur dévouement. M. l'abbé Yvelin, qui remplissait les fonctions d'économie; et M. l'abbé Paris, directeur de l'orphelinat, se sont retirés peu après notre arrivée. M. l'abbé Marquézy, qui avait la charge de préfet du collège, conserva cet emploi que temps; puis au mois d'août 1879, il fut nommé par l'Archevêché à la cure de Grémontville. Il écrivait au C. R. Père à cette occasion; « J'ai là tout ce qui peut consoler un peu de quitter Mesnières... Ai-je besoin de vous dire que je ne l'oublierai jamais et me considérerai toujours comme faisant partie de l'œuvre, au moins de cœur? » C'est à lui spécialement que l'œuvre doit d'avoir été libérée de la charge considérable qui pesait sur elle avant notre arrivée. Il y avait 300,000 f. de dettes. M. l'abbé Marquézy se mit à faire des quêtes de tous côtés, et par son zèle et son industrie, il put en peu de temps, recueillir de quoi couvrir ces dettes.

Au personnel attaché à l'œuvre, il faut ajouter des Sœurs St. Joseph qui, au nombre de 10 à 12, ont remplacé des religieuses du diocèse; dites Sœurs de St. Aubin. Elles nous apportent leur concours pour le service de la lingerie, de la cuisine, de la boulangerie et pour la classe des plus jeunes enfants du pensionnat et de l'orphelinat. Elles sont d'ailleurs, contrairement à ce qui existait pour les Sœurs de St. Aubin, complètement séparées de la C. R., d'après une clôture prescrite par le C. R. Père défunt.

— 4. L'œuvre principale de l'établissement, c'est l'orphelinat. A notre arrivée, il ne comptait que 90 enfants. Par suite de l'insuffisance du personnel, les liens de la discipline s'étaient plus ou moins relâchés; il a donc fallu, dans le commencement, beaucoup de vigilance et de fermeté; en certains cas même user de rigueur! Mais peu à peu, on a pu constater une heureuse et sensible amélioration.

Le nombre des enfants est aujourd'hui presque double! Les anciens orphelins de Chévilly nous sont arrivés avec le P. Bentch le 15 sept. 1879, au nombre de 40 environ; et en février dernier, nous en avons reçu autant de l'orphelinat de N. D. Préservatrice, récemment supprimé. Nous avons donc actuellement à l'orphelinat 180 enfants. et nous espérons bientôt atteindre et même dépasser le chiffre de 200.

S'arrivée de la dernière recrue a nécessité une division de l'orphelinat en deux catégories, le pensionnat primaire, et l'école professionnelle.

Au pensionnat primaire, les enfants doivent être appliqués exclusivement à l'étude, autant de temps que leurs parents le désireront; ils peuvent ensuite, suivant le voeu des familles, être formés à une des professions d'industrie ou de culture en vigueur dans l'établissement.

Quant aux enfants de l'orphelinat jusqu'à leur 1^{ère} Communion, ils sont en classe toute la journée, et n'ont qu'un travail manuel d'une heure le matin, à libre exercice. Pour ceux qui ont déjà fait leur 1^{ère} Communion, ils ont en moyenne de trois à quatre heures de classe par jour, au moins en hiver. Tous peuvent rester dans l'établissement jusqu'à l'âge de 20 ans.

On leur apprend un métier suivant leurs aptitudes et leurs goûts. A cet effet, il y a des ateliers de sculpture, de menuiserie, de brosserie, de ferblanterie, etc. Il y a, en outre, une minoterie où l'on peut mouler de 30 à 400 hectolitres par jour. Le moulin est parfaitement conditionné; malheureusement,

il chôme une bonne partie de l'année, faute de travail. Il est mis par une roue hydraulique que le P. Meillorat a fait renouveler en 1880. Pour utiliser davantage ce moteur, on vient d'installer une scierie.

Mais ce qui occupe le plus de bras, c'est l'agriculture. Outre 34 hectares de terre en location, dont 8 de prairies, l'établissement a en propriété environ 32 hectares de terres labourées et 4 de prairies. Il y a là de quoi alimenter le travail.

— 5. A l'orphelinat, on avait joint, dès l'origine, un collège destiné à la fois à donner une éducation chrétienne aux enfants des familles aisées, et à procurer des ressources pour l'entretien des orphelins.

Ce collège a eu, dans le temps, une certaine réputation, qui il méritait d'ailleurs pleinement. Beaucoup de ses anciens élèves occupent de belles positions dans le monde; l'un d'eux est bâtonnier des avocats du Havre; d'autres tiennent un rang distingué dans le clergé, l'armée, la magistrature, etc. Toutefois, eu égard sans doute à son isolement, l'établissement n'a jamais eu plus de 115 élèves, répartis entre 9 classes latines et 3 ou 4 classes françaises; et cependant il y a eu des professeurs éminents.

Par suite des temps mauvais, venus plus tard, cette œuvre était plus ou moins déchue; on résolut cependant de la continuer jusqu'à nouvel ordre. La rentrée fut retardée de huit jours, à cause des travaux d'installation; elle eut lieu le mardi 8 oct. Dès le début 73 élèves répondirent à l'appel, 36 pour les cours de français. Au 20 oct. on comptait 78 pensionnaires et 1 externe.

Dans le cours de l'année, on se demanda, d'après les résultats de l'expérience, s'il y avait lieu de maintenir le collège, du moins dans les mêmes conditions. Les hautes classes ne comptaient qu'un nombre insignifiant d'élèves; et cependant elles exigeaient un personnel complet et choisi de professeurs.

Le Conseil général, par décision du 24 fév. 1879, résolut de prendre un moyen terme, c. à. d. de supprimer à la rentrée suivante les classes supérieures, pour ne conserver que les cours inférieurs jusqu'à la 5^eme inclusivement; sauf à voir plus tard, selon le nombre des élèves, s'il y aurait lieu de reprendre les classes plus élevées. Cette mesure fut annoncée par le R. P. Le Vavasseur à la distribution des prix du mois d'août 1879. Le public avait déjà été un peu ému par le bruit qui avait couru de la suppression radicale du collège; on fut satisfait de le voir conservé et surtout de l'espoir que les classes seraient reprises plus tard au complet. (Gaz. de Normandie, août 79.)

— 5. L'an dernier, cependant, les circonstances firent de nouveau mettre en question, dans la Côte, le maintien de cette œuvre; et l'on fut même d'avis de la supprimer. Mais à cette nouvelle, plusieurs des familles qui avaient leurs enfants à Mesnières, firent les plus vives instances pour conjurer ce que l'on regardait comme un malheur pour le pays. On a pu voir à cette occasion combien l'établissement avait acquis de sympathie dans la contrée. Voici, en particulier, ce qu'écrivait au R. P. Libermann M. le comte de Belleville:

Château d'Ancourt, près Oiseppe, Seine Inf., 2 juill. 1881,
Mon Révérend Père;

C'est avec un véritable chagrin, que la plupart des parents, dont les enfants sont à Mesnières, ont appris que vous aviez l'intention, vu le petit nombre d'élèves pour les études latines, de les supprimer en partie. Je viens, mon Révérend Père, en mon nom, et en celui de plusieurs parents qui, comme moi, ont des enfants à Mesnières, vous prier de suspendre encore au moins un an votre décision. Je connais plusieurs familles de Normandie qui ont le désir, d'ici à peu de temps, de vous confier leurs enfants. Mesnières est la seule maison d'éducation du diocèse, dirigée par un ordre religieux. Les autres établissements, sauf le Boisguillaume, sont des espèces de séminaires, dont le but est de diriger les jeunes gens pour la prêtrise. Il ne faut pas se décourager; le Normand est lent à donner sa confiance et sa sympathie; mais une fois acquises, on peut compter sur lui. Or, votre ordre n'est

établi que depuis quelques années à Mesnières.

Permettez-moi, mon Révérend Père, de vous citer un fait à l'appui de ce que j'avance. M. l'abbé Eude est venu s'établir à Rouen à Mesnières vers 1836. En 1848, je suis entré à Mesnières comme élève; nous étions alors une soixantaine. Huit ans après, je quittais l'établissement et nous étions 110 élèves. Chaque année, on en refusait faute de place; à cette époque là, on n'avait cependant pas les ressources d'un chemin de fer à sa porte.

C'est l'affection que je porte à Mesnières et la bien que vous êtes appelé à rendre à la jeunesse de notre pays si dépourvu d'ordres religieux, les seuls maîtres en fait d'éducation, qui me donne le courage de vous tenir ce langage. Nous sommes partis navrés de Mesnières, le jour des prix: j'espère donc, mon Révérend Père, que vous voudrez bien prendre ces quelques lignes en considération et revenir sur votre décision, et j'espère que Mesnières deviendra dans un temps qui n'est pas éloigné une des premières maisons d'éducation du diocèse; c'est en terminant le voeu le plus ardent que je me permets de former."

Sur ces réclamations réitérées, on s'est résolu à continuer encore le collège. Actuellement, il compte 50 élèves environ, depuis les basses classes jusqu'à la 3^e inclusivement. On est généralement satisfait de leurs bonnes dispositions. La suppression des hautes classes a été avantageuse sous ce rapport, en permettant d'écartier sans difficultés les élèves qui pouvaient occasionner des obstacles à la bonne direction de l'œuvre. Les enfants appartiennent aux meilleures familles de la contrée.

— Ce qui, en outre des instances des familles, a porté à maintenir le pensionnat, c'est le désir de conserver le petit scolasticat qui s'y trouve annexé, comme à Sangonnet, à Cellules et à Meerville. Ses premiers éléments de ce scolasticat ont été fournis par l'œuvre que le P. Bertach avait commencée à Chevilly. C'est le 15 sept. 1879 qu'eut lieu son inauguration sous le vocable de Petit Scolasticat de St Joseph. Le premier contingent se composait d'une trentaine de sujets; l'importance d'avoir pour commencer un bon noyau d'enfants sûrs et bien choisis l'a fait réduire à une vingtaine. Cinq d'entre eux, tous élèves de 3^e, doivent, à l'âge prochain, être admis à l'oblation et

recevoir l'habit des scolastiques de la Cong'. Espérons que leur nombre s'accroîtra peu à peu, et que Mesnières deviendra pour l'Institut et ses œuvres une pépinière de bonnes vocations.

— 8. La Côte de Mesnières n'a qu'à se louer de ses bons rapports avec le clergé diocésain. M. M. les curés du voisinage ont assez souvent recours aux Pères pour prêcher des premières Communions, ou les remplacer en leur absence. On est heureux de les aider autant qu'il est possible.

Quelques jours après notre arrivée à Mesnières, le curé doyen de Neufchâtel, M. Bennetot, a succombé à la suite d'un accident de voiture, le 29 sept. 1878. L'installation de son successeur, M. Lemazurier, a eu lieu le 9 décembre suivant. Le P. Supérieur y assista, ainsi qu'au dîner qui suivit; et où il eut l'occasion de parler au sous-Prefet, qu'il n'avait pas rencontré lors de ses visites officielles à Neufchâtel.

Son Em. le Card. Archevêque de Rouen se montre aussi très-bienveillant à l'égard de nos Pères. Il a bien voulu leur accorder, dès leur arrivée, par une feuille datée du 18 oct., les pouvoirs ordinaires accordés aux autres établissements du diocèse: Pouvoirs, pour le Supérieur, de confesser toutes les personnes de l'établissement et celles qui s'y présenteraient; et, de plus, d'entendre les confessions dans l'arrondissement de Neufchâtel, sauf l'agrément de M. M. les curés; avec faculté d'absoudre des cas réservés à Mgr l'Archevêque de Rouen. Quant aux autres Pères de la Côte, ces pouvoirs doivent être demandés par le Supérieur pour chacun des religieux qu'il jugera propre au ministère de la confession; — pouvoir, pour le Supérieur, de confesser les religieuses employées dans la maison, et si il y a lieu, de désigner un autre prêtre pour cet office; leur confesseur extraordinaire est M. l'abbé Dubloc; — permission, pour les religieuses, d'avoir dans la partie de l'établissement affectée à leur usage, un oratoire privé où l'on puisse dire la sainte Messe. — Ces pouvoirs ci-dessus accordés au Supérieur de la Côte le sont aussi au G. R. Père Supérieur Général, ainsi qu'au Père Visiteur,

pendant leurs visites à Mesnières.

Depuis qu'il est supérieur de la Cé. le R. P. Vibermann a eu de nombreuses fois occasion de voir Mgr le Cardinal de Bonnechose. L'une de ses dernières visites, le 27 avril 1881, avait pour objet de soumettre à l'éminent Prélat le projet d'une association dans le but de fonder des bourses en faveur des orphelins délaissés du diocèse. Son Eminence répondit qu'elle approuvait ce projet de grand cœur, et lui donna avec effusion une bénédiction spéciale, en faisant des vœux pour son succès. (Lettre du 18 avril 1881.)

Le R. P. Vibermann était accompagné dans cette visite du père M. Dubloc. Au mois d'Août de l'année précédente, ce père-lui-ci avait reçu de son Eminence le titre de chanoine honoraire de la cathédrale. Il voulut lui-même l'annoncer aussitôt au C. R. Père par la lettre suivante :

« Mon Très-Révérend Père,

« Un titre de chanoine honoraire de la métropole de Rouen vient, en s'égarant, de s'abattre sur la tête d'un des donneurs de Mesnières, qui tient à ce que vous en ayiez la nouvelle tout le premier. N'y a-t-il pas dans ce choix de l'autorité une pensée bienveillante ; une marque d'estime pour votre chère Congrégation ? J'ai tout lieu de le croire, et c'est ce dont je me réjouis avant tout. » (Lett. du 3 août 1880.)

9. La fête principale de l'établissement est celle de St Joseph, que l'on célèbre le jour de son patronage. En 1879, elle tombait le 1^{er} mai ; on lui a donné un éclat particulier. Le P. Suillaud, alors supérieur de la Cé, écrivait le 5 mai : « presque tous les enfants ont fait la Sté Communion. Bien que ce fut un dimanche et qu'il y eut fête au village de Mesnières, M. le Curé de la paroisse consentit volontiers à chanter la grande Messe dans notre chapelle, pendant que le P. Meillarat le remplaçait à l'église paroissiale. Dans l'après-midi, il y eut une séance créative donnée par le professeur de physique M. Deni. Après les Vêpres et le salut, jeux divers organisés dans la

cour : course droite, course à reculons, course en sac, tir à la cible, seau d'eau, etc. Puis, après le souper, promenade dans le parc aux flambeaux, feu d'artifice ; et enfin, à l'heure et demie, clôture de la fête par le chant de l'Ave maria stella. (Sect. du 5 mai 79.)

Le 18 avril de l'année suivante, la solennité eut encore plus d'éclat, rehaussée qu'elle fut par la bénédiction d'une statue grandiose de St. Joseph, en bois recouvert de plomb et dorée, placée au sommet de l'abside de la grande chapelle. Cette statue, d'une valeur d'un millier de francs, avait été offerte par les anciens Directeurs, en exécution d'un vœu fait par eux deux ans auparavant, lors des difficultés qui menaçaient alors l'existence de l'œuvre. Elle resplendissait magnifiquement au beau soleil que l'on avait ce jour-là. Le R.P. le Vanasseur, à qui Messinières est tout redoutable, envoyé par le C.R. Père général pour présider la fête, dit la Messe de Communion, et à la Grand'Messe chantée à 8 h. 1/2 par le P. Suillaud, il fit une chaleureuse exhortation, comme le bon Père en savait faire. A l'issue de l'office, on se rendit en procession vis-à-vis de la statue. Des cantiques furent chantés en l'honneur de St. Joseph. Puis, M. l'abbé Dubloc prononça une allocution de circonstance, où se révélait, selon l'expression d'un journal du pays, le fin littérateur, l'orateur distingué et le saint prêtre. Il avait pris pour texte cette inscription gravée sur un calice de St. Louis : suis donné par amour. Il la développa de la manière la plus touchante, avec une émotion visible qui fit couler des larmes. Bénissez, ô Joseph, dit-il, en s'adressant, pour terminer, à l'auguste Patron de l'œuvre, bénissez, ô Joseph, ces saints religieux qui, lorsque nos rangs étaient éclaircis et nos forces éprouvées, sont venus nous apporter le renfort du nombre, des talents et de la vertu. Puisque leur Père bien-aimé, le successeur du Vll^e Libermann, empêché par la maladie, n'a pu nous visiter encore, versez une double bénédiction sur celui qui tient ici sa place, sur ce Joseph que Jacob a député vers nous. Les voici, ces hommes de

Dieu, ces hérauts de la vérité, qui ont exposé leur vie pour le salut des infidèles ! Bon St. Joseph, quand vous eûtes connu longtemps les sables brûlants de l'Egypte, vous revîntes en Galilée ; habiter Nazareth, la ville des fleurs. Eux aussi, de ces terres de feu où campent le Sérur et le Volof, ils viendront à Mesnières, Mesnières toujours fleuri de piété, d'innocence et de charité ; ils viendront respirer ce parfum qu'on ne respire que là, le parfum de Jésus caché sous l'orphelin.

Il serait inutile de donner l'programme détaillé de la fête. Rien ne manqua de ce qui pouvait y contribuer : procession sous les arbres séculaires du parc, chants religieux, fanfares. Après la fête du jour vint celle de la nuit : illumination des deux statues de la St^e Vierge et de St. Joseph, feu d'artifice et retraite aux flambeaux, accompagnée d'un dernier cantique en l'honneur du St. Protecteur de l'établissement.

— 10. L'an dernier a eu lieu une cérémonie d'un autre genre, qui mérite aussi d'être mentionnée au Bulletin. C'est la translation des restes de M. l'abbé Frigot, le successeur de M. Lude, et le prédecesseur de M. Dubloc. Mort dans l'année qui précéda notre arrivée à Mesnières, après avoir longtemps dirigé l'établissement, il avait été enterré dans un tombeau provisoire au fond du parc en attendant la construction d'un caveau définitif. Ce caveau est surmonté d'une petite chapelle funéraire. Diverses circonstances firent retarder l'achèvement de ce monument, et par suite, la cérémonie de la translation ; elle put enfin s'accomplir le jeudi 2 juin, jour octave de l'Ascension.

Tous les anciens directeurs ecclésiastiques de l'œuvre, une quinzaine de prêtres des environs et quelques amis intimes se rendirent à l'invitation qui leur fut faite par le Père Meillorat, au nom du R. P. Libermann, alors en visite en Irlande. Un service funèbre fut chanté par M. l'abbé Yvelin. Avant l'absoute, M. Dubloc prit la parole et fit l'éloge du défunt, regardé par tous comme un homme de

Dieu, aussi bon et pieux qu'énergique et zélé. Un détail, rappelé par l'orateur, montre tout le dévouement de ce saint prêtre pour ses chers orphelins : c'est que, jusqu'au temps de sa dernière maladie, il ne voulut jamais, quoique supérieur, dormir ailleurs qu'en leur dortoir, comme simple surveillant. Le service acheté, on se rendit en procession au monument. M.^e Dubois le bénit, et on y déposa les restes mortels du vénéré défunt. C'est à ce titre de co-propriétaire qu'on a pu l'enterrer dans le parc ; on espère avoir plus tard un cimetière dans l'établissement.

— 11. Depuis que nous sommes à Mesnières, nous avons perdu successivement trois donnés, Boëtte, Fresnoy et M. Vochelet.

Sagnége Boëtte, qui mourut au commencement de 1879, était âgé de 83 ans ; c'était un vieux serviteur de l'établissement. Depuis longtemps infirme, il s'occupait avec dévouement du soin des malades, autant que des forces le lui permettaient. Sagnége Fresnoy, ancien orphelin, était réfectorier. Il a succombé à une maladie de poitrine, en 1880. M. Vochelet était, lui aussi, un ancien orphelin. Ses talents remarquables portèrent les Directeurs à lui faire faire ses études ; il y réussit parfaitement et conquit même le grade de licencié des lettres. Il était répétiteur et préparait au baccalauréat. Depuis quelque temps, atteint d'une paralysie, il pouvait à peine marcher. Le 24 février de l'année dernière, au matin, on le trouva mort dans son lit. Il était d'ailleurs plein de piété et de dévouement à l'œuvre de l'orphelinat, dont il était également le directeur titulaire.

— 12. Ajoutons, à cette occasion, que pour parer aux difficultés créées par la nouvelle loi sur l'enseignement primaire, cinq membres du personnel employé à l'orphelinat se sont présentés aux examens, à Rouen, le 20 de ce mois, pour obtenir le brevet de capacité exigé désormais des instituteurs. Trois d'entre eux ont réussi, les F. F. Fuscoen et Désiré, et un donné, M. Maquet. Les autres espèrent le même succès aux prochains examens.

Au Bulletin de Mesnières, nous ajoutons une Notice sur l'établissement fait par M. l'abbé Paris, directeur de l'Orphelinat avant notre arrivée.

Appendice.

Notice sur Mesnières.

Qu'est-ce que Mesnières ? — C'est une vieille terre féodale, dont l'origine se perd dans la nuit des siècles ; un château aux toits immenses, aux tours gracieuses dans leur puissance, encaissé dans un parc ombrageux, jadis planté par le Nôtre ; enfin Mesnières, c'est le toit paternel de l'orphelinat et la maison d'éducation de l'enfant de famille qui y trouve science et bonheur.

I — La Terre de Mesnières.

La terre de Mesnières est située dans un vaste enchantereu, au sein de cette riche et pluriennale vallée de Bray, qui fournit aux gourmets les beurres de Gournay et les fromages de Neufchâtel, à quelques kilomètres au dessous de cette dernière ville, à 28 kilomètres au dessus de Dieppe, la ville aux bains de mer. Le sol de Mesnières, terrain d'alluvion, renferme d'innombrables coquillages incrustés et pétrifiés, médailles parlantes du déluge offrant de nombreuses reliques des temps préhistoriques dans ses haches celtiques, de l'époque romaine, dans ses tuiles à rebord et ses médailles de l'empire, du moyen âge, par l'implacement de plusieurs châteaux féodaux sur divers points de la commune actuelle.

Tout cela, du reste, a peu d'histoire ; tout l'intérêt se concentre sur la Seigneurie de Mesnières elle-même, antique baronnie, la première parmi celles qui relevaient du Comté-pairie d'Eu ; d'elle-même relevaient quinze à seize terres nobles, disséminées sur la surface de l'ancien bailliage de Caux.

L'histoire certaine de Mesnières s'ouvre au XI^e siècle ; la baronnie est alors possédée par les Mesnières primitifs ; ces premiers portent l'épée haute, et scellent leurs riches donations aux monastères, aux hôpitaux, aux églises, par l'emprisonnement d'un cavalier armé de centaines de pièces, l'épée à la main. Avant de tomber en quenouille, et

Vallen se perdre dans les Valliquerville, les Sainte-Beuve et les Minomesnil, les Meonières laisseront ce mot admirable dans le chartreux de l'hôpital St-Thomas-le-Martyr de Neufchâtel: « Quand, au jour de la divine volonté, j'échapperai au gouffre de ce monde, mon corps sera porté dans l'église des pauvres de l'hôpital Saint-Thomas pour y être inhumé, car je suis le frère des pauvres dans ma vie et dans ma mort. » — C'est ainsi qu'en plein moyen-âge parlait Robert, le dernier des Meonières, l'un des chevaliers dont les romanciers ont fait la peinture que l'on sait.

Après quelques Valliquerville et quelques Bailloul, cousins de Jean et d'Edouard Balian, rois d'Écosse, la terre de Mesnières passa aux Boissay.

Il serait bien long de suivre ces rudes hommes d'armes sur tous les champs de bataille des XIV^e et XV^e siècles, de les montrer tour à tour assis dans le conseil des rois et prisonniers des cabochiens. Il n'y court en vit périr trois. Il resta deux enfants; leur jeune âge ne leur avait pas permis de mourir avec leur aïeul et leurs aînés les armes à la main, il durent manger le pain de l'exil: on les vit en Italie, compagnons menuisiens, gagner ce pain amer à la sueur de leur front. Plus tard, ils combattirent dans les rangs des armées de Charles VII et aidèrent ce monarque à reconquérir son royaume et leur chère Normandie.

Mais qu'était devenu le vieux Castel de leurs pères? Renversé, de fond en comble par les Anglais envahisseurs, ses ruines couvraient le sol, et elles le couvrirent pendant tout un long siècle. Ce fut seulement au temps de François 1^{er} que Charles de Boissay, Chambellan de ce prince, songea à donner à Mesnières un château digne de son illustre race, digne aussi de son épouse, l'héritière des écus de Guillaume l'Épicard, financier de Louis XI. Ce fut alors que le vieux Castel sortit de ses cendres comme le phénix, mais plus beau qu'autrefois; dès lors on commença à admirer la blancheur de ses murs, la rectitude de ses lignes, l'élegance de ses ornements, la pureté de son style et son bijou de chapelle quatre galeries rangées en carré presque parfait, flanquées aux angles de belles et majestueuses tours enfermant dans leur enceinte une cour d'honneur accessible par un pont levé, telle fut l'œuvre de Charles de Boissay.

Les Faultereau, héritiers des Boissay, eurent aussi leurs aventures; c'étaient, eux aussi, des hommes d'épée: l'un, blessé à la bataille d'Orques, dans les rangs du roi de Navarre; était ensuite par deux fois fait prisonnier dans son château par les ligueurs; l'autre obtint, pour des services rendus au dedans et au dehors du royaume, l'érection de sa baronnie et marquisat, et voyait ses enfants, couronnés de gloire, périr de la mort des braves. Plus tard, son petit fils lui-même sera tué à la bataille de Malplaquet, mais non sans avoir vu auparavant son beau château saisi à main armée, pillé et dévasté par deux de ses cousins.

Après la glorieuse mort de Malplaquet, Mesnières vendu, échut, cette fois, à une race financière et parlementaire, la race celle des Durey, dont l'un des membres, le président de Mesnières, (écrivain Mesnières), fut l'une de la résistance des parlements au gouvernement de Louis XV; c'était un savant, un antiquaire, une homme de mœurs et d'un commerce agréable! Son fils, jeune dissipateur, gaspilla la plus belle fortune et Mesnières, vendu de nouveau, passa aux Biencourt, marquis de Pontincourt, famille picarde, digne de son vieux blason, appendu à Versailles, aux salles des croisades. Les Biencourt se vantent d'avoir été les geôliers de Jeanne d'Arc, mais est-ce un privilège?

Le Pontincourt, qui avait des économies, arrondit sa terre de Mesnières par l'acquisition de celle des Fresles, Courpes et Tramberteville, héritage des d'Estries, que vendait le marquis de Courteneaux. Bientôt la révolution séquestra Mesnières et y logea 150 détenus pour le punir sans doute d'être si beau; pour punir aussi son propriétaire d'avoir son épouse et ses deux enfants émigrés.

Le dernier des Biencourt étant mort sans enfants le 12 décembre 1833, Mesnières, mis en vente, fut acheté par une bande de spéculateurs, qui se défirent facilement des fermes; restait le château, nu dépourvu de tous ses meubles, de tous ses tableaux, de toutes ses décossements; ils calculèrent froidement le prix des matériaux et trouvèrent heureusement que l'exploitation de cette carrière leur serait onéreuse. Ce fut alors qu'un vénérable prêtre, dont le nom ne doit être prononcé qu'avec respect, l'abbé Lude, sauva Mesnières en l'acquérant pour ses orphelins.

II. Le château.

Le château de Charles de Boissay, précédé de son majestueux por-
non, entouré de ses larges fossés à fond de cuve, reçut à l'intérieur une
décoration dans le goût du temps; des peintures à fresque ornèrent les épais-
ses embrasures, des fenêtres et encadrèrent en haut et en bas les tapisse-
ries de haute-lisse, et les cuirs historiés, chargés de revêtir les murs des
salles, des chambres et des galeries; ça et là l'écusson des Boissay, mi-
parti de celui des Lepicard, son épouse. Les chapiteaux ioniques de la
façade furent décorés des mouchettes de l'hermine des Boissay et les
embases qui soutiennent les colonnes géménées des lucarnes, ainsi que
les dais des statues à la chapelle, présentèrent la tête du lion de leurs armes.
Mais tout passe ici-bas et le temps qui emporte tout, rendit nécessaire
le renouvellement de cette première décoration. Louis de Tautencou, pre-
mier marquis de Mesnières, dévoua sa fortune à cette œuvre.

La chapelle fut lambrisée, ainsi que la galerie et la chambre Henri IV,
la chambre des quatre tambours, etc.; une galerie de tableaux fut élevée, et
de nombreux tableaux enrichirent en outre la chambre et la galerie Henri
IV; de bonnes peintures sur bois décorent les lambris et les plafonds
de la chambre des quatre tambours et le salon, et la galerie aux cerfs
se peupla de cerfs qui lui donnent son nom. En outre le parc agrandi et
entouré de murs, fut confié au génie du créateur du parc de Versailles.
Il en dressa les allées, en dessina les boulingrins et en creusa les canaux et
les pièces d'eau.

Au milieu du siècle dernier, Jean-Baptiste François Murey de Bour-
neville, président à la seconde chambre des Requêtes du palais au parle-
ment de Paris, dit le Président de Mesnières, fit tomber la galerie qui re-
liait la tour de l'Ouest à la tour du Sud, ainsi que la petite tour centrale qui
portait le pont-levis, inondant par là la cour honneur d'air et de soleil.

Après la tourmente révolutionnaire, Charles de Biencourt restaura
le château et construisit à grand frais un escalier ambitieux très-diver-
sément apprécié. L'abbé Eude releva d'un étage la galerie qui relia la
tour du Sud à la chapelle, et enfin l'abbé Frigot, successeur de l'abbé
Eude, grâce à de généreuses souscriptions, bâtit en forme de manche de

gril, sur la façade postérieure du château, une belle et vaste chapelle nécessaire à l'établissement dont il était supérieur.

Cette chapelle, bénite sous le vocable de St. Joseph le 4 août 1864, par Son Em. le Cardinal de Bonnechose, mesure trente-six mètres de longueur sur dix de largeur. Construite dans le style de la renaissance comme le château dont elle conserve extérieurement les grandes lignes, elle est décorée intérieurement par une majestueuse ceinture de lambris en vieux chêne, couverts de sculptures d'un fouillé parfait; lambris, chevres, autels sont sortis pour plus des dix-neuf vingtaines des ateliers de sculpture et de menuiserie de l'orphelinat; au-dessus des lambris repose une belle couronne de statues, séparées par 19 verrières, le tout surmonté d'une voûte dont les arceaux harmonieux prennent naissance aux dais qui ornent les statues.

L'administration de M. l'abbé Trigot dota aussi Mesnières d'une longue galerie dont le rez-de-chaussée contient les ateliers de l'orphelinat, et le haut ses dortoirs; cette galerie, séparée par un parture du château, en rehausse encore l'imposante grandeur.

III. La Maison de Mesnières.

Reportons maintenant nos pensées vers les années qui suivirent la chute du premier empire; alors dans cette Église de France, jadis si riche tout était à créer de nouveau, la tourmente révolutionnaire avait tout emporté, tout détruit; et, si le premier Consul avait relevé les autels il les avait relevés seuls; et encore étaient-ils pauvres et dépourvus; mais les œuvres de charité, qui avaient fait la force de l'antique Église gallicane étaient restées dans la poussière du tombeau; et les jeunes générations grandissaient abandonnées, les pauvres à leur misère, les riches aux instincts de leur nature ou à des maîtres sans Dieu, perdus dans les sombres dédales d'une philosophie orgueilleuse et décevante.

En 1818, un jeune vicaire de Notre-Dame de Rouen, l'Abbé Lefebvre, aidé de la collaboration d'un autre prêtre plus jeune encore, M. l'Abbé Jean-Charles-Dominique Eude, ordonné cette année même avec diopsonie d'âge, avait fondé la Communauté de la Miséricorde, destinée à donner une famille à de pauvres orphelins,

et une éducation en rapport avec leur position sociale ; à de jeunes filles riches. La pension de ces dernières devrait ainsi une amitié à l'égard des orphelinats. En communauté de la Miséricorde a grandi, et depuis 60 ans, forme une des gloires les plus journées de l'archidiocèse de Rouen.

Le succès de cette belle œuvre excita le cœur généreux de l'abbé Eude, et dès lors il songea à préparer pour les garçons orphelins et les enfants de familles une nouvelle Miséricorde. Un cercle de jeunes gens qu'il réunissait chez lui le dimanche après l'office, — il était vicaire de la paroisse Saint-Vincent — lui fournit ses premiers collaborateurs et la Communauté des Frères de la Miséricorde fut fondée à Rouen le 2 juillet 1824, en la fête de la Visitation de Marie ; le mois d'octobre suivant vit accueillir simultanément les premiers enfants de l'orphelinat et du pensionnat. L'école naissante s'était installée dans l'ancien couvent des annonciades. L'abbé LeFebvre en était le supérieur nominal, mais l'abbé Eude en était la cheville ouvrière ; aussi l'abbé LeFebvre ne tarda-t-il pas à se retirer, laissant le champ libre à son zélé confrère. Jusqu'en 1835, la fondation de l'abbé Eude prend un vigoureusement accroissement, malgré les défections parmi les ouvriers de la première heure ; le nombre des Frères s'augmenté et leur vertu s'ancre solidement sur les fondements de l'obéissance, de la pauvreté et du dévouement ; les orphelins dépassent le nombre de cinquante, tous reçus gratuitement ; et le Pensionnat, par déclatants succès au collège royal, se place à la tête des pensionnats libres de Rouen.

C'est à ce moment que Mesnières est acheté. L'abbé Eude avait senti l'influence délétère d'une grande ville sur l'éducation de ses orphelins. Le 8 sept. 1835, l'orphelinat prit possession de la splendide demeure de Charles de Boissay et de Louis de Tautureau. Là, en quelques années, le nombre des orphelins fut plus que double, l'admission restant gratuite ; le nombre des Frères s'augmenta aussi proportionnellement. Mesnières vit en outre s'adoindre aux Frères une communauté de religieuses, dont le noyau avait été pris, avec l'autorisation des supérieurs ecclésiastiques, parmi les sœurs de la Miséricorde.

La triple réunion, dans une même œuvre, des Frères, des Soeurs et des orphelins, représentant Jésus, Marie et Joseph, inclina le Père Ende à donner à sa Côte le nom de « Maison de Nazareth ». La règle, rédigée avec soin, fut soumise à l'approbation du Cardinal, prince de Croÿ, alors archevêque de Rouen. Il n'entre pas dans nos vues d'étudier ici cette règle, et de rechercher les causes qui en empêchèrent l'approbation. Toutefois, tant que le Cardinal vécut, le P. Ende trouva constamment dans ce bon prince un protecteur et un père, qui n'apporta jamais le moindre obstacle au développement de son œuvre.

Mais l'obstacle colossal contre lequel le pieux fondateur avait à lutter - et qui devait le perdre à la fin, était la gêne pécuniaire. La fondation première avait été faite sans aucune ressource assurée ; cependant, la bonne gestion de la période de 1829 à 1835 avait établi une situation financière comparativement heureuse ; la maison était en voie de se suffire à elle-même, malgré ses charges ; mais l'acquisition de Mesnières vint jeter une perturbation fatale dans les finances. La double autorité ecclésiastique et civile s'empressa, il est vrai, d'autoriser le P. Ende à ouvrir une souscription, et la Providence lui donna pour Frère quêteur, un homme au cœur d'or, un saint des âges de foi, le vénérable Père Jeulin. Le P. Jeulin quitta d'une manière infatigable et ne sauva pas la position ; les nécessités de chaque jour absorbaient le fruit de ses quêtes, mais ne remboursaient pas les capitaux empruntés pour payer les vendeurs.

Cependant le gouffre se creusa encore plus profond, quand le Père Ende eut devoir transporter aussi son pensionnat à Mesnil. La première rentrée, celle de 1842, n'amena pas 30 élèves ; ce fut un nouveau désastre, un désastre irréparable.

Sur ces entrefaites, 1^{er} janvier 1844, mourut le prince de Croÿ et sa Grandeur Mgr Blanquet de Bailleul, évêque de Versailles, le remplaça sur le siège métropolitain de Rouen. Les événements se précipitent alors avec une rapidité furieuse : les quêtes furent supprimées, le P. Ende, arraché à Mesnières, va décliner sous

les yeux de Marie à Lorette, son essai de C^{te} religieuse est aboli, et avec lui disparaît le nom de Maison de Nazareth, pour faire place à celui de Maison de Mesnières ; les religieuses enfin, dispersées, elles aussi, par la tempête, vont faire l'édification de 20 C^{ts} différentes.

C^eœuvre elle-même allait périr, et déjà 25 orphelins avaient été congédiés, lorsqu'elle fut relevée au point de vue financier par le dévouement d'un jeune ecclésiastique, ancien élève du Pensionnat, M^r l'abbé Ernest Arson. Grâce à la vente d'une partie de la propriété, et d'avances considérables de fonds, prises sur son patrimoine, M^r Arson fit revivre avec la confiance le crédit disparu. Pour éloigner une nouvelle catastrophe, on dut désormais exiger une pension quelque peu élevée pour l'entretien des orphelins.

Cependant M^r l'abbé Trigot (Louis-François-Napoléon), l'un des premiers compagnons du P. Lude, avait été nommé Supérieur en 1845. Par son dévouement, son énergie, son respect pour les traditions, l'abbé Trigot sut prolonger, pendant plus de trente deux ans, l'agonie de la Maison des Orphelins, frappée à mort par la suppression de la vie religieuse en 1844. Cette vie avait été si fortement constituée par le P. Lude, que ses débris ont survécu aux mille causes de désagrégation qui se sont succédé pendant ce long laps de temps.

C'est pour sauver un établissement où Jésus-Christ a été si saint aimé sous le voile de l'orphelin, où la pauvreté a été supportée avec héroïsme, où le dévouement et l'abnégation se sont soutenus pendant 54 ans, dans jamais de dementir, que le Rév. P. Schwindenhammer, Supérieur Général, sur le rapport du Rév. P. le Tavaiseur, Provincial, a bien voulu prêter à l'œuvre de Mesnières le concours de sa pieuse Congrégation ; et que la très-Rév. Mère Supérieure Générale des Sœurs de St Joseph de Cluny, a accepté pour ses pieuses filles, de remplacer à Mesnières les religieuses de St Aubin, dont le dévouement s'est montré si admirable pendant les 33 années de leur séjour à Mesnières. Que-Dieu, père de l'orphelin, le leur rende en ce monde et en l'autre !

Un ancien orphelin de Mesnières,

Paris, préb.
—

C^{té} de St Nicolas, à Rambervillers.

Oct. 1880 - Mars 1882.

1. Historique de l'œuvre. 2. Visite du R.P. Lefav. Contrat d'acquisition. 3. Rentree.
 1ère Retraite. Fruct. Bon esprit. 4. Nombre actuel. 5. Bénédiction de la chapelle.
 6. Visite de Mgr. 1ère Comt. Conf'. 7. Distrib. des prén. 8. Ministère. Jubilé.
 Conversions. 9. Vocations. 10. Fermeture de la chapelle. 11. Sa ré-
 ouverture.

— 1. L'institution St Nicolas de Rambervillers, que la Congr. a acceptée en 1880, sur les vives Instances de Mgr l'Évêque de St Dié, (Ball. n° 134, t. XI, p. 750), a été fondée en 1852, par les soins du gélé. curé de la paroisse et sous le patronage spécial de l'Évêché. Ce n'était d'abord qu'une section du collège de Bruyères. Aussi a-t-elle eu de faibles commencements, vu le rapprochement des deux maisons. Au bout de trois années l'institution de Bruyères fut réunie à celle de Rambervillers, sous la direction de M. l'abbé Chiébault, mort après deux ans et demi dans l'exercice de ses fonctions. À la mort de ce Directeur à jamais regretté, l'administration de l'établissement revint à ses trois associés et amis, M. M. Conraud, Laurent et Morel, qui continuèrent l'œuvre dans les bâtiments conçus par la ville ; elle eut autant de prospérité que le permettait l'exiguité du local.

En 1870, aux anciens directeurs s'adjointirent deux professeurs, M. M. Barbesant et Gasquin. Désirant donner plus d'extension à une œuvre qui déjà avait eu quelques succès, on acheta une maison et l'on construisit des bâtiments capables de recevoir un plus grand nombre d'élèves. Ses espérances ne furent pas trompées : on a pu admettre jusqu'à 150 pensionnaires, 190 élèves, en comptant les externes.

Après la mort de M. Conraud (1877), l'œuvre fut encore continuée par ses collaborateurs pendant trois ans. Mais, en 1880, l'âge et la fatigue forcèrent les anciens directeurs à demander des remplaçants. L'établissement fut offert à Mgr l'évêque de St Dié, qui l'a confié à notre Congr.

Depuis son origine, l'institution a eu des succès remarquables. D'après un journal, le Vosgien, sur 110 candidats environ présentés aux examens, elle compte 100 bacheliers. (Avril 1881.)

— Ces notes que nous venons de donner sur le collège de Rambervillers sont de l'ancien Supérieur, M. l'abbé Morel. C'est un ecclésiastique; aussi pieux que distingué; a bien voulu demeurer avec nous, en conservant, au point de vue légal, le titre de Directeur de l'institution.

— 2. C'est au mois de mai 1880, que Mgr de Briey, évêque de St-Dié et ancien élève du séminaire français, vint à la Maison-Mère, nous faire les premières ouvertures un sujet de cette œuvre. On avait d'abord la pensée de la transférer au chef-lieu du Département, à Spinal; mais ensuite on crut devoir, du moins pour commencer, la continuer dans la même ville, à Rambervillers.

Le R.P. Le Navasseur fit à cet effet deux voyages dans les Vosges, le premier au mois de juin et le second au mois d'août, afin d'examiner le tout sur les lieux mêmes. Dans ce dernier voyage, il était accompagné du P. Sundhauser, destiné par la Maison-Mère à diriger la nouvelle fondation.

A leur arrivée à Rambervillers, leur première visite fut pour M. le Curé de la paroisse, qui les accueillit avec la meilleure grâce du monde, en les pressant vivement de conclure l'acquisition du collège. Ses anciens directeurs en effet, inquiets du retard, étaient en négociations avec un propriétaire de Rambervillers, qui désirait acheter l'immeuble pour en faire une manufacture; il y avait déjà même une vente conditionnelle de convenue, pour le cas où nous n'aurions pas accepté nous-mêmes avant le 1^{er} septembre. Ces Messieurs craignaient surtout que la ville ne cherchât à avoir l'établissement pour le transformer en un lycée, ce qu'ils voulaient éviter à tout prix. Le R.P. Le Navasseur s'entendit avec eux, et une convention signée le 18 août, nous assura la propriété du collège, en attendant le contrat définitif.

Il était urgent d'en informer au plus tôt les familles. Un article, inséré dans les journaux catholiques, annonça que la direction du collège était continuée par la Congr., sous le patronage de Mgr l'Évêque de St Dié, et l'on prépara dans ce sens un nouveau prospectus.

— 3. Dès la rentrée, le chiffre des élèves fut de 74; dont 40 pensionnaires et 34 demi-pensionnaires et externes.

« Nous avions désiré, écrivait le P. Sundhauser, inaugurer la nouvelle année scolaire par une retraite, afin d'inculquer, dès le début, une bonne direction à l'œuvre. Mais le manque d'espace dans notre petit oratoire improvisé fit retarder cette retraite jusqu'à l'achèvement de la nouvelle chapelle. Elle commença enfin le dimanche 5 déc. pour finir le 8, sous le patronage de l'Immaculée Conception. Tous les enfants attendaient ces pieux exercices avec une sorte d'impatience. C'était pour eux une nouveauté. Avant nous, il se passait quelques fois des années sans que ces pauvres enfants eussent le bénéfice d'une retraite. Ils étaient donc dans les plus heureuses dispositions pour en bien profiter. Ces dispositions ne se sont pas démenties pendant les trois jours qu'ont duré les exercices. Ils écoutèrent avec une sorte d'avidité naïve les instructions du P. Bosch, entremêlées d'histoires propres à exciter l'intérêt.

« L'effet de cette retraite a été des plus salutaires. Selon le désir de M. le curé, nous avons laissé toute liberté aux externes de se confesser aux prêtres de la paroisse; pas un n'est allé s'adresser à eux. Quelle différence avec le passé. M. Gasquin nous racontait lui-même qu'il y a deux ans aucun élève ne voulait se confesser aux directeurs du collège, et il a fallu faire venir des curés des paroisses voisines pour entendre leurs confessions. Sa vue du bien fait dans ces chères âmes a été pour nous, au milieu de nos difficultés une grande consolation et un puissant encouragement. » (lett. 16 déc. 1880.)

Le journal que nous avons déjà cité, le Vosgien, témoigne

également des heureux commencements de l'œuvre.

« Un mois disait-il, ne s'était pas écoulé depuis l'arrivée des Pères, que déjà ils s'étaient acquis toutes les sympathies, j'entends celle dont on s'honneure; et, chose assez rare chez la gent écolière, ils n'ont pas dans le public de plus puissante réclame que leurs propres élèves.

« Ces enfants ne marchandent pas les éloges dont ils bressent des couronnes pour leurs maîtres.

« Le collégien de Rambervilliers comme celui d'Épinal, je le suppose, n'a pas un amour inné de la discipline? Nous n'avons donc pas été médiocrement surpris d'entendre ces jeunes enfants avouer à leurs parents que le règlement, bien que plus sévère que par le passé, les trouve néanmoins plus dociles. Ses punitions n'entrent pour rien dans cette obéissance; elles sont rares et légères; mais un sage tempérament de douceur et de fermeté réalise cette merveille. Là réside, en effet, un esprit de famille, une discipline qui atteignent directement le cœur de l'enfant; dans le maître celui-ci retrouve un père. Aussi aime-t-il son collège. L'externe ne connaît que la ligne droite pour y arriver et n'est jamais en retard: il est sûr, en venant, de trouver avec ses condisciples des maîtres disposés à partager ses jeux dans les cours de récréation.

« Ce contentement de cœur active merveilleusement le travail, on joue bien, mais on travaille de même. Voilà ce qui nous est revenu et ce que les enfants disent à qui veut les entendre.

« Ces religieux qu'on aperçoit à peine dans les rues de la ville, et qui, par obéissance à leur règle, sont sobres de relations extérieures, ne sont cependant pas misanthropes, si en jugent par la charmante soirée qu'à l'occasion du mardi gras, ils ont donnée au public. 300 personnes environ y ont assisté. Le succès a été complet, et l'assistance n'a eu qu'une voix pour l'affirmer.

« Visant à la réussite de leurs élèves dans les examens publics, les bons Pères paraissent avoir foi dans les programmes et les réformes universitaires, usque ad aras; cela s'intend. Ils les suivent à la lettre.

« Il ne maison où maîtres et élèves s'aiment réciproquement.

permet de bien augurer de l'avenir. Certes ce n'est pas un mince avantage pour notre canton, ou plutôt pour le département, de posséder un établissement secondaire, dont le personnel dirigeant, inconnu dans le pays, s'est acquis en si peu de temps et de l'avis général la confiance publique., n° du 6 avril 1881.)

— 4. A la rentrée de Pâques, les élèves furent exactis au rendez-vous, un seul ne fut renvoyé, retenu qu'il était par la maladie. Quatre nouveaux pensionnaires se présentèrent, dont deux des environs et deux de l'Alsace.

« Cette chère Alsace, écrivait le P. Sundhauser, nous fournit, je suis sûr, un sérieux contingent quand on nous connaîtra un peu mieux. Déjà nous comptons neuf alsaciens. Ses Vosges, de leur côté, semblent toujours nous promettre une belle rentrée pour l'année prochaine! On ne se lasse pas de dire partout combien le nouveau collège de Rambervillers marche bien, combien les familles sont rassurées et satisfaites. Nous ne pouvons nous empêcher de voir dans ce concert général et unanimi, le gage d'une très-prochaine prospérité pour notre œuvre. Dieu en soit bénit! » (lett. du 12 mai 1881.)

Cet espoir n'a pas été déçu. La rentrée de cette année scolaire a amené 73 pensionnaires, dont 43 nouveaux; c'est un peu plus du double de l'an dernier. Avec les 33 externes, le chiffre des élèves dépassait la centaine.

La première année, on n'a eu les classes que jusqu'à la 3^eme inclusivement. Cette année, on y a ajouté la seconde.

— 5. La première fête que nous ayons eu à célébrer, ajouté la correspondance de la Côte, est la bénédiction de la chapelle. Elle a eu lieu le 8 déc. 1880, à la clôture de la première retraite des élèves. Sur l'invitation du P. Supérieur, M. le Curé accepta avec empressement de la présider. Il adressa aux enfants, à cette occasion, une petite instruction très-simple et

(1) L'inopérance du local ayant obligé à établir cette chapelle sous un douteux, on a dû recourir à Rome pour avoir la faculté d'y conserver le St-Sacrement. Cette faculté a été accordée par Indult du 16 juvr. 1881. Inutile d'ajouter que ce n'est là qu'une installation provisoire.

parfaitement appropriée le P. Sundhauser chanta la Messe. Une douzaine de prêtres assistèrent à la cérémonie et au dîner. Parmi eux se trouvaient le Supérieur du petit Séminaire d'Autrey et le R. P. Alphonse, un frigoien expulsé de St Nicolas.

« Nous avions, ce jour-là, une triple fête : la clôture de la retraite de nos enfants, la bénédiction de la chapelle et l'inauguration du camail de M. l'abbé Morel, récemment nommé chanoine honoraire de St Odile. C'était spécialement en son honneur que le dîner était donné. Le P. Supérieur lui a fait un petit compliment, sans oublier M. le curé. Tout le monde a paru satisfait. » (Lett. du 16 déc. 1880.)

— C'est le 13 mai 1881, continue le bulletin, que nous avons eu l'honneur de recevoir pour la 1^{re} fois la visite du Pasteur du diocèse. Le vénérable prélat, en tournée de confirmation, s'arrêta deux heures et demie à Rambervillers, venant d'Autrey. Aussitôt que nous eûmes connaissance de son passage, trois Pères, en l'absence du P. Supérieur, se rendirent à la cure, pour présenter à sa Grandeur les hommages de la Clé. — Ah ! voici ma chère colonie, dit Monseigneur en les voyant. Je n'entends partout que vos éloges. Le collège va très bien ; on parle de tous côtés de la bonne discipline qui y règne. Tout fait donc espérer un plein succès. » —

Le digne Prélat ne voulut pas quitter la ville sans venir nous visiter. Nous ne nous attendions point à cet honneur. On n'eut que le temps de faire un petit compliment, qui ne put même être recopié, et de ranger les enfants sur deux lignes dans la cour d'entrée. Monseigneur arriva avec son grand vicaire M. Chappelier, M. le curé de la paroisse et ses vicaires. Au compliment qui lui fut fait par un élève de la classe de 3^{ème}, notre plus haute classe pour cette année, sa Grandeur répondit par des paroles toutes de cœur, repétant devant les élèves les éloges qu'elle nous avait déjà donnés dans les salons du presbytère.

« Monseigneur voulut ensuite visiter notre chapelle

et notre salle d'études et, après avoir embrassé avec affection les Pères qui l'accompagnaient, sa Grandeur nous quitta aux environs trois fois répétées par les élèves de vive Monseigneur! »

« Ce jour de la Trinité, 12 juin, eut lieu en la paroisse la 1^{re} communion des enfants; 14 de nos élèves y participèrent. Dans l'après-midi le digne Pasteur du diocèse leur conféra, ainsi qu'à 16 autres enfants, le sacrement de Confirmation. Devant ne partit-il le soir même pour St Mié, il ne put venir au collège; mais il promit de se rendre à notre distribution des prix. »

— 7. « Cette distribution, fixée au 25 juillet 1881, fut, en effet, présidée par sa Grandeur. A ses côtés, étaient M. l'abbé Sublon, vicaire général, et M. le baron de Ravinel, ancien député venu tout exprès de Lunéville pour répondre à notre invitation. Une assistance nombreuse et choisie tint à témoigner de la sympathie générale pour le collège. Les élèves représentèrent le drame l'Expiation. Après le deuxième acte, un concert interdit, une fête du village aux environs de St Flour, vint reposer un peu des émotions de la tragédie, en excitant dans l'auditoire l'hilarité la plus franche! »

« Au début de la distribution, Monseigneur prit la parole. Faisant l'histoire de la maison, il rappela le souvenir des fondateurs, dont le dévouement, pendant de longues années avait fait prospérer le collège, et qui, éprouvés par l'âge et les fatigues, seraient-ils forcés de remettre à d'autres le soin de continuer une œuvre si bien commencée. — Alors, dit sa Grandeur, ma première pensée fut pour la Congrégation du St Esprit et du Sacré-Cœur de Marie; que j'ai eu le bonheur de connaître à Rome et qui m'est toujours restée particulièrement chère. — La suite de son discours reposait sur ce principe: que le véritable patriottisme est inseparable de la religion, témoin l'histoire entière de notre patrie. C'est là, ajouta-t-elle, ce qui avait guidé son choix pour la direction de l'œuvre; et l'on n'avait qu'à se féliciter, puisque dès la première année, le collège avait réalisé tout ce qu'on pouvait espérer. »

« Toute l'assistance s'associa par de chaleureux applaudissements à ces paroles de sa Grandeur. Après la distribution, le P. Supérieur, en termes aussi vivement applaudis, remercia Monseigneur de ses bienveillantes paroles, les familles de leur confiance, le clergé de sa sympathie, les enfants enfin de leur docilité, puis qu'ils n'avaient pas mis une seule fois leurs maîtres dans la nécessité d'infliger une punition un peu sévère. Pour couronner la fête, les élèves chantèrent à pleine poitrine un refrain composé pour la circonstance. Puis l'assistance s'écoula, répétant une parole qui nous est revenue plusieurs fois : « C'est la plus belle distribution des prix qu'on ait vue. »

— 8. « Durant les vacances de Pâques, et surtout pendant les grandes vacances, quelques Pères ont exercé leur zèle dans les environs. Leur ministère a été partout très-fructueux.

« C'est particulièrement au P. Bosch que revient la part la plus considérable de ces travaux. Sur la fin du carême de l'année dernière, il est allé prêter son concours pour les confessions à Doncières, à Ménil, à St. Benoît. Plusieurs fois il est resté au confessionnal depuis 9 h. ou 10 h. du matin jusqu'à 10 ou 11 h. du soir. Le Jeudi-Saint, il commença à Bult un jubilé que la paroisse suivit avec empressement ; tous les fidèles, à l'exception de 3 ou 4 hommes, firent leurs pâques et gagnèrent leur jubilé. Une conversion consolante fut celle de l'instituteur jusque-là très-irréligieux.

« Le dimanche de Pâques au soir, il ouvrait à Jeanménil un autre jubilé, qui fut pour bon nombre d'âmes l'occasion du retour à la pratique des devoirs religieux. Le Père Ray le remplaça dans cette paroisse le samedi et le dimanche de Quasimodo, pour la clôture des exercices ; le P. Bosch avait dû aller à Chaon afin d'y entendre les confessions de 300 hommes.

« Pendant le dernier trimestre de l'année scolaire, le Père a pu, presque tous les dimanches, prêter le concours de son ministère aux euriés des environs, pour les premières communions

ou fêtes patronales. Au mois de mai, il a eu la consolation de ramener à Dieu un vieux voltaïrien de 82 ans.

« Aux grandes vacances, il a prêché avec fruile trois jubilés de huit jours chacun. Dans la 1^{re} paroisse à Échaon, où M. Jules Ferry a essayé de se faire acclamer lors de son voyage à Épinal, on a compté jusqu'à 1000 communions, et cependant la majorité de la population appartient à la classe des ouvriers de fabrique. Pendant les exercices du jubilé, M. Charles Ferry vint y faire une conférence électorale : il y trouva fort peu d'auditeurs et pas du tout d'enthousiasme ! Un grand bal était organisé pour le dimanche, veille de l'Assomption : le bal n'eut pas lieu, et l'organisateur et sa femme vinrent eux-mêmes se confesser et communier. »

« Dans la seconde paroisse, à Fresse, les succès ne furent pas moins consolants. Il y eut là près de 900 communions, et sur ce nombre beaucoup de retardataires : une soixantaine en retard de 5 à 15 ans, et une quarantaine de 15 à 40 ans.

« Au Thillot, qui fut la 3^e station, le démon fit de grands efforts pour paralyser la mission. Le Thillot est un vrai nid de francs-maçons, un gros bourg regorgeant de petits négociants libre-penseurs. C'est une des plus mauvaises localités de tout le pays des Vosges. Quelques impies vinrent à l'église, dès la première instruction et s'installèrent à la tribune, où ils causaient à haute voix. Le Père, sans se déconcenter, finit par leur ordonner de se taire ou de sortir de l'église. Ils prirent ce dernier parti et la mission put se continuer en paix. Le résultat en fut très-consolant. Il y eut 600 communions. » (lett. du P. Sundhauser 27 sept 81.)

— 8. « Voici d'autres grâces non moins remarquables, obtenues tout à côté de l'établissement par la protection de St. Benoît. « Dans une vieille maison, écrit le P. Sundhauser, en face de notre principal corps de logis, dont elle est séparée par un canal, venaient depuis quelque temps deux femmes passablement

dévergondées. Elles travaillaient là à tresser des chiffons; et ces voisines créatures s'affichaient si souvent aux fenêtres, qu'on ne pouvait porter ses regards de ce côté. Avec cela elles ne cessaient de chanter du matin au soir, et certes leur répertoire n'était pas un choix des cantiques de St Sulpice. Ce voisinage nous gênait beaucoup. Mais qu'y faire? Une idée me vint. Le bon Fr. Dosithée m'avait donné, lors de mon dernier passage à Paris, un paquet de médailles de St Benoît. Je recommandai au P. Bosch d'en jeter deux ou trois par la fenêtre dans ce taudis. Il le fit, et, comme nous l'avons appris depuis, ces médailles furent bientôt trouvées et ramassées, et les chants cessèrent. Ce n'est pas tout: dans la dernière semaine du temps pascal, la Sœur Supérieure de l'hôpital envoie demander le P. Bosch pour confesser deux femmes qu'elle ne connaît pas et qui ne veulent pas se faire connaître. Le Père y va: c'étaient nos malheureuses voisines qui, poussées par la grâce, venaient de reconcilier avec Dieu, après un oubli de jene sais combien d'années. Depuis, elles se sont déjà confessées une seconde fois. Elles continuent à tresser des chiffons; mais plus de chansons grivoises, plus de tenue désordonnée. La médaille de St Benoît les a converties. Gloire à Dieu et au St Patriarche! (lettre du 1^{er} mai 1881.)

— 9. Le bien qu'ont pu déjà produire nos Pères de Rambervillers ne s'est pas fait sans épreuves et sans difficultés. L'administration académique a d'abord réclamé au sujet du Directeur titulaire de l'œuvre, M. l'abbé Morel, comme n'en exerçant pas en réalité les fonctions.

Un peu plus tard, nouvelle chicane au sujet du titre de collège donné à la maison, comme étant réservé par la loi aux établissements publics entretenus par les communes. L'Inspecteur, en faisant parvenir sa réclamation, prescrivait d'effacer ce titre sans délai au dessus du portail d'entrée et de le faire disparaître des prospectus, à moins qu'on ne puisse justifier de l'autorisation de le conserver. Cette autorisation avait

en effet, été demandée et obtenue du ministère en 1860, à la demande de M. Morel lui-même, appuyée par le conseil municipal; mais les pièces qui la justifiaient, envoyées au recteur de l'académie, étaient restées au secrétariat d'Épinal. Il n'y avait pas lieu, pour un nom, d'engager une lutte. M. Morel répondit donc à l'Inspecteur qu'on remplacerait le titre de collège par celui d'Institution libre. (lett. du 21 oct. 1880.)

— 10. « Mais ce n'était là, ajoute le bulletin de la Cité, que le prélude de la persécution qui nous menaçait. Le mardi, 11 oct., un peu avant midi, M. Brunier, commissaire de police, escorté du sergent Sautouxe, se présente à la porte du collège. Le P. Supérieur et M. le Principal descendent aussitôt. Quel n'est pas leur étonnement de s'entendre lire un arrêté préfectoral, ordonnant la fermeture immédiate de la chapelle, comme ayant été ouverte sans autorisation par les Frères de l'Annonciation (sic) du Saint Esprit et du Coeur Immaculé de Marie, contrairement à l'article 44 de la loi du 18 germinal, an X. Or, on sait que cette loi, si loi il y a, n'est observée nulle part. Nous n'avions pu songer à faire les démarches qu'elle prescrit. D'ailleurs une chapelle existait depuis longtemps dans l'établissement; nous lui avions simplement consacré un appartement plus convenable; et c'était au reste une chapelle toute intérieure pour le service de l'institution.

« Le P. Supérieur exprima donc sa surprise de ce qu'on procédât à une mesure aussi grave, sans aucun avertissement préalable, et demanda que mention de son observation fût insérée au procès-verbal. Le Commissaire y consentit, et autorisa même le transfert du T. St Sacrement.

« L'examen particulier venait de sonner, et toute la Cité, en descendant à la chapelle, apprend que la police va y apposer les scellés. Il n'y a pas de temps à perdre. Vite, le Père Préfet du culte transporte la St Réserve dans un appartement du 1^{er} étage; le maître de musique fait déposer l'harmonium dans le corridor; les uns descendent de sa niche la

belle statue du Sacré-Cœur, les autres dégarnissent l'autel; on emporte presque tout le mobilier; seules les stations du chemin de la Croix restent appendues au mur.

« Nous rentrons dans notre pauvre chapelle ainsi dépouillée; les exécuteurs y sont déjà et s'apprêtent à mettre les scellés sur la porte du fond; mais elle est fermée; la clef se trouve chez les Sœurs. Moment d'attente. Nous remarquons que le Commissaire Brunier est en civil; sa tenue est assez négligée, il n'a qu'une vieille écharpe fanée; le sergent de ville, Sauvoux, est en complet uniforme. Tous les deux, tête nue, bouche close, dans une attitude qui ils s'efforcent de rendre aussi calme et aussi neutre que possible; mais il est visible qu'ils ne sont pas du tout fiers d'accomplir une si triste besogne.

« Qu'en pense M. Brunier qui jusqu'alors nous avait confié l'éducation de son fils? Son obéissance lui vaudra sans doute un poste plus lucratif, peut-être une sous-Pénétration; la République F. est généreuse, elle ne saurait oublier qu'elle a eu besoin de ses services⁽¹⁾?

« Cependant le P. Economé revient avec la clef, ouvre la porte, et la laissant ouverte à dessein, met la clef dans les mains du Commissaire, en disant que le reste n'est pas l'affaire d'un porc-épic. Alors M. Brunier ferme la porte à double tour, tire de sa poche bandes, cachelots, vis, etc.; puis, l'opération terminée, s'offre à donner lecture de l'article du code pénal relatif au bris des scellés; le P. Tambour, désigné par le P. Supérieur comme gardien officiel de la maison, le prie de s'épargner cette peine.

« L'opération est renouvelée sur la porte intérieure et le sacrilège est consommé. Les agents nous imitent néanmoins: ils font la genuflexion en passant devant l'autel, l'un d'eux même fait gravement le signe de la croix. Pauvres gens!

« Pendant ce temps, nos élèves, alors en étude, se demandaient

(1) Effectivement, l'avancement espéré, ne fut pas longtemps attendu, M. Brunier fut nommé préfet à Brest. O tempora! o mores!

pourquoi, ce jour-là, le coup de midi tardait tant à sonner. Ils l'apprenaient sans retard de la bouche même du P. Supérieur, qui leur explique la chose en termes aussi brefs que mesurés, surtout en vue des petits externes, qui, naturellement, ne vont pas manquer de répandre la nouvelle aux quatre coins de la ville. Dès la récréation de midi, nombre de familles viennent prendre des informations et nous témoigner la part qu'elles prennent à notre douleur. De tous côtés nous arrivent des condoléances. Le clergé de la ville et aussi des environs s'emprise de nous assurer de ses sympathies.

« A partir du lendemain, nos enfants durent, comme autrefois, assister aux offices dans la chapelle de l'hôpital, située à l'autre extrémité de la ville. Quand la température n'était pas favorable, c'était un dérangement qui avait bien son mérite devant Dieu ; c'était en outre, un exemple qui n'a pas été sans efficacité pour les indifférents de la cité. Monseigneur voulut bien nous autoriser à dire la Messe dans une chambre. La prudence néanmoins, ajoutait sa Grandeur, nous commandait de garder à ce sujet le plus profond silence, et le système d'espionnage organisé autour de nous ne justifiait que trop ce conseil. De l'avis de M. Grandclaude, on se borna même à préparer l'autel pour le moment des Messes ; et l'on se résigna à ne pas y conserver le St Sacrement, car on aurait pu nous accuser encore d'avoir sans autorisation établi un oratoire privé.

« Nous étions donc réduits à faire nos exercices de règle dans un appartement du 1^{er} étage, au pied d'une statue du Sacré-Cœur, mais sans la présence de celui qu'elle nous rappelait. Que c'était triste ! Il faut vraiment être privé de la compagnie du divin-Maître, pour apprécier le bonheur d'en jouir ! Ce bonheur, nous ne l'avions que durant la célébration des saints mystères, et en cachette, comme autrefois les premiers chrétiens dans les catacombes.

« Inutile de dire l'impression que produisit partout, notamment dans le diocèse, la persécution dont nous étions l'objet. Car si notre chapelle était fermée, comme ayant été ouverte dans

autorisation, les chapelles des autres Cœurs n'auraient-elles pas semblable sort, puisqu'elles étaient dans le même cas ? Jusqu'ici cependant, nous sommes les seuls à avoir été frappés de cette manière .»

— 11. Tout porte à croire que l'ancien maire de la ville n'avait pas été étranger à la mesure exceptionnelle prise contre notre établissement. Dès avant le changement opéré dans la direction de l'œuvre, M. Pernet avait hautement manifesté ses préférences à l'endroit d'un collège laïque ; et le conseil municipal de cette époque ne nous était guère favorable non plus. Mais une heureuse modification devait bientôt s'opérer dans la municipalité : Au mois de nov. 1881, les conseillers, maire en tête, donnerent leur démission ; et le nouveau conseil, élu peu après, proposa le 7 déc. à la nomination du Préfet un maire animé de meilleures dispositions, M. Orouel, qui voulut bien appuyer d'un avis favorable la demande de réouverture de la chapelle, déjà faite par le T. Supérieur avec l'approbation de Mgr l'évêque de St-Dié.

« L'affaire cependant, écrit le T. Sundhauser, traînait en longueur. Je pris donc le parti d'aller voir à ce sujet M. le Préfet. L'audience, ménagée par M. le Curé d'Espinal, eut lieu le 6 février. L'accueil fut très-polé, aimable même. M. le Préfet vint au-devant de mes désirs, en me détaillant les démarches à faire : Nous nous étions bornés, pour arriver plus vite au résultat désiré, à demander la réouverture provisoire. Mais auparavant il fallait, me dit, M. le Préfet, que la demande d'ouverture définitive fût déposée par l'Évêché à la Préfecture. Cela fait, il n'y avait plus qu'à obtenir du maire une attestation favorable, chose qui ne pouvait rencontrer de difficulté, puisque déjà celui-ci s'était montré disposé à nous l'accorder. En ce qui le concernait lui-même, ajouta M. le Préfet, ce n'était qu'une affaire de formalités à remplir ; d'avance il était prêt à appuyer la demande de Mgr auprès du ministre, et à nous permettre, en attendant,

l'ouverture provisoire... Et tout cela fut dit d'un ton de bienveillance charmante. » (lett. du 10 fév. 1882.)

D'Epinal, le P. Supérieur se rendit à St Odie, afin de prescrire l'expédition de la requête de l'Évêché. On pouvait donc espérer que dans peu de jours on verrait enlever les scellés des portes de la chapelle. Effectivement, l'autorisation de la rouvrir fut adressée à Monseigneur dès le 18 février. Mais la Préfecture avait négligé de donner au maire de Rambervillers ampliation de l'autorisation, et on resta dans l'incertitude jusqu'au 23. Le P. Kubr partit alors pour St Odie, d'où il rapporta enfin, le soir même, l'arrêté préfectoral, qui fut immédiatement remis à M. le maire.

Le lendemain, 24 février, fête de St Mathias, apôtre, et premier vendredi du carême, la chapelle fut ouverte, mais le soir seulement. Le maire, le préfet, le ministre, personne ne faisait de difficultés; mais il restait M. le Commissaire de police. Ce haut fonctionnaire, jugeant insuffisant l'arrêté préfectoral, refusa son ministère à l'enlèvement des scellés. Il fallut que M. le maire demandât pour cela un ordre formel à la préfecture. Il eut la complaisance de le faire par dépêche, et à 5 h. du soir arriva la réponse désirée. Il faut cependant rendre au Commissaire cette justice, qu'il s'exécuta sans retard: à 5 h. ½, il était au parloir, et quelques minutes après disparaissaient les odieux rubans. Espérons que ce sera pour toujours.

Après le départ du Commissaire, le P. Supérieur se hâta d'annoncer la bonne nouvelle aux élèves, en ce moment réunis à l'étude; une explosion de joie accueillit ses paroles.

« Nos bons enfants, écrit le P. Sundhauser, ne se possédaient plus de joie. J'accorderai une récréation extraordinaire et il falut autoriser la musique à jouer un de ses plus beaux morceaux. Dans leur contentement, les pauvres enfants couraient, se croisaient, s'accostaien pour se redire l'un à l'autre ce que tous savaient déjà. L'excès de leur bonheur a même manqué nous

causer un accident : L'un d'eux tomba d'un arbre, et resta quelque temps sans connaissance. Il avait été si content, disait-il, que ne sachant plus ce qu'il faisait, il avait grimpé sur un petit arbre de la cour et en était tombé dans savoir comment.

« Pendant ce temps, tout se préparait à la chapelle pour un salut solennel. S'autel, déjà si bien décoré par notre cher Frère Eugène, s'orna de ses plus belles parures comme par enchantement. A 7 heures moins un quart, les élèves étaient à la chapelle et les Pères réunis à la sacristie. Depuis deux jours, nous avions eu la précaution de consacrer une grande hostie en prévision de la cérémonie ; elle était conservée dans la petite chambre où nous disions la messe, en cachette. Le clergé s'y rendit en procession, chacun portant un cierge allumé. Au moment où je me retournai avec le St. Sacrement enveloppé du voile, on entonna le Magnificat, et c'est au chant de cet hymne de triomphe, que le Maître bien-aimé de la maison rentra en possession de son sanctuaire.

« Le lendemain samedi, presque tous nos enfants voulurent se confesser ; ils firent la communion le dimanche : ce qui ne les empêchera pas, ajoute la lettre : que nous citoissons, d'y revenir vendredi prochain, 1^{er} vendredi du mois, et pas un alors n'y manquera. Nos enfants sont vraiment bons.

« Dans toute cette affaire, nous n'avons eu qu'à nous louer de la municipalité actuelle, notamment du nouveau maire, et plus particulièrement encore de M. Roussel, le nouvel adjoint. (lett. du 27 fév. 1882.)

« Mais nous attribuons surtout cet heureux dénouement au Sacré Coeur et à St. Nicolas notre St. Patron. Dès le mois de nov. 1881, nous avions fait le vœu, pour nous assurer leur protection, d'offrir le St. Sacrifice de la Messe en l'honneur du Sacré Coeur, par l'entremise de St. Nicolas, tous les 1^{ers} vendredis de l'année, en y faisant assister les élèves ; puis

d'ajouter à tous les saluts l'antienne et l'oraison de St. Nicolas, et, à la prière du matin, l'invocation : « St. Nicolas, priez pour nous ! Une statue de St. Nicolas doit, en outre, être placée solennellement sur la façade de la maison principale. — Nous espérons qu'en retour notre St. Patron, le protecteur spécial des enfants, daignera préserver et défendre cette œuvre qui lui est consacrée. » (lett. de fév. 1881.)



Nécrologie.

Nous avons à déplorer, depuis le dernier Bulletin, la mort de deux confrères, qui ont succombé l'un et l'autre dans nos Missions d'Afrique, l'un, le P. Huber sur la côte occidentale, à Sierra-Léone, et l'autre, le P. Hacquard, sur la côte orientale au Zanguebar. Ce sont deux pertes d'autant plus regrettables que ces deux Pères étaient encore jeunes et pleins de dévouement et de courage.

Voici sur leur trop courte carrière et leurs derniers instants quelques renseignements édifiants.

Le P. Huber,
décédé à Sierra-Léone, le 28 fév. 1882.

Le P. Huber était entré dans la Cong^e comme postulant scolaire le 4 nov. 1869. D'après ce qu'écrivait, en demandant son admission, M. l'abbé Strub, cousin du Père Provincial de nos maisons des Etats-Unis, c'est en servant la Messe de celui-ci, à son passage à Reschwoog en Alsace, en 1862, que vint au jeune Jean-Baptiste Huber la première idée de se consacrer à Dieu dans la vie religieuse. Plus tard, le départ du F. Hugues, l'un de ses amis d'enfance, et autre parent

du P. Strub, renouvela ce désir en l'excitant encore davantage. Il fit ses premières classes jusqu'en 3^eme inclusivement au petit séminaire de Strasbourg; mais, ne s'y sentant pas à sa place, il sollicita, par M. l'abbé Strub, son admission dans la Cong^o. Il entra en seconde à N. D. de Langonnet le 4 nov. 1869, et fut admis à revêtir l'habit de scolastique le 5^e jour de la Pentecôte, 28 mai 1871. Un peu faible d'abord en certaines parties de ses études, parce qu'il avait été négligé dans ses premières classes, il fit par un travail assidu des progrès sensibles. Il était d'ailleurs, au jugement de ses supérieurs, comme au témoignage unanime de ses confrères, un parfait scolastique, fidèle à la règle, plein d'obéissance vis-à-vis des supérieurs et de charité à l'égard de tous ses confrères, malgré la vivacité de sa nature.

Ordonné prêtre, au commencement de son noviciat, le 28 déc. 1875, il fut admis à la profession le 27 août 1876, et destiné aussitôt à la Mission difficile et pénible de Sierra-Léone. L'année suivante, le P. Gommenginger, alors supérieur de la Mission, l'envoya rejoindre le P. Müller qui venait de fonder, sur les rives du Rio-Tongo, la station de St-Joseph de Boffa. Cette station ayant été, peu après, transformée en vice-Cté, le P. Huber y retourna avec deux enfants pour installer la maison. Le P. Müller, étant alors tombé malade, il eut à porter, pendant toute une année, les épreuves et les difficultés de la nouvelle fondation. (Bull. t. XI. p. 363.) Au retour en France du P. Gommenginger, le P. Müller le remplaça provisoirement à Sierra-Léone et le P. Sutz fut alors détaché de Freetown pour aller seconder le P. Huber. Il nous communique sur son regrette confrère les détails suivants:

« Le bulletin (tom. XI p. 371) a déjà mentionné le naufrage du bateau sur lequel était monté le P. Huber, lorsqu'il alla geler les fondements de la Cté du Rio-Tongo. Habilé nageur, il put se sauver et retirer de l'eau quelques-unes de ses caisses; mais ce qui lui fut le plus sensible, fut de perdre sa croix.

de missionnaire. Le danger qu'il courut en cette circonstance ne le découragea point : quelques jours après il reprit sa route, bien déterminé à sacrifier sa vie pour sa chère Mission. Une autre fois, assailli par une violente tempête dans une simple pirogue, il mit onze jours à faire un trajet pour lequel suffisent ordinairement trois ou quatre journées.

Il y avait beaucoup à faire dans la nouvelle fondation. Le terrain concédé par le roi Katty était rempli de buissons et de hautes herbes. Le P. Huber mit résolument la main à l'œuvre, donnant à tous l'exemple du travail. Ses noirs étaient dans l'admiration de voir un blanc travailler avec une telle ardeur. Une fois le terrain déblayé, il fallut construire la chapelle, la résidence des missionnaires et la maison d'école, qui reçut bientôt une quarantaine d'enfants païens. La direction de tout ce petit monde, dont il ne connaissait encore qu'imparfaitement la langue, inaugura pour le P. Huber des difficultés d'un autre genre. Il se mit avec zèle à étudier le sousou. Dès qu'il put se faire comprendre des enfants, il se hâta de leur enseigner les principes fondamentaux de notre sainte religion ; et bientôt il put traduire dans leur langue tout le catéchisme français.

Tout en instruisant ces pauvres enfants, le P. Huber les exerçait à chanter les louanges de Dieu. Un des premiers dimanches après mon arrivée au Rio-Tongo, j'éprouvai une bien vive impression de joie, en entendant une vingtaine de ces petits noirs chanter la messe du VI^e ton de Dumont, un motet à la St^e Vierge, à l'offertoire et, à l'issue de la Messe, un cantique en l'honneur de St Joseph, le patron de la Mission. C'est le P. Huber qui les préparait ainsi à leur baptême et à leur première communion. Le jour où une quinzaine d'entre ses petits néophytes purent recevoir ces deux sacrements, il ne compla ses peines pour rien. Il rendait grâces à St Joseph, qui bénissait ainsi ses travaux, et lui permettait d'entrevoir pour l'avenir une moisson de

familles chrétiennes. « St Joseph nous protège visiblement, dit-il un jour, car j'ai remarqué que les enfants nous sont presque tous arrivés un mercredi. »

« Avant tout, il tenait essentiellement à la Règle. Dans nos conversations particulières, il m'a répété bien des fois, que si un missionnaire ne suit pas la Règle, il est perdu, du moins ses efforts n'aboutissent à rien; et que sa seule consolation, au milieu de ses souffrances physiques et morales, c'était de savoir qu'il accomplissait la volonté de Dieu. » Ces souffrances étaient parfois telles qu'il eut à diverses reprises l'idée de demander son changement; mais, confondu aussitôt par la pensée qu'un autre serait obligé de souffrir à sa place, il ne prenait courage, et s'abandonnait avec esprit de sacrifice au bon plaisir de Dieu. »

« Estimé des blancs et des noirs, confère plein de cœur et dévouement, le P. Huber était un vrai missionnaire; habitué au climat et aux coutumes du pays, il aurait pu rendre d'immenses services. Sa mort est donc pour la Mission une très-grande perte. Le P. Gommenginger et moi qui l'avons vu à l'œuvre, ajoute en terminant le P. Lubz, nous en sommes désolés. » (Lett. du 30 mars 1882.)

Le P. Blanchet écrit de son côté, en annonçant la mort de ce cher confère : « Le P. Huber était un très-bon religieux, fort attaché à sa Règle et soumis à ses supérieurs. Ses épreuves ont été grandes et nombreuses au Rio-Pongo; il les a toujours acceptées avec la plus grande résignation. Aussi ai-je la presque certitude qu'il jouit maintenant au ciel de la récompense promise à ceux qui ont tout quitté pour Dieu. » (Lett. du 4 mars 1882.)

Le 16 juin 1881, le P. Huber avait été, sur ses désirs, admis sans obstacles à l'émission des vœux perpétuels; et depuis longtemps déjà il était autorisé à revenir à la Maison-Mère. Il avait d'ailleurs grandement besoin de refaire sa santé, minée par des fièvres fréquentes. Son retour était

décidé pour le printemps de cette année, quand la mort, hâtant ses coups, est venu l'associer aux enfants couronnés de notre saint Fondateur! Nous résumons ici le récit que le P. Rimbaut nous a transmis de sa maladie et de ses derniers moments.

« Le samedi matin, 18 février, le P. Huber nous arrivait du Rio-Pongo à Sierra-Léone, où le P. Blanchet l'avait fait venir en changement d'air, en attendant son départ pour France. Depuis quelques mois il avait la fièvre presque tous les huit jours; et souvent il souffrait d'enflures aux jambes. Mais alors il paraissait mieux. Le lendemain de son arrivée à Sierra-Léone, il chanta la Grand'Messe sans ressentir de fatigue. Le lundi, 20, avait lieu le service funèbre pour notre regretté Père Supérieur général. Le P. Huber toucha l'harmonium et soutint le chant de sa forte voix. Mais vers 10 h., il se sentit pris de la fièvre, et ne put prendre part au dîner. Malgré les remèdes, il ne fit que traîner jusqu'au vendredi 24. Le soir de ce jour, une forte fièvre bilieuse se déclara; le Dr. Smith fut immédiatement prévenu et, grâce à des médicaments spécifiques, le danger paraissait conjuré. Mais hélas! c'était pour reparaître bientôt plus imminent.

« Le mercredi des cendres, il fut pris d'un hoquet qui alla en augmentant les jours suivants. Il avait de fréquents vomissements qui le faisaient beaucoup souffrir; puis, après quelques moments de relâche, revenaient l'agitation, les douleurs d'estomac accompagnées d'une soif brûlante. Le dimanche, 26, il se confessa et reçut le St. Viatique. La nuit fut plus mauvaise que les précédentes, et le lundi matin se manifestèrent les signes précurseurs de la mort. La respiration du cher Père était devenue moins libre, les jointures lui faisaient mal. Vers 9 heures, il prononça quelques mots sans suite. Appelé en toute, le Dr. Smith, qui ne croyait qu'à une grande débilité, rendit la même ordonna-

alors, sur la demande du P. Supérieur, eut lieu, à l'heure de l'après-midi, une consultation de médecins. Leurs remèdes, hélas ! devaient être impuissants. À 10 h. du soir, le cher malade était aux prises avec les douleurs de l'agonie ; mais dans sa pleine connaissance qu'il conserva jusqu'au dernier soupir. Averti aussi-tôt, le P. Supérieur accourut pour lui administrer l'Extrême-Onction et le préparer à bien mourir.

« Après la cérémonie, le P. Huber se sentit un peu mieux et se mit sur son séant ; ce qui fit croire au P. Blanchet qu'il passerait encore une partie de la journée du lendemain mardi. Dans cette persuasion il n'éveilla pas la C. té, fit néanmoins les prières de la recommandation de l'âme, appliqua au mourant l'indulgence de la bonne mort, lui suggéra de temps en temps de pieuses invocations. Bientôt après avoir prononcé les noms bénis de Jésus, Marie, Joseph, le cher malade rendit son âme à Dieu. Il était 2 heures du matin.

« Revêtu des ornements sacerdotaux, son corps resta exposé dans la salle d'école jusqu'à 4 heures du soir. Alors eut lieu l'enterrement. Ce fut un vrai triomphe. On n'avait fait aucune invitation, et malgré cela le concours du peuple fut immense ; les policiers eurent peine à maintenir la foule. Le consul français assistait aux obsèques ; le gouverneur anglais et toutes les maisons de commerce avaient envoyé leurs représentants. Le lendemain un service fut célébré pour le repos de l'âme du regretté défunt.

« Durant toute sa maladie, le P. Huber a été admirable de patience et de résignation. Ses étreintes d'une terrible fièvre lui causaient parfois de vives souffrances : il poussait alors ce cri : « Oh ! Mon Dieu ! mon Jésus ! que je souffre ! » Mais pas une plainte, pas un murmure. Une lettre qui lui fut remise le mardi 21 février, l'informait de son rappel en France : pas un regret ne lui a échappé.

« Une telle mort est bien consolante ; elle fait sécher

les larmes que cause la perte d'un véritable apôtre; car elle fait gagner un protecteur au ciel. .

— Le P. Huber était né à Reschwoog, dans le diocèse de Strasbourg, le 29 avril 1850; il n'avait donc que 32 ans.

Le P. Ilacquard,
décédé à N. D. de Bagamoyo,
le 2 mars 1882.

Sur la fin de son noviciat, le 30 juillet 1870, le P. Hoacquard écrivait au C. R. Père : « Admis par une faveur spéciale au nombre des novices, je crois obéir aux desseins de Dieu en déposant à vos pieds mon grand désir d'embrasser bientôt la croix du missionnaire, sous la bannière de notre vénéré et bien-aimé Père. . . .

« Qu'ai-je fait qui m'encourage dans cette démarche ? Rien — Que puis-je faire ? Je ne sais. Du moins j'offre ma vie pour que le Bon-Dieu conserve plus longtemps dans la Cong^e le plus utile de ses membres. »

Cette offrande, Dieu vient de l'agréer, en son temps, en appelant à lui ce cher Père, dans la 38^e année de son âge et la douzième de sa profession religieuse.

Le P. Hoacquard (Jean-Alexandre) naquit le 27 déc. 1844, fête de St Jean l'Evangéliste, à Gugnécourt, petite commune des Vosges. En 1868, après deux années d'études théologiques faites avec succès au séminaire de St Dié, se sentant plus vivement pressé du désir qui le poussait depuis longtemps vers les Missions, il pria M. l'abbé Grandclaude, son directeur, de solliciter son admission dans la Cong^e. « Je crois, disait le savant professeur, qu'il s'agit ici d'une solide vocation éprouvée par la résistance la plus opiniâtre d'une famille qui ne sait voir que les sacrifices matériels faits jusqu'alors. Je serais heureux de le voir entrer dans une Cong^e déjà

célèbre par les services qu'elle a rendus à l'Eglise, persuadé qu'il sera à la place que Dieu lui assigne, et deviendra un ouvrier utile dans la maison de Dieu...» (Lett. du 17 oct. 1868.)

Le jeune séminariste, alors minorenfant, frappa à la porte du grand scolasticat, le 30 oct. 1868, et le 28 août 1870, il embrassait avec bonheur sa croix de missionnaire.

Mais la guerre franco-allemande venait d'éclater. Il fallut au P. Hacquard, comme à ses confrères, s'éloigner pour quelque temps, en attendant le poste que lui assignerait l'obéissance. Resté dans sa famille jusqu'aux premiers jours d'avril 1871, il y reçut l'ordre de s'embarquer à Marseille à destination de Maurice, avec le P. Lainé.

« Traiment, écrivait-il de Marseille au S. R. Père, je n'étais plus religieux, et je soupirais après le moment qui me séparerait du monde, des parents et des amis et me plairait sur mon champ de bataille tant désiré. J'ai commencé mon voyage par la prédication. A mon tour, je puis dire avec Joseph II, près de qui ? devinez - Près des grands d'Éspinal peut-être ? - mieux que cela pour le futur missionnaire ! Les pauvres les plus abandonnés sont l'objet de nos soins. Or, je n'étais pas encore tout à fait remis des émotions du départ que le Bon Dieu m'appelait par la voix d'un de mes amis à dire un mot aux prisonniers d'Éspinal. Je le fis donc, persuadé que cette première petite bonne œuvre attirerait sur les voyageurs un regard favorable du Ciel. » (Lett. 15 avril 1871.)

Contrairement à ses goûts, il eut à faire pendant près de six ans, une classe au collège de Port-Louis. À l'expiration de ce terme, il fut envoyé, selon ses désirs, dans la Mission du Zanquebar. Il écrivit de Zanzibar peu après son arrivée : « Je suis parti de Maurice le 1^{er} janv. 1876, et je suis ici depuis le 5 février, après 8 jours de repos à Tamatave et 15 à Nossi-Bé, chez les Pères jésuites. Je n'ai qu'un désir, celui de travailler avec ardeur à

notre chère Mission. Je ne me fais pas illusion sur les difficultés; mais le bon Dieu est là... Entrain dans l'action; voilà en deux mots ma profession de foi démissionnaire » (lett. du 9 fév. 1876.)

Tel était en effet, en effet, le P. Hacquard. Il a passé 6 ans dans cette chère Mission, trois à Bagamoyo et trois à Mhonda, travaillant avec zèle et ardeur.

À Bagamoyo, il était spécialement chargé de la direction du village chrétien. — C'est là, disait-il, ce qui me va le mieux. Là je me sens missionnaire, au milieu de mes noirs. Le village est à 5 minutes de notre habitation. Nous y avons élevé l'an dernier (1876) une petite chapelle où, soir et matin, hommes et femmes se réunissent pour la prière. Je m'y rends presque tous les soirs à 7 h. 1/2. Après la prière, les observations; s'il y a lieu, des grondières, des encouragements, et après cela une classe de chant... Il y a beaucoup de bien de fait. C'est, à mon avis, l'œuvre capitale de la Mission. » (lett. 28 fév. 1877.)

Revenu l'an dernier en France pour cause de santé, il repartit pour le Zanguebar avec un nouveau courage le 16 oct. Au mois de janvier de cette année, le P. Baur le prit avec lui, comme compagnon de voyage, dans une excursion qu'il avait entreprise pour visiter les établissements de Mhonda et de Mandéra, et choisir l'emplacement d'une troisième station, que l'on projette de créer. « Je connais assez que le P. Hacquard avait de la langue du pays, le Kisigwa, son activité, son expérience et son savoir-faire, avaient porté le P. Baur à lui confier la nouvelle fondation. Mais Dieu en avait disposé autrement. Voici le récit qui nous est envoyé sur les derniers instants de ce cher frère :

« Partis de Bagamoyo le 16 janv., les P. P. Baur et Hacquard y revinrent le 25 fév. Ce dernier avait eu plusieurs accès de fièvre durant le voyage. Cependant, le lendemain de son retour, le dimanche 26, se trouvant assez

bien, il voulut offrir le st. sacrifice ; mais il se sentit pris de vertiges, et sur le conseil du P. Supérieur, il se contenta d'assister à la Messe principale ; encore dut-il pour cela se faire une grande violence. Le lundi, voyant que les médicaments les plus énergiques ne produisaient aucun effet, il pressentit sa fin, se recommanda de toute son âme au Cœur Immaculé de Marie, et demanda de lui-même les derniers sacrements, en faisant généreusement à Dieu le sacrifice de sa vie pour les peuplades infidèles qu'il était allé visiter. — « Oh ! nous dit-il, que de bien on pourrait faire chez ces peuples ! Les enfants surtout semblent avoir le cœur ouvert ; il serait facile de les catéchiser, car c'est par eux qu'il faut commencer ; alors on mourrait content, en voyant le nombre de catholiques qu'on laisserait après soi... mais que la volonté de Dieu se fasse ! » Jamais il ne s'est plaint que des peines qu'il occasionnait aux Sœurs chargées de le soigner et aux deux enfants qui lesaidaient. On l'avait transporté, pour mieux lui donner tous les soins nécessaires, dans l'infirmerie de la Cité, située à côté de notre clôture et accessible aux Sœurs.

« Le mardi soir, la fièvre devint plus intense ! Il souffrait beaucoup : « C'est maintenant, s'écriait-il, le cas de répéter : adjuva nos, Deus salutaris noster. » — Plein d'une confiance inébranlable en la bonté divine, la mort ne lui a pas fait peur. Il priait sans cesse et baignait de temps en temps avec amour sa croix, son chapelet, ses reliquaires et ses scapulaires, qu'il avait toujours avec lui.

« Le mercredi nous laissa une lucarne d'espoir ; mais la nuit annonça une fin prochaine. On se hâta donc de porter au cher malade le st. Viatique. Il le reçut avec de grands sentiments de piété ; et fit paisiblement son action de grâces. Vingt minutes après, une défaillance le prend aussitôt, les Pères, les Frères, et les Filles de Marie se rangent auprès

de lui pour assister à l'administration de l'extrême-onction. Avant la cérémonie, il prie le P. Supérieur de s'approcher, et prononce à haute voix les paroles suivantes :

« Je suis content de mourir ; oui, je suis heureux et content ; je meurs tranquille. Je vous fais mes derniers adieux à vous tous. Je demande pardon au C. R. Père et à tout le monde de la peine que j'ai pu leur causer ; . . . , et à vous aussi, mon cher Père ; je vous ai toujours aimé beaucoup, mais je vous ai aussi fait beaucoup de peine. Oui, je suis heureux et content de mourir. Dites à mon père, à ma mère, à mes frères et à mes sœurs que je leur fais mes adieux ; que je suis content de mourir en Afrique. Dites-leur qu'ils ne s'inquiètent pas de moi, qu'ils prient pour moi, et je prierai pour eux au ciel, oui, beaucoup, beaucoup, pour tout le monde, pour nos œuvres . . . Je meurs content. »

« Tous les coeurs étaient attendris, suffoqué par l'émotion, le P. Supérieur eut de la peine à réciter les dernières prières. Se sentant un peu soulagé, le cher malade se tourna vers les Sœurs, les remercie des peines qu'elles s'étaient données et leur assure qu'au ciel il prierait aussi pour elles. Ses deux enfants qui l'avaient soigné furent également l'objet de son attention ; il fit appeler le P. Supérieur pour les faire remplacer, afin, dit-il, que ces pauvres enfants ne fussent pas trop fatigués. Puis, il ne songea plus qu'à se préparer à bien mourir. Il énumérait les indulgences attachées à ses scapulaires ; s'interrompant tout à coup : « que faut-il faire », demanda-t-il, pour les gagner toutes ? » — « Vous savez bien, mon cher Père, lui répondit quelqu'un, que, pour gagner beaucoup d'indulgences, il suffit de prononcer les noms de Jésus, Marie, Joseph. » — « Je vous remercie ; rappellez les moi bien souvent. » — Une heure après : « est-il nécessaire de les prononcer de bouche ? il doit

suffire de les prononcer de cœur ? » — Sur la réponse affirmative qui lui fut donnée, le malade continua sa prière qu'il interrompait souvent pour répéter ces paroles : « Oh ! comme il fait bon mourir religieux ! »

« Le jeudi matin, à partir de 9 h. 1/2, sa faiblesse augmenta rapidement ; à 11 h., une sueur froide couvrit son front ; le P. Baur lui donne de nouveau l'absolution avec l'indulgence in articulo mortis, et lui fait prononcer ses vœux perpétuels. Puis, il ajoute : « Courage mon cher Père ! Paxatum cor meum ! Laetatus sum in his quæ dicta sunt mihi. In dominum domini ibimus ! » — Le P. Hacquard répond par un sourire et un signe de tête et répète : Jésus ! Marie ! Joseph ! — Et un moment après, il ajoute d'une voix animée : « Vivat croix ! » — La voici, votre croix de missionnaire, lui dit alors le Père Baur. Et le malade, avec cette énergie qui le caractérisait, reprend : « Oui, missionnaire ! »

Peu après commença l'agonie. Ses membres de la Côte accoururent aussitôt. On récite les prières des agonisants ; et à 11 h. 1/2 tout était fini. Notre cher confesseur avait rendu son âme à Dieu, nous laissant tous émus et édifiés ; car c'était vraiment la mort d'un prêtre religieux et missionnaire.

Les obsèques eurent lieu le lendemain avec toute la solennité possible. Le corps du défunt repose au cimetière, à droite de la grande croix. Tout autour sont 21 tombes, contenant les restes des Frères et des Sœurs qui attendent le signal de la résurrection ; et à côté, quelques centaines de petites croix, souvenirs de ceux de nos enfants que nous avons eu la consolation de préparer pour le ciel. »

Le P. Hacquard est le premier Père qui soit mort à Bagamoyo. Plaît au Ciel, que de longs temps encore, il soit le seul !

Nouvelles récentes.

+ Décès. — Au moment où se termine ce Bulletin, le 5^e jour de Pâques, nous apprenons la mort bien douloureuse du P. Schmitt (Mathias), supérieur de la C. de Bon au Congo. Ses détails nous manquent encore; nous savons seulement par une lettre d'un commerçant, qu'il a succombé vers le 8 février. Comme l'écrit le P. Carrie, c'est pour la Mission du Congo un véritable désastre. Ce cher Père, plein de fermeté et de zèle, aurait pu faire tant de bien!.. « Mais, comme l'écrivait notre Vénérable Père, la divine Bonté aura voulu sans doute l'avoir comme intercesseur auprès du trône de sa miséricorde. Que son saint nom soit bénit! »

Maison-Mère. — Par décision du Conseil général, a été admis à la Profession, le 5^e jour de Pâques, 9 avril, le P. Coyle (Thomas), du diocèse de Meath en Irlande (Messe à appliquer à l'intention du S. R. Père, le 19 de chaque mois.)

Le même jour, le P. Lutz, placé provisoirement à Beauvais, en attendant son rétablissement, a émis ses vœux perpétuels au S^{te} Coeur de Marie, entre les mains du R. P. Vicaire général.

L'un et l'autre doivent s'embarquer prochainement pour la Mission de Sierra-Léone, où l'on a besoin d'un prompt renfort.

Retours en France. — Sont rentrés en France pour raison de santé :

De la Guadeloupe, le 18 mars, le F. Sulpice;

De la Guyane, le 26, le P. Kerambrun, et l'agé Cromelin;

Du Zanguebar, le 1^{er} avril, le F. Zénon;

De Dakar, le 6, le F. Aurélien, avec le F. Germain, venant de S^{te} Marie du Gabon.

Départs. Se sont embarqués : - Le 5 mars, à Bordeaux, pour la Sénégambie, le P. Guth, nouveau profès, dont la santé avait fait différer le départ;

Le 6, à St Nazaire pour la Guyane où il se trouvait avant sa rentrée en France, le P. Le Beller, provisoirement placé, d'abord à Cellule, puis au noviciat des clercs; et le F. Méliot, de la maison de St Michel.

Avis.

La maison de Béthanie,
maison d'hospitalité pour les missionnaires,
Marseille, Boul^d. Notre Dame, 62.

Depuis plusieurs années déjà, il a été établi à Marseille, pour les prêtres du séminaire des Missions étrangères, une maison dans laquelle on les reçoit gratuitement à leur passage dans cette ville. Une œuvre semblable vient d'y être créée pour tous les missionnaires sans exception, sous le nom de Maison de Béthanie. Le P. Daull y a passé plusieurs jours à son retour de Bourbon, au mois de janvier dernier; il nous communique à ce sujet les renseignements suivants, qui pourront intéresser bon nombre de nos confrères.

« Les Missionnaires qui passent à Marseille en allant en Mission ou en revenant, peuvent trouver gratuitement une excellente hospitalité dans la maison de Béthanie, située au boulevard Notre-Dame, n° 62, sur le versant de la montagne, au sommet de laquelle est bâtie l'église de N. D. de la Garde.

« Cet établissement a été fondé au mois de mai de l'an dernier par une demoiselle très-niche et très-pieuse. L'hospitalité y est donnée avec un grand esprit de foi et une grande simplicité. Malades ou bien portants, les Missionnaires y

reçoivent tous les soins nécessaires. L'ameublement des chambres ne laisse rien à désirer, la nourriture est excellente, le site aussi agréable que possible. La pieuse fondatrice a tenu à faire les choses grandement. Pour le moment, elle dispose d'une dizaine de lits; mais elle se propose d'agrandir encore son établissement charitable, s'il y a lieu. Elle reçoit aussi bien ceux qui vont dans les colonies que ceux qui sont destinés aux Missions proprement dites.

"Melle Grandval, c'est le nom de la généreuse fondatrice, ne loge pas elle-même à Béthanie. Elle y a établi, pour prendre soin de tout, une pieuse Dame qui la secoude gratuitement. Son hôtel est presque vis-à-vis, dans la même rue, N° 41. Là se trouve une magnifique chapelle dans laquelle les missionnaires de passage peuvent dire la St^e Messe :

"Le St^e Père a daigné accorder à Melle Grandval la bénédiction papale pour chaque fois qu'un missionnaire célèbre chez elle. On peut juger par là si on lui fait plaisir d'aller sans gêne lui demander l'hospitalité."

Pour être reçu à Béthanie, on doit apporter une lettre de son supérieur religieux ou de son vicaire. Le règlement de la maison, approuvé par Mgr de Marseille, porte entre autres points de discipline, qu'on est prié de ne pas venir dans la nuit, par ex. après 9^e du soir, je crois.

M. B. Nos confrères qui reviennent des Missions par Marseille, trouveront dans la maison de Béthanie les obédiences dont ils auraient besoin pour leur voyage en chemin de fer.

Maison-Mère, le 12 avril 1882.

N°150.



Mai 1882.

BULLETIN

Ct^e de Rome.

Janvier 1879 - Mai 1882.

1. Bonté de Léon XIII. Lettres. — 2. Eloge répété aux Evêques. — 3. Protection du Card. Vicaire — Visites. (Note sur la Procure de St Sulpice.) — 4. Élèves. — 5. Succès. Diplômes, médailles. — 6. Visites de Prélats. — 7. Card. Pie, séjour et Ordination. Service fun. 8. Travaux à l'église. Orgue. — 9. Consécration de l'église. — 10. Fêtes: Noël, St Cœur de Marie, Pentecôte. — 11. Fêtes de Canonis^t. Evêques reçus etc. — 12. Oeuvre et services de nos Sup^{rs} défunts. — 13. Mort des P. P. Patrucci et Ballerini S. J. — 14. Travaux de réparation, etc.

Bull. de la Ct^e — 1. " Le séminaire français continue à être l'objet de la haute bienveillance du souverain Pontife. Le Pape Léon XIII ne le cède pas sous ce rapport à son immortel prédecesseur. Sa Sainteté ne cesse de nous donner des marques éclatantes de son vif intérêt et de sa paternelle affection, soit dans les audiences accordées chaque année aux élèves réunis, soit dans ses entretiens particuliers avec le P. Supérieur, soit enfin dans les brefs et lettres dont Elle a daigné nous honorer.

« On a déjà publié, en leur temps, dans la 1^{re} Partie du Bulletin, deux de ces lettres pontificales, qui s'adressent, en effet, non seulement à notre Ct^e de Rome, mais aussi à toute la Congr.^r. (Come XI, p. 297 et suiv.) La première, datée du 12 déc. 1878,

est un document de la plus haute importance pour l'avenir de notre œuvre, en ce qu'elle la reconnaît et l'approuve de nouveau, à l'exclusion de tout autre établissement du même genre, pour le clergé français. La seconde, donnée sous la date du 20 janvier 1879, avait pour but spécial d'encourager la fondation de bourses d'élèves au séminaire.

« Le Saint Père a daigné nous adresser, en 1880, une nouvelle lettre des plus élogieuses, à l'occasion de l'hommage que nous lui avions fait, pour sa fête, d'un beau reliquaire, contenant des reliques de St Joachim. Nous nous faisons un devoir de la reproduire ici intégralement.

Leo P. P. XIII.

Dilecti Filii Salutem et Apostolicam benedictionem.

Devotionem profecto vestram huius apostolicae Sedis, Dilecti Filii, totiusque Congregationis Presbyterorum Sancti Spiritus et Immaculati Cordis Mariae satis luculenter ostendit Seminarium ipsum, quod ingens molimine ac sumptu parastis in urbe Levitis Galliarum excipiendo: ut apud Nos non modo ad pietatem, virtutes et ecclesiasticum spiritum fingerentur, sed tuta quoque imbuuerentur solidaque doctrina. Splendidius tamen addic-tissimam hanc Romano Pontifici comparationem animi vestri patefecit vicinalis successus plane respondens operis proposito. Num enim complures suppeditarit diaconibus sacerdotes obeundis variis sacri ministerii partibus aptissimos; populum succrescentemque Clerum ab ipsis ex cultum arctiore devinxit huius Petri Sedis venerationis dilectionisque nexus quae sicuti Successorios Nostri sa: me. favorem et episcoporum laudes Seminario conciliarunt, sic ampliora ipsis in dies attulerunt incrementa. Sed licet indoles operis diutuina experientia, percepti fructus, communis opinio studium in Nos vestrum faciant exploratio sumum; novas tamen ejus significaciones a vobis recurrente die Nostro onomastico, litteris proditas, preliosiores quoque factas ab addito munere spectabilis particulae ossium inclyti Patriarchae St. Joachim Patroni Nostri argentea perelegante theca inclusae adeo jucundas habuimus et acceptas, ut gratiam; quam habemus efficaci studio vestro in educando Nobisque obstringendo Galliarum

Clero, novorum etiam horum officiorum nomine nobis peculiariter profitari cogamus. Feliciorem semper et fructuosiorum exitum curis laboribusque vestris concedat Deus, ejusque interim favoris sit auspex Apostolica benedictio, quam paternae Nostrae benevolentiae testem nobis, Dilecti Filii, totique Congregationi vestrae permanenter impertimus.

Datum Romæ apud Sanctum Petrum die 30 Augusti 1880, Pontificatus Nostri anno tertio.

Traduction:

Séon XIII, Pape.

Chers Fils, Salut et bénédiction Apostolique

Un témoignage éclatant de votre dévouement et de celui de l'Institut tout entier des Prêtres du St Esprit et de l'Immaculé Coeur de Marie, envers ce Siège apostolique, c'est bien certainement la fondation à Rome d'un Séminaire destiné à recevoir les jeunes levites de France. Vous avez établi cette œuvre sans reculer devant la grandeur des difficultés et des dépenses, dans le but, non seulement de former les jeunes clercs, auprès de Nous, à la piété, aux vertus et à l'esprit ecclésiastiques, mais aussi de leur inculquer une doctrine à la fois sûre et solide. Et ce qui a manifesté d'une façon plus évidente encore cette entière conformité de vos sentiments aux vues du Pontife Romain, c'est le résultat de ces vingt dernières années, résultat qui répond parfaitement au but de l'œuvre. Ce séminaire a fourni, en effet, aux diocèses de France un bon nombre de prêtres très-aptes aux diverses fonctions du St ministère, et par le moyen de ces prêtres, il a rattaché au Siège de Pierre, par un lien plus étroit de vénération et d'amour, le peuple fidèle et le jeune clergé formé par leurs soins. C'est là ce qui a attiré sur l'établissement les faveurs de Notre Prédécesseur, de sainte mémoire, ainsi que les éloges des évêques ; et c'est aussi ce qui a contribué à accroître de jour en jour sa prospérité.

Cependant, bien que la nature de l'œuvre, l'expérience de nombreuses années, les fruits recueillis, enfin l'opinion unanime mettent au grand jour votre attachement pour Notre Personne, néanmoins les nouvelles marques que vous nous en avez données à l'occasion de notre fête, nous ont été des plus agréables ; et ce qui a rebouché pour Nous le prix de la lettre que vous nous avez adressée en cette circonstance, c'est le don que vous y avez ajouté d'une notable partie des ossements du St Patriarche Joachim,

Notre Patron, renfermée dans un fort beau reliquaire).

Aussi, en retour de ces nouveaux hommages de votre piété filiale, nous faisons-nous un devoir de vous assurer tout particulièrement de notre confiance dans le zèle, si bien couronné de succès, que vous mettez à éléver le clergé françois et à l'attacher à nous. Que Dieu accorde de plus en plus à vos soins et à vos travaux une heureuse fécondité. En attendant recevez comme gage des faveurs divines, la bénédiction apostolique que nous vous accordons de tout Notre cœur, en témoignage de Notre paternelle bienveillance, à vous, chers Fils, et à toute votre Congrégation.

Donné à Rome, près St Pierre, le 30 aout 1880, de notre Pontificat la troisième année.

— 2. « Le St. Père ne s'est pas borné à ces lettres d'éloges pour le séminaire françois. Il ne se lasse pas, on peut le dire, de parler dans le même sens aux évêques de France, qui viennent faire leur visite ad limina apostolorum. Il est heureux de les voir descendre, pendant leur séjour à Rome, au séminaire de Santa Chiara. C'est ce qu'il dit notamment au digne Evêque de St Claude Mgr. Marpot. Sa Sainteté lui déclara sa vive satisfaction d'apprendre qu'il se trouvait au séminaire françois, et en même temps elle lui en fit le plus grand éloge; au point de vue de la solidité des études et de la sage direction qu'on y donne aux séminaristes, en les formant à l'esprit de zèle, de piété sur la base des meilleurs principes. Léon XIII a manifesté des sentiments semblables à un autre Trélat, Mgr. Denuel, évêque de Beauvais, qui avait avec lui son vicaire général, M. l'abbé Nufflos, et M. l'abbé Picard, curé archiprêtre de Compiègne. Il dit formellement à sa Grandeur et aux deux ecclésiastiques de sa suite qu'il désirait vivement voir s'accroître de plus en plus le nombre des élèves de choix que les évêques envoient au séminaire françois. (Le Monde 3 mars 1881.)

« Nous n'avons pas besoin de dire combien nous sommes touchés de tant de bonté. Ces encouragements et ces bénédicitions du Père commun des fidèles consolent amplement de toutes les peines et remplissent d'espérance pour l'avenir.

— 3.º Le Cardinal-Vicaire, notre Protecteur, Mgr. La Valletta, partage les sentiments de Sa Sainteté, et ne laisse passer aucune occasion de nous montrer son dévouement. Son patronage nous a été particulièrement utile dans les difficultés élevées en ces dernières années (1878-1880) entre le séminaire et la Procure de St. Sulpice. Son Eminence a défendu nos droits avec la plus grande chaleur et soutenu rigoureusement notre Cause⁽¹⁾. Aussi nous pouvons, en toute assurance nous adresser à Elle, dans n'importe quel embarras, nous la trouvons toujours disposée à nous prêter l'appui de son autorité et de son influence.

Chaque année, nous avons l'honneur de recevoir la visite canonique de l'éminent prélat. D'ordinaire il choisit pour la faire les premières heures d'un des premiers dimanches d'après la rentrée. Il arrive vers la fin de l'oraison, célèbre la St. Messe, en entend une autre d'actions de grâces, et après un léger déjeuner, adresse

(1) « à la suite des démarches faites par nos Pères de Rome auprès du St. Siège, d'après l'avis de la Maison-Mère, pour se prémunir contre toute concurrence nuisible à l'œuvre qui leur était confiée, les Sulpiciens se sont récriés avec assez de mécontentement, de ce qu'on leur prêtait le dessous de faire un Séminaire à Rome. Et cependant voici ce qu'écrivait, en 1877, un des principaux membres de la Compagnie dans la vie de M. Faillon : « Son zèle pour la sanctification du clergé lui avait inspiré la pensée de faire de la Procure de Rome une maison régulière où pourraient être reçus pour vivre en commun, des prêtres et même de simples clercs venus à Rome pour y compléter leurs études. » (p. 297.) — En l'année suivante, la Correspondance du Journal Le Monde annonçait que les messieurs de St. Sulpice « rentraient d'y acheter une grande et belle maison pour de jeunes étudiants. » (N° 16 nov. 1878.)

Les craintes de nos confrères de Rome n'étaient donc pas sans fondements. Et le St. Siège les a d'ailleurs pleinement approuvés, en consacrant d'une manière plus expresse les priviléges du Séminaire français, de manière à empêcher pour l'avenir toute tentative de fâcheuses rivalités.

Quoiqu'il en soit à cet égard du passé, nous n'en sommes pas moins heureux de rappeler ici la déclaration faite au C. R. Père défunt à son lit de mort, par M. Tardieu, Supérieur Général de St. Sulpice, qu'il n'avait nullement la pensée de faire un Séminaire à Rome et qu'il ne l'avait jamais eue. M. Lagarde nous l'avait dit également de sa part; et S. Em. le Card. Oreb. de Paris est de nouveau revenue d'elle-même là-dessus, auprès du R. P. Vicaire, dans la première visite que celui-ci lui a faite.

quelques paroles d'édification à la communauté.

« On ne se lasse point d'admirer la piété, le zèle et la simplicité de l'illustre Cardinal. Il y a deux ans, il prêcha lui-même dans notre église, aux membres des conférences de Saint Vincent de Paul leur rétraite annuelle. La parole tout apostolique du pieux et zélé pontife remua tous les cœurs et produisit les meilleurs résultats. Le jour de la clôture, il vint célébrer la Messe de Communion. Il fit ensuite une éloquente instruction, qui fut le digne couronnement de ces jours de grâces.

— 4. « La bienveillante protection du premier représentant de Dieu sur la terre et du Cardinal Protecteur ne pouvaient manquer d'attirer sur nous les faveurs d'en haut. Nous en avons une preuve manifeste dans le nombre toujours croissant de nos élèves. A la rentrée de 1878-79, il approchait de 70. L'année suivante, il arrivait à 75; en 1880-81, nous avons atteint le chiffre de 86; et cette année, dès le mois de déc., nous en comptions 87 de présents, sans parler d'autres qui devaient venir. A quoi attribuer ce progrès dans les circonstances si défavorables au milieu desquelles nous vivons, sinon à une bénédiction spéciale de Notre Seigneur ?

« Nous le voyons bien mieux encore dans la piété, l'application au travail, la régularité et le bon esprit qui règnent dans la Cité. Rien de plus édifiant que la manière dont les élèves accomplissent leurs exercices religieux, assistent aux offices et pratiquent les principales dévotions en honneur au séminaire. Le mois du Sacré Coeur, le mois de Marie et celui de St Joseph sont célébrés avec la plus grande ferveur et revêtent un éclat extraordinaire. Chaque soir, après la prière, les groupes se pressent nombreux aux pieds de la statue de N. D. des Victoires, du tableau de la Ste Famille et de celui du S. Coeur de Jésus. Aux grandes fêtes, de riches décorations préparées par les élèves embellissent les autels, et des illuminations brillantes, comme on sait les faire à Rome, proclament hautement, combien N. S. et sa divine Mère sont aimés dans la maison.

« Cette année, la retraite d'ouverture des cours, prêchée toujours du 26 oct. au 1^{er} nov., a été donnée par M. l'abbé Timon-David, Directeur de l'œuvre de la jeunesse de Marseille. Ses instructions brûlantes de zèle ont été fort goûtées et ont produit les plus heureux résultats. L'élan de ferveur donné au début, s'est maintenu, malgré la présence dans la maison de nombreux ecclésiastiques étrangers. »

— 5. « Le travail de nos élèves a été récompensé par d'éclatants succès. Ne pouvant entrer ici dans des détails, nous nous bornons à donner un résumé des résultats obtenus les trois dernières années; il montrera mieux que tout le reste avec quelle application soutenue, on se livre, au séminaire français, à l'étude des sciences sacrées :

« Le palmarès de la distribution des prix du collège romain, au mois d'août 1879, nous attribuait quatre médailles, dont une gagnée par M. Kunemann en théologie dogmatique. Cette même année, nous avions 62 gradués dans les diverses facultés de théologie, de philosophie et de droit canonique, dont 21 docteurs, 21 licenciés et 20 bacheliers.

« En 1879-80, les élèves du séminaire français ont obtenu 60 diplômes, 14 en Doctorat, 25 pour la licence et 23 pour le baccalauréat.

« Et enfin, à la clôture des cours l'an dernier, nous avons compté 22 docteurs, 40 licenciés et 23 bacheliers, en tout 85 gradués. Nous avons remporté 3 médailles aux concours généraux de l'université grégorienne. L'année précédente, le séminaire en avait conquis 9; c'est sous ce rapport, le plus brillant succès depuis sa fondation en 1853.

« En outre, plusieurs de nos élèves ont été choisis pour défendre publiquement en séance solennelle des thèses de théologie. Un de nos scolastiques, en particulier, a eu la part principale dans une argumentation de l'académie de St Thomas, présidée, le 20 janv. 1881, par les Cardinaux Pecci et Zigliara, avec l'assistance d'un grand nombre de professeurs et d'autres savants.

Pendant une heure entière, il a eu à répondre aux objections des argumentateurs choisis à cet effet. Il l'a fait avec une clarté et une vigueur de dialectique qui lui ont valu, ainsi qu'au système d'études de l'établissement, les plus vives félicitations. (Journal Le Monde 28 janv. 1881.)

« Aucun des collèges ecclésiastiques de Rome ne peut se comparer au séminaire français pour le nombre des examens passés et des diplômes obtenus. Quelquefois nous en avons, à nous seuls, plus de la moitié, contre tous les autres établissements du même genre. Et cela, quoique l'on se montre de plus en plus difficile pour l'admission aux grades, surtout depuis l'avènement de Léon XIII, qui, comme on le sait, a donné une forte impulsion aux études ecclésiastiques. »

— 6. « Suivant les désirs du St. Père, notre maison n'a pas cessé d'être la demeure préférée d'un très-grand nombre de prélats français. Nous avons reçu plus de cinquante évêques : les trois dernières années, sans parler de beaucoup d'autres ecclésiastiques venus de tous les diocèses. Voici les noms de nn. ss. les évêques qui nous ont honorés de leur présence : le Card. Pie, Langénieux, Langalerie, Desprez, Paulinier, Forcade, Guilloux, Maddalena, Arch. de Corfou ; de Briey, Tava, Sebaux, Vitte, vic. apost. des îles Samoa, Selong, Besson, Gaduel, d'Outremont ; Moreau, év. de St. Hyacinthe (Canada) ; Duhamel, év. d'Ottawa, Laborde, Hasley, Chibaudier, Treppel, Robert, Terris, de Cabrières, Terraud, Vigne, Costes, Bourret, Bonnet, Balain, Lequette, Cotton, Lebreton, Carméné, Monnier, Lamaze, év. de la Société de Marie, Germain, Redwood, év. de Wellington (Australie), Dennel, Delannoy Coldefy, Ardiz, Rosset, Marpot, Racine, év. de Sherbrooke (Canada), Guibert, etc. À ces noms, il faut ajouter ceux des deux évêques de la Congr., auxquels nous avons été particulièrement heureux d'accorder l'hospitalité. Mgr. Dubois est venu au mois d'oct. 1880 ; et Mgr. Le Berre, l'an dernier à la même époque. »

« Plusieurs autres prélates ont bien voulu nous honorer de leur présence aux fêtes principales de la Cong^r, à la Pentecôte et le 2 Février ou en d'autres circonstances spéciales. C'est ainsi que nous avons eu à notre table le Cardinal Vicaire, les Cardinaux de Bonnechose, Pitrat, Desprez, Caverot, M^{me} S^e. Mermilliod, de Dreux-Brézé, Turinaz, etc., etc., ainsi que des prélates Romains de la Propagande, de la Sécrétairerie d'Etat, ou de la Cong^r des Evêques et Réguliers, avec lesquels nous sommes obligés d'être constamment en relation, pour les affaires générales de la Cong^r, ou pour les intérêts de l'établissement. »

— 7. « Parmi les hôtes les plus distingués qui ont daigné accepter notre modeste hospitalité, nous devons une mention à part à l'illustre Evêque de Poitiers, M^{gr} Pie. Cet éminent prélat avait toujours témoigné les plus ardentes sympathies à l'œuvre du séminaire français. En 1853, ce fut lui qui envoya les deux premiers élèves de l'établissement qui s'ouvrait à la via degli Isibemi. Depuis sa promotion au Cardinalat, il est descendu deux fois au séminaire, au mois de Sept. 1879, lorsqu'il vint recevoir le chapeau p^t au printemps de 1880, quelques semaines avant sa mort, dans le suprême pèlerinage qu'il faisait au tombeau des SS. Apôtres. En cette dernière circonstance, nous avons eu l'avantage de le posséder plus d'un mois. Jamais il ne nous avait donné d'apprécier si bien les éminentes qualités de ce digne successeur de St Hilaire. »

« A cette occasion, il daigna conférer la prêtrise, dans notre église, à l'un de ses diocésains, M. l'abbé de la Sayette, et les ordres mineurs à trois autres jeunes clercs de divers diocèses. Avant l'ordination, il avait donné la Confirmation à un jeune orphelin. A la fin de la cérémonie, l'éminent prélat prit occasion des sacrements qu'il venait d'administrer pour montrer comment la merveilleuse adoption des chrétiens à titre d'enfants de Dieu, est complétée d'une manière non moins merveilleuse par les grâces du Sacrement de l'Ordre. A ce propos, il commenta avec l'éloquence qui lui était propre ce texte de l'Evangile :

« On demandera beaucoup à celui qui aura beaucoup reçu », élevant son auditoire jusqu'aux plus ardents désirs de la perfection chrétienne. (Le Monde, 28 avril 1880.)

« En nous quittant, Son Eminence réunit les élèves autour d'Elle, pour leur dire combien il était heureux de son séjour au séminaire et leur promettre de n'en jamais avoir d'autre, aussi longtemps qu'il pourrait venir vénérer les reliques des SS. Apôtres

« C'était le 26 avril que l'illustre Cardinal nous faisait ainsi ses adieux. Moins d'un mois après, nous apprîmes la foudroyante nouvelle de sa mort. La véritable sympathie dont il nous avait honorés, l'intérêt qu'il accordait à notre œuvre et les bienfaits que nous en avions reçus nous faisaient un pieux devoir de rendre à sa mémoire le tribut de nos suffrages. Un service solennel fut donc célébré dans notre église pour le repos de son âme, le 24 mai. dès le matin, de bonne heure, le Saint Père nous avait annoncé l'arrivée de Son Em. le Card. Nina, Secrétaire d'Etat, et de quatre Prélats de sa cour. N'ayant pas de chorettes ou de tribune à grilles dans notre église, grand fut d'abord notre embarras pour le placement de Son Eminence et de sa suite ; car les cardinaux ne peuvent assister aux offices funèbres que dans des tribunes ; mais cette difficulté ne tarda pas à être résolue. Il n'était pas si aisément de trouver de la place pour tous les personnages de distinction qui voulaient assister à la cérémonie. Cependant nous arrivâmes à satisfaire tout le monde.

« La Messe fut chantée par Mgr Schiaffino, évêque de Nissa, président de l'académie ecclésiastique des Nobles, et l'absoute donnée par son Em. le Card. Pietra. Toute la colonie française était représentée dans l'assistance ; ses principaux membres étaient le Cardinal de Falloux et l'Ambassadeur auprès du St. Siège avec M. Deshorties, consul de France, Mgr Bonjean, év. de Jaffna et Mgr Méligan, son coadjuteur, Mgr Guillemin, vic. ap. de Canton ; tous les procureurs des Ordres religieux et des Congrégations françaises : Missions-Etrangères, Sulpiciens, Trappistes, Frères des Ecoles chrétiennes, etc. La

Société ecclésiastique romaine comptait aussi plusieurs prélats, ou
tre ceux qui venaient du Vatican. Après la cérémonie, Son Em. le
Cardinal Pitra a bien voulu réunir au salon toute la communau-
té et prononcer quelques paroles émues, pour déplorer la perte
causée à l'Eglise, à la France, au diocèse de Poitiers et au sémi-
naire français par la perte du grand et vénéré Cardinal.

— 8. « Fort heureusement que les travaux entrepris récemment
dans notre chapelle étaient à peu près terminés, ce qui permit
d'installer d'une manière fort convenable un bon nombre de
places réservées et de donner à la cérémonie la solennité qui
lui convenait. Ces travaux, exécutés dans le double but d'em-
bellir la chapelle et d'avoir un chœur plus vaste et plus
régulier, consistent dans l'agrandissement et le pavage en
marbre du sanctuaire et du chœur, dans l'élevation du tran-
sept et son pavage en marbre, dans le remplacement de l'autel
en bois de Ste Claire par un autel en marbre, dans l'élar-
gissement de la tribune, et enfin le placement de l'orgue.
Le tout donne à l'intérieur de la chapelle un aspect plus
imposant qui ne la laisse pas trop au-dessous des autres
églises. Ses dépenses assez élevées que cela a occasionnées ont
été entièrement couvertes par les offrandes de généreux dona-
teurs.

« Notre orgue surtout contribue à rehausser la ma-
jesté du culte divin. Après avoir demandé des devis à plusieurs
maisons, le P. Supérieur donna la préférence à M. Féret, fac-
teur d'orgues à Paris, (rue de Vaugirard, 226), avantageuse-
ment connu par la construction de plusieurs orgues d'excel-
lente qualité, couronnées aux expositions de 1875 et de 1878,
et qui nous faisait des conditions bien meilleures que ses con-
currents. Pour un prix moindre, il offrait des jeux à la fois
mieux choisis, plus nombreux et plus complets. M. Féret,
venu lui-même à Rome pour monter l'instrument, est demeu-
ré au séminaire pendant six semaines, du 7 déc. 1879 au 18 janv.
1880. La commission réunie pour faire l'expertise du nouvel

orgue, s'est plus à rendre hommage à l'excellence du travail.

« C'est un des premiers instruments de facture française que l'on ait vus à Rome. Aussi son inauguration a-t-elle eu lieu avec solennité le 11 janvier, sous la présidence de Son Em. le Card. Monaco la Valletta, Vicaire de Sa Sainteté et Protecteur du séminaire français. La cérémonie a été rehaussée par un éloquent discours de Mgr Turinaz, évêque de Carentaise; les chants du plus célèbre chanteur de Rome, le Frère Giovanni del Papa, franciscain de l'observance, les brillants morceaux de plusieurs artistes, et la présence d'une société d'élite, appartenant à la colonie française plus spécialement. Un de nos anciens élèves, M. de Maindreville, organiste distingué, a fait le voyage de Rome, uniquement pour nous prêter le concours de son talent. On a beaucoup remarqué deux autres élèves, l'un pour son accompagnement et le second pour sa voix exceptionnellement élevée et pleine d'onction. (Voir l'Aurora du 16 janv., la Voce della Verità du 13, et la Défense.)

— 9. « Depuis lors, de l'avis du Card. Vicaire, notre chapelle est ouverte au public les dimanches et jours de fêtes aux heures des offices.

« Mais comme elle n'avait encore reçu qu'une simple bénédiction, il importait de la faire consacrer. On le désirait depuis longtemps. Des difficultés de différentes natures avaient empêché de réaliser plus tôt ce dessein. L'an dernier, on crut devoir profiter de la présence de plusieurs prélats français au séminaire pour faire cette cérémonie. Son Em. le Card. Monaco la Valletta, Vicaire de Sa Sainteté, accueillit avec empressement l'invitation qui lui fut adressée d'être lui-même le consécrateur. Ses Archvêques d'Aix et d'Auch se prièrent aussi volontiers à consacrer deux autels latéraux; et le 4 déc., deuxième dimanche de l'Avent fut fixé pour le jour de la cérémonie.

« L'éminent Cardinal Protecteur de la maison, dès la veille vint sceller le reliquaire, renfermant les ossements des martyrs destinés au sépulcre du maître-autel. Il était accompagné

de Mgr. Forcade et de Mgr de Langalerie qui constatèrent avec lui l'authenticité des reliques et scellèrent aussi les reliquaires qu'ils devaient, le lendemain, placer eux-mêmes dans les autels latéraux.

« Le dimanche, à 8 h., commença la consécration. Deux cérémoniaires du Vatican dirigeaient la cérémonie avec l'aide du P. Brunetti et les élèves désignés pour cette fonction. Les rites si beaux et si émouvants du Pontifical s'accomplirent au-dehors et en dedans de l'église avec toute l'exactitude et tout l'éclat désirables. Les trois autels furent consacrés en même temps. Rien de plus imposant que la procession des reliques présidée par le Cardinal et les deux Archevêques. Quelques instants après l'heure de midi, tout était achevé, et la première Messe fut célébrée au maître-autel par le P. Brunetti.

« L'église a été dédiée, selon l'avis de tous, approuvé par la Maison-Mère, au Saint et Immaculé Cœur de Marie, sous le titre de Refuge des pécheurs, et à Sté Claire d'Assise. Le Maître-autel est placé sous le vocable du St Cœur de Marie, et les deux autels du transept sous celui de N. D. des Victoires et de Sté Claire. »

— 10. « La fête de Noël qui suivit a revêtu une solennité inaccoutumée dans notre chapelle devenue quasi nouvelle par la cérémonie de la consécration.

« Il en a été de même peu après pour la fête du St Cœur de Marie, sous le titre de Refuge des pécheurs, dont la Congr. a récemment obtenu la faculté de faire l'office. Et comme c'est le titulaire de notre église, et que c'était la première fois après la consécration qu'il nous était donné de la célébrer, nous avons cherché à lui donner toute la pompe compatible avec les circonstances.

« Notre fête de la Pentecôte se célèbre aussi chaque année au séminaire avec beaucoup d'éclat. Ses élèves nous secondent admirablement pour les cérémonies, les décorations et le chant. Ordinairement, nous invitons des évêques français

pour la présider. En 1879, la Messe a été chantée par le vénérable Vicaire apostolique de Canton, Mgr. Guillemin, qui, malgré ses fatigues et son âge avancé, couronna la journée en donnant le salut du St. Sacrement.

« L'année suivante, deux autres évêques missionnaires se partagèrent les offices. Mgr. Bonjean, vicaire apost. de Jaffna, pontifia à la Messe; Mgr. Mélihan, son coadjuteur, donna la bénédiction du St. Sacrement. Enfin cette année, Mgr. Ardin, nouvel évêque d'Oran, voulut bien célébrer tous les offices, à l'exception des premières Vêpres lesquelles, d'après l'usage, sont habituellement chantées par le P. Supérieur. »

— 11. « Au mois de janvier dernier, nos élèves ont eu la joie de prendre part, dans une certaine mesure, aux fêtes de canonisation et de béatification qui se sont suivies au Vatican. Quelques-uns ont pu, par une faveur exceptionnelle, assister à la Messe qu'il est d'usage de chanter en présence du Pape, dans ces sortes de solennités, et tous ont été assez heureux pour être admis successivement à la cérémonie du soir. C'est dans cette cérémonie que le Souverain Pontife avec sa cour va porter ses hommages aux nouveaux bienheureux! Puissons-nous avoir bientôt une fête semblable pour notre Vénérable Fondateur!

« Ces fêtes nous ont valu l'honneur de recevoir dans la Cité bon nombre d'éminents prélats et d'autres ecclésiastiques distingués. Dès le milieu du mois de nov. arrivèrent Son Em. le Card. Desprez, arch. de Toulouse, avec son Secrétaire, et Mgr. Langénieux, arch. de Reims, accompagné d'un vicaire qf. Trois ou quatre jours après, c'était le tour du vénérable évêque d'Arras, Mgr. Lequette, précédant à Rome une centaine de prêtres et des fidèles de son diocèse que la piété devait bientôt amener au tombeau de St. Benoît Joseph Labre. Puis vinrent successivement Mgr. Forcade, arch. d'Aix, Mgr. de Langalerie, arch. d'Auch, avec un vicaire qf, ancien élève du séminaire; Mgr. Fava, évêque de Grenoble, Mgr.

Delannoy, év. d'Aire, précédé d'un vénérable curé doyen du diocèse de Cambrai, et Mgr Néchéaux, év. de Tulle avec un des ses vicaires généraux et un professeur du grand séminaire. Plusieurs prêtres, à qui il nous avait été impossible d'offrir des chambres, partagèrent la table de nos hôtes pendant cette dernière quinzaine.

Depuis lors, nous avons eu l'honneur de recevoir au séminaire Mgr Hasley, arch. d'Avignon, accompagné de son neveu; Mgr Robert, év. de Marseille, avec un des grands vicaires; Mgr Gouy, év. de Versailles et son secrétaire, M. l'abbé Blanc; enfin, Mgr Chibaudier, év. de Soissons, etc. Tous, à l'exception de Mgr Gouy, ont fait aux élèves une conférence suivant l'usage généralement observé dans la maison.

— 12. « L'attachement que les élèves portent aux Pères et à la Congrégation même, s'est manifesté d'une manière bien touchante, à l'occasion de la perte douloureuse de nos deux Supérieurs généraux défunts.

Le P. R. Père Schwindenhammer était le fondateur de l'œuvre. Aussi tous les élèves voulurent-ils s'unir avec empressement aux prières faites pour lui. Durant sa longue maladie, souvent ils nous demandaient de ses nouvelles; et à l'annonce de sa mort la douleur et la tristesse furent générales. Grand nombre de personnes de la ville nous offrirent aussi les témoignages de leur douloureuse sympathie, en assistant au service funèbre, célébré pour le repos de son âme. Plusieurs cardinaux et autres prélats, les représentants des ordres religieux, nous portèrent la vive expression de leurs regrets. (V. t. XI, p. 928.). »

— « La nomination du bon Père Le Vavasseur, appelé à lui succéder, malgré les résistances de son humilité, fut accueillie avec applaudissement. Mais hélas! cette joie fut bientôt troublée par un coup d'autant plus sensible qu'il venait nous frapper si peu de temps après le précédent. Les élèves se sont associés à notre nouveau deuil, en peint dire, comme des enfants

de la Cong^e. Aussi se sont-ils unis à nous dans une même pensée de prière, dans la célébration du service funèbre pour le cher et vénéré défunt. Ce service a eu lieu le jeudi 19 Janv. Quoique aucune invitation personnelle n'ait été faite, à cause du peu de temps qui nous était accordé, il a suffi d'un avis dans les trois journaux catholiques les plus répandus de Rome, pour attirer une assistance d'élite relativement très-nombreuse, où l'on comptait les principaux représentants de la colonie française. »

— 13. « Nous devons donner encore ici un sympathique souvenir à deux anciens professeurs de nos élèves que Dieu a appelés à lui l'année dernière. Ce sont les doyens à l'âge du Collège romain, le R. P. Patrizzi, chargé de l'enseignement de l'hébreu et de l'Écriture Sainte, le frère du bon et vénéré cardinal, qui fit si longtemps l'affectionné protecteur du séminaire, et le R. P. Antoine Ballerini, que tous nos élèves ont entendu dans la chaire de théologie morale à l'Université grégorienne. Aucun d'eux n'a pu oublier ces deux maîtres vénérés, dont le premier édifiait par sa piété et sa science, tandis que le second émerveillait par son étudition profonde, sa manière d'enseigner si remplie d'un esprit et d'une vertu incomparables.

« Mais ce qui doit particulièrement nous rendre cher, dans la Cong^e, le souvenir du R. P. Ballerini, c'est que c'est spécialement à son avis favorable et d'un si haut poids, que nous devons l'approbation bienveillante de nos Constitutions par la S. C. de Propagande. Les élèves du séminaire ont généralement concouru aux frais d'un service solennel célébré pour le repos de son âme, et auquel tous, sans exception, se sont fait un devoir d'assister; et, de plus, ils ont déposé sur son cercueil une magnifique couronne, en hommage de leur vénération et de leur pieuse reconnaissance. »

— 14. « Un mot, pour terminer, sur divers travaux exécutés dans l'intérieur de la maison, pendant cet intervalle de trois ans.

« Il a fallu d'abord agrandir le réfectoire beaucoup trop

restreint ; aujourd'hui il peut contenir près de cent élèves. Pour cela, il n'y a eu qu'à reculer une paroi qui le séparait du vestibule et à la rapprocher des portes d'entrée. Entre le réfectoire et la chapelle se trouve une petite cour que l'on a très-heureusement transformée. Autrefois elle était coupée par une vitrine, et ne laissait qu'un passage étroit où deux personnes avaient peine à marcher de front. La vitrine a été enlevée, et pour mettre la cour à l'abri de la pluie, on l'a couverte d'une toiture en verre. C'est là que la communauté se réunit maintenant avant les offices, et que se déposent les cotta et les livres de chœur.

Quelques autres travaux d'aménagement de moindre importance ont été faits pour redresser certaines irrégularités un peu trop apparentes et trop nombreuses des vieilles constructions qui forment le séminaire. Nous espérons bien que le temps n'est pas éloigné où il nous sera permis de reconstruire une maison plus convenable pour notre œuvre que celle où nous habitons depuis 25 ans.

Irlande.

Cité de Blackrock.

Janv. 1879 - Mai 1882.

1. Clé. Personnel - 2. Elèves. Nombre accru, piété, retentes, banties. - 3. Fo. de 1878 sur l'éveillé d'après pétition de Blackrock. - 4. Simulation q. le Concours de 1879, 80, 81. Nos succès. Calendrier. - 5. Comité cath. P. Roffé, Secrétaire. - 6. Succès à l'université. - 7. Pères proposés examinateurs. - 8. Scott, nombre, succès, campagne. - 9. Ministère. - 10. Bienveillance du Card. arch. de Dublin. - 11. Visites : l'Arch. de Castrol, Mgr Séchan. M. Fourcier. - 12. Aide au Direct. q. de l'Inst. Enfance à proposer l'œuvre. Succès P. Hyland Direct. pr. l'Irlande. - 13. Visiteur, R. T. Lichtenau. - 14. Obsèques du T. Leman. - 15. Services p. nos sup. q. - 16. Mort de l'ayrige Cunyngham. -
- Bull. de la Cité. - 1. " Par suite de la mort du regretté Père

Leman, le 3 juin 1880, le P. Huvelys, précédemment Supérieur à Rockwell, a été, comme on le sait, chargé de le remplacer à Blackrock, avec le titre de Provincial de nos maisons d'Irlande. Nommé à cette fonction par la Maison-Mère, le 18 juin, il a dû rester encore quelques semaines à Rockwell; et enfin il a pu être installé dans sa nouvelle charge le dimanche, 18 juillet.

« Depuis, aux P.P. Ebenrech, Reffé, Hyland, Botrel, Dangelzer, Julien, Healy, furent successivement adjoints, en 1880, le P. Brennan, et, l'an dernier, les P.P. Cogniard et O'Toole.

« Le P. Spielmann, envoyé à Maurice, a été remplacé, au mois d'août 1880, dans la charge de Préfet du petit-scolasticat, par le P. Botrel, qui a laissé lui-même au P. Brennan celle de Préfet de discipline au collège. »

— 2. « L'établissement continue de prospérer de plus en plus. Le chiffre des élèves va s'accroissant chaque année. En 1879, il y avait 180 pensionnaires; en 1880, les demandes furent si nombreuses que, vu l'exiguité du local, on dut se borner à un choix et nous en réguimmois encore jusqu'à 235.

« Depuis l'an dernier, l'externat s'est aussi développé. Au lieu de 30 externes que nous avions en moyenne les années précédentes, nous en avons, cette année, de 45 à 50, tous, en général, de bonne famille.

« L'école préparatoire aux examens du gouvernement et de l'université n'est pas moins prospère. Logés dans des bâtiments attenant au collège, les jeunes gens de cette section sont dirigés par des professeurs spéciaux, qui les préparent aux épreuves à subir pour entrer dans les carrières administratives et les professions libérales.

« En comptant tous ces élèves, scolastiques et collégians, internes et externes, nous arrivons à un effectif actuel de 340 étudiants, réunis au collège français de Blackrock.

« Ce qui nous console encore plus que le nombre, ce sont les bonnes dispositions de nos élèves. Les plus grands et les

plus anciens qui, naturellement, donnent le ton aux autres, sont en général très-bien disposés et pleins d'émulation pour le travail.

« Leur piété se ranime tous les ans dans les jours précieux de la retraite. Ces exercices en furent donnés, en 1878, par le R. P. Burke, le célèbre orateur de l'Irlande, et, en 1879, par le R. P. Carbery, appartenant, comme le premier, à l'ordre de St-Dominique. En 1880, nous avons eu recours à un Franciscain de l'Observance, le R. P. Jarlat, et l'an dernier enfin au R. P. O'Farrel, ancien élève de Blackrock, et l'une des gloires futures de l'Ordre des Frères Prêcheurs.

« En 1879, nous avons été assez éprouvés par la fièvre scarlatine. Force nous fut, au mois de mars, de congédier les trois quarts des enfants ; une quinzaine revinrent ensuite peu à peu, et les autres après Pâques. »

— 3. « Ce qui a contribué surtout au rapide accroissement du nombre de nos élèves, ce sont nos succès aux examens publics, succès qui, dans l'estime générale, ont mis sans conteste le collège français de Blackrock au premier rang parmi tous les établissements secondaires du pays.

« Ces examens, dans lesquels nous avons remporté la victoire, ont été établis en 1878, par une loi, dont le projet est dû spécialement à l'initiative de notre regretté Supérieur, le P. Leman. En 1875, en effet, il fit adresser à la Chambre des Communes, une pétition signée de tous nos professeurs, ainsi que de tous nos élèves et de leurs parents, à l'effet d'obtenir, pour l'éducation secondaire en ce pays, des mesures d'enragement analogues à celles que le gouvernement anglais avait établies à la Trinité. La même pétition fut envoyée au Chief Secretary, chargé des affaires de l'Irlande et dont le rôle est bien plus important que celui du Vice-roi. Il est en effet membre du conseil des ministres de la Reine ; et, en cette qualité, c'est à lui de traiter au nom du gouvernement, à la Chambre des Communes, toutes les questions qui concernent l'île-sœur ; le vice-roi au contraire, tout en ayant une dignité

plus élevé, ne jouit presque d'aucune autorité réelle. Le Secrétaire en chef remit la pétition à M. Keenan, commissaire résident pour l'éducation primaire en Irlande, et qui, en 1868, avait été envoyé à la Trinidad par le Gouvernement anglais pour y régler la question de l'éducation. M. Keenan est un catholique; c'est à lui, en grande partie, que l'on doit le système actuellement en vigueur à Port-l'Espagnol et qui est si favorable à notre Collège de cette île. D'après les ordres du Secrétaire en chef, il prépara un projet de loi destiné à développer l'enseignement secondaire en Irlande et qui, après une longue discussion au parlement, fut adopté vers le milieu de 1878.

« Cette loi se résume dans l'institution de concours publics, récompensés par des prix en argent, d'une valeur plus ou moins considérable, prélevés sur les dépouilles de l'église anglicane. En 1870, on le sait, M. Gladstone, cédant enfin aux justes réclamations des catholiques, fit voter par le parlement anglais le désétablissement de cette église en Irlande, ou son abolition en tant que religion d'état, car elle était jusque-là imposée au pays comme religion officielle, quoi qu'elle soit contre elle la masse des Irlandais. Elle perdit par là même les propriétés ecclésiastiques confisquées aux catholiques à l'époque de la Réforme; et ainsi, tout en la laissant encore très-riche, on lui enleva 200.000.000 £, qui furent mis en réserve. Sur ces fonds on préleva un million de livres sterling (25.000.000 £) avec l'intention d'augmenter cette somme au besoin, pour encourager l'instruction secondaire, dans le sens de la nouvelle loi.

« D'après cette loi, il ya, chaque année, un concours public entre les différents collèges. Les concurrents sont partagés en trois degrés, suivant leur âge. Peuvent prendre part aux examens de la première année, les jeunes gens au-dessous de 16 ans, et formant le junior grade, ou ce que nous appellerions la division inférieure; aux examens de la

deuxième année, sont admis les jeunes gens au dessous de 17 ans, formant la division moyenne, middle grade, et enfin aux examens de la 3^e année, ceux qui n'ont pas encore atteint leurs dix-huit ans; et qui forment la division des grands, senior grade.

« Pour chaque élève qui passe l'examen d'une manière satisfaisante, le collège auquel il appartient, reçoit lui-même une certaine somme à titre d'encouragement et de récompense. Cette somme est de 125 £, si l'élève est de 1^{re} année; de 175 £, quand il est de 2^e année; et enfin de 250 £, s'il est de 3^e année.

« Voilà pour les collèges qui présentent des candidats aux examens; et l'on comprend tout de suite qu'un établissement qui en fait réussir un bon nombre, peut d'un seul coup gagner une assez forte subvention. Voici maintenant pour les élèves: selon la division à laquelle ils appartiennent, ils peuvent gagner 500, ou 750, ou 1250 £. — D'après ce qui fut réglé dans le principe, le nombre de ces prix devait être de un sur dix candidats, subissant l'examen sur trois matières; c'est-à-dire que s'il y avait 4000 candidats pour toute l'île, il devait y avoir 400 prix, variant de 500 à 1250 £.

« Il y a plus; l'élève de la 1^{re} année qui remportait le prix le plus élevé de 500 £, avait droit à la même somme pour les années suivantes; celui de la 2^e année, touchait encore l'année d'après la même somme de 750 £. Quant aux élèves de 3^e année, ayant terminé le cours légal des études secondaires, ils n'ont que le prix de 1250 £.

« Mais, outre les prix principaux de 500, 750 et 1250 £, distribués sous le titre d'exhibitions, la loi décerne encore des médailles d'or ou d'argent pour les élèves ayant la première ou la seconde place dans l'une des matières principales de l'enseignement; des prix simples, prizes, de 2, 3 ou 4 livres sterling, (50, 75 ou 100 £), selon le succès relatif des concurrents; et enfin des passe, ou témoignages de succès qui, outre certains avantages pour l'élève, rapportaient une somme déterminée

à l'école dans laquelle il avait étudié. (Note du P. Leman, 15 déc. 1872. Bull. local.)

— 4. « Il est facile de comprendre combien ces avantages ont dû stimuler les établissements d'enseignement secondaire, alors surtout que catholiques et protestants sont en face les uns des autres, dans un état d'antagonisme des plus ardents. Jusque vers la fin du 18^e siècle, il était défendu sous peine de mort aux catholiques d'enseigner, et même d'envoyer leurs enfants à l'étranger pour y faire leurs études. Depuis lors, les protestants conservaient encore de grands avantage. Aujourd'hui, privés de leur monopole, mais puissants par la richesse, ils résistent de toutes leurs forces. Mais les catholiques, de leur côté, luttent avec la confiance et l'énergie que leur inspirent la supériorité du nombre et le désir d'une plus complète revanche.

« Dans un tel état de choses, il importait de prendre des mesures sérieuses pour assurer l'impartialité dans les examens. Sur les sept commissaires délégués, tous gens honorables et haut placés, la loi en attribue trois aux catholiques, et trois aux protestants, outre le lord chancelier, protestant lui-même. — La lice était ouverte, champions de la cause catholique, non moins que de celle de notre collège, nous devions tâcher d'en sortir vainqueurs. Les nouveaux examens eurent lieu pour la première fois, en 1879, du 24 juin au 3 juillet. Il y avait en tout 4.200 candidats. Les écoles qui en présentent un certain nombre ont l'avantage d'avoir l'examen dans leur établissement. Notre nombre étant le plus élevé, 128, nous avons eu deux examinateurs; l'un était ministre presbytérien ou calviniste du nord de l'Irlande où cette secte est nombreuse; l'autre un étudiant en droit, protestant aussi. Leur séjour à Blackrock leur a fait quelque bien surtout au ministre, auquel nous avons donné l'hospitalité, et qui a désiré assister à la grand' Messe, cérémonie qu'il n'avait jamais vîe, et qu'il a admirée.

« Le résultat du concours était impatiemment attendu. Les catholiques, qui n'avaient pu encore se préparer suffisamment à la lutte, furent heureux de remporter 31 grands prix contre 32 gagnés par les écoles protestantes. Mais le collège français de Blackrock, du premier coup, se mit à la tête de toutes les autres écoles, protestantes et catholiques. Il conquit, à lui seul, 12 grands prix, dont 9 de 500 francs, un de 750 et 2 de 1250 francs, plus 37 de moindre valeur. De tous les collèges d'Irlande, c'est Blackrock qui en remporta le plus grand nombre ; les Jésuites venaient après nous, puis deux collèges protestants, et en 4^e lieu les Lazaristes. Ces prix valurent à notre établissement une somme d'environ 8.500 francs. (lett. du P. Lemon 19 Sept. et Oct. 1879.)

« L'année suivante (1880), ce fut encore Blackrock qui gagna le plus de prix, et nous reçumes en récompense la somme de 9.500 francs.

« En 1881, le concours, fixé du 21 juin au 2 juillet, fut surveillé par 5 examinateurs protestants, dont 4 ministres et 1 laïque, contre 1 seul catholique. Ils ont dû, malgré leur dépit, décerner la palme au collège de Blackrock. Le nombre de nos grands prix a été plus que doublé. Nous en avions 12 en 1879, 14 en 1880 ; cette fois nous en avons eu 30. Le collège protestant, le second après nous, n'en eut que 10 ou 11 ; les prix secondaires furent dans la même proportion, le double des années précédentes. Et le total des prix principaux et secondaires, s'éleva, pour Blackrock, à 66 ; le premier collège protestant n'en a eu que 33, juste la moitié ; et le collège principal des Jésuites 25 seulement.

« Dans ce dernier concours, sur 219 élèves, de 13 à 18 ans, que nous avions au collège, nous en avons présenté 207 aux examens, et 173 ont réussi.

« Les Pères Jésuites qui en avaient présenté 155, n'ont pu en faire passer que 66 ; les 89 autres ont été écartés, tandis que chez nous, sur un nombre beaucoup plus grand de candidats, 219, il n'y en a eu que 34 à échouer.

« Ces deux tableaux suivants feront mieux ressortir ces succès d'un coup d'œil :

Tableau des prix

remportés par le Collège de Blackrock aux concours publics

Années	Grands prix		Prix		Men. tions	Total	Médailles		Somme gagnée par le collège
	nombre	valeur	nombre	valeur			d'or	d'arg	
1879	12	17.500	36	4.050	32	80	"	"	8.475
1880	14	20.500	22	2.025	89	125	2	2	9.500
1881	30	46.675	36	3.350	107	173	2	2	19.150
total	56	84.675	94	9.425	228	378	4	4	37.125

Tableau comparatif des prix gagnés par les principaux collèges.

Collèges.	Gd Prix.	Prix.	Total.
— Année 1879 —			
1. Collège français-Blackrock.	12.	36.	48.
2. Collège St Stanislas (Jésuites).	5	35.	40.
3. Collège Royal Armagh (Protest.).	6	22.	28.
4. Institution Royale (Protest.).	10	16.	26.
5. Collège des Lazaristes-Castlerock	4	19.	23.
— Année 1880 —			
1. Collège français-Blackrock.	14.	22.	36.
2. Institution royale-Belfast (Protestante).	8.	27.	35.
3. Collège St Stanislas (Jésuites).	11	15.	26.
4. Collège des Lazaristes-Castlerock.	5.	18.	23.
5. Collège royal-Armagh (Protestant). .	5.	12.	17.
— Année 1881 —			
1. Collège français-Blackrock.	30.	36.	66.
2. Académie royale-Belfast (Protest.).	10	23.	33.
3. Collège St Stanislas (Jésuites).	12.	13.	25.
4. Collège royal-Armagh (Protest.).	5.	16.	21.
5. Collège des Lazaristes-Castlerock),	11	9.	20.

— 5. « Cependant le nombre des concurrents s'accroissant chaque année dans des proportions extraordinaires, on n'a plus à les ressources suffisantes pour récompenser tous les lauréats. La Commission instituée pour présider aux examens a donc cru devoir insérer dans le programme des concours de la présente année scolaire 1881-82, plusieurs clauses qui restreignent à la fois et le nombre et la valeur des prix, ainsi que les sommes allouées aux établissements.

« C'était paralyser l'élan imprimé aux études. Si les fonds mis à la disposition de la Commission n'étaient pas suffisants, il n'y avait qu'à les faire augmenter par le parlement, en proportion du nombre croissant des candidats. Catholiques et protestants, également intéressés à obtenir cette augmentation de ressources, commencèrent à ce sujet une sérieuse agitation par la voie des journaux. Le comité protestant représentant les institutions de ce parti et les défenseurs des intérêts catholiques se sont réunis à plusieurs reprises, pour arriver à une entente dans leurs réclamations. Les évêques d'Irlande avaient voulu, dès le principe, appeler un de nos Pères au comité catholique, pour y représenter nos établissements, et le P. Séman avait désigné à cet effet le P. Reffe. Dans ces derniers temps, ce cher frère a reçu du comité une marque d'estime et de confiance, en se voyant choisi pour succéder dans la charge de secrétaire au R. P. Delany, de la Compagnie de Jésus. Après un parfait accord de vues, les deux comités, catholique et protestant, se sont entendus pour rédiger et présenter au vice-roi et au secrétaire en chef de l'Irlande, un rapport formulant leurs demandes motivées. Une copie en a été adressée également au Parlement de Westminster. On a tout lieu de croire que, défendues par les députés irlandais, ces réclamations seront favorablement accueillies.

— 6. Outre la question de l'enseignement secondaire, il y en a une autre plus importante encore, celle de l'enseignement supérieur. Sur les instances réitérées des évêques et des

députés catholiques, et après de longues et ardues discussions, le Gouvernement a fini par accorder, en 1880, une forte somme d'argent pour la fondation d'une Université ouverte aux catholiques comme aux protestants, sans distinction. Elle est désignée sous le nom d'Université Royale. Des examens d'immatrication y donnent entrée.

« Pour préparer nos élèves à en subir les épreuves avec honneur, un cours appelé cours universitaire a été formé en 1881, composé des scolastiques et collégiens ayant fini leurs études classiques au mois de juin précédent. 26 élèves de Blackrock furent présentés aux premiers examens, qui eurent lieu du 6 au 11 déc.. Sur 726 candidats, 508 ont été reçus; les catholiques sont encore sortis victorieux de la lutte.

« Pour ce qui nous concerne, nos 26 candidats ont tous été admis, et avec honneur. Sur 12 prix de 1^{ère} classe, ils en ont gagné 3, et 7 sur les 34 prix de 2^{ème} classe; la valeur de ces prix, étant, pour les 1^{ers}, de 600^f; et pour les seconds de 300^f; cela nous a fait encore au total une somme de 3,900^f.

Le Sénat de l'université a fixé pour le 12 mai un nouveau concours auquel sont admis ceux-là seulement qui ont obtenu un de ces prix. Six grands prix de 3,750^f chacun seront décernés aux premiers: deux pour les classiques, deux pour les langues modernes et deux pour les sciences. Nous avons présenté 4 candidats, dont un élève et trois scolastiques.

« En rendant compte des résultats de ces examens, le Freeman le journal le plus répandu dans le pays, a adressé de grands éloges aux professeurs et aux élèves du collège français.

« Mgr l'Archevêque de Dublin, dans une visite que deux de nos Pères lui firent, nous a aussi exprimé ses félicitations, en parlant avec beaucoup de satisfaction du bien que le collège fait dans le diocèse et dans tout le pays. Ces succès éclatants, qui dépassent nos espérances, nous les devons sans doute à la bénédiction du St Cœur de Marie et à la protection de St Joseph. Qu'ils en soient à jamais bénis! »

— 7. « A la tête de la nouvelle Université Royale se trouve un Sénat composé de 30 membres nommés par le Gouvernement, 15 sont catholiques et 15 protestants. Ces Sénateurs choisissent à leur tour, par la voie du scrutin, les examinateurs ou Fellows. Ceux-ci sont nommés pour sept ans, et reçoivent une allocation annuelle de 10,000 £ pour un travail d'ailleurs peu considérable.

« Les divers collèges d'Irlande se sont empressés de mettre en avant des noms de leurs professeurs. Nos succès dans les concours nous donnaient bien le droit de proposer aussi des candidats. Avec l'approbation de la Maison-Mère, le P. Houweltys est allé, au mois d'octobre dernier, en conférence avec Mgr l'Archevêque de Dublin. Non seulement sa grandeur approuva ce projet, mais encore elle lui promit l'appui de son concours. Il a donc présenté, pour être nommés examinateurs, quelques-uns des Pères du collège, que leurs titres académiques et leur longue habitude du professorat pouvaient recommander d'une manière particulière.

« Celle question du choix des examinateurs a causé en Irlande une grande agitation, les protestants cherchant à conserver des places dont ils avaient exclusivement joui jusqu'ici, et les catholiques, de leur côté, revendiquant leurs droits avec ardeur. Les nominations ne sont pas encore terminées. On attend pour cela le retour de Rome de l'Em. Archevêque de Dublin, qui fait partie du sénat. Nous comptons avoir au moins une nomination pour Blackrock. »

— 8. « Nos succès dans les concours publics, en favorisant le développement de notre œuvre, nous attireront aussi, nous l'espérons, de bonnes et nombreuses vocations. Nous avions, l'an dernier, 70 aspirants au petit scolastical : On avait ainsi reçu un bon nombre de jeunes postulants, afin de pouvoir ensuite faire un choix. Mais depuis on en a successivement écarté plusieurs qui n'offraient pas les garanties voulues de vocation. Nous en comptons actuellement 45 environ, dont 24 scolastiques titulaires, tous bien disposés.

Le 25 mars dernier, 3 postulants ont revêtu le st-habit. Ce jour n'a été pour le petit scolasticat de Blackrock une double fête, d'autant plus solennelle que les nouveaux élus, venant directement du collège, les élèves ont tenu, en très-grand nombre, à assister à la cérémonie de la prise d'habit. Nous avons l'espoir qu'elle aura jeté des germes de vocation dans plus d'un d'entre eux. Tous les élèves sont, du reste, on ne peut mieux disposés pour nos Missions. C'est ce qu'ils ont montré par leur générosité spontanée à l'égard du P. Coyle, lors de son passage à Blackrock, à la fin du mois d'avril, avant de se rendre à sa destination. Ses enfants eurent à peine appris qu'il devait s'embarquer pour Sierra - Leone, que dans l'espace de quelques heures, ils firent à même de remettre au nouveau missionnaire la somme de 500 f.

Aux examens, les scolastiques ont remporté des succès dans une proportion assez considérable. C'est ainsi que leur journal de 1879 a enregistré dans ses pages deux prix obtenus par eux, l'un de 500 f, et l'autre de 1250 f. Aux concours publics de l'an dernier, trois ou quatre seulement ont échoué; 15 ont passé avec distinction. Ont obtenu pour trois ans une bourse annuelle de 500 f; et d'autres des médailles ou des prix de diverses valeurs. La 1^{re} médaille d'or, en latin, pour toute l'Irlande, a été remportée par un de nos scolastiques.

— « A Blackrock, le scolasticat se trouve assez à l'étroit; mais pendant les vacances on envoie les aspirants dans une ferme de 14 arpents achetée pour le collège; il y a quelques années, à cinq lieues environ. On y a installé un oratoire, une salle commune et plusieurs chambres. Ils sont là parfaitement dans la solitude de la campagne, avec les Pères chargés de leur direction. »

— « À part le ministère ordinaire que nous remplissons à la 2^e des Sœurs de St Joseph, les Pères ne se livrent à aucun ministère extérieur. L'espérant durant les vacances, les P. P.

EBENEZER REFFE et KYLAND ont été appelés à prêcher des retraites dans différentes maisons religieuses. « nos travaux ont été bénis de Dieu. »

— 10. L'éminent Archevêque de Dublin, qui vient de recevoir les honneurs de la pourpre romaine ; est, comme son prédecesseur, plein de bienveillance pour le collège françois de Blackrock. Durant l'année scolaire 1877-78, alors qu'il n'était encore qu'auxiliaire du Card. Cullen, Mgr Mac Cabe daigna nous faire trois visites successives. La première fois, c'était au mois d'octobre : Sa Grandeur voulut bien se hausser de sa présence une petite réunion annuelle de prêtres de la paroisse et du voisinage. Après le dîner, Monseigneur fut conduit avec les autres convives au réfectoire dispensé, où tout le personnel de l'établissement se trouvait réuni. On lui fit un compliment pour le remencier de sa visite. Un élève donna ensuite lecture d'un discours sur l'éducation, suivi de chants variés. Le digne prélat exprima en quelques mots toute sa satisfaction et remença publiquement le P. Supérieur d'une invitation qui lui avait procuré tant de plaisir.

« Quelques mois plus tard, le jour de l'ascension, 1878, une vingtaine de nos enfants devaient s'approcher pour la première fois de la Ste Table. Mgr Mac Cabe vint express au collège leur donner le sacrement de confirmation. C'était une présence marquée ; car, en se rendant à Blackrock, il privait de sa présence, en ce jour de fête, les fidèles de sa propre paroisse. Sa Grandeur voulut encore ajouter à la solennité de la première communion, en officiant pontificalement. Un des nouveaux confirmés lui fit le compliment d'usage ; Monseigneur y répondit avec sa bonté habituelle.

« Le digne prélat voulut bien venir encore présider notre distribution des prières, et adresser à cette occasion la parole aux enfants, en présence de leurs parents et des autres.

(1) Depuis sa consécration comme évêque auxiliaire ; Mgr Mac Cabe continuait de remplir les fonctions de curé de Kingstown.

invités. S'inspirant des circonstances, il toucha la question des examens publics qui venait de passer au parlement le matin même du jour, et, en terminant, exprima le désir et la confiance de voir le collège français se distinguer entre tous à ces assises scolaires.

« Peu après son installation sur le siège de Dublin, comme successeur du Card. Cullen, Mgr Mac Cabe accepta l'invitation de revenir dîner au collège, le 1^{er} juin, fête de la Pentecôte, avec l'un de ses vicaires généraux. Il y avait, en outre, le curé de la paroisse, ses vicaires et quelques autres prêtres, ainsi que le vice-recteur de l'université catholique. Les élèves luièrent deux compliments au nouvel Archevêque, l'un en anglais et l'autre en vers latins.

« L'année suivante, Sa Grandeur, voulant construire un orphelinat, institua une commission chargée d'examiner les plans des architectes; elle daigna y appeler plusieurs fois le T. Ebenrecht. Cela montre les excellentes relations dans lesquelles nous sommes toujours avec l'éminent prélat. »

— 11. « Au mois d'octobre de la même année, nous avons reçu la visite d'un autre des plus illustres prélats d'Irlande, l'Archevêc. de Cashel et d'Emly, si sympathique pour l'œuvre de Rockwell. Mgr Croke se rendait à Rome, et, selon sa promesse, il s'arrêta un jour et une nuit à Blackrock, pour témoigner son bienveillant souvenir à l'ancien Supérieur de Rockwell. Inutile de dire qu'on lui fit la meilleure réception possible. Dans sa réponse aux deux compliments qui lui furent adressés, Sa Grandeur recommanda aux élèves d'être avant tout de bons patriotes, mais aussi des enfants respectueux et soumis à leurs maîtres; elle les félicita ensuite des distinctions obtenues par eux aux derniers examens, et termina par un éloge du collège de Blackrock qui, disait-elle, a tant mérité de l'Irlande.

« L'été dernière, nous avons aussi reçu le pieux évêque du Cap, Mgr Léonard. Il nous a entretenu longuement de sa

Mission, et parlé avec éloge de nos missionnaires d'Afrique.

« L'année précédente, nous avions offert l'hospitalité à l'ancien président du Patronage de Ste Mélanie, à Paris, M. Paul Fournier, envoyé en Irlande par le Ministère de l'Instruction publique pour y étudier la question agraire. » — M. Fournier écrivait ensuite au R. P. Barilley : « Je ne saurais vous dire combien j'ai été touché de l'excellent accueil que j'ai reçu à Blackrock... Partout où je suis allé en Irlande, j'ai entendu faire l'éloge du collège. J'ai été fier de constater, et je vous le dis sans aucune espèce de flatterie, que l'opinion est unanime à lui attribuer le premier rang parmi les établissements catholiques. »
(Vit. du 19 Sept. 1880.)

— 12. « Une autre visite, celle de M. le chanoine du Fougerais, Directeur général de l'Œuvre de la Ste Enfance, nous amène à parler ici du développement subit que cette œuvre a pris en Irlande, et auquel nous avons été heureux de contribuer. Jusqu'à ces derniers temps, elle était peu répandue dans le pays. L'Encyclique de notre St Père le Pape, annonçant le Jubilé et recommandant en même temps d'une manière spéciale l'œuvre de la Ste Enfance à la charité des fidèles, offrait une occasion favorable de la faire mieux connaître et de la propager. M. le chanoine du Fougerais fit dans ce but un voyage en Irlande. Le lundi, 13 déc. 1880, il se présentait pour la première fois au collège, porteur d'une lettre de recommandation du C. R. Père. Nous l'aiderons de notre mieux ; il nous quitta, touché de l'hospitalité qui il avait reçue, pour faire une visite à l'Archevêque de Cashel, et revenir le mercredi.

« Dans un second voyage, effectué dans le même but, au mois de juillet de l'an dernier, le digne chanoine nous demanda l'un de nos Pères pour l'accompagner dans ces visites auprès des Evêques du pays et lui servir d'interprète. Cette mission fut confiée au P. Hyland. Les deux voyageurs furent accueillis d'une manière très-favorable par les évêques alors réunis au grand séminaire de Maynooth. De là, ils parcoururent d'abord

l'Ouest et le Sud de la contrée, puis le Nord, formant partout de comités, chargés de correspondre avec la Commission centrale composée de riches et pieuses dames des environs de Dublin, et placée sous le patronage de Son Ex. le Card. MacCabe.

À la suite de cette excursion, M. le chanoine ne crut pouvoir mieux promouvoir les intérêts de l'œuvre et témoigner en même temps sa gratitude au P. Hoyland, qui en le nommant Directeur pour l'Irlande dès à présent l'œuvre a pris un élan extraordinaire. Ses recettes ont plus que triplé. M. du Toquerais a plusieurs fois exprimé sa vive reconnaissance pour nos Pères de Blackrock, auxquels il attribue cet heureux succès. Tous les jours, les couvents et les maisons d'éducation se font inscrire, et les évêques favorisent l'œuvre autant que les circonstances le leur permettent.

— 13. Enfin nous avons reçu avec une grande reconnaissance et une respectueuse affection le visiteur que la Maision... Mère... nous a envoyé au mois de juillet 1881. Le R. Père Libermann a séjourné au milieu de nous une quinzaine de jours. Cette visite a eu pour nos Côte d'Irlande d'excellents résultats.

— 14. Il y aurait maintenant à parler de la mort et des derniers instants du P. Leman, le fondateur de nos deux maisons d'Irlande. Nous nous bornons ici à quelques lignes sur ses obsèques, réservant les autres détails à la Notice spéciale que l'on se proposera de publier plus tard sur ce regretté confesseur, qui a si bien mérité de la Congrégation par son zèle et son dévouement.

« Ce cher Père, dit le Bulletin de la Côte à succombé, après de longues souffrances, le jeudi 3 juin 1880, jour octave de la Fête du Sacré-Cœur, et veille de la Fête du Sacré-Cœur. L'office funèbre eut lieu le surlendemain samedi, à 10 h. 45 du matin. Si bientôt à Dublin se fit un devoir d'y assister avec un nombreux clergé. Après la Messe qui fut chantée par le P. Hurley, monseigneur Rockwell par télégramme, sa Grandeur donna l'absolution. Puis, à 5 h., le corps fut descendu dans un caisson, au-dessous de la chapelet.

« Nous avons été bien consolés des témoignages de sympathie qui nous ont été prodigues en cette douloureuse circonstance !

« Selon l'usage général en Irlande pour les prêtres décédés, nous avons célébré, un mois plus tard, un service de trentaine le lundi 12 juillet. Le temps, qui fut très mauvais, n'empêcha pas le bon Archevêque de Dublin de venir encore présider l'office. Il avait cette fois avec lui quatre vicaires généraux, huit chanoines, une soixantaine de prêtres, tant séculiers que réguliers. Nous comptions, en outre, sur la présence de Mgr Croke ; il fut empêché au dernier moment. Bon nombre d'anciens élèves se trouvaient dans l'assistance. Une pieuse pensée de reconnaissance les réunit avant leur départ, et ils votèrent l'érection d'un petit monument à la mémoire de leur cher et vénéré Supérieur. »

— 15. « La perte successive de nos deux Supérieurs généraux, quelques mois après celle du P. Leman, est venue renouveler et accroître notre douleur. Mais ils avaient bien, l'un et l'autre, mérité leur récompense par leurs longs travaux, toujours accompagnés de la croix, et si bénis de Dieu. Du haut du ciel ils nous protégeront d'une manière plus efficace qu'ils ne l'eussent fait ici-bas.

« C'est le mercredi 8 mars 1881, qui a eu lieu le service du P. R. Père Schwindenhammer. Dans leurs maisons de Mount-Sackville, et de Girvan (Ecosse), les Sœurs de St Joseph ont fait aussi célébrer des messes pour le repos de son âme. Elles se sont également unies à nos prières à l'occasion de la mort du P. R. Père le Vavasseur.

— 16. « Un souvenir, en terminant, à l'un de nos bons aîgagés, Marie-Joseph Cunyngham, décédé dans la Côte le 20 nov. 1881, à l'âge de 75 ans environ. Travaillant dans l'Etablissement depuis 1862, il a assisté presque à la fondation de Blackrock, et pendant 20 années consécutives nous a rendu les plus grands services comme portier ou jardinier. C'était, sans s'en douter, l'une des plus saintes âmes de la Côte, un modèle de piété et de fermeté, d'obéissance

et d'humilité ! Sur la demande du P. Séman, le C. R. Père voulut bien lui accorder le titre d'agrégeé, le 5 mars 1870, Dans la suite, il obtint la faveur d'émettre les vœux privés; et, quand il se sentit atteint, en 1881, de la maladie qui devait l'emporter, il sollicita humblement la faveur de faire sa profession à l'article de la mort afin de mourir religieux. Cette grâce lui fut accordée par la Mère-Mère. Il fit sa profession le 16 nov. 1881; et il s'éteignit doucement quelques jours après.

« La petite fortune qu'il avait, il l'a consacrée toute entière à l'établissement et à nos Missions d'Afrique. Ainsi c'est à ses frais (2000 F.) qu'a été bâtie la porterie actuelle, où il avait sa chambre; il voulut aussi contribuer à l'ération de la chapelle par une somme d'environ 1500 F., et l'anée dernière il donna 1250 F pour les Missions d'Afrique. Il lui restait encore de 7 à 8000 F; il les a laissés à la disposition du P. Supérieur, pour la Cé et les Missions. »

+

Nécrologie

Le P. Strebler,
décédé à Mandera, le 17 mars 1882.

Nous n'avons que bien peu de renseignements à donner sur la trop courte carrière du cher P. Eugène Strebler.

Né à Mertzwiller (Bas-Rhin), le 31 mai 1851, il perdit son père à l'âge de cinq ans. En 1864, une de ses tantes, religieuse du couvent de la Rertraite, à Issy, près Paris, fit un voyage en Alsace, et l'emmena avec elle. Il resta dans cette maison trois années environ, et y commença le latin. Durant les quelques mois qu'il passa ensuite chez lui, un de ses amis, scolaistique de M. de Langonnet, lui fit connaître la Congrégation; il voulut le suivre, et fut admis, sur la recommandation de M. l'abbé Schir, curé de la paroisse. Entré au petit scolasticat le 4 oct. 1869, il revêtit le st. habit le 1er nov. 1871, au commencement de sa rhétorique. Quelque temps après il eut à subir de violents assauts contre sa vocation. « La tentation, écrivait-il plus tard, était si bien accentuée qu'il ne fréquétait rien moins que la leçon

du malheur pour la terrasser. Ce malheur ce fut la mort de ma mère ! Mais devenu orphelin, j'entrai au Grand Scolasticat, bien résolu d'être fidèle à la grâce ; et cette grâce a été si forte que la tentation n'a plus reparu... » (lett. 24 juill. 1877.)

Après sa profession, le 26 août 1877, l'obéissance le désigna pour la Mission du Zanguebar. Débarqué à Zanzibar le 12 déc. 1877, en compagnie du P. Machon, et du P. Daull, il demeura quelque temps à Bagamoyo, puis fut envoyé à Mbonda, où il arriva le 19 mars 1878. Obligé, au bout de quelques mois, de rentrer à Bagamoyo, pour y être soigné, il retourna bientôt à son poste, ce fut pour y travailler avec un nouveau courage. — « Ces chers Wasigouas, écrivait-il, ont paru heureux de me voir revenir au milieu d'eux. On accourrait des villages à ma rencontre. C'est à se croire au milieu d'une population chrétienne. Mais hélas ! l'avenir est encore bien nébuleux. L'aprière et les sacrifices de chaque jour nous aideront, je l'espère, à gagner à Dieu ces pauvres gens. En attendant, nous bâtonnons une chapelle pour les réunir. » (lett. 10 oct. 1878.)

Rappelé à Bagamoyo, l'année suivante, pour y remplacer le Père Baur, durant son voyage en France, le P. Strébler fut choisi l'an dernier pour aller fonder la nouvelle station de Mundéra, entre Mbonda et Bagamoyo. Il partit avec le P. Fritsch, le 23 août, emmenant avec lui 18 ménages destinés à former le nouveau village chrétien. C'était l'occasion d'utiliser son aptitude pour les travaux d'installation et de menuiserie. Bientôt il y bâtit une chapelle convenable et, pour les Pères, une maison en briques séchées au soleil, puis une vingtaine de cases pour les noirs.

La nouvelle chrétienté se formait ainsi peu à peu, sous les auspices et le vocable de St. François-Xavier ; mais elle devait se fonder sur le sacrifice. Une des premières lettres, en effet, qui en arrivent à la Maison-Mère, nous apporte le récit des derniers instants du cher Père que la Providence avait choisi pour commencer cette œuvre. Cette lettre, datée du 2 avril, est du P. Sacleux qui avait remplacé le P. Fritsch.

« J'avais été, dit-il, atteint le premier de la fièvre, le samedi, 11 avril, le P. Strébler, qui s'inquiétait de mon état, fut pris à son tour, dans la nuit du lundi au mardi 14. L'accès paraissait sans gravité ; cependant je veux lui faire prendre aussitôt quelque remède énergique. Mes instances et celles du P. Alexandre furent malheureusement inutiles. Le Père qui ne voyait aucun danger, ne prit qu'un très-léger purgatif à dos insuffisante.

Le mercredi, sa fièvre prit la même tournure que la mienne. L'épauve Frère restait ainsi seul de bout, nous soignant jour et nuit, avec l'aide des enfants, et redoutant d'avoir bientôt peut-être à nous enterrer tous les deux. Cependant le jeudi, je commençai à me remettre ; mais le P. Strébler s'affaiblissait de plus en plus. Ce fut que le vendredi matin, 17 mars, que je pus me faire conduire auprès de lui. Je le trouvai dans un demi-délire, par suite d'un accès qui durait depuis la veille. J'essayai divers remèdes énergiques qu'on emploie en pareil cas. Pas de résultat ; dès lors plus d'espoir. J'avais toutes les peines du monde à me faire entendre du pauvre Père que la grâveurine avait rendu sourd. J'étais d'autant plus inquiet qu'il ne paraissait nullement se douter de la gravité de son état.

Il était 10 h. Enfin, je lui crie à l'oreille. « Mon Père, élvez votre cœur à Dieu, vous êtes en danger. Je voudrais vous donner l'Extrême-Onction. » — J'appliquai en même temps sur ses lèvres sa croix de missionnaire, en répétant les mêmes paroles. Alors il me comprend, et faisant un violent effort sur lui-même, il me parle d'entendre sa confession. Il la fit avec de grands sentiments de conviction, acceptant la mort avec joie : « Je suis heureux, dit-il, de mourir missionnaire au poste. Je suis heureux, très-heureux de donner ma vie en sacrifice pour les âmes. » — A ce moment j'appelai tous nos chrétiens. Le cher malade voulut attendre leur présence pour recevoir le pardon divin. Il désirait, disait-il, les voir assister à la dernière absolution du missionnaire ! Je lui donnai ensuite l'Extrême-Onction. J'étais suffoqué par les larmes, et j'avais peine à prononcer les paroles. La cérémonie achevée, il me regarda et ses yeux semblèrent me dire : « Pourquoi pleurer ? » Il répétait souvent les noms de Jésus et de Marie, priant avec ferveur et serrant sa croix dans les mains. A 3 h. 1/2, il entra en agonie. Je récitai les prières de l'indulgence apostolique et celles des agonisants, puis lui donnai une dernière absolution ; — à 4 h., il rendit son âme à Dieu.

Tous enfants passèrent le reste de la journée et la nuit à réciter les chapelets auprès du bûcher défunt, pendant que deux d'entre eux faisaient de leur mieux un cercueil avec quelques mauvaises planches. Le lendemain matin, 18 mars, les chefs des environs et un certain nombre de noirs s'étaient donné rendez-vous à la Mission pour assister aux funérailles. Je fis la levée du corps en présence de nos chrétiens et de tous ces braves gens. Il me restait tout juste assez de force pour réciter les prières à haute voix. A la chapelle, je fis l'absoute aviso sur un pliant, je m'acheminais ensuite vers le cimetière et bénis la tombe : ce fut là tout ce que je pus faire. De bon matin, j'avais expédié des courriers porter la nouvelle à Bagamoyo, ce fut dans cette cité que le lundi suivant on célébra la messe de obitu.

"Les chefs passerent cette journée et les suivantes auprès de moi pour me consoler, ajoutant à tant d'autres une marque de plus de leur attachement à la Mission. Ils furent frappés de notre résignation dans les souffrances, et du calme avec lequel nous acceptons la mort. Évidemment la grâce travaille chez eux. Voici une première victime pour payer leur rançon. Espérons que la grâce triomphera bientôt."

— Dans le récit qu'on vient de lire, il est deux choses qui doivent spécialement nous consoler et nous édifier! La première, c'est la bonté de Dieu qui arrête un instant le cours du délice, pour donner au cher défunt la grâce d'une suprême absolution; la seconde, ce sont ces belles paroles, souvent recueillies sur les lèvres de nos missionnaires mourants. "Je suis heureux de mourir religieux missionnaire... Je donne avec joie ma vie pour les âmes." — De tels sacrifices ne peuvent manquer d'attirer sur une œuvre les bénédictions célestes.

— Nous n'avons pas encore de renseignements sur la mort du P. Schmitt au Congo. Nous espérons les recevoir pour le prochain Bulletin.

Nouvelles récentes.

Retours en France. — Sont rentrés en France pour raison de santé:

Le Maurice, le 17 avril, le P. Souffrant, accompagné du P. Gaëtan, que la suppression du collège de St-Louis faisait disponible;

De la Sénégambie, le 24, le P. Simonet, qui avait été chargé de la desserte de Rufisque; le P. Planeix, Sup^r à Gorée, et le P. Spinette, récemment appelé de St-Joseph de Ngazobil, à Dakar.

S'état d'excessive anémie du P. Simonet l'a contraint de rester se reposer quelques jours à Bordeaux. Il a pu cependant venir ensuite à la Maison-Mère, et tout fait espérer qu'il se remettra peu à peu.

Départs. — Se sont embarqués, le 5 mai à Bordeaux
Pour le Gabon, le P. Picarda (Fr. Mie);

Pour le Congo, le P. Jauny, provisoirement employé au collège de Langogne, depuis son arrivée de Maurice; le P. Paris, qui était depuis sa profession Econome et vice-Trésorier des Frères au St Cœur de Marie, et le F. Savinien, nouveau profès;

Le lendemain, se sont embarqués à Marseille, pour Sierra-Léone, le P. Lutz et le P. Coyle, dont la destination a déjà été annoncée au dernier Bulletin.

Placements. — Le P. Montel (Marien), revenu récemment de la Martinique, a été chargé, jusqu'à nouvel ordre, de remplacer le P. Paris au St Cœur de Marie. (19 avril.)

Mutations. — Le P. Aymonin a été envoyé à Langogne, pour y remplacer le P. Jauny; (21 avril)

Le P. Kérambrun, revenu de la Guyane, a été placé provisoirement à Beauvais, où l'on avait besoin de secours. (18 avril.)

Le P. Rolle, destiné d'abord à la Sénégalie, a été envoyé de là à Sierra-Léone, et placé au Rio-Tongo; le P. Wenger a été, en retour, appelé en Sénégalie et placé à St Louis. (mars.)

Le P. Schleweck, dont la santé réclamait un changement de climat, a été envoyé il y a quelques mois d'Haïti aux Etats-Unis.

— On a été placé à St Iean; le 21 mars, le F. Ardouin, et le 8 mai, le F. Edouard, tous les deux nouveaux profès, et de plus, le F. Hugolin. (22 avril.)

Les autres Frères admis récemment à la Profession, demeurent placés dans leurs C'tés respectives. Le F. Jean-de-Mathieu, à Langonnet, et les F. F. Ammon et Fabius à Marienstadt.

— N.B. — Les P. Lutz et Coyle, qui viennent de s'embarquer à Marseille ont été parfaitement reçus dans la maison d'hospitalité établie en cette ville pour Mlle Grandval, mais il faut remarquer que dans les adresses de lettres ou de poquets il vaut mieux ne pas mettre le nom de Maison de Bethanie qui n'est qu'une dénomination piuse et privée. Il suffit d'écrire: Boulevard Notre-Dame, 62.

— Avis aux C'tés de Bourbon, de Maurice, du Langueux, et Mayotte et Mossi-Bé, d'envoyer leur Bulletin, dès la réception de celui-ci.



N°151.

Juin 1882.

B U L L E T I N



Clé de Rockwell.

Jauv. 1879 - Mai 1882.

1. Nouv. bâtiment. — 2. élèves. Nombre, bon esprit. — 3. succès aux examens publics. — 4. Scolastique Nord de Fr. — 5. Visites de l'Arch. Mgr Croke, éloges de Rockwell. — 6. Visite du R. P. Libermann. — Pères q^e défunts. — 7. Statue de St. Patrick. — 8. Ministère. — 9. Mort d'un Post. Frère.

— 1^{er} Le dernier Bulletin de Rockwell annonçait la construction d'un nouveau bâtiment, que rendait nécessaire le développement des œuvres de la Clé. Commencé le 13 août 1877, il a pu être entièrement achevé dans les premiers jours de nov. 1879. Ce bâtiment, qui fait suite aux maisons déjà existantes du côté Nord, est de très-belle apparence. Il nous a coûté près de 50,000 f.; mais aussi il est solide et spacieux.

« Le rez-de-chaussée forme une belle salle d'environ 100 pieds de long, sur 24 de large et 17 de haut. Destinée d'abord à servir de lieu de récréation dans les mauvais temps, elle a été ensuite transformée en une chapelle provisoire, très-convenable. Le 1^{er} étage contient une magnifique salle d'études et plusieurs chambres de Pères; un dortoir, de la même dimension que la chapelle, occupe tout l'étage supérieur. »

— 2. « Cette nouvelle construction nous mettrait plus à l'aise pour l'année scolaire 1879-80. La rentrée aurait lieu le 8 oct. Tu la difficulté des temps, nous devions nous attendre

à voir diminuer le nombre des élèves, comme dans la plupart des autres collèges. Grâce à Dieu, il n'en fut pas ainsi, et nous eûmes le même chiffre que les années précédentes, à savoir 70 pensionnaires et une 20^{me} d'externes. Tous, en général, nous donnent beaucoup de satisfaction par leur excellent esprit et leur application au travail."

— 3. « L'accroissement du nombre de nos élèves tient, comme pour Blackrock, aux prix que nous avons pu remporter dans les examens publics. Grâce à ces succès, l'établissement de Rockwell, bien que collège de province, a pris rang parmi les principales institutions du pays.

« La première année (1879) sur 53 candidats, présentés au concours, 44 réussirent, 9 eurent des prix, et deux un grand prix de 750 £ chacun, pour deux ans; l'un d'eux, scolaire, fut le premier pour le latin dans toute l'Irlande; l'autre, un pensionnaire, eut la première place pour l'allemand, et fut le second pour le grec. Ce premier triomphe nous valut tout aussitôt plusieurs nouvelles demandes d'admission. (lett. du P. Bourdys, 18 oct. 1879.)

« L'année 1880 fut marquée par des succès encore plus signalés: sur 56 candidats, 47 subirent l'épreuve avec honneur; 13 prix et 2 de 1250 £ nous furent décernés, l'un de ces deux grands prix fut encore gagné par un de nos scolastiques. Cette année, Rockwell eut la gloire d'occuper dans la section des moyens et celle des Grands entre tous les collèges d'Irlande, tant protestants que catholiques, les deux premières places pour le latin et pour le grec, la 2^e et la 3^e. Pour le français, ce fut aussi un de nos élèves qui fut le premier dans la division supérieure, composée de 9000 concurrents.

« Enfin, au concours de l'an dernier, nous avons remporté 9 grands prix et 26 prix simples. Ce n'est pas là sans doute le magnifique succès de Blackrock, qui tient la tête sur toute la ligne; c'est cependant encore un assez beau résultat, eu égard au nombre de nos élèves. En 1879 et en 1881, nous

Janv. 1879 Mai 1882.

319.

venions en Même lieu, parmi tous les collèges d'Irlande, pour le
nombre des prix remportés; cette année nous tenons le 10^e rang.

« Selon le mouvement qui porte à l'étude de la vieille langue
du pays, nous avons établi dans la maison un cours de langue
celtique. Aux examens des deux dernières années, sur cette
matière, Rockwell a emporté près de la moitié des distinctions
décernées dans toute l'Irlande. »

— 4. « Nous n'avons pas moins à bénir Dieu des bonnes
dispositions de nos chers scolastiques. Les prises d'habit vien-
nent de temps en temps combler les vides faits par les départs
pour la Maison de formation du St Cœur de Marie.

« En ce moment, nous avons huit grands scolastiques sur-
veillants ou professeurs; et 25 petits scolastiques, dont cinq
sont titulaires. Les vingt postulants qui restent, sont tous
assez jeunes pour concourir aux examens; nous espérons
qu'ils pourront aider à subvenir aux frais du petit scolas-
ticat par les prix qu'ils remporteront. Si nous avions plus de
ressources, nous aurions un plus grand nombre d'aspirants.
Les charges qui pèsent sur l'établissement nous ont obligés
de refuser bien des demandes.

« Quant au noviciat des Frères, il est encore le grain de sénévé,
car il ne compte que 3 novices titulaires et 4 aspirants..

« Le P. Supérieur a la direction du noviciat des Frères, et
le P. Mac-Dermott celle du petit scolasticat. »

— 5. « Le digne Archevêque de Cashel, Mgr Croke, notre
métropolitain, est toujours pour nous de la plus grande bienveil-
lance. Ses fréquentes visites en sont un témoignage public. »

« En mai 1879, nous eûmes deux fois l'honneur de le recevoir.
Le samedi, 3 mai, sa Grandeur prit part aux repas de la Côte
et passa la nuit dans la maison. Nous avions pensé qu'elle
viendrait accompagnée seulement du Supérieur du Grand sé-
minaire; elle amena encore avec elle un de ses suffragants,
Mgr l'évêque de Ross. Ces deux prélates ont été bien aima-
bles et ont emporté de Rockwell le meilleur souvenir. »

Le mercredi 13, M^{gr}. Crooke donna la confirmation dans les environs, il vint encore nous demander l'hospitalité pour la nuit, et partagea notre repas du soir. Avant son départ, il prit avec lui le manuscrit du P. Gaepfert, sur la vie du Vénérable Père, pour le revoir aussitôt après sa tournée pastorale et la consécration de sa cathédrale, qui devait avoir lieu le 22 juin. C'est lui, on le sait, qui en a composé la belle préface. (T. XI. p. 870.) Dans un voyage qu'il a fait à Rome sur la fin de 1880, il a présenté au St^r. Père un magnifique exemplaire de cette vie.

« M^{gr} l'Archevêque se plaît à faire l'éloge de notre œuvre. Le sujet de ses sermons de confirmation, dans chaque paroisse, est invariablement les collèges et les pensionnats de son diocèse; partout il fait connaître au peuple le désir qu'il a de voir les enfants élevés dans le diocèse même, soit à Charleroi, où il y a un bon séminaire, soit à Rockwell, excellent collège dit-il, pour les jeunes gens qui se destinent aux emplois du gouvernement et aux carrières libérales. » (lett. du 14 mai 1879.)

— « S'an dernier, au mois de juin, notre bon Archevêque est venu se reposer ici trois jours durant, des fatigues de ses travaux. En réponse au discours d'un de nos élèves, sa Grandeur leur a parlé, avec son éloquence ordinaire, de l'amour qui doit les unir pour leur quatre mères: leur mère selon la chair, la mère patrie, notre mère la St^e Eglise, et le collège, leur alma Mater.

Le 30 janvier de cette année, nous avons eu de nouveau la visite de l'illustre prélat. La Ct^e s'était réunie pour le recevoir sous l'arche de la grande porte d'entrée, au-dessus de laquelle flottaient, à côté de la vieille croix toute couverte de lierre, les drapeaux de l'Irlande et de la France. Le P. Supérieur lui souhaita la bienvenue, et la musique du collège fit entendre un air des plus patriotiques. Sa Grandeur prit alors la parole, et, dans un chaleureux discours, remercia les élèves de la réception qu'ils venaient de lui faire, et les

félicita de leurs succès aux examens, les exhortant à ne pas se relâcher de leur ardeur. Il y a, leur dit-il, de bons collèges en Irlande et en Angleterre, mais malheureusement il y en a aussi de mauvais. A Rockwell, j'aurai la conviction, vous êtes dans une maison qui, sous le rapport de la religion et de l'éducation, ne le cède à aucune institution en Irlande; c'est un collège que je suis fier de posséder dans mon diocèse...»

— 6. « Vé digne Archevêc de Cashel a exprimé, l'an dernier, les mêmes sentiments au R. P. Vibermann, qui l'a vu à Rockwell, pendant sa visite en Irlande. C'est le 2 juin que nous arriva ce cher Père, en compagnie du P. Huvetys; il nous a quittés le 14, ne nous laissant qu'un regret, celui d'être resté si peu de temps au milieu de nous.

« Cette visite a été pour nous une consolation dans le deuil que causait à toute la congrégation la mort du C. R. P. Schwindenhamer. Ce deuil, hélas! devait bientôt se renouveler. Mais nous avons la confiance que dans les deux Pères que nous avons perdus ici bas, nous avons au ciel deux protecteurs de plus. A l'occasion de leur mort, nous avons reçu un grand nombre de lettres de condoléance, parmi lesquelles une de notre Archevêque. Nous avons célébré les deux services funèbres avec des sentiments de fils dévoués. »

— 7. « On sait combien l'Irlande a d'amour et de dévotion pour son grand apôtre. Être enfant de St Patrice et catholique romain, c'est tout un pour un enfant de la verte Erin. Aussi trouve-t-on partout l'image du saint dressée sur des tertres parsemés du trèfle symbolique à trois feuilles; au moyen duquel il expliqua aux païens le mystère de la Ste Trinité. Rockwell devait aussi posséder une belle statue du grand neveu de St Martin de Tours. Le P. Huvetys l'avait commandée; le P. Gaepfert fut heureux de la faire ériger au milieu d'une cour spacieuse et de la bénir solennellement à la grande joie de toute la cité et du peuple des environs. St Patrice nous bénira et fera fructifier

dans nos âmes les sornances de la foi : qu'il a jetées avec tant de zèle dans les coeurs de nos ancêtres. »

— 8. « Outre le ministère ordinaire de la confession dans notre chapelle, nous aidons de temps en temps le clergé des environs pour les offices et la prédication.

« Nous avons eu aussi à donner les exercices de la retraite dans quelques Cts religieuses, comme à Thurles, Cashel, Cahir, Tipperary et Waterford. »

— 9. « L'an dernier, nous avons perdu un de nos postulants Frères, qui nous avait été conduit d'une manière vraiment providentielle. Le 22 sept. 1880, le P. Supérieur était à la chapelle, occupé à entendre les confessions, quand il vit un jeune homme d'une trentaine d'années, pauvrement vêtu, les cheveux coupés à l'allemande, s'avancer d'un pas décidé jusqu'à l'entrée du sanctuaire, s'agenouiller et sortir presqu'aussitôt. Reconnaissant un voyageur, il le suivit et lui demanda le motif de sa présence. L'étranger s'expliqua de son mieux en anglais, en allemand et principalement dans sa langue maternelle, le danois. Fils d'une noble famille protestante du Danemark, il s'était converti au catholicisme, et sa mère l'avait déshérité. Ses manières indiquaient d'ailleurs qu'il avait reçu une éducation non ordinaire. Maintenant, sans profession ni ressources, il avait vu toutes les portes se fermer devant lui. Pendant deux ans, il avait parcouru à pieds l'Allemagne et l'Angleterre ; depuis trois semaines, il avait traversé tous les Comtés de l'Est et du Sud de l'Irlande, vivant presque exclusivement de mûres malsaines. Il était épuisé. Sur son vif désir de travailler dans une Ct^e religieuse, le P. Gaepfert lui permit de rester, après avoir examiné ses papiers ; ils portaient les armes de la famille de Hanstein. D'après une attestation du curé de Rosolté, il s'appelait Ansgar-Charles de Hanstein, et était né à Rosendal, le 3 août 1850, de la baronne Jeanne-Marie-Frédéric de

Hanstein (née Nielsen) de Kjøbenhavn et de Jean-Frédéric de Hanstein

¶ « Pendant six mois, il nous fut très-utile comme aide-refecteur; rien ne le rendait heureux comme l'espoir d'être un jour reçu au nombre des Frères. Mais sa santé, minée par les privations, trahit son courage. Bientôt il tomba malade, et en peu de temps il fut à l'extrême. Le P. Supérieur lui administra les derniers sacrements et reçut son dernier soupir le samedi veille du dimanche des Rameaux, 9 avril 1881.

« Ce bon postulant a été bien regretté par tous les membres de la Côte de Rockwell, qu'il a édifiés par sa régularité et sa piété. Bien qu'épuisé, il se leva toujours à 4 heures, selon la règle des Frères. Son unique désir eût été de se voir revêtir de l'habit de religieux. « Je préfère, répétait-il souvent, me trouver dans la vie religieuse que porter la couronne! — D'autres fois, « Marie est ma mère et je suis son enfant, elle m'a toujours protégé, et elle me protégera toujours; » — et quelques instants avant d'expirer: « Combien je me trouve heureux de mourir dans une maison religieuse! »

Côte du St. Esprit, à Boraga.

Janv. 1879 - Mai 1882.

1. Réunion de tous au nouveau local. Installation complétée. Gymnase. — 2. Nombre d'élèves. Piété. — 3. Supériorité rel^t aux autres collèges. — 4. Succès aux examens. — 5. Soixante-huit attaques de la presse, contre-coup de la persécution relig.^e en France. Calme. — 6. Scell^t, mort de Frères. — 7. Person^l. Membres partis pour Huilla, en passage. Retraite. — 8. Chapelle provisoire. 5^e Réserve. Fêtes. Louvois eccl^e. — 9. Oeuvre de nos S^e p^r q^e — 10. Oeuvre des Colonies portug^e encouragée par le R. P. Le Van. — 11. Fêtes divin^e Visité du roi. — 12. Id. du nonce.

Bull. et corresp. de la Côte. — 1. A l'époque où s'arrêtait le dernier Bulletin de notre Côte, nos élèves se trouvaient répartis dans deux locaux assez éloignés l'un de l'autre. A la rentrée d'octobre 1878, nous avions transporté nos élèves des

cours secondaires dans notre nouvel établissement; mais nous avions dû, faute de place, laisser encore les enfants de l'école primaire dans notre ancienne maison, distante de 20 minutes. Il y avait à cette séparation de graves inconvenients, dont le moindre était de doubler nos fatigues. Par bonheur elle n'a pas été de longue durée. De nouvelles ressources ont permis d'agrandir les constructions commencées; et, au mois de déc. 1879, nous avons pu, à notre grande joie, réunir tous nos élèves dans notre bel établissement de la rue St-Vincent.

« Plusieurs journaux du pays ont relevé sa magnifique position sur le point le plus dominant de la ville, l'élegance et la solidité des édifices, enfin l'étendue des cours et des jardins qui les environnent.

« Les bâtiments étaient cependant encore insuffisants. Nous avons donc commencé à en construire un nouveau. Il nous donne dès maintenant une pièce fort vaste et fort convenable qui sert habituellement de dortoir et peut à l'occasion se transformer en salle de théâtre. Une fois ce bâtiment achevé, elle deviendra une salle de récréation pour les mauvais temps. Un autre avantage que présentera la nouvelle construction sera de nous défendre entièrement des regards curieux de nos voisins qui, de quelques maisons peu éloignées, ont vue sur nos cours.

« Il nous manquait aussi des appareils de gymnastique. Aujourd'hui, nous les avons au complet, et mieux qu'en aucun autre collège du Portugal. Au milieu de la cour se dresse le pas de géant. Portique, échelles diverses, cor des liosses, pont élastique imitant le mouvement du vaisseau, trapèze de différents genres, barres anglaises et autres, ascenseurs de corde, cheval de voltige avec selle et étriers, rien ne manque à cette installation. Le tout nous a coûté environ 1500 f.; mais les leçons se payant 25 f. par an, les frais seront bientôt couverts par les 70 élèves qui en prennent.

— 2. « Nos nouvelles installations nous ont permis de

recevoir un nombre plus grand d'élèves. Les inscriptions qui, à la rentrée d'oct. 1878-1879, s'élevaient à 234, montèrent à 233 dans le cours de la même année. L'élimination ou le départ volontaire de quelques-uns moins bien disposés, nous aiderent à maintenir le bon esprit que nous avons surtout à cœur de conserver au collège ; et nous achevâmes l'année avec 214 élèves, dont 158 pensionnaires et 58 externes. Sur ce nombre, il y avait 100 latinistes, les autres suivaient les cours d'instruction primaire et le cours préparatoire...».

« Notre rentrée du 7 oct. 1879 fut meilleure encore que la précédente. Ses 15 élèves sortants étaient remplacés avant Noël par une trentaine de nouveaux, et l'effectif des pensionnaires dépassait à cette date le chiffre de 170, en y comprenant les aspirants scolastiques.

« L'année suivante, 1880-81, ouvit les hostilités contre les écoles catholiques, et notamment contre le collège du St Esprit ; une légère diminution se fit alors sentir dans le nombre des demandes ; au lieu de nos 232 élèves, internes et externes, il n'y en eut que 220 ; mais, comme on le voit, la perte était peu sensible.

« En revanche, l'année se fit remarquer par un nouvel élan dans la piété, dû à l'établissement d'une association de la St Vierge. La Maison-Mère a bien voulu, à la prière du P. Eigenmann, nous envoyer récemment, sous la date du 10 février dernier, une lettre d'agrégation à la Prima Primaria de Rome. (Première Congrégation de la St. Vierge établie au collège Romain) ; nos enfants de Marie ont ainsi l'avantage de participer aux grâces accordées par le St. Siège à ces pieuses associations.

« Cette année encore, 1881-82, le nombre des pensionnaires a baissé, et cette fois d'une trentaine ; à Noël, nous n'en comptions plus que 130 ; triste effet d'une loi nouvelle sur l'enseignement ; seul, le nombre des externes, en ce moment de 70, tend à augmenter depuis trois ans. »

— 3. « Du reste, cette diminution nous est commune avec presque tous les collèges du Portugal, et ils sont nombreux. Les villes de Lisbonne et de Porto en comptent chacune plus de 20. Aucune des écoles laïques, même les plus fréquentées, n'atteint le chiffre de 100 pensionnaires.

« Quant aux établissements ecclésiastiques, en dehors du nôtre, il y en a plus spécialement connus, deux dirigés par les R.R.T.T. Jésuites, deux par M. M. les Lazaristes, et deux par des prêtres séculiers. Ils n'ont pas d'externats et réunissent, les deux premiers 150 élèves chacun, et les autres environ 80.

Il est bon de remarquer ici qu'en Portugal l'instruction se donne à la majeure partie de la jeunesse dans les lycées, et il est difficile qu'il en soit autrement. Il y a, en effet, un lycée national dans chaque chef-lieu de district où est agglomérée la population plus aisée du pays. Contrairement à ce qui se pratique en France, ces lycées n'ont point d'internat, et pour l'assistance aux cours, on ne paie qu'une rétribution insignifiante. Dans de telles conditions ils auraient eu le monopole de l'éducation de la jeunesse, si l'immoralité toujours croissante de leurs élèves, fruit déplorable d'un enseignement souvent irréligieux, n'avait effrayé le sentiment chrétien. De là sont nés les collèges qui ont pris de sérieux développements depuis une quinzaine d'années.

« Les Lazaristes cependant ont dû, dans les derniers mois de 1879, abandonner leur collège de San Quiterio, dont ils ont remis la direction à des prêtres séculiers à titre d'essai. Cet établissement allait en tombant depuis trois ans, partie par partie de la création de bons nombreux collèges mieux situés, mais plus encore à cause de l'insuffisance du personnel, etc. On leur attribuait même la pensée de fermer aussi celui qu'ils ont près de Lisbonne, ou de le réduire à une espèce de maîtrise. Ils se plaignaient de l'absence de vocations; effectivement, on ne peut guère en espérer, à moins de prendre

et de former soi-même des enfants. (Lett. du 22 oct. 1879.)

« Comme on le voit par cet exposé, notre collège de Braga compte au premier rang parmi les institutions de ce genre établies en Portugal. »

— 4. « Ce qui nous a attiré la confiance des familles, c'a été le succès de nos élèves aux examens annuels. En 1879, sur 117, 10 seulement furent refusés; en 1880, le sort nous a été encore plus favorable: 146 élèves se présentent, 8 seulement échouent.

« Pour nos examens d'instruction primaire, voici les résultats. En 1879, 28 candidats, 27 admis, et trois avec la note distinguée. C'est bien grâce à la St^e Vierge; car on avait remarqué chez deux ou trois examinateurs une certaine antipathie secrète. L'un d'eux, à la fin de la partie orale des examens, s'adressant au président de son bureau, lui dit, à voix couverte: « comment donc! les élèves du St^e Esprit s'en iront cette fois sans un échec? — « Que voulez-vous, répondit le président, si elles sont les meilleures! » Extérieurement, néanmoins, nous ne sommes pas en mauvais rapports avec ces Messieurs; ce mauvais vouloir ne se manifeste qu'aux examens par un peu plus d'insistance et de rigueur. Pour nous, c'est une raison de plus de ne pas nous relâcher de nos efforts. » (Lett. 22 mai 1879.)

« Sur ceux de nos latinistes qui se destinaient au séminaire, les 14 qui se sont présentés ont été admis, sauf un seul qui a échoué, mais voici comment: son examen fut si satisfaisant que ses juges crurent à un plagiat et le refusèrent. Mais ils n'eurent pas lieu de se féliciter de leur partialité; car la chose fut trouvée fausse, s'ébruita et causa un mécontentement général; l'archevêque lui-même manifesta son désplaisir. » (Lett. du 22 juill. 1879.)

« En 1880, succès plus éclatants encore aux examens primaires. Sur 54 présentations, 53 admissions. Les professeurs du lycée se montrèrent cette fois bienveillants. D'ailleurs notre collège avait acquis d'universelles et de hautes protections, jusque

chez le gouverneur civil, dont les 2 petits fils étaient au nombre de nos élèves, son prédecesseur y a aussi ses deux enfants. (lett. n^o 14 mai 1880.)

« L'an dernier, le résultat de nos examens n'a pas été le même ; on en verra tout à l'heure la cause... »

— 5. a On a vu au dernier bulletin de la C^{té}, qu'un décret ministériel, rendu en 1877, obligeait les élèves se destinant aux carrières libérales, à passer leurs examens à Lisbonne, ou à Coimbre ou à Porto. Il en résultait pour tous ceux qui habitaient en dehors de ces villes, des frais considérables. Enfin, sur les réclamations générales, un nouveau ministère autorisa, au mois de juillet 1879, à faire passer les examens à Braga. C'était pour nous un avantage inappréhensible. (lett. 22 juill. 1879.)

« La réforme des lois sur l'enseignement, annoncée depuis 1876, était impatiemment attendue ; on espérait qu'elle serait favorable aux écoles libres, tout en créant entre elles et les écoles de l'Etat, une émulation difficile. Mais elle ne devait être en réalité qu'une arme contre les établissements libres et contre nous en particulier. Une des dispositions de la loi votée par les deux chambres, en mai 1880, établissait, en effet, que les commissions d'examens, auparavant composées d'examinateurs étrangers, devaient, à l'avenir, être formées de membres choisis parmi les professeurs des lycées de la localité même. Une pareille disposition livrait l'enseignement libre à ses mortels ennemis. Ces Messieurs du lycée de Braga ne se firent pas faute de profiter d'une si belle occasion ; et, aux examens d'août 1881, ils refusèrent bon nombre de nos élèves. Leur partialité fut telle, qu'ils soulevèrent contre eux l'indignation des hommes indépendants et honnêtes. »

« Quelques mois plus tard, le Gouvernement publia, pour compléter la loi promulguée en juillet, un nouveau plan d'études secondaires, qui nechera de jeter la perturbation dans tous les lycées et collèges. On a cherché à étouffer l'enseignement

libre, et cela pour atteindre une demi-douzaine de collèges catholiques qui commençaient à faire ombrage aux francs-maçons. Tous les collèges libres virent, en effet, diminuer le nombre de leurs élèves, et c'est ce qui fit descendre à 130 le chiffre de nos internes. (See. 19 nov. 1881.)

« La mauvaise presse vint à la rescoufle de la franc-maçonnerie. Les journaux lancèrent des articles pleins d'odieux mensonges contre notre méthode d'enseignement. Il n'est point d'insinuation perfide, point de promesse fallacieuse, et même de menaces que l'on n'ait employées pour amener les parents à nous retirer leurs enfants. On vit de ces Messieurs du lycée poursuivre les pères de famille dans les cafés et jusque dans les maisons, leur disant que si leurs enfants ne suivaient point les cours du lycée, ils sauraient bien les retrouver à la fin de l'année, lors des examens. Or, ici, en Portugal, l'admission à ces examens est le but de l'instruction secondaire.

« Ces menaces ne furent pas vaines. Quelque temps après, sur 188 élèves que nous présentâmes, 26 furent rejettés. En regard des autres années, c'était pour nous un échec assez sensible; mais on vit assez qu'il provenait de la malveillance ouverte de quelques examinateurs.

« Cette tempête que nous avons subie en Portugal, était le contre-coup de la persécution excitée en France, en 1880, contre les jésuites et les autres instituts religieux non autorisés. Des Franciscains venaient d'arriver à Porto. Tout aussitôt, sur un mot d'ordre de la franc-maçonnerie, tous les journaux se mettent à crire contre l'invasion des jésuites et le rétablissement de corporations religieuses. Effrayé ou complice du mouvement, le Gouvernement lança coup sur coup deux circulaires aux Gouverneurs ou Préfets. La 1^{ère} leur rappelait que la Compagnie de Jésus était pour toujours supprimée en Portugal, et que la loi de 1834 avait dissous et prohibé tout Ordre ou Congrégation religieuse. Dans la seconde, le ministère prescrivait de lui adresser immédiatement des informations

précises sur les établissements d'éducation qui appartenaien^t à des Congr^{es} religieuses. Le T. Supérieur crut devoir prendre les devants, et le 23 nov., il adressa au Gouvernement un rapport détaillé sur le personnel du collège, professeurs et élèves, tant internes qu'externes.

« On était assez inquiet sur l'issue de la crise.. Au dire des journaux, une 3^{ème} circulaire allait prochainement ordonner la fermeture de tout collège appartenant à des Congr^{es} étrangères ou dirigé par elles. Tout cela nous causa de vives préoccupations. Ces craintes étaient d'autant plus grandes qu'ici il n'y a pas, comme en France, de parti vraiment et énergiquement catholique. Ses hommes qui pensent bien n'osent pas braver le Gouvernement; et chez un grand nombre, il existe de regrettables préjugés, à l'égard des Jésuites surtout. (Lett. du 23 nov. 1880.)

« Le collège du St^e Esprit à Braga, que ses succès mettaient particulièrement en vue, a été violemment attaqué par la presse libérale, comme étant, disait-on, le collège le plus jésuitique du royaume. Quelques journaux prirent à cœur la défense de notre œuvre, notamment une feuille légitimiste, le Commercio de Minho, la Palara, journal religieux, et l'a ordem de Coimbre. Pour nous, il nous parut plus digne et plus prudent de ne rien répondre. Et, en fin de compte, cette campagne entreprise contre notre collège n'eut qu'un assez médiocre résultat. Quelques pères de famille plutôt effrayés que convaincus, cédant à la pression, retirèrent leurs enfants; et ce fut tout. » (Lett. 12 sept. 1881.)

« Aujourd'hui, grâce à Dieu, cet orage a passé comme tant d'autres. Il y a eu, l'an dernier, un changement de ministère qui a amené au pouvoir des hommes plus modérés. Et, en ce moment, un nouveau projet de loi sur l'enseignement, plus équitable pour les écoles libres, est en discussion dans les chambres. (Lett. 13 avril 1882.)

« La justice aussi commence à se faire.. Le proviseur du lycée de Braga, qui avait ameuté ses professeurs contre nous a été révoqué; son successeur, homme

d'excellents principes, est bien disposé à notre égard.

« En ce moment, mai 1882, nous avons les examens de l'instruction primaire, et nos élèves obtiennent devant les examinateurs des succès de favorable augure. Des 35 élèves qui ont subi les épreuves de l'examen écrit, un seul a été refusé; et il paraît que ces messieurs ont été fort bienveillants à l'égard de nos enfants.

« La dernière visite de l'inspecteur nous a été également favorable. Il a parcouru les salles, dortoirs et autres endroits de la maison, et, après avoir pris auprès du T. Supérieur les renseignements de sa compétence, il s'est retiré satisfait. »

— 6. « A côté du collège s'élève le petit scolasticat. Cette œuvre, qui prit naissance dès les premiers temps de notre établissement en Portugal, n'avait pu être bien établie jusqu'ici, faute de local, de ressources et de personnel pour la diriger. L'an dernier, on le sait, la Maison-Mère nous a envoyé le T. Costes, précédemment préfet du petit scolasticat de Cellule; il s'en occupe avec zèle, tout en donnant son concours au collège.

« Les postulants scolastiques, d'abord confondus avec les collégiens, en ont été complètement séparés dans le courant de 1879. Leur nombre n'était alors que de cinq postulants. En ce moment, ils sont une douzaine, tous bien disposés. L'un d'eux, le premier qui soit sorti du collège, a terminé ses études et se prépare à passer au grand scolasticat.

« Le noviciat des Frères compte 5 postulants et 3 novices titulaires. Ceux-ci ont pris l'habit religieux le 5 juin 1881, fête de la Pentecôte. C'est la première cérémonie de ce genre que nous ayons encore eue. Tout en faisant leur noviciat, ils rendent à la C. de nombreux services; et si, comme nous l'espérons, la Providence nous envoie un plus grand nombre de sujets, plusieurs pourront devenir pour nos Missions des colonies portugaises d'utiles auxiliaires. »

— 7. « Déjà deux Frères, le F. Gérard, irlandais d'origine,

mais qui a passé 6 ans à Braga, et le P. Rodrigue, natif du Portugal, sont partis pour la nouvelle Mission entreprise à Mouilla par le P. Dupanquet. Nous avons également cédé volontiers pour cette œuvre deux Pères de la C.é., les P. L. Carlos (Charles Wunderburger), et Antunes. Le premier était venu à Braga en sept. 1878, et le second en 1879, après avoir fait en France la plus grande partie de ses études; ils nous ont prêté l'un et l'autre le concours le plus dévoué. Le P. Verdier a dû nous quitter aussi au mois de juin de l'an dernier, pour raisons de santé, après 3 ans de séjour en Portugal.

« La C.é. se compose actuellement des P. P. Eigenmann, Hossenlopp, Costes, Ruble, Santos, Rooney, Kempf et Schumer (Xav.). Deux grands scolastiques, M. M. Colomb et Berthon, et un novice, M. Parissier, nous aident pour la discipline.

« Sur la demande que lui en avait faite le P. Supérieur, lors de son dernier voyage à Lisbonne, Son Excellence le Nonce Apostolique a bien voulu conférer les S.S. ordres à M. M. Parissier et Berthon. Ils sont partis pour la capitale avec le P. Eigenmann, le soir de la fête de Noël. L'ordination a eu lieu le surlendemain, 27 déc., fête de St. Jean, apôtre, dans la chapelle de la Nonciature. M. Parissier a reçu la prêtre, M. Berthon la tonsure et les ordres mineurs. Les Lazaristes de Lisbonne, avec lesquels nous avons depuis longtemps les rapports de la plus cordiale confraternité, s'étaient fait représenter à la cérémonie.

« Un des novices clercs du St. Cœur de Marie, M. Conceição, portugais de Goa, est aussi resté avec nous un peu plus d'une année; il nous était arrivé de Zanzibar au mois de nov. 1879. Enfin le mois dernier, le mercredi saint, nous est arrivé du Gabon le P. Martin, dont la poitrine fatiguée aurait pu souffrir de l'hiver en France sous notre bon climat, il se rétablira vite d'œil, et profitera de son séjour pour apprendre la langue.

« A l'époque où arrivait ce cher Père, nous faisions tous en commun notre retraite annuelle, remise cette année

à la semaine sainte. Les années précédentes, nous l'avions faite à Noël, en profitant pour cela des quelques jours de vacances accordés aux élèves après les examens du premier trimestre...»

— 8. « Une privation bien pénible pour nous, dans les premiers mois de notre installation, c'était de n'avoir pas, dans la Cité le T. S. Sacrement. Enfin, le 5 janvier 1879, veille de la fête de l'Epiphanie, Mgr Rebello, supérieur du grand séminaire, vint visiter l'oratoire que nous avions préparé, et après en avoir référé à l'Archevêque, nous apporta tout aussitôt l'autorisation désirée. Nous avons choisi pour cet oratoire une des plus belles salles de la maison; mais ce n'est là qu'une disposition provisoire. Nous espérons pouvoir un jour élever un édifice plus digne du culte divin.

« En attendant, nos grandes solennités ne sont plus du moins attristées par la privation des offices. Ces jours-là, notre petite chapelle se pare de ses plus beaux ornements et des fleurs que la contrée produit en toute saison. Quelquefois, nous avons l'honneur de voir nos cérémonies rehaussées par quelque ecclésiastique éminent de l'Archidiocèse de Braga. C'est ainsi que la fête du Sacré-Cœur, en 1879, Mgr Rebello revint pour présider la 1^{re} Communion des enfants et toucher par ses paroles affectueuses son jeune auditoire. Trente-six enfants eurent le bonheur de recevoir pour la première fois le pain eucharistique. Leurs bonnes dispositions ne furent pas pour nous une médiocre consolation.

« C'était l'époque du jubilé. Quelques jours auparavant avait eu lieu, dans la ville, une imposante procession. L'Archevêc., Mgr Jean-Chrysostome d'Amoinn-Pessoas, la présidait lui-même. Toutes les paroisses, toutes les confréries, si nombreuses et si variées à Braga, y paraissaient avec leurs habits de pénitents. C'est dans ces circonstances que l'on voit combien la foi est encore enracinée dans cette contrée.

« L'année suivante, 1880, un grand nombre de nos enfants se réunirent à la chapelle de l'Archevêché pour y être

confirmés. 79 élèves participèrent à la grâce que confère la réception du sacrement. Trois postulants frères partagèrent le même bonheur. Le P. Supérieur fit ensuite à sa Grandeur une visite de remerciement; à cette occasion, elle voulut bien lui accorder pour le P. Hossenlopp le pouvoir pour quatre ans de confesser toute personne dans le diocèse.

« Dans une autre circonstance, le Prélat nous remercia du concours que nous avions apporté à la retraite d'ordination des séminaristes, et donna au P. Costes les mêmes pouvoirs qu'au P. Hossenlopp, bien que pour deux ans, ce qui est déjà une faveur réelle; en égard à l'arrivée récente du Père à Braga, et la difficulté qu'il y a en Portugal d'obtenir ces sortes de priviléges. (lett. du 19 oct. 1881.)

« Le 19 juin 1881, jour doublement solennel pour nous, et par la fête de St-Louis de Gonzague, l'angélique patron de la jeunesse, et par la cérémonie de première communion, ce fut encore Mgr. Rebello qui présida la fête. 22 enfants reçurent pour la première fois le pain des anges.

« La chapelle venait de s'enrichir d'un beau tapis de 350^e, que les élèves donnerent au P. Supérieur à l'occasion de sa fête, et le même jour, 1^{er} juin, afin de clôturer cette réjouissance de famille, avait eu lieu, pour faire pendant à la grotte de Lourdes qui existe déjà, l'inauguration d'un autre monument à St-Joseph, élevé dans la cour de récréation. (lett. 19 juin 1881.)

— 9. « La protection de ce grand Saint nous était alors d'autant plus nécessaire qu'aux difficultés des établissements religieux en Portugal, venait de s'ajouter pour nous le premier des deuils qui ont frappé si douloureusement la Congrégation tout entière. Le télégraphe nous apportait, dès le soir même, l'affligeante nouvelle. Nous nous sommes empressés de faire aussitôt les prières que nous prescrivait la piété filiale.

« A la fin de l'année, le P. Supérieur nous quittait pour aller prendre part au chapitre électif. Ce fut avec un profond

sentiment de joie que nous apprîmes la nomination du S. R. Père de Tavarasseur, vers lequel se portaient tous les cœurs dans la Congrégation. Hélas ! il n'a fait que passer !

• Cependant, dans son court passage à la tête de l'Institut, ce bon et si regretté Père a fait beaucoup en faveur de notre œuvre en nous donnant pour nos scolastiques un Père déjà formé et habitué à la direction des aspirants, et il a, en outre, inauguré les Missions des colonies portugaises, en autorisant et encourageant la nouvelle fondation faite à Huilla par le P. Duparquet. »

— 10. « Cette question des Missions portugaises est depuis deux ou trois ans à l'ordre du jour dans le pays. Les colonies importantes que le Portugal possède en Afrique sont dans le plus triste état ; on voit la nécessité de travailler à les relever, et l'on comprend qu'on a besoin pour cela du secours de missionnaires religieux. Au mois de nov. 1880, l'un des grands journaux de Lisbonne, La Nacão, a publié dans ses colonnes le rapport d'un officier portugais sur l'établissement de nos Pères à Vandaue. Il en faisait le plus grand éloge à tous les points de vue, en donnant cette œuvre comme modèle à imiter par les portugais.

« Cette même année, il s'est formé à Lisbonne, sous la présidence de l'évêque de Bragance, une commission religieuse pour traiter les affaires religieuses des colonies. Il s'y trouve des catholiques fervents et zélés. Parmi eux se distingue M. Fernando Pedrozo, qui a passé à la Maison-Mère l'an dernier et qui se montre pour nous et nos œuvres on ne peut plus dévoué. C'est à lui en particulier qu'on doit l'heureux et prompt succès de l'affaire de la fondation de Huilla.

. Il a également appelé en Portugal les Sœurs de St Joseph, en vue des colonies et missions portugaises. En ce moment il négocie pour elles, auprès du Gouvernement la concession d'un ancien couvent de Carmélites, près de Lisbonne, le couvent de Carnide, où il n'y a plus que quelques religieuses avancées en âge. Condamnées à ne plus recevoir de novices, ces bonnes Carmélites seraient heureuses

de voir leur monastère consacré à préparer des religieuses pour les Missions. »

— 11. « A l'occasion du 3^e Centenaire de Carnoëns, en 1879, le collège du St. Esprit dut manifester la part qu'il prenait à la joie publique. Il y eut donc soirée amusante ; et comme la maison, bâtie sur le sommet d'une colline, domine toute la ville, on peut dire que notre brillante illumination et notre feu d'artifice, d'ailleurs parfaitement réussi, couronnèrent la fête.

« De temps à autre, nous avons quelques soirées de ce genre, auxquelles nous invitons des ecclésiastiques de nos amis et un certain nombre de familles. Parmi ces soirées, toujours fort bien accueillies, nous mentionnerons celle du 9 juin 1881. Le sujet est un drame historique national, intitulé « João Fernandes Vieira ». Ses élèves, exercés par le P. Ruble, auteur de la pièce, ont bien réussi. Dans l'un des entr'actes, ils firent, pour une œuvre de charité, une quête qui produisit 320 f. »

« Cette année même, le roi Don Luis est venu à Braga pour célébrer l'anniversaire de l'indépendance portugaise. Dans la réception officielle qui a été faite au Souverain, notre collège avait sa place à côté des autres établissements libres. »

— 12. « Une autre visite que nous devons mentionner, est celle du Nonce apostolique à Lisbonne, Mgr. Mazella. Au retour d'un pèlerinage à St. Jacques de Compostelle, déclinant l'invitation de résider à l'Archidiocèse, Son Excellence est descendue au grand séminaire dont M. gr. Rebello lui a fait les honneurs. Venu le mardi soir, 9 mai, l'éminent prélat n'a quitté Braga que le vendredi 12. dès le lendemain de son arrivée, il a visité le grand et le petit séminaire et a reçu les prêtres de la ville. Dans la soirée, accompagné de M. gr. l'Archevêque et de quelques autres prêtres de distinction, il fit l'ascension du Bon Jésus, un des plus célèbres et des plus beaux monuments du Portugal. quand, à la tombée de la nuit, il revint en ville, toutes les fenêtres sur son passage s'éclairèrent de mille lumières, en

témoignage de la force et de l'allégresse de la population.

« Le P. Supérieur s'était empêtré d'aller lui rendre ses hommages et le prier de nous procurer la joie et l'honneur de sa visite : « Oh ! s'est écrié son Excellence, une invitation n'était pas nécessaire ; je ne puis oublier le collège du St. Esprit, le jeudi, en effet, fut principalement consacré à la visite des principaux établissements religieux de la ville, entr'autres, du pensionnat des religieuses Françaises du St. Cœur de Marie, de Béziers, et de notre propre collège. Nous avions préparé à la hâte une réception digne de l'illustre Prélat, rien ne manquait, ni drapeaux, ni guirlandes, ni musique commandée de la ville, ni l'illumination, qui devait clore une fête si douce à tous les cœurs. Son Excellence est arrivée au collège vers les 2 heures, en compagnie de Mgr. Rebello et de l'Auditeur de la Nonciature. Elle s'est avancée avec bonté au milieu des rangs de nos élèves, mettant tout le monde à l'aise par une noble simplicité. On s'est immédiatement rendu à la salle de réception. Deux élèves et un petit scolaire ont exprimé à l'auguste visiteur les sentiments dont tous étaient pénétrés, dans des compliments en latin, en portugais et en français. « Tout ce que vous dites là de moi, répondit le digne prélat, c'est votre bon cœur qui vous l'a dicté, et je vous en remercie. Pour la Congrégation du St. Esprit, ce n'est pas d'aujourd'hui que je la connais. Il y a longtemps, j'ai connu à la Maison-Mère, à Paris, les reçueillies Pères Schwindenhammer et le Tavasseur. J'ai aussi spécialement connu le bon et cher Père Gaultier. Ah ! mais c'était mon ami, celui-là ! »

« Excellente idée qui a eu la Congrégation du St. Esprit de s'établir en Portugal ! Elle pourra trouver par ici des vocations religieuses pour évangéliser les colonies portugaises d'Afrique ; et, par le collège, elle fera aussi un grand bien au pays qui en a fort besoin. » — Après ces bonnes paroles, Son Excellence nous a donné la bénédiction apostolique : « Elle est pour vous tous, a-t-elle dit, pour vos parents, pour toute

la Congr^e et ses œuvres. „ Les enfants ont alors défilé devant l'auguste représentant du St Siège, qui leur donna à chacun sa main à baiser. A la prière du P. Supérieur, il ajouta une bénédiction spéciale pour nos jeunes aspirants scolastiques. Monseigneur a ensuite visité le corps principal de bâtiments, observant tout avec soin et louant ce qui s'était fait.

„ Les élèves étaient dans leurs cours, attendant avec impatience un prélat que sa douce familiarité avait déjà rendu populaire parmi tout ce petit monde. Le voilà ! le voilà ! s'écrie-t-on, dès qu'on l'aperçoit, et l'on court vers le gymnase. Mgr Mazella s'assied sur un fauteuil, ayant à ses côtés Mgr Rebello et Mgr l'Auditeur, et les jeux commencent. Nous ne redirons ni la force et l'adresse, ni la merveilleuse habileté de nos jeunes athlètes ; mais nous tenons à mentionner ces détails pour montrer toute la bienveillance du digne représentant du Souverain Pontife. Au bout d'une petite demi-heure, Son Excellence s'est levée, nous a bénis une dernière fois et a quitté l'établissement.

„ Le lendemain, vers midi, le Nonce partit de Braga, accompagné jusqu'à la gare, de Mgr l'Archevêque et d'un grand nombre de personnes. Tous ceux qui purent trouver place dans le convoi, y montèrent ; l'escorte d'honneur ne s'arrêtait qu'à une distance d'environ 15 kilomètres de la ville. Son Excellence fut vivement ému de ces manifestations de foi d'un peuple encore si profondément catholique. Elle en félicita l'Archevêque et dit avec attendrissement que les jours passés à Braga comptaient parmi les plus beaux de sa vie. Pour nous, nous espérons que la bénédiction apostolique, tombée sur notre collège et sur les Missions portugaises, produira des fruits abondants de grâces pour le plus grand développement des œuvres, le bien des âmes et la gloire de Dieu .

Nouvelles des C. tés.

Retours en France. — Sont rentrés en France:

De la Guadeloupe, le 14 mai, le F. Donatien, malade;
De Maurice, le 16, le F. Trinée.

Mutations. — Le F. Trinée a été attaché depuis à la Maison-Mère;

Le F. François, venu de St. Iean le 16 mai, a été placé à la C. t. du St. Cœur de Marie.

Cimbebasie. — Nous étions assez inquiets à la Maison-Mère au sujet de nos sœurs expulsées d'Omaruru. On leur avait donné avis de rejoindre le P. Duparquet à Huilla. Mais quand et comment pourraient-ils le faire? La chose était bien incertaine. Enfin une lettre du P. Duparquet en date du 29 mars, arrivée le 24 mai, nous annonce que le P. Lynch venait d'arriver la veille, en bonne santé, avec le mobilier d'Omaruru, par l'heureuse occasion d'un navire allant de Walwich Bay à Mossamedes. Le P. Hogan et le F. Onuphre ont dû partir quelques jours après, en wagon, avec une caravane préparée par M. Erickson. Tous les trois doivent aller fonder, à Humbé, sur les confins de l'Ovambo, un nouvel établissement, qui remplacera avantageusement celui d'Omaruru.

Guinée. — Mgr. Le Berre a fait, dans le mois de mars, la visite de la station de St. François-Xavier, établie dans les hauts de l'Ogowé. Il écrit que les commencements de cette œuvre donnent bon espoir pour l'avenir. (lett. du 17 avril.)

Maison-Mère, le 28 mai 1882.



N°152.

Juill. 1882.

BULLETIN



Fête de la Pentecôte, à la Maison-Mère,

28 mai 1882.

Le deuil qui pèse encore sur la Congr^e, joint aux angoisses des temps actuels, devait naturellement nous porter à restreindre le nombre des invitations pour notre fête patronale de la Pentecôte, à la Maison-Mère. Nous tenions cependant à ce qu'elle fût, comme toujours, présidée par un représentant du S^t Siège. Le mauvais état de santé du Nonce apostolique, Mgr Czacki, ne pouvait guère nous laisser espérer de l'avoir pour les offices et le dîner, d'autant plus qu'il se trouvait trop souffrant depuis quelques jours. Le R. P. Vicaire se fit néanmoins un devoir de se rendre à la Nonciature pour exprimer à Son Excellence le désir que nous aurions eu de la posséder au milieu de nous le jour de notre fête. N'ayant pu voir l'éminent Prélat, il lui écrivit à ce sujet. Mgr Czacki daigna lui répondre aussitôt de sa propre main. Il regrettait beaucoup, disait-il, de n'avoir pu recevoir précédemment le R. P. Vicaire; il le priait de repasser le jour de l'Ascension, ayant à l'entretenir de quelques affaires, ajoutant qu'il le recevrait, alors même qu'il ne pourrait voir qui que ce fût. Et il promettait en même temps que, si sa santé le lui permettait, il viendrait nous bénir tous le jour de la Pentecôte dans

les heures de l'après-midi. Son Excellence reçut, en effet, le R. P. Emonet, bien qu'elle n'eût pas encore repris ses audiences; et, elle l'entretint même assez longtemps avec une affectueuse bienveillance; mais la maladie ne lui permit pas de nous honorer de sa visite.

Mgr Ferrata, auditeur de la Nonciature, voulut bien, comme l'an dernier, accepter de remplacer le nonce apostolique dans la présidence de notre fête! Il chanta la grand'Messe à 10 heures, et partagea ensuite notre dîner de Célé. Mais, sur la fin du repas, un expès vint lui annoncer que le Nonce le mandait pour affaires urgentes;

Ce fut donc le R. P. Vicaire qui chanta les Vêpres et donna le Salut du St Sacrement.

Avec Mgr Ferrata, nous n'avions à dîner qu'un petit nombre d'invités, auxquels on devait spécialement cette marque d'attention et de reconnaissance. C'étaient les membres du tribunal établi pour la cause du Vile Père, M. M. les chanoines Péretti et Leconte, juges dans le procès, M. l'abbé Bernard, vice-doyen de St^e Genève, faisant l'office de Promoteur, et M. l'abbé Benoist, remplissant la fonction de notaire; le troisième juge, M. le chanoine de Bonniot, avait été empêché de venir. Nous avions, en outre, quelques-uns des principaux membres des œuvres de secours pour les Missions, Mgr de Tougerais, Directeur général de la St^e Enfance, M. le Cam, membre du Conseil de la même œuvre, M. Certes, trésorier de la Propagation de la Foi, M. le Dr Prat, qui donne à plusieurs de nos confrères ses soins généreux, M. Gustave Le Tavaresseur, et M. Malagrin, curé de la paroisse St Jules à la Pointe-à-Pitre, Guadeloupe, arrivé l'avant-veille à Paris.

Secours à nos Missions.

Le souffle irreligieux qui désole en ce moment la France

et plusieurs autres pays, faisait craindre une diminution sensible dans les recettes des œuvres dévolues aux Missions. Cette appréhension était d'autant plus fondée pour la Ste Enfance, qu'elle tirait une bonne partie de ses ressources des écoles catholiques; et que beaucoup de ces écoles sont aujourd'hui laïciséées.

Grâce à Dieu cependant, ces craintes ne se sont pas réalisées; et même il y a eu dans les recettes des deux œuvres de la Propagation de la Foi et de la Ste Enfance, un accroissement assez considérable: plus de 886 000 f. pour la première, et 642 000 f. pour la seconde.

Nos Missions ont largement bénéficié de ce surcroît inespéré de ressources, comme on le verra par le tableau suivant des allocations accordées à chacune:

	Propagation de la Foi	Ste Enfance	Total
	allocations	versus	par Mission.
Sénégalie	40.000	295	87 295.
Sierra-Léone	22.000	12.000	34.000.
Deux-Guinées	34.000	1.023	65.023.
Congo ⁽¹⁾	60.000	210	72 210.
Cimbebasie ¹	30.000	5.000	42.000.
Zanguebar	45.000	10.310	103.310.
Mayotte, Nossi-Bé	..	7.000	7.000.
Chandernagor	..	3.000	3.000.
Guyane	4.000	..	4.000.
Totaux	235.000	11.838. 134.000. 37.000.	417.838.

Ainsi que le fait remarquer M. le Président de l'œuvre de la Propagation de la Foi dans les lettres adressées, le 28 juin, aux Supérieurs de Mission pour leur annoncer les allocations de l'œuvre, cette heureuse augmentation de secours est due surtout aux au-mônes du Jubilé, que le St. Père avait recommandé d'appliquer.

(1) Sur l'allocation de 60.000 f. accordée au Congo, 20.000 sont spécialement destinés à la fondation de Stanley-Pool, et doivent être réservés pour cette œuvre, d'après décision des Conseils centraux de la Propagation de la Foi. (lett. du 28 juin 1882.)

aux Missions. Elle a donc un caractère exceptionnel; et pour l'avenir elle peut ne pas se maintenir.

C'est pour ce motif que l'œuvre de la Ste Enfance a partagé cette année ses secours en subsides ordinaires et subsides extra-ordinaires. Ces derniers ont été prélevés sur l'accroissement de recettes obtenu, et sont par le fait même plus éventuels. Ce sont les secours accordés à titre ordinaire, qui doivent principalement servir de base pour les allocations futures.

L'œuvre apostolique a aussi servi généreusement nos différentes Missions. Cette année, il y avait une augmentation considérable d'ornemens et d'objets sacrés. Cela nous a fait d'autant plus regretter que quelques Supérieurs n'avaient pas envoyé de demande ou l'aient envoyée trop tard, la partition étant déjà faite.

En dehors des dons accordés par ces œuvres, plusieurs de nos confrères ont pu en obtenir de plus ou moins importants de divers autres côtés. Ainsi, sur la recommandation du Consul français, le Ministère des Affaires étrangères vient d'accorder à la Mission du Zanzibar une allocation de 5000 f.; celle du Congo a reçu d'une pieuse bienfaitrice une somme de 4000 f., spécialement destinée à l'établissement projeté des religieuses, etc.

Ces dons des bienfaiteurs sont le plus souvent le fruit de lettres ou rapports publiés dans les Annales de la Propagation de la Foi ou de la Ste Enfance, et dans le Bulletin hebdomadaire des Missions catholiques. Nos confrères des Missions ne doivent donc pas négliger ce moyen d'intéresser à leurs travaux. Souvent on nous reproche de ne pas faire assez sous ce rapport.

Le zélé rédacteur des Missions catholiques, que nous avo en occasion, il a quelque temps, de voir à la Maison-Mère, recommande aussi instamment de joindre, autant que possible aux récits que l'on envoie, des photographies ou des dessins et surtout des dessins représentant des vues, des scènes, des paysages, etc. Les groupes de personnes sont moins utiles, à moins qu'ils ne représentent des types particuliers, parce que leur

reproduction est plus difficile. Il n'est pas d'ailleurs nécessaire, dit-il, que ce soit des dessins parfaits ; il suffit d'un croquis, d'une ébauche, le reste est l'affaire du graveur. Ainsi il a reçu des ébauches où il y avait simplement ces indications : « ici un homme debout, là un olivier, etc. » et cependant le dessinateur a su parfaitement en tenir parti.

Quand on envoie des récits de voyage, il importe en outre d'y joindre une carte ou du moins un plan approximatif des lieux parcourus, en y marquant les villages et les cours d'eau dont on parle. Il n'a été envoyé des relations de voyage qui, faute de ce secours, demeurent à peu près incompréhensibles. Ces cartes ont en ce moment un intérêt d'autant plus grand que l'on s'occupe beaucoup de géographie, surtout en ce qui concerne l'Afrique.

Admissions aux vœux.

Par décisions du Conseil général, pour la plupart en date du 22 juin, ont été admis :

aux vœux perpétuels:

Les P. P. Runtz,	
Bertrand,	} de la vice-Prov. d'Haïti, (ord. du 3 avril.)
St-Clair,	}
Bosch,	de la Clé de Rambervilliers,
Voegthi (Marc),	de la Clé de Cellule,
Ingviller,	de la Mission de Sénégalbie;
Guy. Grand,	
Bichet,	de la Mission de la Guinée,
Giron,	de la vice-Prov. de Pondichéry,
Sublet,	
Lecomte,	
Duss,	} de la Clé de St-Pierre (Martinique),
Le Gallo,	

Les P. P. Massart, de la Côte de St. Martial (Haïti),
 Jaworski,
 Zielenback, } de la vice-Prov. des Stats-Unis,
 Haas (Jean),

Les F. F. Donatien Meyer,
 Numérien Flickinger, } malades au St. Cœur de Marie,
 Aurélien Pigeon, } et depuis décédés,
 Epiphane O'Leary, de la Côte de Blackrock;

Aux vœux de cinq ans:

Les P. P. Sène, de la Mission de Sénégambie,
 Visseq, de la Mission du Congo,
 Faugere,
 Pascal Lacour, } de la vice-Prov. de Pondichéry,
 Schaffner,
 Sengelin,
 Dehaesenberghe, } de la vice-Prov. d'Haïti,

Les F. F. Jean-Joseph O'Donohue,
 Roger Manning, } de la Côte de Blackrock,
 Théodore Böhl,
 Siévin Cahée, } de la Mission de Guinée;
 Sébastien Heintz, de la Côte de Port-au-Prince (Haïti).

à la Profession:

Les F. F. Athanasius Meehan,
 Vincentius Tuohy, . } du noviciat de Blackrock.
 Gregorius Power,

Ces trois novices-Frères doivent faire leur profession le
 16 juillet, fête de N. D. du Mont-Carmel.

Admissions à l'oblation.

Par décisions du R. P. Vicaire général ont été admis en qualité
 de scolastiques:

au Petit scolasticat de Langonnet, le 21 juin, (Déc. du 9 juin),
 M. M. Kohler Emile, Pat. de rel. St. Augustin,

Admissions à l'oblation.

M. M. Gaeppe. Joseph-Eugène, Pat. de rel. St-Louis,
Le Cam François-Louis-Marie, Pat. de rel. St-Joseph,
Breiner Michel, Pat. de rel. St-Joseph.

au Petit-Scolasticat de Cellule, le 28 mai (véc. du 21 mai.)

M. Simonis Henri, Pat. de rel. St-François-Xavier.

au Petit-Scolasticat de Blackrock, le 16 juill. (véc. du 5 juill.)

M. Carey Bernard, Pat. de rel. Marie-Louis.

au Petit-Scolasticat de Rockwell, (véc. du 25 juill.)

M. M. Kiernan Robert, Pat. de rel. St-François-Xavier,
O'Connor Jacques, Pat. de rel. St-Patrice,
Tuohy Jean, Pat. de rel. St-François-Xavier,
Murphy Daniel, Pat. de rel. St-François-Xavier,
Heil Xavier, Pat. de rel. St-Antoine,

Ont été de même admis comme Novices - Frères :

au noviciat de Cellule, le 27 mai. (véc. du 19 mai.)

Les Post. Beloteau J^e B^e. Paul-Victor, en rel. F. Désiré,
Rimbault Eugène-Amédée, en rel. F. Flore,
Schneider Georges, en rel. F. Vénérand,
Bec Antoine, en rel. F. Narmace,
Faulhaber Aloys, en rel. F. Martinus,
Troesch Jacques, en rel. F. Cassius,
Boehli Marie-Albon, en rel. F. Bonnet.

au noviciat de Rockwell (véc. du 25 juill.)

Les Post. Hoogan Jacques, en rel. F. Tobias,
Conway Guillaume, en rel. F. Stanislas.

au noviciat de Marienstatt. (véc. du 25 avril.)

Les Post. Schnell Théophile, en rel. F. Gérence,
Moll Guillaume, en rel. F. Tertullien.



Sénégambie.

Cité de St-Louis.

Té. 1879 - Juill. 1882.

1. Reprise de fièvre jaune. Décès. déc. 80 - juil 81. — 2. Mort du Gouv. M. de Lanneau, et ministres prott. — 3. Id. du P. Espinasse. Décès. Consolat. — 4. Ministère. Paroisse. Compt' pasciales. Jubilés. — 5. Oeuvres dir. des Pères: hospice, écoles, hôpital mil., prison, orphelin. — 6. Expédit. du Fouta. P. Renault, aumônier. Relation. — 7. Convers' remarq. d'un mahométan. — 8. Dispensaire. Baptêmes d'enfants. — 9. Oeuvres pieuses. Mères de famille. Rosarie, St Joseph. Statue du St Coeur à l'église, chez les Sœurs. — Grotte de Lourdes. — 10. Mausolée et services funèbres. — 11. Nouv. cloches. Bénédict. Reliquaire des SS. ap. — 12. Messe off. supprimée. Processions solennelles. — 13. Loge mac. rebâtie. Cercle cath. — 14. Interpell. Schaelcher au Sénat sur l'esclav. au Sénégal. Eloge de M. Brière. Minist' prott. flétrit. — 15. M. Brière change. Regrets. Décorat' du Pape. — 16. Ses success'. M. M. de Lanneau, Canard, Wallon. — 17. Député, M. Gasconi. Const. q'il établit. — 18. Question des écoles. Frères et Sœurs gardes. — 19. FC. Sénégal. Télégraphe. Chemin de fer. Exploration.

L'extrait du journal et de la corresp. de la Cité. — 1. Dans ce nouveau bulletin de St Louis, nous retrouvons encore nos confrères aux prises avec le terrible fléau de la fièvre jaune. Voici ce que relate à ce sujet le journal de la Cité sous la date du 25 nov. 1880.

— « Une année n'est à peine écoulée que la fièvre jaune a fait de nouveau son apparition dans la ville. Jusqu'ici toutefois l'épidémie semble se concentrer dans l'hôpital militaire. La quarantaine est déclarée depuis hier. »

Au 12 décembre cependant l'état sanitaire paraît s'être amélioré; le fléau sans doute exerce toujours ses ravages; l'on compte même trois ou quatre décès par jour; il y a néanmoins un temps d'arrêt. Ce qui console au milieu du deuil et de l'affliction qui frappent tant de familles, ce sont les bonnes dispositions des malades. (lett. de Mgr Duboin 22 dec 80)

« Le 13 janv. 1881, il y eut encore un cas de fièvre. C'était, dit-on, le dernier. Mgr Duboin qui se trouvait à St Louis depuis le commencement de décembre, attendait pour rentrer à Bakar, la levée de la quarantaine; mais elle se prolongeait toujours. C'est qu'en effet, si le fléau avait cessé de vivre d'une manière continue, il se présentait néanmoins

toujours quelques cas isolés.

« Monseigneur put enfin s'embarquer pour Dakar le 23 fév. 1881. Il y avait jusque-là 75 ou 80 victimes environ, presque toutes choisies parmi les européens. Dans ce nombre étaient 3 soeurs de St-Joseph et trois Frères de l'oeuvre.

« La levée de la quarantaine avait fait croire à la disparition définitive de l'épidémie, d'autant plus que durant cette époque il y a peu de fièvres. Mais, trompant les espérances, le fléau reparut au mois de mars plus menaçant encore que précédemment. C'était pour le Carême un éloquent prédicateur, sa voie fut écouteée de plusieurs.

« Arrive le 14 juillet. La fête de la République fut célébrée consciencieusement durant trois jours : courses de chevaux, illuminations, maisons pavoiées, régalas, mâts de cocagne, chants de la marseillaise, etc., rien n'y manqua. Mais quelques jours après, le 23, au moment où l'on s'y attendait le moins, voilà de nouveau la ville mise en quarantaine. On ne saurait dépeindre l'émotion produite par cette mesure. Une centaine d'europeens devaient ce jour-là même monter le Castor pour se rendre à Dakar et de là en France. Quel désappointement en apprenant que l'aviso ne prend pas de passagers ! »

— Rien de lugubre comme le relevé du journal de la C.É. dans ces jours de deuil : « 25 juil. 1 décès — 26, 2 décès — 27, 6 décès. — Le P. Supérieur a une forte crise de goutte. — 28 juil., 6 décès — 29, 2 décès. Le nouveau gouverneur, M. de Lapineau, arrivé depuis trois mois, tombe malade de la fièvre jaune.

« 30 juillet, 7 décès — 31, 4 décès — A cause du dimanche, le P. Le Pennec fait effort pour dire la st^e Messe ; mais il n'y a pas de grand' Messe. Le soir, pas de Vépres, Salut, seulement.

« 1^{er} août. Le P. Renault est atteint ; le P. Guérin le remplace dans le service de l'hôpital. 3 décès — 2, 5 décès — 3, 4 décès.

« 4 août, 10h. 1/2, le gouverneur vient de mourir. Il a pu heureusement recevoir les sacrements de pénitence et d'Extrême-Onction. 5 décès.

— 2. Le 28 juillet le paquebot avait apporté à M. de Lanneau ses étoiles d'officier général. quelques heures après la réception du télégramme, le mal se déclarait et au bout de six jours, dans la matinée du 4 août, l'on vit le pavillon national, qui flotte au-dessus de l'hôtel du Gouvernement, s'abaisser lentement et rester en berne. Chacun comprit que la colonie était veuve de son chef, débarqué depuis trois mois à peine au Sénégal.

Cette mort si prompte, rapprochée du grand nombre de décès survenus depuis douze jours, reta une sorte de stupeur parmi la population. « Le 14 juillet, on dansait à l'hôtel du Gouvernement; trois semaines après, la mort et le deuil. Douloureux rapprochement qui démontre si bien la fragilité des choses humaines, et qui prouve une fois de plus qu'il ne peut y avoir de bonheur durable sur cette terre !! » — Ainsi s'exprimait le journal officiel de la colonie dans son numéro du 9 août 1881.

Les obsèques du Gouverneur eurent lieu le jour même de sa mort, à 5 h 1/2. En raison de l'épidémie régnante, les honneurs militaires dus à la haute position du défunt, ne lui ont pas été rendus. Le corps ayant été renfermé dans un cercueil de plomb, on n'a pas vu d'inconvénient à le faire passer par l'église. Les fonctionnaires assistaient à la triste cérémonie. Une ruée, survenue peu de jours auparavant au pont Faidherbe, ne permit pas d'accompagner jusqu'au bout la dépouille de l'amiral. Le cortège s'arrêta au quai de la douane, où furent prononcés différents discours. Puis, le P. le Pennec conduisit le corps au cimetière.

Après avoir frappé le chef de la colonie, le fléau multiplia ses coups; 138 décès sont enregistrés du 4 au 18 août, soit dans l'espace de 14 jours, une moyenne de 10 morts par jour.

Une des premières victimes de cette nouvelle fièvre tombé, fut l'aide de camp du gouverneur, M. Cavé qui fut atteint au retour de la cérémonie funèbre. Excellent chrétien, il faisait assez souvent la sainte communion.

espérons que pour lui, la mort n'aura été que le passage à une vie meilleure. Moururent ensuite, à peu d'intervalle, le maître d'hôtel, le pâtisier, le concierge du palais du gouvernement; beaucoup d'officiers succombèrent également. L'hôtel du gouvernement ressemblait à un tombeau.

Le 18 août, le ministre protestant, M. Solaz et sa femme succombèrent l'un et l'autre à 2 heures d'intervalle. Ils n'étaient dans la colonie que depuis le mois de février. Un des Pères les vit avant leur mort; le ministre, qui avait toute sa connaissance reçut avec bonheur sa visite.

Quant à Mme Solaz, elle n'avait plus de connaissance. Quelques jours seulement auparavant, ils se réjouissaient de la naissance d'un petit enfant; cette joie n'a pas été longue.

Les ravages incessants de l'épidémie avaient réduit nos confrères. Le P. Renault, tombé malade le 1^{er} août, ne pouvait reprendre le service de l'hôpital avant deux ou trois semaines. Le P. Le Pennec et le P. Montel étaient harassés de fatigue. Seul, le P. Guérin supportait encore vaillamment le poids des travaux du jour et de la nuit; mais la surcharge que lui occasionnaient l'état de santé de ses confrères, le double service de l'hôpital et du reste de la ville, eut pu lui devenir funeste. Ce fut alors qu'à la demande d'un renfort, le P. Espinasse accourut généreusement de Dakar prêter main forte aux Pères de St-Louis.

Déjà 200 européens, et parmi eux onze employés du gouvernement, avaient été emportés, sans compter une douzaine de soldats décédés dans les ambulances. Sur ce nombre, au moins 180 sont morts munis des sacrements de l'Eglise. A l'hôpital, tous se confessaient, il n'y a eu que deux ou trois à refuser. Plusieurs ont fait une fin vraiment édifiante. La plupart ont reconnu dans les premiers accès du mal un avertissement de Dieu, et ont promis que, s'ils guérissaient, leur première visite serait pour l'église et le confessionnal.

Le bon Dieu avait-il agréé, en échange des victimes réclamées par sa justice, l'offrande que le P. Espinasse avait faite de sa vie, en accourant à St Louis? C'est le secret de sa Providence. Mais toujours est-il que le nombre des décès qui, peu de temps avant son arrivée, avait atteint, en cinq jours, le chiffre de plus de 100, alla ensuite en baissant; dès le 18 août, jour où débarquait notre frère, les registres officiels n'inscrivent plus que cinq ou six décès à chaque date. (lett. du P. Guérin, 7 sept. 81.)

Le 25, le P. Montel devient malade et est obligé de cesser son travail pendant trois semaines. Le P. Espinasse le remplace. Mais le 27, il est pris lui-même d'un violent accès de fièvre; et trois jours après il tombe martyr de son courageux dévouement. (Voir sa Notice, n° 143, p. 31.)

Le fléau, tout en ralentissant ses coups, ne cesse pas de se vír. Dans la lettre du 7 sept., transmettant la douloureuse nouvelle de la mort du P. Espinasse, le P. Guérin ajoute: « Ce matin, j'ai fait 3 enterrements après ma messe. Je dois en faire 3 autres cet après-midi... Le capitaine d'artillerie et le Commandant supérieur de la marine viennent de mourir. Huit enterrements donc à l'hôpital aujourd'hui, et un en ville: 9 européens. Si cela continue encore quelque temps, nous n'avions plus de blancs à St Louis. Depuis le 13 juillet, il en est mort environ 300. Le service de l'hôpital dont j'ai été chargé presque tout le temps ne m'a pas trop fatigué; et puis la plupart des malades étaient si bien disposés qu'on ne sentait pas la fatigue. » (lett. P. Guérin, 7 et 22 sept. 1881.)

Dans les derniers jours du mois l'espoir commence à luire dans les cœurs. Les départs du personnel européen pour St Louis sont cependant toujours suspendus, pour ne pas fournir au fléau un nouvel aliment qui le ranime. Enfin, au mois de décembre, on annonce la levée définitive de la quarantaine. Et les P. P. Rolle et Amann, retenus jusque-là en France, peuvent enfin, le 5 janvier, s'embarquer à Bordeaux pour Dakar.

Mais quels ravages avait faits cette terrible épidémie ! quand ensuite on compta les morts, on trouva le chiffre de 380, néparti ainsi entre St Louis et les navires en rade : St Louis, 332 ; — Le jaguar, 20 ; — L'Africain, 17 ; — Le Cameroun, 6 ; — L'Alerton, 5.

« En 1879, ajoute le bulletin de la Côte, nous avions eu 67 morts parmi nos chrétiens de St Louis ; en 1881, nos registres portent le chiffre effrayant de 413, auquel il faut ajouter une centaine de victimes, au moins, dans les camps et à bord des navires. » (Bull. du 22 fév. 1882.)

— 4. « La fièvre jaune, qui a sévi si cruellement au Sénégal durant trois années consécutives, a ramené à Dieu bien des âmes qui en étaient éloignées depuis longtemps. C'est un préicateur terrible que ce fléau. On sait qu'il n'y a pas à plaisanter avec lui. Aussi plusieurs ont-ils pris à cette occasion de meilleures résolutions.

« Nous avons environ, dans la paroisse, 500 communions passcales. Aux grandes fêtes de l'année nous en avons, en outre, habituellement de 150 à 200.

« Le St Jour de Pâques 1879, Monseigneur, qui se trouvait à St Louis, officia pontificalement à la grand'Messe et à Vêpres, et fit l'instruction du jour. La quête fut faite en faveur du Souverain Pontife. Elle produisit 500 francs.

« Les deux jubilés de 1879 et de 1881 nous ont apporté de nouvelles grâces, dont beaucoup ont profité. Le premier s'ouvrit le 1^{er} mai. Le dimanche précédent, le P. Supérieur avait lu en chaire la lettre circulaire que Monseigneur avait faite pour l'annoncer aux fidèles. Le jour de la fête de la Pentecôte, il y eut de 160 à 170 personnes à s'approcher de la Ste Table. Malheureusement, il n'y avait dans ce nombre que 5 à 6 hommes en dehors des enfants des écoles.

« Les exercices du second jubilé furent ouverts le dimanche 29 nov. et continués toute la semaine ; par le P. Simonet qui, arrivé dans la rade de Dakar le 14 avril, avait été envoyé

aussitôt par Monseigneur à St-Louis. Nous étions d'autant plus heureux de revoir ce cher confesseur que nous avions bien besoin de renfort; car nous nous ressentions tous des fatigues occasionnées par l'épidémie. Chaque jour, il y avait trois instructions, deux en français et une en wolof, celle-ci faite par le P. Guérin. Il y avait foule, surtout au sermon du soir— 200 personnes environ s'approchaient de la Table Sainte le jour de la clôture; mais d'autres communions jubilaires se continuaient jusqu'au 31 déc. Les aumônes atteignirent la somme de 697 francs. » (Bull. et lett. P. Guérin, 22 fév. 89.)

— 5^e Le service de la paroisse est commun entre tous les Pères. Mais chacun a, en outre, un ou plusieurs ministères particuliers, dont il est spécialement chargé. Ainsi le P. Supérieur a l'aumônerie des Frères et des Sœurs, et de plus, le soin de l'école des filles. Cette école, ainsi que l'ouvrage, donnent beaucoup de consolations.

« Le P. Guérin est particulièrement chargé du ministère auprès des wolofs, ainsi que du service de l'hospice civil. C'est un travail considérable et fatigant, qui est retombé sur lui seul pendant un certain temps, faute d'autres Pères sachant la langue. Tous les jours à peu près, il va faire le catéchisme aux gens de bonne volonté, païens et musulmétans, qui consentent à l'écouter. Inutile de dire avec quel zèle et quelle activité il se dévoue à cet humble et fructueux ministère.

« Le P. Planeix, qui a quitté St-Louis le 24 avril 1879 pour aller à Gorée, était chargé de l'aumônerie de l'école des Frères et de l'hôpital militaire. Ce cher confesseur était ici depuis les premiers jours de nov. 1873. Pendant ces six années, il a su par son généreux dévouement se concilier l'estime et l'affection de tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre. Aussi a-t-il laissé bien des regrets. Il a été remplacé, pour le soin religieux des enfants des Frères, par le P. Montel, arrivé au mois de février 1879.

« Ces enfants des écoles ont un fond excellent et une foi vive;

ils sont malheureusement bien exposés, surtout dans une ville comme St. Louis, où les soins vigilants de la famille manquent à peu près totalement. Aussi les poussons-nous à la fréquentation des sacrements autant que la prudence le veut. (lett. du P. Montel, 17 juan. 80.)

« Le 12 mai 1879, s'ouvrira une petite retraite pour préparer à gagner la grâce du jubilé ceux qui n'avaient pas encore fait leur 1^{re} communion ; le 31, selon l'usage de la paroisse, avait lieu, avant le salut du St. Sacrement, la bénédiction des petits enfants, dont le P. Supérieur recommanda le soin aux parents par une instruction sur l'éducation.

« Le jour de la fête-Dieu, 12 juin, il y eut 55 premières communions, dont 27 garçons et 28 jeunes filles.,,

« Le P. Montel est en même temps chargé de l'enseignement du latin à l'école des Frères. C'est une fonction d'autant plus pénible que les enfants qui ont des succès reçoivent des bourses pour des lycées, de France, où ils se trouvent ensuite bien exposés. Cependant on a cru devoir continuer cette œuvre jusqu'ici.

« Le service de la prison fut aussi confié au même Père. La plupart de ceux qui y sont détenus sont généralement des mahométans fanatiques. (P. Montel, 17 juan. 80.) On ne peut que leur donner de bons conseils ou les instruire quand ils s'y présente.

« Quant à l'aumônerie de l'hôpital militaire, après le départ du P. Planeix, elle fut remise au P. Renault, arrivé à St. Louis le 30 avril. Il eut là consolation d'y faire faire, dès cette première année, un bon nombre de Pâques. On y dit la st. Messe tous les jours ; et le dimanche, le salut est précédé d'une petite instruction.

« Le P. Renault reçut, en outre, la direction de l'ouvroir St. Joseph, installé à Guet Ndar, dans la banlieue de St. Louis. En janvier 1880, cet ouvroir se composait d'environ 50 enfants, dont les plus grandes ont de 18 à 20 ans. Ce cher confière ayant été appelé cette année à Rufisque, les œuvres dont il était chargé, ont été confiées au P. Wenger, envoyé récemmen-

de Sierra-Leone au Sénegal.

« Je suis arrivé à St-Louis, écrit ce dernier, le Samedi-Saint 8 avril. Nous avons mis huit jours à venir de Gorée ici; tout le monde nous croyait perdus. Aussi grande a été la joie de tous en me voyant enfin arriver. J'ai inauguré mon ministère en prêchant à l'église paroissiale le dimanche de Quasimodo. J'ai la charge des enfants de l'ouvrage et de l'hôpital militaire. Il y a ici beaucoup de Kroumans, originaires de la côte de Sierra Leone, et par suite protestants. J'anglais que j'ai appris à Freetown, me servira beaucoup auprès d'eux; j'espere en ramener plusieurs au bon Dieu. » (Lett. du 19 avril 1882.)

— 6. Le Bulletin a déjà dit un mot de l'expédition en reprise l'an dernier dans le Fouta, et à laquelle le P. Renault fut adjoint comme numismatique, sur les instances du Gouverneur, l'abbé de l'Isle. (C. XI. p. 960, 1034.) La colonne expéditionnaire, composée de 1000 hommes, partit de St-Louis le 11 fév. 1881 et revint le 29 mai. Son but était de protéger la construction de la ligne télégraphique dans le haut Sénégal, entre les deux postes français de Salđé et de Matam. Le 8 mars elle fut vivement attaquée par une troupe de Toucouleurs, vers Oréfondé. Une soixantaine d'indigènes restèrent sur le carreau; mais la colonne perdit elle-même 12 hommes dont 3 officiers.

Durant ces quatre mois de voyage, la santé de notre confrière s'est bien soutenue, malgré la chaleur de la température qui se maintenait de 40° à 45° à l'ombre! Les nuits heureusement étaient meilleures, quoiqu'il fallut coucher souvent sous la tente; le thermomètre descendait le matin jusqu'à 25°.

Le P. Renault a adressé sur cette expédition un rapport intéressant qui a été publié dans les Missions Catholiques (n° des 17, 24, 31 mars 1882.) Nous en extrayons les lignes suivantes:

« Je n'ai eu en général qu'à me louer des officiers. Ils se montrèrent presque toujours bienveillants à mon égard, et chaque fois que j'allais visiter quelqu'un d'entre eux, il m'accueillait

toujours avec la plus grande cordialité.. Le Dr^r Palmade, chef du service de santé de l'expédition, ne manquait jamais de m'avertir à temps quand il avait un malade sérieusement atteint; et je n'ai jamais éprouvé avec lui de difficultés. Le Commandant Tous, à son retour, fit cadeau au P. le Pennec d'une vache qui lui avait été donnée par le S'mn - Toro, et qui nous avait fourni du lait pendant toute la campagne.

« Quant à mon ministère, il s'est réduit à confesser quelques malades en danger de mort, et à deux communions pascals. C'était, du reste, assez difficile pour les militaires en campagnes. Plusieurs communierent à leur retour à St Louis. Cependant je les engageai vivement à s'approcher des sacrements dans plusieurs petites instructions que je leur fis durant l'expédition. Le Commandant du poste de Salidé, militaire de St Louis, que j'avais connu précédemment dans cette ville, se montra très-bien à mon égard. Pendant les quelques jours que je passai au poste, il me donna l'hospitalité dans sa chambre, mit cette chambre à ma disposition pour célébrer la st^e Messe et ne manqua jamais d'y assister. C'était lui-même qui me la servait presque chaque fois, et il voulut profiter également de cette occasion pour faire ses Pâques. Ce qui indique encore mieux les bonnes dispositions et la piété de cet officier, c'est que chaque soir, après dîner, tant que je demeurai au poste, nous récitions ensemble notre chapelet dans la grande rue du village. Un jour, il me conduisit voir le chef. Ce brave homme fut enchanté de la visite. Je lui fus notre prière et les commandements en toucouleur, ce qui l'émerveilla encore davantage. Le soir, il nous fit porter du lait en témoignage de sa satisfaction.

« Pour ce qui est d'écouter parler de notre religion, les Toucouleurs le font assez volontiers; mais s'il s'agit d'autre chose, c'est bien difficile, ces peuples étant musulmans fanatiques. lorsque nous étions en pays ennemi, nous ne trouvions que des villages déserts et, d'ailleurs, nous ne pouvions sortir du camp.

Ce n'est qu'après que dans l'île à Morphile, que je pouvais aller dans les villages. Il y avait toujours alors un grand attroupe-ment autour de moi; on se demandait ce que pouvait être ce sin-gulier blanc, si c'était un homme ou une femme? On arrivait à deviner que j'étais un homme en voyant ma barbe. Quelques gens plus instruits et qui avaient voyagé jusqu'à St Louis, finis-saient par penser que j'étais Kierne blanc (marabout-blanc). C'était alors des exclamations sans fin. On s'approchait davan-tage encore, et quelques questions étaient posées. Malheureuse-ment, mon répertoire de toucouleur n'était pas bien fourni pour engager une longue conversation. Je leur lisais alors notre prière traduite en toucouleur et un peu de catéchisme. Ils n'en revenaient pas. Si j'avais le bonheur de trouver quel-quin sachant parler volof, je pouvais alors m'expliquer davantage et satisfaire leur curiosité. Mais, hélas! on constatait que ces pauvres peuples sont bien éloignés de notre sainte religion. Puisse-t-elle un jour pénétrer dans ces contrées où règne en maître le mahométisme! „

J. — Bien que les conversions des mahométans soient rares et difficiles, nos sœurs de St Louis ont cependant la consolation d'en obtenir de temps en temps. En voici une bien remarquable due à la miséricorde du divin Coeur de Jésus.

« Un musulman, écrit le P. Guérin, venait d'entrer à l'hôpital pour une de ces maladies qui ne pardonnent pas. La 1^{re} fois que je le vis, il me dit d'un ton brusque, que je pouvais me dispenser de lui adresser la parole, qu'étant mahométan, et désirant rester ma-hométan, il ne pouvait avoir rien de commun avec moi. . . Un peu plus tard néanmoins, en passant devant le lit du malade, je hasardai un mot de politesse. Sa réponse me fit comprendre que mes paroles ne servaient qu'à l'irriter. Je résolus donc de garder le silence vis-à-vis de cette pauvre âme, et je me contentai de la recommander au bon Dieu. La sœur chargée de la salle, priait de son côté et faisait prier ses compagnes. Sur ces entrefaites, la R. Mère Supérieure eut la pensée de faire toucher à un morceau d'orange préparé

pour le malade, une image du St. Cœur qui avait reposé sur les reliques de la B. Marguerite Marie. Quel ne fut pas l'étonnement de cette bonne religieuse lorsque, quelques instants après avoir mangé son morceau d'orange, notre obstiné mahométan la fit appeler et lui dit: « Tu sais, je veux me faire baptiser. » - J'arrive en ce moment à l'hôpital, et le nouveau converti de me témoigner son désir du baptême et de demander à s'instruire.

« Connaissant sa propre faiblesse et les assauts qu'il aurait à subir de ses voisins de lit, tous mahométans plus ou moins fanatiques, il sollicita et obtint d'être placé dans une chambre à part. Je pus alors le catéchiser tout à mon aise. Je lui administrai ensuite le St. Baptême, qu'il reçut dans les meilleures dispositions de foi et d'amour de Dieu.

« Régénéré par l'eau sainte, il n'avait plus qu'un désir, celui de mourir le plus tôt possible... « oh! mon Père, me disait-il, ce que je désire tant, la mort, ne viendra-t-elle donc pas? » - « Patience, mon enfant, lui répondais-je, Jésus prépare votre place quand elle sera prête, Il viendra vous chercher. »

« Ce cher néophyte est mort huit jours après son baptême. Il m'avait bien recommandé de ne pas le laisser inhumer par le marabout. J'ai été heureux de faire moi-même son enterrement. » (P. Guérin, Jan. 1879.)

— 8. Si les conversions d'adultes sont assez rares, en retour on a fréquemment le bonheur de baptiser de petits enfants mahométans à l'article de la mort. Une œuvre des plus fructueuses sous ce rapport, c'est un dispensaire établi il y a quelques années, et confié au soin des Sœurs de Saint Joseph. La R. M. Rosalie, qui a autrefois aidé à la fondation des religieuses indigènes de Sénégambie, les Filles du Saint Cœur de Marie, est chargée de cette œuvre avec une de ses compagnes. Voici ce qu'elle écrit à ce sujet au R. Père Barilloc :

« Depuis 1877, je suis à St. Louis, chargée d'une petite œuvre pour les noirs avec une de nos Sœurs. Une douce consolation s'y trouve cachée au milieu de mille ennuis, c'est de pouvoir de temps à autre envoyer quelques âmes au ciel. Depuis que je suis ici, nous avons pu baptiser 500 petits enfants : 72, en 1877; - 93, en 1878; - 96, en 1879; - 180 en 1880; -

et 59 depuis le 1^{er} janv. jusqu'au mois de juin 1881. Or, la plus grande partie de ces enfants sont morts après avoir reçu cette grande grâce. Ce sont donc autant de petits anges qui bénissent et glorifient Dieu dans le paradis, en partageant son bonheur pour l'éternité. » (lett. du 7 juin 1881.)

« Il y a, en outre, à St-Louis, une sage-femme qui baptise au moins une soixantaine de petits enfants par année... » (Rapp. du P. Le Pennec 1880.)

— 9. « Diverses associations de piété, ajoute le P. Le Pennec, aident à entretenir le bien parmi les fidèles. L'une des plus anciennes est la confrérie des mères de famille ; mais elle compte peu de membres actifs :

« En revanche, la confrérie du Rosaire, nouvellement établie, marche bien ; c'est qu'on aime beaucoup la C. Ste-Vierge à St-Louis ; un grand nombre, même des plus mauvaises chrétiennes, ont l'habitude de réciter le chapelet. C'est le 25 mars, 1879, fête de l'Annonciation, que Monseigneur a choisi pour l'érection de cette confrérie. La cérémonie fut rehaussée par une instruction familière de sa Grandeur ; et, dès le 1^{er} jour, environ 200 personnes se firent inscrire.

« Nos chrétiens sont aussi très-dévots à St-Joseph. Chaque année, sa fête est célébrée avec solennité. En 1879, il y eut pour ce jour-là 150 communions. Mgr Dubois officia pontificalement et fit le panégyrique du St Patriarche. Il devait aussi faire les offices solennels à la fête en 1880 ; il en fut, malheureusement, empêché par une attaque de goutte. Cette année, ainsi qu'en 1881, les communions furent presque aussi nombreuses qu'aux plus grandes solennités. Pour favoriser ce pieux élan, nous propagons le Messager ; cette lecture, nous l'espérons, contribuera puissamment à augmenter la confiance des fidèles en ce glorieux protecteur de l'Eglise universelle. » (P. Guérin, 24 mars 81.)

« Le 3 juillet 1880, jour octave de la solennité du C. St Sacrement, et veille de la fête du Sacré-Cœur, a été inauguré l'apostolat de la prière. Un grand nombre de fidèles se sont empressés de

donner leurs noms; tous les vendredis il y a réunion des associés.

« Nous n'avions pas encore de statue du Sacré-Cœur, c'était une lacune à combler au plus tôt.

« En conséquence, une quête annoncée à l'avance fut faite le 6 août, 1^{er} vendredi du mois, au salut du St. Sacrement. Elle produisit 511 f. Jamais quête semblable n'avait été faite à St. Louis. Le Coeur de Jésus est intervenu visiblement. M^{me} Brière-de-l'Isle avait déjà mis 250 f. à la disposition du P. Supérieur, et depuis la Fête, les signares avaient donné au P. Guérin 147 f.

La somme recueillie à l'église dit assez qu'elle n'était pas vide. Il y avait presque autant de monde qu'aux jours des grandes solennités. Le Gouverneur était arrivé un des premiers. En raison de la circonstance, le chemin de croix qui devait se faire selon la pratique de la paroisse, fut remplacé par une instruction sur le Sacré-Cœur. (P. Guérin à M^{gr} Dubois 8 aout 1880.)

« Grâce à ces offrandes généreuses, nous avions ainsi une somme plus que suffisante pour l'achat et l'installation de la statue qui, à elle seule, coûte 750 f. (P. Guérin 8 aout 1880, 22 fév. 1882.)

« Le 8 déc. 1881, a eu lieu également la bénédiction d'une statue et d'une petite chapelle du Sacré-Cœur, érigée dans la cour de l'école des Sœurs. Le conseil municipal de St. Louis a contribué lui-même, pour une somme de 1000 f., à la construction du monument. La statue, d'une valeur d'environ 300 f., avait été achetée par quelques anciennes élèves; elles ont aussi beaucoup aidé à trouver les fonds nécessaires à l'achèvement de la chapelle et à l'ornementation intérieure. L'affaire avait été recommandée à St. Joseph, et les choses marchèrent comme sur des roulettes. Le tout doit bien monter à 4000 f. » (lett. du P. Guérin, 22 fév. 82.)

— Le dernier bulletin de la Côte a parlé de la grotte de N.D. de Lourdes, érigée en 1878 dans la même cour de l'école des

sœurs. (C.X. p. 271.) Ce petit monument est devenu un lieu de pélerinage très-fréquenté. Pas une enfant n'entre à l'école sans en sort, sans aller devant la belle statue de Marie Immaculée réciter une petite prière ; sans cesse aussi les fidèles de la ville vont s'y agenouiller et y déposer des cierges.

Nos confrères ont, en outre, la pensée de construire une chapelle à N. D. de Lourdes, dans un faubourg de la ville, à l'île de Sor. C'est là que sont les jardins de St. Louis ; ce serait un excellent endroit pour un pèlerinage. Dans une lettre du 22 déc. 1879, le P. Le Pennec écrivait qu'il avait déjà recueilli dans ce but une somme de 2 500 f. Mais il n'a pu encore réaliser son projet, qu'il a cependant beaucoup au cœur d'accomplir par amour envers Marie et pour le bien des fidèles.

— 10. Dans cette même île de Sor a été élevé, l'an dernier, un monument funéraire à la mémoire des 18 officiers du corps de la santé de la Marine, moissonnés par l'épidémie de 1878. C'est un monolithe de granit, en forme de pyramide, portant sur les quatre faces de sa base, en lettres d'or, les noms des victimes du fléau. L'inauguration en fut faite le jeudi 10 mars (1881), en présence du gouverneur, le général Brière-de-l'Isle, accompagné de toutes les autorités civiles et militaires en grande tenue. Tout autour, derrière la haie de soldats formant l'escorte d'honneur, se pressaient les habitants de St. Louis et la population indigène, attirés par le culte du souvenir et de la reconnaissance.

La cérémonie commença par la bénédiction du mausolée, donnée par le P. Le Pennec, curé de la paroisse, entouré de tous les Pères et des Frères de l'Instruction chrétienne. Après le chant du Magnificat, quatre discours furent prononcés, le premier, par M. Tortes, président de la Commission municipale ; le second, par M. Martialis, médecin en chef ; le troisième par le gouverneur, et le dernier par le P. Le Pennec. Après avoir déclaré qu'il s'associait de tout cœur aux témoignages rendus aux victimes de l'épidémie, le P. Sup^r termina par

paroles : « Quand on se sacrifice généreusement, on a un mobile élevé dont on trouve le secret dans la foi. J'ai eu l'avantage de connaître beaucoup de ces braves officiers du Corps de santé, dont nous évoquons aujourd'hui la mémoire, pour leur payer un juste tribut d'admiration et de pieuse reconnaissance ; j'ai été l'ami de plusieurs d'entre eux, et il m'a été donné de constater qu'ils avaient conservé, gravée au fond de leurs âmes, la foi de leur enfance. C'est cette foi qui a été leur force, c'est elle qui a été leur consolation suprême, et lorsqu'ils ont compris que Dieu leur demandait le sacrifice de leur vie, ils l'ont généreusement accepté avec résignation et courage. Ils sont morts dans la paix, pleins de confiance dans la miséricorde de Celui qui s'est sacrifié aussi pour nous sur la croix, Souvenons-nous en, la Croix de Jésus-Christ est la bannière des chrétiens, aimons-la donc, puisqu'nos morts regrettés l'ont aimée et qu'elle leur a ouvert les portes de la vie éternelle. Et ici, permettez-moi d'exprimer un désir qui, j'aime à le croire, ne vous paraîtra pas téméraire : accordez-leur, pour embrager leur mausolée, une croix qui indique que, s'ils ont été de généreux et dévoués citoyens, ils étaient aussi de glorieux chrétiens. »

« Quant à nous, Messieurs, imitons-les dans leur dévouement, comme eux, aimons la croix. C'est par elle qu'ils ont triomphé, c'est par elle aussi et par elle seule que nous arriverons un jour à la véritable patrie ! . . . »

Le monument de Sor, ajoute le Moniteur du Sénégal, rappellera aux générations futures les nobles et beaux exemples de courage et de dévouement donnés au Sénégal par les officiers de santé de la marine. Qu'il leur rappelle aussi un autre dévouement qui, pour être plus obscur, n'en a pas été moins sublime, celui des dignes Sœurs de St. Joseph, ces auxiliaires si dévouées du corps médical, pendant la lugubre période de l'épidémie de 1878. Qui ne sait, en effet, combien le terrible fléau a moissonné aussi dans leurs rangs ! Quarante religieuses, ayant épuisé au chevet des mourants des trésors de charité, de soins et de consolations, sont vaillamment tombées à leur tour, offrant généreusement à Celui qui inspire tous les courages, le sacrifice de leur existence comme elles lui avaient déjà offert celui de toutes les joies de la terre. Ah ! elles aussi, elles ont

un monument impérissable d'affection et de reconnaissance élevé dans nos coeurs! » (Moniteur du Sénigal, 15 mars 1881.)

— Dès la fin de l'épidémie de 1878, le Gouverneur avait fait chanter un service funèbre pour toutes les victimes de la fièvre jaune. Toute la population y assista dans une tenue irréprochable. L'église avait été splendidement ornée par les soins de l'artillerie. (Lett. du P. Le Pennec, 4 mars 79.)

Ce pieux devoir, M. Brière de l'Isle le fit accomplir également le 14 juin 1881, pour les officiers et les soldats morts dans l'expédition du Fouta. La direction de l'artillerie se chargea encore de l'ornementation du sanctuaire et du catafalque. L'église était toute tendue de noir. Les officiers des différents corps remplissaient la grande nef et le chœur; et les honneurs militaires étaient rendus par un piquet de cinquante hommes appartenant à l'escadron de spahis et à l'infanterie de marine. (Moniteur du Sénigal, 21 juin 81.)

— 11. L'église paroissiale de St-Louis s'est enrichie, en 1880, de trois nouvelles cloches, dont la sonnerie harmonieuse fait le meilleur effet. Elles sont dues spécialement au fervent chrétien que l'on avait alors comme président de la Fabrique, M. Cabrel, à cette époque directeur des douanes à St-Louis. Homme d'une foi simple et vive, entretenu par la fréquente communion, il avait accepté par dévouement, à l'invitation des Pères dont il était l'ami fidèle, la présidence de l'administration fabriquienne. On n'a eu qu'à se féliciter de son zèle, durant les cinq années qu'il a passées au Sénigal.

La bénédiction des nouvelles cloches fut faite avec solennité par Mgr Duboin le 28 déc. 1880, à 5 h. 1/2 du soir. Le Gouverneur y assistait avec tous les membres du conseil d'administration, du Conseil général, du Conseil municipal, et un grand nombre d'officiers. La grande nef de l'église et les bas côtés étaient remplis de monde. Le sanctuaire et les échaffaudages de suspension avaient été magnifiquement décorés par les soins de M^{me} la Gouvernante et des sœurs. Mgr Duboin avait dirigé lui-même le montage des cloches; ce travail a duré près

d'un mois. Les robes des cloches données par les marraines, et plus belles les unes que les autres, sont devenues des aubes ou garnitures d'autel. Précedée d'une instruction de circonstance, la bénédiction a été suivie du salut solennel. Tout s'est très-bien passé, et chacun est sorti du lieu saint content et édifié."

" Ces trois magnifiques cloches, ajoute Mgr Duboin, produisent le meilleur effet, elles sont entendues de cinq lieues à la ronde; c'est à se croire dans un pays tout catholique. Notre église de St-Louis est très-belle maintenant, et la fabrique, après avoir fait cette année d'énormes sacrifices, ne se trouve pas en dettes. La quête faite à cette occasion a produit 500 f. En 1828, quand on a installé les premières cloches, la quête n'avait donné que 26 f. On peut juger par là du progrès fait dans le pays par la religion. (lett. 7 fev. 1881.)

" L'année précédente, écrit le P. le Pennec, j'ai reçu pour la paroisse un reliquaire superbe et très-précieux, puisqu'il contient des reliques des 12 apôtres et de St-Luc et de St-Marc. C'est un franc-maçon, sans foi ni loi, dit-il lui-même, qui m'en a fait cadeau. Il le tenait d'un oncle à lui, vicaire général de Besançon. L'authentique y est joint. J'ai commandé à Paris un joli reliquaire en bois des îles; et, avec la permission de Monseigneur, on l'exposera à toutes les fêtes des Saints Apôtres. " (P. le Pennec, 22 dic. 79.)

— 13. " Jusqu'à ces dernières années, continue le Bulletin de la Côte, nous avions chaque dimanche à 7h., la Messe officielle, à laquelle assistaient les autorités avec un piquet de militaires d'environ 200 hommes. Elle a été supprimée depuis le 1^{er} juin 1879, par un arrêté de M. Jauréguiberry, ministre de la marine et des colonies. Le Gouverneur, M. Brière de l'Isle, ne pouvait se dispenser d'appliquer cet arrêté; toutefois il invita, par une circulaire, tous les fonctionnaires et employés qui voudraient bien lui faire l'honneur de l'accompagner à la Messe, à se rendre à l'hôtel du gouvernement, aux heures ordinaires, comme par le passé.

« Le dimanche de la solennité de la Fête-Dieu, la procession du St Sacrement se fit, comme de coutume ; avec une grande pompe. Quatre reposoirs avaient été élevés par M^{me} Brière de l'Isle, les dames de la ville et les sœurs de l'hôpital. Les habitans de St Louis et des environs assistèrent par milliers comme spectateurs à la procession ; et, chose remarquable, un grand nombre d'entre eux s'étaient revêtus de leurs plus beaux habits de fête. Malgré cette multitude il n'y eut aucun désordre à déplorer pendant tout le temps que dura le défilé ; c. à. d. depuis 5 h. jusqu'à 7 heures. (Journal)

Le 15 août, la procession d'usage en l'honneur de la St. Vierge fut rehaussée par la présence de Monseigneur. Sa Grandeur avait chanté la Messe pontificale et fait une instruction sur le mystère du jour.

Le 31, autre procession en l'honneur de St Louis, patron de la paroisse, Monseigneur officia pontificalement et donna la bénédiction papale, environ 150 personnes s'approchèrent de la Sainte Table.

En 1880, à la procession de la fête-Dieu, le St Sacrement fut porté par le P. Lossedat, qui était venu passer quelques jours dans la Cité.

« Ces trois processions continuaient de se faire jusqu'ici habituellement, chaque année, et toujours avec un grand concours d'assistants. »

— 13. L'esprit qui règne en France n'a pas été cependant sans se faire sentir à St Louis. On a vu au dernier bulletin de la Cité (t. x. p. 267.) que la loge l'Union Sénégalaise, avait été dissoute le 30 mars 1876, par arrêté de M. Valière, alors gouverneur. En ces temps où domine la franc-maçonnerie, les frères et amis du Sénégal revendiquaient le droit de se montrer au grand jour. M. Brière de l'Isle était encore chef de la colonie quand il reçut du ministre l'ordre de rapporter la décision de M. Valière. Il le fit avec beaucoup de répugnance ; il se demanda même à cette occasion s'il ne devait pas donner sa démission (lett. de M^r Duboin, 7 janv. 1881.)

Tour contrebalancer les efforts de la secte et soutenir dans le bien les jeunes officiers et autres employés chrétiens qui viennent à St-Louis, nos confrères ont essayé de créer un cercle catholique, à l'instar de celui du Luxembourg à Paris. Mais c'est une œuvre difficile à réaliser, surtout aujourd'hui.

— 14. Les sentiments et la conduite de M. le colonel Brière de l'Isle n'étaient pas de nature à lui concilier les faveurs des radicaux ; et l'on cherchait à obtenir au plus tôt son changement. M. Schœlcher profita, pour l'attaquer, d'une interpellation faite par lui au sénat le 1^{er} mars 1880, à propos de la question de l'esclavage. Un pasteur protestant, M. Villeger, accusait l'administration du Sénégal de favoriser le trafic des esclaves, en laissant des caravanes de captifs traverser librement le territoire français, ou en rendant à leur maître les esclaves fugitifs, contrairement au principe de la loi du 27 avril 1848 : « que le sol français affranchit qui le touche. »

Mais l'interpellation eut un résultat contraire à celui qu'attendaient les ennemis du vaillant Gouverneur. M. Jauré quiberry, quoique protestant, défendit énergiquement M. Brière de l'Isle, en flétrissant le pasteur qui l'accusait :

« Quand je me trouve, dit-il, en présence de deux assertions, dont l'une émane d'un homme qui, malgré le caractère sacré dont il était revêtu (M. le ministre Villeger⁽¹⁾), a déserté son poste, sans autorisation, etc.

(1) A ce sujet, on croit utile, à la Maison-Mère, d'envoyer au journal l'uni-vers, la note suivante, publiée par lui dans le N° du 7 mars 1880 :

« Dans la séance du 1^{er} mars, M. le Ministre de la Marine a fait le plus grand éloge du Gouverneur du Sénégal, qui, bien que malade, a tenu à rejoindre son poste avec sa femme, au milieu même de l'épidémie qui ravageait la colonie. Cet éloge est parfaitement mérité, et tous ceux qui connaissent le courageux dévouement de M. Brière de l'Isle sont heureux d'y applaudir.

« M. le Ministre stigmatisait en même temps la conduite « de cet homme revêtu d'un caractère sacré, et qui, malgré cela, avait fui l'épidémie, sans laisser même un remplaçant. »

« Par d'autres passages du discours de M. Jauréquiberry on voit qu'il parle du ministre protestant, M. Villeger, celui-là même qui s'était fait l'accusateur

M. de Lareinty monta à la tribune après M. Jauréguiberry et fit à son tour l'éloge du Gouverneur, ce héros de Bazeilles, retourné à son poste au milieu de l'épidémie, et l'éloge de M^{me} Brière de l'Isle, qui n'avait pas hésité à le rejoindre pour se dévouer au soin des malades. Et enfin l'on vota l'ordre du jour suivant proposé par lui : « Le Sénat, satisfait des explications données par M. le Ministre, passe à l'ordre du jour. » (Journal officiel 2 mars 1881)

— 15. Bientôt cependant les adversaires de M. Brière de l'Isle réussirent dans leurs desseins ; et l'Amiral Cloué, par dépêche du 10 mars 1881, lui notifia son rappel, ainsi que la nomination de son successeur.

Après tout ce qu'on a vu dans les pages précédentes, nous n'avons plus à faire l'éloge de cet excellent gouverneur. — a M^r Brière, écrivait Mgr. Dubois le 22 mai 1881, est parti avec les regrets de tous. Personnellement je perds en lui un ami dévoué sur lequel je pouvais compter. Ce sont les radicaux qui l'ont fait partir. »

Sa Grandeur était alors à St Joseph de Ngazobil ; elle lui écrivit quelques mots pour lui exprimer ses regrets avec ses remerciements pour le bien fait par lui au Sénégal. M^r Brière de l'Isle répondit par cette lettre qui témoigne de ses excellents sentiments :

« Monseigneur et vénéré Prélat, je ne puis vous dire toute la respectueuse affection que nous avons concue pour vous. Comme bien, pour ma part, mon cœur a été touché et, je ne crains pas du Gouverneur du Sénégal. Mais bien des lecteurs, en me voyant dans les journaux qu'une partie de la réponse de M. le Ministre, ont pu croire, à cause de ces expressions — révélées d'un caractère sacré — qui ne s'appliquent guère aux ministres protestants qu'il s'agissait là des missionnaires catholiques. Bien différente cependant a été la conduite, ainsi que celle des religieuses. 6 missionnaires et 14 soeurs ont succombé victimes de leur zèle dans le soin des malades. Au moment où il apprenait l'invasion du fléau, le Vicaire apostolique, Mgr. Dubois, était en France, comme le Gouverneur afin de rétablir sa santé épuisée par le rude climat des tropiques. De même que M. Brière de l'Isle, il s'empressa de repartir pour le Sénégal, afin d'apporter à procurer aux malades les encouragements et les consolations de la religion. »

de le dire, amélioré par la douce influence de nos relations trop courtes, hélas ! ... Combien enfin je suis plus porté au bien que jamais après vous avoir fréquenté et avoir obtenu votre approbation pour la conduite que nous avons tenue ici, au milieu des difficultés locales et de la tourmente des esprits dans notre chère France que Dieu n'abandonnera pas... » (lett. du 26 avril 1881.)

Pour reconnaître le bien fait à la religion dans la colonie par M. Brière de l'Isle, Mgr. Dubois avait demandé pour lui à Rome une distinction honorifique. Sur la recommandation du C. R. Père Schwindenhammer, et grâce aux soins de nos frères de Rome, le St. Père a daigne lui accorder la Croix de St. Grégoire le Grand. Cette décoration lui a été remise par Monseigneur, peu après son retour en France, au mois de juillet 1881.

— 16. Le remplaçant du Général Brière de l'Isle, M. de Lanneau, débarquait à St. Louis le 18 avril 1881. Mgr. Dubois, alors en tournée, lui envoya, dès son arrivée à Dakar, un télégramme de bienvenue, auquel il répondit aussitôt en termes très-bienveillants. D'un caractère naturellement bon et modéré, on espérait conserver avec lui de bonnes relations; et il s'est, en effet, bien montré durant sa courte administration. Il a été emporté, comme on l'a vu, par la fièvre jaune le 4 août. Grâce à Dieu, il a fait une fin chrétienne.

« Son successeur fut M. le colonel Canard, depuis long-temps connue de nos Pères au Sénégal, où il avait fait toute sa carrière administrative et militaire. Il était depuis longues années commandant du second arrondissement, Gorée-Dakar.

« Le nouveau Gouverneur, écrit le P. Guérin, a débarqué à St. Louis le dimanche 6 oct., vers 6 h. du soir. À la réception officielle, il s'est montré plein d'amabilité, et tout le monde s'est retrouvé satisfait. Il n'a pas voulu être reçu solennellement à l'église. Le samedi suivant, il est venu au presbytère et a passé la récréation du soir avec nous. » (P. Guérin, 7 oct. 81.)

« Je suis bien touché des procédés de M. Canard, ajoutait plus tard Mgr. Dubois. Il est plein d'attention à notre endroit. »

Mais il en est à peu près des gouverneurs comme des ministères. Six mois à peine s'étaient écoulés que M. Canard était jeté à l'eau. Le député de Pondichéry, M. Pierre Alype, ayant demandé au ministre de la marine raison de cette mesure, c'est, a répondu M. Jauréguiberry, que d'après une inspection, il résulte que M. le Colonel Canard, qui peut être un excellent officier de cavalerie, n'a pas les qualités administratives nécessaires pour diriger une grande colonie. (Chamb. des députés, 13 juin 82.)

Le journal *le Monde*, annonçait le 11 mai que M. Fallon, capitaine de vaisseau, était désigné pour remplacer M. Canard. Précédemment cet officier commandait la station navale de la mer des Indes. Il a visité, à cette occasion, nos œuvres de Zanzibar et de Bagamoyo, auxquelles il a paru prendre un vif intérêt.

— 17. Depuis ces dernières années, on le sait, un grand mouvement se fait remarquer dans notre colonie du Sénégal. Vu l'intérêt que nous devons porter à ce pays dont le soin religieux est confié à la Congrégation depuis longtemps, nous croyons utile d'en dire quelques mots au Bulletin.

Mentionnons d'abord à ce sujet le rétablissement de la représentation de cette colonie, comme de celle de la Guyane, à la Chambre des députés, par la loi du 8 avril 1879. Le 9 mars suivant eut lieu la 1ère élection. M. Alfred Gasconi, ancien officier dans l'armée pontificale, fut élu à une très-grande majorité. Sénégalais d'origine, il avait pour lui tous les noirs et les mulâtres. Son adversaire, M. Maréchal, et les commerçants qui le soutenaient, ont essayé d'exploiter contre lui son titre de catholique auprès des mahométans. Si M. Gasconi est élu, leur disait-on, on nous forcera tous à être baptisés; on enverra à St Louis dix prêtres catholiques; le drapeau tricolore sera remplacé par le drapeau blanc, etc. Peine perdue. Le jour du départ de M. Gasconi pour France, un millier de personnes au moins l'accompagna jusqu'à l'embarcadère. Des nègresses inondaient les rues, battant des mains en cadence.

et faisant retentir les airs de chants composés en son honneur. Certains individus de leur dire au passage : « Oui, oui, chantez, bientôt on fera de vous des religieuses ; » et elles de chanter encore plus fort. » (Lett. du P. Guérin, 22 juill. 1879.)

L'an dernier, lors du renouvellement des élections, (25 sept. 1881.) M. Gasconi fut encore élu sans difficulté. Le chocolatier de Paris, M. Menier, directeur d'un méchant journal relatif aux colonies, la France coloniale, malgré ses proclamations et ses affiches, n'obtenait que quatre voix. Malheureusement, depuis qu'il est à la chambre, M. Gasconi ne s'est pas toujours montré tel que son passé pouvait le faire espérer. (27 sept. 1881.)

— Une autre institution importante dans la colonie, c'est la création d'un conseil général. Le décret qui l'établit (4 fév. 1879,) en fixe les membres au nombre de 16, dont 10 à élire à St-Louis, 4 à Gorée-Dakar, 2 à Rufisque ; et lui confère à peu près les mêmes attributions qu'à ceux des Antilles. (Bull. des lois 1879, p. 101.)

Le premier conseil général du Sénégal est, on peut le dire, bien composé. Tout en ayant des opinions politiques plus ou moins variées, ce sont cependant, généralement, des hommes d'ordre et sans esprit de parti, et plusieurs même sont catholiques pratiquants. On n'a eu qu'à s'en féliciter dans la question des écoles.

— 18. Cette question s'est posée dès la première session. Sur la proposition du Gouverneur, M. Brière de l'Isle, le Conseil vota sans opposition, l'établissement d'une école à Guet Ndar. Ce serait une œuvre excellente, car il y a là une nombreuse population, toute mahométane, qu'on n'a pu atteindre jusqu'ici ; mais le projet n'a pu encore être réalisé.

Il en est de même d'un autre projet de M. Brière de l'Isle, celui de créer une école de français et d'agriculture, pour les fils des chefs indigènes du haut fleuve. « Plusieurs chefs Malinkés et Bambaras, disait à cet égard le chef de service de l'intérieur, avaient spontanément offert au Gouverneur de lui confier leurs fils, pour être élevés comme des français, mais

à la condition absolue de n'en pas faire des musulmans. On pouvait espérer qu'entraînés par l'exemple, les maîtres des provinces plus éloignées donneraient également leurs enfants, de sorte que leur nombre pourrait s'élever dès la fin de 1880, à 40 ou 50.
(Séance du 24 nov. 1879.)

L'œuvre fut approuvée par le conseil; mais, comme à cette époque il n'y avait encore qu'un ou deux des fils des chefs, on proposa de les confier en attendant aux frères de Ploërmel.

(6 vœc. 79.)

Cependant, dès cette première session, un des membres, M. Valantin, trouvant le Sénégal arrrière pour l'instruction, fit diverses propositions dans le sens des hommes du jour: nécessité du brevet pour les Frères et les Sœurs des écoles; création d'un pensionnat secondaire; augmentation des bourses pour les lycées de France; exclusion des écoles des livres non approuvés par le Conseil d'instruction publique; mais ces propositions ne furent même pas prises en considération. Dans l'intervalle, M. Valantin, devenu maire de St Louis, mourut le 27 sept. Il fit d'ailleurs une fin très-édifiante, après avoir reçu en pleine connaissance tous les sacrements ainsi que le scapulaire du Mont-Carmel. (T. Guérin, 7 oct. 80.)

Au mois d'avril 1881, le Conseil fut appelé par une circulaire ministérielle datée du 20 mars 1880, à délibérer sur la question de la laïcisation des écoles de la colonie. La teneur de cette circulaire, signée de M. Jauréguiberry, entraînait assez l'esprit :

" L'enseignement primaire est actuellement donné, dans la plupart de nos colonies, par des maîtres congréganistes, concurremment avec quelques instituteurs laïques. Sans vouloir méconnaître le mérite de l'éducation donnée dans les écoles des Frères, il est incontestable qu'aujourd'hui les écoles laïques sont devenues indispensables, comme répondant à des besoins spéciaux auxquels les Congrégations ne peuvent pas satisfaire. C'est surtout en matière d'instruction de la jeunesse que tous les intérêts sociaux ont droit à une égale protection et, à ce point de vue, le développement de l'instruction laïque est la conséquence nécessaire des principes libéraux dont s'inspire le

gouvernement de la République.

« Les administrations coloniales ont le devoir de se préoccuper d'établir des écoles laïques ou d'en favoriser le développement. »

Le ministre engageait ensuite à créer des écoles normales d'instituteurs, afin d'en assurer le recrutement, et en attendant il offrait son concours pour fournir la colonie d'un personnel laïque.

Mais, en dépit de toutes les avances ministérielles, la commission proposa, à la majorité de 3 voix contre 2, qu'il y avait lieu de maintenir, telle qu'elle était, l'organisation de l'instruction publique dans la colonie, c. à. d. de garder les Frères et les Sœurs; et le Conseil général adopta cette conclusion à l'unanimité.

On porta, en même temps, de 18 à 30.000^f le chiffre des bourses à accorder aux élèves à envoyer en France et l'on décida la création à St. Louis d'un cours normal, à annexer à l'une des écoles existantes. Mais ce cours est encore à créer. Quant aux sommes attribuées jusque-là aux Frères et aux Sœurs, elles furent maintenues. (Séances des 2 et 3 avril 1881.)

— 19. On connaît les entreprises relatives au Haut-Sénégal.

La première est l'établissement d'une ligne télégraphique. Depuis 1869, il y en avait déjà une entre Dakar et St. Louis; en 1868, on en fit une seconde vers l'intérieur de St. Louis à Dagana, qui, en 1877, fut prolongée jusqu'à Podor. Au commencement de 1880, cette ligne fut continuée le long du fleuve jusqu'à Saldé, sur une étendue de 150 kilom.; et au mois de juillet de la même année, on résolut de la pousser successivement jusqu'à Bakel, Matam, Médine et Bafoulabé, à 800 kilom. environ de St. Louis. C'est pour assurer l'exécution de ce travail contre le mauvais vouloir d'un des chefs toucouleurs du Touda que fut entreprise l'expédition dont on a déjà parlé.

On travaille aussi, depuis l'an dernier, à l'établissement d'un câble télégraphique sous-marin entre Dakar et l'île St. Vincent, déjà reliée à l'Europe par un fil électrique. Un crédit de 1.700.000^f a été voté dans ce but par le Sénat, le 2 fév. 1881, après

adoption par la Chambre. Nous pourrons donc bientôt avoir, au besoin, en quelques minutes des nouvelles de la Sénégambie :

— Un grand travail qui n'est pas aussi facile, c'est le chemin de fer du Haut-Sénégal, destiné à relier la colonie au Niger, et à attirer ainsi vers les possessions françaises le commerce du Soudan, en étendant sur tout ce pays l'influence française. D'après le projet de la commission, pour diminuer les dépenses, il devait commencer au point extrême, où le Sénégal cesse d'être navigable, c.-à-d. à Kayes ou Médine, pour aller de là d'abord jusqu'à Bafoulabé, et plus tard jusqu'au Niger. Un premier crédit de 8,552,751^f, a été voté définitivement dans ce but le 19 février 1881; et les travaux ont été commencés avec activité; une nouvelle somme de 7 millions et demi est demandée pour les continuer. Qu'en sera-t-il de ces projets grandioses? L'avenir le dira.

— Un autre chemin de fer, plus aisè à faire et d'une utilité plus actuelle, c'est celui de Dakar à St-Louis, déposé à la Chambre le 5 février 1880, et plusieurs fois modifié, tant par elle que par le Sénat, le projet vient enfin d'en être voté définitivement le 12 juin dernier. Ce chemin doit passer par ou près de Rufisque et Thies, dans le district de Dakar; Kelle, Kébémar et Louga, dans le royaume de Kayor, et Mpal dans le district de St-Louis. D'après les conventions passées avec la Compagnie des Batignolles, chargée de l'entreprise, il doit être achevé dans deux ans. Pour nos missionnaires de la Sénégambie, ce sera d'un grand avantage.

— Mentionnons, en terminant les explorations géographiques entreprises dans le Sahara par M. Soleillet en 1880; du Rio-Nunez au Fouta-Djallon, par le Dr Bayol, qui a amené avec lui en France des ambassadeurs de ce pays au mois de janvier dernier; et enfin dans les pays situés entre le Haut-Sénégal et le Niger, par M. Galliéni, qui a fait au sultan de Ségou-Sikoro un traité assurant à la France

la libre communication jusqu'au Niger et lui réservant la navigation sur ce fleuve, depuis sa source jusqu'à Tombouctou, etc.

« A la suite de cette exploration, écrit le P. Guérin, le ministre du Sultan, Boubakar-Sada, vint à St-Louis, le 21 mai 1881, pour traiter avec le Gouvernement et visiter avec sa suite l'église de la ville. Comme il ne comprend pas le wolof, je lui donnai dans sa langue, le poular, que je commence à parler, toutes les explications qu'il demandait.

« Le Sultan lui-même donna à M. Galliéni un petit noir de 12 ans ; cet enfant fut placé en pension chez les Frères, pour y apprendre le français et se préparer à la grâce du baptême. Le Samedi-Saint, le P. Le Pennec avait baptisé un jeune prince du Toro. Ce second enfant, âgé d'environ 14 ans, a quelques chances de monter un jour sur le trône. A son arrivée, il était mal sométan dans l'âme, et ne voulait pas rester chez les Frères, croyant qu'on le forcerait à se faire chrétien. On finit par lui faire comprendre que la contrainte n'était pas notre mode d'évangélisation, et qu'il serait parfaitement libre de rester mal sométan, s'il le préférerait. La grâce a agi sur son cœur et il a demandé de lui-même le baptême. (P. Guérin 23 mai 81.)

C'est le cas de redire ces paroles de Fénelon :

« lorsque vous voyez des régions immenses qui s'ouvrent tout-à-coup, un nouveau monde inconnu à l'ancien et plus grand que lui, gardez-vous bien de croire qu'une si prodigieuse découverte ne soit due qu'à l'audace des hommes. Dieu ne donne aux passions humaines, lors même qu'elles semblent décider de tout, que ce qu'il leur faut pour être les instruments de ses desseins. ainsi l'homme s'agit et Dieu le mène... »

Côte de Gorée!

Janvier 1879 - Juillet 1882.

1. Épidémie de 1881. Conversions. — 2. Personnel. Mutations. — 3. Obstacles au bien, européens. Etat. — 4. Musulmans. Conversion remarquée. — 5. Dévotion au St. Coeur. Fruits. Jubilé. — 6. Catéchismes divers. — 7. Fêtes et cérémonies. — 8. Messe Communions — Fête. Noël — 8. Mausolée des victimes de l'épidémie de 1878.

Bull. et corresp. — 1. On avait espéré cette fois que l'épidémie qui dévastait St. Louis ne s'étendrait pas au-delà de cette ville. Mais pendant qu'en octobre 1881, le fléau suspendait ses coups au chef-lieu de la colonie, il apparaît presque subitement à Gorée où il débute en frappant une religieuse de St. Joseph. « Depuis huit jours, écrivait Mgr Dubois le 26 oct., il y a presque tous les jours un cas; la quarantaine est établie partout. » Depuis cette époque jusqu'au 11 nov., il était déjà mort 7 ou 8 européens à l'hôpital.

On peut dire toutefois que l'épidémie a épargné l'île de Gorée, si l'on considère les ravages qu'elle a exercés à St. Louis. Il y a tout lieu de croire que c'est grâce au Sacré-Cœur de Jésus qu'on doit de ne l'avoir pas vu s'étendre et durer plus longtemps. Il est avéré, en effet, que depuis l'établissement de la dévotion au Sacré-Cœur, bien des grâces ont été obtenues dans la Mission. On s'est demandé même si c'était bien réellement la fièvre jaune qui est apparue à Gorée! Les médecins l'affirmaient; les commerçants le niaient.

« Quoiqu'il en soit, ajoute le P. Planeix, la mort a choisi des victimes dont la perte est bien regrettable. Le directeur de l'école des Frères de Plœrmel, le P. Augustin, a été de ce nombre. Il avait su se concilier au plus haut point l'affection des enfants et l'estime des parents. Trois sœurs de l'école des filles, dont l'une était la directrice, furent aussi enlevées à peu d'intervalle.

« Mais, au milieu de nos épreuves, le bon Dieu nous a mené une grande consolation dans la mort édifiante d'une autre victime du fléau, M. Carpentin, médecin de 1^{re} classe de la marine et médecin principal de l'hôpital militaire. Atteint le 4 novembre 1881, et un moment hors de danger, il succombait le 21 ou le 22, regretté de la population entière dont il avait la confiance et l'estime. M. Carpentin était protestant, mais, malgré cela, il avait soin de nous avertir lorsqu'un malade était en danger. Aussi le Sacré-Cœur de Jésus, auquel nous avions adressé des prières pour sa conversion, lui a-t-il fait la grâce d'abjurer l'erreur pendant sa dernière maladie. On lui conféra le baptême sous condition, puis il fit sa 1^{re} communion et reçut l'extrême-onction avec les sentiments d'une foi si vive qu'il arrachait des larmes à tous les assistants. Ses dernières paroles furent celles-ci : « Jésus ! Marie ! Joseph ! recevez ma pauvre âme ! » Il laissait une veuve avec quatre orphelins, mais elle fut bien consolée, puisque le Sacré-Cœur l'avait choisie pour être l'heureux instrument de la conversion de son mari. »

— 2. — L'épidémie de 1878 nous avait élevé le regretté P. William : Cette fois, grâce à Dieu, nous n'avons pas trop souffert ; mais les circonstances ont exigé, par ailleurs, différentes mutations dans le personnel de la C.é. Le P. Blanchet, qui a exercé le s^e ministère à Gorée durant grand nombre d'années, a été appelé par la Maison-Mère, en 1879, à diriger la Mission de Sierra-Léone. Le P. Planeix, choisi pour le remplacer dans la direction de la paroisse et de la C.é., a été installé le 28 avril de la même année. Il a eu depuis successivement comme aides les P. P. Renault, Kieffer et Charet, et en dernier lieu le P. Guillet.

« Le départ du P. Blanchet a été particulièrement regretté. Le P. Renault avait également laissé un bon souvenir à Gorée. Aussi la population a-t-elle vu avec plaisir son retour, lorsqu'il a été récemment appelé de Rufisque pour

remplacer le T. Planeix, durant le voyage de celui-ci en France. Malheureusement, par suite de ces changements dans le personnel, quelques œuvres ont été plus ou moins en souffrance. Nos chrétiens du Sénégal sont assez lents pour accorder leur confiance; et quand ils viennent à perdre le missionnaire auquel ils étaient habitués, ils se dispensent aisément de s'adresser à un autre; ou ils attendent qu'il leur soit bien connu; et quelquefois des années s'écoulent dans l'intervalle...»

— 3. « Parmi les obstacles que nous avons à combattre pour faire le bien, le premier et le plus grand, de l'avis de tous les missionnaires expérimentés, nous vient de ceux qui pourraient le plus nous aider, si ils étaient ce qu'ils devraient être, c.à.d. des européens. Trop souvent, en effet, ceux-ci détruisent en grande partie, par leurs exemples et par leurs discours, la bonne semence que l'on s'efforce de répandre dans les âmes. A Gorée principalement, un grand nombre de nos chrétiens sont employés, avec des commis venus de France, dans des maisons de commerce où l'on travaille le dimanche comme les jours ordinaires. Ce sont nos jeunes gens les plus instruits, ceux dont la conduite a le plus d'influence sur les autres, qui, à leur sortie des écoles, entrent dans ces maisons; et c'est là pour eux un écueil des plus terribles.

« Voici, à ce sujet, un fait d'impiété, qui n'est pas cependant resté impuni. L'an dernier, un de nos frères, maçons voulant se divertir à sa manière, s'empare d'une statue de la St^e Vierge, la met dans un récipient immonde, qu'il entoure d'un chapelet; et l'expose ainsi aux regards des passants, devant les vitres de sa boutique, située dans l'endroit le plus fréquent de Gorée. Mais, cette fois, nos chrétiens indigènes, même les moins fervents, ne peuvent contenir leur indignation; et, sortant de leur timidité naturelle vis-à-vis des blancs, ils s'arment de cailloux et font voler en éclats la devanture du magasin.

« Notre-Seigneur, de son côté, ne laisse pas longtemps impuni l'outrage fait à sa divine Mère. Ce magasin, placé dans

une des meilleures situations commerciales de la ville et auparavant très-fréquenté ; perdit dès lors toute sa clientèle, de sorte que le sacrilège qui s'était ainsi moqué de la Mère de Dieu, se voyait contraint, quelques mois plus tard, de fermer boutique, et l'on disait que ses affaires allaient très-mal, qu'il était sur le point de faire faillite . »

— 4. « Les disciples de Mahomet sont aussi quelquefois une pierre d'achoppement pour nos chrétiens ; d'un autre côté, il est vrai, leurs relations avec ces derniers diminuent peu à peu leurs préjugés contre notre sainte religion et les rapprochent de nous. Il y a même lieu de croire que plusieurs d'entre eux seraient déjà fait baptiser, si l'on ne craignait les marabouts, qui épient toutes leurs démanches . »

« Il est à remarquer que les plus influents parmi eux se montrent généralement pleins de déférence pour les Pères, les Frères et les Sœurs ; et, si l'on a un conseil ou un service à demander, c'est toujours aux bons chrétiens qu'ils s'adressent de préférence . »

« Tout dernièrement, un de ces musulmans honnêtes, apprenant qu'on proposait comme candidat au conseil général un impie déclaré, s'écriait indigné : « Non ! je ne voterai jamais pour cet homme, parce qu'il n'aime ni les marabouts blancs, (les prêtres) ni les marabouts noirs . »

« Un autre, voyant un jour les nouveaux circoncis, se préparant à exécuter devant la porte du presbytère les danses indécentes auxquelles ils ont coutume de se livrer, lorsque l'autorité est assez faible ou assez indifférente pour le permettre, leur dit : « Ne dansez pas ici, passez plus loin, vous seriez de la peine à l'abbé . » et il fut obéi à l'instant . »

« Les familles mahométanes envoient aussi plus volontiers qu'autrefois leurs enfants aux écoles tenues par les Frères et les Sœurs ; et, sans leur permettre encore de recevoir le baptême, elles les laissent néanmoins assister aux catéchismes et aux offices de la paroisse. Ce sont autant de germes qui, nous l'espérons, porteront plus tard d'heureux fruits . »

« L'année dernière une jeune musulmane de quinze ans, sortie de l'école des Sœurs, fit preuve d'un courage vraiment héroïque : Depuis plusieurs mois, elle faisait de vives instances pour obtenir de sa mère et de ses frères la liberté de se faire chrétienne ; ses efforts et ses prières n'avaient d'autre résultat que de lui attirer des injures et quelquefois de mauvais traitements. Cependant l'époque de la 1^{re} Communion approchait, et notre héroïne ne pouvait songer, sans verser beaucoup de larmes, au bonheur de ses compagnes chrétiennes qui allaient recevoir pour la première fois le pain des anges, tandis qu'elle en resterait privée. On la voyait chaque jour, la tête enveloppée d'un pagne, comme une jeune personne en deuil, se diriger vers l'église. Elle venait, aux pieds du St Sacrement, répandre sa douleur ; et elle en sortait le cœur de plus en plus enflammé du désir de devenir l'enfant de Dieu par le St Baptême.

« Des prières aussi ferventes devaient être exaucées. La foi ardente de cette enfant, ou plutôt Jésus lui-même, lui inspire une résolution digne des 1^{ers} siècles de l'Eglise. Un jour qu'elle avait prié avec un redoublement de ferveur, elle se sent comme inspirée de déclarer à sa famille qu'elle est résolue, dit-elle, mourir de faim, à ne rien boire, ni rien manger, jusqu'à ce qu'ils lui ait enfin permis d'être chrétienne. Ses parents d'abord ne prennent pas cette déclaration au sérieux ; mais lorsque, le lendemain et le surlendemain, la jeune fille s'obstine à ne vouloir prendre aucune nourriture et qu'ils la voient déperir, la mère et la grand'mère finissent par se laisser tenter, et quelques jours après, grâce à l'absence de deux de ses frères plus résolus dans leur opposition, notre néophyte, au comble de la joie, recevait le St Baptême et accompagnait à la Table St une vingtaine de ses compagnes.

« Depuis, sa ferveur ne s'est point démentie ; elle s'approche régulièrement des sacrements tous les quinze jours. Elle a deux sœurs qui fréquentent l'école et qui désirent suivre l'exemple de leur ainée. Espérons que le Bon Dieu leur aplanira aussi les obstacles.

« Si les musulmans résidant habituellement à Gorée ne nous sont pas hostiles, il n'en est pas de même des traitants de cette secte qui nous arrivent de St-Louis. Ces derniers sont bien plus fanatiques et aussi plus corrompus. Or, c'est par centaines qu'ils passent à Gorée en allant faire la traite sur la côte ou au retour; et, en attendant leur départ, ils y font un séjour plus ou moins long. C'est surtout après la traite qu'ils font du mal, en employant au service de leurs passions l'or qu'ils ont amassé; et il n'est malheureusement pas rare que quelques chrétiennes se laissent séduire par ces corrupteurs. Aussi appelons-nous de tous nos vœux le jour où le chemin de fer, mettant St-Louis en communication directe avec Dakar, Gorée sera délivrée, en partie, de la présence de ces suppôts de Satan.

« L'habitude des boissons alcooliques qui existe de vieille date à Gorée, est le troisième ennemi que nous ayons à combattre, et dans cette lutte, il faut l'avouer, nous n'avons pas jusqu'ici obtenu de brillants succès. Sous ce rapport, les femmes elles-mêmes ne sont pas meilleures que les hommes. »

« Cependant, comme l'écrivait dernièrement de Sierra-Leone, le P. Blanchet, malgré la présence du mahométisme et malgré les vices auxquels se laissent aller un certain nombre de chrétiens, Gorée est encore, après St-Louis, la meilleure chrétienté de la côte occidentale de l'Afrique. »

— 5. « Nous comptons beaucoup, pour soutenir et développer le bien commencé, sur la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Nous l'avons établie solennellement dans la paroisse en 1880, par l'inauguration d'une belle statue du Sacré-Cœur, qui plaît beaucoup; elle a déjà produit d'heureux résultats.

« Il y eut d'abord une dizaine de personnes de la paroisse à communier tous les premiers vendredis du mois; en 1881, leur nombre s'élevait à 40. Le soir de ces mêmes jours, nous faisons le chemin de la Croix en volof, à l'église, avec accompagnement de chants.

« Les bénédictions du divin Coeur de Jésus ont été particulièrement

sensibles pendant le jubilé. Prêchée aux femmes d'abord, puis aux enfants des écoles, enfin aux hommes, lorsque la plupart furent revenus de la côte, ce jubilé a ramené à Dieu un certain nombre d'âmes qui persévérent depuis. (P. Planeix, 8 oct. 81.)

« A partir de cette époque, la dévotion au Sacré-Cœur s'est développée de plus en plus parmi nos meilleurs chrétiens. Elle existe avec ses trois degrés; et, tous les mois, zélateurs et zélatrices distribuent les billets du Rosaire vivant. Chaque 1^{er} vendredi 40 ou 50 personnes s'approchent de la Sté Table. De ce nombre sont une quinzaine d'hommes, qui se réunissent tous les mois au presbytère pour se concerter sur les moyens d'exercer opportunément leur zèle. Ce sont tous des hommes mariés, ayant de l'influence sur les autres. Il y a lieu d'espérer que leur action nous aidera de plus en plus dans les différentes œuvres de la paroisse. » (Rapport du P. Planeix.)

— 6. « Parmi ces œuvres, la plus importante, ce sont les catéchismes. Aussi en faisons-nous pour toutes les catégories, enfants, jeunes gens et grandes personnes.

« Les enfants des écoles des Frères et des Sœurs ont le catéchisme français. Ils en apprennent la lettre assez vite; mais il est plus difficile de leur en faire comprendre le sens, parcequ'ils n'entendent parler que le volof au sein de leurs familles. Après l'avoir expliqué en français, nous sommes souvent obligés de leur donner une seconde explication en volof.

« Parmi les enfants des deux écoles, il y a une congrégation de la Sté Vierge. Cette œuvre était un peu tombée; nous avons essayé de la relever, et elle a déjà produit de bons résultats. On fait aux enfants de Marie de petites instructions à l'approche des principales fêtes pour les y préparer.

« Les bons rapports que nous entretenons avec les Frères nous aident à faire le bien parmi les garçons qu'ils ont dans leurs classes. Mais nous avons tout à faire par rapport aux enfants qui ne vont pas à l'école, et ils sont nombreux ceux qui fourmillent dans les rues, à peu-près livrés à eux-

mêmes. Nous cherchons à les attirer le plus possible aux catéchismes volof que nous faisons plusieurs fois le jour à la maison ; mais les marmots n'y sont pas toujours exacts.

« Que dire des jeunes gens ? Nos exhortations réitérées ne sont, hélas ! que trop souvent infructueuses auprès d'eux. La misère, c'est qu'ils se bornent à se marier, comme l'on dit, à la mode du pays ; et alors ils éroupissent dans le vice, éloignés de la religion. Depuis quelque temps cependant, ils se rapprochent davantage de nous. Si P. Guillet leur fait chanter des cantiques volof, et nous leur faisons le catéchisme chaque jour, à midi et le soir. Le F. Florentin, que l'on a envoyé durant quelque temps à Gorée, en 1880, a beaucoup aidé pour ces catéchismes.

« En ce qui concerne les grandes personnes, les difficultés sont souvent plus considérables encore. Chaque année, en effet, pendant 7 à 8 mois, les marins, les ouvriers, les manœuvres et les traitants sont dispersés sur divers points de la côte et privés par conséquent de tout secours religieux. Aussi, en est-il plusieurs qui, baptisés dans leur enfance, parviennent à un âge avancé sans recevoir la moindre instruction. On les rencontre principalement parmi ceux qui, plusieurs années de suite, s'en vont travailler dans les pays infidèles.

« À mesure qu'ils nous arrivent, nous cherchons à les réunir au presbytère, et les préparons à recevoir les sacrements. C'est ainsi qu'en 1881 une trentaine d'adultes des deux sexes, de 20 à 25 ans, ont pu faire leur 1^{re} communion et recevoir la confirmation. En 1879, nous n'avions pu en préparer que 16 à 18. Beaucoup ne sont pas baptisés faute des notions religieuses nécessaires. Il faut courir après les uns et les autres pour les faire venir au catéchisme. Il en est de même pour des Portugais qui se trouvent parfois en grand nombre sur les bateaux au bord de la mer.

« Aux catéchismes il faut ajouter les instructions. Il y en a deux tous les dimanches à l'église paroissiale, ordinairement en volof, une autre aux malades de l'hôpital. C'est

le T. Guillet qui est spécialement chargé de l'hôpital.

« Chaque jour, depuis de longues années, on fait matin et soir la prière en commun à l'église pour les fidèles. Le Père Planeix y ajoute une fois la semaine un peu de catéchisme en wolof. » (P. Planeix, 9 mai 79, 8 avril 80, 8 oct. 81.)

— J. « Tant de soins et de travaux ont commencé à produire leurs fruits. En 1880, les exercices de la Semaine sainte furent suivis par un grand nombre de paroissiens. Le jeudi, les femmes s'approchèrent de la Table 5^e. Le jour de Pâques, ce fut principalement le tour des hommes; parmi eux quelques-uns ne étaient pas approchés des sacrements depuis plusieurs années. Abstraction faite des Européens et des noirs non mariés légitimement, presque tous nos paroissiens ont accompli le devoir pascal. »

— « Les cérémonies religieuses produisent toujours une vive et salutaire impression parmi nos bons noirs. Aussi avons-nous soin de leur donner toute la solennité possible. »

« Telles sont d'abord les premières communions, qui ont lieu chaque année. Pendant les trois jours de retraite préparatoire, il est d'usage que les jeunes gens s'établissent dans la pièce du presbytère qui sert de salle de réception, c'est là qu'ils prennent leurs repas et qu'ils reposent la nuit. Les Sœurs de St. Joseph recevoient chez elles les jeunes filles. Les exercices de la retraite se font à l'église. »

« Les enfants qui fréquentent les écoles à Gorée sont nombreux; aussi cette année a-t-on pu en préparer près de quatre vingt, garçons ou filles, pour la 1^{re} communion qui s'est faite au mois de juillet. »

« La Fête-Dieu avec sa procession, ses oriflammes et ses bannières déployées réjouit particulièrement les noirs. En 1881 surtout, c'est avec un ordre admirable que la procession du St-Sacrement a défilé dans les rues, malgré la foule compacte qui y assistait. Nos fidèles regardent comme une grande faveur de porter le dais, la croix et les bannières. Il est évident que cet honneur est réservé à des chrétiens vraiment dignes de ce nom. »

« Ces fêtes manifestent l'esprit religieux de la population, si on les compare à celle qu'on a voulu inaugurer le 14 juillet. Malgré toutes les réclames officielles, malgré l'argent qu'on n'a qu'heure épargné, il a été impossible d'exciter l'enthousiasme des habitants de Gorée, pour la fête civique. Qu'est-ce donc que cette fête, disaient les noirs, où l'on tire du canon, sans sonner les cloches, où l'on fait des banquets, tandis qu'on ne parle ni de grand Messe, ni de communion ? Mesu ma bao déga ! C'est une chose inouïe ! »

— 8. A Gorée, comme à St-Louis, on a érigé un monument à la mémoire des médecins et des pharmaciens tombés sur le champ de bataille du dénoûement pendant l'épidémie de 1878. Il est élevé sur la place du Gouvernement; c'est une statue allégorique représentant la Douleur.

L'inauguration du mausolée a eu lieu le dimanche, 24 av. 1881. La cérémonie fut rehaussée par la présence de M. le général Brière de l'Isle, alors à Gorée, attendant son prochain départ pour la France. L'Amiral Baron Grivel, commandant la division navale de l'Atlantique Sud, qui était en station à Dakar, devait aussi y assister, avec les fonctionnaires et les habitants notables de cette ville et de Rufisque. Mais la mer était si agitée sous la violence de l'ouragan qu'il ne leur fut pas possible d'y venir.

Un peu avant 4 h., toutes les troupes de la garnison prenaient position sur la place du Gouvernement. Pendant que les divers fonctionnaires et les nombreux invités se réunissaient à l'hôtel de ville où devait se former le cortège, deux délégués de l'assemblée municipale se détachuaient pour aller prendre le Général Brière de l'Isle en son hôtel, et deux autres se rendaient à l'église pour accompagner le clergé, venant bénir le monument.

A l'arrivée du cortège, le voile qui couvre la statue tombe, et deux discours sont prononcés successivement par M. Picentin, maire de Gorée, M. Carpentin, médecin principal,

celui-là même, qui devait, sept mois plus tard, donner l'exemple de l'héroïsme qu'il exaltait dans les officiers du Corps de santé moissonnés avant lui par l'épidémie. L'un et l'autre ont réuni dans leurs éloges le médecin combattant la mort et succombant sous son étreinte, et l'homme de Dieu au chevet du malade lui prodiguant les consolations du ciel, et la religieuse dans son sublime rôle de charité mourant résignée, le regard tourné vers le Ciel. »

Avant de procéder à la bénédiction, qui s'est accomplie milieu des chants religieux exécutés par les enfants de l'école P. Planteron, prononça un troisième discours, dont voici quelques extraits :

« Messieurs, Général,

« C'est avec la sympathie la plus profonde que le clergé de cette paroisse s'associe aux magnifiques honneurs funebres rendus en ce jour à la mémoire des braves officiers du Corps de santé de la marine, moissonnés par l'épidémie de 1878.

« La part que nous prenons aux témoignages de regrets et de reconnaissance qui animent ici tous les coeurs, est d'autant plus vive que l'officier du Corps de la santé de la marine et le prêtre des colonies françaises sont mieux faits pour s'entendre.

« Il y a entre eux bien des points de contact et de noble ressemblance.

« Tous les deux ont pour règle première, l'obéissance, pour premier devoir, le dévouement.

« Ces deux sont également soumis à cette grande et noble loi qui s'appelle la discipline ecclésiastique comme il y a la discipline militaire.

« Dans les temps d'épidémie, malheureusement trop fréquents au Sénégal, quand le fléau ravage tout sur son passage, quand la désolation est au fond de tous les coeurs et que la plupart se sauvent du lieu de désastre, qui reste là pour soigner les victimes, les consoler, leur prodiguer les secours de l'humanité, de la science et de la religion ? Le prêtre et le médecin... »

« Mais notre gratitude ne serait-elle pas incomplète si elle s'arrêtât aux seules dépouilles des amis que nous pleurons ? Nos glorieux morts en la foi dans le Christ, et le Christ est la résurrection et la vie. Il nous dira les secrets de la mort !... »

« C'est pourquoi m'autorisant de mon caractère et de la ferme foi, j'ose vous demander ici de vouloir bien parfaire votre bo-

œuvre, en accordant, chacun de vous, une prière du cœur pour le repos de l'âme de ces chers officiers, dont la reconnaisance l'a gravé les noms sur ce marbre... (Moniteur du Sénégal, N° du 10 mai 1881.)

Nécrologie.

Le P. Schmitt (Mathias),
décédé à Boma, le 9 février 1882.

+

La vocation apostolique du premier missionnaire que perd depuis son rétablissement la nouvelle Mission du Congo, s'est décidée aux pieds des autels, sous le regard du divin Maître. Il était au grand séminaire de Strasbourg, quand un jour il entra dans une chapelle de religieuses qui faisaient jour et nuit l'adoration perpétuelle devant le St. Sacrement exposé: « Comment, se dit-il alors en lui-même, de pauvres religieuses font tant pour le bon Dieu; et moi, ne pourrais-je rien faire? » — C'est que depuis quelques années déjà la grâce travaillait au cœur du jeune séminariste.

Né à Didenheim, Haut-Rhin, le 9 févr. 1852, il avait été dès l'âge de 11 ans mis en pension chez un instituteur de Belfort; plus tard il alla comme externe au collège de Mulhouse; puis, sa troisième achèvée, il entra au petit séminaire de Zillisheim. C'est là qu'il eut la première pensée des missions. Parlait-on des pauvres noirs? Il se sentait touché de leur malheureux sort, sans cependant se croire encore appelé à aller travailler à leur salut. Pendant sa philosophie un échange de correspondance entre des scolastiques et quelques-uns de ses condisciples, lui fit connaître le Congo. Il eut même la pensée de suivre l'un de ceux-ci dans une de nos maisons de formation; mais la crainte de faire de la peine à un père et à une mère chéris, le porta à entrer au grand séminaire; jusqu'à ce qu'enfin la voix de Notre Seigneur le décida à faire généreusement son sacrifice. D'après l'avvis de son confesseur, il en parla à ses parents. Les principes de la foi triomphèrent en eux, non pas des calculs de l'intérêt, car Dieu leur avait déporté une honnête aisance; dans leur condition de cultivateurs,

mais des réclamations de la nature. Du reste, tout s'enchaîne dans les œuvres de la Providence : l'invasion étrangère vint servir les desseins du jeune séminariste. S'il ne partait pas pour les Missions, il allait être enrôlé dans l'armée ; on préférerait encore mille fois le voir missionnaire que soldat prussien.

Huit ou dix mois après, le 6 février 1874, le nouveau postulant demandait humblement, de N. D. de L'angonnet, la faveur qui lui fut accordée, d'être admis au nombre des enfants de la Cong^e, sous le patronage de St François-Xavier. Depuis lors il fut pour toujours, comme l'avait fait espérer, en le présentant, M. le curé de Saپaisse, un religieux docile pieux et zélé. La nature, en le faisant timide et réservé, l'avait comme préparé à une vie d'obéissance et de soumission. Aussi s'y trouvait-il comme dans son élément.

Attaché de cœur et d'âme à l'Institut, il voulut ajouter aux engagements de sa Profession les vœux privés perpétuels, afin d'y enchaîner pour jamais ce qu'il appelait la précieuse perle de sa vocation. « Quand je considère, disait-il, les luttes terribles que doit soutenir le religieux tenté contre sa vocation, et les conséquences funestes qui peuvent en résulter pour lui, mon cœur en frémît d'épouvante. Aussi, pour opposer aux flots boulevers contre la vocation par la raison humaine et l'esprit tentateur, un rocher inébranlable, je ne crois pouvoir mieux faire que de m'engager par des liens perpétuels. »

L'apostolat des noirs du Congo fut le lot qui échut au P. Schmitt dans le nouveau partage entre les jeunes Profès de 1876. Ses travaux ne lui manquèrent pas.

Ce fut d'abord la traduction du catéchisme dans l'idiome des Sauvages ; il y consacrait une heure par jour. Il l'ayant pour interprète qu'un enfant peu instruit, il fut obligé, bien des fois, d'employer un temps considérable à la recherche d'un seul mot. Plus qu'aucun autre, écrit le P. Carrie, le P. Schmitt a travaillé à l'étude de la langue fiote avec un courage et une constance admirables. Jamais il ne s'est laissé rebuter par les mille et mille difficultés que l'on rencontre presque à chaque mot dans cette langue ténèbreuse. Ses premiers

l'avaient dans cette langue dont déjà d'un très-grand prix. Il avait heureusement été arrêté au moment où il allait triompher des difficultés de cette langue pour la pratique avec les indigènes qu'il comprenait et de qui il pouvait se faire comprendre. C'est donc une perte inappréciable que la Mission a faite..

Une autre œuvre à laquelle il aimait à s'appliquer, c'étaient les catéchismes dans les villages. Ses premiers essais ne furent guère fructueux; on y venait une fois et c'était tout. Les indigènes, il est vrai, commençaient à voir une différence entre le blanc missionnaire et le blanc commerçant; mais de là à recevoir l'évangile, il y a loin. « Quand, pour la première fois, j'allai parler à nos noirs du Bon Dieu, raconte le P. Schmitt, ils s'attachèrent à m'écouter. Je pus même, à plusieurs reprises, faire le catéchisme dans les villages. Mais le démon ne tarda pas à s'en mêler: les indigènes eurent peur pour leurs fétiches; à mon approche, une terreur panique s'emparaît d'eux, et surtout des gangas vu prêtres fétichistes. Ceux-ci soulevèrent le peuple contre moi, m'imputant toutes les calamités qui affligeaient le pays. Ils voulurent même m'interdire l'entrée de leurs villages; et une fois je dus m'éloigner devant l'exaspération de la foule. »

Aussi, convaincu par l'expérience de son court apostolat que la grâce de Dieu peut seule changer les cœurs, il s'attache à se sanctifier de plus en plus pour attirer plus efficacement cette grâce sur les pauvres noirs. Il travaille et il prie, laissant à d'autres, si le bon Dieu le veut ainsi, la joie de moissonner. Les difficultés de son ministère ne font que l'affectionner davantage à sa vocation; et quand il apprend son admission aux vœux perpétuels, son bonheur n'a d'égal que l'heureuse soumission avec laquelle il s'abandonnait à la décision de la Masion-Mère, tout disposé à accepter un refus ou un ajournement quelconque, si on le jugeait à propos.

Quorsqu'on fonda, en 1880, la station de Boma, le P. Schmitt fut aussi-tôt élu pour la diriger. Dans ce nouveau poste avancé, il justifia en tout la confiance qu'on avait mise en lui. Mais laissons plutôt parler son supérieur, le P. Carric.

« Il est difficile, écrit ce Père, de trouver un meilleur frère, un ami plus sûr et plus dévoué, un religieux plus exemplaire, un missionnaire plus zèle, plus doux et plus constant. Humble dans ses pensées et dans ses paroles, il était sans prétention et agissait toujours dans le seul but de plaire à Dieu par l'accomplissement exact de ses obligations. Il les remplissait sans présomption, mais aussi sans crainte, parce qu'il mettait toute sa confiance en Dieu par qui il pouvait tout. Naturellement timide, il savait se dominer quand il le fallait.

« Cette timidité, jointe à son humilité, donnait à son extérieur et à ses paroles un cachet de modestie qui lui gagnait bientôt les cœurs de ceux qui avaient à lui parler. Il était du reste d'une prudence et d'une réserve plus qu'ordinaires. Il pesait bien tout ce qu'il disait et ne disait jamais rien qui pût offenser. Aussi était-il estimé et aimé de tous. Voici ce que m'écrivait le gérant en chef de la maison hollandaise : « Il me reste à vous témoigner ma sincère condoléance de la douloureuse perte que votre Mission vient de faire par la mort de l'excellent P. Schmitt à Boma ; il était digne de la plus haute considération et estime par ses grandes et bonnes qualités. »

« Ce cher Père s'est, en effet, acquitté à la grande satisfaction de tous de la tâche difficile qu'il avait reçue comme premier Supérieur de Boma. Il était animé d'un grand zèle pour la prospérité de son œuvre et pour le salut des âmes ; mais ce zèle, toujours modéré par la science et la sagesse, n'avait rien d'exaspétré ni d'emporté. C'était toujours le même calme, la même tranquillité dans les peines, les difficultés, comme dans la joie et le succès. Il a fait aussi plusieurs voyages certainement très-pénibles, pour visiter la chrétienté de St. Antoine, soutenir et diriger le catéchiste et préparer le rétablissement de cette Mission. Jamais il ne s'est plaint des embarras ni des fatigues qu'il y a rencontrées. Il ne soupirait, au contraire, qu'à pouvoir se consacrer tout entier à l'évangélisation des Mossorongos, de tous les noirs du Congo les plus difficiles à conduire et les plus fatigants pour le missionnaire. »

« C'est précisément au moment où la Mission avait un plus grand besoin de lui, et à l'âge où il était mûr pour toutes sortes de travaux et de fonctions, que Dieu l'a trouvé mûr pour le ciel. Que sa sainte volonté soit faite !

Nous empruntons le récit de la mort de notre cher défunt à la lettre suivante adressée au P. Currie par le P. Viscey, sous la date du 10 février.

Mon Réverend et bien cher Père,

.. Encore une mort à pleurer; et cette fois c'est la mort du cher Père Supérieur lui-même...

« Depuis deux semaines environ, le Père avait perdu tout appétit, et

dépréciassait de jour en jour. Cependant il ne voulut pas croire à une maladie sérieuse, jusqu'au lundi 6 février, où le Dr Sucan, lui trouvant une inflammation de la rate, prescrivit de la quinine. Elle ne fit qu'aggraver ses souffrances qui devinrent très-vives. C'étaient, au dire du malade, des coups d'aiguillon; mais il ne se plaignait pas. À ces douleurs vinrent se joindre des étourdissements et un profond dégoût pour toute nourriture. Ce jour-là il dut se retirer avant la fin du dîner; c'était la première fois qu'il lui arrivait de ne pas rester à table le temps réglementaire. Puis il alla se mettre sur son lit. J'allai le voir après le repas. La douleur qu'il ressentait particulièrement au côté gauche, l'obligeait à garder la même position. Comme il ne se sentait pas plus mal, je me retirai peu après.

« Le lendemain s'annonça sous de tristes auspices; la faiblesse du malade s'était accrue, aggravée encore par l'impossibilité où il se trouvait de reposer sur le côté droit ou sur le côté gauche. Il ne put garder d'aliments.

« Le mercredi l'état du cher Père alla en empirant. S'étant levé, il perdit l'équilibre. Falla, notre cuisinier, accourut heureusement à son aide. Je fus alors témoin de son inaltérable sérénité. « Vous avez donc besoin, lui dis-je en plaisantant, d'un bâton de vieillesse; je vous envoiлю plus fort. » — « Et moi aussi », reprit-il en souriant; puis il rentra dans sa chambre, soutenu par Falla. Comme vous le voyez, j'étais loin de soupçonner le dénouement qui se préparait. Il eut de forts vomissements de bile, accompagnés de dysenterie; mais le soir, il put prendre quelque nourriture. Je commençai à espérer et, sur son invitation d'aller me reposer, je laissai deux enfants pour le veiller.

« Un quart d'heure s'était à peine écoulé qu'il me fit appeler, c'était pour l'entendre en confession. Après s'être confessé, il me dit qu'il me ferait chercher en cas de besoin. « A 9 heures, il me demande de nouveau. J'accours à la hâte: « Je ne puis plus respirer », me dit-il. Je fis ouvrir le monastique et sa respiration devint plus libre. Je restai désormais pour le veiller. Il y eut une ou deux heures de calme; cependant la dysenterie l'obligeait à se lever de cinq en cinq minutes. Il me demanda l'heure; je lui indiquai 11 h. 30 m... « Le temps me paraît long, me dit-il, puis, un instant après: « Voyez, j'ai les mains raides ». Je les palpai, elles étaient froides. « J'ai les jambes raides aussi », je les trouvai froides également. J'envoyai chercher quelques couvertures pour le réchauffer. « C'est inutile, ajouta-t-il tranquillement, je crois que c'est fini. » — Je lui demandai alors s'il voulait recevoir le sacrement de l'extrême-onction; et, sur sa réponse affirmative, je la lui donnai aussitôt. Je fis ensuite

les portières de la recommandation de l'âme. Pendant ce temps, le bon Père rendit le dernier soupir. Il était minuit cinq minutes.

« Voilà qu'il fit jour, j'envoyai dans Borna un courrier porteur d'une lettre, pour annoncer la triste nouvelle aux amis de la maison et les inviter aux funérailles; et j'allai moi-même à la fabriquerie hollandaise demander qu'on voulût bien préparer un cercueil. En apprenant la mort du P. Schmitt, M. Van Eyden, aîné de cette maison, ne put retenir ses larmes. A mon retour, les pavillons étaient en berne.

« Je célébrai la messe d'enterrement à 10 h.; mais les européens me prièrent de différer l'inhumation jusqu'à 4 h., afin qu'ils pussent y assister. A 3 h., le ciel se couvrit de nuages et la pluie tomba en abondance; elle s'arrêta vers 5 h. et les blancs en profitèrent pour monter à la Mission, et conduire au cimetière le corps du cher défunt. Après la cérémonie, tous prirent un peu de repos et en jetèrent sur le cercueil. Il y avait aussi beaucoup de noirs.

Le gérant de la maison hollandaise, M. Gresshoff, était alors absent. Dès le lendemain, il écrivit au P. Parrie les lignes suivantes, qui témoignent de tous ses sentiments d'estime et d'affection pour le regretté défunt: « Jamais, je ne vous ai écrit aussi tristement que je le fais aujourd'hui. Lundi, j'ai quitté Borna; ce matin, je reviens et le P. Schmitt est mort! Il est mort, et j'étais loin de lui! Je suis allé tout de suite à la Mission; mais il me reste toujours la douleur de n'avoir pas été là pour lui rendre mes derniers hommages. » (Lett. du 10 fév. 1882.)

« Le P. Schmitt, ajoute le P. Parrie, comme un vaillant soldat du Christ, est tombé les armes à la main, éprouvé de fatigues, de souffrances et de peines. On peut dire de lui qu'en peu de temps il a rempli une longue carrière, et s'est acquis de nombreux mérites pour le ciel, où certainement il prie pour la mission à laquelle il a généreusement et si complètement sacrifié sa vie. La mort, si pleine de résignation, a été bien précieuse devant Dieu. C'est le cas de dire: telle vie, telle mort. En voyant de tels exemples, on se prend à pleurer sa misère, ou l'icheté au service de Dieu, et à s'animer énergiquement à les imiter; quel ineffable parfum s'exhale de cette vie d'apostolat, de dévouement, d'immolation et de cette mort de prédestiné! Puissions-nous tous nous sacrifier généreusement comme l'a fait le bon P. Schmitt; afin de mourir aussi comme lui avec calme et confiance! »

Nouvelles des Célestins.

Décès. — Dans le cours du mois de juin, nous avons eu la douleur de perdre coup sur coup quatre Frères, tous les quatre emportés par des maladies de poitrine. Le premier, le F. Odilon, a succombé à St. Iean le 8 juin ; les trois autres sont morts au sein de la Maison-Mère, dans la Côte du St. Cœur de Marie, où ils étaient rentrés depuis quelques mois. Le frère Aurélien, revertu de la Mission de Sénégal, est décédé le 26 juin deux jours après, les F. F. Donation et Numérien le suivaient dans sa tombe à quelques heures d'intervalle. Le F. Donation revenait de la Guadeloupe, et le F. Numérien avait été précédemment placé à Rambervillers. On donnera plus tard les notices néonatalogiques de ces bons Frères, qui ont tous fait une fin très-élevée.

Maison-Mère — Par décision du 12 juillet, a été admis à la Profession, le samedi 15 du même mois, le P. Paul-Antoine Washington Conceicão (prononcez Conceição), de l'Archidiocèse de Goa, dans les Indes. Il a été appelé à la faire avant l'époque ordinaire ; d'après l'avis des médecins, à cause de sa santé menacée par le climat d'Europe. (Messe à appliquer à l'intention du C. R. Père, le 17 de chaque mois.)

Retours en France. — Sont rentrés en France :

- Le 31 mai, de la Côte de l'Im. Conception de Pondicherry, le F. Tylén, placé ensuite à Beauvais, le 16 juin ;
- Le 28 juin, le F. Ausonne, de la Mission de Sénégal :
Le 4^e juillet, le P. Staller, de la Mission des Deux-Guinées,
- Le 8, le P. Martin (néophyte), de la même Mission, et lui-ci, après trois mois de séjour à Braga ;
- Le 10, le P. Renty, envoyé comme délégué de la vice.

Province d'Haïti au chapitre général, et en même temps pour remettre sa santé fatiguée.

Départs. — Le Fr. Zenon, s'est embarqué à Marseille le 9 de ce mois pour la Mission du Zanguebar, d'où il était revenu le 1^{er} avril;

Le P. Conceição doit aussi, dans quelques jours, partir pour la même Mission.



Maison-Mère, le 16 juill. 1882,
fête de n. s. du Mont-Carmel.

N°153.



Août 1882

BULLETIN

Maison-Mère.

Bref de sa Sainteté le Pape Léon XIII,
au P. le Vavasseur,
au sujet de ses ouvrages liturgiques.

A l'occasion de la publication récente de la sixième édition de son Cérémonial, le P. le Vavasseur a offert au Souverain Pontife, par l'intermédiaire de nos confrères de Rome, ses divers ouvrages liturgiques. Le St. Père a accueilli cet hommage avec beaucoup de bienveillance, et il a daigné répondre par le Bref suivant, que nous sommes heureux de donner en tête de ce bulletin, comme un document aussi précieux pour la Congr. que pour celui de nos confrères auquel il est adressé. Le P. le Vavasseur avait déjà reçu une lettre de félicitation du Pape Pie IX, de glorieuse mémoire, en date du 21 nov. 1867; celle qu'il vient d'obtenir de Sa Sainteté Léon XIII y ajoute de nouveaux éloges et de nouveaux encouragements.

Leo P. P. XIII.

Dilecte Fili salutem et apostolicam Benedictionem. Liturgica opera tua, dilecte fili, Nobis acceptissima obvenerunt, tum ex ipsa corum indole, tum ex peculiari fine tibi proposito. Inter ea

enim quæ pertinent ad exteriorem religiosum cultum, principem certe tenent locum sacerorum caeremonie, quarum nativa maiestas a ministrorum peritia et accurate ac illustrata, sponte fidelium animos ad supremi numinis venerationem inclinat: ideoque hanc contumendam fovendae religioni dant operam qui plurimos eruditum at singularis illarum partes rite obeundas. Tu vero non id solum spectasti, sed eo praeterea intendisti animum, ut Clerum arctius obstringeres huius unitatis centro per opus tuum, et ita faceres omnes unius moris in dono, certas deponens normas ab iis, quæ decretaliter fuerunt vel recepta ab hac apostolica Sede. Solertibus autem bisce curis id es assecutus, ut eximiis peritiae laudes a compluribus Galliarum Episcopis operi tuo comparaveris, et magnum ejusdem desiderium in Clero excitaveris. Gratulamus itaque tibi: et eum non ignoramus, conari te jugiter per periodica scripta traditas illustrare doctrinas nosisque augere explicationibus; eas tibi omniamur vires, per quas opus tuum undequaque absolutum valeas posteris demandare. A Deo autem in cuius honorem hunc subiusti laborem, amplam tibi mercedem imploramus; cuius auspicem, et paternac benevolentiae Nos truc testem Benedictionem apostolicam tibi, dilecte fili, per amantem impertimus.

Datum Romæ apud S. Petrum die 20 Junii 1882 — Pontificatus
Nostri anno quinto

Leo P. P. XIII.

Ct^e de Dakar.

Fevrier 1879 — Juillet 1882.

1. Nouvelle église. Const^{le} Bénédict^{le} — 2. Achèv^{le}. Description. — 3. Hôpital ou dispensaire de la Mission. — 4. Ministère. Baptême et 1^{re} Comm^{le} — 5. Ecole cédée aux Fr. de l'Orneuil. M. Gasconi. — 6. Navfrage de May et du L. Planeix, près Dakar. — 7. Épidémie. Fatigues. — 8. Deuil de nos Supérieurs Généraux.

— 1. Enfin, le Sacré-Cœur de Jésus possède à Dakar un

temple convenable ! La construction de cet édifice, depuis long-temps en projet, a coûté bien des difficultés. Les fondations, commencées en janvier 1878, auraient été achevées au mois de mars. Mais ensuite les travaux demeurèrent suspendus près d'une année. D'après le premier plan présenté par Mgr Dubois, l'église devait être en fer, fonte et briques. Mais on objecta que ce genre de construction ne pouvait convenir au climat brûlant du Sénégal ; qu'il y aurait d'ailleurs à faire d'un seul coup une dépense trop forte pour le budget de la colonie. On se décida donc à bâti en pierres du pays, espérant que la dépense serait moins forte et pourrait se solder par annuités successives. Ce second plan reçut l'approbation du ministère, et la construction fut reprise vers le mois de janvier 1879. Mais elle n'avancait que lentement. À la fin d'octobre de la même année, on n'en était encore qu'aux voûtes ; et la somme allouée par le conseil d'administration se trouvait épuisée. On se trouvait désormais en face du conseil général qui venait d'être institué. La nouvelle assemblée se montra cependant bien disposée, et, dans sa séance du 6 déc. 1879, elle vota sans objection sur le budget de 1880, une somme de 25,000 francs pour la continuation de l'œuvre entrepris.

Il était urgent de presser et d'achever au plus tôt les travaux, car l'ancienne chapelle était devenue inhabitable ; le plancher du sanctuaire était dévoré par les termites, et les fenêtres ne tenaient plus. Enfin, au mois d'août arrivaient de France les carreaux pour le pavé, les bois et les tuiles pour la toiture de la nouvelle église. On aurait voulu pouvoir en faire la bénédiction pour le jour de la fête du St. cœur de Marie. Mais les portes n'étaient pas encore posées ; les vitraux des fenêtres n'étaient pas même arrivés. Le P. Lorsedat, dans un voyage qu'il fit à St. Louis, pria le Gouverneur de vouloir bien, si les vitraux n'étaient pas livrés avant le mois de septembre, les faire remplacer par des châssis provisoires. C'est ce qui fut exécuté ; et l'église put ainsi être livrée au culte le 8 sept.

Fête de la Nativité de la St^e Vierge.

Le P^r. Duboin se trouvant alors en France, ce fut le P^r. L'osse dat qui fit la bénédiction. Cette fête extraordinaire attira l'ensemble de monde ; le commandant Jacquemard avec sa famille, et le sous-édonnat, qui avaient été invités particulièrement, se firent un devoir d'y assister. Il y vint aussi des cérémonies de Gorée ; mais la cérémonie ayant été fixée à 6h. 1/4 du matin, à cause du soleil et de la chaleur, la plupart ne purent venir à temps. Le P^r. L'osse dat se trouvait alors extrêmement fatigué à cause des travaux d'installation auxquels il avait eu à pourvoir seul avec le F. Jules. Il ne put ni chanter la grand-Messe ni faire d'instruction, et se borna à dire une Messe basse. Lett. du P^r. L'osse dat, 9 oct. 1880.

— Il fallait à aménager l'intérieur de tout le matériel nécessaire : table de communion, autels latéraux, tribunes, cloches, horloge, meubles de sacristie. D'après M. Waller, chef du service des ponts et chaussées, chargé de l'entreprise, il ne fallait pas moins de 45,000 f. On s'adressa donc à nouveau à l'administration et, le 3 avril 1881, le conseil général, vota, non sans quelque difficulté, un autre crédit de 25,000 f. — Lors de la discussion du budget en 1880, disait le rapporteur de la commission, une somme de 25,000 f. avait été demandée par M. Waller, comme devant suffire pour l'achèvement de ce monument. « En votant la somme de 25,000 f que l'on nous signale en cette nécessaire, la commission vous prie d'affirmer votre intention bien arrêtée de voirachever le travail avec le crédit accordé. » — « Nous pensions que tout était fini, ajouta l'un des membres, M. de Bourmeister, mais nous voyons qu'il n'en est rien, puisque l'administration demande encore 25,000 f. cette année, pour terminer, dit-elle. Nous souhaitons vivement que ce soit la dernière somme nécessaire pour arriver à l'achèvement de ce que nous appelons notre cathédrale.

Les travaux continuèrent; mais, encore une fois, les ressources furent défaut. Et cependant il fallait ajouter une

sociable; puis des contreforts pour consolider les murs élevés sur un sol sablonneux. Or, les Conseillers généraux n'avaient juré l'année dernière qu'ils ne votereraient plus rien pour cet édifice qui avait déjà coûté plus de 200.000 f. Mais ils ont bien été obligés, quoique avec une mauvaise grâce évidente, de voter encore 18.000. cette année! (Mgr Dubois, 22 avril 1882.)

— Cette église produit un effet un peu lourd à l'extérieur, mais l'intérieur est très-bien. Le P. Lossedat a trouvé en Auvergne un excellent artiste qui lui a fait de magnifiques vitraux. On a tout récemment installé une jolie chaire et un autel pour la chapelle de la Ste Vierge. Cet autel, qui nous a été offert par la générosité d'une personne de France et de quelques pieux fidèles de la paroisse, est tout en marbre ainsi que ses deux marches. Dans les colonnettes qui semblent lui servir de support, sont incrustées des fleurs dorées. Au-dessus du tabernacle et derrière lui, s'élève une tour carrée, vrai fac-simile des vieux donjons armoricains.

Le maître-autel est celui de l'ancienne chapelle de la Mission: on espère plus tard en avoir un plus en rapport avec le reste.

L'édifice mesure 35 mètres de long sur 12 de large. C'est un vaisseau à 3 nefs. Les nefs latérales, malheureusement, un peu trop étroites, sont séparées de celle du milieu par six colonnes. Les fenêtres sont en ogive. Les vitraux du chœur et des chapelles présentent les images du Sacré-Cœur, titulaire de l'église, de St-Pierre, de St-Paul, de St-Joseph, de St-François de Sales, etc. Les tableaux du chemin de la Croix et une statue du Sacré-Cœur forment seuls l'ornementation intérieure, relevée cependant par un joli carrelage aux couleurs et dessins variés.

Au-dessus du bas de l'église, s'élève une tour carrée, portant un cadran d'horloge, et surmontée d'un paratonnerre. L'entrée principale est protégée par un porche ou vestibule couvert, et en avant, sur de petites colonnes, sont placées les statues des quatre évangélistes.

— 3. La bénédiction de l'église a été suivie peu après, le

le 24 sept. fête de N. D. de la Merci, de la pose de la première pierre d'un petit hospice, aux frais de la Mission, ou plutôt d'un dispensaire destiné à recevoir et à soigner les pauvres noirs malades et sans abri. La première case-hôpital que le P. Risch avait fait éléver à cet effet, en 1865, tombait en ruines. (T. V. p. 757.) Il y avait urgence à la remplacer, le P. Lossedat a fait construire à cet effet, une autre maison près de l'établissement des Sœurs de l'Immaculation qui sont chargées de cette bonne œuvre. C'est une construction en bois avec soubassement en pierres à la hauteur d'un mètre. Une partie de la vieille case a servi pour les cloisons. La dépense de 1800 f. environ a été couverte en partie par les offrandes des habitants de Dakar, à la générosité desquels le Père Lossedat a fait plusieurs fois appel du haut de la chaire, et en partie par d'autres dons.

La nouvelle maison, plus spacieuse et mieux installée que l'ancienne, a 12 mètres de long sur 6 de large; elle est partagée en trois compartiments de 4 mètres chacun. Celui du milieu forme une salle commune pour les traitements journaliers. Les deux autres sont subdivisés en deux pièces. Dans celles de l'avant se trouve la pharmacie avec ses dépendances; dans celle du fond sont les lits destinés aux malades, trois d'un côté pour les hommes, et trois de l'autre pour les femmes.

La bénédiction de la 1^{re} pierre de ce petit hospice a été faite le soir vers 5 h. par le P. Lossedat, en présence du personnel des deux C^{l^{ie}}s des Pères et des Sœurs. Le salut du St Sacrement fut donné ensuite dans la chapelle des religieuses par le P. Speiser (P. Lossedat. 8 oct. 1880.)

Il est question, en outre, depuis 1879, de bâti à Dakar un hospice civil, ou du moins une infirmerie pour y déposer les malades, en attendant qu'on puisse les transporter à l'hôpital de Gorée, mais la chose est toujours à l'état de projet.

— 4. — A. Dakar, plus que partout, continue le Bulletin de la C^{l^{ie}}, le bien ne se fait pas sans peine. Nos chrétiens, com-

ceux qui nous arrivent des environs, sont plus ou moins nomades; ils plantent leurs tentes là où ils trouvent à exercer leur métier avec plus d'avantages. De là, bien des dangers pour eux pendant les longs mois de leur absence.

" Il y a quatre ans, beaucoup de mariages avaient été légitimés; ils sont depuis l'objet de notre vive sollicitude.

" Une consolation bien douce pour nous dans nos peines, c'est le grand nombre de baptêmes que nous avons eu le bonheur d'administrer. Autrefois c'était chose rare et difficile, à cause du fanatisme aveugle des musulmans. Or, rien que pour l'année 1881, nous comptons plus de 70 enfants et 50 adultes qui ont eu le bonheur de mourir après avoir été régénérés dans les eaux du St^e baptême! (M. gr. Dubois, 24 déc. 81.)

" En ces derniers temps, ceux de nos soldats qui avaient été blessés dans l'expédition de Sébastien, furent amenés aux ambulances de Dakar. Tous les Européens étaient peu après, en voie de guérison; un seul restait en danger, c'était un torailleur noir du haut fleuve. Le P. Cisserand s'empressa d'aller le visiter, et celui-ci consentit volontiers à recevoir le baptême. Diatli Soumaré (tel est son nom), était heureux désormais; et, lorsque le Père le saluait du nom de Pierre, qui lui avait été donné au baptême, il souriait de joie. Ses bonnes dispositions et sa résignation parfaite ont dû sûrement lui ouvrir le ciel! (P. Cisserand, 25 mars 1882.)

" Nous ne parlons pas des premières communions, qui se reproduisent tous les ans; nous citerons cependant l'une de ces solennités où l'on vit s'agenouiller à la table St^e plus de trente adultes. L'un d'entre eux était père de cinq enfants, dont l'aîné avait au moins 35 ans. Employé depuis trois ans à la Mission, après être resté longtemps au service des Frères, le brave homme, qui ne manquait jamais d'assister à la Messe le dimanche, ne songeait cependant pas le moins du monde à faire sa 1^{re} Communion. Rien ne put le décider à venir assister au catéchisme; le P. Cisserand entreprit

(1) Voir à ce sujet, dans les Annales de la St^e Enfance, une lettre d'une soeur de l'Int^e Conc^e, n° d'avril 80.

alors de le lui faire pendant qu'il était occupé aux travaux de la cuisine. Il y eut une petite leçon tous les jours, pendant trois mois de 11 h. à 11 h 1/2, malgré la pression de l'ouvrage; et, quand vint la belle fête de Noël, notre brave Ali Ndiaye fut heureux de participer au divin banquet. Plusieurs femmes mariées eurent le même bonheur.

« En 1881, le jour de l'Epiphanie, le P. Supérieur chanta la grand'Messe; Mgr. Dubois prêcha en français à l'évangile, le P. Tisserand en Wolof, à la communion; et, après le dernier évangile, sa Grandeur administra le sacrement de confirmation. Il y avait là un bon vieux et une bonne vieille, le premier mourut un mois après; il avait été baptisé l'année précédente, avait ensuite fait sa 1ère communion, puis avait été marié. La bonne vieille, âgée de plus de quatre-vingts ans, et presque aveugle, fut conduite par sa petite fille à la St^e Table où elle communia pour la 1ère fois, et fut ensuite confirmée. Un commandant et plusieurs officiers présents à la cérémonie, assurèrent qu'ils avaient été bien édifiés.

« Le Jeudi-Saint, l'amiral Grivel, alors en rade à Dakar, vint se ranger à la St^e Table, au milieu de nos noirs; avec lui se trouvaient le Commandant de la Pallas et son aide de camp, le Commandant du Séné et plusieurs autres officiers. L'amiral Grivel assista encore à la grand'Messe le dimanche de Pâques, et la musique du bord exécuta les plus beaux morceaux de son répertoire.

« Le 8 mai, fête du Patronage de St Joseph, un autre amiral, M. du Petit-Chouars, excellent chrétien, se faisait accompagner à la Messe par son médecin en chef M. l'abbé Kérock, aumônier; on y entendit les musiciens de la Victorieuse. » (Bull.)

— 5. Afin de rendre l'action de nos Pères plus efficace pour le bien de la population de Dakar, la Maison-Mère avait accepté en 1877 la direction de l'école communale établie dans cette ville. Le Fr. Ange, qui fut envoyé pour cette œuvre en

1880, s'y dévoua avec beaucoup de zèle... Ses efforts furent couronnés de succès, et dès la fin de la première année, l'administration lui adressa, après les examens, de vives félicitations pour le progrès remarquable qu'il avait fait faire aux enfants. Le député de la colonie, M. Gasconi, en a fait également depuis le plus grand éloge. Mais, au bout d'un an à peine, ce bon Frère succombait le 13 nov. 1881. (V. sa notice, p. 126.)

Le F. Hugolin, qui le secondait pour la classe, avait été obligé de revenir en France au mois de juillet précédent. Le F. Aurélien, envoyé l'an dernier pour le remplacer, se voyait contraint au bout de quelques mois de le suivre à la Maison-Mère, où il vient de succomber. Les P. P. Tisserand et Guth ont été obligés de se charger eux-mêmes de l'école pendant quelque temps.

Dans ces conjonctures, on s'est demandé s'il ne valait pas mieux, vu nos nombreux besoins de personnel, que cette œuvre fût confiée aux Frères de Ploërmel, qui ont déjà les écoles de St-Louis et de Gorée. On en écrivit de la Maison-Mère à leur supérieur général; il a accepté d'autant plus facilement que la laïcisation des écoles de la Martinique lui laissait un bon nombre de sujets disponibles. Cette substitution a été ensuite approuvée par le Ministère. Les Frères de Ploërmel ont pris la direction de l'école de Dakar au mois de mai dernier.

L'année précédente, le député, M. Gasconi, présidait, le 22 août 1881, la distribution des prix à l'école des Sœurs de l'Immaculée Conception; il encouragea les enfants, remercia les religieuses de leur dévouement, et engagea les parents à laisser leurs enfants en classe le plus longtemps possible. Il était arrivé avec sa croix de Jeuare pontifical; à Gorée, il partit également chez les Sœurs de Joseph, mais avec son écharpe bicolore. (Tisserand. 26 août 81.)

— 6. Dakar étant le point le plus central de la Mission, c'est là que réside habituellement Mgr Duboin. Mais

chaque année, autant que sa santé le lui permet; Sa Grandeur va visiter les différentes Côte de la Mission. Ces tournées ne sont pas sans fatigues et parfois même sans danger. Ainsi, en 1879, en rentrant de St-Louis, Monseigneur faillit périr dans la baie d'Yoff, au dessus de la presqu'île de Dakar. Après deux mois de séjour à St-Louis, il avait pris la mer le 24 avril, emmenant avec lui le P. Planeix, nommé curé de Gorée. C'est à ce dernier que nous empruntons la relation de l'accident:

"Partis à 9 h. du matin, nous compptions être à Dakar entre 8 h et demie et 9 h. du soir; la mer, quoique un peu agitée, n'était pas mauvaise; le vent était favorable, et le vapeur qui nous portait, Le Dakar, filait douze noeuds. Il y avait à bord environ une centaine de passagers. A 8 h., j'entends quelques-uns se dire entre eux: « Préparons nos bagages nous devons être près du port. » Ceux que le mal de mer n'a pas saisis sont à table et consomment à la hâte leur souper. Monseigneur et moi, moins fortunés, étions sur nos couchettes. Il était 8 h. 45 environ, et nous commençions à dormir, lorsque tout à coup nous sommes réveillés par de très-fortes secousses, accompagnées de craquements épouvantables; on dirait que le navire se fracasse et se casse par pièces. Chacun aussitôt de se précipiter sur le pont. Nous étions échoués sur des récifs, et pour comble de malheur, la brume est si épaisse qu'on ne peut observer les feux.

"Déjà une voie d'eau s'est déclarée à fond de cale; à chaque coup de lame, les flancs du navire poussent de sourds mugissements, chaque brisant menace de nous broyer contre les récifs. Les ténèbres affreuses, les craquements du bateau, les cris des matelots, les lamentations des femmes, tout nous glace d'effroi. Il n'y a peut-être pas une minute à perdre; notre dernière heure va sonner. Monseigneur me demande l'absolution; je la reçois à mon tour, et nous avançons les Sœurs de St-Joseph et les dames retenues dans leurs cabines, du péril qui nous menace; je les exhorte à recommander leurs âmes à Dieu, et les fais monter sur le pont. Mais là chaque secousse nouvelle lance et fait rouler de tous côtés, colis, barriques de ciment, etc... Déjà plusieurs passagers sont blessés; un a le pied écrasé et deux doigts de coupés, un autre la jambe cassée; et puis les lames balayent le navire et nous inondent. Les craquements de notre pauvre bateau se succèdent; le moment suprême paraît venir. Monseigneur alors, élévant la voix, exhorte l'équipage à implorer le secours du Ciel; il commande de se mettre à genoux pour

recevoir l'absolution ; la plupart s'éssent.

« Le brouillard est si épais que personne ne semble savoir en quel endroit nous sommes ; ou plutôt ceux qui le savent se laissent pourtant pas ajouter à la frayeur commune ; peu à peu en effet, nous commençons à nous apercevoir que, si le bateau n'est pas dégagé, nous allons être broyés contre des rochers qui sont là en face de nous, et que battent les vagues en furie.

« Il y a bien à bord deux petites embarcations, mais elles ne pourront tenir la mer pendant cinq minutes. C'en est donc fait. Nous n'avons plus d'espoir qu'en Celui qui commande aux flots et en l'étoile de la mer. Nous prions avec instance Marie, notre Mère. Je lui promets une neuvième de Messes si elle nous sauve ; Monseigneur en fuit autant. A nos côtés sont agenouillés deux enfants de 12 à 13 ans, bien pieux ; ils ont été élevés chez les Frères à St Louis ; ils prient Notre Dame de Lourdes tout haut et avec tant de cœur, qu'il est impossible que la Ste Vierge ne les exalte pas tout-à-coup, vers 10 h ½, le navire est emporté par les brisants, mais dans une direction opposée aux rochers qui nous menaçaient ; on sent que le vapeur ne roule plus sur les récifs, mais qu'il est sur le sable. Nous sommes sauvés ! Vive Notre-Dame de Lourdes ! Car c'est elle, je n'en doute pas, qui nous a arrachés du danger.

« Le lendemain matin, nous voyons la terre, à peu de distance ; c'est le village d'Yoff. À 8 heures, nous descendions à terre sur des pirogues ; nous avions retrouvé tous nos bagages qui n'avaient subi aucuneavarie.

« Il ne s'agissait plus que de regagner Dakar par la voie de terre. On offrit à Monseigneur un cheval pour faire les quatre lieues qui nous restaient ; nos bagages furent chargés sur des mules du gouvernement, et le soir de ce jour, vendredi, 25 avril, fête de St Marc, nous rentrions à 9 h. à la Cité de Dakar. Le bon P. Lossedat, très-inquiet à notre sujet, vint nous attendre et fut très-heureux de nous recevoir. » (P. Planix, 9 mai 79.)

— J. L'apparition de la fièvre jaune à St Louis et à Gorée était certes de nature à préoccuper les habitants de Dakar. Grâce à Dieu, on en fut quitte pour une fausse alerte causée par la mort d'un officier de marine, le 17 oct. 1881.

« Pour détruire le germe qui aurait pu laisser la maladie dans l'hôpital de Gorée, on l'a fait complètement évacuer et restaurer dans les premiers mois de cette année ; on le réinstalle en ce moment. Des baraquements provisoires ont été construits à Dakar pour recevoir les malades.

Bien que nos confrères de Dakar n'aient pas eu à souffrir de l'épidémie, ils se trouvent cependant plus ou moins fatigués, d'autant le P. L'Wedat et le P. Gisserand.

— 8. Le double deuil qui a frappé la Cong^e dans la personne de ses deux derniers Supérieurs généraux, a retenti douloureusement dans la Sénégambie, comme dans nos autres Missions d'Afrique. Mgr Duboin se trouvait à St Joseph de Ngazobil, quand il apprit la mort du C. R. P. Schwindenbäumer.

"J'en ai pas cessé, écrivait-il par le courrier suivant, d'admirer les vertus et d'apprécier le bien immense qu'a fait à la Cong^e le C. R. Père défunt. Nous avons prié ici avec toute la ferveur dont nous avons été capables. J'ai été heureux de pouvoir officier moi-même au service qui, dans notre paroisse, a été célébré avec toute la pompe usitée en pareille circonstance. (7 avril 81.)

Pour le C. R. P. l'Avassieur, l'annonce de son trépas arrivait à Dakar au moment où se trouvaient rassemblés des différentes C.^{es}, pour la retraite commune, les Pères qui avaient pu s'y rendre. Se faisant l'écho des sentiments de tous, Mgr Duboin s'exprime ainsi dans une lettre écrite au R. P. Vicaire : « C'est avec un cœur rempli de tristesse que je vous adresse ces quelques mots. Nous avons perdu notre bon et saint Père Général. Les membres de la Mission ont bien pris part à votre douleur. Nous n'avons pas cru sortir de l'esprit de notre retraite en faisant immédiatement le service commandé. Les Pères étaient très-nombreux, et l'office dans notre belle église a été très-touchant. J'ai pu faire moi-même l'absoute. »

« Cette retraite a été bénie d'une façon toute particulière. J'attribue le surcroit de grâces que nous avons reçues dans ces jours précieux à notre bon et saint Père défunt. Comme notre Vénérable Père, il n'oubliera pas l'Afrique, et je crois ne pas me tromper en affirmant que nos Missions vont dès aujourd'hui prendre un grand développement. (lett. 6 fév. 1882.)

Cité de Rufisque.

Février 1879 - Juill. 1882.

1. Église, cure, écoles, toujours en projets. — 2. Ministère du P. Wurtz. —
3. Personnel successif

— 1. Dans la notice nécrologique du regretté P. Wurtz, on a vu que, dès 1878, il était question de construire une église, un presbytère et des maisons d'école. Le village, en effet, était devenu une ville, la population qui se trouvait être alors de 3 à 4000 âmes, s'élève aujourd'hui à plus de 6000, non compris la population flottante; en 1879 surtout, le nombre des habitants s'était accru considérablement, on n'y comptait pas moins de 500 européens. Ce développement s'accentuait davantage encore en 1880 et les années suivantes. Il importait donc d'installer au plus tôt tout ce qui était nécessaire pour le service religieux et l'instruction des enfants, chapelle, classes et presbytère. Or, les deux bâtiments donnés à cet effet en 1874, se trouvaient dans un état déplorable. Le presbytère, en particulier, n'était qu'une baraque dont la toiture laissait pénétrer de grosses gouttes d'eau au temps des pluies.

(P. Wurtz, 18 mai, 8 juill. 1879.)

Pour remédier à cet état de choses, on ne pouvait absolument rien attendre des habitants, non que les ressources fissent défaut, mais vu les dispositions des esprits. Il fallait que l'administration de la colonie prît l'initiative. M. Brière de l'Isle comprit qu'il n'était pas possible de laisser un centre de population aussi important sans le doter des institutions communes aux autres localités principales de la colonie; l'administration, grâce aux bonnes dispositions du gouverneur, donna les meilleures espérances. Mais le Conseil général n'alla pas aussi vite. Dans la séance du 24 nov. 1879, il vota une indemnité de 1000 francs pour le logement du desservant de Rufisque: et l'on ne put obtenir davantage.

En déposant le projet du budget pour 1880, le chef de

service de l'intérieur ayant demandé à l'assemblée son avis sur la création à Rufisque d'établissements scolaires et religieuse, le rapporteur répondit que la commission constatait en principe l'utilité de ces établissements, mais que des travaux plus urgents obligaient à renvoyer à la session prochaine l'examen des crédits qu'il faudrait y affecter. Cette conclusion, mise aux voix, fut adoptée à l'unanimité... (Sess. du 5 déc. 1879.)

Les travaux se trouvaient donc ajournés ; ils le furent encore plus tard par suite des crédits successifs accordés pour l'église de Dakar. « L'expérience des travaux de cette église, fut-il dit dans la séance du 3 avril 1881, a fait repousser le crédit inscrit de 10,000 francs pour celle de Rufisque, que le conseil considère comme une amorce tendant à faire engager l'avenir. Néanmoins cette détermination n'est nullement en contradiction avec le principe admis lors de la première séance, de l'érrection d'une chapelle à Rufisque, en temps opportun. Le conseil entend maintenir le principe de cette construction, mais la renvoie à l'époque où des plans et devis sérieux auront pu être établis. »

Lors de son passage à St-Louis, au mois de mars dernier, Mgr Dubois a rappelé ces projets au Gouverneur, M. Canard, mais sans avoir pu encore rien obtenir de positif. Vers le mois de mars, on a commencé les fondations d'une maison pour les Pères ; les travaux ont dû être suspendus, faute de ressources.

— 2. Durant le peu de temps que le P. Wurtz a passé à Rufisque, il y a fait beaucoup de bien par son zèle actif et généreux :

« Depuis mon arrivée ici, écrivait-il lui-même, je dors matin et soir, visitant indistinctement les habitations des blancs et les cases des noirs. Je passe la plus grande partie de mon temps au milieu de ces derniers, à leur causer et à les instruire. Torsque je me présente dans un carré, tout le monde accourt ; hommes, femmes, enfants se pressent autour

de moi pour me voir et m'entendre. M'installant alors au milieu d'eux, je leur parle de notre sainte religion et de la nécessité de recevoir le pardon de leurs péchés pour aller au ciel. Lorsque je les quitte, les hommes et les femmes ne manquent jamais de m'inviter à revenir pour les instruire, et surtout pour effacer leurs péchés, tandis que les gamins m'accompagnent au carrière voisin et quelque fois par tout le village. Je suis bientôt mieux connu que l'ours blanc; et partout où je passe, on me crie: « Père Vourous, » me priant d'entrer... Bien que l'espoir de conversion ne soit pas bien grandi au milieu de ces populations musulmanes, il y a cependant toujours quelques âmes à glaner.

« Je suis dans de bonnes relations avec les Européens; plusieurs d'entre eux qui, auparavant ne pouvaient voir la soultane, sont devenus mes meilleurs amis. Les chefs des grandes maisons sont fort polis à mon égard; mais peu viennent à la Messe. J'apprends à lire et à écrire à ceux qui le veulent, ils ne sont pas nombreux. Il y a Messe chantée tous les dimanches; la chapelle est presque toujours pleine et les offices se font très-convenablement; le dimanche il y a encore récitation du chapelet avec chant de cantiques; cet exercice est très-fréquenté. Si donc, il y a du mal à Rufisque, il y a aussi du bien. »

— 3. En 1880, on adjoignit le P. Trigweiller au P. Wurtz, qui lui confia le soin des Européens, en se réservant le ministère des noirs.

Grâce à une quarantaine sévère établie autour de Rufisque, cette ville n'eut rien à souffrir de la dernière épidémie; plusieurs commerçants de St-Louis s'étant réfugiés à Rufisque, on les envoya sur la côte à deux lieues. Cependant, vers la fin de la mauvaise saison, le P. Wurtz fut pris par une fièvre opiniâtre qui l'emporta dans la tombe le 5 avril 1881. Ses noirs de Rufisque, pour lesquels il s'était montré si dévoué, le réclamaient tous les jours, ne pouvant croire qu'il fut mort.

Le P. Espinasse fut alors nommé curé de cette paroisse. Mais trois mois après, il allait à St Louis, où il devait donner sa vie pour les malades de l'épidémie. Malgré le peu de temps qu'il était demeuré au milieu des habitants de Rufisque, il y fut bien regretté; et beaucoup assistèrent au service qui fut chanté le lendemain de sa mort pour le repos de son âme.

Le P. Ingweiller, qui avait célébré cet office funèbre, restait seul à Rufisque. Il continua cependant de son mieux le bien commencé. Du mois de mai au mois de décembre, ce cher confesseur fut assez heureux pour baptiser une trentaine d'enfants païens en danger de mort.

Sur la fin de l'année dernière, Mgr Dubois nomma le Père Simonet Supérieur et curé de Rufisque, en lui adjointant le P. Renault. Mais on sait que le bon P. Simonet, tombé malade peu de temps après, a été contraint de revenir en France; et le P. Renault, de son côté, a dû aller provisoirement à Gorée, remplacer le P. Planeix. Le soin de la paroisse est actuellement confié à la direction du P. Strub. (Pierre).

C^{te} de St Joseph de Ngazobil.

1878 - Juill. 1882.

- 1. Visites de Mgr. Dubois. Cérémonies. Accident de mer. - 2. Personnel. - Décès. Retraites. - 3. Clercs indigènes. Ordre - Trait édifiant - 4. Apprentis. Imprimés en wolof. Terrain reçu. - Le Cayséra. - 5. Soins indig. échappés aux décrets du 29 mars. - 6. Visite du Gour. M. Briere de l'Isle. - 7. Ministère. Village de St Joseph. Esclaves libérés. - 8. Id. Mbodiène (St Benoît) Emigrés. - 9. Roi de Sine. Chrétiens du pays. - 10. Tabu Fall. anc. roi du Saloum. - 11. chrétiens dispersés au Saloum. - 12. Le Baol. Chrétiens de Sarène. - Guerre au Ndieghem, poste franc^e de Nianing. - 13. Fêtes. Consécration de la Mission au Sacré-Cœur.

— Le Journal de St Joseph de Ngazobil, pour l'année 1878, n'étant parvenu à la Maison-Mère qu'après l'apparition du dernier Bulletin de cette C^{te}, en fév. 1879, nous reproduisons dans ce numéro ce qui restait à mentionner pour 1878.

— Extrait de la Corr. et du Bull. — 1. a Durant les quatre années que comprend ce Bulletin, l'établissement de St-Joseph de Ngazobil a eu le bonheur de recevoir plusieurs visites de Mgr Duboin. Sa première eut lieu en février 1878, le lendemain même du jour où nous célébrions le service solennel pour le grand Pape Pie IX, de sainte et glorieuse mémoire. Sa Grandeur était accompagnée du T. Jules, et du T. Mies, qui devait être bientôt ravi à la Mission; sa présence nous a procure de bien belles solennités. Le jour de la fête de St-Joseph, c'était une cérémonie de Confirmation de 70 personnes, au nombre desquelles se trouvaient 27 de nos enfants, préparés par deux jours de retraite. Le soir, il y eut en l'honneur de notre glorieux Patron une procession présidée par Monseigneur, qui donna ensuite le salut du Très-Saint-Sacrement.

« Le jeudi-Saint, il fit avec solennité la bénédiction des santes Huiles. Depuis la mort de Mgr Kobes, nous n'avions pas cette cérémonie à Ngazobil. Elle a été suivie de l'administration du sacrement de Confirmation à un certain nombre de chrétiens qui n'avaient pu se rendre à l'établissement pour le 19 mars.

« Le dimanche de Pâques et le jour du Patronage de St-Joseph, Monseigneur a officié pontificalement à tous les offices. Nos chrétiens étaient enchantés de ces belles cérémonies qu'ils n'avaient vues que rarement depuis Mgr Kobes.

« Sa Grandeur nous a quittés le 13 mai; elle est revenue le 22 janv. 1879. Quelques jours après, le 29, fête de son patron, St-François de Sales, les enfants lui firent un petit compliment qui leur valut un congé; le 6 février, Monseigneur rentrait à Dakar. Une troisième visite de sa part dura du 1^{er} au 8 mai suivant; la quatrième fut de plus longue durée, du 15 mars au 7 mai 1881. Elle fut marquée, le mardi de Pâques, 19 avril, par une cérémonie des plus consolantes pour tous, l'ordination d'un prêtre indigène, M. Sébastien Gigue,⁹ et celle d'un minoté.¹⁰ Prononcez Guigue.

« En se rendant de Joal pour rentrer à Dakar, Mgr Duboin faillit être victime d'un nouvel accident. Le mardi,

10 mai, jour fixé pour le départ; il s'éléva un vent violent du Nord-Ouest, et les matelots hésitèrent à prendre la mer le jour même; Monseigneur étant pressé, on partit néanmoins. Combant alors dans un autre excès, les matelots, malgré ses avis, déployèrent toutes leurs voiles: le bateau penchait très fort. Enfin le beau-père se cassa: force fut donc de retourner à Joal et d'y attendre jusqu'au lendemain. (T. Riehl 16 mai 1881.)

« Monseigneur est venu nous visiter également cette année au mois de mai. Il a donné la confirmation dans la chapelle de la Ct^e, ainsi qu'à Joal et à Fadioute; et il a eu la douce joie, le samedi avant la Trinité, de conférer l'onction sacerdotale à un nouveau prêtre indigène, M^r. Simon Fall. Sa Grandeur a été bien consolée des progrès de nos œuvres; et sa visite a été aussi pour notre chrétienté naissante un grand encouragement.» (Lett. de M^r M^s sub. 17 mai 82.)

— 2^e Les épreuves cependant ne nous ont pas manqué. Dès les premiers mois de 1879, les P.P. Girod et Bosch ont dû se rendre en France pour refaire leurs forces épuisées. L'année suivante, c'était le tour du F. Flavien, puis du F. Evode, que la maladie a retenu longtemps à l'hôpital de Gorée. Cette année, le P. Spinette a été pareillement obligé de nous quitter pour un temps, dix-huit mois à peine après son arrivée en Sénégambie. Le P. Speciser est toujours bien fatigué. Cependant sa faible santé s'est mieux soutenue qu'on ne l'aurait pensé. Après une interruption de trois mois, il a recommencé à dire la 5^e Messe, le 2 nov. 1881.

« La mort aussi a plusieurs fois frappé dans nos rangs. Le P. Mies, déjà faible de poitrine et toujours fatigué à la suite de la fièvre typhoïde dont il fut pris peu après son arrivée en Afrique, a été, depuis le précédent bulletin, le premier cueilli pour le ciel. Il s'était rendu à Joal, le dimanche de la Fête-Dieu, 1879, pour y prendre part à la procession. Au retour, il fut surpris par une pluie battante, qu'il dut subir pendant près d'une heure de marche. Quelque temps après, se

déclarait une fluxion de poitrine, qui l'emporta, comme on le sait, le 18 déc. 1871, malgré tous les soins qui lui furent prodigues au St Cœur de Marie, où il était rentré. (v. notice, t. XI. p. 630.)

« Le 18 mars 1881, le Fr. Amédée nous fut enlevé par une fièvre bilieuse, après 4 jours seulement de maladie. Les deux derniers jours on croyait à un mieux; le pouls était moins fréquent. Mais il demeurait toujours d'une grande faiblesse, et, un moment voulant se retourner sur un côté, il rendit son âme à Dieu. On venait de finir la récitation des prières des agonisants. Il avait reçu l'Extrême-Onction depuis deux jours et l'indulgence in articulo mortis depuis six heures. L'envie continue qu'il avait de vomir ne permit pas de lui porter d'abord la St^e Communion; plus tard, il ne pouvait presque plus desserrer les dents, et il ne parvint pas à avaler une parcelle non consacrée qu'on lui avait donnée. Ce bon Frère a fait une belle mort. Au commencement le sacrifice de la vie semblait lui coûter; mais bientôt il fut pleinement résigné et même content de mourir. Il s'efforçait, autant que son mal le lui permettait, de répéter les oraisons jaculatories qu'on lui suggérait de temps en temps. Un autre détail à ajouter à la courte notice donnée après sa mort au Bulletin: Son dernier travail fut une croix de bois ciselé qui devait être placée au milieu du cimetière; c'est elle qui bientôt après ombragea sa tombe. (v. notice p. 956.)

« Deux mois plus tard (28 mai), le bon Frère Charles le suivait dans l'éternité, frappé d'un coup d'apoplexie. Sa mort, quoique subite, n'a pas dû être imprévue, car ce cher Frère avait suivi tous les exercices du jubilé qui se clôturait par une communion générale, la fête de l'Ascension, l'avant-veille de sa mort. Le Fr. Charles a dû avoir bien du mérite devant Dieu; car, durant les trente années qu'il a passées en Mission, habituellement chargé des travaux de culture et de jardinage, il lui a fallu braver le climat africain par tous les temps et tous les vents, par tous les soleils et toutes les intempéries. Ceux qui l'ont éprouvé savent combien

c'est pénible pour un européen d'avoir à subir de telles fatigues.

— « Ce qui, dans les peines et les épreuves de Mission, ranime et fortifie le courage, ce sont surtout les retraites annuelles. A St. Joseph, nous les faisons habituellement vers le commencement de l'année. En 1878, celle des Frères se fit à part. Il s'y trouvait les F. F. Claude, Charles, Georges, Urbain, Flavien, Thomas d'Aquin, Fridolin et Floribert, de la Côte de St. Joseph; Florentin, de la Côte de Ste. Marie de Gambie, Juvenal, de la Côte de Joal, Ausonne, de la Côte de Dakar. Elle fut clôturée le jour de l'Epiphanie. Les Pères avaient eu les mêmes exercices deux mois auparavant.

« La retraite de 1879, retardée de quelques jours par suite du voyage en France du P. Riehl, chargé de la présidence, fut commune aux Pères et aux Frères. Il y avait les P. P. Speisser, Girod, Wurtz et Mies et M. l'abbé Giraud Sock. La clôture eut lieu le jour de l'Epiphanie.

« L'année 1880 commença sous l'influence des bonnes résolutions prises dans la retraite qui, cette fois comme les années précédentes, fut terminée par la fête de l'Epiphanie. Cette année, le P. Planeix est venu aider le P. Riehl à donner aux Frères ces mêmes exercices, ainsi qu'aux Sœurs indigènes.

« L'an dernier, on le sait, le P. Supérieur est allé au chapitre général avec Mgr Dubois, comme délégué de la Province. A son retour, après avoir essuyé une tourmente terrible dans le golfe de Gascogne, il faillit périr en arrivant à St. Joseph. Il s'était embarqué à Dakar sur un très-petit côtre qui n'avait qu'une petite ancre et une voilure très-usée! A la hauteur de Ngazobil survint une des plus violentes tornades de la saison, qui d'un coup mit le grand feu en pièces. Il se recommanda à St. Joseph, en promettant une Messe en actions de grâces. Dans la journée vers midi, il parvint heureusement dans notre église Côte, (P. Riehl, 3 nov. 81.)

— 3. Parmi nos œuvres, celle que nous mettons

toujours au premier rang, c'est la formation des clercs indigènes. On a vu déjà que Mgr Duboin avait eu la consolation, le 19 avril 1881, de conférer l'onction sacerdotale à M. Sébastien Gigue. Fils d'un noir de Loango, pris par des négriers, qui, après sa libération, devint infirmier à l'hôpital de Gorée et y reçut le Baptême, il était le 7^e prêtre indigène sorti du sein de la nouvelle église de Sénégambie. Peu après, il allait exercer son zèle à Joal et à Fadiouth.

« Un autre clerc indigène », M. Simon Fall, reçut en ce même jour les deux derniers ordres mineurs. Originaire de Joal, il parle également bien le wolof et le Sérer. Pendant les trois ou quatre ans qu'il a interrompus ses études pour se livrer au commerce, il a appris le portugais créole, le soudou ou mandingue et un peu le mandiago. » (P. Riehl, 16 mai 81.)

« Trois philosophes reçurent en même temps la tonsure. L'un, M. William Bouchet, est un mulâtre issu d'une diola d'Yiou. L'autre, Patrice Mélediani, était un enfant du Gabon et appartenait ainsi au Vicariat des Deux Guinées. Malheureusement il n'a pas persévééré.

« Pendant le carême de cette année, M. l'abbé Simon Fall a reçu les ordres sacrés, et a été ordonné prêtre à la Trinité. C'est le dernier de ceux que Mgr Kobès avait formés avec tant de soins et de peines. (Mgr Duboin, 22 avril 1882)

« A côté des théologiens et des philosophes qui préparent immédiatement le clergé indigène, se développe lentement l'œuvre des latinistes. Confiee au P. Strub, dès son arrivée dans la Mission, leur direction fut ensuite remise au P. Guy Grand en 1880 ; l'un et l'autre se partagèrent les classes. Il y avait alors dans l'œuvre 16 élèves. Ce n'était pas beaucoup, comme on voit ; mais ici, ce qui importe surtout, c'est le choix et la qualité. Le P. Guy Grand reçut la classe des neuf plus jeunes ; sept d'entre eux avaient commencé le latin l'année précédente, les deux autres apprenaient encore le français. Le P. Strub resta chargé des plus avancés, dont trois élèves de rétroatique et deux de la force de troisièmes. » (P. Riehl, 14 janv. 80.)

« Au second trimestre de cette année, les pédagogiens commencèrent leur philosophie sous la direction du P. Supérieur. Ils étaient au nombre de quatre, en y comprenant celui qui venait du Gabon. Deux d'entre eux avaient été éprouvés, l'un en faisant pendant trois ou quatre ans la classe préparatoire au latin; l'autre, en travaillant pendant le même temps à l'imprimerie; le troisième, plus jeune, était resté seul de son cours, ses camarades étant partis. Enfin, deux élèves de l'école préparatoire allaient à la Pentecôte monter dans la section des latinistes. (P. Riehl, 20 mars 80.)

« Au mois de décembre 1880, la santé du P. Guy-Grand demandant une vie plus active, la direction des latinistes a été mise entre les mains du P. Spinette, nouveau profès, qui s'y est donné de tout cœur. Le P. Speisser, qui avait été appelé de St-Marie de Gambie à St-Joseph pour remplacer le Père Riehl pendant son dernier voyage en France, aida également pour l'enseignement des différents cours. (P. Riehl, 21 déc. 80, 9 fév. 81.)

« Grâce, sans doute, à l'intercession de notre V. M. Père, nous pouvons dire, après une expérience de plusieurs années et de plusieurs générations, que le séminaire indigène offre des espérances plus fondées que par le passé. Il faut dire aussi que nous avons dû procéder par voie d'élimination. A l'âge qu'ont nos latinistes, on ne peut certainement pas se prononcer nettement pour la vocation, mais souvent on peut se prononcer contre. Aussi n'avons-nous pas balancé à retrancher les éléments, qui font le nombre sans doute, mais nuisent au développement de l'esprit ecclésiastique. Par suite de l'application de cette règle de conduite, nous avons tout lieu d'être satisfaits des six qui nous restent. Il y en a deux qui sont natifs de Gambie, les quatre autres de Gorée.

« Un de ces derniers, Antoine Pellegrin, qui a perdu son père, a donné tout jeune des marques particulières de vocation. A peine âgé de 7 à 8 ans, il aimait à suivre le

P. Meyer dans les cases, commençait déjà à prêcher aux musulmétans, priait sa mère de lui faire une tonsure comme celle du P. Meyer. L'an passé (1880), il est resté une partie de ses vacances chez sa mère demeurée veuve. Celle-ci n'ayant que lui, voulait l'empêcher de continuer le latin. L'adversus, il lui fit des observations, lui cita tout ce qu'il avait de l'Ecriture-Sainte et finit par lui dire : « Si le Gouverneur me demandait pour me faire officier, vous ne le lui refuseriez pas, et vous me refuseriez à Dieu qui me demande pour son service ? » — Sa pauvre mère n'eut plus de parole. Le lendemain elle alla trouver le P. Planeix et lui raconta tout. « Quand je l'ai entendu parler ainsi, dit-elle, j'ai été effrayée ; aussi, veuillez me confesser, » ce qu'elle n'avait pas fait depuis plusieurs mois. Malgré cela, quand son fils voulut partir pour St-Joseph, elle refusa de lui donner ses habits. Alors Antoine s'échappa avec tout ce qu'il put ramasser et s'en vint avec le P. Spinette.

« Un autre, James Passon, confié, après la mort de ses parents, à la Mission de Gambie, dont il était originaire, alla trouver le P. Riehl et lui demanda à étudier pour devenir prêtre. « Depuis quand as-tu cette pensée ? » — « Depuis longtemps. » — « Il n'y a qu'une année que tu es catholique, voulais-tu te faire ministre ? » — « Oui, j'y avais songé déjà. » — Son père, Irlandais protestant, et sa mère, Akoué, s'étaient mariés selon le rite anglican. Puisse le bon Dieu faire croître ces germes de vocation jusqu'à complète floraison du sacerdoce !, (P. Riehl, 16 mai 1881.)

Le P. Amann a remplacé le P. Spinette au départ de celui-ci pour France. Il écrit à la Maison-Mère : « Moi, qui ne me sentais autrefois nul attrait pour l'enseignement, je me trouve comme transformé. Je suis heureux de remplir ma fonction de professeur. Je n'ai que cinq latinistes de la force d'élèves de 5^e, et un autre qui fait encore du français; mais, comme je dois me trouver à tous leurs exercices, tous mes

moments sont pris. Ces enfants m'ont fait une bonne impression ; leur degré d'intelligence m'a surpris. Ils semblent pénétrés de ce que nous attendons d'eux ; je les exhorte de mon mieux, dans les conférences et sujets d'oraison. (Ils font 10 minutes d'oraison tous les matins). S'il m'est donné de contribuer un peu à la formation de quelques prêtres indigènes, ce sera pour moi une faveur que j'estimerai bien grande. Aussi je puis dire qu'il cause de cela ces enfants ont tous mes soins et toute mon affection.,
(lett. 3 avril 1882.)

— 4. « Après le séminaire indigène ; une seconde œuvre importante que nous avons à l'intérieur de l'établissement, est celle des jeunes ouvriers ou apprentis. Ce sont des enfants que nous élevons avec l'aide des aumônes de la Ste' Enfance, en les formant à la culture ou à quelque métier dans nos ateliers.

« Quelques-uns sont employés à l'imprimerie que nous avons pour nos travaux en langues indigènes. Ces petits imprimeurs nous rendent de grands services pour la publication d'ouvrages utiles à la fois aux missionnaires et à nos fidèles. En 1880, il a été imprimé un petit manuel de conversation en quatre langues : le français, l'anglais, le volof et le sérer. On a fait paraître aussi une nouvelle édition d'un petit catéchisme en ces deux dernières langues. L'année 1881 a été consacrée à l'impression de la traduction volofe de l'Imitation de N. S. J. Ch. Cette traduction est l'œuvre d'un de nos prêtres indigènes, M. l'abbé Giraud Sock. En dehors des livres élémentaires, tels que grammaire et dictionnaires, nous avons maintenant trois excellents ouvrages en langue volofe : un manuel de piété très-complet, la Bible illustrée et l'Imitation de Jésus-christ. On remarque bien encore par ci par là que ce sont des traductions. Toutefois, dans l'ensemble, le style en est coulant et pur, et l'on sent que le traducteur s'est moins attaché à reproduire les mots que les idées. Aussi la langue volofe s'ymonstre-t-elle réellement avec ses allures et son génie propres. Ils sont aussi d'un secours très-précieux pour les missionnaires dans l'étude de la

langue. En les étudiant et les lisant souvent, ils ne manqueront pas d'acquérir une manière de s'exprimer exacte et correcte, et se familiariseront à concevoir l'idée comme on l'a fait en volo et à l'exprimer de même.

« Ce sont des livres sortis de nos presses qui, avec des croix, des médailles et des images, firent les frais de la distribution des prix en 1878.

« La culture aussi prend de grands développements, et contribue ainsi à nous donner des ressources en aidant à la moralisation des noirs. Mgr. Robès avait reçu en 1863 une vaste concession de terrain, en vue d'y faire des essais de culture du coton. Ces essais n'ayant pas réussi, par suite des ravages incessants des sauterelles, il rendit à la colonie un terrain qu'il eut inutilement conservé. Mais depuis, la Mission s'est développée; un village de chrétiens s'est formé auprès d'elle; Mgr. Dubois a donc demandé une concession de 400 hectares, sur les 1000 qui avaient été accordés antérieurement. Le Conseil général, dans sa séance du 28 nov. 1879, a consenti bien volontiers à la demande de sa Grandeur.

« Le 13 juin 1878 a été, pour nos jeunes travailleurs, un jour de triomphe. Ce jour-là en effet, on amenait de la forêt un fameux Caysédro. C'était un arbre de 1^m, 50^e de diamètre et de 5m. de hauteur jusqu'à la naissance des branches. On le coupa sans savoir que c'était un fétiche, au pied duquel les gens de N'Diéghem venaient faire leurs libations. On dit qu'il parlait, qu'il pleurait, qu'il donnait des réponses, etc., etc. Deux fois déjà il avait été chargé sur la voiture et il avait fallu le décharger, les bœufs ayant absolument refusé de tirer. Les gens de St. Benoît disaient hautement que nous pouvions bien abattre et charger de gros arbres; mais que pour celui-là nous ne pourrions jamais le mener à St. Joseph. L'honneur de la religion y était donc en quelque sorte engagé et il s'agissait de tenter un dernier effort pour rattraper au démon cet arbre devant lequel il recevait des adorations depuis des siècles. Le

P. Richl, le P. Bosch, plusieurs frères et tous les enfants parti-
rent pour la forêt de bon matin ; et à 3 h. de l'après-midi, ils
entraient triomphalement à St Joseph, avec ce fameux fé-
tiche, au chant des cantiques. Grâce aux forces combinées de
six bœufs, de tous les enfants qui tiraienr aux cordes, et aux
anathèmes lancés contre lui, le démon s'est vu contraint
de lâcher sa proie et de nous céder la victoire, au grand éton-
nement des gens de St Benoît, qui voyaient ainsi de leurs
yeux le triomphe de notre religion sur leurs superstitions. (Bull. de 1878.)

— 5. La Congrégation des Filles du St Cœur de Marie reconnaît les Pères avec zèle pour l'éducation et la formation des jeu-
nes filles. Cette petite congrégation des Sœurs indigènes a été bien éprou-
vée dans ces dernières années ; six religieuses sont mortes en
trois ans, de 1878 à 1880.

Son existence même a été un instant menacée par suite
des décrets du 29 mars. Sait-on jamais pensé que nos gouven-
nante viendraient à se préoccuper de quelques pauvres nègres,
ses réunies au fond de la Sénégambie pour prier et faire un
peu de bien à leurs infortunés compatriotes ? C'est cependant ce
qui est arrivé. Le Ministère de la Marine avait envoyé au
Sénégal, comme dans les autres colonies, des instructions pour
l'application des susdits décrets. Le Gouverneur, M. Brière de
l'Isle, demanda aussitôt ce qu'il en était des Filles du St Cœur
de Marie, et pria Monseigneur d'aviser à régulariser leur
situation afin de prévenir toute difficulté.

Le moyen le plus simple, c'était de les présenter comme
affiliées ou agrégées aux Sœurs de St Joseph, puisqu'elles
ont été formées et dirigées, à leur fondation, par une des re-
ligieuses de cet Institut, la Mère Rosalie. Mgr. Duboin,
qui se trouvait alors en France, s'empressa d'envoyer à St
Louis une attestation dans ce sens, en qualité de Supérieur
ecclesiastique des Filles du St Cœur de Marie. Le Gouverneur
avait d'abord pensé, d'après le pacifique discours de M. de Freycinet,

à Montauban, qu'il suffisait de cette pièce : Mais la chute du Ministère lui fit renouer de plus grandes difficultés. Le directeur de l'Intérieur à St Louis, M. Royer, déclara même qu'une demande d'approbation était devenue nécessaire et fit prier Monseigneur d'apporter à cet égard la diligence voulue pour éviter toute complication ; il assurait d'ailleurs que, de son côté, l'administration du Sénégal y mettrait toute la bonne volonté possible. Plus tard cependant, au mois de novembre, M. Brière de l'Isle jugea qu'un document de même nature, mais plus complet que le premier, suffirait au maintien du statu quo pourvu qu'il fut revêtu des signatures du Conseil de la Congrégation des Sœurs de St Joseph (M. Brière, 24 nov. 1880.)

Cette nouvelle pièce fut aussitôt envoyée à St Louis, et depuis on a laissé les Filles du St Cœur de Marie continuer en paix leur vie de prière et de dévouement.

Cette petite Congrégation compte une vingtaine de professees, et 3 ou 4 novices ou postulantes, toutes nègres ou mulâtres. Elles pourraient être beaucoup plus nombreuses, si les ressources permettaient d'en recevoir davantage. Outre leur établissement central de Saint Joseph, elles ont encore des maisons à Joal, à Fadioute et à Sédhiou. Partout ces pieuses filles rendent de grands services pour l'éducation des filles et le soin des malades.

— 6. M. Brière de l'Isle, dont on vient de parler, à l'occasion des sœurs indigènes, portait aux œuvres de St Joseph de Ngazobil un intérêt particulier. Il l'a témoigné, dit le Bulletin de la Côte, dans une visite dont il a bien voulu honorer l'établissement en 1879.

« Depuis de longues années, aucun Gouverneur n'avait visité cette partie de la côte. Aussi, quand on sut que le chef de la colonie devait y passer, l'attente des indigènes fut-elle vive et générale. Le 22 mai, le P. Supérieur fut averti par un billet de l'aide de camp que le lendemain à huit heures, M. le Gouverneur s'arrêterait à la Mission. A l'heure

indiquée, on vit la colonne de Spahis s'avancer vers notre maison et camper sur un vaste terrain du côté de la mer. Reçu par le P. Supérieur, accompagné des autres Pères, M. Brière de l'Isle voulut, avant de se reposer, parcourir tout l'établissement qu'il avait un grand désir de voir. Il en fut très-satisfait; il admirait surtout nos jardins et nos beaux arbres; il repassa ensuite sous la galerie qui lui parut magnifique. Le soir, il partit pour Joal; mais il revint le jour suivant passer la nuit dans la Côte.

„ Nos élèves lui adressèrent alors leur compliment. Il répondit à tous, exhortant les enfants à bien profiter des leçons de morale que leur donnaient les Pères, bien différentes des mœurs et des usages du pays. Parlant de ceux qui ne faisaient pas d'études ecclésiastiques: « qui ils demandent, dit-il, des places au gouvernement; ils s'assureront ainsi une carrière définitive et plus tard une retraite. Dans le commerce, au contraire, ils seraient toujours sans position fixe et sans avenir certain. » En partant, M. le Gouverneur donna 100 francs à la Mission et la même somme aux soeurs.

(Bulletin)

— 7. Nos frères de St. Joseph exercent le ministère apostolique dans tous les environs. A défaut de Bulletin, voici d'intéressants détails que nous extrayons des correspondances.

« Après de l'établissement, il y a, comme on le sait, un petit village chrétien c'est là d'abord l'objet de nos soins. Les baptêmes d'adultes sont maintenant assez rares, car tous les habitants sont chrétiens. Quelques-uns nous ont quittés pour retourner dans le Saloum, mais en très-petit nombre, et la plupart encore infidèles. Ces autres semblent s'attacher de plus en plus à la Mission; personne ne parle de s'en aller. Les plus remuants sont partis. Plusieurs veulent se procurer un troupeau; il y en a déjà deux qui m'ont demandé à acheter des génisses. Il faut savoir que, dans les royaumes environnans, personne ne consent à vendre ni vache ni génisse; »

sauvé dans un besoin extrême. Je suis heureux toutefois de rendre ce service à ces pauvres gens pour les attacher à nous, et les fixer, eux et leurs familles, dans la voie du salut. C'est pour nous, du reste, un moyen de remercier Dieu des bénédictions qui il répand sur le troupeau de l'établissement. La maladie l'a épargné depuis longtemps, et il nous fournit en abondance du lait, du fromage, du beurre .» (T. Riehl, 20 mars 80.)

— « Dans les derniers mois de l'année 1881, nous avons profité avec bonheur de quelques occasions bien faciles de libérer quelques pauvres esclaves. Des brûlants, conduisant leur marchandise humaine, passaient par les villages de notre voisinage situés sur la portion du territoire cédé à la France. La traite des esclaves étant interdite dans ce territoire, les habitants de ces villages menaçaient ces marchands de les conduire au chef de poste de Javal et de les faire mettre aux fers. Ceux-ci n'éurent rien de plus pressé que de laisser là leur proie et de s'enfuir. Ces gens des villages à leur tour, tout joyeux, nous conduisirent ceux que leur hardiesse avait ainsi rendus à la liberté. Il faut ajouter que leur courage était stimulé par l'appât d'une récompense que le T. Riehl leur avait promise pour chaque esclave libéré. Nous avons recueilli un jeune garçon de huit ans environ et quatre filles un peu plus âgées. Ces enfants ont été placés dans nos orphelinats pour y être instruits et se préparer au st. baptême. » (Bulletin.)

— 8. « Malgré le départ de quelques-uns des habitants de St. Joseph, ce village n'a guère diminué, parceque d'autres sont venus bientôt après les remplacer.

« Il n'en a pas été de même de celui de St. Benoît ou Mbodiéne, situé à une lieue environ au nord-est de St. Joseph. Plusieurs des chrétiens qui l'habitaient sont retournés dans le Saloum, leur pays d'origine. Leur départ nous causa des difficultés pour nous procurer des vivres. Car on ne venait plus ou presque plus vendre du mil chez nous. Nous fûmes obligés de nourrir tout notre monde avec du riz, ce qui greva notre budget d'une

somme de 2 à 3000 \$. Au mois d'octobre nous songeâmes à aller nous-mêmes sur les marchés de Ndiéghem, échanger des marchandises pour acheter du mil.

« On ne saurait d'ailleurs blâmer les motifs de cette émigration. Plusieurs, déjà âgés, vivaient ici dans la misère. En rentrant dans le Saloum, ils trouvaient de florissantes familles dont ils étaient les chefs et qui leur fournissaient la subsistance pour leurs vieux jours. Les jeunes gens ne pouvaient pas ne pas suivre leurs parents, ainsi que les enfants de 10 à 15 ans, qui désiraient le baptême et attendaient le missionnaire.

« Une chose nous a bien consolés dans ces circonstances. quelques brûlants chrétiens nous ont appris que plusieurs de ces émigrés demeuraient toujours fidèles à la récitation quotidienne du chapelet.

« Cependant, au mois de mars 1880, le village de St. Benoît sembla vouloir se repeupler, avec des gens venus du royaume de Sine. En 1879, une grande famille s'y était établie après avoir quitté Boyar, village placé sur la frontière de Sine; cette année, depuis février, une autre famille très-considérable, aussi, amenant avec elle un magnifique troupeau, demandait au P. Supérieur la permission d'y fixer sa demeure. Deux autres familles sont venues du village de Fadal, amenant également leurs troupeaux. Il était temps d'y recommencer les visites. Le P. Strub, devenu plus libre et heureux de missionner, s'y rendit chaque semaine une ou deux fois pour instruire les jeunes gens; plusieurs surent bientôt les principales prières. Il alla encore à Dianda, autre village voisin; les Sœurs l'y secondaient pour l'instruction des filles. Bientôt, il y eut 8 à 10 catéchumènes, demandant le baptême. » (P. Riehl 14 janv. 11 mars, 11 juin 80.)

— J. Les nouvelles familles qui se sont établies à Mbodiène fuyaient la rapacité du roi de Sine. Un fait permettra de juger du caractère de ce roitelet noir. On a vu dans le dernier Bulletin de Joal, (t. xi, p. 322.) que le P. Lamoise, dans l'excur-

qu'il fit dans ce pays, obtint dix enfants esclaves en échange du cheval blanc de M^{gr} Ouboin. « Quant aux enfants, disait le roi au P. Lamoise, avant de les livrer, s'il ne s'agissait que de les arrêter dans les villages, ce serait bientôt fait; mais je suis obligé de les prendre dans mon bien, parmi ceux qui m'appartiennent. Cependant voici : donne-moi vite un second cheval comme le premier, et tu auras dix autres enfants. »

« Dans la suite, on lui vendit un cheval, il donna en retour à la Mission deux jeunes esclaves. Or, il ne les avait quère pris parmi ceux qui lui appartenaient, car il les avait enlevés à leur famille, 48 heures seulement avant de les livrer au P. Lamoise ; et, à la fin du mois de mai 1880, l'un d'eux s'échappait de la Mission pour retourner auprès de son oncle, » (P. Riehl, 11 juin 1880.)

« Aussi les familles qui sont arrivées de ce pays se trouvent-elles heureuses du calme et de la tranquillité dont elles jouissent : ce contraste ne peut que les attacher davantage à notre sainte religion. »

— 10. « L'ancien roi du Saloum, Falsa-Tall, ajoute le Père Riehl, ressemblait à peu-près à celui de Sine. Mais il en a tant fait que ses sujets révoltés l'ont chassé du pays à cause de sa cruauté. Depuis, il s'est établi au village de Nyanda, entre Joal et St. Joseph, vers l'intérieur, à cinq quarts d'heure de chez nous. La couronne fut alors possédée par une autre branche de la famille royale, ses cousins arrières-germains. Ceux-ci étaient trois frères dont les deux aînés sont déjà morts sur le trône, tués par l'eau-de-vie. Le troisième, nommé Guédel, vient d'y monter. Falsa, de fétichiste devenu musulman dans son exil, espère détrôner Guédel et régner à sa place. Quoi-que ancien roi, il est d'ailleurs fort jeune encore. Ses partisans viennent le trouver tous les jours à Nyanda. Il est parvenu à s'attacher la jeune Bamby, l'unique souche de rois futurs. C'est, en effet, la seule femme à cette heure, qui puisse

donner au Saloum des princes de sang royal. Car on sait que dans ces pays, le sang royal se conserve et se transmet par les femmes; c'est plus sûr, dit-on.

« Continuellement occupé, à cause de notre personnel restreint, je n'ai pu visiter Faha comme je l'aurais voulu. Il y a trois semaines, avant mon voyage au Saloum, il est venu me voir deux fois; et, de sa propre initiative, n'a fait que m'entretenir de religion. Je vis, tout le temps de la conversation, que son idée fixe était de montrer que, pour le fond, sa religion, le mahométisme, et la nôtre sont la même chose. J'ai dû, à plusieurs reprises, affirmer catégoriquement qu'elles sont bien opposées l'une à l'autre, que le salut ne se trouve que chez nous, évitant toutefois d'injurier Mahomet. Quelques chrétiens m'ont dit qu'au sortir de cet entretien, il répétait: "mu vabs dega gi, mu, mu, mu vabs degaqi - il a dit la vérité, il, il, il a dit la vérité," imitant son bégaiement, car presque toutes ces majestés bégaient. Si je ne connaissais ces peuples, je le croirais prêt à se convertir. Il faut cependant toujours annoncer la vérité; il appartient à Dieu de faire germer la semence.

« Bambi est une jeune femme quélovari, c. à. d. de sang royal, que j'ai rencontrée à Gamboul, pendant mon voyage au Saloum, et à qui j'ai donné une médaille et une image. Deux des sœurs sont allées la voir aujourd'hui pour lui demander de ses nouvelles.

« Deux mois ne s'étaient pas écoulés que le quélovari mahométan fanatique, maltraita Bambi, sa nièce, pour la forcer de se faire musulmane et recevoir de sa main un nouveau mari de la secte. Bambi se sauva après la tombée de la nuit, fit à pied le trajet qui la sépare de St. Joseph, et à 10 h. du soir frappa à la maison des Sœurs et y vécut sans n'ayant avec elle qu'une jeune esclave. Elle se fit instruire et me demanda un chapelet pour pouvoir le réciter. Personne ne lui avait encore parlé de cette dévotion; mais, disait-

elle... j'ai vu les chrétiens du Saloum réciter le rosaire, et je veux les imiter... Si le bon Dieu exauçait ses désirs en lui accordant un fils qui pût régner dans le Saloum, ce serait une grande grâce ! » (T. Riehl, 1^e juill., 30 sept. 79.)

— 11. « Nous avons déjà d'ailleurs un bon nombre de chrétiens répandus dans cet important royaume. C'est un résultat de l'émigration des gens de Mbodiène ; la Providence l'a peut-être permis pour préparer les voies à l'évangélisation de ce pays.

« Cette évangélisation est d'autant plus facile que nos chrétiens de Mbodiène se sont fixés presque tous à Gambiaï, Gamboul, Diokoul, villages assez rapprochés les uns des autres et que nous avions visités dans notre excursion au Saloum. Le commerce de ce pays a déjà pris des proportions plus considérables. A Gamboul il y avait deux ans auparavant, quatre ou cinq traitants ; en 1880, il y en eut plus de vingt, voire même 26, au dire d'un jeune homme venu de là. A Gambiaï on en comptait 16, sans parler de l'arbre, où se trouve un poste français. Le 13 janvier, un chrétien de Gorée, du nom de Tiégusta, se rendrait à Kaolak avec son bâlecar, s'arrêta à St Joseph pour y faire ses pâques. Il assurait que dans cette localité où, depuis très-longtemps il se rend chaque année, il y a beaucoup de noirs, non musulmans qui se seraient instruits. Là aussi le nombre des maisons de commerce augmente. Et il n'y a pas encore de missionnaires ! La rivière de Saloum et la mer qui la sépare de Gorée sont sillonnées de bateaux qui passent tous les jours sous nos yeux, chargés de pistaches. » (Riehl, 14 janv. 80.)

« Les villages de Gambiaï, Diokoul et Gamboul forment un triangle dont le côté le plus long ne mesure pas deux lieues. Quant à Kaolak, il est distant de 3 lieues et demi des deux premières localités ; et de 5 lieues et demi de la dernière, le poste, n'est pas plus éloigné de Kabone, la capitale du royaume, que St Joseph ne l'est de Joal.

« Guédé, le roi actuel du Saloum, est d'ailleurs un des

moins mauvais que le pays n'est depuis longtemps; il connaît et aime particulièrement le P. Diouf.

« Nous aurions désiré construire deux chapelles, l'une à Kaolak pour le poste et les chrétiens qui y sont en assez grand nombre; l'autre à Gamboul qui, situé à l'extrême d'un bras du fleuve où abordent les côtes, eût servi de centre aux villages de Gondiaï et de Diokoul. Deux missionnaires eussent suffi la première année pour opérer l'un à Kaolak l'autre à Gamboul. Mais où les trouver? Rogate ergo minimum missis! »

— 12. « Au-dessus des royaumes de Sine et du Saloum, il ya celui de Baol, qui est encore plus étendu. Là aussi nous avons des chrétiens.

« Depuis plusieurs années déjà, nous évangélisons la pointe de Sarène, sur le littoral. En 1878, le P. Diouf y a été fréquemment avec M. Sébastien. Pendant que le Père exhortait les personnes âgées, son jeune compagnon catechisait les enfants.

« Il y a à la Pointe une case qui sert au missionnaire de chapelle et de logement tout à la fois. C'est dans cette case que se fait ordinairement le catéchisme aux enfants et aux jeunes gens. Quant aux personnes âgées, la coutume est de les réunir soit au Pentia, (en plein air), soit dans une seule et même case appartenant à l'une d'elles, où on leur enseigne le catéchisme et l'histoire sainte. Vers midi, tout le monde rentre chez soi pour dîner... Pour être missionnaire, ses repas lui sont préparés par les chrétiens qui se cèdent mutuellement cet honneur à tour de rôle. L'instruction recommence de la même manière dans l'après-midi.

« La population du village n'est pas nombreuse. Il n'y avait plus dans ces derniers temps qu'une vingtaine de cases et les greniers. La moitié des habitants est rentrée au pays natif, emportant dans le cœur de bonnes dispositions. Les autres se préparaient à les rejoindre au Saloum.

« Des événements survenus depuis paraissent ouvrir la voie à

l'évangile dans l'intérieur du Baol.

“ Au commencement du mois de juillet 1880, tout le Ndieghem était en fuite à cause de la guerre que le roi de Baol est venu porter dans son sein. Le Ndieghem est de droit une province du royaume de Baol, mais les habitants de cette province vivent dans une entière indépendance. L'autorité est entre les mains des chefs de familles ; comme sous la féodalité, les faibles se donnent aux plus forts pour être protégés par eux. C'est un pays de voleurs et d'assassins ; entre eux la justice est sommaire : un chef de famille a-t-il été volé, un de ses subordonnés tué ou blessé ? - Tout de suite on prend le fusil. En 1879, ils pillerent les caravanes qui se rendaient à Nianing et tuèrent même les gens du roi. Il fallait faire justice. Le roi de Baol s'est précipité sur cette pauvre contrée et en a pillé une partie ! Il n'y eut pas besoin de bataille, tout le monde prit la fuite à l'approche des envahisseurs ; ceux-ci alors ne firent fin à l'incendie et à la dévastation que pour atténir les fuyards, en vue d'en faire des esclaves. Après quinze jours, le roi rentra dans sa capitale, suivi de son armée, et les habitants du Ndieghem revinrent à leur tour chez eux. Par bonheur il ne songea pas à pénétrer dans les villages situés sur notre frontière, mais la forêt située entre le Ndieghem et St. Joseph fut sillonnée par des pillards de toute race, chassant comme du gibier les enfants et les femmes.

“ Les troubles, survenus dans cette malheureuse contrée, amenèrent l'établissement d'un poste de soldats à Nianing, village situé sur la côte entre Mbour au Nord et St. Antoine au Sud. Peu après, un soldat y tomba malade, le chef du poste, couché lui-même depuis plusieurs jours, refusait de parler et de prendre aucun remède. Le soldat se voyant pris de la fièvre quatre jours de suite, finit par prendre un bain dans la mer, pour tempérer la chaleur qui le dévorait. Il mourut la nuit même. Sur la nouvelle qui lui en fut donnée par un commerçant, le P. Riehl dépêcha à Nianing le Fr. Georges, qui partit

aussitôt à cheval. Il y trouva une grande caisse de médicaments intacte, personne ne savait en faire usage... Hélas ! pauvres enfants de la France, comme on les abandonne ! Le Frère réussit à faire prendre au sergent un vomif qui le soulagea et lui permit de dormir. Le lendemain, apprenant qu'après le décès du soldat, on avait envoyé un expès à Gorée et qu'un médecin allait probablement venir dans la journée, il fit ses dernières prescriptions et revint à la C^{te} le soir même. (P. Riehl 3 aout - 19 sept. 1880.)

— 13 « Un puissant moyen de gagner les indigènes, est la pompe de nos solennités religieuses. La Fête-Dieu, tout spécialement a pour eux un attrait particulier. Bien que le jeudi du St Sacrement ne soit pas fêté chômée, nous faisons ce jour-là les offices et nos chrétiens sont heureux d'y assister. Ainsi l'an dernier, ils vinrent le matin à la st^e Messe, à laquelle la plupart firent la st^e communion, puis ils se rendirent aux semaines. Le soir, tous assisteront à la procession qui fut très-belle et favorisée par un temps frais extraordinaire. » (17 juin 81.)

Cette année, la fête du Sacré-Cœur de Jésus a été marquée par un acte important pour la prospérité de nos œuvres, nous voulons parler de la consécration au Sacré-Cœur de Jésus de toute la Mission.

« Notre Vicariat et la Préfecture ; écrit Mgr Dubois, n'avaient pas encore été consacrés au divin Coeur. J'ai pensé que Notre-Seigneur voulait cet acte public de notre part. Mgr Robès l'avait bien fait à St Joseph; mais la Préfecture n'avait pas encore été consacrée, ni les diverses stations de la Mission. J'attends du Coeur de Jésus quelques bénédictions pour cet acte public. » (Mgr Dubois, 17 mai 82.)

Un mandement imprimé et publié à St Joseph, sous la date du 7 mai, fête de St Benoît le Moaure, a prescrit l'accomplissement de la cérémonie, pour le même jour, 16 juin, fête du Sacré-Cœur dans les C^{ts} et stations du Vicariat et de la Préfecture;

cette consécration doit se renouveler à chaque anniversaire.

Cité de Joal.

Février 1879 Août 1882.

- 1. Ministère. Résultats — 2. Nouv. chef indigène, chrétien. — 3. Ecoles.
- 4. Eglise. Nouv. cloche. — 5. Extension de Rufisque à Joal. — 6. Santé. Secours au Toste.

— 1. D'après les comptes rendus envoyés par le P. Lamoise à la Maison-Mère, les registres de la paroisse marquent pour l'année 1879 72 baptêmes solennels, 40 en danger de mort; 19 premières communions, 18 confirmations, 9 mariages, 27 sépultures; — et pour l'année 1880; 142 baptêmes, 25 sépultures, 26 premières communions, 6 mariages et 170 communions pasciales. L'an dernier, dans sa visite au mois de mai, Monseigneur eut la consolation de voir participer au divin banquet 35 premiers communiantô, et de confirmer 48 personnes. Cinq mariages furent bénis dans ce même temps. (P. Lamoise, 24 juill. 81.)

On constate, en outre, que l'influence des mahometans continue à diminuer peu à peu. Joal promet donc de devenir un bon centre de chrétienté; ce qui ne sera pas d'une médiocre utilité pour l'extension de la religion parmi les infidèles des pays voisins. (lett. 1^{re} juill. 21 déc. 80.)

— 2. „ L'ancien chef indigène de Joal est mort, ajoute le P. Lamoise, un autre le remplace depuis 1879. Le défunt n'était pas opposé à notre action, il nous aidait même parfois; mais il était loin de donner le bon exemple, en lace qu'il était dans la polygamie. Son successeur a été nommé d'après le vœu de la majorité des habitants, confirmé par le Commandant supérieur. Le choix que l'on a fait montre le bon esprit de la population, car celui qu'elle a désigné est un vieillard de 60 ans, s'est marié à l'église et a fait sa 1^{re} communion. Mgr Dubois, à son passage ici, au mois de mai,

1879, lui a donné la confirmation. Sa grandeur l'admit même à notre table, en considération de sa bonne conduite, ainsi que le commandant du poste qui avait fait ses paques.

(25 juill. 79.)

— 3. Mais pour faire le bien, on compte principalement sur l'école. Assez longtemps seul par suite du retour en France de Pères malades, le P. Lamoise reçut pour compagnons, le 6 mars 1879, le P. Diouf, venu de Ste Marie de Gambie, et M. Sébastien Gigue, alors minoren. Celui-ci fut chargé de l'école des enfants. Tout en aidant au service paroissial, le P. Diouf se mit de son côté à organiser une école du soir. — « C'est à mon avis, écrivait le P. Riehl, une œuvre capitale pour l'évangélisation; elle ne saurait être trop encouragée : ceux qui fréquentent cette école sont des jeunes gens de 15 à 20 ans; la classe qu'on leur fait permet de compléter leur instruction et d'assurer leur persévérance dans la pratique des devoirs religieux. Autrement, sans confession, ni communion, ni sanctification du dimanche, ils continueront, sans égard pour leur baptême, à vivre en vrais païens. Aussi, malgré notre personnel si réduit à St Joseph, ai-je cru devoir envoyer le P. Diouf passer à Joal trois jours de chaque semaine. A son départ, en 1880, le P. Strub alla l'y remplacer; le Fr. François d'Assise avait déjà pris la direction de l'école des enfants, en remplacement de M. l'abbé Sébastien Gigue envoyé à Sédhiou. (P. Lamoise, 1^{er} juill. 21 déc. 1880.)

La petite Cte des sœurs indigènes prêté aux missionnaires un concours des plus utiles pour instruire et catéchiser les personnes de leur sexe. (P. Lamoise, 30 sept., 1^{er} juill., 21 déc. 80.)

— 4. « L'église de Joal, continua le P. Lamoise, s'est enrichie d'une cloche plus grande que l'ancienne et qui donne un son magnifique : C'est Mgr Dubois qui nous l'a apportée et en a fait la bénédiction. Mais, quoique convenablement construite, l'église est toujours bien pauvre en fait d'ornementation.

Aussi sa Grandeur nous promit-elle, à son passage en mai 1879, un tabernacle neuf; elle nous fit espérer également qu'à St Joseph on allait avec la nouvelle scierie préparer les matériaux pour une tribune.

" Malgré notre pauvreté, nous tâchons de donner le plus de solemnité possible à nos fêtes, en invitant les confrères de St Joseph. Le jour de la Fête-Dieu, en 1879, nous avons une partie du personnel de cette Côte; le P. Riehl a bien voulu célébrer la s^e Messe et présider la procession. (25 juil.)

" La proximité de St Joseph et de Fadioute est pour nous un grand avantage. Les trois C^lés peuvent à l'occasion se prêter secours; et le bien qui se fait d'un côté aide et encourage à le faire aussi ailleurs. L'établissement de St Joseph surtout est une bénédiction pour la contrée. Grâce à cette maison, le nom chrétien est partout en honneur."

— 5. En dehors de son ministère ordinaire, le P. Lamoise a évangélisé deux fois toute la côte de Rufisque à Joal. Dans le premier de ces voyages, accompli du 20 au 25 janv. 1879, il fut assez heureux pour préparer et baptiser une douzaine de malades. L'année dernière, dans une seconde excursion, il put administrer 19 baptêmes et faire faire une dizaine de communions pascals. (24 juin 81.)

Peu à peu, on l'espère, le chemin le long de cette côte deviendra plus facile; et alors on pourra visiter plus fréquemment les nombreux villages situés entre Joal et Rufisque et réaliser ainsi plus de bien.

Déjà la voie par mer a été facilitée. Dans une séance du 6 avril 1881, le conseil général adopta une pétition des habitants, tendant à ce que la localité fût desservie par les avisos de la colonie.

— 6. Malgré de petites fièvres, tribut ordinaire à payer au climat, la santé de nos confrères de Joal s'est maintenue. En 1879 cependant, les soldats du poste furent bien éprouvés le dimanche, 14 décembre, cinq étaient alités.

dont l'un n'avaient pu rien prendre depuis cinq jours : la fièvre bilieuse s'était déclarée, et ils avaient la langue toute noire. quatre autres traînaient avec la fièvre. Seuls, le sergent et un soldat demeuraient debout. Pour comble d'infortune, ils n'avaient au poste pour tout médicament qu'un peu d'ipéca. Deux fois le sergent avait demandé des remèdes à Gorée ; sans rien obtenir ; on lui avait répondu seulement de bien se garder de voyer ses malades à l'hôpital de Gorée. Alors le P. Riehl dépêcha le P. Georges à Joal avec les remèdes nécessaires. En deux jours, par des purgatifs, des vomitifs et de la quinine, il remit tout le monde sur pied. (P. Riehl, 19 déc. 79.)

Station de St. François-Xavier, à Fadioute.

1879 - Juill. 1882.

1. Description; Mœurs des habitants. Catéchismes. - 2. Chapelle bâtie, bénite. Ornement. - 3. 1^{er} baptême. Chef. Repos du dimanche prescrit. - Visite du chef de Joal. - 4. Progrès du bien. P. Diouf s'y fixe. - 5. Incendie du village. Constance des néophytes. - 6. Visite de Mgr. l'abbé Comte. Confirmation. - 7. Cloche installée. Mois de Marie. - 8. Nécessité d'une chapelle, préparatifs. - 9. Catéchismes à Palmarin. Opposition du roi de Sine. Espoir.

— 1. C'est avec bonheur que nous inaugurons l'intéressant bulletin de Fadioute. Plusieurs de nos premiers missionnaires de la Sénégambie, notamment les P. P. Aragon, Chevalier, le Bronne, avaient déjà visité ce pays, sans pouvoir y créer d'établissement. Enfin, en 1879, on a pu y fonder une station, sous la dépendance de la Côte de St. Joseph; et déjà, grâce à son auguste patron, St. François-Xavier, elle a fourni une abondante moisson.

Mais qu'est-ce d'abord que Fadioute ? Voici la description qui en donnent le P. Riehl et le P. Guy-Grand dans une lettre du 12 août 1880, publiée dans les Missions catholiques. (n° du 17 déc. 1880.)

À trois ou quatre kilomètres au-dessous de Joal, à l'embouchure d'une petite rivière saillante, s'étale un gracieux îlot qui n'est séparé de la terre ferme que par un étroit chenal. Là est littéralement entassée une population de Sénères, de 2,500 âmes environ. Chaque jour, on les voit partir sur leurs pirogues avec leur fusil pour aller, souvent à de grandes distances, cultiver leurs champs, couper de la paille, des branches et des feuilles de palmiers, qu'ils emploient à construire leurs cases ou à confectionner des corbeilles et des nattes. Les femmes montent aussi en pirogue, particulièrement pour chercher de l'eau à Joal, et elles manient ces frêles embarcations avec autant de dextérité que les hommes. Le couscous, le mil, le riz, le gibier, quelques fruits de la forêt et le poisson qu'ils pêchent au harpon avec une adresse remarquable, voilà à peu près toutes leurs ressources alimentaires.

Il serait assez difficile de dire en quoi consiste leur religion. Ils ont un jour de repos dans la semaine et même deux, le lundi et le jeudi, avec quelques fêtes dans le courant de l'année. Ce qui les recommande particulièrement à l'intérêt du missionnaire, c'est qu'on ne trouve chez eux ni la polygamie, ni les préjugés fanatiques et abrutissants des sectateurs de Mahomet. On assure même qu'ils évitent leur compagnie. Pour rien au monde, un habitant de Fadiouïte n'entrerait dans une pirogue avec un musulman. Ils sont de plus travailleurs, originaires du pays même et non émigrés.

Tous ces motifs faisaient espérer qu'on pourrait sans trop de difficultés et selon les désirs de nos premiers missionnaires, planter la foi parmi ces gens simples et droits. Dans le courant de l'année 1879, un catéchiste de Joal, Diamé, fut désigné pour les visiter régulièrement et leur enseigner les vérités de notre sainte religion. Il se rendait chaque jour à Fadiouïte, le P. Nicouf l'y accompagnait, lorsque ses occupations le lui permettaient. L'espoir ne fut pas déçu. dès les premières visites, un grand nombre se présentèrent pour entendre la

bonne nouvelle.. Et chose remarquable, c'étaient presque tous des jeunes gens de 15 à 25 ans. Ils exprimèrent hautement leur satisfaction de tout ce qui leur était dit dans les premières réunions, et promirent de revenir. Ils tinrent parole; mieux encore, ils amenèrent de nouveaux auditeurs; et, se soutenant, s'encourageant les uns les autres, ces braves jeunes gens apportèrent aux catéchismes une application toujours émouvante. Aussi Mgr Dubois n'hésita-t-il pas à autoriser la construction d'une chapelle avant même qu'on eût célébré le baptême à un seul catéchumène.» (P. Riehl 3 fév. 1880.)

— 2. « Au mois de mars 1880, il y avait plus d'un an que l'évangélisation était commencée, et déjà plusieurs jeunes gens demandaient le baptême. Comme ils ne voulaient pas être baptisés à Joal, mais bien chez eux, on se décida à construire la chapelle au plus tôt, en dépit des vieux et surtout des vieilles qui n'étaient guère favorables au mouvement. (P. Riehl, 20 mars 80.)

« A peu près terminée vers la fin de juin, la chapelle fut bénie le 24 du même mois, fête de la nativité de St Jean-Baptiste. Quoiqu'elle n'eût que 10 mètres de long sur 6 de large, il va sans dire qu'elle était un vrai monument pour cette pauvre île. On la voyait de loin avec sa croix qui surmontait le pignon et apparaissait comme le signe du triomphe remporté sur Satan. À côté s'élevaient une maisonnette destinée au missionnaire et, un peu plus loin, deux autres cases pour les Filles de Marie.

« Quelques jours avant la bénédiction, nous avions reçu de France une caisse contenant des vases sacrés et des ornements destinés, suivant les indications de la charitable bienfaitrice, une pieuse personne d'Alsace, au premier sanctuaire qu'on bâtitrait dans la Mission. Le don venait bien à propos et on l'expédia sans retard à Fadioute. Le débarquement de la caisse avec différents autres objets avait déjà excité la curiosité des habitants; mais comment dépeindre leur surprise; leurs exclamations, leurs gestes expressifs, en voyant

déballer des objets pour eux si extraordinaires, si riches, si précieux ?

« Les deux chasubles, blanche et rouge, la croix d'autel, les chandeliers soulevent tour à tour l'admiration de la foule réunie. C'est bien autre chose lorsqu'on découvre un grand tableau de St François-Xavier, patron de la nouvelle chrétienté. Les femmes, les enfants s'enfuient effrayés; les hommes plus braves, se groupent autour du magnifique portrait. L'un d'eux, dans la force de l'âge et aussi remarquable par sa haute stature que par sa force musculaire, saisit le tableau et déclare que c'est lui, et lui seul, qui aura l'honneur de le porter à la chapelle. Cel homme est père de famille, c'est un des plus fervents catéchumènes, bien qu'il ait de la peine à apprendre et à retenir les prières et les vertus chrétiennes qu'on lui enseigne. Mais rien ne lui coûte, dit-il, pourvu qu'il obtienne la grâce du baptême. A peine a-t-il déposé son fardeau, que la foule s'empresse d'entrer à sa suite.

« La chapelle était envahie; tous voulaient voir cette image vivante; puis ils sortaient, en répétant leur cri ordinaire d'admiration devant les produits de l'art vu de l'industrie d'Europe: « oh! comme les blancs sont habiles ! » On retira ensuite des caisses les deux anges adorateurs. Nouvelles exclamations, et nouvelle série de questions auxquelles le P. Odouf avait peine à répondre. — « Sont-ils frères ? dit l'un — « Certainement, reprenant un autre, car ils se ressemblent si bien. — « Ont-ils encore leur mère ? »

« Enfin les préparatifs étaient achevés, et le jour de la bénédiction de la chapelle arrivé. Mais pendant la nuit, la première pluie de l'année, pluie toujours si impatiemment attendue, avait détrempé les champs. Le signal des semaines était donné. Tous les hommes du village de Ngazobil, avec des calebasses ou des sacs remplis de mil, attendaient dès le matin devant la chapelle de St Joseph, pour faire bénir le

grain qu'ils allaient confier à la terre. Evidemment il ne fallait plus compter sur une grande assistance. Cependant tout était prêt; on ne pouvait pas retarder davantage.

« Trois Pères de la Mission de St Joseph vinrent donc de bonne heure avec une partie des enfants. La marée était haute, et nous n'étions pas sans crainte pour la traversée du marigot de Fadioute, qui, en certains endroits, est très profond. La pirogue où nous prîmes place avec deux frères de Joal et quelques soldats, fut la plus exposée. L'inexpérience des passagers qui ne savaient se tenir en repos donnait à notre piloté de sérieuses inquiétudes. A chaque coup de pagaille, l'embarcation chancelait et menaçait de chavirer. Force nous fut de relâcher sur le bord et de chercher un autre bateau pour partager la charge. Cependant, nous n'étions que dix, tandis qu'à notre place, vingt habitants de Fadioute auraient passé sans broncher. Enfin, nous touchons à l'île, et nous descendons au milieu des saluts joyeux de la foule. Les enfants se pressent autour de nous, tous nous accompagnent jusqu'à la demeure préparée aux Pères.

« Il était 9 heures lorsque la cérémonie commença. La Messe est célébrée avec toute la pompe possible. Un harmonium portatif, touché par un de nos jeunes musiciens, mêlait ses doux accords aux chants graves de la liturgie. Bientôt l'hostie S^{te} est élevée pour la première fois au milieu de cette pauvre île, plongée jusqu'ici dans les ténèbres, mais qui voit enfin briller sur elle l'aurore du salut. Un prêtre indigène offrait l'Agneau sans tache; au pied de l'autel, des lévites indigènes unissaient leurs vœux pour la conversion de leurs compatriotes, et avec eux priaient de tout leur cœur les religieuses indigènes de la Congrégation des Filles du St Cœur de Marie. Il y avait aussi des soldats, et à leur tête le chef de Joal revêtu de son manteau rouge, marque distinctive de sa dignité. Le respect, la joie et l'admiration éclataient dans la tenue et dans tout l'extérieur de l'assistance.

— 3. « Voilà pour la dédicace de l'édifice matériel, celle de l'édifice spirituel allait commencer.

« Le 1^{er} juillet, le P. Dionuf baptisa un jeune homme qui dès lors se regarda comme l'auxiliaire du missionnaire. Le soir même, après le départ du Père pour Joal, et sans qu'il eût donné aucun ordre, la chapelle se remplit de noirs, et le nouveau chrétien se mit à faire réciter les prières et le catéchisme. Il aurait voulu que tout le monde fût chrétien, et il avouait ne point comprendre comment on pouvait vivre sans chercher à le devenir.

« Le chef de l'île de Fadioute, vieillard au moins septuaginaire, avait été frappé et émerveillé du manteau rouge du chef de Joal; il pria donc le P. Dionuf de lui en procurer un semblable, disant qu'il saurait lui en témoigner sa reconnaissance. Le Père, heureux de cette ouverture, promit de faire droit à sa demande; mais, ajouta-t-il, à une condition. — « Laquelle? demanda le chef. — Elle est facile, elle ne te coûtera rien, et il n'y a que toi qui puisses me l'accorder. La voici: c'est que tu fasses proclamer dans l'île que le dimanche sera dorénavant un jour de repos. »

Le chef convoqua en réunion extraordinaire les notables ou les anciens qui constituent son conseil, et leur exposa la chose. Il plaida si bien en faveur du missionnaire que tous les conseillers finirent par se rallier à son avis.

Une seule voix s'éleva d'abord pour combattre la proposition, en s'appuyant sur la coutume et les traditions des ancêtres, dont le respect est si enraciné et si puissant parmi nos Africains. — « Mais, répondit le P. Dionuf, vous n'y pensez pas, c'est le roi de Sine qui vous a imposé le lundi. Voulez-vous encore appartenir au roi de Sine, et lui faire acte de soumission? »

Il avait touché la corde sensible; personne ne souleva plus de difficulté, et le dimanche fut proclamé jour de repos dans l'île à la place du lundi.

« Après l'achèvement de la chapelle, le chef français du cercle de Joal s'est rendu plusieurs fois à Fadioute. « Il faut, dit-il, que le village soit propre, maintenant qu'il ya

une chapelle... — Ses insulaires à leur tour ont été enchantés de voir ce commandant parmi eux ; jamais, pour le passé, ils n'avaient eu cet honneur. Tourné que le commandant de Mahat leur envoie toujours de bons chefs. » (P. Riehl, 14 juin 80.)

— 4. « Cependant, comme le bien ne s'accomplit jamais sans que l'ennemi ne s'efforce de l'entraver, on avait essayé d'effrayer les jeunes gens, en leur disant qu'ils ne trouveraient plus à se marier si ils devenaient chrétiens. Mais ils n'ont fait que rire d'une pareille menace, et ils ont su la tourner contre ceux qui la faisaient en répondant que bientôt, au contraire, la femme qui ne serait pas chrétienne ne rencontrerait plus de mari. De fait, il n'y avait pas encore à cette époque une seule femme baptisée dans l'île ; mais bientôt il y eut bon nombre de catéchumènes parmi elles, et maintenant elles mettent autant de zèle et d'ardeur à se faire instruire que les hommes. Les sœurs sont occupées tous les jours, du matin au soir, à leur faire le catéchisme. D'ailleurs ce n'est pas du côté des femmes qu'il ya à craindre des difficultés. — « Mais, votre femme ne sera pas contente, si vous devenez chrétien », disait-on à l'un d'eux. — « Tiens ! répondit l'insulaire d'un air étonné ; il ne manquerait plus que cela ! je veux aller au ciel, et je tiens absolument à ce qu'elle y aille aussi bien que moi. »

— « Le nombre des catéchumènes allait donc toujours croissant, le succès dépassait les espérances. A deux reprises, le P. Riehl alla y passer la journée, et il put constater combien le mouvement s'était accentué dans la jeunesse des deux sexes. Le mois d'août est l'époque de la culture des champs. Les hommes, partis dès 3 h. du matin pour les travaux, n'avaient rien de plus pressé, en revenant le soir, que de se rendre à l'instruction. Il y avait alors une douzaine de baptisés, sans compter cinq ou six enfants qui le furent en danger de mort.

« Le bien déjà opéré et les bonnes dispositions des habitants demandaient la résidence habituelle d'un missionnaire à Fadioule. Le P. Riehl, d'après l'autorisation de Mgr Dubois,

permis donc au P. Diouf de demeurer dans l'île; et ensuite il lui rejoignit, pour les catéchismes, M. Simon Fall. Du reste, rien de plus facile que les relations de cette nouvelle station avec les îles voisines; dans une demi-heure une pirogue peut faire le trajet de Fadiouth à Joal. (P. Riehl 3 août 1880.)

« Quelque temps après son installation dans la nouvelle résidence, le jour de la fête du St Cœur de Marie, 29 août 1880, le P. Diouf causa une agréable surprise à l'établissement de St Joseph. On y achérait le dîner, quand il arriva en pirogue avec tous ses néophytes, au nombre de 21, et un catéchumène. C'étaient tous des jeunes gens fort vigoureux de 16 à 30 ans. Ils avaient la figure ouverte et rayonnante de cette douce joie que l'on remarque ordinairement sur le front des nouveaux convertis. A l'issue des Vêpres auxquelles ils assistèrent avec un recueillement et une piété qui frapperent tout le monde, leur compagnon, le catéchumène, reçut le St baptême. Ils restèrent encore au salut; puis, avant de repartir, ils furent heureux de recevoir chacun une petite croix, qu'ils suspendirent fièrement à leur cou. » (P. Riehl, 3 août, 19 sept. 80.)

— 5. « Les progrès de la foi excitaient la rage du démon. Au mois de février 1881, le feu prit à l'une des cases et, accélérée par un fort vent d'est brûlant, l'incendie consuma les deux tiers du village. Tout ce qui appartenait au missionnaire et aux religieuses, comme meubles, linge, bibliothèque, cases, tout en un mot disparut en un instant, ne laissant plus sur place qu'un monceau de cendres et de ruines fumantes. Une perte bien plus regrettable encore fut celle d'un beau dictionnaire manuscrit du P. Suisse sur la langue sérère.

« Il semble que ce devait être là le coup de mort de la Mission naissante. Mais la Vierge Marie triompha encore une fois du serpent infernal. Tout avait brûlé; la chapelle seule, dans le Nord de l'île, et malgré les flammes qui l'entourraient de toutes parts, demeura debout. Il était impossible de ne pas voir là une sorte de miracle: nos chrétiens, les infidèles

eux-mêmes le reconnaissent et tous en paraissent sensiblement frappés. Bien des vieux même, au lieu d'attribuer l'accident à l'Évangile, disaient que c'était prévu : les circoncis ayant mal observé des cérémonies, un malheur devait arriver. Une femme s'était avisée de dire dans le village que le P. Diouf avait été la cause de l'incendie, on la força à demander pardon au Père, et de temps en temps elle vint le trouver pour lui faire ses excuses.

De nouvelles cases furent bientôt élevées sur l'emplacement des anciennes. Loin de se ralentir, l'impulsion vers le bien ne fit que s'accroître. Ses catéchismes, interrompus pendant la saison morte par la garde du mil dans les champs contre la rapacité des singes et des oiseaux, furent fréquentés avec une telle ardeur, que le P. Diouf était obligé d'y consacrer presque toute la journée. Mais il était bien consolidé de ses fatigues, car ses néophytes ne tardaient pas à réciter couramment le catéchisme sérieux. Aussi grand était le désir du baptême.

Les femmes venaient aussi aux instructions, cependant elles n'osaient encore se faire baptiser. Pendant six mois, le premier chrétien dut lutter contre les objections et les résistances de sa femme, sans pouvoir rien obtenir. Enfin pourtant, il l'emporta. Mozanam, c'est ainsi qu'elle s'appelle, déclara de moquer du qu'en dira-t-on, se fit instruire chez les sœurs et demanda à recevoir le baptême.

Elle le reçut des mains du P. Riehl qui, ne doutant pas de l'importance de cette victoire et voulant, pour ce motif, lui donner plus d'éclat, avait fait tout express le voyage de Fadioute. Le respect humain fit aussitôt place à la honte et à l'envie. Depuis ce moment, depuis surtout la première visite de Mgr Dubois, les trois religieuses aidées d'une de leurs grandes filles de St Joseph, ne pouvaient elles non plus, suffire à la répétition des catéchismes, tant elles étaient assiégées chaque jour. Une année avait suffi

vouloir opérer cette transformation...» (Corresp. avril, mai, 1881.)

— 6. Une nouvelle mit le comble à l'allégresse des habitants. On leur annonça que dans la semaine de Pâques, le « clerc apostolique » viendrait les voir — dans leur île. Le P. Spinelle raconte ainsi cette visite dans une lettre publiée dans les annales de la S^e Enfance, et dont nous donnons ici la substance. (oct. 1881.)

« Monseigneur avait quitté St Joseph le samedi pour aller à Joal donner le lendemain le sacrement de Confirmation à une soixantaine de chrétiens. Le lundi, de grand matin, il devait se diriger sur Fadioute. Dès la première aube, les trois heureux chrétiens qui avaient été désignés par le P. Diouf, se trouvaient sur le rivage, montés sur leur meilleure pirogue, munis de leur longue perche et de leur pagaille. Monseigneur n'avait chargé d'y conduire nos jeunes séminaristes indigènes. Avant 7 h., nous arrivions au bord du marigot qui sépare Fadioute de la terre ferme. Les trois pirogues venues à notre rencontre, glissèrent sur l'eau avec rapidité; en moins d'un quart d'heure nous débarquions dans l'île.

« Déjà la chapelle était littéralement remplie. Les nouveaux chrétiens, à genoux sur les coquillages qui en forment le pavé, se préparaient dans le recueillement et la prière aux deux sacrements qu'ils allaient bientôt recevoir; le P. Diouf, aidé de M. l'abbé Gigue, finissait d'entendre les confessions, et Monseigneur attendait, avec le P. Riehl dans l'humile case du Missionnaire. Les principaux du village, le chef et son héréditaire présumptif, des vieillards à barbe blanche, faisaient cercle autour d'eux, assis à leur manière et déposant de temps en temps sur leur langue dureie de bonnes pincées de tabac.

« Enfin le P. Diouf arrive. Nos jeunes clercs de St Joseph qui avaient tenu à apporter leurs soutanes rouges, s'en revêtent aussitôt, et Monseigneur commence à prendre ses ornements pontificaux dans l'intérieur de la pauvre case des missionnaires. La foule en empêche l'entrée et tout l'espace

qui la sépare de la chapelle. Chacun veut voir, et celui qui a vu ne peut taire son étonnement; ce sont des cris, des gestes d'admiration que je renonce à décrire. Sa Grandeur, revêtue des ornements pontificaux, s'avance vers l'humble chapelle, entourée des porte-insignes et précédée des missionnaires. Pendant ce temps, nos enfants chantaient de tout cœur un cantique à l'Esprit-Saint, et la foule, insatiable de voir, forme haie des deux côtés. La crose surtout, la mitre et la longue barbe de Monseigneur captivent tous les regards.

« Nous voilà enfin tous rentrés, pressés, entassés dans la trop petite chapelle. Je dis tous les chrétiens; le chef du village ne put lui-même, malgré ses instances, obtenir cette faveur, étant encore païen, et devant par conséquent, dans cette circonsistance; céder le pas au plus humble des néophytes. Tandis que la foule encore païenne faisait à l'extérieur un vacarme capable de troubler les plus grands saints dans leurs méditations, nos jeunes chrétiens, les yeux fixés vers l'autel, le chapelet à la main, semblaient uniquement préoccupés des grandes choses qui, dans un instant, allaient s'opérer dans leurs âmes.

« Pour rehausser la cérémonie, nos latinistes avaient apporté de St Joseph un petit harmonium portatif. Un de nos théologiens, habile organiste, y fit entendre des airs appropriés à la cérémonie, et nos jeunes élèves prirent leur plus belle voix pour exécuter des chants préparés pour la circonstance. Au moment de la communion, le P. Diouf adressa à ses jeunes néophytes quelques paroles senties qui parurent les toucher jusqu'au fond du cœur. Aussi s'approchèrent-ils de la sainte Table avec toute la piété désirable, ce même recueillement se fit remarquer pendant la confirmation. Monseigneur ne put s'empêcher de laisser déborder de son cœur les sentiments de joie et de consolation que lui causait ce triomphe de la religion sur l'ennemi de tout bien. Ne connaissant pas suffisamment le sérère, il se fit interpréter, et la forte impression traduite sur tous les visages disait assez que chacune des

paroles tombées de sa bouche, était reçue comme une parole d'En-Haut.

« Le reste de la journée se passa dans l'expansion de la joie la plus pure, la plus naïve, la plus vraie. Les chrétiens ne voulurent point se séparer. Longtemps ils demeurèrent assis en groupes autour de la chapelle et de la case du missionnaire, ne se lassant pas de répéter : « Voilà bien, après celui de notre baptême, le plus beau jour de notre vie. Il faut maintenant que nous travaillions à amener les autres, pour les faire jouir du même bonheur. »

« Cependant le temps passe et le moment est venu de penser au retour. La mariée étant basse, il n'y avait pas moins de deux cents pas à faire dans l'eau et la boue pour arriver jusqu'à la pirogue. Cependant tous les chrétiens et un bon nombre d'infidèles tinrent à accompagner Monseigneur aussi loin qu'il leur était possible sans se mettre à la nage. Les deux plus forts, formant siège avec leurs bras réunis, se firent honneur de porter sa Grandeur, et tous les autres suivirent témoignant par gestes, par paroles, de toute manière, du bonheur que leur avait causé sa visite. Au moment où les piroquiers allaient donner leurs premiers coups de pogaïc, Monseigneur les arrêta pour adresser encore aux nombreux chrétiens qui l'avaient suivi une dernière parole d'affection et de bon conseil. Cette exhortation reçue avec une religieuse attention, tous les fronts s'inclinèrent et sa Grandeur, profondément émue, leur donna à tous, debout sur le frêle esquif, sa meilleure bénédiction. »

— Envoyé de St-Joseph à Fadioute pour y aider le P. Oiouf, au mois de février de cette année, le P. Guy-Grand, rend ainsi compte d'une seconde visite de Monseigneur, le 5^e dimanche après Pâques, 14 mai :

« A la nouvelle de la prochaine arrivée du prélat, grand émoi, surtout parmi les femmes. Après avoir mis si long-temps à se décider, ce sont elles qui montrent en ce moment

le plus d'ardeur, il y a parmi elles le même ébranlement que l'année dernière parmi les jeunes gens. Aussi, pendant la semaine qui a précédé la confirmation, les sœurs étaient littéralement accablées; la bonne sœur Marie, surtout n'avait pas un moment de relâche, entourée qu'elle était toute la journée de 20 ou 30 personnes qui demandaient instantanément le baptême. Le samedi fut consacré à examiner la science de chacun, et le soir le P. Diouf conféra le baptême à dix catéchumènes. Comme il y avait des adultes et des enfants, la cérémonie n'a pas duré moins d'une heure et demie.

« Le dimanche matin, pendant que mon confière allait avec la pirogue à la rencontre de Monseigneur, j'ai encore baptisé cinq personnes qui devaient être admises le jour-même à la St^e Table et recevoir le sacrement de confirmation. C'étaient d'un seul coup quinze nouveaux chrétiens.

« Nous aurons encore plusieurs baptêmes le jour de la Pentecôte. Cinq ou six jeunes gens sont déjà préparés, et les femmes qui ont été adjournées faute d'instruction suffisante, continuent avec zèle à apprendre le catéchisme. Le jour de la St^e Trinité, Monseigneur administerra la confirmation à Joal, où nous conduirons ceux de nos chrétiens qui n'ont pas pu encore la recevoir. Peut-être M. Simon Fall, qui se prépare en ce moment à l'ordination, viendra-t-il dire sa première Messe à Joal, lieu de sa naissance, ce qui attirerait un plus grand nombre d'assistants et donnerait plus d'éclat à la solennité. (P. Guy-Grand. 22 mars 82.)

« Depuis l'année dernière, écrivait M. J.^r Duboin le 18 du même mois, le nombre des baptisés est de 85, tous jeunes gens ou jeunes filles. Cette fois, j'ai donné la Confirmation à 19. Nous atteindrons facilement le chiffre de 100 baptêmes, avant que je ne retourne à Dakar. Il y en aurait trois fois plus, si on voulait écouter les catéchumènes; mais nous exigeons d'eux une instruction complète. » (18 mai 82.)

— 7. « Tout récemment, continue le P. Guy-Grand, le

F. Thomas d'Aquin est venu de St Josephs placer la cloche que nous a donnée Monseigneur; mais, au lieu de la laisser près de la chapelle; on a préféré la placer sur la hauteur, presqu'au centre du village, en sorte qu'on peut l'apercevoir de la pleine mer et l'entendre au loin. Une autre raison du choix de cet emplacement, c'est que le démon l'occupait d'une manière plus spéciale; car c'est là que les sorciers, - et il n'en manque pas qui sont ou se disent tels, - accomplissent de préférence certains rites superstitieux. On a trouvé, en creusant à une petite profondeur, une bouteille pleine d'eau, sans obtenir de renseignements sur sa signification: Un vieillard a avoué qu'il y avait non loin de là une petite jarre, remplie de mil et de différents objets; mais qu'on ne reconnaissait plus exactement l'endroit où on l'avait placée. C'est toujours pendant la nuit qu'on enfouit ou qu'on déterre ces objets superstitieux: aussi donne-t-on, comme chez les volofs, le nom de choses de la nuit, yeast i goudi, aux faits de sorcellerie, aux relations avec le démon. Quoi qu'il en soit, la bouteille a été remplacée avantageusement par une médaille de St Benoît. Bientôt un bon nombre de maisons seront couronnées du signe auguste de la Rédemption. Il faudra bien que le démon reconnaisse son vainqueur et cède la place au Christ. In hoc signo vinces.

« Pendant le mois de Marie, nous chantons tous les jours les litanies de la sainte Vierge, traduites en sérère par M^r Simon Fall. On ne saurait se faire une idée de l'affluence que cet exercice attire chaque jour dans notre petite chapelle. Le maçon et les menuisiers qui sont venus monter la cloche n'en pouvaient croire leurs yeux en voyant tant de monde entassé depuis la porte jusqu'au pied de l'autel; ils n'étaient pas moins étonnés de l'accord et de l'entrain avec lesquels nos chrétiens répondent aux litanies. Il paraît qu'à leur retour à Ngazobil, ils ne pouvaient parler d'autre chose; car une des premières paroles de Monseigneur à son arrivée ici a été de nous demander ce que nous avions fait pour enthousiasmer

ainsi le P. Thomas et ses ouvriers.

— 8. « Le P. Diouf et le P. Guy-Grand, reprennent Mgr Dubois, vivent dans des cases de noirs. Ils sont heureux dans leur pauvreté. Leur nourriture est un peu meilleure que celle des indigènes, mais la base en est la même. Le P. Guy-Grand se fait très-bien à ce régime et se porte mieux à Tadioute qu'à St-Joseph. »

Mais, contents pour eux-mêmes de leur pauvre case, il leur faudrait du moins une chapelle plus convenable : — « que pendant plusieurs mois, dit le P. Guy-Grand, on n'ait trouvé dans tout Tadioute, pour cacher les souliers, qu'une vieille brosse dont le milieu seul conservait quelques crins ; qu'on soit obligé, lorsqu'il arrive un autre Père de St-Joseph, d'aller emprunter chez les sœurs un verre et un vieux tabouret, dont elles se privent pour la circonstance, ce sont de petites incommodités qui ne coûtent pas beaucoup et dont on ne fait que rire. Mais comment refuser aux nouveaux chrétiens un chapelet, une médaille, etc. ?

« Une case en paille ne peut qu'être très-agréable au religieux qui a pour guide et pour modèle le divin Enfant de Bethléem ; et, pour mon compte, je m'en accorde fort bien. Mais pour le Dieu de l'Eucharistie, je voudrais voir sinon un splendide édifice, du moins une église assez grande et convenablement ornée... » (P. Guy-Grand, 20 mai 82.)

L'ancienne chapelle était, en effet, absolument insuffisante, eu égard à la population d'un gros village et à l'empressement de ses habitants à se rendre aux instructions. Dès 1880, il avait fallu songer à en construire une autre sur un plan plus étendu. Le P. Diouf se mit à l'œuvre pour obtenir les premiers matériaux. Il n'eut pas de peine à obtenir de ses jeunes gens qu'ils allassent chercher des pierres, en pirogue, tout près de St-Joseph, sans autre salaire que le dîner au retour. Restait une difficulté ? les pirogues appartenaiient aux vieux chefs de famille. Il fallut au Père parlementer chaque fois avec eux, pour qu'ils prêtassent gracie, c'est-à-dire en renonçant

à la chopine d'eau-de-vie qu'ils réclamaient comme un droit. Pour qui connaît la passion des noirs pour le sangue, n'y a-t-il pas là un triomphe de la religion ? Au mois de septembre, les pirogues avaient transporté 12 mètres cubes de pierres. Un peu plus tard il y en eut 50. Avant son dernier voyage pour France, Monseigneur avait laissé au P. Girod, spécialement chargé du matériel à St. Joseph, l'ordre de commencer une chapelle de 25 m. de long sur 10 de large. Hélas ! la bonne volonté des indigènes ne suffit pas, et c'est toujours le même refrain du missionnaire : « nous n'avons pas d'argent ». Il faudrait au moins 25,000 f. Espérons que l'immaculé Coeur de Marie et St. François-Xavier viendront en aide à la nouvelle chrétienté. (P. Richl, 19 sept. 80. Mgr. sub. 22 mai 81.)

— 9. Un autre désir qu'avaient encore nos confrères, c'était d'entreprendre l'évangélisation du village de Palmarin, situé à 4 lieues au Sud de Fadioute. Au mois de janvier 1881, le Père Diouf alla le visiter avec deux élèves indigènes. Il en rapporta une impression des plus favorables sur les bonnes dispositions des habitants. C'est une population de séries comme celle de Fadioute ; elle compte bien 3000 âmes.

« Le jour même de mon arrivée, écrit le P. Guy-Grand, il fut décidé que notre catéchiste de Joal, Diamé, y transporterait ses pénates. Accueilli avec beaucoup d'empressement, il pouvait, au bout d'un mois environ, annoncer qu'un certain nombre demandaient le st. baptême et étaient prêts à le recevoir.

« Mais il importait, pour éviter une persécution contre les nouveaux chrétiens, d'obtenir l'agrément du roi de Sine. Or, l'ancien roi, Lemou Diouf, s'étant aliéné ses sujets par le meurtre de l'un de ses amis, n'avait rien trouvé de mieux que de se donner la mort. Au moment où Diamé commençait ses catéchismes, deux concurrents se disputaient le trône.

« Après une guerre de plusieurs mois, Amady Baro, frère du roi défunt, parvint à chasser son rival. On espérait qu'il nous serait favorable, parceque, dans ses années d'exil, il avait eu occasion de connaître

les missionnaires, et en particulier le P. Diouf. Celui-ci se rendit à Fatik, accompagné du catéchiste; il trouva le roi assez bien disposé. Mais les grands qui l'entourent protestèrent unanimement contre l'introduction du christianisme, prétendant que ce n'était là qu'un moyen de livrer leur pays aux français. Il fallut revenir avec une réponse peu satisfaisante et donner l'ordre au catéchiste de rentrer à Joal. Espérons que la Providence lèvera, d'ici peu ces difficultés..

Nouvelles récentes.

Départ. Le Dimanche, 23 juillet, s'est embarqué à Marseille, le P. Conceição, destiné, comme on le sait, pour la Mission du Zanguebar.

Retours en Europe. Sont rentrés à la Maison-Mère: le 24, le P. Verdier, de la Côte de St-Pierre et Miquelon; le 28, le P. Browne, supérieur du collège de l'Immaculée Conception à Port-d'Espagne.

Maison-Mère, le 6 août 1882,
fête de la Transfiguration de N. S. .

+ Ses lettres de la Sénégambie, que nous recevons au dernier moment, nous annoncent une douloreuse nouvelle, la mort du bon et cher P. Speisser. Il a succombé le 14 juillet, à la suite de la maladie de poitrine dont il souffrait depuis de longues années, à St-Joseph de Nigazobil, heureux de faire le sacrifice de sa vie pour les pauvres noirs. (lett. du 21 juillet.)



N° 154.

Sept. 1882.

B U L L E T I N



Côte-de-Sainte-Marie-de-Gambie.

Janvier 1879 - Août 1882.

1. Personnel. Mort de Mr. Samba. — 2. Visite de Mgr. Comm^{me}. Conf^{me}. Nouv. Cimetière bénit. — 3. Visite de Mgr. Eglise réparée, chœur ajouté. Cloche. Ornement. — 4. Mois de Marie. Fête-Dieu, process^{ion} reprise. Jubilé, etc. — 5. Ministère. Chiffre des baptêmes, Comm^{me}, Mariages, enterrements. Comm^{me} réparatrice du 1^{er} vend. — 6. Ecoles de garçons et de filles. Nombre, piété. — Ecoles Wesleyennes. — 7. Épidémie de petite vérole : Triomphe de la charité cath. sur le protestant. — 8. Conversions. Protestant Camisir (Marabout). — 9. Stations chez les Olkoud, (noirs prot^{es}) chapelle, école..

— Bullet. et corresp. — 1. « Ces dernières années, la Côte-de-Sainte-Marie-de-Gambie a été bien éprouvée dans la personne de ses supérieurs. Après deux années de supériorité, le P. Riehl rentrait à St Joseph de Ngazobil, le 27 avril 1878, laissant à sa place le P. Renoux, arrivé le 12 du même mois pour lui succéder, comme il l'avait fait naguère à St Joseph. Cinq mois plus tard, 5 oct., le P. Renoux était emporté par une fièvre maligne. Ses P. P. Diauf et Haas (Jacques) restent alors tous à tout chargés de la Mission jusqu'à l'arrivée du P. Speisser, 22 janvier 1879. Puis celui-ci se trouve forcé par une maladie de poitrine de rentrer en Europe dès le 10 juillet suivant. Et enfin le Père

Meyer est destiné à le remplacer le 3 août 1879, espérons qu'il tiendra le poste longtemps encore.

« Peu de temps après, au mois de nov., arrivait le P. Ridet, envoyé de la « Maison-Mère pour porter aux P. P. Meyer et Haas un secours rendu nécessaire par l'extension de nos œuvres.

« Le F. Florentin, de son côté, avait besoin d'un aide pour relever l'école ; le F. Hubert est venu, au mois de janvier 1879, lui prêter un concours des plus utiles ; il l'a même remplacé pendant une année que le Florentin a passée ensuite à Gorée.

— « A. Gambie se trouvait aussi un prêtre indigène natif de Bathurst, M. l'abbé Samba, élevé au collège de la Propagande et ordonné prêtre à Rome par M^g. Kobès en 1869. Il a été emporté par une fluxion de poitrine, six mois après la mort de sa mère, le 9 janvier 1881, d'une manière assez subite ; il a pu cependant se confesser et recevoir en pleine connaissance une dernière absolution. » (Lett. du P. Meyer, 13 janv. 81.)

— 2. « Comme dédommagement à nos épreuves, Marie, notre chère Patronne, nous a procuré, au mois de mai 1879, à nous et à nos chrétiens, la consolation de voir le premier pasteur de la Mission, nous apportant avec ses bénédictions, un présage de progrès pour nos Missions. M^g. Dubois descendit en effet à S^e Marie le 8 mai. Il rencontra, outre des fidèles heureux de sa présence, une couronne de jeunes âmes préparées à goûter bientôt les enivrantes joies d'une 1^{re} communion et les dons de l'Esprit-Saint pour en mûrir les fruits. Ce fut le 18 que sa Grandeur distribua ces trésors de grâces à 23 élus.

— « Dans la soirée de ce beau jour eut lieu une autre cérémonie mémorable. La mer, gagnant peu à peu du terrain, avait envahi le cimetière et détruit plusieurs tombeaux. Le 23 avril notre Céte et celle des Sœurs s'étaient rendues sur les lieux pour faire la translation des restes du P. Mullcady et du Fr. O'Donnell, ainsi que de deux Sœurs. Mais, pris au dépourvu,

on avait dû se contenter de les mettre en sûreté dans le terrain le plus voisin, en attendant qu'on pût obtenir du Gouverneur pour les catholiques un cimetière particulier et mieux situé. Nous l'obtinimes vers le commencement du mois, et Monseigneur voulut bien en faire lui-même la bénédiction solennelle. Il y avait une nombreuse affluence de chrétiens, tout heureux d'avoir un nouveau champ des morts à eux appartenant. Ils venaient d'y planter cinq croix, dont la principale, celle du milieu, dominait l'ancien cimetière. Une place y est réservée pour les missionnaires, et on y transportera, dès qu'il sera possible, ceux qui demeurent encore près du premier.

« Le 22 mai, Monseigneur nous quittait, en promettant de revenir à Bathurst vers le mois de décembre, c. à d. lorsque nos chrétiens étant rentrés de leurs travaux en rivière, on pourrait s'occuper de la réparation de l'église. »

— 3. « Dès le 22 nov. le Fr. Marie-Amand, envoyé de sa part, prenait la direction des travaux ; et le 14 déc. jour de la solennité transférée de l'Immaculée-Conception, Monseigneur revenait combler nos vœux. A la fête de Noël, il célébra pontificalement la Messe de minuit devant une nombreuse assistance. Européens et indigènes, catholiques et protestants, y témoignèrent les uns de leur foi, les autres de leur admiration pour cette majestueuse représentation du plus touchant de nos mystères. Cette foule recueillie repartit encore le 28, afin d'avoir part aux grâces et aux bénédictions d'une nouvelle première communion et d'une Confirmation de 35 personnes.

« Monseigneur se rappelait avec émotion que c'est là, dans cette pauvre église de Ste Marie que, 28 ans auparavant (10 fév. 1851), il avait reçu des mains de Mgr Kobès l'ordination sacerdotale. Elle venait d'être bâtie en 1850 par le Fr. Boullanger ; et bientôt elle devint trop étroite pour le nombre croissant des fidèles. On y ajouta une tribune en 1854 et des bas-côtes en 1863. Depuis longtemps on avait la pensée de l agrandir.

encore en construisant une abside pour le chœur et le sanctuaire ; on en avait même jeté les fondements dès l'origine, mais le manque de ressources obligea de les laisser à fleur de terre.
(C. IV. p. 94.)

« D'autres travaux de restauration s'imposaient aussi avec urgence. Sa toiture, couverte en aissantes, n'était plus à même de protéger contre les pluies ; elle était en outre trop peu élevée pour fournir une atmosphère suffisante à une assistance de plus en plus nombreuse. Monseigneur voulut donc, selon les vœux de tous, la faire rehausser et édifier enfin le sanctuaire.

« Les frais devaient être assez considérables. On ouvrit une liste de souscriptions où figuraient, au nom des Européens, des sommes de 500 f. par chaque maison de commerce plus importante ; elle atteignit bientôt le chiffre de 4,000 f. Beaucoup de protestants donnèrent leur part. Nos chrétiens, quoique pauvres, nous aidèrent aussi selon leurs moyens. Le P. Meyer fit un appel à la population catholique de Bathurst ; des ouvriers offrirent leur travail gratis pro Deo, des femmes déposèrent des bracelets et des colliers en or sur l'autel de la St^e Vierge. Un autre bienfaiteur nous a donné un nouvel harmonium de la valeur de 500 f. » (P. Meyer, p. 180.)

« La présence de Monseigneur à St^e Marie n'avait pas peu contribué à ces générosités. Aussi, quand il nous quitta le 15 janvier, en exprimait-il sa vive satisfaction. Après son départ les travaux continuèrent ; mais cette pauvre chapelle était tellement délabrée qu'en avançant, nous étions obligés de tout refaire. Cependant dès le 25 janvier, le vaisseau de l'église apparaissait avec un nouvel éclat ; la façade avait été restaurée ; les murs rehaussés, étaient munis d'une nouvelle charpente, couverte de tuiles venues de France ; des feuilles de tôle étaient déroulées et fixées sur les bas-côtes.

« Quelque temps après, au mois de mars, l'édifice était allongé de 8 mètres, par l'addition d'une abside qui s'élevait

en élégant pentagone. Le pavé du nouveau sanctuaire est formé de marbres nuancés qui se dessinent agréablement aux regards; et maintenant l'autel aux dorures sur fond blanc ressort parfaitement dans le chœur peint en rouge. Une statue du Sacré-Cœur, décorée d'une auréole, et placée dans une niche entourée de deux magnifiques candélabres, domine l'autel. Grâce à la générosité des ouvriers et aux aumônes qui continuaient à affluer de toutes parts, les chapelles de la St^e Vierge et de St^r Joseph, qui forment le fond des deux bas-côtés, ont été elles-mêmes embellies.

« Il n'était pas toujours facile d'harmoniser les efforts d'ouvriers peu expérimentés et des chrétiens de tout âge et de toute profession, qui avaient voulu unir leurs sueurs pour cimenter la maison de Dieu. Mais, grâce aux soins du bon Fr. Marie Amand, qui, malgré ses 65 ans, veillait à tout sans relâche, le travail a marché sans entraves, quoi qu'on ait fait pendant ce temps les offices à peu-près comme à l'ordinaire! « Désormais nous avons une belle église, disent avec complaisance nos chrétiens, fiers du concours qu'ils y ont prêté. » Aussi viennent-ils en foule à nos solennités.

« Par suite des réparations exécutées en 1879, la maison des missionnaires est convenable; l'école des enfants aussi, de sorte qu'il y a maintenant à St^e Marie un ensemble d'installation qui ne laisse querre à désirer. « J'ai ainsi payé un peu, écrit Mgr. Dubois, ce que je devais au Bon Dieu pour la grâce insigne du sacerdoce que j'ai reçue en Gambie. Tout ce qui a été fait produit une excellente impression sur l'esprit des fidèles. Jusqu'à ce jour les protestants nous reprochaient notre pauvreté; et ce reproche attristait nos chrétiens. Aujourd'hui ceux-ci relèvent la tête et voient que l'église catholique peut lutter avantageusement contre les sectes protestantes.

« Nous allons compléter leur joie en leur envoyant l'ancienne cloche de St^r Louis, que j'ai achetée pour eux

à la fabrique. Cette cloche pèse 350 kilog. (M^rgr. sub. 22 mai 81.)

« Rentré en France, ajoute le Bulletin, M^rgr. Dubois continua de nous témoigner sa sollicitude en nous faisant parvenir le 12 août plusieurs caisses d'objets précieux. Aussi le jour de l'Assomption brillèrent des chandeliers dorés et de riches bouquets artificiels ; les ministres sacrés parurent pour la première fois avec une chasuble et des dalmatiques en or, dont l'aspect émerveillait nos pauvres indigènes. »

— 4. « La riche et précieuse décoration de la chapelle se continue durant tout le mois de Marie, la glorieuse Patronne de la paroisse. C'est que, comme peut l'attester le P. Duby, les chrétiens de Bathurst ont envers leur bonne et puissante protectrice la plus vive dévotion. (v. lett. du P. Duby, 23 juil. 1865, t. IV, p. 62.)

« Tous les soirs, l'exercice du mois est suivi avec une grande édification. Sous la main habile des Sœurs dévouées de l'Immaculée Conception, le sanctuaire se transforme en vrai petit Eden de notre île africaine ; des bougies, offertes par la piété des fidèles, brûlent en grand nombre ; et c'est toujours avec le même empressement que tous reviennent chaque soir faire monter le chant des litanies et de leurs cantiques volôis, vers celle qui se plaît à être invoquée sous le titre de Notre-Dame des Noirs.

« Les fêtes de la Pentecôte, du St Sacrement et du Sacré-Cœur ont été célébrées aussi avec la plus grande solennité, rehaussée par de belles et touchantes cérémonies, comme première communion et jubilé, etc. Mais la fête des fêtes a été surtout la reprise de la procession du St Sacrement. Depuis au moins vingt ans, on ne l'avait plus faite à cause de la foule importune des hérétiques et des mahométans qui se pressaient peu respectueusement sur le parcours. Cependant on crut pouvoir essayer de nouveau cette année, d'autant plus qu'on pouvait compter sur plusieurs gardes de police pour maintenir l'ordre. Un dais et des bannières furent aussitôt confectionnés chez les

sœurs, avec les plus riches étoffes qu'on put trouver dans la ville. Le ciel qui, la veille était chargé de nuages, se montra tout le jour on ne peut plus élément. Les protestants et les mahométans accoururent en foule pour voir la grande manifestation des catholiques. Il y avait deux reposoirs : l'un chez M. Louis Prom, négociant de la ville, se distinguait par un imposant faisceau d'armes, placé aux abords ; on y arrivait de l'église en suivant une longue avenue de drapeaux ; l'autre était dressé dans notre cour. Le dais était porté par quatre pères de famille des plus exemplaires. La procession s'organisa après le chant des Vêpres. Les enfants des Sœurs ouvraient la marche, ayant en tête de leurs rangs la bannière de Marie ; les petits garçons suivaient, portant celle du Sacré-Cœur. Tout ce qu'il y a de catholiques dans la paroisse s'était empressé de prolonger le défilé d'honneur du Roi de l'univers. Rien n'y manquait, ni les choristes chantant le Landa Sion, ni les Thuriféraires balançant l'encensoir, ni les petits anges effeuillant les roses. Un cérémoniaire, jeune homme de 30 ans, dirigeait la pompe et tous s'acquittaient à merveille de leurs fonctions respectives. — Si vous aviez vu, dit le Père Meyer au P. Duby, ces maisons pavées, ces rues jonchées de fleurs et de feuilles d'arbres, ces mâtô plantés sur le parcours, au sommet desquels flottaient des drapeaux aux mille couleurs, ces jeunes filles habillées de blanc, portant des bannières et des oriflammes, et nos nombreux chrétiens formant avec bonheur le cortège triomphant du Sauveur, vous n'auriez pu nous empêcher de pleurer de joie. » (lett. du 17 août 81.)

« L'ordre fut parfait parmi nos catholiques : le sentiment religieux qui dominait dans leurs âmes, gagna même les hénétiens et surtout les mahométans ; à la vue du touchant spectacle qui se déroulait sous leurs yeux, ils ne pouvaient contenir leur émotion : « E ! yeuf i Yalla, yeuf i idian'angôg !

se disaient-ils les uns aux autres : « ce sont vraiment là des choses de Dieu, des apparitions du ciel. » -

« La solennité était terminée. Nous y avions pratiquement prêché Jésus-Christ aux païens qui ne le connaissent pas, aux mahométans qui ne l'adorent pas comme Dieu, aux hérétiques qui, en le proclament comme leur Sauveur, refusent de croire à sa présence réelle dans l'Eucharistie. L'effet produit a été excellent : tous les protestants s'avouaient entre eux que notre religion est réellement la plus belle de toutes. » Une jeune femme catholique, que ses parents avaient forcée de se marier à un hérétique, avait pleuré à chaudes larmes, disait-elle, en songeant qu'à la dernière procession précédente, elle était elle-même une de ces vierges noylées du vêtement de l'innocence, sous la bannière de Marie. Daigne le Seigneur dessiller peu à peu les yeux de nos pauvres dissidents !

« Cette année, nous prenons des dispositions pour que la solennité soit plus magnifique encore que la dernière.

« Les exercices du jubilé ont été célébrés pendant l'octave de la fête du St. Sacrement, et terminés par la fête du Sacré-Cœur. Ce jour-là le St. Sacrement fut exposé toute la journée ; et les fidèles affluèrent à l'église pour offrir au divin cœur les hommages de leur amour et de leurs regrets. (20 juil. 81.)

« La première communion s'était faite à la Pentecôte ; nous l'avions différée à cette solennité dans l'espoir de posséder alors notre Vicaire apostolique au milieu de nous. La maladie de Monseigneur trompa notre espoir ; mais il nous en a dédommagés, cette année, en restant un mois à Gambie ; et son séjour a été marqué par une belle cérémonie de confirmation. » (P. Meyer, 9 août 82..)

— 5. « Voici maintenant les résultats de notre ministère. En l'année 1879, on fit à l'église 80 baptêmes, une quinzaine à domicile ; en 1880, 99 à l'église, 96 à domicile ; et depuis janvier jusqu'à juillet 1881, 40 à l'église et à domicile 84.

L'augmentation notable de ce dernier chiffre est due, en partie, à l'adjonction d'un confesseur, le P. Ridet; on a pu ainsi consacrer plus de temps à la visite des cases, à la recherche des malades de toutes sortes et de tout âge. Une épidémie, dont nous parlerons plus bas, y a été aussi pour beaucoup. Sur 180 malades baptisés en une année et demie, une centaine sont morts, pour ainsi dire, sous nos yeux; parmi les survivants, plusieurs sont des vieillards ou des incurables qui ne peuvent qu'en tarder d'aller jouir de la vie divine dont ils ont reçu le principe.

Il faut encore mentionner ici la précieuse enciellette faite par la religieuse de l'Immaculée-Conception qui a la charge d'infirmière. Héritière des fonctions de la negrettée S^r Clémire et de ses devancières, S^r St-François de Paul ne l'est pas moins de leur pieux dévouement. Chaque jour, matin et soir, elle a, selon la saison, de 15 à 50 personnes à panser ou à gratifier de médicaments. Après cela, elle va parcourir les cases, visiter les malades qui n'ont pu venir, leur porter ce qu'il leur faut, et les disposer par de bonnes paroles à recevoir la visite du prêtre. Elle baptise aussi, en cas pressant, les petits enfants, en moyenne cinq par mois, une soixantaine par an, nombre à ajouter encore à celui que nous avons donné plus haut.

Quant aux Communions, en 1879, il n'y en eut qu'une à Pâques que 160, et ensuite une centaine peut-être pour le jubilé. Depuis, les communions pascals ont été de 200, et à chacune de nos grandes solennités on en compte une soixantaine. Si ces chiffres sont encore faibles pour une population chrétienne de 2000 âmes, ils accusent néanmoins un progrès qui s'accroîtra, nous en avons l'espoir.

L'Apostolat de la prière et la communion réparatrice, établis l'an dernier, nous apportent en outre, tous les premiers vendredis du mois, un contingent d'une quinzaine de communions ferventes. Ce jour-là, il y a messe chantée et le soir un

chemin de croix suivi de quelques prières en l'honneur du divin Cœur.

« Si, après la première communion et la confirmation, la majeure partie de la jeunesse des deux sexes se néglige peu à peu, elle n'oublie pas d'appeler le prêtre à l'heure suprême, la plupart des catholiques et même beaucoup d'hérétiques sincèrement convertis reçoivent avec bonheur, à l'article de la mort, le St. Viatique et l'extrême-Onction.

« Pour les mariages, ils sont hélas! toujours bien rares dans ces malheureuses contrées, et de là la vie de désordre qui retient beaucoup de personnes loin de l'église. Entre autres causes, on peut signaler, d'un côté, le funeste exemple des mahométants et de l'autre, la nécessité, d'après la coutume des volofs, d'apporter au père de famille une somme assegnée de 500 f. à 1500 \$ afin d'obtenir la main de sa fille, sans parler des frais de fêtes du mariage, qui montent à peu près à la même somme : ce qui fait, pour un jeune homme qui veut se marier une dépense de 2 à 3 mille francs. Aussi en 1878 et en 1879, il n'y eut pas de mariage; en 1880 cependant 8 unions furent bénies, et 5 autres dans les cinq premiers mois de 1881.

« La statistique donne en 1879, 34 enterrements, 55 l'année suivante, et 40 depuis janvier 1881 jusqu'à juillet de la même année. »

— 6. « Les écoles sont aussi en voie de progrès. Celle des garçons confiée aux Fr. Florentin et Hubert, sous la direction du P. Haas, est fréquentée par 100 à 120 élèves. L'anglais y est enseigné presque exclusivement; les prières, les catéchismes et quelques lectures seulement se font en volof. Le bon ordre et l'esprit de famille qu'il règnent attirent même les enfants protestants, assez souvent malmenés chez les Wesleyens. Les progrès satisfaisants faits par les écoliers sont constatés à la fin de l'année dans un examen public, en présence de personnes notables et des pères de famille. »

Les religieuses ont aussi dans leurs classes plus de 100 petites filles. Elles leur enseignent le volof, l'anglais et même le français pour quelques-unes de leurs pensionnaires. Tous les deux ans, outre l'examen qui précède comme chez nous la distribution des récompenses, elles présentent à l'assistance ecclésiale qui se rend à leur invitation, une magnifique exposition des travaux à l'aiguille faits par leurs élèves. Plus d'une fois la R. Mère Supérieure a reçu à ce sujet d'élogieux compliments de M. le Gouverneur. Aussi n'est-ce pas pour les protestants le moindre motif de leur désir d'envoyer leurs filles en grand nombre chez nos religieuses, car ils n'ont rien de semblable dans les écoles wesleyennes, où les enfants des deux sexes, sont réunis sous la conduite plus ou moins sûre d'un ou de plusieurs jeunes maîtres. Malheureusement, quelque pressantes que soient pourfois les instances des parents, on ne peut en admettre beaucoup : les cours destinés aux classes ne sont que trois, dont une seule connaît l'anglais ; puis leur local ne serait pas à même de contenir à la fois les volofes et les Akous dont la fusion ne serait qu'en possible. En attendant une amélioration, nous bénissons Dieu de l'esprit de piété, de modestie et de vertus chrétiennes que les jeunes filles puissent au couvent et qui par elles se répandent peu à peu dans les familles.

« Pour accroître davantage ces pieuses dispositions, le P. Meyer a établi une petite congrégation des enfants de Marie, avec une patente d'affiliation donnant droit aux indulgences attachées à cette œuvre. »

« De leur côté, les protestants, les wesleyens surtout ont de nombreuses écoles, et par là ils font une terrible propagande. C'est qu'ils ont de l'argent, beaucoup d'argent, et par conséquent des préachers (prédicants) et des schoolmasters (maîtres d'école), qu'ils peuvent payer grassement. Les ministres européens ne sont que deux ; mais il y en a beaucoup de race noire, dont la plupart sont des Akous de Sierra-Léone.

Pour lutter avec eux, il nous faudrait des ressources et un personnel indigène de catéchistes et de maîtres d'école..»

— J. « Mais un terrain sur lequel l'erreur ne cherche même pas à nous disputer la victoire, c'est celui de la charité. Et à cet égard, la Providence nous a fourni récemment une occasion favorable pour faire tomber les préjugés contre les Romains, comme on nous appelle ici. C'est la petite vérole qui, apparue aux premiers jours de 1881, atteignit bientôt les proportions d'une épidémie. St^e Marie de Gambie fournit les premières victimes; c'est là aussi que le mal a sévi avec plus de fureur. Chose étonnante, les indigènes seuls en furent atteints; aucun européen, n'eut à en souffrir. Cependant dans les commencements, la garancie n'était pas telle que les blancs ne craignissent pour eux-mêmes.

« Il n'est peut-être pas une famille indigène qui n'ait été visitée par le terrible fléau dans un ou plusieurs de ses membres. Or, tout en prodiguant nos premiers soins aux catholiques, nous ne pouvions manquer de soigner aussi avec charité les hérétiques et les infidèles. Ils étaient d'autant plus à plaindre qu'ils se trouvaient complètement abandonnés; les hérétiques eux-mêmes ne pouvaient voir et entendre leurs pasteurs que de loin. Pendant les six mois que nous avons parcouru, matin et soir, les cases ou les maisons des protestants, nous avons, en effet, acquis la certitude que pas un ministre anglican ou wesleyen, mais pas un, n'est sorti de chez lui, pour visiter ses ouailles. Ils se bornaient à faire envoyer à leurs principaux adeptes, par des domestiques, quelques livres de la secte. Belle consolation vraiment pour des moribonds! L'occasion était belle pour nous de nager leur bercail: nous en avons profité de notre mieux, et bon nombre de ces pauvres brebis égarées ont eu le bonheur d'entrer, avant de mourir, dans l'unique bergerie du Sauveur. Recevant régulièrement la visite du missionnaire et de la

religieuse, ils ouvriraient tout doucement leur esprit et leur cœur à la douce influence de la charité catholique; et, renvoyant, sans même les ouvrir, les livres de leurs prédicants, se convertiraient, faisaient sans trop de difficultés une bonne et sincère confession et mourraient dans l'unité de la vraie Église, munis de ses divins sacrements.

“ Ces conversions furent naturellement un grand sujet de soucis pour les Réverends. Aussi essayèrent-ils parfois d’imiter les missionnaires. Un jour le P. Ridet, allant faire sa visite quotidienne à une malade qui demeurait vis-à-vis du chapelain anglican, trouve celui-ci dans la rue, exhortant du dehors de la maison la pauvre femme alitée; une voisine charitable se tenait entre les deux et transmettait les paroles sentencieuses du ministre. Le P. Ridet, sans attendre la fin de l’exhortation, pénètre jusqu’au chevet de la malade, heureuse de le recevoir. Le ministre alors, n’étant plus écouté, s’en retourne en maugréant contre le zèle intempestif et oublié des papistes.

“ Ce pauvre chapelain eut une telle peur de gagner la terrible maladie, qu’il interdit jusqu’à l’entrée de la cour de sa demeure à qui conque lui apportait les certificats de décès dont il était le receveur officiel. Il défendit même l'accès de sa chapelle à toute personne habitant une maison ayant un cas de petite vérole, ou à ceux qui, relevant de la maladie, auraient voulu y remercier Dieu de leur avoir rendu la santé.

“ Aussi, le Gouvernement ayant disposé pour la réception des variolés deux maisons écartées, nous y eûmes un accès bien libre de tout compétiteur. Il était entendu entre nous et les trois médecins que nous engagerions les familles à user au besoin de ces asiles; qu'eux, de leur côté, nous feraient connaître ceux qu’ils trouveraient dans les différents quartiers, ayant particulièrement besoin de notre ministère. C’était une précaution d’autant plus nécessaire, que les pauvres noirs, par une sorte de crainte superstitieuse,

cachaient le plus possible leurs malades. Souvent même, quand nous savions qu'il y en avait un dans une maison, où nous faisaient les dénégations les plus catégoriques. Il nous fallait entrer quand même, fouetter dans tous les coins ; et bien des fois nous finissions par apercevoir, sous quelques vieilles bandes, un enfant ou un adulte qui cachait obstinément son visage défiguré. Aussi était-ce bien en vain que le Gouverneur avait prescrit aux habitants de faire la déclaration des malades. Un médecin dut, en s'adjoyant un policeman, parcourir toutes les cases pour dresser chaque jour une nouvelle liste de noms, dont la comparaison avec les précédentes permettait d'apprécier l'étendue du mal et ses ravages.

« Pendant quelque temps on eut à enregistrer 30 décès par semaine, amenés par la seule épidémie ; et encore tous les malades ne succombaient pas ; plusieurs échappaient à la mort, car les indigènes s'entendent très-bien à soigner cette sorte d'affection.

« Chose à remarquer, il y eut très-peu de victimes parmi nos chrétiens, tandis que parmi les protestants et les infidèles, elles furent en grand nombre. Les sœurs ne perdirent que deux de leurs élèves, et pour nous, nous n'avons perdu aucun des enfants de notre école. Nous aimons à attribuer au Sacré-Cœur, cette préservation particulière ; grâces lui en soient rendues ! (Bull. P. Meyer, 17 août 1881.)

— 8. « Cette épidémie a ouvert le ciel à un grand nombre d'âmes ; elle a réveillé la foi des catholiques, et nous a valu un nouveau droit à la sympathie des protestants. On a pu voir, en effet, à cette occasion, ajoute ici Mgr Dubois, ce qui étaient nos missionnaires. Aussi des protestants en grand nombre viennent se faire instruire ; plusieurs ont déjà fait leur abjuration. On me dit que l'église se remplit tous les soirs au mois de Marie. Les hérétiques se rappellent toujours le dévouement du prêtre auprès de leurs coreligionnaires. Aussi se produit-il vers le catholicisme un mouvement sensible,

signalé déjà par le retour à l'unité d'un protestant, remplissant le rôle de catéchiste, et doué pour cette fonction d'une aptitude spéciale dont il nous sera facile de tirer un bon parti.

« Nès 1849, on prêchait en anglais pour les protestants, on allait les visiter, surtout les malades. Une fois même, les enfants de l'école Wesleyenne quittèrent leur maître, au nombre de près de cent pour venir à l'école catholique. Nous allons essayer de reprendre cette œuvre de zèle auprès des noirs protestants d'une manière plus active et plus suivie.

« Le P. Haas vient d'inaugurer, cette année, une série de conférences en anglais. Le jour de Pâques il a prêché sur le Pape ; les protestants y assistaient en grand nombre et se montraient satisfaits.

« Les mahométans eux-mêmes semblent se tourner vers nous ; au moment de la mort, ils refusent rarement le sacrement de baptême. (Mgr. Dub. 23 fév., 18 mars 82.)

« Voici, à ce sujet, un fait bien remarquable et qui vient d'avoir dans le pays un grand retentissement. On sait combien c'est chose rare et difficile que la conversion d'un disciple de Mahomet, surtout en dehors du cas de maladie grave, et celle d'un marabout l'est beaucoup plus encore. Cette grâce cependant, Dieu vient de nous l'accorder en Gambie et d'une manière tout-à-fait extraordinaire.

« Un marabout, très-influent dans le pays, se rapprochait depuis quelque temps de notre sainte religion. Depuis deux ans à peu-près, il avait cessé de faire le salam et récitait le chapelet que lui avait donné le P. Ridet. Il aimait à lire la bible en arabe et réfléchissait comment il pourrait surmonter les difficultés qu'il avait à se déclarer chrétien. Enfin, il vint régulièrement se faire instruire, et se décida, malgré tous les obstacles, à recevoir le baptême et à croire ce qu'il raconte, il aurait été amené à la foi par une suite de phénomènes extraordinaires. Nès l'âge de 10 ans, sans connaître notre st^e religion, il disait à sa mère qu'il aimait

Dieu (Jésus) et voulait embrasser sa doctrine. Plus tard, il voyait des lumières éblouissantes tournoyer au-dessus de sa tête et s'élever au ciel. Il aperçut au moins une dizaine de fois l'image du Christ dans les airs; puis il se voyait lui-même porté dans une église où on lui mettait dans la bouche un morceau de pain. Longtemps à l'avance il vit qu'on lui brisait son Rouresse (grains enfilés dont se servent les musulmans dans leurs prières) pour lui donner un chapelet. Souvent aussi, soit avant soit après son baptême, il a vu Notre Seigneur portant sa croix. Le fait est qu'il n'avait aucune peine à croire à nos mystères.

Après avoir été bien instruit des vérités chrétiennes, il a été baptisé solennellement le 11 mars dernier sous le nom de Pierre. Au mois de mai, il a fait sa première communion avec une grande ferveur, et depuis il communique tous les dimanches. Mgr Dubois lui a procuré un catéchisme du Concile de Trente en arabe. Il en est enchanté. Il commence aussi à lire le volof. Il nous écrit maintenant de catéchiste, et nous espérons qu'il fera beaucoup de bien. (Mgr. Dub. 22 avril.)

P. Meyer, 9 avril 1882. 1

— 9. « Parmi les noirs qui habitent la Gambie, on distingue spécialement les akous, ainsi appelés du nom de la tribu à laquelle appartenaienr les premiers noirs capturés sur des négriers par les anglais et mis ici en liberté. Cette population, qui forme dans la ville tout un quartier à part, est d'environ 3000 âmes, et elle augmente chaque année par l'émigration toujours croissante des alentours de Sierra-Léone. Race bien plus entreprenante que les volofs, elle a le génie du commerce et tend à accaparer toutes les places, dans la ville et dans les stations des rivières. Ce sont comme les juifs de la côte d'Afrique. »

« Il importeraît beaucoup de les gagner au catholicisme, à cause de l'influence qu'ils exercent. Ils sont protestants. C'est donc le protestantisme qui nous avons à attaquer

auxnes d'eux pour les amener au sein de l'Eglise.

« Or, la tactique des prédicants en Gambie, c'est de représenter le catholicisme et le protestantisme comme deux manières également bonnes de pratiquer la religion chrétienne.

« L'église de Jésus-Christ, disent-ils, se divise d'après le caractère et la langue des peuples, en catholique Française, catholique Anglaise, etc.; mais ces différences de culte ne sont pas essentielles; la foi seule en Jésus-Christ, commune à tous les chrétiens, suffit pour le salut. De là leur grande tolérance envers les catholiques Français ou Romains: « Il n'y a rien à leur reprocher, prêchait dernièrement le chapelain colonial, l'Eglise romaine est la première Eglise de Jésus-Christ; mais la nôtre, pour être venue plus tard d'une inspiration particulière de l'Esprit-Saint, n'en offre pas moins les mêmes garanties pour le salut. »

« Tout en disant cela, ils ont cependant une main de fer pour retenir leurs adeptes dans leur communion, surtout les Wesleyens, qui ont des dizaines nombreux et sévères. Le vieux chapelain, de son côté, refuse même la Cène aux parents qui envoient leurs enfants à notre école. C'est qu'ils se font payer pour chaque sacrement: de 3 à 5^f pour un baptême, 25^f pour le mariage, plusieurs pence pour chaque cène, etc. Aussi ces pauvres noirs sont-ils agréablement surpris de nous voir admettre leurs enfants au baptême, où à l'école, sans leur demander un centime.

« Cet esprit de dévouement et de charité, dont ils ont eu sous les yeux la preuve durant l'épidémie, les attire de plus en plus vers nous. Nous ne pouvons aller dans le quartier des Akous sans être abordés par quelques protestants qui demandent à devenir catholiques. Une classe de noirs surtout, venant de Sierra Leone et se disant membres de la secte des Church-missionaries, ne se trouvent pas satisfaits, ni chez les wesleyens, ni chez les anglicans, et sont disposés à venir vers nous. Souvent ils assistent à nos offices le dimanche.

Mais notre église est un peu éloignée de leur quartier. Tous il leur est aussi infructueux que peu agréable d'entendre chaque fois, en wolof, un sermon dont ils ne comprennent pas un mot, et des cantiques auxquels ils ne peuvent mêler leurs voix. Il nous faudrait donc à leur proximité une chapelle où les instructions et les prières se feraient en anglais. De même pour l'école: beaucoup consentent à nous confier leurs enfants, et c'est notre plus grand espoir; mais il nous faudrait dans leur propre quartier une école dans laquelle ils ne craindraient pas alors d'envoyer même leurs petits enfants. Les parents suivraient ceux-ci à notre chapelle, et recevraient avec eux le pain de la parole divine.

"Dans ce but, nous avons acheté deux terrains. L'un est dans le quartier des Akous. Une chapelle y a été commencée au mois de mai; elle va bientôt être achevée. Une maison attenante servira d'école aux petites filles. Le P. Haas sera chargé de ce quartier. L'autre terrain est à Soldierstown; il s'y trouve quantité de Wolofs, de Sérères et de gens du Saloum. Le P. Ridet s'y rend tous les jours; le catéchiste Pierre sera son second. Notre intention est d'y installer les Filles du St. Cœur de Marie." (Mq: Duboin, 18 mai 82 - P. Meyer 9 avril, 29 mai 82.)

Station des Ss^es Pierre et Paul à Carabane.

Février 1880 - Août 1882.

1. Site, climat, population, relations faciles. — 2. Population de Carabane à Sédbiou. — 3. P. Kieffer, visite à Mbitou. — 4. Id. à la pointe St. Georges. — 5. Installation. Case. Chapelle. Catéchumènes — 6. Mère de Boeufs. Écoles, etc. — 7. Visite du P. Riehl, etc.

— 1. Au mois de mai 1877, le regretté P. Speisser fit avec Mgr Duboin, dans la Casamance, un voyage à la suite duquel il adressa un rapport à la Maison-Mère sur

l'importance de fonder un établissement au bas de cette rivière, à Carabane. Nous ne pouvons mieux faire connaître la nouvelle station qu'en transcrivant ici les observations recueillies par ce cher confi  re.

« Carabane est un village situ      quelques kilom  tres seulement de l'embouchure de la Casamance. Avant de se jeter dans la mer, cette rivière forme sur sa rive gauche une ile assez consid  rable, dont l'extr  mit   Est s'  tend en une pointe de 500 m. de long et de 300 m.    peu-pr  s dans sa plus grande largeur. C'est sur cette langue de terre qu'est   tabli le village de Carabane.

« L'importance de ce village lui vient de sa position. Situ      l'ent  rie de la Casamance, il en commande tout le cours, et se trouve le centre naturel des communications, d'un c  t   avec Sedhiou et les villages riverains, de l'autre, avec Gor  e; Dakar, St   Marie de Gambie et la colonie portugaise de Cacheo. C'est sans doute ce motif qui a engag   le gouvernement fran  ais    y entretenir un poste militaire, dirig   d'abord par un sous-lieutenant d'infanterie de marine, actuellement par un commandant civil. Tout    c  t  , on voit encore les derniers vestiges d'un warf (pont d'abordage des navires), abandonn   par l'incurie de l'administration locale. Avec l'ancienne maison Bocand  , aujourd'hui Mauvel Prom, l'unique maison de commerce de l'ile, le poste forme tout l'ensemble des habitations europ  ennes. Bien que les transactions commerciales n'y soient pas consid  rables, on peut n  anmoins se procurer    bon march   les choses n  cessaires. Le village proprement dit n'est qu'une agglom  ration de cases pauvres, b  ties sur un sol sablonneux et    peu pr  s st  rile.

« La proximit   de la mer fait que la chaleur n'y est pas extraordinaire; la brise en se levant rafraîchit la temp  rature, qui est    peu-pr  s celle de Dakar. On n'y voit point d'eau crupissante; et les marigots qui entourent le village

étant formés par la mer, l'eau s'y renouvelle à chaque marée!

" Au dire des personnes qui habitent ce village depuis plusieurs années, sa population n'est guère que de 6 à 700 âmes; tout au plus atteindrait-elle le chiffre de 1000 à l'époque de la traite.

" La population indigène est de la tribu des Diolas et félichiste, comme toutes celle des deux rives de la rivière jusqu'à trois lieues environ au dessous de Sédhiou. Chez les Diolas on voit rarement des grisgris; ils ont même une certaine antipathie contre les marabouts, et pour trouver de ceux il faut remonter la Casamance jusque dans les pays des mandingues. Il n'y a dans le village que quelques mambos mêlans isolés et presque ignorés.

" A l'approche de l'hivernage, une bonne partie des habitants émigrent pour la culture du riz sur la grande partie particulièrement à la pointe St Georges, dont la population formée de portugais créoles de Zikinchor, auxquels sont mêlés quelques Diolas, originaires des pays voisins.

" A raison de la position centrale de Carabane, il y fait tout au moment de la traite, un mouvement d'émigration analogue à celui qui se produit à Sédhiou, quoique sur moindre échelle. Il y vient non seulement des Diolas des environs, mais encore des habitants de divers pays coloniaux. Captivés par la bonté relative du climat, un certain nombre de ces derniers y ont fixé leur résidence: il en est résulté beaucoup de natifs, surtout parmi les enfants, parlent à fois le diola et le wolof. Avantage précieux pour le missionnaire: car la connaissance de cette dernière langue lui fit pour évangéliser une partie notable de la population et elle lui facilite l'étude de la première par les relations avec ceux qui possèdent les deux idiomes.

" Catholiques pour la plupart, les noirs émigrés à Carabane ne sont pas demeurés sans exercer quelque influence

sur les natifs dont nous avons signalé l'aversion pour les mahométans. On raconte que, lorsqu'un prêtre traversait le village, les Diolas profitaient de l'occasion pour présenter leurs enfants au baptême ! Ce cas s'est produit de temps à autre ; car un Père de la Mission y a passé à trois intervalles successifs, et des prêtres portugais y sont aussi descendus en se rendant de Cacheo à Zikiuchor. Il en est résulté que nonobstant l'inferiorité de la population de Carabane, si on la compare à celle de Sédhioù, l'élément chrétien s'y est cependant peu à peu développé. Ainsi, on y rencontre beaucoup d'enfants de 8 et de 10 à 12 ans qui sont baptisés.

« Ce qu'il y a de plus consolant et de plus encourageant encore, c'est la bonne volonté que montrent ces habitants pour se faire instruire ; nulle part ailleurs je n'ai trouvé cet empressement.

« La durée de notre séjour à Carabane étant complètement incertaine, il devenait impossible d'organiser des catéchismes. Néanmoins, le travail s'est offert en quelque sorte spontanément : des enfants, des jeunes filles, des jeunes gens et des personnes plus âgées sont accourus pour entendre la parole de Dieu. Un jour, durant notre voyage, quelques femmes de la race des Diolas, encore infidèles, se prosternèrent devant Mgr Dubois pour qu'il les bénît ; les premières furent suivies par d'autres, celles-ci d'autres encore, en sorte qu'il y eut un attroupement dont Monseigneur eut de la peine à se tirer. Tout cela montre les bonnes dispositions de ces indigènes.

« Un autre avantage des plus importants que présente Carabane pour l'établissement d'une Mission, c'est la facilité des relations avec le reste de la côte. Pendant les 6 à 8 mois que dure la traite, les communications avec Gorée et Dakar sont fréquentes : aucun bateau ne peut se rentrer à quelque point de la rivière sans faire escale à Carabane,

tant à son entrée qu'à sa sortie ; et au terme de la traite, les relations ne diminuent avec Gorée et Dakar que pour se multiplier avec la Gambie, d'où, au commencement de l'hivernage, les bateaux reviennent charger le riz estimé de la Casamance. On peut donc dire que la majeure partie de l'année, Carabane est en rapport régulier avec les différents postes de la Sénégambie, par suite, avec le centre de la Mission.

« D'autre part, dans la direction du Sud, à une distance d'environ 6 lieues de la côte, cette rivière communique, au moyen des marigots formés par la mer, avec celle de Cachéo. Ces ramifications allant d'un cours d'eau à l'autre, on peut facilement visiter les diverses peuplades qui habitent ces parages jusqu'à la colonie portugaise. Pendant notre séjour à Carabane, un canot est ainsi venu de Cachéo sans passer par la mer ; il avait mis 48 heures pour faire ce voyage. Or, il faut un vent favorable pour effectuer le même trajet par mer dans le même espace de temps.

« Les côtes de la basse Casamance étant assez généralement inclinées tout le pays est sillonné de marigots d'eau salée, partant du cours principal de la rivière pour se diriger au Sud et au Nord, se perdre dans l'intérieur des terres et, communant de routes, conduire aux villages riverains cachés dans les bois. Et ces villages sont nombreux puisque, dans le voisinage de Carabane, il n'y en a pas moins d'une dizaine que l'on peut atteindre, soir et matin, en deux heures d'embarcation. On en compte une vingtaine d'autres auxquels on aborde dans l'espace d'une marée ; lorsque le vent est favorable. Enfin, à une journée environ d'embarcation, il y a une succession de villages dont les habitations sont échelonnées le long d'un petit affluent de la Casamance. Évidemment l'ensemble de la population doit s'élever à plusieurs milliers d'âmes.

.. N'oublions pas, d'ailleurs, que l'intérêt de la traite

amène annuellement à Carabane un certain nombre d'habitants de ces diverses localités. Vois donc qu'il y aura là une petite chrétienté solidement établie, cette partie nomade ne regagnera pas ses foyers sans avoir ressenti quelque peu l'influence de la religion chrétienne. »

— 2. « Pour être complet, continue le P. Speisser, il reste à dire un mot de la partie de la Casamance comprise entre Carabane et Sédhiou. »

« Il importe d'abord de constater que les populations riveraines ne sont pas mahométanes, mais simplement félichistes. C'est ce qui donne de l'espoir pour leur conversion. On ne trouve de musulmans, comme il a déjà été dit plus haut, qu'à 3 lieues environ au-dessous de Sédhiou: ce sont les Sowous ou mandingues, établis sur les deux rives.

« De Carabane jusqu'au Comptoir portugais de Zikirichor, partie formant à peu près le tiers du cours de la rivière, compris entre l'embouchure et Sédhiou, les habitants sont tous Diolas, quoique portant des noms différents. Plus haut sont d'abord les Bagunkés, ensuite les Balantes, dont le pays confine à celui des Sowous. Ces trois peuples habitent sur les deux rives. Dans l'intérieur des terres on rencontre les Peuls et les Mandiagós.

« Les voyageurs sont unanimes à faire l'éloge des mœurs pacifiques des Diolas. Laborieux et simples, ils sont craintifs, mais sans ruse ni défiance. Si un excès de timidité les empêche d'approcher, il suffit de leur adresser la parole ordinaire du salut, sali, boujour, pour que leur visage revête aussitôt l'expression de la confiance et qu'ils présentent la main en signe de bienvenue. Le trait suivant donnera une idée de leur simplicité.

« À Carabane, j'étais un jour entré dans une cour où il y avait plusieurs cases ayant chacune sa petite enceinte faite de bâtons liés avec de l'écorce. Sans y faire attention, je demeurai debout devant la porte d'une de ces

palissades. Arriva un bon noir, venu d'un village étranger qui, peut-être pour la première fois de sa vie, avait devant lui un blanc habillé d'une longue robe noire. Il se mit à défaire une partie de la palissade, j'en demandai la raison; il répondit naïvement qu'il se frayait un passage, n'osant sortir par la porte devant laquelle je me tenais. Je ne pus m'empêcher de rire; mais la conversation étant ainsi engagée, je lui fis dire que, si Dieu me l'accordait, j'irais bientôt dans son pays pour lui apprendre, ainsi qu'à ses compatriotes, le vrai chemin pour aller au Ciel. Il accueillit assez bien ma proposition; et enhardi par l'entretien, il finit par passer à côté de moi en me donnant une poignée de main.

« Un vaste champ s'offre donc à nous dans la rivière de la Casamance. Puisse-t-il ne pas tomber au pouvoir du mahométisme, qui tend toujours de ces côtés à continuer son envahissement progressif! » (Rapport du P. Speiser, 6 août 1877.)

— 3. Mgr Duboin aurait bien voulu pouvoir entreprendre cette Mission de Carabane tout aussitôt après l'excursion qu'il y fit en 1877. Mais le personnel faisait défaut et les ressources aussi. Puis vint l'épidémie de St Louis et de Gorée qui fit encore différer l'exécution de ce projet. On a pu enfin le réaliser en 1880. C'est le P. Kieffer qui a été chargé de cette œuvre, commencée comme station dépendant de Sédhiou. Nous résumons ici le rapport adressé par lui à Monseigneur quelques mois après, le 6 juin.

« Partie de Gorée le jeudi, 19 février, après une traversée heureuse, mais lente, nous mouillâmes devant Carabane le dimanche vers 10 heures du matin. M^e et M^{m_e} Tillevizer, dont j'avais autrefois bénî le mariage à Gorée, se firent un devoir de me rendre tous les services dont j'eus besoin pour commencer le petit établissement et me donnerent l'hospitalité la plus cordiale pour la table et le logement. Il me fut impossible de m'arranger à ma façon; M. Tillevizer ne voulut jamais entendre raison de ce côté: je dus donc partager

leur habitation et leurs repas

« Le premier village diôla qu'il m'a été donné de visiter est celui de Koitou, au fond de la crique de ce nom et au nord de Carabane, sur la rive gauche de la Casamance. Je m'y rendis sur un bateau qui me porta jusqu'à une petite distance du village, il fallut faire le reste du chemin en pirogue. Le village est au milieu de la forêt, les cases sont éparses par groupes de cinq à six, et ces groupes assez distants les uns des autres. A notre approche, nous vîmes accourir devant de nous de petits enfants qui s'empressaient de nous souhaiter la bienvenue en disant leur sâfi ou bonjour. C'est le salut des Diolas; s'ils veulent marquer le respect à un plus haut degré, ils lèvent les bras comme pour faire signe de venir, en répétant sâfi, sâfi, sâfi.

« Les Diolas sont généralement bons et hospitaliers. Ils ont de l'antipathie pour les maraboutés, et témoignent au contraire beaucoup de respect pour le missionnaire. Simples dans leurs habitudes et leur manière de vivre, ils n'ont pour nourriture principale que le riz, à la culture duquel tous se livrent, sauf pendant la saison de l'hivernage, alors les jeunes gens, à Carabane surtout, se mettent au service des chefs de bateaux.

« Dans l'après-dînée, je convoquai les habitants sous un grand arbre et leur exposai le motif de ma présence. Un fils du chef, Gilbert, baptisé autrefois, avait averti les hommes des villages voisins, qui se rendirent tous à son appeler, il y en avait bien une centaine; ce fut lui qui me servait d'interprète. Après leur avoir exprimé ma peine de voir un peuple si bon sous le joug du démon, je leur résentai les principales vérités de la religion. Quand j'eus fini, tous alors me répondirent par un murmure approuveur, disant que c'était pour la première fois qu'ils entendaient ces choses, et promettant de se conformer à mes avis. Je leur fis savoir que j'étais très-content de leur déclaration,

que j'allais prier Dieu de les conserver dans leurs bons sentiments, et que de temps à autre je viendrais les instruire. Séance tenante, Gilbert, qui portait un gris gris suspendu au cou, me le remit en présence de tous et me demanda un chapelet. Je lui en promis ma condition qu'il viendrait le chercher à Carabane et y amènerait ses deux enfants pour les présenter au baptême. Il ne tarda pas à me rendre ma visite, en compagnie de son frère. Quelques images seules ornaient le pauvre appartement qui me servait de chapelle ; ils ne pouvaient se lasser de les regarder, admirant surtout St. Michel qui terrasse le dragon. Ils revinrent le lendemain l'un après l'autre ; mais cette fois, le frère de l'interprète avec des compagnons, afin de les faire sextasier comme lui devant le portrait de l'archange. Déseireux de remplir sa promesse, Gilbert me praria de faire au village même la cérémonie du baptême de ses enfants : il n'avait pu les embarquer dans la pirogue trop petite pour résister ce jour-là à la violence du vent. J'accédai à son désir, lui donnai un chapelet avec une médaille de l'Immaculée Concept, et le congédiai après lui avoir fait promettre de me présenter à mon retour tous les petits enfants que je voulais baptiser.

« Ses connaissances de ces pauvres Diolas ne s'élèvent pas bien haut : riz, vin de palme, viande de porc, c'est toute la sphère de leur activité intellectuelle. Un bâton, garni à son extrémité de feuilles séches de rondier, auxquelles on a donné une certaine forme, voilà ce qui, d'après eux, fait vivre et mourir : c'est leur fétiche. Les temples de cette singulière divinité sont de méchantes cases en paille, au milieu desquelle on l'a solidement fixée en terre. Ils ne paraissent avoir aucune notion d'une vie future et éternelle. Les mots adorer, adoration, n'ont pas de correspondants dans leur langue ; et le mot Emysai, qui répond à l'idée de Dieu, n'est en réalité que le nom des voloks, mot synonyme de dieu tout comme chez les Sérières, Rog signifie à la fois la divinité et la demeure qu'elle s'est créée. Du reste, la langue diola

n'est pas aussi riche que le volof, ses formes sont peu variées. Quand on leur dit que le bon Dieu les aime, que Jésus-Christ les a rachetés au prix de son sang pour les faire aller avec lui au ciel, ils ne comprennent d'abord rien à ce langage et retournent à leurs fétiches. Ce sont bien là des âmes abandonnées. Jamais la bonne nouvelle de l'Évangile ne leur avait été apportée, si ce n'est lors de la fondation de Sédhiou.

« Aux jours des grandes réjouissances, un porc est immolé aux fétiches; et toutes les mères sont obligées de prendre part au festin; pendant que le riz se cuit dans la cour de la féticheuse, ce sont des chants qui se continuent ensuite le jour et la nuit, avec accompagnement des plus bizarres. Alors se réunissent les féticheuses, revêtues pour la circonstance de pagnes nouges, garnis de trois ou quatre rangées de clochettes autour des reins. Tenant à la main une queue de vache, elles l'agitent en cadence en sautillant. L'entraînement avec lequel elles exécutent ce mouvement a quelque chose de diabolique; on dirait que le démon leur donne la force nécessaire pour ne pas se fatiguer. Mais ces danses ne sont pas indécentes comme celles des populations volofes, leurs chants non plus, qui ne se composent que d'articulations sans aucun sens, parcourant les différents tons de la gamme, et auxquels le plus souvent l'harmonie fait défaut.

« J'assisstai un jour à l'enterrement d'un enfant: le corps, déposé d'abord à une certaine distance de la case, y fut ensuite rapporté; la mère avait encore à lui parler; puis, un instant après, il fut mis en terre.

« Un autre fait dont je fus témoin ne peut qu'exciter davantage le désir d'arracher ces pauvres gens à la tyrannie de leurs ridicules superstitions: des enfants conduisaient une chèvre. Un homme vint à passer, qui s'acharna après la queue de l'animal pour en arracher des poils; convaincu que, s'il n'en emportait pas, il n'aurait plus de chèvres.

« Mais les dispositions de ce peuple sont bonnes, aussi

bonnes qu'on peut les attendre de sauvages qui n'ont jamais entendu parler de Dieu, et chez lesquels l'abondance du vin de palme favorise l'ivrognerie. Au moment où j'écris ces lignes, un petit Niôla, qui assiste au catéchisme, vient me demander un queniba ou ceinture, avouant ingénument que, pris de vin de palme, il a perdu le sien. Reste au missionnaire à connaître leur langue et à s'armer de patience. Car ce sont de pauvres gens peu habitués à réfléchir, et le catéchiste devra soutenir leur attention par des questions réitérées.

« Avant mon départ de Kitou, je me rendis chez le chef. Sa case est un château dans son genre. Gilbert l'interprète m'introduisit dans sa chambre. Sur la paille étendue par terre, on déposa une peau de bœuf, et je m'y assis à la façon des orientaux. Pendant ce temps, mon hôte alla prévenir de mon arrivée le roi, son père. Celui-ci heureusement n'avait pas absorbé trop de vin de palme; je pénétrai alors dans un long couloir où se trouvait un banc; je m'assis dessus, le roi se mit en face de moi, et nous échangeâmes quelques paroles.

« Vis-à-vis de nous étaient fixées au mur quantité de cornes de bœufs et une énorme chaîne de fer. Les Niôlas n'ont pas de lit comme les autres populations de la côte; le soir venu, ils étendent des peaux de bœufs sur la paille et le lit est fait. Tout est mystérieux dans la disposition de leurs cases, où la lumière ne pénètre que par de petites ouvertures, et d'où le nouveau né ne peut sortir que huit jours après sa naissance, la tête dépouillée des cheveux qu'il avait en naissant.

« Quant à Gilbert, je lui fis comprendre que Dieu ne l'avait fait chrétien que pour travailler à la conversion de ses compatriotes, et obtenir une récompense magnifique. J'essayai ensuite, mais en vain, de lui faire réciter ses prières, il les avait oubliées; je n'eus pas le temps de lui apprendre autre chose que les premières paroles de la salutation angélique, qu'il me promit de dire sur chaque grain de son chapelet: « Néya nà la Maria-ma. » — Je vous salue, Marie. »

— 4. « De retour à Carabane, j'en repartis le lendemain à 5 h. du soir pour la pointe St Georges, sur un côte qui naviguait vers Sédiou. Je touchai terre à 9 h. Tout le monde dormait profondément. Réveillés par le bruit de notre arrivée, les gens du village nous préparèrent aussitôt un endroit pour nous reposer. Ce fut sans doute la surprise qui leur fit oublier de nous demander si nous avions faim. Aussi le souper de ce jour fut renvoyé au lendemain, et l'on se contenta d'un peu de biscuit dont je m'étais munie et d'un bon verre d'eau fraîche.

« Le jour suivant, je me trouvai sur pied de bonne heure, récitant mon office sous les palmiers. Grande fut ma joie lorsque à l'heure de la messe l'appartement fut rempli de monde. Je parcourus ensuite les cases. Peu habitués à voir un prêtre blanc, les enfants prenaient la fuite, leurs parents hésitaient d'abord, puis consentirent à les laisser baptiser. Le soir, dans une autre partie du village, je rencontrais un assez grand nombre de personnes de Carabane, plus un noyau de portugais chrétiens de Zikirichor. Je priévis dès lors qu'il me faudrait venir souvent à la Pointe; car durant les trois jours que j'y passai, l'assiduité de quelques-uns à se grouper autour de moi m'imposa l'heureuse nécessité de leur parler constamment de notre sainte religion. Il y avait de 15 à 20 auditeurs, sans parler des enfants diables que la curiosité poussait à écouter. Sur ce nombre j'en baptisai 14 de 18 mois à 10 ans. J'avais apporté de Gorée quelques petits boubous blancs (robes); je leur donnai comme robe baptismale. On peut juger de leur allégresse. Cette petite chrétienté comprend à peu près 150 néophytes. Tous les soirs, après le souper, on s'assemblait sous une galerie pour y chanter des cantiques et réciter le chapelet; après quoi tous se retriaient.

« Le démon, de son côté, fait des efforts pour conserver sa conquête. Me disposant une fois à baptiser une petite

fille de huit ans, deux autres enfants plus jeunes, jalouses de son bonheur, la suivirent pour recevoir aussi l'eau de la négrération. L'une avait complé sans sa mère qui, entrant comme une furie, la suivit par le bras, et malgré ses larmes et sa résistance, la traîna dehors, puis emmena sa petite compagnie sous prétexte de l'absence du père de celle-ci.

« La Pointe St Georges est un endroit excellent pour l'établissement d'une Mission, à raison de sa salubrité et de sa position centrale. Vous avez devant vous, de l'autre côté de la rivière, les marigots de Ziong, de Djougouth, etc., un bâcheau y mène; et en deçà, du côté de la terre, des villages assez considérables peuplés de Diolas. A la pointe elle-même, comme je l'ai dit plus haut, un certain nombre de gens de Zikirichor, parlant le créole portugais et desquels on peut espérer beaucoup pour l'avancement de la religion. Il y faudrait du moins une case servant de pied à terre pour le missionnaire et de lieu de réunion pour les néophytes. »

— 5. « Quelques mots maintenant sur Carabane. On a peine à retenir une plainte sur la regrettable inertie des représentants de la France, qui ont fait si peu pour le progrès de la civilisation parmi ces peuples. La plupart des commandants du poste français ne se sont bien acquittés que d'une chose, celle de percevoir l'impôt personnel sans se soucier par ailleurs de quoi que ce soit, laissant tout à l'abandon des chefs de village, ou à l'initiative des habitants qui se débrouillent entre eux à leur manière.

« Un chef de douane et 4 douaniers, 1 artilleur et 6 tirailleurs sénégalais avec un caporal européen, voilà en quoi consiste maintenant toute la force militaire du poste français. Ils sont, du reste, trop nombreux encore pour leur besogne ordinaire, et cette visivité n'est pas pour eux un des moindres dangers.

.. A peine arrivé il m'eût fallu un frère pour m'aider

à faire les catéchismes qui ont lieu à tout instant de la soirée. Je m'installe sous un des arbres de la cour; tous viennent s'accouper sur le sable autour de moi et chacun répond à son tour. A 1 h., ce sont les garçons apprentis et les matelots mandingos qui sont ici de passage, mais qu'il faut saisir quand ils n'ont pas trop absorbé de vin de palme; ils reviennent à 6 h. 42, et le catéchisme se termine à 7 h. par la prière. A 2 h., c'est le tour des femmes et des enfants; la cloche donne le signal et, bien que toutes ne viennent pas, il n'y en a jamais moins de 30 à 35 de présentes au moment même, on se succède jusqu'à 5 h. Alors je fais ma tournée au village pour chercher de nouveaux catéchumènes parmi les adultes et les enfants qui n'ont pas encore reçu le baptême. A ceux qui ne sont pas encore venus, je dis dans leur langue: « Kadiom ubil ka dianga», - ce qui signifie: « toi venir demain prier; » et je n'ai qu'à remercier Dieu de la docilité avec laquelle tous répondent à cette invitation.

« Le reste du temps, je le consacre à l'étude du diôla, dont la connaissance est indispensable; on parle le volof, mais les diôlas du pays le comprennent peu, bien que généralement ils le parlent assez bien. Daigne H. D. des Victoires m'aider à apprendre vite cette langue, comme elle l'a fait pour le volof.

« Le Samedi-Saint, j'eus la consolation d'administrer 13 baptêmes à des adultes et petits enfants. » (lett. 6 et 9 avril 80.)

— 5. « La case de la Mission faite avec des rondiers malades crepis à la chaux, était une des plus confortables en son genre, avec ses trois pièces; et cependant elle ne pouvait abriter contre le soleil et la pluie. J'ai fait construire aux angles quatre piliers en grosses briques, destinés à supporter la charpente d'un premier étage.

« L'appartement principal de cette case sera provisoirement de chapelle. Mais cette pièce était dans un tel état qu'on n'y pouvait décentement conserver le St Sacrement.

Je l'ai peinte de mon mieux pour l'approprier à sa destination. Quelques images coloriées du R.T. Le Vasseur, de la Compagnie de Jésus, deux statues dorées de la St^e Vierge et de St^e Joseph, vêtues par les Sœurs de Gorée, et placées sur des piédestaux aux angles du fond, en font encore toute la parure. Il faut y ajouter un petit autel portatif, qui avait appartenu à M^{me} Robé, dont les prières sans doute ont décidé ce mouvement subit et imprévu du côté de Carabane.

„ Mais dans cet oratoire improvisé, impossible de faire tenir plus de trente personnes ; les dimanches et les fêtes il y en aurait bien soixante et même davantage, s'il y avait de la place. Les enfants sont assis sur des nattes étendues par terre avant l'office. Le nombre des catéchumènes inscrits s'élève à 50 et celui des personnes baptisées à 71, non compris les signares, les mulâtres et les européens habitant Carabane.

„ Il serait donc urgent de solliciter auprès de l'administration locale la construction d'une chapelle pouvant suffire aux besoins du moment. Il est vrai que si l'on fait quelque chose de provisoire, on reculera d'autant la construction de l'église projetée par le gouvernement ; mais l'affluence qui se fait aux offices ne permet pas d'attendre.

— 6. „ Les femmes diolas souhaitent aussi après des religieuses qui fassent la classe à leurs enfants. Deux petites filles assistaient un jour au catéchisme ; l'une d'elles, la plus grande, dit à sa compagne : « Oh ! quand il y aura des Sœurs, on ne me verra pas souvent à la maison, je serai toujours chez les Sœurs. »

„ Ce trait fait voir que l'idée d'école n'est pas neuve à Carabane : c'est qu'il n'y trouve plusieurs enfants qui ont été élevés par les religieuses indigènes de Sédhion. Une école pour les petites filles réussirait donc admirablement dès les premiers jours ; il en serait de même de celle des garçons, à en juger par leur docilité et leur

empressement à venir aux catéchismes. Mais nous n'avons pas les fonds nécessaires. Cela est d'autant plus douloureux que, sur le plan directeur de la ville, tracé par l'administration, l'emplacement est désigné pour les écoles, le presbytère et l'église. Déjà même, par suite du manque de prêtres, le terrain assigné pour la construction du presbytère a été concédé, par le Gouvernement à une personne qui en faisait la demande.

« Tout le monde ici, cependant, est bien disposé, même le chef du village, musulman venu de St Louis. Comme il est maître charpentier, il m'a donné ses apprentis pour tous les travaux à faire; et à mon arrivée, il a fait arranger ma chambre sans vouloir accepter de rétribution. »

— 7. Au mois de février de l'an dernier, M^{gr} Dubois envoya le P. Riehl faire une visite à Carabane. Il était chargé d'examiner, avec les P. P. Lacombe et Kieffer, quel était au juste l'endroit qui pourrait le mieux convenir pour l'établissement principal de la Mission, Carabane même ou la pointe St Georges. Ils ont célébré en commun la fête de la Purification de Marie.

« Le P. Kieffer, écrivait le P. Riehl à son retour, est heureux du lot qui lui est échu récemment en partage. Il a avec lui, pour son petit ménage, un enfant de 13 à 14 ans qui lui allume son feu et lui fait la cuisine. Heureusement la famille Tillevizer est là pour le tirer d'embarras. Cette famille mérite vraiment toute la reconnaissance des missionnaires. Sa table est toujours offerte à tous ceux qui y passent. C'est chez elle que j'ai logé et que j'ai pris mes repas, tout le temps de mon séjour, ainsi que le P. Lacombe. En partant, M^{me} Tillevizer m'a donné des provisions abondantes pour le voyage, avec une douzaine de canards et de poules pour St Joseph de Ngazobil, et son mari a eu la bonté de me faciliter mon retour. Parti de Carabane le 3 fév. à 2 h. 1/2 de l'après-midi, je débarquai à Joal le 7 à 11 h. du matin. » (lett. 9 fév.)

Le P. Kieffer se trouvait seul avant l'arrivée du Riehl. Cependant le P. Vacombe et le P. Sène sont allés successivement le visiter et lui porter secours dans ses travaux apostoliques, et lui-même se rend aussi de temps à autre à la Côte de Sédhiou, à laquelle se rattache jusqu'à nouvel ordre la station de Carabane.

Bien que commencée depuis depuis deux ans, cette station n'a encore qu'une installation provisoire. Les commerçants de Gorée avaient fait don au P. Kieffer, à son départ, de quelques matériaux : madriers, briques venues de Marseille, etc. Mais, pour les mettre en œuvre, les fonds manquaient presque totalement. Daignent le Coeur Immaculé de Marie et les patrons de l'œuvre, St Pierre et St Paul, faire tomber sur elle des bénédictions abondantes pour la conversion de ces pauvres âmes ! » (lett. du P. Kieffer, 9 avril.)

Côte de N. O. de Sédhiou.

Février 1879 - Août 1882.

1. chapelle bâtie Fête de Pâques 1879. - 2. Baptêmes, communion, etc. - 3. Ecoles - 4. Sœurs. Fruits de leur charité. - 5. Excursions à Zikineboor, à Carabane. - 6. Id. dans le Fogny. Enfants rachetés, ravages. - 7. Meurs des Diolas. Félicisme. - 8. Id. des Balantes. - 9. Guerre du Griot Sounkari.

Extrait du Bull. et de la corresp. — 1. « Le dernier Bulletin de Sédhiou annonçait la construction d'une chapelle. Aurois de mars 1879, juste un an après la pose de la première pierre, les travaux étaient assez avancés pour qu'on pût l'ouvrir au culte, jusqu'à lors les fidèles se réunissaient pour la 1^{re} Messe et les offices, dans l'école des Sœurs. Enfin le 14 mai, l'on procéda à la bénédiction solennelle de la nouvelle maison de Dieu, elle est mise sous la protection de St Jean l'Évangéliste. Deux jours après, le vendredi 16, le chemin de croix y fut érigé. Ces deux cérémonies ont attiré beaucoup de monde; pendant le mois de Marie, nous avons pu rallier au bercaïl quelques bre-

égarées et quelques retardataires pour le devoir paschal. La chapelle est suffisante pour notre petite chrétienté. Les offices s'y font régulièrement et sont assez bien suivis.

" Quoiqu'elle ne fût pas encore entièrement achevée, nous y avons célébré avec pompe la glorieuse fête de Pâques, le 13 avril. Il nous tardait de rappeler sur cette terre infidèle, le mythe plein d'espérance de la Résurrection du Sauveur des hommes. Tout le monde a voulu contribuer à la solennité. Les maisons de commerce avaient envoyé leurs pièces d'artillerie pour en faire entendre les grosses voix pendant l'office. Tous les fidèles étaient présents et en habits de fête. Un harmonium donné par un jeune commis négociant de la localité, mariait ses accords au plain chant liturgique. La population musulmane, attirée par un appareil si extraordinaire, s'était rendue à la Mission pour jouir d'un spectacle tout nouveau pour elle. Dans son admiration, elle ne put s'empêcher de dire hautement que les chrétiens savent bien honorer leur dieu. Les villages environnant Sédhiou, surpris d'entendre les détonations des pièces d'artillerie, envoyèrent des expriés pour s'informer de ce qui se passait. La clamour publique leur apprit que c'était la grande fête d'Isha (Jésus) et que la croix était désormais plantée dans la capitale du Boudjig (province dont Sédhiou est le chef-lieu). Cette manifestation toute chrétienne n'a pas été sans influence parmi les populations que nous avons à évangéliser."

— 2. " Comme l'univers catholique, nous avons participé aux grâces du jubilé. Nous en avons fait les exercices la dernière semaine du mois consacré au Sacré-Cœur. Ils se sont terminés le jour de la fête de la Pentecôte qui, elle-même, a été couronnée par une première communion de 6 garçons et de 5 filles, préparés à ce grand acte par une retraite de trois jours. Nous ne relatons pas les 1ères communions partielles dans le courant de l'année ; elles figurent dans les résultats du 3^e ministère.

« Cette même année, nous avons administré 45 baptêmes, dont 23 d'adultes; 77 communions paroissiales, 1 mariage, 18 enterrements sont inscrits au registre. En regard des chiffres de l'année précédente, c'est une augmentation de 19 communions paroissiales et de 11 sépultures; ce qui ne laisse pas d'être consolant quand on se rappelle que la population catholique est à peine de 300 âmes.

« De septembre 1879 à sept. 1880, le relevé des registres donne 113 baptêmes, dont 12 d'adultes pour Sédhiou et pour Carabane, 33 d'adultes sur 59. Enfin les communions paroissiales ont été de 49 à Sédhiou et de 10 à Carabane. »

— « En 1879, l'école des garçons comptait 35 enfants, celle des filles 25; l'année suivante, le nombre de ces dernières est monté à 35, mais celui des garçons s'est réduit à une vingtaine.

« Ces deux écoles marchent d'une manière satisfaisante. Malgré la faiblesse de nos moyens, il y a déjà beaucoup de bien réalisé. Outre ses occupations ordinaires, le Fr. Joseph donne des leçons d'arithmétique à plusieurs musulmans qui en ont besoin pour leur commerce. Il fait ce sacrifice, qui en est véritablement un, afin de pouvoir, à la longue, gagner quelques âmes à la vérité.

« Parmi nos enfants, il s'en trouvait deux, plus spécialement doués d'intelligence; leurs qualités et leurs talents nous ont fait projeter de les envoyer à St. Joseph de Ngazobil, où ils y continueront leurs études. L'un est de la tribu des Balantes, l'autre de celle des Foulas. Ce dernier avait été donné au P. Laconne par un protestant.

« L'instruction primaire distribuée dans nos écoles, sans être bien développée, ne laisse pas d'être suffisante pour le milieu dans lequel vont à vivre nos élèves. Par contre, leur instruction religieuse est l'objet constant de nos efforts. C'est un des meilleurs moyens d'implanter notre sainte religion dans le pays, par là dans les familles, et d'arriver

ainsi la longue à la formation d'une société chrétienne.

Les filles sont en outre appliquées aux ouvrages propres à leur sexe. C'est ce qui porte les parents infidèles à envoyer leurs enfants à l'école des Sœurs. Quelques familles leur ont confié leurs filles jusqu'à leur majorité, et ne montrent aucune répugnance à les voir se faire chrétiennes. Toutes, du reste, externes et internes, assistent régulièrement aux offices de la paroisse, et suivent les cérémonies comme leurs compagnes déjà baptisées. Cette prédication muette et continue peut avec le temps gagner ces jeunes âmes et les affectionner à notre sainte religion.

— 4. — Les religieuses indigènes, les Filles du St. Cœur de Marie, depuis les trois ans qu'elles sont à Sédiou, continuent par leur charité à mériter la reconnaissance de la population, sans en excepter les musulmans. Malheureusement la petite pharmacie est loin de suffire pour la multitude qui, des villages environnans, se presse de plus en plus nombreuse à leur maison. Les remèdes qu'elles administrent leur ont fait une réputation telle qu'elles jouissent d'une influence vraiment salutaire.

Elles sont heureuses d'en profiter pour régénérer les pauvres petits moribonds que le missionnaire ne peut atteindre, à cause du préjugé qui, dans l'esprit des habitants, s'attache à sa robe de prêtre. Les musulmans voient toujours en lui un chef de religion, qu'ils ne pourraient trop fréquenter, sans subir en quelque sorte la foi qu'il prêche. Inspiré par le père du mensonge, Mahomet n'a-t-il pas persuadé ses déchirateurs, en leur défendant formellement de discuter avec les Albilabas, hommes de livres ? Ses Sœurs, au contraire, ont libre accès dans toutes les cases ; et grâce à leur pieuse charité, plusieurs petits anges ont été envoyés au ciel ; c'est ainsi que sur les 16 enfants qu'elles ont baptisés de septembre 1878 à sept. 1879, dix sont morts peu après, ornés de l'innocence-baptismale. »

« En 1880 surtout, elles eurent fort à faire avec les pauvres Diolas, chassés par la misère du Foggy, leur pays natal, à la suite de la guerre déclarée par un fanatique du nom de Fodé-Kaba, qui parcourait la province en mettant tout à feu et à sang.

— 5. « Comme les années précédentes, nous n'avons pas oublié la colonie portugaise de Zikinchor. Le P. Sène y avait déjà trouvé en 1877 une moisson toute prête ; il s'y est rendu de nouveau en 1878. Connaissant alors bien mieux le créole portugais, il a pu y faire plus de bien ; sa présence a été accueillie avec un véritable bonheur. Ce pauvre peuple est réellement abandonné ; depuis une dizaine d'années, pas de prêtre résidant ; aussi son instruction laisse-t-elle beaucoup à désirer. Il est étonnant même qu'il tienne tant à la religion.

« Le P. Séné y est retourné deux fois en 1880. C'était d'abord au mois de mai. Il y fut encore reçu comme l'ange consolateur. C'était à qui l'entourerait de soins et de prévenances ; ils ont traduit leur reconnaissance en lui remettant à son départ des présents en nature. Quel bien un missionnaire si opérerait-il pas parmi ces gens simples et bons, s'il pouvait fixer sa demeure au milieu d'eux ?

« Sa seconde visite eut lieu au mois de novembre de la même année ; il en rend ainsi compte : « Outre les baptêmes nombreux et les catéchismes que j'ai faits comme à l'ordinaire, j'ai reçu l'abjuration d'un jeune homme protestant, originaire de Gambie et né de parents volofa. Je l'ai rebaptisé sous condition et lui ai fait faire la première communion. J'avais déjà commencé à l'instruire à Sédhiou ; il habite Zikinchor à cause de son travail seulement. Mon séjour a été marqué encore par un grand enterrement qui a beaucoup impressionné la population, d'abord parce qu'il est très rare qu'il y ait de semblables cérémonies là où il n'y a pas de prêtres ; ensuite parce que la défunte appartenait à l'une des premières familles. Elle avait reçu

les derniers sacrements quelques jours avant sa mort. Ses habitants appréciaient bien cet acte de charité, et l'intérêt que je leur témoigne, en venant passer un peu de temps au milieu d'eux. Je ne m'en retourne jamais les mains vides. Cette fois, c'était une chèvre et une certaine quantité de riz qui m'étaient donnés en présents. Je les ai reçus avec reconnaissance, car notre Mission n'est pas riche, tant s'en faut. Ces gens sont tous cultivateurs et n'ont que leur riz dont ils se nourrissent et avec lequel ils achètent ce dont ils ont besoin.

« Dans ce dernier voyage, j'ai poussé jusqu'à Carabane pour visiter le P. Rieffer. J'y ai conféré les derniers sacrements à un vieillard habitant le village depuis sa fondation. Comme il n'y avait encore pas de chapelle, je récitai les prières au domicile du défunt; la famille en fut très-touchée. En repassant par Zikinchor pour rentrer à Sédhiou, je fis encore remplir à un des soldats ses devoirs de chrétien. » (P. Séné 21 déc. 80.)

« Le P. Lacombe a fait lui-même plusieurs excursions jusqu'à Carabane. La première avait lieu en Déc. 1878, pendant que la fièvre jaune sévissait sur presque toute la côte de la Sénégambie. Le village eut alors à déplorer la mort d'un jeune commis de la maison Maurel, qui expira en merci rendant à Gorée. Il avait été piénétré dans la tombe par deux doraniers et un caporal d'infanterie de marine, frappés par le fléau. Le poste fut alors évacué, et tout le monde transporta son domicile à la Mission, pour un mois et demi. Sur l'invitation du commandant, le Père célébra la st. Messe pour les soldats morts durant l'épidémie. Un piquet d'honneur de tirailleurs indigènes assistait à l'office avec presque toute la petite chrétienté. Tout se passa au milieu du plus grand recueillement et sous l'impression salutaire des leçons de la mort.

« La seconde visite du P. Lacombe à Carabane, faite au mois de juin 1879, fut marquée par une première communion.

de deux jeunes filles et d'une femme âgée ; un plusieuors baptêmes d'enfants et celui d'un adulte. Il eut l'occasion de voir combien les habitants soupiraient après le bonheur d'avoir un missionnaire à poste fixe. Les jeunes gens venaient assidûment aux catéchisme et sollicitaient avec instances la grâce du baptême. Aussi disait-il qu'il fallait tout tenir, même l'impossible, en faveur d'une population que l'élément malométan n'avait pas encore entamée, mais au sein de laquelle plusieurs traitants de la secte s'efforçaient déjà de gagner du crédit. Le moment de la grâce n'allait plus, en effet, tarder pour ce bon peuple ; et quand le P. Saccombe s'y rendit pour la 3^e fois en septembre de l'année suivante, 1880, la station était fondée. Pendant les trente jours qu'il y séjourna, ilaida le P. Kieffer à catéchiser les chrétiens et les infidèles, et put constater les progrès de l'Évangile.."

— 6. Un autre voyage important du P. Saccombe fut celui qu'il entreprit, après les fêtes de Pâques de la même année, dans la province du Fogny. Son but était de se rendre compte par lui-même de tout ce que la renommée publiait sur le grand marché d'esclaves de Moorsassoume, et de racheter quelques enfants au nom de l'œuvre de la St^e Infance. Mais laissons le jolulôt parler lui-même.

— « Parti de Sédhiou le 5 avril, j'arrivais le 8 à Mansasoume, distanc de 15 lieues environ de l'embouchure de la petite rivière Fogny, qui va se jeter dans la Casamance. Sur la route nous avons rencontré, le long de la rive gauche, les trois villages de Odava, de Bémé et de Oiafar. Ils sont habités par une population hétérogène composée de Mandingues, de Niôlas et de Bagnourkés, et placée sous la domination d'un chef appelé Fodé Diombo.

« Les deux rives du Fogny, couvertes de palétuviers aux proportions gigantesques, reçoivent de monstrueux caïmans. La rive droite est le pays des Niôlas pur sang, connus sous le

de Miamat. Ils regardent leurs frères de l'autre rive comme des dégénérés et en font des esclaves toutes les fois que ceux-ci, poursuivis par des Mandingues ou d'autres tribus ennemis, vont chez eux chercher un asile.

Marsassoum est le rendez-vous des marchands de chair humaine. Il y arrive tous les jours des captifs de la rive droite, conduits en bandes, soit par les Mandingues soit par les soldats de Fodé-Kaba. Ces pauvres malheureux sont la matière des transactions commerciales les plus importantes. Jusqu'à présent les caprices de leurs maîtres et de leurs suivants, ils sont assujettis aux corvées les plus dures et les plus humiliantes; pour tout dire en un mot, ils servent à tous les usages. On est ému au récit des missionnaires sur les enfants de la Chine jetés dans les rues, et dévorés par les animaux immorales: on ne le serait pas moins au spectacle douloureux de cet infortuné trafic, qui sépare des enfants de leurs mères, des frères de leurs sœurs, des femmes de leurs maris, et sans espoir de se revoir jamais. Oh! quand viendra le jour où la Propagation de la foi fera briller sur cette province désolée l'aurore de la liberté chrétienne!.

À mon arrivée, je reçus l'hospitalité chez un traitant de la maison Mauvel et Prom de Sédbiou. Le lendemain, après avoir célébré la st^e messe dans une case habitée par des infidèles, je me rendis chez les principaux traitants des maisons Blancheaud et Cie, Chambaz et Sambain, et leur exposai l'objet de mon voyage. Ils me firent tous bon accueil, me félicitant sur le but de mon entreprise, et chacun me promit de m'aider à racheter quelques enfants. Tout allait bien; mais, quand il fut question de débattre le prix, l'entente ne put se faire. Ces pauvres enfants, qui probablement avaient été achetés pour 5 ou 6 boisseaux de riz, valeur de 25 à 50^f en espèces, ne pouvaient plus être livrés qu'à 200 ou 250^f l'un portant l'autre. Cependant j'ai pu ensuite, au moyen d'un don remis à Monseigneur,

racheter quelques jeunes diolas de la province de Fogny. Selon les intentions de sa Grandeur, cinq d'entre ces enfants, 1 garçon et 4 filles, ont déjà été dirigés sur St. Joseph de Ngazobil; je compte y envoyer encore 3 garçons: peut-être pourrons-nous trouver parmi eux quelques auxiliaires pour l'avenir de la Mission.

Le Fogny, ainsi appelé de la rivière qui le vaigne, était autrefois le grenier des pays environnans; cette province alimentait Sédhiou, le Takaw et même la basse Casamance qui, malgré sa richesse relative, lui demandait ses produits. La population vivait en paix sous la domination ou plutôt sous la tutelle de chefs dont l'autorité rappelait celle du père de famille. Cet heureux état de choses fut troublé en 1878. Fodé-Kaba envahit la province à la tête de pillards qui l'avaient suivi, dans l'espoir d'un butin facile sur un ennemi sans défense et peu habitué à la guerre. Ces bandes, sorties du Kabou et du Takaw, s'étaient d'abord liquées contre Mbôla, chef du Tidou. Car ce Mbôla s'était emparé par trahison de la maison de Fodé-Kaba que celui-ci lui avait confiée pendant une absence; et il avait ensuite subjugué la province du Kabou. Fodé-Kaba revendiqua ses droits, mais en vain; défait en 1875, il se jeta alors dans le Takaw, afin de rallier les débris de ses forces; et, autant pour faire diversion à sa vengeance que pour retenir avec lui ses partisans, il entreprit une campagne contre les Balantes dont la richesse offrait à ses soldats un butin qui les enchaînait à sa fortune. Après avoir pillé trois villages et fait maints prisonniers, il vint assiéger son camp vis-à-vis de Sédhiou, sur la rive gauche de la Casamance, et y passa la moitié de l'hivernage de 1879. Encouragé par un coup de main si facile, mais trop peu digne d'un guerrier de sa taille, il réva une expédition dans le Fogny. Celle est l'origine des maux qui accablent cette province. Il

y entra donc en 1878 avec tous ses brigands du Kibou et du Pakaw, et il y régne encore aujourd'hui par la terreur : à son approche les diôlas, épouvantés, s'enfuient, poussant devant eux leurs troupeaux pour les dérober à la rapacité de leur oppresseur. J'ai eu la douleur de les voir, agglomérés sous les pâtiwiers de la rive, hommes, femmes, enfants, accroupis dans la brousse, à la merci de toutes les intempéries de l'air, et de les entendre, sans pouvoir, hélas ! leur porter secours, appeler les voyageurs qui naviguent sur la rivière et les conjurer de les transporter sur l'autre bord. Actuellement, depuis Adiane jusqu'à Zikinchor, c. à. d. sur une distance d'environ 10 lieues, il n'est pas rare de rencontrer de nombreuses familles de diôlas, échelonnées dans les villages de la côte, n'ayant pour subvenir à leur existence que l'herbe de la forêt, ou des amandes de palme qu'ils concassent afin de les échanger contre du riz en paille.

« Mais que sont ces calamités en face de celles qui menacent les Diôlas ? s'ils rentrent de l'exil, ce sera peut-être pour tomber sous le cimetière de Fodé-Kaba. Celui-ci ne dissimule pas son intention de faire de la province du Fogny un empire musulman placé sous sa domination. Tel est le but de ses courses, qu'il n'arrêtera, dit-il, qu'après avoir soumis les Diougouthes et achevé ainsi la conquête du Fogny. Et cependant ces pays sont placés sous la suzeraineté de la France !... » (P. Lacombe 1^{er} oct. 80.)

— 7. Dans le rapport que nous venons de citer, le P. Lacombe donne, sur les mœurs des Diôlas, quelques détails qui complètent ce que l'on a vu à ce sujet au bulletin de Carabane. Nous poursuivons donc son récit, en y ajoutant des extraits de lettres du P. Séné.

« De mœurs simples et douces, le Diôla n'est pas seulement hospitalier ; il est fier d'avoir des hôtes. Le voyageur qui lui demande l'hospitalité devient à ses yeux une chose sacrée, et reçoit en conséquence les soins les plus empêtrés. Malheureusement qui-

l'indulté ! L'outrage attire le Odiola ; au besoin il se fera tuer pour son hôte.

« Ce peuple est adonné au plus grossier félichisme. Auprès de chaque village, dans le plus profond de la forêt et, presque toujours, auprès d'un arbre séculaire devenu sacré, s'élèvent des palissades, enfermant une enceinte ; c'est la résidence du génie tutélaire, désigné sous le nom de Batine (Esprit). Les hommes ont le leur, les femmes aussi ; les enfants de même sont consacrés, dès leur naissance, à un des génies de l'endroit. La cérémonie s'accomplice par l'offrande d'un bœuf ou d'un porc, d'un chien ou d'une poule, suivant les ressources de la famille. La victime est immolée, et le sang en est réparé sur une butte, dans l'enceinte sacrée, avec des libations de vin de palmier ou de sangara. Le prêtre ou la prêtresse qui préside la cérémonie, prend sa part de la victime, composée du morceau le plus délicat ; le reste appartient à ceux qui ont apporté l'offrande ; les os, les entrailles et les pieds, sont réservés pour l'esprit, il en est de même de la tête qui reste suspendue sur la butte autel du sacrifice. Plus on compte de têtes de victimes, plus est grande la réputation du génie qui a été invoqué. Le Batine est la ressource suprême du cultivateur qui veut d'abondantes récoltes, de la jeune femme qui aspire à devenir mère, et de l'assassin qui médite la vengeance. Un Odiola est-il malade ou menacé d'un funeste présage ? Vite il a recours au Batine, en lui portant son offrande. Quand la pluie se fait attendre, c'est le village entier en émoi, qui se rend auprès de l'arbre sacré, chargé de riches présents. Affublée des costumes les plus bizarre, enjoulandée de plantes rampantes de la tête aux pieds, la foule s'avance en dansant au son du tamtam et des hurlements les plus sauvages, chacun tenant à la main une branche de palétuvier !

« La mort du Odiola est le passage de son esprit dans un corps organisé plus ou moins noble, selon les bonnes ou mauvaises actions du défunt. C'est donc là métamorphose que nous retrouvons chez ce peuple. Mais, d'après les croyances en vogue chez tous les noirs, le Odiola ne peut mourir d'une mort naturelle ; et, en outre, il faut toujours l'intervention d'un sorcier pour le faire sortir de ce monde.

« Rien de curieux comme les pompes funèbres. Enduit d'huile de palmier ou de Couloucouma, dont la propriété est de préserver pour quelques jours le corps de la corruption, le cadavre du défunt est exposé.

sur la place publique, sous un hangar dressé avec des pieux - et couvert de pagnes de prixi : là on le revêt de ses plus beaux habits, au milieu de nombreuses détonations de fusils. Ses parents et les amis l'entourent, les assistants vont et viennent, marchant de front, et s'efforçant de répan-
dre des larmes. Les ploureuses se roulent par terre, se couvrent de sa-
ble et poussent des lamentations. Ensuite on s'adresse au mort que
l'on accable de questions comme celles-ci : « Qui est-ce donc qui t'a
désoulté de vivre avec nous ? — Pourquoi ne pas rester avec ta fa-
mille ? — Cependant rien ne le manquait : voici tes femmes, tes en-
fants, ton troupeau, du riz en abondance, etc., » — Puis, le deuil se-
prolonge, suivant l'importance du défunt, importance qui se mesure
d'après les oblations faites à l'Esprit. Enfin le corps est déposé dans
des débris de pirogues, flanqués tout autour de cornes de bœuf; c'est le
cercueil.

« Au Fogny, en particulier, on ne doit pas annoncer à une femme
qui a été absente la mort de son mari. Elle finit par arriver à la
case et voit d'elle-même que son mari n'est plus. Ses enfants arri-
vent, voient que leur père est mort, et pleurent; ainsi des autres pa-
rents.

« L'expression de la douleur se traduit chez les femmes, par une danse.
Sans pareille, après quelques pas cadencés, elles font un saut pour
se laisser choir de tout leur poids. Ce jour-là et les trois suivants, les
femmes du défunt ne doivent point boire; en cas de nécessité, elles ne peu-
vent se désalterer qu'à la porte de la case. L'usage du pays veut que
ce terme écoulé, les frères et les neveux du défunt, se partagent les veu-
ves qu'il a laissées.

« La polygamie est donc en usage et même en honneur chez les Diô-
las. Plus un homme a de femmes, plus il est considéré. De là la dégra-
dation morale de la femme; dégradation arrivée à tel point qu'elle ne
se soucie pas de son renvoi du toit conjugal, et abandonne alors à son
mari tous les enfants qu'elle lui a donnés, délaissant impitoyablement
celui qu'elle allaité, à moins que le père ne paie une forte rançon
pour assurer l'existence de la chétive créature. Dans les temps de
disette, l'enfant est très-souvent vendu; cet effroyable commerce se
pratique surtout chez les Diougouthes. A défaut d'acheteurs, le petit être
est attaché à un arbre de la forêt où les animaux féroces l'échangent
son agonie, s'il n'est déjà mort d'inanition.

« Lorsqu'un jeune homme veut se marier, il apporte à sa fiancée.

du vin de palme, un pagne, un bœuf ou un porc, et l'alliance est conclue.

« On ne peut mieux apprécier les bienfaits du christianisme qu'en vivant parmi ces pauvres déshérités de la civilisation. »

. — 8. Quelques mots, à cette occasion, sur les Balantes, presque voisins de Sédiou et situés sur la rive opposée. Moins nombreux que les Diolas, ils s'étendent depuis les rives de la Casamance jusqu'à Cacheo, à l'embouchure de la rivière de ce nom. A l'encontre du Diola, le Balante est fourbe, rusé; quand il se sent le plus fort, il se fait détrousseur de grand chemin et ne recule pas devant le meurtre. Il ne se groupe pas pour former des villages. Chaque famille avec son chef naturel, jouissant d'une autorité absolue, vit dans la même enceinte, mais éloignée des autres familles, l'espace d'un quart d'heure de marche. Le Balante est indépendant de sa nature: la force seule le fait courber.

« Le tatouage est en honneur parmi les femmes; elles mettent leur vanité à se barioler le corps des figures les plus bizarres. Hommes et femmes ont les dents incisives limées en pointe; c'est une marque à laquelle on reconnaît la pureté du sang balante.

« Ce peuple n'a ni fétiches, ni l'ombre d'un culte quelconque, ou plutôt il n'a d'autre culte que la sorcellerie. Un homme a-t-il un champ plus productif que celui de son voisin? Ou son troupeau est-il plus prospère? Aussitôt il est accusé d'avoir jeté un sortilège. Il est informé par trois épis de mil placés, la nuit, sur la porte de sa case. Il lui de se justifier par l'épreuve du Toli qui se fait tous les ans, dans les mois de novembre, de décembre, de janvier et de février. Malheur à lui s'il ne se présente pas au jour fixé! Il est tué, sa famille vendue et ses biens confisqués au profit de l'accusateur.

« Le Toli est un poison violent administré en infusion, et qui, pris à une certaine dose, cause une mort instantanée. Sa préparation consiste à faire bouillir dans une grande cuve les feuilles et les fruits de l'arbre appelé tali; on y ajoute le foie, le fiel, la cervelle et le cœur des hommes morts dans l'épreuve de l'année qui a précédé; et pour parfumer encore cet infernal mélange, on a recours aux serpents les plus venimeux. Le tout fermenté pendant un an jusqu'au moment décisif de la cérémonie qui ne se pratique pas au pays même, mais dans un manigot près de Zikinchor. Il fallait, dit-on, acheter de l'autorité portugaise l'autorisation de boire le tali et payer des droits en conséquence.

quoi qu'il en soit, je suis de source certaine que ces droits appartiennent à une famille qui les perçoit jusqu'à présent. Au jour de l'épreuve, plusieurs piroques, chargées d'hommes et de femmes, naviguent de concert et en chantant, vers l'endroit où les attend le grand sorcier. Ses apports terminés, celui-ci verse aux accusés le breuvage à pleines cale-basses. Aussitôt, pour activer la force du poison, les patients sont obligés de courir du fond de la forêt jusqu'au rivage. Pendant le trajet, plusieurs tombent foudroyés. Heureux ceux qui ont pu le rendre ! Ils sont alors déclarés innocents. Heureux encore ceux qui se sont ménagés la faveur du sorcier ! Moyennant un cadeau important, il leur donne des ingrédients qui neutralisent l'effet du tali, ou plutôt le remplacent par un vomitif. On ne peut donner une autre explication de ce phénomène, car le tali bu à la dose versée est infailliblement mortel.

« N'est-il pas vrai que le démon règne ici en maître ? Cruel de sa nature, il trompe ces pauvres peuples en les astreignant à un culte absurde et à des rites inhumains. Son empire ne disparaîtra qu'au soleil de la Foi catholique. » (P. Lacombe, 1^{er} oct. 80 - P. Séné, 21 déc.)

— 9. Au commencement de cette année, la guerre est venue jeter le trouble à Sédiou. Nous n'avons pas été sans craintes durant quelque temps pour nos frères et pour les religieuses ; grâce à Dieu cependant, ils n'ont pas eu à souffrir. C'est au mois de février que le poste français de Sédiou s'est vu menacé par les indigènes revoltés. Le P. Lacombe se trouvait alors à Dakar, où il s'était rendu pour sa retraite annuelle. Le P. Kieffer était allé le remplacer et avait pour compagnon le P. Ingweiller ; le P. Séné était à Carabane. Dès que la nouvelle des hostilités parvint à Gorée, le P. Lacombe déprima de partir pour Sédiou avec les troupes qu'on y envoyait. Ce renfort permit de rétablir la paix en peu de jours.

Nous empruntons aux lettres du P. Lacombe et du P. Séné les principaux détails sur les événements :

« L'auteur de la guerre est un nommé Sounkari, de la classe des griots, chanteurs ambulants du pays, caste méprisée de tous les noirs. Originaire de l'intérieur de la Gambie, et vagabond comme presque

tous ceux de sa race; son père se lia dans la Casamance avec une femme bagnounké, d'après les uns, balante, d'après les autres, et finit par se fixer dans un village de Mandingues, à proximité de Sédhiou. Il était très connu dans la ville; et les négociants l'estimaient à cause de son esprit de conciliation. Ces considérations et son dévouement à l'autorité française amenèrent le commandant du cercle à le nommer chef du village. A sa mort, son fils hérita de son autorité; et le gouvernement, sans confirmer celui-ci dans la qualité de chef, lui continua cependant sa confiance. Ce fut bien à tort. Animé vis-à-vis des sanguinaires, il avait commis un meurtre dès sa jeunesse. Son père, irrité, voulait l'en punir par la mort; il lui pardonna cependant sur l'intervention des principaux chefs. La clémence paternelle ne corrigea pas le jeune Sounkari. En 1872, aidé de quelques chefs mandingues, il attaqua le village de Sédhiou pendant une feinte entrevue de conciliation. Vaincu, il s'enfuya, en 1876, dans les hordes de Tôdè-Kaba, et fut encore défait par Mbôla, qui l'aurait immolé s'il n'eût craint de souiller sa main en la trempant dans le sang d'un griot. Tôdè-Kaba rassembla les débris de son armée, et soutenu par des volos du Saloum, marcha contre les Balantes, qui n'ayant jamais vu de chevaux, ne soutinrent même pas l'attaque. Le pillage fut grand, il y eut un riche butin, principalement en esclaves qui furent vendus pour acheter des chevaux détruits à renforcer l'armée. Sounkari, nommé chef d'un corps, en profita, pour acheter aussi des chevaux et créer un parti: pris, s'éloignant sous prétexte de revoir sa famille, il resta dans son village de Mbôr Gounda et construisit un rempart autour de sa maison. On regarda cela comme un amuseement; pour lui, il avait au cœur le souvenir de sa défaite et brûlait de prendre sa revanche par l'incendie de Sédhiou. Afin d'augmenter ses forces, il alla au mois de juillet dernier, combattre les Balantes. Vaincu par eux, il n'échappa que grâce à la vitesse de son coursier; mais ayant eu gagner à sa cause tous les villages du Takao et même ceux des Peuls, il revint à la charge; les Balantes, reconnaissant leur petit nombre, cherchèrent leur salut au sein de leurs forêts. Les chefs mandingues abandonnèrent alors Sounkari et s'en retournèrent dans leurs villages. Il rentra aussi lui-même à Mbôr Gounda, mais plus obstiné que jamais dans ses projets de vengeance. C'en était trop. Les Balantes, ayant imploré la protection du commandant de Sédhiou, défense fut faite au griot de mettre les pieds chez eux. Il posta alors aux portes

de Sédhiou des affidés, qui volèrent quatre femmes et les amenèrent à leur maître. L'honneur du drapeau exigeait une réparation : Le 6 février, le Commandant de la Cigale, avec une poignée de marins et quelques tirailleurs, marcha au repaire du brigand. Il n'était pas encore 6 h. du matin, les habitants de Mbôr Gounda dormaient profondément. Reveillés en sursaut par l'agent de police indigène et sonné de rendre les esclaves, Sounkari répondit par un coup de feu ; les soldats ripostèrent ; mais sous peine d'être massacrés, ils durent se replier devant le nombre et rentrèrent à Sédhiou. Les habitants du Cercle, réveillés eux-mêmes par les détonations, et craignant une surprise, se mirent aussi sur la défensive ! Nombre de Balantes, désireux de se venger, se réunirent à eux. Sounkari, de son côté, fit battre le tambour de guerre dans tous les villages du Boudjé et du Takao, et le soir même jour, il y avait 2000 combattants retranchés dans son fortin. On essaya sur ces entrefaites un accommodement, par la médiation de quelques villages neutres. Mais au moment où l'on n'attendait plus que la paix, un feu de peloton retentit. C'était Sounkari qui, selon sa fourberie habituelle, avait profité du désarmement pour essayer de surprendre nos marins qui, seuls, veillaient avec quelques noirs. Nos soldats cependant soutinrent vivement l'attaque, les autres noirs reprisent leurs armes, et l'ennemi fut mis en fuite déroute. Des 2000 hommes, quelques centaines rentrèrent au fortin, les autres découragés regagnèrent leur pays.

Un châtiment plus complet ne devait pas se faire attendre. Une petite colonne expéditionnaire, partie de Dakar le 11 février, sous les ordres du capitaine de frégate Jacquemart, descendait à Sédhiou le 14 et, deux jours après, dès 4 h. du matin, elle marchait contre Sounkari avec les volontaires volontaires présents à Sédhiou, et des Balantes au nombre de 400. A 6 h. l'action était engagée, et à 7 h. tout était terminé. Le même jour, la colonne prenait d'assaut le village fortifié de Mbôr-Gounda et celui de Bakour, résidences ordinaires de Sounkari. Le 17 et les jours suivants elle continua la poursuite de l'ennemi, prenant et brûlant successivement Médina, Staba, Tida, Touécounda et le grand village de Baam-Badian, et le 21, elle rentrait à Sédhiou, emmenant les otages manningues qui venaient payer la contribution de guerre, 600 pièces de bétail. Quant au fameux Sounkari, il s'était enfui en Gambie, sous la protection de l'Angleterre.

« Dans ces différents combats nous n'eûmes que 3 morts et 12 blessés parmi les volontaires indigènes, et dans la colonne française que 9 blessés.

Coups-ci furent transportés aux ambulances de Dakar, où l'un d'eux a été baptisé par le P. Isserand. (v. Bull. de Dakar, p. 401.)

« L'ennemi a eu, assure-t-on, 150 blessés et de 80 à 100 morts, dont 40 de Mbôr-Pounda, foyer de l'insurrection.

« Les joies de la victoire ont cependant été attristées par la mort du commandant du cercle, le brave capitaine Gelpi, emporté le 15 février par une fièvre bilieuse hématurique. — Ce qu'il y a de plus triste, ajoute le P. Lacombe, c'est qu'il est mort sans sacrements.

Depuis mon arrivée à Sédhion, je sachant pris d'une maladie grave, ma première visite fut pour lui; on me dit qu'il reposait. Le lendemain nouvelle visite de ma part; on me répond qu'il va mieux, mais qu'il repose encore. Et dans la nuit du surlendemain, le pauvre malade expirait sans avoir pu voir de prêtre. J'en fus vivement peiné. M. Gelpi m'honorait de son amitié, et je suis sûr qu'il aurait consenti à recevoir les derniers sacrements, si j'avais pu l'approcher. Quand on vint me prier de procéder à la sépulture, je n'ai pu m'empêcher de me rendre auprès de M. le commandant supérieur et de lui exprimer devant son état-major ma surprise et mes regrets: M. Gelpi était chrétien, et on l'avait laissé mourir dans les consolations de la religion. On m'objecta qu'il n'était pas en état de me causer; je répliquai, qu'à titre d'amitié, ma présence du moins ne pouvait que lui être agréable; sur quoi tout le monde se tut et je saluai.

« J'avais aussi offert mes services au chef de la colonne expéditionnaire, M. Jacquemart. Il me remercia, en me disant qu'il me ferait appeler au besoin.

« Depuis le 21 février, il y a encore eu une affaire, mais elle a été aussi heureuse que les précédentes, et tout porte à croire que les Mandingues resteront tranquilles pendant longtemps. » (P. Lacombe, 19 fév. — P. Séné, 31 mars.)

Dernières nouvelles.

+ Décès. Le 15 août, fête de l'Assomption de la St^e Vierge, nous avons reçu à la Maison-Mère la nouvelle de la mort du Frère Wenceslas (Senger Charles Joseph), décédé le 28 juillet dans la Côte de Marienstadt (Arkansas), à l'âge de 45 ans, après 17 ans de C.^l et 13 ans et 5 mois de profession. Ce bon Frère a été emporté en deux jours par une fièvre typhoïde compliquée d'une congestion cérébrale ; il a pu cependant recevoir à temps les derniers sacrements, et a fait une mort très-évidante.

— Sénégal et Haïti. D'autres nouvelles bien alarmantes nous font craindre de plus cruelles épreuves. La fièvre jaune vient déclater à la fois à Haïti et à Gorée.

À Port-au-Prince, le fléau a déjà fait un certain nombre de victimes, parmi lesquelles on compte deux prêtres, le capitaine d'un navire en rade et tout son équipage. (P. Taragnat, 18 juil.)

À Gorée, le premier frappé a été un jeune Frère de Lamennais, arrivé tout récemment. Le 26, au soir, l'île a été mise en quarantaine. (P. Guillot, 26 juil.)

Retour en France. Le P. Hassler, envoyé l'année dernière dans la Mission de Sierra-Léone, a été contraint par sa santé de rentrer en France ; il est arrivé à la Maison-Mère le 17 août.

— Nous achèvons ce numéro à la veille de l'ouverture de la retraite annuelle de la Maison-Mère ; elle doit se terminer, on le sait, par le chapitre électif convoqué pour la nomination d'un Supérieur Général, et par la Profession de 22 novices clercs. Un prochain Bulletin portera aux C.^l les nouvelles qui les intéresseront à ce sujet.

Maison-Mère, le 18 août 1882.



Nº 155.

Octobre 1882.

BULLETIN

Maison-Mère.

Retraite annuelle.

Cette année, comme l'an dernier, à cause de l'élection du Supérieur Général, la retraite annuelle de la Maison-Mère a commencé la veille du dimanche dans l'octave de l'Assomption, le samedi 19 août, pour se terminer le samedi d'avant la fête du St-Cœur de Marie. Les Pères qui y ont assisté étaient au nombre de 60, en y comprenant quelques-uns qui, par suite d'empêchements, n'ont pu arriver que dans le cours de la semaine. C'étaient, outre le R.P. Vicaire général, les R.R.P.P. Collin, Delaplace, Libermann, Burg, Barilloc; les P.P. Le Vavasseur, Teureux, Duby, Simonet, Hubert, Grasser, Renaud, Hervé, Eschbaech, Sundhauser, Grizard, Huvétys, Jégou, Limbour, Stoll, Browne, Gommenginger (Charles), Walter (Philippe), Gaepfert (Alphonse), Meillorat, Cadoret (Félix), de Courmont, Salles, Mauger, Réruel, Juillard, Pallier (Blaise), Montel (Marien), Planeix (Michel), Mallet, Bosch, Runtz, Cotter, Kraemer, Stalter, Verdier, Julien, Muespach, Dünne, Sorber, Pressevaux, Midier, Vanhaecke, Ussel, Dunoyer, Pallier (Edouard), St Yves, Murphy, Voegli (Marc), Tascal, Spinette, Martin.

(Théophile), Hassler, Kuentz (Prosper), et Berriard. En y ajoutant les 22 novices admis à la Profession, c'était un total de 82 retraitants.

L'oratoire et la salle commune du Noviciat étaient donc bien insuffisants pour les réunions; aussi dut-on prendre la grande chapelle pour les exercices de piété, et pour les conférences la salle de théologie du grand scolasticat.

Le R. P. Vicaire, auquel il appartenait naturellement de donner les instructions, fit ressortir, en commençant, l'importance exceptionnelle de cette retraite, pour raviver dans nos âmes l'esprit de notre St Fondateur, si soigneusement conservé par nos Supérieurs généraux défuntos, et pour attirer les grâces de l'Esprit-Saint sur le choix de celui qui devait leur succéder à la tête de l'Institut.

Le R. P. Smonet avait choisi, pour ses conférences, un sujet qui n'a pas encore été traité dans nos retraites annuelles: les sept dons du St Esprit. Nous en donnons ici un rapide résumé; tout affaibli qu'il soit, cet écho de la parole divine, annoncée au sein de la Maison-Mère, pourra n'être pas sans utilité pour nos confrères absents, et servir à l'occasion de canevas d'instructions sur une matière qu'il nous convient spécialement de traiter.

— « Prêtres, religieux, missionnaires, et voués particulièrement au salut des âmes les plus délaissées, à des œuvres périlleuses et difficiles, nous avons pour répondre à notre sublime vocation, un besoin particulier des dons du St Esprit; car seuls ils peuvent nous soutenir dans l'accomplissement des actes héroïques de vertus qui peuvent être demandés de nous.

« Le premier échelon de cette perfection vers laquelle nous devons tendre avec ardeur, c'est le don de crainte de Dieu, qui consiste dans l'appréhension d'être séparé de Dieu, de perdre son amitié, et qui, par suite, inspire à l'âme l'horreur du péché et lui fait prendre tous les moyens pour l'éviter.

la fuite des occasions, l'attachement à sa vocation, l'exercice de la présence de Dieu, l'humilité et la défiance de soi-même, la fidélité dans les petites choses, etc.

« Vient ensuite le don de piété, qui est comme la fleur de la charité. Il nous rend sensibles aux inspirations de la grâce; nous remplit de zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes; de bonté, de compassion à l'égard du prochain en général, et à l'égard de nos frères en particulier, d'une tendre et douce charité. Ce don nous rend ainsi de vrais missionnaires et des hommes de Clé accomplis.

« Le don de science nous conduit à Dieu par les créatures, en nous faisant voir en elles son image et le reflet de ses perfections. Il nous fait apprécier les choses à leur juste valeur; mépriser les faux biens du monde: fortune, honneur, plaisir; aimer et rechercher ce que le monde fuit: pauvreté, souffrances, humiliations. A cette occasion, le R.P. Vicaire a insisté tout particulièrement sur l'importance de conserver dans la Cong^r: la pratique exacte de la pauvreté, telle que la prescrivent les Constitutions, l'expérience montrant que c'est par là que commencent toujours le relâchement et la décadence des instituts religieux.

« Pour accomplir les choses ardues et difficiles que demande notre vocation, supporter généreusement les souffrances et les croix de tout genre qui nous sont réservées et pour assurer notre perséverance, un secours spécial nous est nécessaire; il nous est accordé par le don de force, qui nous rend pleins de courage et de confiance, malgré les peines et les épreuves.

« Aux obstacles que nous avons à vaincre, s'ajoutent souvent des embarras, des incertitudes sur le parti à prendre, surtout en certaines circonstances difficiles. L'Esprit-Saint nous éclaire alors par le don de Conseil, qui nous montre non seulement ce qui est bien, mais encore ce qui est meilleur, et pour nous-mêmes, et pour les personnes

et les œuvres que nous avons à diriger. Dans la vie religieuse, ce don a cet effet particulier qu'il rend l'obéissance douce et facile, en montrant, par l'exemple du divin Maître et de tous les saints, que c'est la voie la plus sûre et la plus parfaite.

« Les dons d'intelligence et de sagesse achèvent le travail divin de l'Esprit. Si dans nos âmes, en faisant de nous des hommes intérieurs et d'oraison, en nous unissant à Dieu et nous transformant en Lui. »

Après cette série de conférences sur les dons du St Esprit, le R. P. Emonet nous a exhortés, dans la dernière instruction faite le samedi malin, à garder toujours envers la Congrégation ce tendre et filial attachement, qui est pour le religieux l'un des gages les plus assurés de prédestination; et à conserver entre soi, dans les Cétes, l'union fraternelle, condition indispensable de la paix et du bonheur dans la vie commune.

Chapitre électif.

—
Prière à l'Esprit-Saint - Prestation de serment - Statue
du Vénérable Père - Election du Ch. R. Père. Ses prières portées à la Côte.

La retraite ne se terminait que le soir; cependant, d'après la décision du Conseil, on devait faire ce jour-là l'élection du Supérieur général. L'an dernier, elle avait eu lieu le dimanche de la fête du St Cœur de Marie; mais cette année, on avait eu devoir l'avancer au samedi, afin que l'on pût avoir, autant que possible, dès le lendemain, la confirmation du nouvel élu.

Déjà, depuis le commencement de la retraite, tous les Pères et les novices-prêtres ajoutaient à la St. Messe, avec la bienveillante autorisation de Mgr. le Coadjuteur du Cardinal Archevêque de Paris, l'oraison Pro Specie Sancto, avec la sécrétion et la postcommunion correspondantes, afin d'attirer les bénédictions divines sur l'acte important qui allait s'accomplir. Le

samedi matin, conformément aux Constitutions, les membres du Chapitre offrirent le St. sacrifice à la même intention.

A 11^h eut lieu à la grande chapelle, en présence de toute la C.é., l'imposante cérémonie de la prestation du serment. Après le chant du Veni Creator, le R. P. Vicaire fit une courte allocution, appropriée à la circonstance — « La Congrégation, dit-il, est l'œuvre de Dieu ; c'est donc à Dieu lui-même à faire connaître celui qu'il destine à la redoutable mission de l'y représenter. Voilà pourquoi tant et de si ferventes prières lui ont été adressées, en commun et en particulier, pour lui demander le secours de ses lumières ; et c'est aussi pour assurer ce choix selon Dieu que le serment est imposé à ceux qui en ont la responsabilité. »

Les membres du chapitre s'avancèrent alors deux à deux dans un profond silence, au pied du sanctuaire ; et après la lecture de la formule du serment, faite à haute voix par le R. P. Delaplace, chacun prononça ce serment à genoux la main sur les Sts évangiles, en répétant ces mots : Sic me Deus adiuvet et hoc sancto ejus Evangelia. Puis, la cérémonie terminée, on demeura en oraison à la chapelle jusqu'à midi.

La récréation qui suivit le dîner fut marquée par une agréable surprise. Au bout de la large allée qui, de la cour d'entrée, mène au noviciat, et qu'on appelle l'allée du Vénérable Père, on avait élevé l'an dernier une petite statue de notre St. Fondateur. On profita de la présence du Fr. Vital pour en faire une autre de grandeur naturelle. Le socle avait déjà été préparé avant la retraite ; et, en sortant du réfectoire, on put admirer la nouvelle statue, qui rappelait la présence du Vénérable Père au milieu de ses enfants. Il est là debout près du Noviciat, comme pour y introduire les fils que le Bon Dieu lui donne. La figure du buste primitif, légèrement modifiée dans les traits, porte une suave expression de mansuétude. Revêtu du surplis et de l'étole, de la main droite il montre le livre qu'il tient de la main gauche ; sur le

premier feuillet on lit ces mots : Instructions aux Missionnaires, et sur le second, ces paroles tirées du chapitre 5^e de cet écrit : Dieu seul, Dieu seul en toutes choses. . Silex à facie. Domini omnis terra.

— Aussitôt après la récréation, eut lieu la réunion du Chapitre électif, dans la salle commune du Noviciat. Au milieu de cet appartement on avait placé, comme l'an dernier, l'urne en cristal contenant le cœur et la langue de notre Véle Père, afin qu'il inspirât lui-même, du haut du Ciel, le choix de celui qui devait être son troisième successeur à la tête de la Cong^r.

Après la récitation du Veni creator et de l'Ave Maris et la lecture du Rescrit du St. Siège relatif au présent Chapitre, le R.P. Vicaire fit proclamer les noms des membres appelés à faire partie de l'assemblée. Ils se trouvaient, comme l'an dernier, au nombre de 32, à savoir :

1^o. Le R.P. Vicaire Général;

2^o. Comme membres du Conseil : les R.R.T.P. Collin, Assistant; Delaplace, Ebermann, Burg et Barillec;

3^o. En raison de leurs fonctions à la Maison-Mère : les T.P. Peureux, Procureur-général; Eschbach, Procureur de la Cong^r auprès du St. Siège; Grizard, maître des novices clercs;

4^o. Comme Supérieurs de Provinces ou Vice-Provinces, comptant au moins six Pères outre le Sup^r; (d'après l'ordre des Cts au Bull.) : les T.P. Jégou, Sup. dell. D. de Langonnet; Hubert, de Cellule; Sundhauser, de Rambervillers; Huvéty, des maisons d'Irlande; Eigenmann, de la Cte de Braga, remplacé par suite d'empêchement, par le P. Henr^e; Mgr. Dubois, Vic. apost. de la Sénégambie; Mgr. Le Berre, Vic. apost. des deux-Guinées; les T.P. Carrié, Sup. della Mission du Congo; Beaud, de la vice-prov. de Maurice; Baur, de la Mission du Zanquebar; Corbet, de Pondichéry; Grasser, de la Martinique; Brunette, de la Guadeloupe; Taragnat, d'Haïti; Guyodo, de la Guyane; Brown de la Trinité; Strub, des Etats-Unis;

5^o. Comme délégués des Vice-Provinces comptant au moins 16 Pères : les T.P. Le Tavaresseur, délégué des Maisons de Paris et de Chéilly; Gaepfert, de la vice-Province d'Irlande; Riehl, della Sénégambie; Renaud, de la Martinique; Renty, d'Haïti; et Olt, des Etats-Unis.

De ces 32 membres, étaient présents tous ceux des Cts d'Europe,

qui avaient à prendre part à l'élection, et de plus, quatre des pays d'outremer, qui avaient eu la facilité de se rendre en Europe; les P. P. Grasser et Browne, Supérieurs, le premier de la Martinique et le second de la Trinidad; et les P. P. Renaud et Runtz, délégués, l'un de la Martinique et l'autre d'Haïti. C'étaient en tout 20 membres présents.

Les autres capitulants, au nombre de 12, n'avaient pu venir, mais ils avaient envoyé leurs votes sous pli cacheté, selon le Réscrit de Rome et suivant les prescriptions de la Circulaire portant convocation de l'assemblée.

Comme au dernier chapitre, les P. P. Barillec et Sundhauser furent nommés secrétaires de la réunion; pour scrutateurs, on désigna les P. P. Gaepfert et Jégou, comme étant les plus jeunes d'entre les membres de la réunion; puis on procéda à l'acte si grave de l'élection du Supérieur Général.

Les billets de vote des électeurs présents et absents ayant été vérifiés et mêlés, puis dépouillés avec soin, se trouvèrent tous, à l'exception de deux, reproduire le même nom, celui du R. P. Emonet. Il était donc élu, on peut dire, à l'unanimité, puisqu'il réunissait toutes les voix, moins une, outre la sienne.

Il était alors un peu plus de 2^h. Les cloches de la Cité sonnèrent à toutes volées; et les membres de l'établissement, Pères et Frères, novices et scolastiques, se réunirent avec empressement dans la grande salle du Scolasticat pour recevoir la bonne nouvelle qui attendaient les vœux de tous. Peu après arriva le C. R. Père accompagné du R. P. Collin. Nous sommes heureux de pouvoir transmettre à tous nos frères ses premières paroles.

« Mes bien chers Pères, mes bien chers Frères et bien chers scolastiques, nous dit-il avec émotion, ma seule présence dans cette chaire vous indique déjà quel est votre nouveau Supérieur général. A la vérité, j'ai bien eu un peu peur, mais je n'ai pas voulu m'arrêter à ce sentiment; c'eût été mettre trop sa confiance en l'homme et pas

assez en Dieu. J'ai donc accepté le fardeau que Dieu m'a imposé par les vœux du Chapitre, je mets toute ma confiance en Lui.

« Je me hâte de dire qu'une chose rend déjà ce fardeau moins pesant pour moi : c'est l'amour que j'ai pour la Cong^e en général et pour chacun en particulier. La Congrégation, je l'aime plus que moi-même ; plus que ma vie, je suis prêt à donner ma vie pour elle et plusieurs fois, s'il le fallait.

« Les Scolastiques ont pu voir, depuis que je me suis trouvé au milieu d'eux, combien je les porte dans mon cœur. Pour les Frères, j'en ai eu plusieurs avec moi en Mission ; j'ai pu apprécier leurs services et leur dévouement, et ils peuvent en retour attester combien est grande et sincère mon affection pour eux. Les Pères ne peuvent douter que je ne les aime de toute mon âme.

« Je sais bien que j'aurai des écueils, je les accepte pour le bien de la Cong^e, et je renonce à l'avance à toute satisfaction. Il y en a une cependant à laquelle je ne voudrais pas renoncer, c'est celle qui résulte du bon esprit des membres, du spectacle de la ferveur et de l'union dans la Cong^e. Et maintenant, consummatum est. »

A la prière du R. P. Assistant, le C. R. Père voulut bien ensuite nous donner sa première bénédiction de Père. Elle était pour les absents, comme pour les présents. Puissons-nous lui donner tous et toujours cette consolation que sa paternelle affection demande de nous, celle de nous montrer toujours unis, fervents et dévoués, les vrais enfants, en un m^r t^r, du Vénérable Père qui il représente au milieu de nous !

Fête du St. Cœur de Marie.

Office solennel. Rénovation des vœux. Confirmation du C. R. Père
pape St. Siège. Son installation. Profession et vœux perp^t.

Les premières Vépres de la fête du St. Cœur de Marie furent célébrées dans les sentiments d'une pieuse reconnaissance

envers la T. Ste Vierge. Le S. R. Père officia, assisté par des Pères, selon l'usage, pour les diverses fonctions.

A 6^h eut lieu la cérémonie de rénovation des vœux qui devait clôturer la retraite. Après le chant du Veni Creator, le S. R. Père fit une courte allocution résumant les fruits à retirer des pieux exercices que l'on terminait. Puis tous les retreatants, à l'exception de ceux qui devaient le lendemain faire leur Profession ou les vieux perspétiuels, allèrent au pied des autels renouveler, d'une commune voix, leurs engagements sacrés; et le Salut du St Sacrement termina la cérémonie.

Le lendemain, se célébra avec une pompe nouvelle la belle solennité de notre seconde fête patronale; la chapelle avait été ornée avec goût par les scolastiques; les panneaux en ogive du sanctuaire portaient de grands tableaux faits par le F. Vital; du côté de l'Evangile étaient représentés St Pierre, St Joseph, le B. Pierre Claver et St Louis de Gonzague; et de l'autre côté St Paul, St Jean, St François-Xavier et St Stanislas Kostka. Le S. R. Père chanta la Grand' Messe, assisté des P. T. Gommenginger et Guerpert, pour les fonctions de diacre et de sous-diacre.

— On attendait vers le milieu de la journée l'arrivée du télégramme qui devait nous apporter la nouvelle de la confirmation du nouvel élu par le St Siège. Nès la veille, en effet, tout aussi-tôt après l'élection, le R. P. Collin l'avait fait connaître à Rome au P. Brichet, par dépêche télégraphique. Et même, dans la prévision, plus que probable, du résultat des votes, le P. Eckbach avait pris soin, avant son départ de Rome, d'en entretenir le Cardinal Préfet de la Propagande, ainsi que le Souverain Pontife; car, le R. P. Emonet étant Préfet apostolique de la Guyane, son élection devait être soumise à la confirmation du St Père lui-même. Sa Sainteté, toujours pleine envers nous de la plus grande bonté, avait accueilli avec bienveillance les vœux qui l'avaient exprimés à ce sujet. Le P. Brichet alla donc

avec confiance, dès la réception du télégramme le samedi soir, le transmettre à son Em. le Cardinal Siméoni. Or, le matin même du dimanche, après l'office de St^e Pierre, le Secrétaire de la Propagande, M^{gr} Jacobini, devait avoir son audience habituelle au Vatican; le Cardinal Triest le chargea donc d'en référer à sa Sainteté. Pour éviter tout retard, le P. Brichet se rendit lui-même au Vatican pour recevoir de M^{gr} Jacobini, au sortir de son audience, la réponse du St^e Père. Elle fut telle qu'on pouvait la désirer; et sa Sainteté daigna ajouter à la confirmation du nouvel élu une bénédiction pour sa personne et pour la Congrégation tout entière. Le P. Brichet s'empressa de courir au bureau télégraphique, et vers 2^h nous recevions à Chevilly, par ce seul mot, confirmé, l'assurance de la réalisation de tous nos vœux.

A 3^h. devait avoir lieu la cérémonie de la Profession et de l'émission des vœux perpétuels. Avant l'entrée à la chapelle, le R. P. Collin apprit à la C^{té} la réception de la dépêche annonçant la confirmation de notre nouveau Supérieur-général, et il ajouta que la cérémonie de son installation serait jointe à celle qui allait s'accomplir.

Après le Veni Creator, chanté par tous avec les accents d'une pieuse reconnaissance envers l'Esprit-Consoleur, le C. R. Père fit part lui-même à toute la C^{té} de l'heureuse nouvelle; et il annonça que l'on procéderait d'abord à la réception des vœux, afin de ne pas priver les nouveaux profés, qui, après avoir été la consolation de son vicariat, allaient être les prémisses de son généralat, de la faveur désirée par eux de participer, avec les autres membres, à la cérémonie de l'obéissance. Il développa ensuite en quelques mots ces paroles de la St^e Ecriture: Gustate et videte. Iugum meum suave est et onus meum leve, en l'appliquant successivement à ceux qui allaient faire les vœux perpétuels et aux novices appelés à la Profession. Aux premiers, qui avaient porté pendant plusieurs années

Séjâ le joug du divin Maître ; on pouvait dire : Gustatis et vidistis Malgré les peines et les épreuves qu'ils avaient pu avoir à endurer sous ce joug bénî , ils venaient avec bonheur demander à le porter pour toute la vie , parce qu'ils en avaient par expérience compris et goûté la douceur . Par leur exemple ils disaient aux nouveaux profés : Gustate et videte , et s'ils étaient fidèles , ceux-ci l'expérimenteraient également eux-mêmes . Mais afin de bien goûter la suavité de ce joug divin , il est pour tous une condition nécessaire , c'est de le porter avec courage , avec générosité .

La cérémonie des vœux terminée , le C. R. Père , agenouillé au pied de l'autel , prononça à haute voix la profession de foi de Pie IV , avec les additions faites par Pie IX à la suite du Concile du Vatican , puis le serment prescrit par nos Constitutions ; et ensuite tous , Pères et Frères , allèrent successivement deux à deux , lui promettre à genoux obéissance et respect comme au premier représentant de Dieu dans la Cong'. Au salut du St Sacrement , on chanta un nouveau motet en plain chant composé par le P. Le Vavasseur , et qui rendait parfaitement les vœux de tous : Sat funerà , sat lacrymis , sat est datum doloribus : benedictus qui venit in nuncime Domini . . . Ad multos annos , ad multos annos ! .

Réunion supplémentaire du Chapitre. Elections faites par le Conseil. Salut de départ.

Le lendemain de la fête du St Cœur de Marie eut lieu , selon l'usage , un service solennel pour les membres défunt ; la Messe fut chantée par le P. Browne , Supérieur du collège de la Trinité

A 10 h. , les membres du Chapitre se réunirent de nouveau pour entendre la lecture du procès-verbal de l'élection et y apposer leurs signatures . Le C. R. Père profita de cette occasion pour leur donner quelques avis , spécialement

aux Supérieurs. Il leur recommanda en particulier de s'occuper avec zèle et charité, conformément aux Constitutions, du soin des membres confiés à leur direction, rien n'étant plus important pour le bien de la Congrégation et pour le succès des œuvres elles-mêmes. Il engagea, en outre, tous les Pères présents à faire leurs efforts pour maintenir autour d'eux, par leurs exemples et par leurs paroles, l'humour et le véritable esprit de la Congrégation. Et il termina en se recommandant particulièrement lui-même, pour sa nouvelle charge, aux prières des membres du Chapitre qui la lui avaient imposée.

La mission du Chapitre était achevée. Il restait au Conseil général, selon le mandat qui lui avait été conféré par le St. Siège, à se compléter lui-même, par la nomination d'un nouveau Consulteur et d'un second Assistant. Il y procéda immédiatement, après que les autres capitulants se furent retirés; et le résultat fut annoncé à midi par le Ch. R. Père, avant la bénédiction de la table : le R. Père Barillec était nommé second Assistant, et le R. P. Grizard, Consulteur. La même annonce fut faite également aux réfectoires des Frères et des Scolastiques.

A la fin du repas, le Ch. R. Père accorda l'autorisation générale aux membres qui le désireraient, d'aller durant la récréation au cimetière de la paroisse visiter les tombes de nos Supérieurs généraux défunt et celles des autres confrères qui reposent à côté d'eux. On avait eu la pensée de syndiquer en commun dès le samedi, avant la réunion du Chapitre électif, ainsi qu'on l'avait fait l'an dernier; mais le mauvais temps ne l'avait pas permis ce jour-là. Les Pères qui n'étaient pas empêchés furent heureux de rendre ce devoir de piété filiale à la mémoire vénérée de nos deux Pères défunt, avant de quitter la Maison du St. Cœur de Marie.

Il ne restait plus, pour terminer ces réunions de familles, que la cérémonie de consécration à l'apostolat et le salut de départ. Elle fut avancée à 2 h., afin de laisser aux

Pères qui avaient à retourner à Paris toute facilité de s'y rendre dans la soirée. Le P. Grasser, chargé par le C. R. Père de faire l'allocution de circonstance, fit ressortir, d'après ces paroles des Psamnes : *Tacatus sum et non sum turbatus*, la nécessité et les avantages de l'obéissance.

« Après les exercices d'une retraite, et surtout à la fin du noviciat, dit-il en substance, tout membre de la Congr. doit pouvoir dire en vérité cette parole : *Tacatus sum*. Il doit être prêt à faire en tout la volonté de Dieu. Cette volonté, c'est, en principe général, notre sanctification personnelle, comme religieuse, et la sanctification des âmes, comme missionnaires. Voilà le but; mais quelle est la voie pour y parvenir ? Il n'y en a qu'une, c'est l'obéissance; et l'obéissance, nous devons la pratiquer, d'abord par l'exacte observance de nos Règles, puis par le fidèle accomplissement des volontés de nos supérieurs, car c'est là pour nous la double expression de la volonté de Dieu. En obéissant ainsi, nous sommes assurés, en quelque poste et quelque pays que nous soyons placés, de nous sanctifier et aussi de contribuer d'une manière très efficace au salut des âmes. Nous serons de vrais religieux et de vrais missionnaires.

« Alors aussi nous pourrons ajouter : *Et non sum turbatus*. Car autant la vie religieuse est dure et pénible pour celui qui garde sa volonté, son esprit propre, autant elle est douce et pleine de délices pour l'homme obéissant, qui fait de l'abnégation la loi de sa vie; c'est une communion perpétuelle avec Dieu par la conformité à sa sainte volonté.

« L'obéissance procure une autre consolation, l'une des plus fortifiantes que l'on puisse avoir sur la terre, celle de l'union fraternelle; elle fait des membres avec leur supérieur une famille n'ayant qu'un cœur et qu'une âme. »

Acte de l'élection du C. R. Père.

lettres dim.

Outre le télégramme expédié au P. Brichet tout aussitôt après la réunion capitulaire, le R. P. Collin avait adressé le même jour à Son Em. le Card. Siméoni une lettre, au nom du

chapitre, pour lui transmettre l'acte de l'élection de notre nouveau supérieur général, et le prier de vouloir bien en demander la confirmation au Souverain Pontife. Nous croyons utile d'ajouter ici ces deux pièces, à cause de leur importance particulière.

Lettre du R. P. Collin
à Son Em. le Card. Simeoni, Préfet de la Propagande.

Cherville, le 26 août 1882.

Eminence Révérissime,

J'ai l'honneur de transmettre ci-joint à Votre Eminence le procès-verbal de l'élection de notre nouveau Supérieur général. Comme le constate cet acte, les suffrages se sont réunis sur la personne du R. P. Ambroise Emonet.

Ce choix était attendu dans la Cong^r. Déjà au dernier chapitre général, le R. P. Emonet avait été nommé l'un des Assistants de notre Père Général défunt, afin qu'après l'avoir secondé dans son administration, il se trouvât prêt au besoin pour lui succéder; et ensuite après la mort regrettable du R. P. le Tavarzeux, au mois de janvier dernier, il fut dès lors chargé de le remplacer comme Vicaire g^{al}.

Le R. P. Emonet réunit, en effet, toutes les qualités désirables, d'après nos Constitutions, pour diriger la Cong^r. Âgé seulement de 54 ans, il est d'une santé forte et robuste; et à l'esprit de la Cong^r, puisé à l'école de notre Vénérable Fondateur, il joint l'expérience des pays d'outremer, dans lesquels nos missionnaires ont particulièrement à exercer leur zèle.

C'est à cause de ces qualités que le R. P. Schwindenbammer l'avait présenté au choix du St Siège pour la Préfecture apostolique de la Guyane française. Il a, en effet, parfaitement dirigé cette Mission. Mais Votre Eminence jugera sans doute, comme nous, que le bien général de l'Institut et de l'ensemble de ses Missions doit l'emporter sur celui d'une œuvre particulière.

Déjà, d'ailleurs, par un Rescrit du 5 février dernier, le Souverain Pontife a daigné, sur la proposition de Votre Eminence, autoriser le R. P. Emonet à demeurer en France, après sa nomination comme Vicaire général. J'ose la prier de nouveau, en qualité d'assistant et au-

nom du Chapitre, de vouloir bien obtenir de Sa Sainteté sa confirmation comme Supérieur Général de notre Congrégation.

Daignez agréer.

Signdé: Mⁱⁿ Collin, Ass. gal

Acte de l'élection
adressé au Card. Préfet de la Propagande.

Le samedi 26 août 1882, veille de la fête du St Cœur de Marie, à la fin de la retraite annuelle, s'est réuni le Chapitre général de la Congrégation, à 1 h. 1/2 de l'après-midi, en la Maison du St Cœur de Marie à Chevilly, près Paris, sur la convocation et sous la présidence du R.P. Emonet, Vicaire Général de l'Institut, à l'effet d'élire un nouveau Supérieur, en remplacement du S. R. Père Le Varasseur, que nous avons eu la douleur de perdre si peu de temps après sa nomination.

Après les prières d'usage pour implorer de nouveau les lumières du St Esprit par le Cœur Immaculé de Marie, le R.P. Président rappelle que, d'après un Rescrit du St Siège en date du 12 février dernier, publié dans la circulaire N° 56, et dont il fait donner lecture, le St Siège, a daigné: 1^o: nous autoriser à avancer cette élection; 2^o: permettre aux membres d'outremer ayant déjà participé, d'envoyer leurs votes par billets fermés; et 3^o: dispenser pour cette fois, d'une nouvelle élection des assistants et consulteurs, en donnant au Conseil la faculté de se compléter lui-même, sans confirmation par le prochain Chapitre général. C'est en vertu de ce Rescrit qu'a été convoquée cette assemblée qui a seulement pour but l'élection d'un nouveau Supérieur général.

Sont présents à la réunion tous les membres des maisons d'Europe appelés à faire partie du Chapitre, sauf le Supérieur de Braga, en Portugal, empêché d'y venir, mais régulièrement remplacé suivant les Constitutions, et de plus quelques capitulants des pays d'outremer ayant eu la facilité de se rendre en Europe, ensemble au nombre de 20, lesquels ont tous prêté le serment prescrit par les Constitutions; les autres, au nombre de 12, ont envoyé leurs votes, selon qu'il a été réglé, sous enveloppes cachetées.

Afin que tout se fasse régulièrement, le R. P. Président fait donner lecture des articles de nos Constitutions relatifs au chapitre général; puis les deux secrétaires et les deux scrutateurs du chapitre étant nommés, on procède à l'élection, suivant qu'il est tracé par les Constitutions précitées.

Tes billets de votes des membres présents, étant d'abord recueillis et comptés, sont trouvés au nombre de 20, nombre égal à celui de ces membres. Ceux des absents sont alors ouverts après exacte constatation de leur authenticité, puis mêlés aux premiers, ce qui donne 32 billets, en tout chiffre égal au nombre total des capitulants ayant à prendre part à l'élection. Tous ces billets étant ensuite dépouillés par les scrutateurs et inscrits par les secrétaires, donnent le résultat suivant:

Le R. P. Ambroise Emonet, 30 voix sur 32 votants.

Le R. P. Ambroise Emonet se trouve donc élu Supérieur Général à l'unanimité moins une voix, outre la sienne.

En foi de quoi a été rédigé le présent acte et, après avoir été lu et approuvé en séance, signé par le R. P. Assistant et les secrétaires du chapitre, pour être transmis à Son Eminence le Cardinal Préfet de la Propagande et obtenir la confirmation du nouveau Supérieur général par le St Siège.

Fait à la Maison du St Cœur de Marie, Chavilly, le 26 août 1882.

Signé: M^r Collin, ass^t - Barilley, Sundtauer, secr^e.

L'Eminentissime Préfet de la Propagande a répondu quelques jours après, le 5 sept., par une lettre des plus bienveillantes, publiée à la suite de la circulaire n° 57.

Le G. R. Père fit part lui-même de son élection à Son Excellence le Nonce apostolique à Paris, ainsi qu'aux Cardinals et aux Evêques avec lesquels la Congrégation se trouve avoir des rapports particuliers, par suite de ses œuvres. Ses journaux religieux de Paris, l'Univers et le Monde, l'annoncèrent en outre à leurs lecteurs. Tout aussitôt arrivèrent à la Maison-Mère des lettres nombreuses de félicitations pour l'Institut et pour son nouveau Supérieur Général.

Nous nous bornons à donner ici la lettre écrite par l'Auditeur de la nonciature au nom de Son Exc. le Nonce apostolique et celle de l'Eminent Card. Archevêque de Toulouse:

Lettre

de Mgr Ferrata, auditeur de la Nonciature.

Tarvis, le 30 août 1882.

Très-Révérend Père Supérieur général,

Son Excellence Mgr le Nonce, ne pouvant pas écrire sans une très-grande fatigue, me charge de vous dire toute la joie qu'il a ressentie à la nouvelle de votre promotion à la dignité de Supérieur général de l'illustre Congrégation du St Esprit et du St Cœur de Marie. Mgr le Nonce vous bénit de tout son cœur et il fait les vœux les plus ardents pour votre bonheur et pour celui de votre Institut, qui, comme vous le savez, est très cher à Son Excellence.

Je suis très-heureuse de pouvoir joindre mes plus vives et plus sincères félicitations à celles de Mgr le Nonce; et, ayant l'honneur de connaître personnellement vos admirables qualités et vos mérites, je félicite aussi votre Congrégation, en vous priant d'agréer la meilleure expression de mon respectueux dévouement.

M. Ferrata, audit. de la Nonciature.

Lettre

de son Em. le Card. Desprez, archev. de Toulouse.

Toulouse, le 5 sept. 1882.

Bien cher Père,

Je vous suis très-reconnaissant de la communication que vous avez eu la bonté de me faire. Je savais que le moment de l'élection était venu et mes pensées étaient souvent au milieu de vous.

Dieu a parlé par l'unanimité des suffrages, je l'en remercie et je vous en félicite de tout mon cœur. Le fardeau que vos Pères ont mis sur vos épaules ne sera pas lourd; l'unanimité des coeurs le rendra léger. Je viens de dire la Messe pour vous et vos chers défuntos.

Si Dieu daigne vous accorder tout ce que je lui ai demandé, votre administration sera bénie du ciel, et sous votre direction l'Institut continuera à prospérer et à produire des fruits abondants dans l'Eglise de Dieu.

Veuillez, bien cher Père, agréer pour votre Congrégation

l'assurance de mon inaltérable dévouement, et pour vous, en particulier celle de mes plus affectueux sentiments.

+ Fl. Card. Archev. de Toulouse.

Suivant la belle pensée de son Em. le Card. Archev. de Toulouse, à l'unanimité des suffrages du Chapitre électif a répondu l'unanimité des cœurs dans la Cong^{re} tout entière. Les courriers de chaque jour apportent au C. R. Tière des lettres des Supérieurs ou des membres de nos différentes C^{hs}, exprimant toutes, sous des formes diverses, les mêmes sentiments de joie et de bonheur, avec les mêmes témoignages de filiale affection, d'entièvre obéissance, et de respectueux dévouement. C'est vraiment la réalisation de notre ch^e devise : cor unum et anima una! Puisse-t-il toujours en être ainsi parmi nous!

Admissions aux vœux.

vœux perpétuels.

Tax décision du 18 août ont été admis à la faveur des vœux perpétuels :

- les T. T. Pascal, de la C^{te} du St Cœur de Marie,
- Muespach, revenu de St Pierre et Miquelon,
- Cotter, de la C^{te} de Rockwell,
- Guillet, de la Mission de Sénégalbie,
- Rolle, de la Mission de Sierra-Leone,
- Antunes, de la Mission de la Cimbebasie;
- les F. F. Sennar Mulligan,
- Adeline Walsh, } de la maison de Paris,
- Héridot Jenny, de la C^{te} du St Cœur de Marie,
- Emmanuel Bouniol, } de la C^{te} de Langonnet,
- Morand Schmitt, } de la C^{te} de Cellule,
- Louis-Joseph Florian, de la C^{te} de Cellule,
- Quirinus Bohnen, } de la C^{te} de Messières.
- Fridolin Schiefer, } de la C^{te} de Messières.

Marie-Ignace O'Dea, de la Côte de Rockwell.

Vœux de cinq ans.

Ont été admis aux vœux de cinq ans par décision du même jour:

les T.T. Rumbachs, de la vice-Côte de St. Michel,
 Sacréx, de la Mission du Zanguebar,
 Houlder, de la Mission de la Guyane,
 Favrat, de la Mission d'Haiti,
 Schmidt (Jacq.), de la Province des Etats-Unis;
 les F.F. Léonard Pennec, de la Côte de Langonnet,
 Sixte Ardillon,
 Alberic Jacq.,
 Philadelphie Jacquemin, } de la Côte de St. Malo,
 Aceae Keller,
 Nicomède Cansot,
 Rumold O'Brien,
 Léopold Courtial, } de la Côte de Cellule,
 Bérenger Brunel,
 Berthaud Fromm,
 Claudien Benoit, de la Côte de Mesnières,
 Achoul Dreyer } de la Mission du Zanguebar.
 Adelin Langlais

Admissions de Novices-Clercs à la Profession.

Voici les noms des 22 novices-clercs qui ont été admis à la Profession le jour de la fête du St. Cœur de Marie (vœc^{es} du 18 août):

les T.T. Vendling Victor, du dioc. de Strasbourg,
 Kunemann François-Nicolas-Alphonse, " " ,
 Schaller François-Joseph, " " ,
 Cadoret Joseph-Marie, " Vannes,
 Chanty Charles-Julien, " Clermont,
 Campana Pascal, " Ajaccio,
 Fogarty Thomas, " Ossory (Irl.),

Power (pron. Pauer) Matthieu,	du dioc. Waterford (Irl),
O'Shea (ochy) Cornelius,	" Ross. (Irl),
Heim Joseph,	" Strasbourg,
Gommenginger Auguste.	" "
Jouan Mathurin Jean-Marie.	" Vannes,
Meyer Théophile,	" Strasbourg,
Kiernan (Kivene) Thomas	" Kilmare (Irl),
Taubé Antonin	" Cahors,
Reignat J. Bte. Louis	" Versailles,
Abiven Olivier-Marie.	" Quimper,
Ritzenthaler Joseph,	" Strasbourg,
Salaün Guillaume. Eugène.	" Quimper,
Mercky Laurent-Alphonse.	" Strasbourg,
Sacombe Pierre-Michel-Joseph.	" Cap-Haïtien,
Jalabert Hyacinthe-Joseph.	" Chambery

Deux autres novices avaient fait leur Profession dans le courant de l'année, le P. Coyle, le 5^e jour de l'âques, 9 avril, et le P. Conceicao, le 15 juillet; ce qui, pour 1882, porte à 24 le nombre des nouveaux Profés.

— Les jours du mois qui leur ont été assignés pour la st^e Messe à dire aux intentions du C. R. Père, ont été fixés comme il suit:

P. Wendling, le 4; — P. T. Hunemann et Schaller, le 5; — P. Ladoret, le 10; — P. Chauty, le 12; — P. Campana, le 13; — P. Fogarty, le 20; — P. P. O'Shea et Power, le 21; — P. P. Heim et Gommenginger, le 22; — P. Jouan, le 23; — P. P. Kiernan et Meyer, le 24; — P. Taubé, le 25; — P. Reignat, le 26; — P. Sacombe, le 27; — P. Abiven, le 28; — P. P. Ritzenthaler et Salaün, le 29; — P. Mercky, le 30; — P. Jalabert, le 31.

A cette occasion on rappelle que, pour les mois qui n'ont que 30 jours, les Pères qui ont la date du 31 doivent acquitter leur Messe soit le 30, soit le 1^{er} du mois suivant; de même, au mois de février, pour ceux qui ont les dates des 29, 30 et 31. (Bull. Tome VIII. p. 464.)

Admissions de Nov.-Frères à la Profession.

Par décret du 18 août, a été admis à renouveler sa profession et à faire les vœux de 5 ans, le 8 sept., après une année de probation à Beauvais, le Fr. Narcisse Coinet, qui était sorti de la Cong^e en 1873.

Ont été reçus à la Profession, par décision du même jour, les novices-Frères dont les noms suivent:

au noviciat du St. Cœur de Marie, le 8 septembre.

Les Fr. F. Eloi Muteemple, du dioc. de Clermont,

Anastase Rothan, } Vivien Kehren, } du dioc. de Strasbourg,

Jacques Alanson, du dioc. de St. Brieuc,

Ammon Benoist } Frédéric Mathis } du dioc. de Strasbourg,

Aristobule Süldorf, de l'archid. de Cologne,

Ménélik Weckel, du dioc. de Strasbourg,

au noviciat de N. D. de Langonnet; le 1^{er} oct.

Les Fr. F. Nazaire Christien, du dioc. de Vannes,

Bruno Ménès, du dioc. de Quimper,

Anicet Bloas, du dioc. de St. Brieuc.

au Noviciat de Braga, le 1^{er} oct.

Les Fr. F. Basilio Correia, du dioc. de Lamego,

José Lopez de Sousa, du dioc. de Viseu. (1)

au Noviciat de Marienstadt aux États-Unis, le 29 juin (ou: 1^{er} mai).

Le Fr. Burchard Thomé, du g^o duché du Luxembourg.

(1) Ces Frères ont été inscrits au Bulletin, lors de leur admission comme novices, sous les noms de Cornecille et de Cosme; mais on y a ensuite substitué ceux de Basilio et de José, plus usités en Portugal. On leur conserve à dessein la forme et la terminaison portugaises, pour qu'on ne confonde pas ces Frères avec ceux de France qui portent des noms semblables; et c'est ce que l'on doit faire également dans les correspondances et les informations, pour tous les cas de ce genre, afin d'éviter toute confusion.

Admissions à l'oblation:

Par décision du 2 sept., ont été admis à l'oblation:

au noviciat central du St Cœur de Marie, le 8 sept.

Les Poste Allegeyer Désiré, en rel. F. Procope,

Rochry Jérôme, en rel. F. Salvy,

Arbogast Jérôme, en rel. F. Arbogaste,

Hirsch Georges, en rel. F. Philomène,

Bischop Maurice, en rel. F. Mellon,

Bescond Yves-Joseph-Marie, en rel. F. Mavile,

Bouvier Joseph, en rel. F. Thébus,

Birgy Joseph, en rel. F. Brunon.

Au noviciat de Braga, le 13 sept.

Les postes Tornes Tinto Monta François, en rel. F. Alyppio,
Correia José, en rel. F. Samuel.

Nominations et placements.

Nominations de Supérieurs et de fonctionnaires.

— Par décision du G. R. Père ont été nommés dans l'administration générale:

Secrétaire des correspondances avec les maisons de France, en même temps que Secrétaire particulier du G. R. Père, le R. P. Delaplace;

Prefet général des scolastiques et Prefet général de santé, le R. P. Grizard;

Économie général, le P. Lancel;

Les autres fonctions demeurent comme par le passé, tant au Secrétariat qu'à la Procure.

Ont été nommés ensuite:

Supérieur de la Clé du St Cœur de Marie, le R. P. Grizard, qui en était précédemment Vice-Supérieur;

Prefet du petit scolasticat de Rockwell, le P. Fogarty, nouveau profès, en remplacement du P. Mac-Nernott.